



Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

BULLETIN.

PROTECTEUR
SA MAJESTÉ
LE ROI.

ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

BULLETIN

(3^e SÉRIE DES ANNALES).

SECONDE PARTIE.

I.



ANVERS,

ETABLISSEMENT TYPOGRAPHIQUE J. PLASKY,
PETITE RUE GODDAART, 6.

—
1879.

4186
18

STATUTS.

BUT DE L'ACADÉMIE.

ART. 1^{er}. — L'Académie a pour but d'encourager l'étude de l'archéologie et de l'histoire par des publications et des concours, et de propager les connaissances qui s'y rapportent.

ART. 2. — Le siège de la Compagnie est déterminé par elle.

COMPOSITION.

ART. 3. — L'Académie se compose de quarante *membres titulaires*, de cinquante *membres correspondants régnicoles*, d'un nombre non limité de *membres correspondants étrangers* et de *membres honoraires*.

ART. 4. — Les *membres titulaires* doivent être domiciliés en Belgique.

Tout membre titulaire qui cesse d'habiter la Belgique, est inscrit au tableau des membres correspondants étrangers, mais s'il reprend son domicile dans le pays, il redevient membre titulaire à la première vacance.

ART. 5. — Les *membres correspondants* sont choisis parmi les savants qui ont fait preuve de connaissances spéciales en archéologie ou en histoire, et dont le concours peut être utile à l'Académie.

Les membres titulaires sont élus parmi les membres correspondants régnicoles.

ART. 6. — Les *membres honoraires* sont nommés parmi les personnes qui, par leur position sociale, peuvent rendre des services à la Compagnie ou qui ont acquis par leur mérite et leurs travaux, des titres à la considération publique. L'Académie peut conférer comme un hommage particulier, le titre de *président d'honneur*. Elle peut également décerner le titre de *président honoraire* aux membres qui ont été élus cinq fois à la présidence annuelle. Les présidents honoraires sont nommés à vie et inscrits au tableau des membres honoraires.

ART. 7. — Le président d'honneur, ainsi que les présidents honoraires, ont la préséance sur tous les membres. Il sont appelés au fauteuil dans

les séances auxquelles ils assistent. Les présidents honoraires ont la priorité d'après la date de leur inscription. Ils n'ont pas voix délibérative.

ART. 8. — Les membres honoraires et les membres correspondant peuvent assister à toutes les *séances ordinaires*, mais ils n'ont que voix consultative.

ÉLECTIONS DES MEMBRES.

ART. 9. — Le Bureau désigne le nombre des nominations de toutes catégories auxquelles il y a lieu de pourvoir et présente les noms des candidats en *séance ordinaire*. Pour chaque place de membre titulaire ou de membre correspondant régnicole, il présente deux candidats concurrents au moins.

Les bulletins de convocation adressés aux membres titulaires désignent les noms, qualités et domiciles des candidats présentés.

Les membres titulaires peuvent également proposer des candidats dont les noms sont inscrits à la suite de ceux du bureau. Ces propositions doivent être faites par écrit. Après cette inscription le président déclare la liste close.

Les titres des candidats sont discutés dans la *séance extraordinaire* suivante.

Le bulletin de convocation doit faire connaître la liste complète des candidats.

L'élection a lieu à la majorité absolue des membres présents dans une nouvelle *séance extraordinaire*, pendant laquelle toute discussion relative au mérite des candidats est interdite.

ART. 10. — Si pour les nominations de membres titulaires, ou de membres correspondants régnicoles, la majorité absolue des membres présents n'est acquise, au premier tour de scrutin, qu'à un nombre de candidats inférieur aux places à pourvoir, on procède pour les autres à un nouveau scrutin, et l'admission est prononcée à la majorité absolue des votes valables.

Si à ce second vote il n'est pas pourvu à toutes les places vacantes, on procède à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus de voix, en nombre double des places restant encore à pourvoir. Au cas où plusieurs candidats auraient obtenu le même nombre de suffrages et que quelques-uns d'eux seulement devraient être soumis au ballottage, on procède à un scrutin préalable entre eux pour déterminer ceux qui seront compris dans le ballottage définitif.

ART. 11. — Pour les nominations de président honoraire, de membre honoraire ou de membre correspondant étranger, l'admission est prononcée à la majorité absolue des membres présents.

ART. 12. — Chaque membre nouvellement élu reçoit un diplôme et un exemplaire des Statuts.

DU CONSEIL.

ART. 13. — L'Académie nomme un conseil composé de dix-huit membres titulaires, parmi lesquels elle choisit son président et son vice-président.

Les conseillers sont élus pour neuf ans. Ils sont rééligibles. Le conseil se renouvelle par tiers tous les trois ans.

Le mandat des conseillers commence le 1^{er} janvier qui suit l'élection.

Si un conseiller meurt, donne sa démission ou est empêché de remplir ses fonctions, le bureau propose son remplacement pour le temps que son mandat avait encore à courir.

ART. 14. — Les conseillers sont réunis dans des cas graves. Ils donnent leur avis sur les questions qui leur sont soumises par le Bureau.

DU BUREAU.

ART. 15. — Le bureau se compose de

- Un PRÉSIDENT,
- Un VICE-PRÉSIDENT,
- Un SECRÉTAIRE,
- Un TRÉSORIER,
- Un BIBLIOTHÉCAIRE.

ART. 16. — Les fonctions de président et celles de vice-président sont annuelles. Dans la séance extraordinaire de la dernière quinzaine de décembre (art. 43), l'Académie élit pour l'année suivante un vice-président, qui devient président l'année d'après. Le président sortant ne peut être réélu vice-président qu'après un intervalle d'une année.

ART. 17. — Le secrétaire, le trésorier et le bibliothécaire sont élus pour trois ans parmi les membres titulaires résidant dans la ville où siège l'Académie. Ils sont rééligibles.

Le renouvellement du mandat de ces fonctionnaires est successif ; il se fait dans l'ordre suivant : la première année le secrétaire, la deuxième année le Trésorier, la troisième année le bibliothécaire. Ils entrent en fonctions le 1^{er} Janvier qui suit l'élection.

ART. 18. — Si pendant la durée de son mandat un membre du Bureau meurt, qui la Belgique, donne sa démission ou se trouve empêché de continuer à remplir ses fonctions, il est remplacé pour le temps qu'il avait encore à rester en charge. Il est fait exception à ce principe en ce qui concerne le président, celui-ci n'est pas remplacé avant l'époque ordinaire.

Nul ne pourra remplir simultanément deux fonctions différentes du bureau.

ART. 19. — Le Secrétaire, le Trésorier et le Bibliothécaire présentent au bureau, qui les agréé, des adjoints appelés à les remplacer en cas d'absence. Toutefois, dans les séances du bureau, ceux-ci n'ont voix délibérative que s'ils sont membres titulaires.

Leur mandat expire en même temps que la fonction du titulaire qu'ils sont appelés à suppléer.

DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT.

ART. 20. — Le président a la police des séances, dirige les délibérations, recueille les suffrages et en proclame les résultats; en cas de partage sa voix est prépondérante, sauf en matière d'élection.

Il désigne les membres des commissions et députations, qu'il préside dans tous les cas.

Il signe les procès-verbaux des séances, les mandats de paiements, les diplômes, etc., etc.

D'accord avec le bureau il peut convoquer l'Académie, extraordinairement et dans un but scientifique, dans d'autres villes que celle où elle a son siège.

ART. 21. — Le vice-président seconde le président dans toutes ses fonctions et le supplée en cas d'absence.

ART. 22. — Si aucun des présidents n'est présent à une séance, le plus âgé des conseillers occupe le fauteuil.

DU SECRÉTAIRE ET DE LA COMMISSION DES PUBLICATIONS.

ART. 23. — Le Secrétaire assiste à toutes les séances, rédige les procès-verbaux qu'il transcrit sur un registre, tient la correspondance, appose le sceau sur tous les objets qu'il reçoit, signe avec le président les diplômes et tous les actes de l'Académie, fait toutes les convocations, prépare

les ordres du jour avec le président, rend compte dans chaque séance de tout ce qui intéresse d'Académie. Il tient un tableau des membres.

Il délivre les mandats de paiements ; en dehors des frais d'impressions et d'écritures, aucune dépense ne peut être faite par lui sans l'autorisation du bureau.

Il inscrit dans un registre spécial les résolutions du bureau qui sont signées par tous les membres présents.

Le Secrétaire est membre de droit de toutes les commissions et de toutes les députations.

ART. 24. — Le Secrétaire dirige l'impression des *Annales*, du *Bulletin*, et des autres écrits que l'association publie. Il est assisté d'une *Commission des publications*, dont il est tenu de prendre l'avis pour tout ce qui concerne le choix de l'imprimeur, des graveurs et les prix des publications. Cette commission composée de six membres est nommée annuellement.

ART. 25. — Il reçoit les lettres, mémoires, livres et autres objets destinés à la compagnie ; il délivre les accusés de réception.

Il expédie les publications de la compagnie et reste dépositaire des volumes de réserve.

ART. 26. — Dans la dernière séance ordinaire de chaque année, le secrétaire fait un exposé des travaux de la compagnie pendant l'année.

ART. 27. — Le secrétaire est remplacé, en cas d'absence ou d'empêchement, par le secrétaire-adjoint, qui l'assiste dans ses fonctions.

Lorsque le secrétaire ne se trouve pas à la séance, il est remplacé pendant cette séance, à défaut du secrétaire-adjoint, par un membre titulaire que le président désigne.

DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FINANCES.

ART. 28. — Le trésorier est chargé de la comptabilité de la compagnie. Il prend toutes les mesures propres à assurer les recouvrements, inscrit toutes les recettes et toutes les dépenses, par ordre de date, sur un registre coté et paraphé par le président, effectue les paiements sur ordonnances signées par le président et le secrétaire, et fait connaître la situation de la caisse chaque fois que l'Académie le demande.

ART. 29. — Le budget des recettes de l'Académie est formé :

1° Par les subsides des autorités publiques,

2° Par les souscriptions des membres et des particuliers aux publications de la compagnie,

3^o Par les dons des membres et des particuliers ,

4^o Par les cotisations volontaires des membres, lorsque la situation financière de l'association l'exige.

ART. 30. — Une *commission des finances* composée de six membres, est nommée annuellement ; le Trésorier la consulte sur toutes les questions relatives au placement et à la vente des fonds.

ART. 31. — Le Trésorier fait connaître la situation financière de la compagnie dans la dernière séance ordinaire. Sa comptabilité est vérifiée par la commission des finances qui en fait rapport dans la même séance.

Il propose, d'accord avec la commission des finances, le projet détaillé du budget des dépenses de l'exercice suivant. Ce budget ne peut être dépassé par le Bureau sans autorisation de l'Académie.

ART. 32. — En cas d'absence ou d'empêchement le Trésorier est remplacé par le Trésorier-adjoint, qui l'assiste dans ses fonctions.

DU BIBLIOTHÉCAIRE ET DE LA COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

ART. 33. — Le bibliothécaire est chargé de la garde et du classement des livres, des manuscrits appartenant à la compagnie ; il en tient un inventaire, veille à leur conservation et en présente un état de situation à la dernière séance ordinaire.

ART. 34. — Tout membre honoraire, titulaire ou correspondant, qui publie un ouvrage est tenu d'en faire parvenir un exemplaire à l'Académie, à moins d'empêchement justifié.

ART. 35. — La Compagnie échange ses publications contre celles des sociétés savantes du pays et de l'étranger avec lesquelles elle est en correspondance.

ART. 36. — Le secrétaire transmet au bibliothécaire les livres et les autres objets adressés à l'Académie.

ART. 37. — Le Bibliothécaire dresse, pour être insérée au *Bulletin*, la liste de tous les ouvrages reçus.

ART. 38. — Aucun objet faisant partie de la bibliothèque ne peut être prêté avant deux mois de dépôt et pour plus de quinze jours.

ART. 39. — Si l'emprunteur détériore ou perd quelque objet, le bibliothécaire en fait rapport à l'Académie. L'emprunteur est responsable.

ART. 40. — Une *commission de la bibliothèque*, composée de six membres, est nommée annuellement. Le bibliothécaire la consulte sur tout ce qui regarde la conservation des livres et collections.

ART. 41. — En cas d'absence ou d'empêchement le bibliothécaire est remplacé par le bibliothécaire-adjoint, qui l'assiste dans ses fonctions.

DES SÉANCES.

ART. 42. — Les *séances ordinaires* de la Compagnie sont au nombre de six par an; elles sont fixés invariablement au premier Dimanche des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre. Toutefois lorsque quelque motif impérieux obligera à modifier la date de la réunion, il en sera donné avis dans le bulletin de convocation de la séance précédente.

Le Président peut, d'accord avec le bureau, convoquer l'Académie à un plus grand nombre de séances s'il le juge utile.

Les bulletins de convocations, contenant l'ordre du jour, sont envoyés aux membres au moins huit jours avant chaque séance.

ART. 43. — Toutes les élections dont il est fait mention aux art. 9, 10, 11, 13, 16, 17, et 18 se font en *séance extraordinaire* qui auront lieu, autant que possible, les mêmes jours que les séances ordinaires.

Une séance extraordinaire sera tenue invariablement dans la dernière quinzaine du mois de Décembre pour le renouvellement partiel du bureau.

ART. 44. — L'Académie tient des séances publiques chaque fois qu'elle le juge opportun.

ART. 45. — Le président seul a le droit d'admettre aux séances non publiques des personnes étrangères à la compagnie.

ART. 46. — Tout membre qui désire prendre la parole, la demande au président. Celui-ci a seul le droit de mettre en discussion une proposition faite en séance; il ne peut s'en dispenser lorsqu'elle est appuyée par deux membres, mais s'il le juge utile, il renvoie la délibération à la séance suivante ou propose une autre époque.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix, sauf dans le cas prévue à l'art. 74.

ART. 47. — Il suffit, dans une délibération quelconque, que le scrutin secret soit demandé par un seul membre pour que le président fasse voter suivant ce mode.

Pour toutes les élections le scrutin secret est obligatoire.

ART. 48. — Tous les membres sont invités à faire à l'Académie les propositions ou les communications qui leur paraissent intéresser la compagnie. Les propositions sont faites par écrit au Bureau qui est chargé de les examiner et de les soumettre, avec son avis, aux délibérations de l'assem-

blée, au plus tard dans la deuxième séance qui suit celle dans laquelle ces propositions ou ces communications ont été présentées.

DES PUBLICATIONS.

ART. 49. — L'Académie publie des Annales et un Bulletin des séances.

ART. 50. — Elle n'assume pas la responsabilité des opinions émises par les auteurs des travaux insérés dans ses publications.

Aucun mémoire ne peut être imprimé sans le nom de l'auteur, ni inséré dans les publications, sans un vote spécial de l'Académie, émis sur le rapport de deux commissaires au moins, désignés par le président. Les noms des commissaires sont mentionnés au bas de la première page du mémoire.

ART. 51. — La commission des publications détermine l'ordre d'insertion des travaux dans les publications de l'Académie.

ART. 52. — Les mémoires publiés par la Compagnie ne peuvent être scindés, à moins de circonstances particulières jugées par la commission des publications.

ART. 53. — Les épreuves, datées, sont adressées par l'imprimeur directement aux auteurs, qui les renvoient au secrétaire, avec date de retour.

Les frais de remaniements ou de changements extraordinaires opérés après la composition première des mémoires sont à la charge de celui qui les a ordonnés. Les contestations qui pourraient s'élever à cet égard sont jugées par la commission des publications.

ART. 54. — Les auteurs des travaux insérés dans les publications de l'Académie ont droit d'obtenir gratuitement vingt-cinq exemplaires tirés à part. Ce chiffre peut être augmenté dans des cas particuliers, par un vote spécial de la compagnie. Toutefois des tirés à part ne peuvent être délivrés aux frais de l'association, pour les travaux qui ne comportent pas une demi-feuille au moins d'impression.

Les tirés à part fournis par l'Académie sont revêtus d'une couverture non imprimée et ne comprennent pas de feuille de titre.

Les auteurs ont la faculté de faire imprimer ces couvertures à leurs frais, ainsi que les feuilles de titre, au prix du tarif de l'éditeur. Ils doivent s'adresser à cet effet directement à l'imprimeur.

ART. 55. — Outre ce nombre de tirés à part, les auteurs ont la faculté de faire tirer des exemplaires extraordinaires en payant à l'imprimeur l'indemnité proportionnelle fixée par le tarif.

ART. 56. — Les auteurs des mémoires insérés ne peuvent livrer au commerce les exemplaires tirés à part de leurs travaux, l'Académie se réservant seule cette faculté. Le Bureau pourra toutefois s'entendre avec les auteurs pour les intéresser dans le produit de la vente de leurs travaux.

ART. 57. — Tous les ans l'Académie publie un volume d'Annales. Cependant, suivant les circonstances, cette publication peut être retardée ou avancée.

Les Annales sont fournies aux souscripteurs par livraisons, au nombre de deux, trois ou quatre par volume.

Chaque série des Annales se compose de dix volumes.

ART. 58. — Le coût des Annales est fixé par la Compagnie, avant la publication du premier volume de chaque série.

ART. 59. — Le prix de chaque volume des Annales est payable lors de l'envoi de la première livraison.

ART. 60. — Les souscripteurs à une série entière des Annales peuvent se libérer en payant par anticipation une somme égale aux quatre cinquièmes de l'abonnement total à la série.

ART. 61. — L'abonnement aux Annales est obligatoire pour les membres titulaires et les membres honoraires régnicoles. Il est facultatif pour les membres honoraires étrangers et les membres correspondants.

Le refus de s'abonner aux Annales par les membres honoraires régnicoles, est considéré comme fait de démission.

A la deuxième séance de l'année, la commission des finances fait connaître à l'assemblée les noms des membres titulaires qui, sans avoir droit à l'exemption, n'auraient pas payé leur abonnement de l'année antérieure.

ART. 62. — Le Bureau pourra dispenser du paiement de l'abonnement aux Annales les membres de l'Académie qui en auraient fait la demande et qui auraient rendu des services importants et signalés.

Cette exemption ne pourra jamais être considérée que comme temporaire et le Bureau devra, s'il y a lieu, la renouveler d'année en année. Il sera fait mention de cette immunité aux comptes du Trésorier.

ART. 63. — Les membres titulaires, résidant hors de la ville où siège l'Académie, peuvent faire compter leur présence aux séances, à raison d'un volume pour deux jetons de présence.

ART. 64. — Chaque présence aux séances donne droit :

1^o Pour les membres qui résident à moins de huit lieues de la ville où siège l'Académie à 1 jeton ,

2^o Pour ceux qui résident à huit lieues et plus à 2 jetons.

ART. 65. — L'exemption mentionnée ci-dessus ne peut valoir que pour l'année ou les années qui suivent celle pendant laquelle les droits ont été acquis.

En aucun cas, les droits à l'exemption ne peuvent porter que sur les volumes de la série en cours de publication.

ART. 66. — Les membres qui désirent jouir du bénéfice des exemptions mentionnées ci-dessus, doivent faire valoir leurs droits près du bureau.

ART. 67. — Le Bulletin est distribué gratuitement aux membres abonnés aux Annales.

ART. 68. — Le Protecteur de l'Académie, le président d'honneur, le ministre de l'intérieur, le gouverneur de la province et le bourgmestre de la ville où siège l'Académie, ainsi que les présidents honoraires, reçoivent gratuitement les publications de la Compagnie.

CONCOURS.

ART. 69. — Les mémoires envoyés aux concours doivent être rédigés en français. Cependant, dans des cas exceptionnels, le Bureau peut admettre des travaux écrits en d'autres langues, lorsque cette exception aura été expressément mentionnée dans les programmes.

ART. 70. — Les auteurs ne mettent pas leur nom à leur ouvrage ; ils y inscrivent seulement une devise, qu'ils répètent sur un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse. Faute par eux de satisfaire à ces prescriptions, les prix ne peuvent leur être accordés.

ART. 71. — Les manuscrits des mémoires envoyés aux concours deviennent la propriété de l'Académie. Les auteurs peuvent en faire prendre des copies à leurs frais, sans déplacement des manuscrits.

ART. 72. — Les membres titulaires ne sont pas admis à prendre part aux concours, sauf décision contraire et préalable de la Compagnie. Dans ce cas, les concours sont jugés par le Conseil.

ART. 73. — Les auteurs des mémoires couronnés ont droit, indépendamment des prix établis par les programmes, à une médaille de vermeil et à cinquante exemplaires de leurs mémoires, avec titre et couverture imprimée.

Il ont la faculté d'en faire tirer des exemplaires extraordinaires en payant à l'imprimeur l'indemnité proportionnelle fixée par le tarif.

L'interdiction stipulée, art. 56, est également applicable à ces travaux.

RÉVISION DES STATUTS.

ART. 74. — Lorsqu'il s'agira d'apporter aux Statuts des modifications, celles-ci devront être proposées par écrit, en séance, et ne pourront être arrêtées définitivement que dans la réunion suivante, à laquelle tous les membres titulaires auront été spécialement convoqués, au moins trente jours d'avance, et après que la compagnie aura entendu le rapport d'une commission de cinq membres titulaires, au moins, désignés à cet effet.

Ces modifications ne pourront avoir lieu qu'avec l'assentiment des deux tiers des membres titulaires présents, et sur la proposition du Bureau ou d'un tiers des membres titulaires.

La même marche est applicable en ce qui concerne l'art. 2.

ART. 75. — Les présents Statuts annulent toutes les dispositions réglementaires antérieures.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES.

ART. 76. — Les mandats du trésorier, du bibliothécaire et du secrétaire actuellement en fonction seront renouvelés respectivement en 1880, 1881 et 1882 afin d'établir, à partir de 1882, le roulement régulier prescrit par l'art. 17.

ART. 77. — Lors de l'expiration du mandat des conseillers actuellement en fonction, les nouvelles nominations auront lieu par *mesure transitoire*, pour une durée moindre de neuf ans afin de constituer successivement les trois séries de conseillers entrant en fonction les 1^{ers} janvier 1879, 1882 et 1885.

Délibéré et adopté en séance, à Anvers, le 16 Février 1879.

LE SECRÉTAIRE,

D^r Louis DELGEUR.

LE PRÉSIDENT ANNUEL,

R. CHALON.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

POUR L'ANNÉE 1879.

(Art. 15, 16, 17, 19 et 75 des Statuts.)

<i>Président.</i>	M. CHALON, R. — 1879. —
<i>Vice-Président.</i>	M. le Lt Col. WAUWERMANS. — 1879. —
<i>Secrétaire.</i>	M. le Dr L. DELGEUR, — 1879-80-81. —
<i>Trésorier.</i>	M. le major HENRARD, — 1879. —
<i>Bibliothécaire.</i>	M. P. GENARD, — 1879-80. —
<i>Secrétaire-adjoint.</i>	M. MAX ROOSES.
<i>Trésorier-adjoint.</i>	M. A. VAN BELLINGHEN.
<i>Bibliothécaire-adjoint.</i>	M. FÉLIX VAN DER TAELEN.

COMMISSION DES PUBLICATIONS.

(Art. 24 des Statuts).

MM. Ch ^r DE BURBURE.	MM. HAGEMANS.
P. GENARD.	PINCHARD.
THYS.	GALESLOOT.

COMMISSION DES FINANCES.

(Art. 30 des Statuts).

MM. GIFE.	MM. CASTERMAN.
SCHADDE.	SCHUERMANS.
Ch ^r . DE SCHOUTHEETE,	SIRET.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

(Art. 40 des Statuts).

MM. P. GENARD.	MM. A. WAUTERS.
GRANDGAINAGE.	SCHELER.
B ^{on} DE WITTE.	PROOST.

CONSEIL

1^{re} SÉRIE. — SORTANT LE 31 DÉCEMBRE 1887.

(Art. 13 et 76 des Statuts).

M. WAGENER, A. 1^{er} Janvier 1879. — 31 Décembre 1887.

(Art. 76 des Statuts).

MM. WITTE, (le baron DE).	1 ^{er} Janvier 1867	—	31 Décembre 1879.
CHALON, R.	»	1870 —	» 1882.
KERVYN DE LETTENHOVE (baron)	»	1870 —	» 1882.
LE ROY, A.	»	1871 —	» 1883.
BURBURE (Chev. DE).	»	1876 —	» 1884.
CASTERMAN, A.	»	1876 —	» 1884.
DE KEYSER, N.	»	1876 —	» 1884.
GACHARD, L. P.	»	1876 —	» 1884.
HAGEMANS, G.	»	1876 —	» 1884.
HENRARD, P.	»	1876 —	» 1884.
SCHELER, A.	»	1876 —	» 1884.
SCHOUTHEETE DE TERVARENT (Chev. DE).	»	1876 —	» 1884.
SCHUERMANS, H.	»	1876 —	» 1884.
REUSENS (le Chanoine E).	»	1878 —	» 1886.
DELGEUR, L.	»	1878 —	» 1886.
SCHADDE, J.	»	1878 —	» 1886.
WAUWERMANS, H.	»	1878 —	» 1886.



TABLEAU DES MEMBRES.

(1^r Août 1879).

MEMBRES TITULAIRES.

- MM. BALAT, A., à Bruxelles. — 28 octobre 1872. —
BORMANS, S., à Namur. — 22 mai 1864. —
BURBURE, Chev. L. DE, à Anvers. — 22 mai 1864. —
CASTERMAN, Colonel A., à Bruxelles. — 1857. —
CEULENEER, A. A. DE, à Liège. — 29 octobre 1876. —
CHALON, R., à Ixelles. — 1876. —
DE KEYSER, N., à Anvers. — Membre fondateur 1842. —
DELGEUR, L., à Anvers. — 5 décembre 1875. —
DEVILLERS, L., à Mons. — 1863. —
DIEGERICK, J. L. A., à Ypres. — 1858. —
DOGNÉE, E. M. O., à Liège. — 1863. —
GACHARD, L. P., à Bruxelles. — Membre fondateur 1842. —
GALESLOOT, L., à Bruxelles. — 1863. —
GÉNARD, P., à Anvers. — 27 octobre 1878. —
GIFE, E. L., à Anvers. — 18 décembre 1870. —
GRANDGAINAGE, E., à Anvers. — 27 novembre 1870. —
HAGEMANS, G., à Bruxelles. — 1863. —
HAVRE, Chev. G. VAN, à Anvers. — 24 septembre 1865. —
HENRARD, Major P., à Anvers. — 15 novembre 1864. —
KEMPENEERS, Abbé A., à Montenaken (Limbourg). — 29 novembre 1870. —
KERVYN DE LETTENHOVE, baron J. M. B. C., à St-Michel-lez-Bruges.
— 1867. —
LE ROY, A., à Liège. — 22 mai 1864. —
PINCHART, A., à Bruxelles. — 22 mai 1864. —
POULLET, E., à Louvain. — 29 octobre 1876. —
PROOST, J. J. E., à Bruxelles. — 11 avril 1869. —

- MM. REUSENS, Chanoine E., à Louvain. — 11 avril 1869. —
SCHADDE, H. M. J., à Anvers. — 28 octobre 1872. —
SCHELER, A., à Bruxelles. — 22 mai 1864. —
SCHOUTHEETE DE TERVARENT, Chev. A. DE, à St-Nicolas. — 1863. —
SCHUERMANS, H., à Liège. — 22 mai 1864. —
SIRET, A., à St-Nicolas. — 11 avril 1869. —
THYS, C. M. T., à Anvers. — 11 avril 1869. —
VAN DER ELST, P. C., à Roux (Hainaut). — 18 décembre 1870. —
VAN DER STRAETEN, à Bruxelles. — 22 mai 1864. —
VARENBERGH, E., à Gand. — 28 octobre 1872. —
WAGENER, A., à Gand. — 22 mai 1864. —
WAUTERS, A., à Bruxelles. — 11 avril 1869. —
WAUWERMANS, Lieut. Colonel H., à Anvers. -- 15 juillet 1877. —
WITTE, baron J. J. A. M. DE, à Anvers. — Membre fondateur 1842. —
.....



MEMBRES CORRESPONDANTS RÉGNICOLES.

- MM. ALVIN, L., à Bruxelles. — 27 juin 1873. —
BARBIER, Jos., à Liernu. — 15 juillet 1877. —
BECQUET, A., à Namur. — 11 avril 1869. —
BLOMME, A., à Termonde. — 29 novembre 1872. —
COCHETEUX, Génér. C.-A.-L., à Embourg, (Liège). — 26 mars 1868. —
DAURY, F., à Meux. — 11 avril 1869. —
DE BUSSCHER, E., à Gand.
DE CLÈVE, J., à Mons. — 23 juillet 1873. —
DEL MARMOL, E., à Namur. — 28 août 1864. —
DELVIGNE, Chanoine A., à St.-Josse-ten-Noode. — 11 avril 1869. —
DE SCHODT, A., à Bruxelles. — 5 décembre 1875. —
DE VLAMINCK, A., à Termonde. — 29 mars 1868. —
DU BOIS, A., à Gand. — 11 avril 1869. —
DUPONT, E., à Bruxelles. — 28 octobre 1872. —
ERTBORN, Baron O. VAN, à Anvers. — 29 novembre 1874. —
FELSENHART, G., à Bruxelles. — 18 décembre 1870. —
FRESON, G., à Huy. — 27 juillet 1873. —
GEERTS, Jos., à St. Nicolas. — 15 juillet 1877. —
GERARD, P.-A.-F., à Bruxelles. — 11 avril 1869. —
GOOVAERTS, A., à Anvers. — 23 décembre 1877. —
HANSEN, C.-I., à Anvers. — 19 novembre 1871. —
HELBIG, J., à Liège. — 28 octobre 1872. —
HENNE, A., à Bruxelles. — 19 novembre 1864. —
HYMANS, H., à Bruxelles. — 27 octobre 1878. —
JOLY, E., à Renaix. — 1858. —
KURTH, G., à Liège. — 23 décembre 1877. —
LANSENS, P., à Couckelaere. — 1855. —
LIMBURG STIRUM, Comte T. DE, à Gand. — 27 juillet 1873. —
LOOZ-CORSWAREM, Comte G. DE, à Abin, (Liège). — 15 juillet 1877. —
MATTHIEU, A., à Malines. — 27 juillet 1873. —
PIOT, C., à Bruxelles. — 29 novembre 1874. —
POSWICK, E., à Enghoul. — 23 décembre 1877. —
ROMBOUTS, P., à Anvers. — 27 octobre 1878. —
ROOSES, M., à Anvers. — 23 décembre 1877. —
ROUSSEAU, J.-B., à Bruxelles. — 27 juillet 1873. —

- MM. RUELENS, C., à Bruxelles. — 19 novembre 1871. —
SCHOY, A., à Bruxelles. — 29 octobre 1876. —
STAPPAERTS, F., à Bruxelles. — 29 octobre 1876. —
TROISFONTAINES, A., à Liège. — 5 décembre 1875. —
VAN BASTELAER, D.-A., à Charleroi. — 27 juillet 1873. —
VAN BELLINGEN, A., à Anvers. — 5 décembre 1875. —
VAN DER HAEGHEN, F., à Gand. — 29 novembre 1870. —
VAN DEN BRANDEN, F.-J., à Anvers. — 5 octobre 1875. —
VAN DER TAELEN, Félix, à Anvers. — 1 juin 1879. —
VAN EVEN, E., à Louvain. — 28 août 1864.
VAN HOLLEBEKE, L., à Bruxelles. — 29 octobre 1876. —
VAN HOOREBEKE, G., à Gand.
VAN RAEMDONCK, J., à St. Nicolas. — 5 décembre 1875. —
.
.
-

MEMBRES HONORAIRES RÉGNICOLES.

- MM. ANDRIES, Chanoine J. O., à Bruges. — 1 juin 1879. —
BELLEMANS, J., à Anvers. — 1859. —
BORMAN, Chev. C. DE, à Schalkhoven (Limbourg). — 19 novembre 1878. —
CANDELE DE HUMBEECK, baron L., DE, à Anvers. — 29 mars 1868. —
COCQUIEL DE TERHEILER, Chev. E., DE, à Bruxelles. — 15 juillet 1877. —
DE CUYPER, P. J., à Duffel. — 27 novembre 1870. —
DEJARDIN, Major A., à Liège. — 19 novembre 1871. —
DONNY, Général, à Bruxelles. — 29 novembre 1874. —
EENENS, Général, à Bruxelles. — 24 juin 1866. —
GALLAIT, L., à Bruxelles. — 29 novembre 1874. —
GEELHAND, E. M., à Anvers. — 27 novembre 1870. —
GENS, E., à Anvers. — 5 décembre 1875. —
GEVAERT, A. F., à Bruxelles. — 29 novembre 1874. —
GRATTAN, E. A., à Anvers. — 29 novembre 1874. —
HANE STEENHUYSE, Ch. D', à Bruxelles. — 29 novembre 1874. —
KERCKHOVE, Vicomte E. DE, à Malines. — 1855. —
KERCKHOVE, H. DE, à Gand. — 28 août 1864. —
KERVYN DE VOLKAERSBEKE, baron P., à Gand. — 28 août 1864. —
LAMBRECHTS, Dr. P. J., à Hoboken. — 22 mai 1864. — Membre fondateur.
LEJEUNE, T., à Estienne-au-Val (Hainaut). — 19 novembre 1871. —
LOOZ-CORSWAREM, Prince C. DE, Ahiu (Liège). — 29 mars 1868. —
MAERE-LIMNANDER, A. DE, à Gand. — 19 novembre 1871. —
PETIT, abbé L. A. G., à Baudour (Hainaut), — 19 novembre 1871. —
PETY DE THOSÉE, T. S. S., Château de Grune (Marche). — 27 nov. 1870. —
PYCKE D'IDEGHEM, Chev. E., à Anvers. — 26 juin 1864. —
RHEINA-WALDECQ, Comte de Lannoy, Prince DE, à Liège. — 1842. —
SMEKENS, T., à Anvers. — 29 novembre 1874. —
STEEN DE JEHAY, Comte X. VAN DEN, à Namur. — 28 août 1864. —
STRAETEN-PHONTOZ, Comte F. VAN DER, à Bruxelles. — 1858.
THONISSEN, J., à Louvain. — 1 juin 1879. —
T'SERCLAES DE WOMMERSOM, le Comte E. DE, à Gand. — 1842. —
T'SERCLAES DE WOMMERSOM, le Baron O. DE, à Brux. — 28 août 1864. —

- MM. ULENS, J. N. P., à St. Trond. — 27 novembre 1870. —
VALLEZ, Dr. P. J., à Bruxelles. — 22 mai 1864. —
VAN CAUWENBERGHE, E. F., à Audenaerde. — 19 novembre 1871. —
VAN DEN PEEREBOOM, Alph., à Ypres. — 26 juin 1864. —
VAN GENECHTEN, à Turnhout. — 28 août 1864. —
WAELE, L. DE, à Anvers. — 5 décembre 1875. —
WALLE, Comte A. P. C. VAN DE, à Bruges. — 19 novembre 1871. —
WELLENS, F., à Bruxelles. — 24 juin 1866. —
WERVE ET DE SCHILDE, Baron H. VAN DE, à Schilde (Anvers). —
15 juillet 1877. —
-



MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

- MM. ANGELUCCI, A., à Turin.
ALSAS, le chev. don M. DE, à Madrid.
AYMARD, A., au Puy.
BAECKER, L. DE, à Noord Peene, près de Cassel (France).
BEUGNY D'HAGERUE, le chev. A. DE, au château de Lozinghem (Pas de Calais).
BOFARULI, don A. DE, à Barcelone.
BOISTEL, A., à Arras.
BOREL D'HAUTERIVE, à Paris.
BOVER, don J.-M., à Madrid.
BRUCKNER, le conseiller G., à Meiningen.
CAIX DE ST. AYMOUR, Vicomte A, à Paris.
CANNEDO, don N.-C. DE, à Madrid.
CANTU, C., à Milan.
CARNEL, l'abbé, à Lille.
CASTELLANOS, don B.-S. DE, à Madrid.
CHABAS, F., à Chalon sur Saone.
CORBLET, l'abbé J., à Amiens.
CORTYL, l'abbé, à Wyldre, département du Nord.
CUYPERS, P., à Amsterdam.
CUYPERS VAN VELTHOVEN, P., temporairement à Bruxelles.
DONALDSON, T.-L., à Londres.
DU OIS, A., à la Combe de Lancey (France).
DURAND, le chanoine A., à Beziers.
EICHHORN, E., à Stockholm.
EICHWALD, le docteur D', à St. Pétersbourg.
ENGLING, le professeur, à Luxembourg.
ESCALADA, le docteur don G. DE, à Madrid.
ESCOLAR, le docteur L., à Madrid.
ETTMULLER, le docteur L., à Zurich.
FIEDELER, G. F., à Hanovre.
FÖRSTER, le docteur E., à Munich.
FRANKS, A. W., à Londres.
FRANQUINET, l'avocat G. D., à Maestricht.
FUENTE, V. DE LA, à Madrid.
GARRIDO, le docteur don F. DE, à la Corogne.

- MM. GILLMAN, A., à Edimbourg.
GROTEFEND, le docteur C. L., à Hanovre.
GROTHER, J., à Utrecht.
HOOFT VAN IDDENGHE, Chev., à La Haye.
HARTZENBUSCH, don J. E., à Madrid.
HOLZER, C., à Trèves.
HORNBER, J., à Zurich.
HUYSMANS, J. B., à Paris.
JANSSEN, H. Q., à Ste-Anne-ter-Muiden (Zélande).
JUILLAC, le vicomte G. DE, à Toulouse.
KOEHNE, le baron F. DE, à St-Pétersbourg.
LE NORMANT, F., à Paris.
LE PETIT, l'abbé, à Tilly-sur-Seulles (France).
LINAS. C. DE, à Arras.
LINDENSCHMIT, L., à Mayence.
LISBOA, le chevalier M., à Lisbonne.
LISCH, le docteur G. C. F., à Schwérin.
LONGPÉRIER, A. DE, à Paris.
LJUNGBERG, C. E., à Stockholm.
MAIRE, le docteur, au Havre.
MANDELGREN, N. M., à Stockholm.
MAURY, A., à Paris.
MARSY, comte A. DE, à Compiègne.
MENANT, le docteur, à Cherbourg.
MÉNARD. A., à Poitiers.
MEYER-OCHSNER, le docteur, à Zurich.
MICHELS, A., à Paris.
NAHUYS, le comte M., à Utrecht.
NEYEN, le docteur A., à Wiltz (Luxembourg).
NOUË, le docteur A. DE, à Malmedy (Prusse).
NOUGUES-SECALL, don M., à Madrid.
ODELBERG, H., à Stockholm.
PAPE, J.-D.-W., à Bois-le-Duc.
PARKER, J.-H., à Oxford.
PINEYRO, don S. DE, à Madrid.
POLLEN, J.-H., à Oxford.
PORTALON, L. DE, à Beziers.
QUAST, le baron F. DE, à Rabensleben (Prusse).
QUATREFAGES, A. DE, à Paris.
QUINTO, le comte don J. DE, à Madrid.
RAPPARD, le chev. A.-G.-A. DE, à Utrecht.
REICHENSPERGER, A., à Cologne.
RIETSTAP, J.-B., à La Haye.
ROBERT, C., à Paris.
ROESE, le docteur, à Weimar.
SABAU Y LARROYA, don P., à Madrid.

- MM. SALAZAR, le docteur don, à Madrid.
SALINAS, A., à Palerme.
SANCHEZ-NUMEZ, le docteur don L., à la Corogne.
SCHAEPKENS, Alex., à Maestricht.
SCHOETTER. J., à Luxembourg.
SCHWEINFURTH, Dr. G., au Caire.
SIMONI, V. DE, à Rio de Janeiro.
SOCORRO, le marquis DELL à Madrid.
SOTOMAYOR, don F.-B. DE, à Madrid.
SOUCAILLE, A., à Beziers.
SRESNEVSKI, J., à St-Pétersbourg.
STARK, le docteur C.-B., à Heidelberg.
STENGEL, le baron G. DE, à Augsburg.
STUERS, le chevalier V. DE, à La Haye.
SYKES, le colonel G.-H., à Londres.
TAILLIAR, E.-F.-J., à Douai.
TIESENHAUSEN, W., à St-Pétersbourg.
TREVISIANI, le marquis C. DE, à Ascoli Piceno (Italie).
VAN DALE, J.-H., à l'Écluse (Zélande).
VANDER CHYS, P.-C., à Leyden.
VELANDIA, don T. DE, à Madrid.
VISCONTI, le baron P.-H., à Rome.
VOGELIN, S., à Zurich.
WAL, J. DE, à Leyden.
WAP, J.-J.-F., à Utrecht.
WARSINCK, J., à Amsterdam.
WILBERT, A.-A.-N.-A., à Cambrai.
WITTMANN, le docteur J., à Mayence.

(INSCRIT EN EXÉCUTION DE L'ART. 4 DES STATUTS).

M. BORCHGRAVE, E. DE, à Belgrade. — 29 novembre 1870. —

MEMBRES HONORAIRES ÉTRANGERS.

- MM. ABAETÉ, le vicomte A. P. L. D', à Rio de Janeiro.
ALLIOLI, le docteur F. J. D', à Augsburg.
ANTAS, le chev. M. D', à Lisbonne, en mission à Bruxelles.
ARRAZOLA, don L. D', à Madrid.
BAUDOT, H., à Dijon.
BIBRA, le baron E. DE, à Nuremberg.
BRIVE, A. DE, au Puy.
BURE, C. P. A., à Moulins.
CORVERA, le marquis DE, à Madrid.
DELEPIERRE, J. O., à Londres.
FERREIRA FRANCA, E., à Rio de Janeiro.
HASE, le docteur E. F., à Altenbourg.
KELLER, F., à Zurich.
LANCIA DI BROLO, le duc F., à Palerme.
LEEMANS, le docteur C., à Leyden.
LLOUBES, A., à Perpignan.
LCEBEN, le comte DE, à Nieder-Rudelsdorf, près de Görlitz.
MERCADER, don J. DE, à Barcelone.
MIRAFLORES, le marquis DE, à Madrid.
PIDAL, le marquis P. J. DE, à Madrid.
RABUT, F., à Dijon.
RANGABÉ, A. RIZA, à Athènes.
RIPALDA, le comte DE, à Valence (Espagne).
SAAVEDRA, E., à Madrid.
SINIMBU, le sénateur J. V. C. DE, à Rio de Janeiro.
SOURDEVAL, C. DE, à Fontordine-St.-Gervais (Vendée).
SOUZA-FRANCO, B. DE, à Rio de Janeiro.
VELIAMINOF-ZERNOF, V. DE, à St.-Pétersbourg.
VERGA, le chev. A., à Milan.
WITTGENSTEIN, S. A. le prince E., à Walluf, près de Wiesbaden.
WORSAAE, J. J. A., à Copenhague.
-

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE DEPUIS SA
FONDATION.

	Président.	Vice-président.	Secrétaire.	Trésorier.	Bibliothéc.	Secr.-adjoint.
1843	Vicomte de Kerkhove dit Kirchhoff van der Varent.	Dn Mont.	Bogaerts.	Van Hasselt.	Mertens.	Matthyssens
1844	»	»	»	»	»	»
1845	»	»	»	»	»	»
1846	»	»	»	De Keyser.	Broeckx.	»
1847	»	»	»	Van den Wyngaert	»	»
1848	»	»	»	»	»	»
1849	»	»	»	»	»	»
1850	»	»	»	»	»	»
1851	»	De Keyser.	»	»	»	»
			Gens.			
1852	»	»	»	»	»	Colins.
1853	»	»	»	»	»	»
1854	»	»	Colins.	»	»	»
1855	»	»	»	»	»	van der Heyden
1856	»	»	van der Heyden.	»	»	»
1857	»	»	»	»	»	»
1858	»	»	»	De Cuyper.	»	Van den Berghe
1859	»	De Keyser Diegerick	»	»	»	»
1860	»	»	»	»	»	»
1861	»	»	»	»	»	»
1862	»	»	»	»	»	»
1863	»	Van de Velde.	Le Grand de Reulandt.	»	»	»
1864	Van de Velde	Hagemans.	»	»	»	»
1865	»	»	»	Casterman.	»	Heurard.
1866	»	»	»	»	»	»
1867	Hagemans.	de Burbure.	»	»	»	»
1868	de Burbure.	Wagener.	»	»	»	»
1869	Wagener.	Bon de Witte.	»	»	»	»
1870	Bon de Witte.	Hagemans.	»	»	»	Thys.
1871	Hagemans.	De Keyser.	»	»	Delgeur.	»
1872	De Keyser.	Bon de Witte.	»	»	»	»
1873	Bon de Witte	Chalon.	»	»	»	»
1874	Chalon.	Gal Meyers.	»	»	»	»
1875	Gal Meyers.	Hagemans.	»	»	»	»
1876	Hagemans.	Bon de Witte.	»	»	»	»
1877	Bon de Witte	de Schoutheete de Tervarent.	»	Heurard.	»	Delgeur.
1878	de Schoutheete de Tervarent.	Chalon.	»	»	»	»



LA TOUR BLEUE D'ANVERS

PAR LE

Lⁱ Colonel WAUWERMANS.

Messieurs,

Dans notre dernière séance vous avez chargé votre bureau d'adresser une nouvelle pétition aux magistrats d'Anvers, afin de prévenir une décision regrettable au sujet de la démolition de la *Tour Bleue*, portée à l'ordre du jour du Conseil communal. Nonobstant notre réclamation, appuyée d'ailleurs par le Cercle artistique et littéraire et la Société des Architectes d'Anvers, vous savez que dans la séance du 26 avril dernier, sur le rapport rédigé par M. le conseiller Nauts, le conseil a ordonné la démolition de cet édifice si intéressant au point de vue de l'histoire de l'art national. Je ne rappellerai pas les discussions qui ont amené cette résolution. Je constaterai seulement, avec une véritable reconnaissance, le talent déployé par M. l'échevin Van den Nest et M. le conseiller Lagye pour combattre une démolition qu'il me serait impossible de ne pas considérer comme un véritable acte de vandalisme, qu'aucune raison sérieuse ne peut justifier.

Il résulte à l'évidence de ces débats, dans lesquels une passion au moins inutile a été déployée, que pour la majorité du conseil, l'importance que nous attachons à ce monument n'a guère été comprise. J'ai assez de foi dans l'esprit éclairé du conseil pour croire que mieux informé, sa résolution ne sera pas irrévocable. Il m'a donc paru utile, pour répondre à votre désir et remplir la mission que vous aviez confiée à votre bureau, de faire connaître dans une lettre destinée à la publicité, la haute importance de l'édifice dont nous sollicitons la conservation. Je n'ai pu mieux faire que de l'adresser à M. Lagye, avec nos remerciements pour l'énergie qu'il a déployée à la défense d'une cause chère à tous les amis de l'art. Permettez-moi d'abord de reproduire cette lettre, que j'ai cru pouvoir écrire en votre nom et que je veux tout d'abord soumettre à votre approbation.

Anvers, le 30 Avril 1879.

MONSIEUR LE CONSEILLER.

Lorsque dans sa séance du 6 avril dernier l'Académie d'Archéologie chargeait son bureau d'adresser une nouvelle pétition au Conseil communal, en faveur de la conservation de la *Tour Bleue*, elle se doutait peu que cette question si simple pût soulever le débat passionné du 26 courant.

Aucun intérêt sérieux n'imposant la démolition de ce vieux bâtiment, il nous semblait tout naturel de demander sa conservation et nous aurions cru superflu de faire valoir aucun autre argument.

Vous avez protesté avec énergie et un grand talent, Monsieur, contre cette démolition injustifiable et dont le but est malaisé à découvrir ; tous les amis de l'art, de nos gloires nationales, de notre histoire, vous en sauront gré et je suis certain de répondre au vœu de l'Académie d'Archéologie en vous adressant ses remerciements.

Je ne supposais pas possible que dans une ville qui aime à s'intituler la *Métropole des Arts*, lorsque toutes les sociétés artistiques et archéologiques sont unanimes pour protester contre la destruction d'un édifice, on puisse passer aussi légèrement sur leurs vœux désintéressés, inspirés uniquement par leur dévouement à l'art et à la gloire de cette belle cité. Ce vœu, dit-on, n'est pas *l'expression compacte* de ces sociétés ! Une telle affirmation demanderait au moins une preuve, et cette preuve n'existe pas !

Je m'attendais encore moins, je vous l'avoue, à voir proposer de détruire IMMÉDIATEMENT *cet édifice, parce qu'il est sur la voie D'UNE FUTURE GRANDE ARTÈRE PRINCIPALE*, dont l'ouverture est au moins douteuse ; puis, avec une logique fort contestable, à voir rechercher aussitôt, sans se préoccuper davantage de cette voie jugée si importante, comment on pourrait remplacer l'édifice condamné ! : Soit par la statue de Quentin Massys, soit par la statue de l'Affranchissement de l'Escaut, soit enfin par l'Arc d'Alençon. Je passe sur cette allégation que *pour l'archéologue l'hygiène est un détail* ; elle a trouvé

sa réponse immédiate lorsqu'on a constaté qu'aucun de ceux qui ont protesté contre la démolition de la *Tour Bleue*, n'a élevé la voix au sujet de la démolition de la citadelle du Sud, monument sans doute bien plus important. C'est qu'en effet la destruction de la citadelle ouvre une large voie à des transformations telles que l'élargissement de la ruelle du Livre, auxquelles tous ceux qui s'occupent d'hygiène applaudissent, tandis que la conservation de la *Tour Bleue* n'a rien de commun avec l'amélioration hygiénique d'Anvers.

La *Tour Bleue* cessera de nuire à l'hygiène, le jour où l'on empêchera d'y faire des dépôts d'immondices, et ce jour là aussi beaucoup des partisans de la démolition cesseront de la demander.

M. le rapporteur du Conseil communal a vainement cherché une importance historique à la *Tour Bleue*, et il n'a pu y rattacher que ce seul fait, découvert par mon ami M. le chevalier Léon de Burbure : elle a servi de salle de dissection en 1550. C'est déjà quelque chose, dans un pays qui se glorifie d'avoir donné le jour à André Vésale, si l'on rapproche cette date de celle de 1562, où notre grand anatomiste fut condamné par l'Inquisition d'Espagne pour avoir osé rechercher la vérité en appliquant la méthode expérimentale de l'étude du cadavre ; mais je conviens que ce fait n'est pas suffisant pour garder le monument, *s'il gêne la circulation ?*

Le rapporteur ajoute, pour justifier la condamnation de l'édifice, qu'il considère comme *un tas de pierres, surmonté d'un toit aussi gigantesque que disgracieux et disparate*, cette affirmation véritable hérésie de l'art : « On dit que la *Tour Bleue* est un monument » d'architecture militaire, je déclare ne pas savoir ce que c'est que » l'architecture militaire ; ne pas admettre qu'il y ait un *style militaire*. » — Qui a donc pu lui dire qu'il y a un *style militaire* ou même un *style religieux* ?

Le style d'une époque est la manière caractéristique que l'on retrouve dans tous les édifices de cette époque et qui se manifeste principalement dans les édifices répondant aux mœurs et aux idées de la société aux diverses époques ; au moyen-âge dans les églises et les constructions militaires, de nos jours dans les gares de chemin de fer et édifices analogues. La *Tour Bleue*, appartient au *style fla-*

mand dont l'existence a été mise en doute , parce qu'on l'a improprement nommé *style espagnol* , quoiqu'il n'ait jamais été appliqué à aucun édifice en Espagne. N'est-ce pas déjà un titre pour respecter ce monument muet de notre histoire artistique ? Les monuments publics de ce genre sont-ils si nombreux , qu'on puisse les détruire de gaieté de cœur , sans de très-bonnes raisons pour le faire ?

L'architecture religieuse admise par tous les écrivains se caractérise non pas par l'ornementation des églises et des basiliques , mais par leur *plan* , leur *distribution* ; de même que l'*architecture militaire* , qui fit la gloire de grands artistes comme San-Micheli , et San-Galo , varie avec le *tracé des remparts* , approprié aux armes défensives en usage.

Sous ce rapport la *Tour Bleue* offre une remarquable analogie avec les tours de Nuremberg , dont on attribue la construction à Albert Dürer , qui fut un grand peintre et aussi un célèbre *architecte militaire* , dont les Allemands se font gloire avec raison.

Je me suis permis un jour de chercher à démontrer que la construction des remparts d'Anvers , dits de Charles-Quint , assigne à notre pays une place importante dans l'histoire de l'art militaire moderne. Je crois avoir établi que nos architectes flamands prirent une large part aux travaux , et que les idées qu'ils essayèrent de faire prévaloir , exercèrent une influence évidente sur les progrès de la *fortification italienne* , dont la réputation est universelle.

Permettez-moi d'ajouter, que cette démonstration fut très-remarquée en Allemagne et que l'on fut heureux d'y voir une preuve de la puissance du *Génie germanique*.

Je suis trop ami de la vérité historique pour tenter de faire, sans preuves suffisantes, l'histoire de la *Tour Bleue*. Je n'oserais affirmer comme le fait M. Torfs, qu'elle est antérieure à 1313. Mais ce que je puis affirmer c'est qu'elle appartient à la catégorie des édifices de l'époque intermédiaire entre l'art du moyen-âge et l'art moderne , décrite par Albert Dürer dans son célèbre traité de fortification publié en 1525. L'existence d'un tel édifice à Anvers est fort remarquable.

Dès le commencement du XVI^{me} siècle , nos architectes se précoc-

cupèrent de reconstruire les remparts de la ville devenus insuffisants devant l'artillerie nouvelle.

Nos archives communales renferment divers plans, dont l'un entr'autres a été publié par MM. Mertens et Torfs, tome II, page 373 de leur *Histoire d'Anvers*, et où l'influence des idées d'Albert Dürer est manifeste. On est donc fondé à croire que ces plans, non datés, sont postérieurs à 1510, époque à laquelle le grand artiste vint à diverses reprises à Anvers, où il comptait de nombreux amis, des admirateurs et peut-être des disciples. La *Tour Bleue* se retrouve dans ces plans avec ses formes actuelles ; son analogie avec les tours de Nuremberg lui donne une véritable importance et indique en quelque sorte l'époque de sa construction ou de sa reconstruction. N'est-ce pas le premier effort de nos artistes dans la voie nouvelle ouverte par un maître respecté ? La preuve évidente de l'influence qu'il exerça sur notre école nationale d'architecture et de peinture ? Si l'on dédaigne *l'architecture militaire*, qui a été cependant une grandeur de notre pays, peut-on nier que cet *amas informe de pierres*, ainsi que le qualifiait un échevin, représente une idée qui n'est pas à dédaigner ! Un fait historique, tel que la *Camisade du Duc d'Anjou*, constitue un souvenir qu'il peut être intéressant de conserver à l'aide d'un monument, mais les monuments représentant les idées, les tendances, qui ont fait la gloire d'un peuple me paraissent mériter une place plus importante, fussent-ils laids et frustes comme un *dolmen* druidique ou une pyramide d'Égypte !

Des souvenirs, comme ceux rappelés par la *Tour Bleue*, ne sont donc pas à dédaigner, car peu de peuples en possèdent de semblables. L'Allemagne s'est faite grande par les soins qu'elle a pris de faire revivre tous les témoignages de son histoire, gardons-nous de détruire imprudemment les nôtres.

Le rapporteur trouve des expressions sévères et justes, pour qualifier l'acte regrettable de nos édiles, ordonnant en 1866 la démolition de deux monuments curieux, qui en réalité, ne pouvaient être conservés qu'à la condition de faire une assez forte dépense pour assurer les communications latérales sur la voie publique. L'avenir traitera

plus sévèrement encore ceux qui auront détruit *sans aucune utilité*, un monument unique et sans analogue dans le pays.

La restauration de l'Arc d'Alençon qu'on nous offre comme compensation, n'est qu'un cadeau perfide, car, si uni à la porte, fragment des vieux remparts, il rappelait l'accroissement de prospérité successif de la ville qui obligea à étendre ses remparts, en même temps que l'acte honorable de nos bourgeois défendant en 1583 leurs propriétés contre les attaques de brigands étrangers, et non pas comme on l'a pompeusement affirmé, leurs libertés communales ; s'il symbolisait le courage et l'industrielle activité de nos pères, n'est-il pas à caindre que cette partie qu'on déclare *la plus historique de l'ancienne porte*, prise isolément et accrue en importance, n'amène les étrangers à rechercher la cause qui rendit nécessaire l'acte d'énergie des bourgeois d'Anvers, et ne rappelle la défaillance, la *tâche noire* de l'histoire de nos héros favoris, désespérant, un jour de malheur, de triompher sans le secours de l'étranger !

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

L^t-colonel WAUWERMANS,

Vice-Président de l'Académie Archéologique.

Dans une lettre de la nature de celle qui précède, je n'avais pas à fournir la preuve des faits scientifiques que j'énonçais ; mais devant vous, Messieurs, je crois nécessaire d'indiquer et de soumettre à votre jugement, l'ensemble des faits sur lesquels je base cette affirmation importante, émise je crois pour la première fois : la parenté de la *Tour Bleue* avec l'œuvre d'Albert Dürer.

Quelques détails préliminaires seront utiles pour faire comprendre mon exposition à ceux d'entre vous pour lesquels l'histoire de l'architecture militaire n'est pas familière.

Au commencement du XVI^e siècle une révolution profonde se produit dans l'art de la fortification. Aux anciennes méthodes défensives pratiquées pendant le moyen-âge, se substituent des formes nouvelles, imposées par l'emploi de l'artillerie à feu.

L'invasion de l'Italie par Charles VIII, en 1494 et 1495, marque

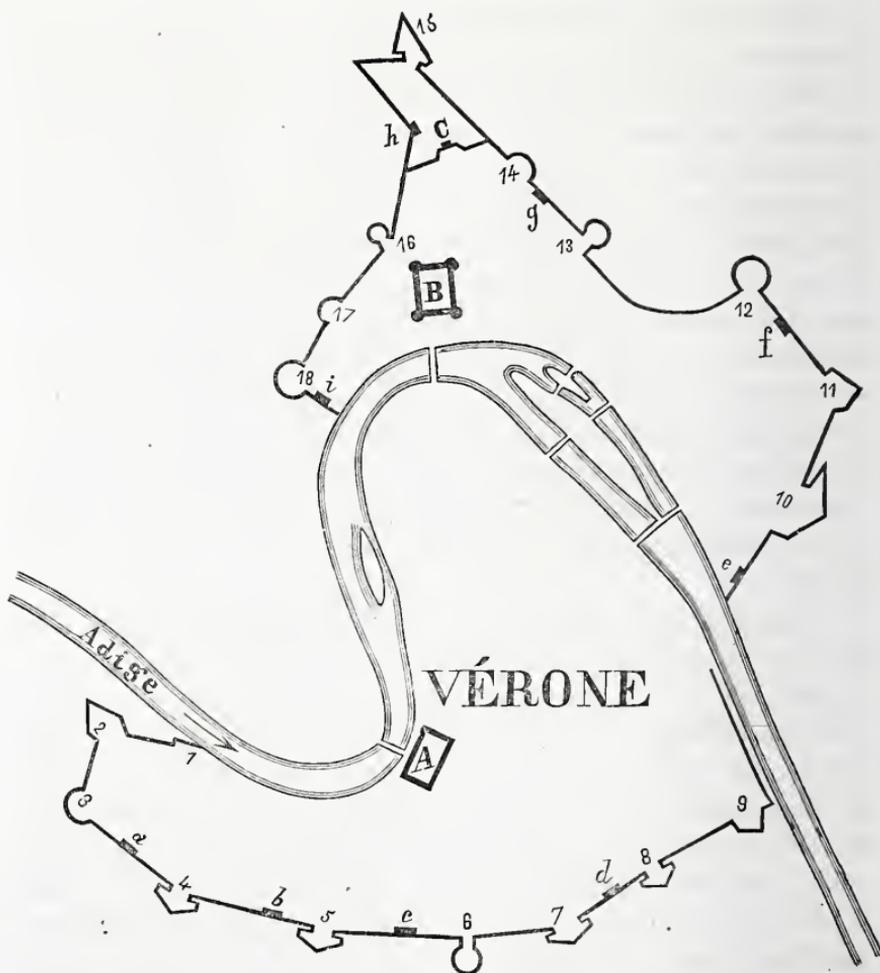
avec précision la dernière heure de la *fortification du moyen-âge*. Les hautes murailles à créneaux et à machicoulis, orgueil des cités ; tombent comme des châteaux de cartes sous les coups de la puissante artillerie que l'armée française traîne à sa suite. L'importante forteresse de Monte-San-Giovanni, dans le royaume de Naples, qui avait résisté *sept ans* aux armes d'Alphonse II, doit céder au bout de *huit jours* à l'artillerie à poudre. Une forme nouvelle de l'art s'impose pour résister à des moyens d'attaque nouveaux. Tous les ingénieurs et les architectes s'ingénient à en découvrir la formule, en Italie surtout, où la guerre civile règne comme un fléau endémique et où la crainte constante d'une invasion turque glace d'effroi toutes les âmes.

La reconstruction des remparts de Vérone, commencée en 1527 par Michel San-Micheli, suivant la *méthode italienne*, indique avec une égale précision l'origine de la *fortification moderne*.

La période de transition fut donc fort courte, et ne dépassa pas 30 ans.

La fortification du moyen-âge tirait sa principale défense des machicoulis, dont les coups plongeants protégeaient le pied des murailles. Plus celles-ci étaient hautes, plus aussi la puissance de chute était considérable et les coups dangereux. Mais bientôt ces hauts reliefs, éléments de puissance avec les armes de jet névroballistiques, mis en présence du canon qui peut les détruire à distance, deviennent un élément de faiblesse. Il faut imaginer des dispositifs nouveaux pour protéger de flanc les murailles désormais impuissantes à se défendre par les coups directs, et même interdire l'accès des brèches ouvertes. Chaque ingénieur recherche un type particulier qui satisfasse à cette condition et nous voyons apparaître dans la fortification une série d'éléments nouveaux que l'on nomme *capannati*, *casemates*, *puntoni*, *moineaux*, etc. Peu à peu l'art se fixe, et par la logique des faits, le *bastion* naît à peu près tel qu'il existe encore de nos jours, comme la pièce principale de la fortification.

Dès son origine en effet le bastion présente les deux éléments essentiels, qui après trois siècles caractérisent encore le bastion moderne : des *flancs* (ou *casemates*, comme on appelait alors les batteries basses) destinés à défendre les murs par des coups rasants ; des *faces* ou *bou-*



LEGENDE : 1. Bastion della Catena. — 2. B^{on} di Spagna (1518) (ou San Marco). — 3. Tour San Procolo (1525). — 4. B^{on} di San Zenon (1530 (ou Corer). — 5. B^{on} di San Bernardino (1530). — 6. B^{on} di San Spirito (1525) (ou Calzari). — 7. B^{on} dei Reformati (1530) (ou Faler). — 8. B^{on} di Santa Trinita (1530) (ou del Corno, ou Barberigo). — 9. B^{on} di San Francesco (1548) (ou del Acquero). — 10. B^{on} di Campo Marzo. — 11. B^{on} delle Maddelene (1527). — 12. Tr Santa Ioscana (1520). — 13. Tr San Zenon in Monte (1520). — 14. Tr Ancellia (1520) (alle Grotta). — 15. B^{on} San Felice (1546). — 16. Tr Baccola (1525) (ou di Socorzo). — 17. Tr delle Boccare (1525) (ou Valdonega). — 18. Tr di San Giorgio (1525).

a. Porta San Zenon (1531). — b. P. Stropada di San Massimo (1527). — c. P. Stupa (1558) (ou del Padio). — d. P. Nuova (1533). — e. P. Vittoria. — f. P. Vescovo (1520). — g. P. Ancellia (1525). — h. P. Anzolo. — i. P. San Giorgio (1525).

A. Castel Vecchio. — B. Castel San Pietro. — C. Castel San Felice.

levards pour couvrir l'artillerie des flancs contre les coups du dehors. Il s'en faut cependant que dès l'origine il ait toujours eu la forme angulaire que nous sommes habitués à lui voir aujourd'hui. A Vérone, par exemple, nous constatons dans le plan publié par Maffei dans la *Verona illustrata*, plusieurs bastions, tels que le *San Spirito*, dont la construction paraît remonter à 1525, qui affectent encore la forme circulaire des anciennes tours du moyen-âge, qu'on ne se résignait semble-t-il, à abandonner qu'avec peine.

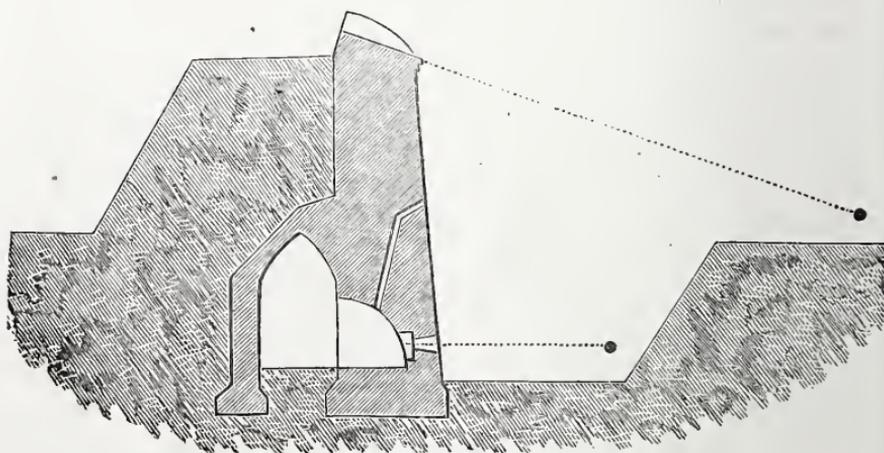
Le *bastion* s'applique d'abord comme une pièce isolée, destinée comme l'ancienne tour à renforcer un point faible de l'enceinte d'une place, puis, à partir de la construction de Vérone, son emploi tend à prendre un caractère systématique. La distance entre les bastions est réglée par la portée des armes, et il se constitue des *ordres d'architecture militaire*, analogues aux *ordres d'architecture civile*, dont les proportions avaient été empruntées aux beaux modèles de l'antiquité. Les remparts en courbe capricieuse du moyen-âge, font place à des remparts nouveaux, tracés sur des polygones géométriques, dont les côtés ont une grandeur déterminée.

Cette réforme importante, adoptée par toutes les nations, constitue sans doute un fait considérable dans l'histoire de l'art. Aussi ne faut-il pas s'étonner que toutes aient prétendu à l'honneur d'en avoir posé les premiers principes. Les Bohèmes réclament en faveur de Jean Ziska, l'honneur d'avoir construit le *premier bastion* au mont Tabor (1420); les Turcs revendiquent cette gloire, ou tout au moins les Italiens l'ont revendiquée pour eux, en faveur d'Achmet pacha à Otrante (1480); les Espagnols citent avec orgueil les bastions de la Corogne (1496); les Français peuvent faire valoir le croquis du bastion de Troyes (1524) et avec beaucoup plus de raison encore, les *moineaux* en fer du château de Plessis-les-Tours décrits par Philippe de Commines, qui déjà affectaient dans une certaine mesure le caractère de nos bastions cuirassés modernes.

« Le roy Louis XI, estant malade, au Plessis du Parc, fait faire
» quatre moyneaux, tous de fer, bien espois, en lieu par où l'on pouoyt
» bien tyrer à son aise, et estoys chouse bien tryumphante; et cousta
» plus de vingt mille francs; et à la fin y meit quarante arbalestriers,

» iour et nuyct estoient en ces fossés , et auoyent commission de » tirer tout homme que approcheroyt de nuyct. » — Si l'invention des détails qui constituent le bastion reste douteuse , nul ne conteste cependant aux Italiens l'honneur d'avoir fait la première application judicieuse de cette pièce de fortification. Aussi conservent-ils précieusement dans le *Jardin Royal* de Turin les restes du *bastion vert*, qu'à tort ou à raison , on affirme être le père des bastions modernes. *Ces restes informes et sans mérite artistique*, il importe de le remarquer, n'ont d'autre valeur que de constituer un *document historique*, que le patriotisme italien s'est fait un devoir de respecter avec un soin pieux. Plus heureux que Turin , Anvers possède encore un monument semblable , qui sans avoir une valeur artistique transcendante, offre cependant un beau spécimen de l'architecture nationale du XVI^e siècle. Comment dès lors ne pas protester contre sa destruction ?

Albert Dürer occupe une place importante parmi les artistes qui contribuèrent à la renaissance de la fortification. Pendant son séjour à Venise et à Vérone en 1506 et 1507, il avait pu s'initier aux premiers progrès de l'art italien. Rentré à Nuremberg sa patrie , dont il devint et principale magistrat, il s'appliqua à trouver un type perfectionné



pour améliorer sa défense. Les idées de Dürer sont consignées dans un ouvrage remarquable qui parut à Nuremberg en 1527 , sous le

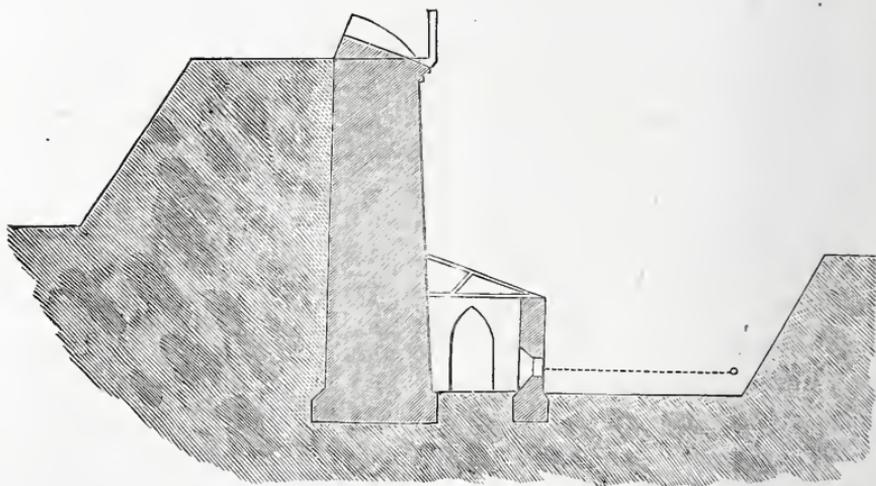
titre de : *Instruction sur la fortification des villes, bourgs et châteaux*. Son système appartient essentiellement à la *période de transition*, et c'est avec raison que le Colonel Augoyat a pu dire qu'il est plutôt le dernier ouvrage de la fortification du moyen-âge que le premier de la fortification moderne. L'idée qui domine dans ses types consiste en effet à remplacer la défense haute des créneaux et des machicoulis, par une défense basse directe, au moyen de batteries casematées à tir rasant, soustraites aux coups du dehors par le couvert de la contrescarpe, et capable encore de défendre l'accès des murs lorsque l'artillerie a ébréché le couronnement des remparts. Il a imaginé en outre une disposition ingénieuse de *mantelets* destinés à protéger les pièces d'artillerie placées dans la batterie haute. Dans ce type c'est toujours l'idée de la défense directe qui domine comme dans les tracés du moyen-âge, et ce n'est en quelque sorte que comme un accessoire qu'il le complète de *caponnières* ayant la forme de *moineaux* plus ou moins perfectionnés.

Ces idées d'Albert Dürer n'ont reçu que fort peu d'application. On conçoit en effet que la plupart des villes aient hésité à reconstruire complètement leurs murs pour y établir ces casemates basses, et qu'elles n'aient pu se résigner facilement au pénible aveu de l'impuissance des défenses qui avaient fait leur orgueil dans le passé. La reconstruction n'eut même souvent pas été sans danger, car elle eut exigé une ouverture momentanée des murailles, ouverture qu'en ces temps troublés on avait de fortes raisons de redouter. Nous croyons que ce type de Dürer n'a guère été appliqué qu'à quelques parties de l'enceinte nord de Nuremberg, où nous avons pu constater encore des traces d'embrasures basses dans l'escarpe, quoique très probablement les casemates aient été comblées de terre et supprimées dans la suite.

Si le système de Dürer ne fut jamais appliqué en entier, il reçut du moins de nombreuses applications de détails. « Busca, dans son *architecture militaire* (1619), dit le général de Zastrow, rap-
» porte que plusieurs points de l'Allemagne et de l'Italie furent
» fortifiés d'après ces idées de Dürer, mais dans leur plus faible
» extension. On a aussi trouvé des restes de cette fortification à

» Vienne et à Padoue, mais exécutés à si faible échelle, qu'ils n'offraient qu'une mutilation des idées grandioses de Dürer, qui tombèrent malheureusement ensuite dans l'oubli. »

Dürer indique lui-même le moyen de suppléer à ces casemates sans reconstruire les anciens murs. Il conseille de construire en avant, un mur de 4 pieds d'épaisseur et 23 pieds de hauteur, formant une sorte de fausse braie reliée aux anciens murs par des contreforts. L'artillerie peut être alors établie derrière cette fausse braie comme dans une véritable casemate rasante. On montre au château de Nuremberg un

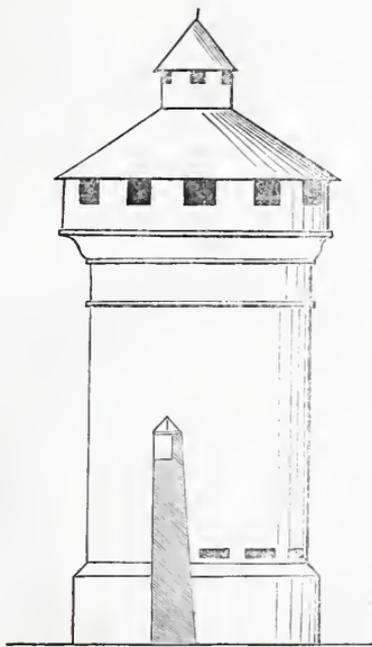


petit modèle en relief, dans lequel nous avons remarqué ce dispositif pour renforcer la défense du donjon. La casemate ainsi improvisée est couverte d'un blindage en charpente.

Les types de fortification de Dürer, comme nous l'avons dit sont renforcés de caponnières basses ou de moineaux flanquants. Ces dispositifs étaient indispensables lorsque l'on ne pouvait pas les renforcer de murs de casemates basses.

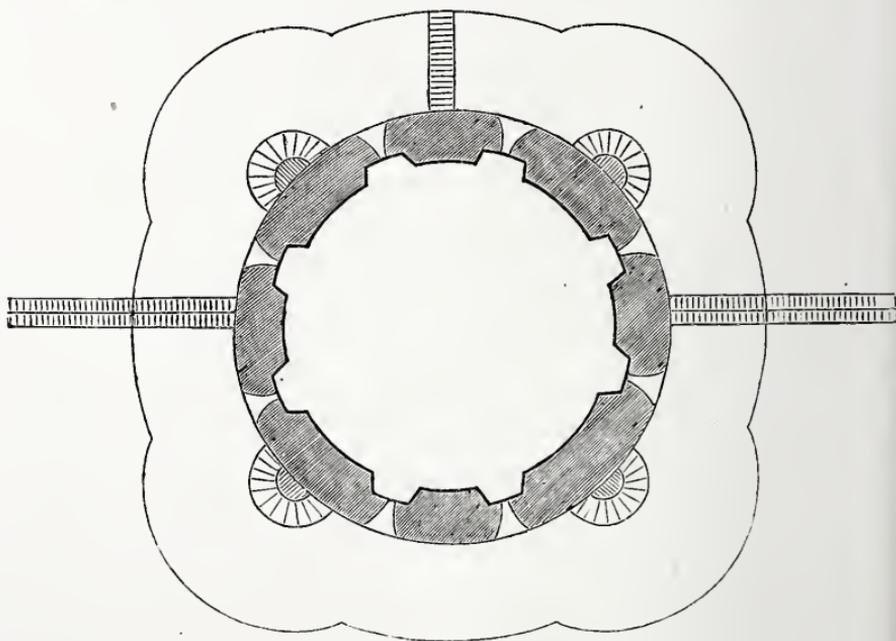
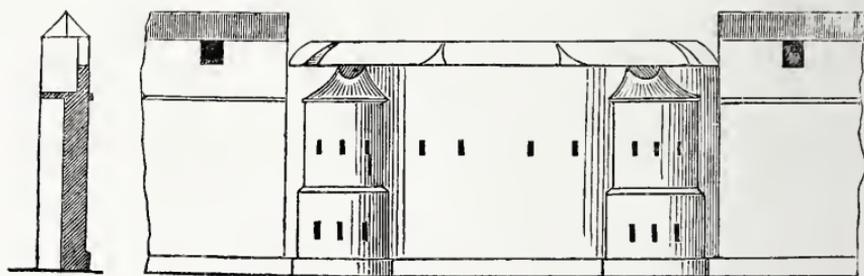
A Nuremberg ces caponnières ont été remplacées par de véritables tours qui offrent une grande analogie avec les tours construites en 1525 à Vérone. On peut même se demander si Dürer en a emprunté

l'idée à l'Italie, ou si ces tours de Vérone n'ont pas été construites d'après les idées de l'artiste allemand. Quoi qu'il en soit, il est certain que les tours de Nuremberg répondent aux idées de Dürer, car on y remarque encore des embrasures basses à champ de tir étendu, qui



sont caractéristiques dans les types de l'ingénieur allemand, embrasures basses qu'on observe également dans la *Tour leue* d'Anvers, quoiqu'elles aient été fermées à une époque récente.

Quelquefois ces dispositifs flanquants ont reçu en Allemagne des dimensions considérables et sont devenus de véritables *bastions*. En visitant la salle des chefs-d'œuvre des corporations, du Rathhaus d'Augsbourg, nous y avons trouvé le modèle en bois d'une tour à moineaux flanquants, pourvue des mantelets de Dürer; cette tour rappelle singulièrement la tour *Umoth* de Schaffhouse avec ses moineaux à embrasures basses, que M. Violet-le-Duc décrit dans son *Architecture militaire* (page 169), et dont la construction remonte au commencement du XVI^e siècle.



Ceci établi, revenons à la *Tour Bleue* d'Anvers.

Dès 1507, ainsi que le constatent MM. Torfs et Casterman dans leur histoire des *Agrandissements d'Anvers* (page 68), les magistrats d'Anvers commencèrent à se préoccuper de l'amélioration de leurs fortifications. Il est certain même que de cette époque, à celle où l'on reconstruisit complètement les remparts d'Anvers sur l'ordre de Charles-Quint en 1542, des travaux y furent exécutés; en 1542 en effet, lors de l'attaque de Martin Van Rossem, nous y voyons

déjà des remparts terrassés sur une partie de la ville. L'histoire n'a pas relevé jusqu'ici la nature exacte des travaux qui furent effectués pour améliorer les anciens remparts, de 1507 à 1542.

On sait qu'en 1519 Dürer visita Anvers. Il raconte lui-même, avec une certaine complaisance, l'accueil amical qu'il y reçut, les brocs de bierre qu'il vida avec son ami *Maitre Pierre le charpentier de la ville*, que M. Verachter suppose n'être autre que Peter Frans, l'architecte des remparts de 1542 ; mais cette supposition nous paraît peu probable, car Peter Frans mourut vers 1582 et devait en 1519 être encore fort jeune.

Quoi qu'il en soit, il est certain que Dürer se trouva en relation avec les architectes de la ville. Selon toute probabilité, dans ces entretiens on devisa de travaux militaires, dont Dürer s'occupait spécialement alors, en vue de la publication de son ouvrage sur la fortification. Dès lors on peut supposer aussi que ses conseils eurent quelque influence sur les travaux effectués à Anvers, et cette influence expliquerait la forme vraiment singulière de la *Tour Bleue* avec ces creneaux rasants imités des Tours de Nuremberg.

Si nous consultons l'intéressante collection des plans anciens, conservés aux archives de la ville, cette hypothèse trouve de nombreuses confirmations.

Nous citerons d'abord le plan des anciennes fortifications d'Anvers déjà publié par MM. Mertens et Torfs dans leur *Histoire d'Anvers* (tome II, p. 373.)

Ce plan que nous avons reproduit (*Pl. 1*), laisse beaucoup à désirer au point de vue de l'exactitude topographique, ainsi qu'il est facile de le voir par le tracé des rues que nous y avons figuré en traits interrompus ¹. Il n'est ni daté ni signé, mais il est facile de suppléer à cette lacune, puisqu'il indique déjà l'existence de la Bourse construite en 1531 ². Il a donc été dressé après 1531, mais aussi avant 1542,

¹ Plusieurs erreurs se sont glissées dans la légende du plan publiée par MM. Mertens et Torfs. Nous les avons rectifiées dans la légende Annexe I, grâce aux renseignements obligeants qu'a bien voulu nous donner M. Van den Branden, archiviste-adjoint de la ville.

² N° 129 du plan.

époque où les remparts furent reconstruits suivant le système bastionné, sur l'ordre de Charles-Quint. Ce plan est malheureusement incomplet : outre la déchirure qui a enlevé le fragment de la tour de Croonenburg¹, il y manque une partie des fortifications du nord, soit que cette partie n'y ait jamais été dessinée², soit qu'elle ait été déchirée.

On remarquera que les portes de ville y sont encore représentées suivant leur forme primitive de 1314, et telles qu'on les a retrouvées en partie lors de la démolition de la porte Kipdorp en 1865 (voir les *Agrandissements et les fortifications d'Anvers*, par Torfs et Casterman, p. 75). Toutes les tours ont une construction uniforme, sauf la *Tour des Tanneurs*³, le *Blockhaus des Nonnes*⁴ et la *Tour Bleue*⁵.

La différence de forme de la *Tour des Tanneurs* s'explique naturellement : « Au moyen âge, dit le major Blesson, les corps et » métiers se partageaient l'enceinte et chacun d'eux fut responsable » non seulement de sa partie, mais aussi de son entretien, et même des » constructions neuves que chacun édifiait quelquefois de ses propres » mains ou à ses frais. Quelquefois on laissait chaque corporation » l'orner et l'élever comme elle l'entendait, ce qui se reconnaît à » maints tracés baroques. Les parties prenaient le nom de la cor- » poration, car on trouve dans beaucoup de villes de la langue alle- » mande la *porte des Boulangers*, le *pont des Forgerons*, etc. »

La *Tour des Tanneurs* fut probablement construite aux frais de la gilde des Tanneurs, dont les tanneries étaient voisines de son emplacement, pour servir d'arsenal et peut-être de salle de réunion à la corporation, de même que les *Tours des Boulangers*⁶ et des *Poissonniers*⁷ le furent aux frais des corporations du même nom. Dès lors il n'y a pas à s'étonner de l'aspect particulier de ces tours.

Nous reviendrons plus loin à l'explication de la différence de forme

¹ Entre le N° 164 et le N° 4 du plan.

² N° 134 du plan.

³ N° 144 »

⁴ N° 146 »

⁵ N° 148 »

⁶ N° 39 du plan.

⁷ N° 44.

du *Blockhaus des Nonnes*, qui ne fut probablement qu'une construction passagère.

Tout indique que la *Tour Bleue* fut construite vers 1313, en même temps que l'enceinte, ainsi que l'affirment MM. Mertens et Torfs. On attachait en effet un soin extrême au moyen-âge, à établir des tours sur tous les points accessibles des villes, tels que les portes et surtout les entrées de canaux, toujours moins bien gardées que les portes elles-mêmes. Mais il nous paraît peu probable que cette première construction de la *Tour Bleue*, ou plutôt de la *Tour près du couvent des Nonnes*, ait eu tout d'abord des dimensions aussi considérables en saillie sur les remparts, que celles indiquées au plan. L'analogie des créneaux de la *Tour Bleue* avec ceux des tours de Nuremberg semble indiquer qu'elle fut reconstruite après le séjour d'Albert Dürer à Anvers, c'est-à-dire de 1519 à 1541, peut-être en 1532 ou 1533¹. Cette

¹ Notre hypothèse trouve sa confirmation dans la note suivante qu'a bien voulu nous communiquer M. le chev^r de Burbure.

BLAUWEN TOREN. *Kronyk* van M^r de Burbure.

fo 137. Men hadde begonst te graven van het jaer 1486, van op 26 juny eene nieuwe vaert by St. Joris om te hebben in de stadt soet loopende water ende op dat het selven wel soude succederen, soo schonck dese stadt aen alle de cloosters renschen wyn, om te bidden dat het selven wel soude mogen gelucken. Dese vaerte is nu de *Vuylruye*, beginnende van *den toren welken gefondeert is anno 1313*, waer de vaert van Herentals doore compt.

1489. In october op St. Crispinianus ende Crispynus dach, soo werdtt' Antwerpen op de Meer begonst aff te breken van stadtsweghen tegens der geburen danck de logien, om de nieuwe vaert in te brenghen ende daeghs naer den dagh van St. Simon ende Juda begonst men te graven aen de meere binnen de stadt ende int jaer 1491 werdt de costelycke brugghe gemaect op de vaert aen de meerpoorte, gefondeert.

— *Stads Rekening* van 1542-1543 :

« *Den nyeuwen Spoytoren op te veste* boven de rivieren van der vaert word gebruyct by der stad. »

— *Scabinale protocollen*, 1546 (2 wes. et Gr. f. 237-238).

Gillebert van Schoonbeke koopt een stuk erven gelegen in der gasthuys beemden uit hoplant by ende aen de Nyenstrate, aldaer getrocken *neffens de vaert, ende loopende na den nyeuwen torre toe*, etc., etc.

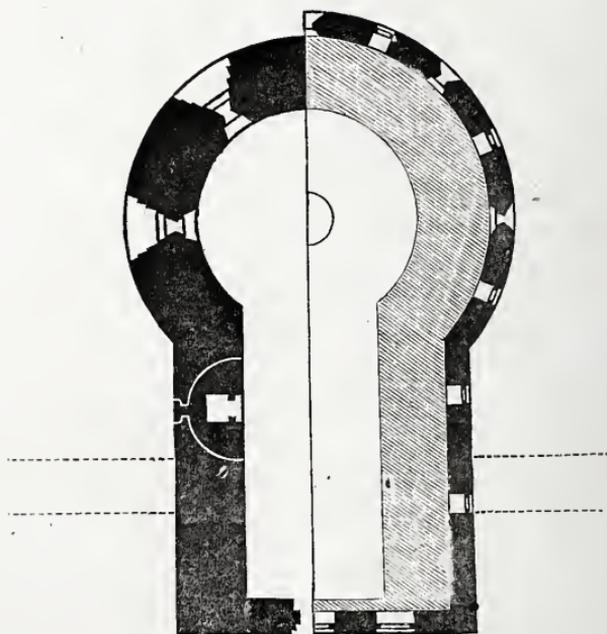
— 1541-42. De riviere van der vaert loopende in de meere wordt gekaied, overweld en met sponden opgemetst.

Rekening van dit jaer.

Chev^r LÉON DE BURBURE.

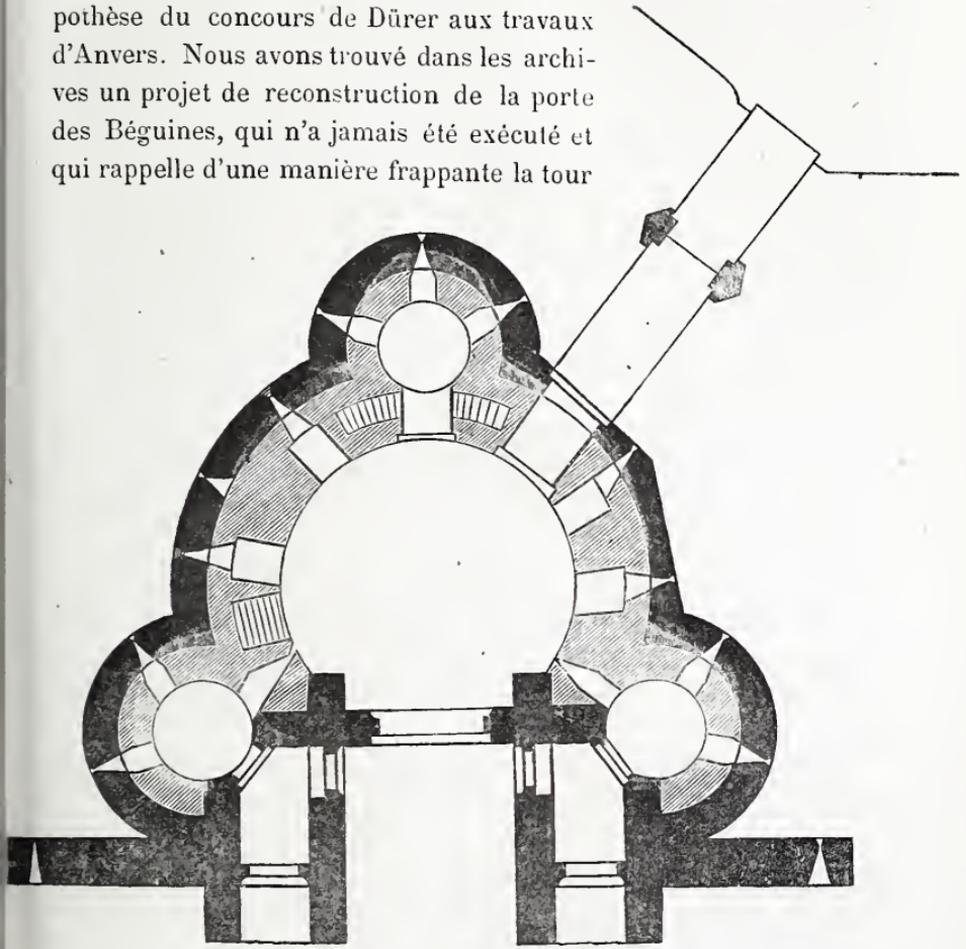
supposition nous expliquerait alors la forme en saillie du *Blockhaus des Nonnes*, qui ne fut jamais qu'un simple bastion en bois. En effet, pour reconstruire la *Tour Bleue* il fallait ouvrir une portion des remparts de la ville, et il devenait prudent d'établir une pièce flanquante pour en défendre momentanément l'accès.

La *Tour Bleue* et le *Blockhaus* prennent le caractère de véritables bastions flanquants, analogues au bastion San Spirito de Vérone, construit comme nous l'avons dit en 1525. La grande épaisseur



des maçonneries du rez de chaussée (2^m60), tandis que l'étage supérieur n'a qu'une épaisseur moindre (0^m85), prouve qu'on lui assignait surtout le caractère d'un dispositif de *défense rasante*.

Bien des faits tendent à confirmer l'hypothèse du concours de Dürer aux travaux d'Anvers. Nous avons trouvé dans les archives un projet de reconstruction de la porte des Béguines, qui n'a jamais été exécuté et qui rappelle d'une manière frappante la tour



d'Augsbourg et celle de Schaffhouse avec leurs moineaux flanquants. Nous reproduisons ci-dessus ce dessin, bien qu'il soit regrettable de n'y trouver ni coupe ni élévation pour en comprendre le détail ¹.

Un autre plan des archives d'Anvers (Pl. II), de la même

¹ Le plan porte la mention suivante : « Dit is de poort om te gaen naerd beghin hof, accorderent op zelve poorte dat nuw staet. » (Ceci est la porte pour aller au Béguinage reconstruite sur la même porte qui existe actuellement).

époque, et non moins intéressant, vient confirmer nos suppositions. C'est un plan de l'ensemble des remparts de la ville, mais de forme plus irrégulière encore que le précédent. On y voit la *Tour Bleue* avec la mention : *Nouvelle tour* (De Nieuwen Torren), et le *Blockhaus* avec celle : *Blockhaus de bois* (Het Blochuys van hout), preuves certaines que ces ouvrages étaient de construction récente ¹.

Ce plan est, à n'en pas douter, un projet de reconstruction des remparts d'Anvers qui n'a jamais été exécuté, et sur lequel les tours sont appliquées d'une manière régulière et systématique. En l'examinant en détail on acquiert bientôt la certitude qu'il appartient au système de Dürer, car il indique une contregarde extérieure analogue à celle décrite dans son projet de château et dans son projet de grande fortification, que l'on peut considérer comme caractéristique de son système. Les deux enceintes y sont défendues par des bastions analogues à la *Tour Bleue*. On lit sur le plan, au sujet de l'enceinte intérieure :

« Le rempart intérieur devrait avoir une largeur de 80 pieds à la » base et 70 pieds en haut, et être surmonté d'un parapet de terre de » 8 pieds de hauteur et 12 pieds d'épaisseur y compris le mur. Dans » cette épaisseur on établira des voûtes pour mettre l'artillerie à sec » (à couvert), ainsi qu'il convient. »

« Le fossé du rempart devrait avoir au moins 100 pieds de large et » être pourvu à chaque porte d'un *pont tombant* se divisant en » deux.

» A l'intérieur du rempart, devra se trouver une rue qui longera » tout le rempart jusqu'à la rivière ². »

¹ Nous avons reproduit ce plan tel qu'il existe aux archives. L'Annexe II donne sa légende. Pour en faciliter la lecture nous y avons joint une coupe établie d'après les profils empruntés à l'ouvrage d'Albert Dürer.

² « Dese binnenveste souden behoeven beneden breed LXXX voeten en de » boven LXX voeten daerop een horstweringhe van er de hooghe zoude VIII » voeten en dick metten mueren XII ende in dese dicte soude bedeylt syn dat die » die artillerye drooghe staen soude met boghen geleye dat behoort.

» Die wateringhe van den vesten die soude behoeven wydt te zyn ruym hon- » dert voeten en de aen elke poorte zal behoefde wel een valbrughe bedeylt » zynde in twee.

» Beneden de veste jae soude een straet behoeflyc wesen lanx de vesten en » gaen tot aen den watercant toe. »

Après l'examen de ces plans, il n'est guère permis de douter qu'Albert Dürer n'ait eu une part aux projets de reconstruction des remparts d'Anvers et au premier acte de cette reconstruction, c'est-à-dire à l'érection de la *Tour Bleue*.

Lorsqu'en 1540 Charles-Quint se disposait à venir en Belgique, il fit des offres brillantes à Michel San Micheli, qui s'était acquis une grande réputation en Italie par la reconstruction de Vérone, pour le décider à l'accompagner dans les Pays-Bas, afin d'y diriger les travaux de restauration des places fortes que l'Empereur méditait. San Micheli refusa ces offres, mais nous voyons l'Empereur arriver en Belgique, accompagné d'un autre Italien, Donato Buoni Pellezuoli qu'il charge aussitôt de construire la citadelle de Gand, et qui projette une réédification d'Anvers d'après le type de Vérone. L'origine de ce maître Donato est obscure; on sait seulement qu'il était originaire de Bergame voisine de Vérone, et l'on est d'autant plus tenté de le considérer comme l'un des élèves de San Micheli, que les constructions qu'il exécute se rapprochent par la forme de l'œuvre du maître. A partir de 1540 l'*architecture militaire* dans les Pays-Bas entre donc dans la voie italienne.

Mais il résulte des plans que nous venons de décrire, qu'avant cette époque nos ingénieurs nationaux n'étaient pas restés inactifs et qu'ils s'étaient déjà efforcés de trouver des formes qui convinsent aux besoins nouveaux de l'art. C'est à ces études sans doute qu'il faut attribuer la part brillante que l'un d'eux, Peter Frans, prit à la reconstruction d'Anvers comme nous l'avons fait remarquer dans un autre travail.

« Voulant fortifier à la manière moderne, un lieu ou une ville ancienne environnée de fossés et de murailles, dit Adam Frytach dans son *Architecture militaire* (1640), il ne faut pas commencer de la fortifier en dedans des murailles et de la ville, qui en devient trop petite et il seroit fort dommageable à la forteresse quand on seroit contraint de démolir et abattre toutes les maisons plus proches des murailles, combien que l'on se pourroit servir du vieux fossé avec avantage: car il faudroit prendre toute la terre nécessaire pour le bastiment du rempart, ce qui causeroit de grands despens, principalement quand il faudroit mettre les boulevards

» sur le fossé qui devrait être rempli de terre, à cause du fondement
» du rempart avec lesquels despens on pourroit presque faire ailleurs
» deux boulevards entiers. Une telle ville étant donnée pour être for-
» tifiée, on commencera la fortifier au dehors de la ville ancienne,
» tellement qu'on laissera un espace suffisant entre le viel fossé et le
» rempart nouveau, afin que quelques chariots y peuvent marcher de
» front et les soldats s'y tenir en ordre avec leurs armes..... »
Ce fut en application de ces préceptes économiques que la nouvelle
enceinte d'Anvers de 1542 fut construite en dehors de l'ancienne
enceinte du moyen-âge et que les *tours bleue* et des *tanneurs* se
trouvèrent rélogées vers l'intérieur, ainsi qu'on peut le voir Pl. I,
disposition qui n'a pas été sans intriguer quelques ingénieurs em-
barrassés de leur assigner un rôle militaire dans l'ancienne place,
à cause de leur position par rapport aux remparts que nous avons
connus.

« Nous pouvons nous énergueillir à bon droit de tant de progrès
» accomplis, dit Michelet, à propos de l'histoire du moyen-âge et de
» la renaissance, et cependant le cœur se serre quand on sait que
» dans ce progrès de toute chose la force morale n'a pas augmenté. »
En effet la *Tour Bleue* reste comme le témoignage matériel que nos
artistes du XVI^e siècle, comme ceux de nos jours, surent rester à la
hauteur des nécessités nouvelles imposées à l'art. Elle est d'autant
plus intéressante à conserver, qu'elle répond aux idées d'une époque
de transition fort courte, qui n'a laissé que peu de traces malgré
son extrême importance, puisque peu de temps après sa construction
l'art entra dans la voie essentiellement nouvelle, importée d'Italie
par Donatien de Bony (ainsi qu'on nommait Donato Buoni). Monu-
ment en quelque sorte unique, elle n'en est que plus précieuse à
conserver.

Un fait curieux découvert par M. le chevalier Léon de Burbure,
prouve que si au point de vue de l'histoire de l'Architecture en Bel-
gique elle peut déjà être considérée comme l'un des monuments les
plus intéressants d'Anvers, on doit encore y rattacher le souvenir
d'une grande réforme scientifique dont la Belgique peut s'honorer
également. En 1549, en effet, nous y trouvons installé une salle de dis-

section ainsi que des cours de physiologie expérimentale, où venaient travailler les savants les plus distingués, tels par exemple, que le célèbre Jean van Gorp, dit Becanus de Hilvarenbeek (Campine), qui pratiqua la médecine à Anvers, avec beaucoup de succès ¹.

Pour comprendre l'importance de ces faits, rappelons qu'en 1530, lorsque André Vésale faisait ses études à Louvain, la doctrine de Galien régnait encore en maîtresse absolue. Le respect que les anciens avaient voué au cadavre humain faisait considérer comme un crime odieux d'y porter les mains; ce n'était que par l'étude de la structure des singes, des porcs, des chiens que l'illustre médecin de Pergame était arrivé à poser, par analogie, les principes de l'anatomie

¹ BLAUWEN TOREN. — Stads-Rekening van 1549-50.

Huysen der Stadt toebehoorende ongehuert.

« *Van eenen grooten schoonen Toren gestact by 's Keyerspoorte, die gebruyct wordt somtyden by den Chirurgyen, om aldaer open te snydene ende te visiterene sommige dooden, compt hier jaerlycx niet.* »

—
Stadsrekening van 1552-53.

« Den 12 novembris gegeven Meester Henrick Coomans, deken van den barbieren, V. p., ter saken van een jaer gagien voor den *Doctoer die den selven dagelycx leest de lessen van de Anothamye* (sic) ende dit van den jare gevallen martini LIII V p. »

—
Stads-Rekening van 1554-55. — Betalingen.

« Meester Janne Becanus, om dat *den selven doctoer de chirurgyen deser Stadt alle weken compt instrueren* V p. brabant. »

—
Stads-Rekening van 1559-60.

« Meester Lambrecht van Thuylt, medecyn ende *prelecteur van den chirurgien alhier* » etc.

—
Stads-Rekening van 1588-89.

Derfgenamen Meester Lambrecht van Thuylt, deser stadt, gezworen medicyn was dat hy de voors. stadt gedient heeft als *prelecteur in der chirurgyen* te wetene sedert 16 november 1585 totten 23 july 1586, als wanneer hy deser werelt is comen toverlydene, etc. XXXIII p. VI, sc. VIII gr. artois.

CHEV^r LÉON DE BURBURE.

de l'homme. Un édit des Papes frappait d'anathème le chrétien assez osé pour disséquer un cadavre, manœuvre attentatoire, disait-il, à la dignité de l'homme.

Après avoir terminé ses études à Louvain, Vésale se rendit à Montpellier, où le roi Charles VIII avait autorisé à prendre chaque année le cadavre d'un supplicié pour en faire l'étude spéciale. Vésale y prit un goût très vif pour la physiologie expérimentale et il raconte lui-même, que pendant son séjour à Paris en 1532 il se rendait « dans le cimetière des Innocents et à la butte Montfaucon disputer une proie en putréfaction aux chiens affamés. »

Il ne perdait aucune occasion de se procurer quelques parties du corps humain pour en faire l'étude. « Jamais, dit-il, je ne serais devenu anatomiste si pendant que j'étais à Paris pour y étudier la médecine, je ne m'étais adonné à la dissection et si je m'étais contenté des manipulations grossières faites par d'ignorants barbiers-prosecteurs. » Ramené à Louvain par la guerre survenue entre Charles-Quint et François I^{er}, il enseigne l'anatomie et ose publiquement affirmer, aux applaudissements des jeunes docteurs, la nécessité de l'étude de l'anatomie expérimentale. « Que dire de ces professeurs qui du haut de leurs chaires répètent emphatiquement, comme des perroquets, ce qu'ils trouvent dans les livres, sans avoir jamais fait par eux-mêmes la moindre expérience, ou qui font leurs leçons d'après des pièces si monstrueusement préparées, que les spectateurs en apprendraient plus d'un boucher au milieu des halles ! » Cependant ce n'est encore que secrètement et la nuit, aidé par son ami Gemma, qu'il parvient à dérober au gibet un squelette pour ses leçons, et lorsqu'on lui demande où il se l'est procuré, il répond qu'il l'a rapporté de Paris.

Attaché en 1535 comme chirurgien à l'armée, il passe en Italie et professe l'anatomie à Venise, à Padoue, à Pise, à Bologne, puis publie en 1543 son grand traité d'*Anatomie* à Bâle, dont les planches furent, dit-on, dessinées par le Titien. Rentré à cette époque en Belgique, Vésale y séjourne jusqu'à l'abdication de Charles-Quint et habite *rue Haute*, à Bruxelles. En 1559 il suit Philippe II en Espagne.

En s'attaquant aux idées de Galien, Vésale avait soulevé contre lui

un monde de savants. Son ancien maître de Paris, Jacques Dubois (Sylvius) devint son plus ardent adversaire : « Le petit Vésale qu'il avait » vu naguère assis sur les bancs de son école. disait-il , n'est » qu'un orgueilleux, un *impie*, un calomniateur , un transfuge , un » monstre dont l'haleine impure empoisonne l'Europe. » Chose plus sérieuse encore les docteurs mirent en doute s'il était licite d'ouvrir le corps humain, et le fait parut si grave que Charles-Quint crut nécessaire d'ordonner une enquête. Quoiqu'en 1556 les théologiens de Salamanque eussent décidé que « *cela était utile et par conséquent* » *licite* » nous voyons Vésale quitter l'Espagne en 1562 pour faire en Terre-Sainte un pèlerinage dont le motif est mal connu et qui porterait à supposer sinon comme on l'a affirmé une condamnation de l'inquisition, du moins l'intention de faire acte pieux pour rassurer la dévotion soupçonneuse de Philippe II.

L'existence d'une salle de dissection à Anvers en 1549 constitue donc un fait très remarquable. Elle prouve que si en France et en Espagne on avait encore des doutes sur la légitimité des études physiologiques sur nature, les médecins belges, plus éclairés, n'avaient pas hésité à admettre les idées de leur célèbre compatriote. Le choix de la *Tour Bleue*, placée à l'écart, dans un coin perdu de la rue du Rempart, prouve que ce n'était encore que dans une sorte de secret et presque honteusement, qu'ils osaient pratiquer ces opérations, ayant cependant pour but de soulager l'humanité souffrante ! N'est-ce pas là un titre de plus pour conserver l'édifice menacé ?

L'archéologue, Messieurs, se laisse quelquefois entraîner, j'en conviens, à un esprit de *conservation* exagéré. Avant de vous communiquer cette étude j'ai voulu consulter un maître de haute réputation, M. Violet-le-Duc, qui, bien loin de me décourager m'a au contraire fortement conseillé de poursuivre les efforts que j'ai tentés pour défendre notre vieux *bastion* anversois. Je suis heureux de pouvoir terminer mon travail en lui donnant la parole à lui-même, vous communiquant une lettre qu'il m'a adressée avec prière de vous la transmettre : « Après la lecture de cette lettre émanant du plus com- » pétent et du plus éminent des archéologues européens, a dit un jour- » nal, qui oserait encore abattre une seule pierre de la *Tour Bleue* ! »

VILLE DE PARIS.
—
CONSEIL MUNICIPAL.
—

Paris , 15 mai 1879.

MESSIEURS ,

J'ai pris connaissance des documents que vous avez bien voulu m'adresser au sujet de la conservation ou de la démolition du bâtiment dit : la *Tour Bleue* à Anvers.

Je n'insisterai pas sur l'argumentation qui consiste, pour concilier les opinions opposées sur ce point, à déclarer que si on sacrifie la *Tour Bleue* pour satisfaire les amateurs de démolition, on reconstruira l'ancienne porte de Borgerhout pour contenter les conservateurs des anciens monuments municipaux. Ce sont là de ces compensations qui ont le privilège de mécontenter tout le monde : car la reconstruction de la porte de Borgerhout ne consolera pas les conservateurs de la démolition de la *Tour Bleue*, et ne plaira pas aux *démolisseurs* qui, en perdant un vieil édifice en verront relever un autre dont ils ne se soucient guère certainement.

Vous avez deux enfants, l'un est mort et quelque temps après, on vient vous dire : « Je vais tuer celui qui vous reste, mais vous rendre l'autre ! » Évidemment père et mère répondraient : — « Par Dieu ! laissez les choses en l'état, ou, si vous avez ce pouvoir rendez-nous le défunt sans pour cela nous priver du vivant ! »

De ces discussions dont j'ai pris connaissance, il résulte clairement ceci : C'est que le bâtiment de la *Tour Bleue* ne gêne ni la circulation ni la vue, qu'il n'intercepte ni l'air ni la lumière ; c'est un édifice inoffensif s'il en est, situé sur un point de la ville où il ne nuit à personne ni à quoi que ce soit. Ceux-ci le trouvent laid, — affaire de goût ; moi je le trouve charmant ! — Les autres, dépourvu de tout intérêt artistique, — affaire d'appréciation ; moi je le trouve très-intéressant ! Mais s'il fallait jeter bas tout ce qui est sans intérêt artistique ou laid même, dans les cités, combien resterait-il d'édifices debout ?

L'honorable M. H. Van de Nest, me paraît résumer en peu de mots

la question. « Cette démolition (de la *Tour Bleue*) dit-il, serait la négation d'un principe admis aujourd'hui par tous, principe qui veut qu'une administration communale ne fasse disparaître un monument qui rappelle son passé, son histoire, que lorsqu'il y a impérieuse nécessité. »

Y a-t-il dans l'espèce, impérieuse nécessité ? Certes non : Alors à quoi bon démolir cet édifice « dans le plus bref délai » comme le demande le rapport ? il sera temps de le faire plus tard si des convenances de voirie l'exigent.

Mais je laisse de côté cette discussion qui ne saurait être convenablement appréciée par un étranger.

Considérons l'édifice en lui-même.

N'en déplaise à l'honorable M. Nauts, qui déclare ne pas savoir ce que c'est que l'architecture militaire et qui dans le cas présent eût dû se récuser, il y a une *architecture militaire*, laquelle, pendant tout le cours du moyen-âge, a produit quantité de constructions très-remarquables, tant en Brabant, qu'en France, en Allemagne, en Italie, etc. Architecture qu'à cette heure nous conservons avec le plus grand soin, parce qu'elle indique combien les artistes de cette époque savaient plier leur art aux exigences des programmes les plus divers, ce qui ne laisse pas d'être un enseignement pour les architectes de notre époque.

Or, si la *Tour Bleue*, aux yeux de quelques-uns, passe pour une « affreuse bicoque » aux yeux des archéologues, des artistes et de tous ceux qui voient et raisonnent sur ce qu'ils ont vu, elle passera pour un édifice du plus haut intérêt, complet et assez bien conservé pour être restauré à peu de frais puisqu'il n'y manque rien. A quoi cet édifice était-il destiné ? C'était un magasin d'armes et de provisions dans le voisinage des remparts. Ces sortes d'édifices sont extrêmement rares et précieux par conséquent pour l'histoire de l'architecture militaire ; celui-ci était défendable, puisqu'il est percé de créneaux et d'archères. Certainement si nous avons le bonheur de posséder un pareil spécimen dans une de nos vieilles villes françaises, nous le conserverions religieusement, surtout s'il ne pouvait nuire à personne ni gêner la circulation.

J'avoue que j'ai été touché de la lettre de M. le lieutenant-colonel Wauwermans ; ce plaidoyer si éloquent en faveur de la conservation de la *Tour Bleue*, ne me paraît guère réfutable et montre qu'en Belgique les officiers supérieurs du génie comprennent la valeur et l'importance de ces restes de l'art de la fortification dans le passé.

Bien entendu, cette construction du XV^e siècle n'est nullement espagnole ; c'est de la bonne et sage construction flamande, « militaire », et à ce titre seul, la *Tour Bleue* devrait être conservée et maintenue en bon état.

Ne nous pressons jamais de démolir quand il n'y a pas nécessité absolue, car la place rasée, qu'occupait un monument intéressant l'histoire, l'archéologie, les souvenirs d'une cité, laisse toujours des regrets, et sur le nom des démolisseurs il reste une tache indélébile, ou tout au moins un ridicule.

Agréé, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

(Signé) VIOLET LE DUC.

A cette intéressante communication, écrite avec cette verve française dont nos édiles hommes d'esprit ne sauraient se fâcher, permettez-moi d'ajouter encore une réflexion et un vœu.

Il y a peu d'années, après les grands désastres de son pays jusqu'alors trop confiant dans sa glorieuse destinée, l'éminent restaurateur de Pierrefonds, a écrit un livre qui a pour titre : *Histoire d'une forteresse*, et qui est devenu populaire. Il suppose une région imaginaire, et s'efforce de montrer comment une cité naît, se transforme successivement en oppidum, en cité antique, en place du moyen-âge, en forteresse moderne. Cette histoire toute militaire, destinée à appeler l'attention des Français sur la nécessité d'une étude nouvelle de l'art défensif, a un côté profondément philosophique ; car s'il est intéressant de suivre l'histoire d'un peuple dans les grands événements auxquels il est mêlé, il est bien plus intéressant encore de le suivre dans sa vie intime et d'apprécier l'influence de ces événements sur ses mœurs et ses habitudes. Quel détail intime plus important étudier que l'histoire des remparts entourant les cités, pour les préserver des efforts du dehors, et qui dans le passé ont absorbé le plus clair de la richesse

publique ? Quelque hostile qu'on puisse être aux choses de la guerre, on ne peut nier cependant, qu'effort suprême dans un moment critique, elle reflète mieux que toute autre situation, la puissance industrielle d'un peuple et ses progrès successifs. Que l'on cherche bien et l'on reconnaîtra que les plus grandes découvertes de la science ont précisément eu la guerre pour origine : le télégraphe, le chemin de fer, la navigation à vapeur, les progrès de l'industrie métallurgique etc. « Une longue paix perfectionne les arts et les talents, a dit » Ancillon, la guerre donne une forte impulsion aux esprits, fait » inventer et découvrir... »

Si M. Violet-le-Duc eut mieux connu l'histoire d'Anvers il eut pu se dispenser de créer la ville idéale de *Ohet*, — *Avon*, — *Juliana*, — *Roche pont*, avec sa filiation de souverains et de seigneurs imaginaires, car Anvers mêlé par sa position commerciale et stratégique aux plus grands événements de l'histoire, a précisément subi toutes ces transformations, et chacun de ses agrandissements répond à un état nouveau de la vie sociale du peuple des Flandres. Quelle destination intéressante à donner à la *Tour Bleue* restaurée, que d'y créer un petit musée où l'on représenterait par une collection de plans, les transformations successives de la ville, et où l'on rappellerait au public les noms de ceux qui ont contribué par leurs travaux à ses glorieuses destinées. Un tel musée serait sans doute unique et mieux que tout autre symboliserait l'histoire de la cité.

La patrie de Rubens donnera-t-elle raison à Victor Hugo, lorsqu'il s'écrie :

« *Ceci tuera cela*

« *L'Imprimerie tuera l'architecture* »

c'est-à-dire l'industrie et le commerce, après au gain et essentiellement matérialistes, tueront-ils l'art avec sa poésie, qui ennoblit et grandit un peuple ?

Nous avons le ferme espoir que, fidèle à sa mission artistique, Anvers saura respecter les œuvres du temps passé, de ses plus glorieux enfants, et nous en appelons du Conseil communal, au Conseil communal mieux informé.

L^t-Col. H. WAUWERMANS.

ANNEXE I.

Légende du plan d'Anvers (de 1531 à 1542).

1. Chapelle en Flandres.
2. Tête de Flandre.
3. Four à chaux en Flandre.
4. 2^e Tour ¹.
5. 3^e Tour.
6. 4^e Tour.
7. Église de l'abbaye St. Michel.
8. Enceinte de l'abbaye.
9. Porte de l'abbaye.
10. Les nouvelles maisons du couvent.
11. Quai au foin (Hoy werf).
12. Abreuvoir du quai au foin.
13. Porte au foin.
14. 5^e Tour.
15. Porte de Schelleken (du petit Escaut ?).
16. 6^e Tour.
17. Steenen Eeckhof, grands magasins de la ville.
18. Quai au bois (Hout werf).
19. 7^e Tour (ou Tour du Eeckhof).
20. Porte du quai au bois.
21. 8^e Tour.
22. Latrines publiques.
23. Canal St. Jean.
24. 9^e Tour.
25. Latrines publiques.
26. Snoos hoyken.
27. Porte du Snoos hoyken.
28. 10^e Tour.
29. Porte du Snoos hoyken.
30. Cale.
31. Porte de la Cale.
32. 11^e Tour.
33. Embarcadère de la Bierre.
34. Porte de la Bierre.
35. Latrines publiques de l'embarcadère de la Bierre.

¹ La 1^{re} Tour était sans doute la Tour de Cronenburg qui manque sur le plan.

36. Porte.
37. 12^e Tour.
38. Pont de la Ciboule (Look brugge).
39. 13^e Tour (des Boulangers).
40. Porte d'eau (Water poorte).
41. 14^e Tour.
42. Passage de la ciboule (Lookgat).
43. Marché au poisson.
44. 15^e Tour (des Poissonniers).
45. Porte du marché aux moules.
46. Porte.
47. Prison de la ville.
48. 16^e Tour.
49. Douane (Tolhuys ou bureau de payage).
50. Porte du Werf.
51. Grand quai de la Grue (Werf).
52. Grue (Kraen).
53. 17^e Tour.
54. 18^e Tour.
55. 19^e Tour.
56. Latrines publiques du Werf.
57. Écluse du fossé du Bourg (t'Pensgat).
58. 20^e Tour.
59. 21^e Tour.
60. 22^e Tour.
61. Écluse.
62. 23^e Tour.
63. Porte de la nouvelle grue.
64. Quai de la nouvelle grue.
65. Douane de la nouvelle grue (Tolhuys).
66. Nouvelle grue (Steene Kraen, grue de Pierre).
67. 24^e Tour.
68. Ecluse du canal aux harengs.
69. Pont du canal aux harengs.
70. 25^e Tour.
71. Porte aux barques.
72. Quai aux barques.
73. Bureau des barques (Barge huys).
74. Pont.
75. (?).
76. Église du bourg (St. Walburge).
77. Vierschaer.

78. Pont de la prison.
79. Halle à la viande.
80. Pont de la boucherie.
81. Fossé du bourg.
82. Pont de la montagne d'or (Gulden berg).
83. Pont de l'écluse.
84. Pont de l'écluse.
85. Pont de l'écluse des Dominicains.
86. Couvent des Dominicains.
87. Pont de l'écluse.
88. Pont St.-Pierre.
89. Canal aux harengs.
90. Chapelle des bateliers.
91. Pont des Falcons.
92. Canal des Falcons.
93. Couvent des Falcons.
94. Croix de pierre près des Falcons.
95. Pont de bois vis-à-vis des Falcons.
96. Moulin de la ville.
97. Pont du moulin à eau.
98. Porte aux vaches.
99. Pont de la porte aux vaches.
100. Pont des Récollets.
101. Couvent des Récollets.
102. Porte de la vigne (Wyngaert poort).
103. Pont de la vigne.
104. Pont de la main bleue (Blauwhand).
105. Écluse vis-à-vis la maison d'Aix (Akenhuys).
106. Pont de la rue de la Vigne.
107. Pont au lait (Melkbrug).
108. Pont sur lequel se trouve la maison des porteurs de tourbe (Torfsdraggers).
109. Église Notre-Dame.
110. Pont de la rue des Émaux (Maldery).
111. Pont aux bailles de fer (Iseren scranken brug).
112. Hôtel de ville.
113. Pont des brouetteurs (Cordewagen brug).
114. Pont et porte St-Jean.
115. Monnaie Impériale.
116. Église St-André.
117. Pont et porte des brasseurs (Kammer brug).
118. Hôspice des Aumôniers.
119. Église St-Georges.

120. Pont de la mer Sauvage (Wilde zee).
121. Pont et porte de Meir.
122. Pont vis-à-vis des Grands-Carmes.
123. Couvent des Grands-Carmes (Vrouwen bruers).
124. Pont Ste-Claire.
125. Pont de la houblonnière (Hopland).
126. Pont de l'Arsenal (Wapper toren).
127. Canal Sale (Vuylbeke).
128. Porte St-Cathérine.
129. Nouvelle bourse.
130. Église St-Jacques.
131. Poterne du Cruyp hol.
132. Pont de bois du Cruyp hol.
133. Cruyp hol (marché aux fruits ?)
134. Nouveaux ouvrages.
135. 33^e Tour ¹.
136. Nouvelle porte aux vaches (Porte rouge)
137. 34^e Tour.
138. 35^e Tour.
139. 36^e Tour.
140. Porte de Kipdorp.
141. 37^e Tour.
142. 38^e Tour.
143. 39^e Tour.
144. 40^e Tour des Tanneurs.
145. 41^e Tour.
146. Blockhuys près du Couvent des Nonnes.
147. 42^e Tour.
148. 43^e Tour près le couvent des Nonnes (Tour Bleue).
149. Pont de bois.
150. Vers le canal.
151. 44^e Tour.
152. 45^e Tour.
153. Fossé des remparts.
154. Porte St.-Georges.
155. 46^e Tour.
156. 47^e Tour.
157. 48^e Tour.
158. Fossé des remparts.

¹ Les Tours du n^o 26 au n^o 32 manquent au plan.

- 159. Porte des Béguines.
- 160. Sud.
- 161. 49^e Tour.
- 162. 50^e Tour.
- 163. 51^e Tour.
- 164. Fossé des remparts.

ANNEXE II.

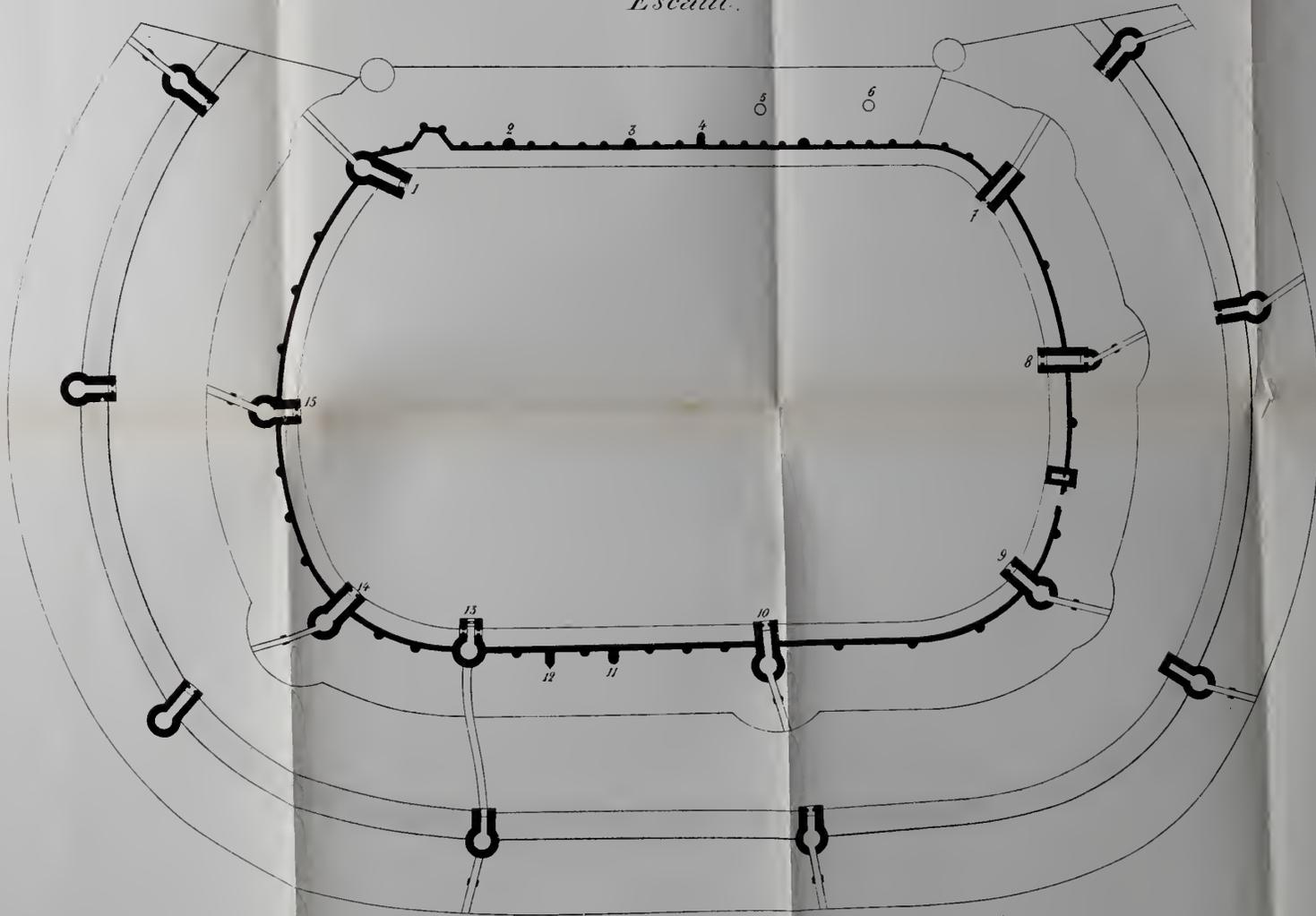
Légende du projet de reconstruction d'Anvers d'après le système d'Albert Dürer.

- 1. Le Croonen borch.
 - 2. La Tour au Steene Eeckhof.
 - 3. La Tour au Lookbrugge (pont de la Ciboule).
 - 4. La Tour des Poissonniers.
 - 5. La Grue.
 - 6. La nouvelle Grue.
 - 7. La porte Questerren (Pistern ?).
 - 8. La porte de Slyck (du bourbier ?).
 - 9. La porte Rouge.
 - 10. La porte Kipdorp.
 - 11. La Tour des Tanneurs.
 - 12. *Blockhaus en bois.*
 - 13. *La nouvelle Tour (Tour Bleue).*
 - 14. La porte St. Georges.
 - 15. La poterne des Béguines (Beghin hof).
-

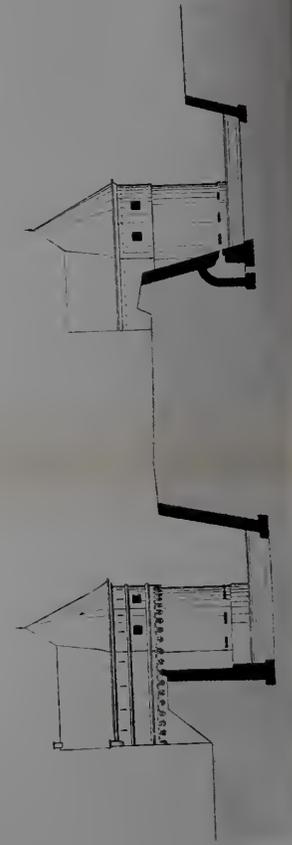


Projet de reconstruction des remparts d'Anvers
(d'après le système d'Albert Dürer)

Escaut.



Profil supposé.





SÉANCE DU 26 JANVIER 1879,

La séance s'ouvre à 1 heure 20 minutes sous la présidence de M. le chevalier de Schoutheete-de Tervarent.

Sont présents : MM. le chevalier de Schoutheete-de Tervarent, chevalier de Burbure, Chalon, Génard, Henrard, chanoine Reusens, Schadde, Wauwermans et Delgeur.

Le secrétaire de l'administration lit les procès-verbaux des séances du 15 et 29 Décembre 1878. Ils sont approuvés.

M. le chevalier de Schoutheete-de Tervarent cède le fauteuil à M. Chalon, qui prononce le discours d'usage.

L'assemblée décide l'impression de ce discours dans le Bulletin.

On procède à la discussion des modifications à apporter aux Statuts. — On décide de ne s'occuper aujourd'hui que des principes et de charger le Bureau d'avoir soin de la rédaction définitive.

Les propositions de la commission sont successivement adoptées à l'unanimité.

Sur la proposition de M. le chanoine Reusens on décide que les séances extraordinaires pour les élections, auront lieu autant que possible les jours des séances ordinaires.

Une discussion s'engage sur la nécessité d'un trésorier-adjoint, on décide qu'il pourra y en avoir un, mais que le trésorier en titre sera seul responsable.

La séance est levée à 3 heures.

DISCOURS

DE M. CHALON, PRÉSIDENT ANNUEL DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS,

Les Statuts de notre Académie, ou plutôt la coutume qui,

longtemps prolongée, acquiert force de loi, imposent au président entrant en fonctions, l'obligation de vous adresser un discours en prenant possession du fauteuil.

Depuis bientôt un demi-siècle que l'Académie existe, cette obligation devient, d'année en année, plus difficile à remplir. Le nombre de sujets qu'il convient de traiter dans une réunion comme la nôtre est nécessairement assez limité.

Les premiers, — nos prédécesseurs ont fait leurs choix et, naturellement, ils ont pris le dessus du panier.

Maintenant, la moisson paraît terminée; mais, quand toutes les gerbes sont enlevées d'un champ, il peut rester encore à glaner, par-ci par-là, quelques maigres épis perdus ou dédaignés. Glanons, donc, puisque c'est la seule chose que nous puissions tenter encore. Ce ne sera pas un sujet suivi, mais quelques phrases éparses — *disjecta membra*; — plutôt une causerie qu'un discours.

Quand, il y a 4 ans, je vous ai fait remarquer le singulier parallélisme que suit la mode en architecture et dans la toilette des dames, j'aurais pu ajouter un exemple de plus à ceux que j'ai cités. Ce nouveau genre de façades polychromes auquel on a donné, sait-on pourquoi? le nom d'architecture flamande et qui se distinguent par des panneaux de briques brunes ou rouges qui séparent des lignes de pierre jaunâtres; n'est-ce pas l'imitation de ce que font les dames pour leurs *costumes* (on disait jadis leurs robes) bariolés et zébrés de la même manière et souvent des mêmes couleurs. Les couturières ont-elles imité les architectes, ou ceux-ci ont-ils imité les couturières? C'est une question de priorité que nous ne sommes pas à même de résoudre.

Au surplus, ce parallélisme n'a rien d'étonnant; sa cause est toute naturelle. L'œil s'habitue à certaines formes, à certaines couleurs. Il veut alors les voir partout, jusqu'à ce que la satiété amenant le dégoût, on cherche et on trouve du nouveau. Ce qu'on appelle la mode n'a pas d'autre raison d'être.

On a vu, comme cela, au siècle dernier, l'art ogival, auquel avaient succédé les formes classiques de la Renaissance, on a vu, dis-je, nos plus riches constructions du moyen-âge proscrites,

détruites systématiquement, traitées, de la meilleure foi du monde, d'œuvres de barbarie — de gothiques en un mot, et remplacées par le *rococo* d'abord, puis, par le style simple, gracieux et raisonnable dit de Louis XVI, qui disparut dans la tourmente révolutionnaire, comme le roi dont on lui a donné le nom. La république n'eut pas de style, on démolissait alors, on ne bâtissait pas. L'empire vint ensuite avec son architecture caserniforme et ses meubles lourds, massifs, carrés comme des blocs non dégrossis, anguleux comme des caisses de cigares.

Maintenant, on en est revenu à l'ogive. Il faut du gothique partout, pour tout, en dépit de tout, de nos habitudes de confort, de nos besoins nouveaux. On fait, au lieu de maisons de plaisance, de sombres châteaux-forts que personne ne songe à attaquer, mais que défendent crénaux et machicoulis, comme au XIV^{me} siècle; des chambres à manger obscures et tristes comme des réfectoires de trappistes, avec de hauts lambris et des plafonds de chêne noirci, des fenêtres obstruées par des verrières à peine translucides et que défendent à l'extérieur des grillages de prison.

Combien de temps l'ogivomanie doit-elle durer encore? Il serait téméraire de le dire; mais l'abus qu'on en fait doit hâter sa fin. Qu'aurons-nous ensuite? qui le sait? Verrons-nous enfin éclore un style nouveau, celui du XIX^{me} siècle?

Jamais époque n'a été plus féconde en architectes éminents. Ils savent copier, pasticher, reproduire tous les styles. Qu'ils aient donc l'audace de sortir de l'ornière, de vouloir créer du nouveau, quelque chose d'approprié à nos mœurs, à nos habitudes. Les moyens d'exécution n'ont jamais été plus puissants; le fer, la vapeur sont à leur disposition. En avant! donc, et rappelons nous que le but de l'humanité, le seul but raisonnable doit être *le progrès* dans tout et pour tout. N'oublions pas que, dans cette marche plus ou moins rapide mais incessante, celui qui s'arrête recule.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1879.

La séance s'ouvre sous la présidence de M. R. Chalon.

Sont présents: MM. Chalon, le chevalier de Burbure, Génard, Gife, le major Henrard, le chanoine Reusens, H. Schadde et le lieutenant-colonel Wauwermans, membres titulaires; Goovaerts, Matthieu et Van Bellinghen, membres correspondants et L. Delgeur, secrétaire de l'administration.

Le secrétaire de l'administration lit le procès-verbal de la séance précédente. Il est approuvé.

Il rend compte de la correspondance.

Plusieurs membres avisent la Compagnie des démarches qu'ils ont faites pour la conservation de la *Tour Bleue*, à Anvers.

Il est donné lecture des statuts élaborés par le Bureau, conformément à la décision prise dans la séance du 26 Janvier écoulé, et ceux-ci sont adoptés après la sortie des membres correspondants.

Il est procédé ensuite à la nomination du secrétaire de l'Académie pour les années 1879, 1880 et 1881; M. le docteur Louis Delgeur est nommé à la majorité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SÉANCE DU 6 AVRIL 1879.

La séance s'ouvre à 1 ¹/₄ heure sous la présidence de M. Chalon.

Sont présents: MM. Chalon, président, chevalier de Burbure, Génard, Gife, major Henrard, Schadde, le chevalier de Schoutheete-de Tervarent, lieutenant-colonel Wauwermans, membres titulaires, De Vlaminck, Goovaerts, membres correspondants, Bellemans, lieutenant-général Eenens, membres honoraires et Louis Delgeur, secrétaire.

M. le secrétaire fait le dépouillement de la correspondance.

MM. Wellens, Fréron et Balat s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

M. Génard présente le dessin d'une petite pièce d'or trouvée à Schilde. Elle porte en face le buste et le nom de Louis le Débonnaire et au revers une croix avec la légende OPVS DIVINVM. M. Chalon, consulté par l'assemblée, dit que cette pièce n'est pas une monnaie, les Carlovingiens n'ayant pas frappé de la monnaie d'or. Mais que c'était la coutume de frapper à certaines fêtes religieuses des pièces d'or et d'argent pour les offrir à l'église, que l'on trouve encore quelque fois des pièces ayant servi à cet usage et que la pièce présentée en doit être une.

M. Henrard fait remarquer que M. le Bourgmestre a appelé l'attention de la Chambre sur un discours de M. Beernaert qui, à une séance antérieure, a entretenu nos représentants du danger que court le *Steen*. Il s'engage à ce propos une discussion entre MM. le président, de Burbure, Schadde, Wauwermans et Delgeur, sur le plus ou moins de probabilité de conserver ce monument.

Un membre ayant dit que la question de la Tour Bleue va être portée à l'ordre du jour du Conseil communal, l'assemblée décide que le bureau écrira, à ce sujet, au Conseil et à la Commission des monuments.

M. le président remet ensuite à M. De Vlaminck, la médaille et l'argent du concours de 1878, et le félicite de son succès.

M. De Vlaminck remercie la Compagnie. A l'occasion d'un mot de M. De Vlaminck au sujet de la Flandre impériale, M. Delgeur fait observer que l'ancien cours de l'Escaut, tel qu'il résulte des recherches de M. Wauwermans, place les Quatre métiers sur la rive droite du fleuve où ils doivent se trouver comme terre de l'empire, tandis que le pays de Waes, dépendant du roi comme le démontre un travail de M. De Vlaminck, reste sur la rive gauche. La difficulté résultant de la contradiction des textes écrits avec le cours actuel du fleuve se trouve ainsi levée par les recherches de ces deux savants.

Ensuite un membre ayant demandé où en est la question de la gravure des monnaies et médailles frappées à Anvers, pour faire suite au mémoire de M. Génard, on décide qu'une commission sera désignée pour examiner cette affaire. Cette commission se composera de MM. le président, le trésorier, chevalier Gust. van Havre et Génard. Elle fera son rapport à une séance ultérieure.

M. Génard lit un travail sur le séjour à Anvers, de Barbara Bloembergh, mère de Don Juan d'Autriche. L'assemblée décide que ce travail sera inséré dans les Annales.

La séance ordinaire est levée à 2 ³/₄ heures.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 AVRIL.

Sont présents : MM. les membres titulaires Chalon, président, chevalier de Burbure, Génard, Gife, major Henrard, Schadde, chevalier de Schoutheete-de Tervarent, lieutenant-colonel Wauvermans et Delgeur, secrétaire.

L'assemblée décide qu'on tiendra un procès-verbal spécial des séances extraordinaires.

M. Henrard fait remarquer que M. Van der Straeten est définitivement de retour dans le pays, et que par suite, l'art. 4 des Statuts ne lui étant plus applicable, il n'y aura par suite à élire qu'un seul membre titulaire.

L'assemblée procède à la discussion des candidats présentés.

Un membre fait remarquer qu'il y a deux Messieurs Castellani et que le candidat est M. Auguste Castellani, rue de Terni, à Rome.

Dans le cours de la délibération M. Schadde parle de M. E. Didron, de Paris, et croit qu'il pourrait être un excellent membre correspondant étranger ; mais comme la liste actuelle est close, le Bureau réservera ce nom pour une prochaine présentation.

La séance est levée.

SÉANCE DU 1^r JUIN 1879.

La séance s'ouvre à 1 ¹/₄ heure sous la présidence de M. Chalon.

Sont présents : MM. Chalon, président, chevalier L. de Burbure, P. Génard, Gife, major Henrard, chanoine Reusens, Schadde, lieut.-colonel Wauwermans, membres titulaires, Van Bellingen, Goovaerts, H. Hymans, Matthieu, membres correspondants, et Louis Delgeur, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 6 Avril est lu et approuvé.

M. Matthieu explique comme quoi une indisposition l'a empêché d'assister à la séance précédente.

M. le secrétaire fait le dépouillement de la correspondance.

MM. Petit, curé à Baudour et le comte Van der Stratén-Ponthoz s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M^{me} Peckering, de Boston, écrit à l'Académie pour annoncer l'envoi, par entremise d'un libraire, d'un ouvrage de feu son mari. — Remercements.

M. Lansens, membre correspondant à Couckelaere, écrit qu'il tient à la disposition de la Compagnie diverses notices dans le genre de celles qui ont été insérées dans les Annales en 1859. Il annonce que la ville de Thourout s'occupe de l'organisation d'une bibliothèque publique, et demande si la Compagnie voudrait donner ses publications déjà parues à cet établissement qui est sans ressources. — Cette affaire sera examinée dans une prochaine séance.

M. Anatole Bamps communique diverses pièces relatives au Congrès des Américanistes qui doit se tenir à Bruxelles, au mois de Septembre prochain. — Pris pour notification.

M. le secrétaire rend compte de sa correspondance au sujet de la Tour Bleue.

MM. Reusens et Génard présentent leurs rapports sur le mémoire de M. Van Bastelaer, membre correspondant à Charleroi, au sujet d'un reliquaire du XII^e siècle. Ils concluent à l'impression de ce travail.

MM. Delgeur et Henrard rendent compte de la notice sur

Barbara Blombergh, mère de Don Juan d'Autriche, et concluent à l'impression dans les Annales de ce travail. — Ces conclusions sont adoptées.

M. le lieutenant-colonel Wauwermaus lit une notice sur l'histoire de la Tour Bleue, et communique au sujet de ce monument une lettre de M. Violet le Duc.

Ce travail est écouté avec le plus grand intérêt. La réunion décide qu'il sera immédiatement imprimé en grand nombre et répandu dans le public pour sauver, si possible, l'existence de ce monument, peut-être unique, d'architecture militaire de l'époque transitoire entre le moyen-âge et les temps modernes.

La séance ordinaire est levée à 3 heures moins le quart.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} JUIN 1879.

Après que les membres correspondants se sont retirés, les membres titulaires se constituent en séance extraordinaire et nomment membre correspondant indigène M. Félix Van der Taelen et membres honoraires régnicoles MM. l'abbé Andries, S. O., et Thonissen, J., professeur à l'université de Louvain.

Plusieurs membres devant se retirer, on décide de procéder à la prochaine séance à l'élection des autres membres portés sur la liste des candidats.

La séance est levée.

RAPPORT

SUR UNE NOTICE DE M. VAN BASTELAER.

MESSIEURS,

J'ai parcouru avec le plus vif intérêt la savante notice que notre confrère M. Van Bastelaer vient d'adresser à l'Académie.

Le reliquaire qu'il y décrit est un des chefs-d'œuvre de l'émaillerie belge du XII^e siècle. Une reproduction en couleurs, faite avec une exactitude scrupuleuse et qui accompagné la notice, nous met à même de juger de la valeur et de l'importance extraordinaires de cet objet précieux. La notice elle-même est riche en recherches iconographiques et archéologiques; nous voudrions cependant en voir disparaître quelques citations assez prolixes, qu'il suffirait d'indiquer en notes. Ensuite, l'auteur améliorerait sensiblement son travail, nous semble-t-il en introduisant plus d'ordre et de concision dans la plupart de ses judicieuses observations. Avec ces restrictions, je propose à l'Académie d'insérer dans ses Annales, l'étude de M. Van Bastelaer et de la faire accompagner d'une planche chromolithographiée dont l'exécution conformément au désir exprimé par l'auteur, pourrait être confiée aux frères Vasseur, lithographes à Tournai.

EM. REUSENS.

Louvain, le 29 Mai 1879.

MESSIEURS,

Je me rallie aux conclusions du premier rapporteur.

P. GÉNARD.

Anvers, le 31 Mai 1879.

RAPPORT

SUR LA NOTE DE M. GÉNARD.

MESSIEURS,

La notice sur le séjour de la mère de Don Juan d'Autriche, à Anvers, lue dans notre dernière séance par notre laborieux

archiviste, nous a vivement intéressé et vous avez été unanimes à en voter l'insertion dans nos Annales.

Toutefois comme les statuts de la Compagnie exigent que tout travail présenté soit examiné par deux commissaires avant d'être livré à l'impression, M. le président nous a chargé de cet examen.

Une lecture attentive du mémoire et des pièces y jointes m'a entièrement confirmé dans l'opinion que je m'en étais faite en entendant la lecture, et je suis persuadé que le public accueillera avec la même faveur que vous, ces détails inconnus sur la mère du héros de Lépante.

D^r LOUIS DELGEUR.

Anvers, Mai 1879.

MESSIEURS,

Je me rallie entièrement aux conclusions du premier commissaire.

P. HENRARD.

Anvers, 26 Mai 1879.

SÉANCE DU 3 AOUT 1879.

La séance s'ouvre à 1 ¹/₄ heure sous la présidence de M. Chalon.

Sont présents: MM. Chalon, Génard, Gife, Henrard, Reusens, Wauwermans, membres titulaires, et MM. Alvin, Becquet, A. Goovaerts, Van Bellingen, Félix Van der Taelen, membres correspondants et Delgeur, secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté après une rectification opérée sur une observation de M. Reusens.

Il est donné communication de la correspondance : MM. de Schoutheete, Matthieu et Fréson s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

L'Académie a reçu avis de la mort d'un de ses membres titulaires, M. le lieutenant-général Renard; la lettre de condoléance que le secrétaire a adressée à la famille est approuvée. — M. de Manet de la Bibliothèque royale demande des renseignements sur les publications de la Compagnie et promet l'envoi d'un travail. — Le directeur de l'Année archéologique demande des renseignements sur l'état et la constitution de l'Académie pour pouvoir enrichir ses publications. — Accordé. — La direction des ateliers de reproduction artistique présente ses services à la Compagnie. — Pris pour notification.

Le ministre de la justice accuse réception des Annales de l'Académie et lui en fait ses remerciements.

Le secrétaire rend compte d'un rituel funéraire qu'il a vu dernièrement et qui a été écrit pour Nethem Hotep, première reine de la XXI^e dynastie égyptienne. Cette pièce a été achetée en Egypte et le Fellah qui l'a vendue disait l'avoir trouvée dans un des tombeaux des Rois à Bab-el-Molouk. C'est peu probable. Ce papyrus supérieurement conservé, n'est qu'un fragment et quoiqu'il ait plus de deux mètres de long, il y manque le commencement et la fin.

Il exhibe ensuite le dessin d'une statuette chichimèque trouvée au Mexique et qu'à première vue on prendrait pour une œuvre égyptienne, tandis qu'elle a été sculptée en Amérique.

M. Chalon met sous les yeux de l'assemblée une pièce de monnaie en or bien curieuse; elle a été frappée en 1580 sous le règne éphémère du gouvernement provisoire du Portugal qui s'était constitué pour résister à l'invasion des Espagnols; il n'existe que deux pièces de l'espèce connues des numismates.

M. Génard soumet l'esquisse d'un ancien chausse-pied en corne orné de belles ciselures et qui paraît être le *chef-d'œuvre* d'un apprenti sollicitant le droit de maîtrise. A la suite s'engage une conversation très-intéressante sur les anciens *chefs-*

d'œuvre et les modèles en bois d'architecture et d'autres, qui se conservaient autrefois dans les lieux des réunions des Gildes et des métiers et qui se rencontrent souvent aujourd'hui dans les musées. MM. Wauwermans et Henrard prennent une large part à cette conversation.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 AOUT 1879.

Après que les membres correspondants se sont retirés, les membres titulaires se constituent en séance extraordinaire et nomment M. Alvin, L. membre titulaire : MM. Baeckelmans et Hendrix membres correspondants et Castellani, Auguste, le chevalier Fiorelli, Mariette-Bey et Schliemann, membres honoraires étrangers.

La séance est levée.

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 1879.

La séance s'ouvre sous la présidence de M. R. Chalon.

Sont présents : MM. A. de Ceuleneer, P. Génard, E. L. Gife, lieutenant-colonel P. Henrard, colonel H. Wauwermans, membres titulaires ; MM. F. Baeckelmans, A. Goovaerts, J. L. Hendrix, A. Matthieu, Max Rooses, A. Van Bellingen, Félix Van der Taelen, membres correspondants, et Louis Delgeur, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

MM. Stanislas Bosmans, chevalier L. de Burbure, chevalier de Schoutheete-de Tervarent, G. Fréson et le chanoine Reusens, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le ministre de l'intérieur et plusieurs sociétés savantes du pays et de l'étranger remercient de l'envoi des travaux de la Compagnie.

L'Académie de Reims communique le programme de son concours de 1880.

M. le chevalier Fiorelli remercie de sa nomination comme membre honoraire étranger. — Mêmes remerciements de MM. Baeckelmans, Hendrix et Van der Taelen, pour leur nomination comme membres correspondants régnicoles.

M. P. Lansens, membre correspondant de l'Académie, a envoyé le mémoire annoncé. — M. le président désigne comme rapporteurs MM. le chanoine Reuseus et P. Génard.

M. J. Van Mol soumet à la Compagnie un travail intitulé : *Un Panorama d'Anvers (1515)*. Envoyé pour rapport à MM. Génard et Rooses.

Le bureau propose de mettre au concours pour l'année prochaine : *Un travail concernant l'histoire ou l'archéologie de la province de Namur*. Le choix du sujet est abandonné aux concurrents,

Les autres questions seront proposées et discutées à la prochaine séance.

M. Matthieu, auteur de l'*Histoire du Conseil de Flandre*, couronnée par la Compagnie, demande que son travail soit accompagné d'une vue de l'ancien château des comtes de Flandre au XIV^e siècle et d'une gravure du sceau du Conseil.

La demande est renvoyée au Bureau qui avisera.

M. de Ceuleneer sollicite l'intervention de l'Académie pour obtenir l'ouverture au musée de la porte de Hal, à Bruxelles, de la section des arts plastiques, qui est jusqu'ici fermée au public. M. Chalon, qui est membre de la commission directrice de ce musée, promet de transmettre le vœu de M. de Ceuleneer à la première réunion des commissaires.

M. le lieutenant-colonel Henrard communique un dessin trouvé aux archives du royaume et représentant un canon tournant en usage dans les armées de Charles-Quint ; il entre dans quelques détails sur l'artillerie de cette époque et sur la fonderie de canons à Malines.

M. Génard donne à son tour quelques renseignements sur la famille de quelques fondeurs de cloches et de canons de Malines.

Il lit ensuite une lettre très-intéressante qu'il a trouvée aux archives de la ville d'Anvers ; elle est adressée par les États-Généraux des Provinces-Unies au roi de France et concerne la condamnation et l'exécution d'Olden Barneveld. (Cette pièce sera insérée au Bulletin).

M. Max Rooses propose de modifier l'article 69 des Statuts de l'Académie et de laisser aux concurrents le libre choix des langues, ou au moins de leur permettre le choix entre les deux langues en usage en Belgique. M. Delgeur fait remarquer que les modifications à apporter aux Statuts demandent un temps très-long ; que, d'ailleurs, le second paragraphe de l'article critiqué laisse toute latitude à la Compagnie de fixer les langues à employer aux concours. Après quelques mots de M. Wauwermans et une réplique de M. Rooses, la question est déclarée réservée.

M. le secrétaire lit une notice nécrologique sur M. Le Grand-de Reulandt, secrétaire perpétuel de l'Académie, par M. A. Casterman. Elle sera insérée au Bulletin.

La séance est levée à 2 ³/₄ heures.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1879.

La séance s'ouvre à 1 ¹/₄ heure sous la présidence de M. le colonel Wauwermans, vice-président.

Sont présents : MM. le chevalier Léon de Burbure, P. Génard, le lieutenant-colonel P. Henrard, le chevalier Gustave van Havre, Jos. Schadde, le chevalier de Schoutheete-de Tervarent, membres titulaires ; MM. Baeckelmans, Alph. Goovaerts, Van Bellingen et Félix Van der Taelen, membres correspondants et Louis Delgeur, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

MM. Bormans, Chalon, Fréson, Gife, Hendrix, Matthieu et Pouillet s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Auguste Cattellani remercie l'Académie de sa nomination de membre honoraire étranger. — La Compagnie a reçu plusieurs ouvrages : remerciements par insertion au Bulletin.

Différentes sociétés françaises demandent l'échange. La décision est remise à plus tard.

M. le secrétaire annonce la mort du Dr Stark, membre correspondant étranger à Heidelberg et de M. P. Lanssens, membre correspondant indigène, à Couckelaere. Une lettre de condoléance sera adressée aux familles des défunts.

M. le colonel Wauwermans lit son rapport et celui de M. Casterman sur un travail de M. le lieutenant-colonel P. Henrard, intitulé : *Les pistolets de l'empereur*. Ils font un grand éloge de cette notice et, vu l'importance de ce travail ils en proposent l'insertion aux Annales. Adopté.

M. P. Génard lit son rapport et celui de M. Félix Van der Taelen sur une note de M. J. Van Mol concernant un *Panorama d'Anvers de 1515*. Les deux commissaires en proposent la publication par le Bulletin. Adopté.

L'Académie a reçu une réponse à la question concernant les *Voies romaines*. — Commissaires : MM. H. Schuermans et L. Galesloot.

L'assemblée procède ensuite à la discussion des deux questions du programme des concours qui restent à déterminer et adopte d'abord pour le

Prix fondé par le Congrès de Géographie (frs. 500).

Une étude sur les géographes belges du XVI^e siècle et sur l'influence qu'ils ont exercée sur la géographie et la cartographie de cette époque.

Comme le prix fondé par M. le B^{on} van de Werve de Schilde (d'Histoire du Bourg et des Burgraves d'Anvers) est resté sans réponse et que l'un de nos confrères se propose de faire de cette histoire l'objet d'un travail spécial qu'il destine à l'Académie, le Bureau s'est adressé à M^r le B^{on} de Schilde et lui a demandé

d'indiquer un autre sujet. Il s'est empressé d'en proposer plusieurs en laissant à la Compagnie la liberté de choisir celui qui lui conviendrait le mieux. Deux ont spécialement attiré l'attention du bureau qui les a soumis à l'appréciation de l'assemblée. Le premier : Faire l'histoire de l'architecture à Anvers pendant la Renaissance en indiquant les monuments encore existants de cette époque et ayant soin de faire ressortir ce qui dans ces monuments est d'origine nationale et ce qui provient de l'influence étrangère — a donné lieu à un échange d'idées où l'on a fait remarquer, entre autres, que cette question est très-vaste et que pour la traiter comme il convient, le temps d'une année est peut-être un peu court, que d'ailleurs une réponse convenable exigerait un assez grand nombre de planches dont la publication exigerait des dépenses assez considérables qui pourraient dépasser les ressources ordinaires de la Compagnie. La question a donc été écartée. On s'est ensuite arrêté, à l'unanimité, à l'autre question, qui est : *Faire l'éloge historique de Nicolas Rockox, le jeune, bourgmestre d'Anvers au XVII^e siècle.*

Les mémoires devront être remis au secrétariat de l'Académie avant le 1^r Décembre 1880 et pourront être écrits dans une des deux langues en usage dans le pays.

M. le lieutenant-colonel P. Henrard donne lecture d'une notice nécrologique sur M. le lieutenant-général Renard, membre titulaire de l'Académie. — Elle sera insérée au Bulletin.

La séance est levée à 3 heures.

UN PANORAMA D'ANVERS

(1515)

par J. B. VAN MOL

La gravure, en tête de cet article, représente notre ville au début de sa prospérité commerciale avec sa physionomie du moyen-âge, telle qu'elle était au commencement du seizième siècle.

La fidélité scrupuleuse observée par l'artiste dans la reproduction des détails, donne au dessin un caractère archaïque qu'on ne rencontre guère dans les travaux de ce genre.

La gravure de M. Heins que nous publions est une réduction au cinquième de l'original, composée de 12 feuilles rapportées sur toile; ces dimensions réduites, n'ont pas permis d'intercaler les inscriptions des banderoles, parfois naïves, transcrites aux renvois au bas de la planche.

Avant de faire la description de ce panorama véritable monument historique, nous croyons devoir le faire précéder de quelques considérations et d'un aperçu sommaire de l'époque de sa publication.

Au commencement du seizième siècle, la sage administration de Marguerite d'Autriche, avait rendu à nos provinces une ère de calme précurseur de la prospérité publique. Grâce aux bienfaits de la paix et à l'impulsion donnée par la gouvernante, sa petite cour à Malines, comme celle d'Éléonore d'Este à Naples, était devenue le rendez-vous des artistes et des litté-

rateurs les plus distingués de son temps. La *Gente Demoiselle* elle-même, cultivait avec succès les arts et les lettres; ses charmantes poésies sont encore considérées aujourd'hui comme des perles littéraires.

Marguerite chargée par son frère Philippe-le-Beau de gouverner l'héritage de la maison de Bourgogne, avait reçu également de son frère la mission de surveiller l'éducation de son neveu Charles, né à Gand, le 15 Février 1500. Le futur empereur Charles-Quint avait alors quinze ans et devait réunir bientôt sur sa tête, plus de couronnes, qu'aucun souverain en eût jamais porté. Par un jeu de fortune, il avait suffi de deux mariages — l'un de sa grand'mère, l'autre de son père — pour conduire ce prince flamand par le trône des Césars à régner un jour sur les deux mondes.

Pendant cette période si florissante pour nos souverains, nos villes flamandes oubliant leurs luttes intestines, s'étendirent; l'industrie progressa et atteignit un degré de prospérité jusqu'alors inconnu. Anvers, prit un nouvel essor et se développa bientôt dans toute sa splendeur.

Les Portugais, auxquels Vasco de Gama avait tracé la voie des Indes, avaient en concurrence avec les Vénitiens, le monopole des produits de l'Orient. Les premiers avaient transporté leurs comptoirs à Anvers en 1515. Ils avaient été suivis de près par les Hanséates, qui arrivèrent en 1517 quoique à contre-cœur. C'est que la Hanse jouissait dans la ville de Bruges d'un grand nombre de privilèges surannés; ce vaste système de mesures restrictives et protectionnistes était inadmissible à Anvers, avec son marché franc et ses libertés commerciales octroyées par les ducs de Brabant. Notre ville qui était entrée dans une voie nouvelle, attirait dès lors dans ses murs toutes les transactions du monde, comme un vaste foyer rayonnant de la prospérité publique.

A ce moment, l'Europe était tenue en éveil par l'invention de l'imprimerie et la découverte du nouveau monde. La grande voix de Luther allait se faire entendre et provoquer les déchirements du monde catholique. Une révolution, toute pacifique cependant, venait de s'accomplir, sans secousse et sans tâton-

nement. L'art de la renaissance né en Italie, avait envahi toute l'Europe et s'était installé, triomphant, sur l'art mystique du moyen-âge.

Ce préambule terminé, nous retournons à l'époque où la ville d'Anvers avait la physionomie représentée par la gravure avec ses nombreux clochetons et tourelles des temps féodaux.

Au bas, dans une banderolle, l'inscription *Actum 1515, Vlaenderen*; indique la date de sa publication et la localité représentée : *La tête des Flandres*.

Quant à l'auteur, nous croyons devoir attribuer ce travail à Guillaume Liefrinck, à Anvers, où, dans ce moment, les presses de Gérard Leeu, Vosterman, Van Doesborch et d'autres, produisaient des éditions estimées ornées de gravures taillées sur des planches en poirier comme les premiers essais de l'imprimerie tabellaire.

La collection Plantin possède l'exemplaire unique d'un travail du même genre, tout aussi détaillé, mais postérieur de vingt années à celui dont nous nous occupons; c'est une vue à vol d'oiseau de la ville d'Anvers, par Virgilius Bononiensis, publiée en 1535, en collaboration avec Pierre Frans et Corneille Grapheus.

En haut du panorama de 1515, au centre d'une banderolle embrassant la flèche de la cathédrale, l'inscription *Antverpia Mercatorum emporium*, indique qu'Anvers dans ce moment, représentait bien l'empire du négoce. A la droite les armes de l'empire et *Vertumnus*¹, le dieu des Jardins, à grosse figure épanouie, personnifie bien l'*Abondance*; à la gauche, les armes du Marquisat d'Anvers et le dieu Mercure, jouant de la flûte comme un berger d'Arcadie, célèbre les bienfaits de la paix.

La grande tour de Notre-Dame est encore inachevée aux galeries supérieures. Le chef-d'œuvre d'Appelmans n'avait pas encore, comme couronnement, la campanille de Waghmakere terminée en 1518.

¹ La gravure de M. Heins porte par erreur *Neptunus* au lieu de *Vertumnus*.

Au bas de la tour, on distingue l'ancien hôtel-de-ville, avec ses quatre tourillons aux angles comme un donjon féodal. Le canal au Sucre avec ses maisons en bois, est fermé à l'entrée par le *Pont de l'ail*, portant une grande lanterne-fanal, éclairant le fleuve.

A la droite, au milieu d'une profusion de tourelles, comme les minarets d'une ville orientale, on remarque celle d'Antoine de Valle en style florentin; l'art nouveau de la renaissance ne pouvait tarder à trouver de nombreux imitateurs.

L'enceinte bordant l'Escaut, était fermée par d'épaisses murailles et nombre de tours dont les pieds baignaient dans le fleuve; beaucoup de ces constructions militaires avaient de vastes proportions comme celle des Boulangers bâtie en 1304, et celle des Poissonniers en 1340. La seule porte monumentale, celle du Bourg, était flanquée de deux tours et garnie de herse et de machicoulis qui en défendaient l'entrée. De nombreuses poternes facilitaient l'entrée de la ville du côté du fleuve, mais on les fermait par une grille le soir.

Nous passons l'ancien burgt normand où l'artiste, pour mieux indiquer son origine, a placé dans l'une des tours, le légendaire géant Antigon, brandissant son sabre, à côté de cette légende : *dits die burcht daer Antigonus die ruese te wonen plach*.

Plus au nord, *dit is der berder werf*, indique le quai au bois de construction, *'t bargie huys*, l'embarcadère-station pour les transports; plus loin encore un chantier de construction navale avec cette inscription caractéristique : *Hier maect men scepe die tot Jhslem (Jerusalem) vare en andere oec* — ici on construit des navires qui vont à Jérusalem et d'autres aussi. — Dans ce temps là, les connaissances géographiques se bornaient à prendre Jérusalem pour désigner l'Orient.

La rade présente des types variés de constructions navales de tous les pays. A gauche, une galère à rameurs entre à pleines voiles; à côté d'un bateau de pêche dont la forme n'a pas varié depuis trois siècles et une caraque à proue élevée, garnie de canons, est à l'ancre. Plus loin une nef à trois mâts dont la poupe et le tillac élevés laissent voir les ouvertures de plusieurs rangées de batteries.

Une galéasse vénitienne et une caravelle sont amarrées à quai, en face de la grue dont le mécanisme se rapproche plus de celles de nos jours que la grande et lourde construction qui vint la remplacer au XVII^e siècle.

Les grands *baquets*, pour le transport du charbon, n'ont pas changé ; on en voit deux, au centre. Des gondoles pavoisées sillonnent le fleuve à gauche vers la grande nef de Thierry Van Paschen, où nous voulons nous arrêter un moment comme présentant un double intérêt : histoire et archéologie.

Une banderolle attachée au grand mât porte l'inscription — *dits 't scip dat van Jhlm (Jérusalem) comt* -- ce navire arrive de Jérusalem (Orient). Le navire est pavoisé aux couleurs de la Palestine ; la proue et le tillac d'une hauteur considérable portent trois mâts, dont le central est couronné de la hune en corbeille, rattachant les bastingages comme la plupart des navires au XIV^e et XV^e siècles. Ce bâtiment équipé par un anversois pour les voyages lointains, avait rapporté de l'Orient, les produits des lieux de provenance.

En l'année 1510 et suivantes, selon MM. Mertens et Torfs, notre armateur avait affrété un navire en destination de la Palestine avec escales à Rome et à S^t Jacques de Compostelle.

Un prospectus rédigé en différentes langues, répandu dans les principales villes d'Europe, fixait le prix de la traversée à 80 ducats et promettait dès lors, à notre anversois, une brillante opération.

Malgré toute l'intelligence et l'activité, déployées par Van Paschen dans l'exécution de ses plans, la fatalité semblait le poursuivre de ses revers. Un de ses navires se brisa sur un bas-fonds, à six lieues de son point de départ : un autre, devint la proie de pirates sur les côtes de la Syrie et les passagers, réduits à l'esclavage, ne recouvrèrent la liberté qu'au prix d'une forte rançon.

Thierry van Paschen est le promoteur et l'organisateur des services publics maritimes et fut le premier des négociants-armateurs du port d'Anvers qui soit connu.

Anvers, 1879.

NÉCROLOGIE

DE

M. LE GRAND de REULANDT

secrétaire perpétuel de l'Académie

Le Grand de Reulandt, Simon-Édouard-Victor, né à Anvers, le 10 Novembre 1818, est issu d'une famille patricienne. La mort nous l'a enlevé le 23 Février 1878.

Il fit ses études à l'Athénée d'Anvers et aux Universités de Bonn et de Bruxelles. Entré à 20 ans dans l'Administration des Finances, il devint secrétaire particulier du ministre et fut nommé bientôt contrôleur des accises. Il termina sa carrière administrative comme receveur des contributions à Anvers. Le Grand sollicita cette position pour pouvoir se livrer avec plus de liberté à ses études archéologiques et historiques, sacrifiant ainsi l'avenir brillant qui s'ouvrait devant lui dans les fonctions publiques.

Il est avec le V^{te} de Kerkhove, Dumont, Bogaerts, Van Hasselt, Mertens et Mathyssens l'un des fondateurs de l'Académie d'Archéologie (1842) et compte à tous égards parmi ses membres les plus dévoués et les plus assidus.

Lors de la reconstitution de l'Académie en 1863, Le Grand en fut nommé à l'unanimité le secrétaire perpétuel. Tous nous savons quelle activité, quel dévouement il apporta pendant 14 ans dans l'accomplissement de ces difficiles et laborieuses fonctions.

Sous son impulsion et grâce au savant concours de nos membres titulaires et correspondants, trois séries de nos Annales comprenant quatorze volumes, furent publiées. Elles témoignent d'un façon remarquable de l'importance que ces publications ont prise dans le monde scientifique et littéraire.

Outre les nombreux et savants rapports rédigés par lui sur

les travaux présentés, Le Grand publia divers ouvrages, entr'autres une étude sur l'organisation des États de Flandre et sur les monnaies frappées pendant la révolution brabançonne, des notices remarquables sur les communes de Nieuport, Ghisilles, Couckelaere, Werken, Bovekerke, Cortemarck, Moere, Handzaeme, sur diverses églises des Flandres et sur les fonds baptismaux de Lichtervelde.

Il fut l'un des organisateurs les plus actifs du premier Congrès international d'archéologie, créé sous son inspiration par l'Académie en 1866, congrès qui jeta tant d'éclat sur notre Compagnie.

Les membres du premier Congrès international de géographie formé encore à Anvers, le 14 Août 1871, n'ont pas oublié tout le concours que son expérience et son activité ont apporté à cette organisation. Elle a servi de base aux Congrès géographiques internationaux qui ont suivi celui de 1871.

Le Grand était membre de l'Académie d'archéologie d'Espagne, de la Société française d'archéologie et de l'Institut des provinces de France, de la Société des antiquaires de l'Ouest, des Sociétés archéologiques de Liège, de Gand, de Lille, de Mayence, du comité flamand de France et de bien d'autres sociétés savantes. Il fut décoré de l'ordre de S^{te} Anne de Russie et de celui d'Isabelle la Catholique d'Espagne.

Certes, s'il eut ambitionné plus de distinctions, sa position lui eût fourni l'occasion de les obtenir, mais la plus grande qu'il ait à nos yeux c'est d'être resté constamment fidèle pendant tout le cours de sa longue carrière comme secrétaire perpétuel, aux sages principes qui forment la base des travaux de l'Académie, principes hors desquels elle ne pourrait que déchoir, c'est d'avoir écarté de nos publications tout esprit de parti de quelque part qu'il vint, laissant ainsi à leurs auteurs la plus entière liberté d'examen et d'opinions et à tous les membres de la Compagnie ce gage précieux d'union qui fait sa force.

CASTERMAN.

Bruxelles, le 7 Mai 1879.

NÉCROLOGIE.

Le Lieutenant-Général RENARD.

Le 7 Juillet 1879⁴ avaient lieu à Bruxelles, avec une solennité exceptionnelle, les funérailles du lieutenant-général Renard, ministre de la guerre et inspecteur-général des gardes-civiques du royaume. Celui que l'armée et la milice citoyenne de la capitale conduisaient ce jour-là à sa dernière demeure, n'était pas un homme ordinaire.

« Appartenant à cette forte race de 1830 qui, lorsque la
» révolution éclata, se trouva prête à répondre à toutes les
» exigences d'un nouvel état à fonder, il avait fait ses
» preuves comme soldat, comme écrivain militaire, comme
» historien, comme orateur¹. » Dans les diverses manifestations de sa puissante individualité, il avait montré les aptitudes les plus remarquables alliées aux connaissances les plus étendues, d'une ardeur infatigable au travail unie aux talents les plus variés.

Né à Tournai, le 15 Avril 1802, fils du célèbre architecte de cette ville, Bruno Renard après avoir fait ses humanités au collège Louis-le-Grand, à Paris, avait en 1826 conquis à l'université de Gand son diplôme de docteur ès sciences. Alors déjà, bien qu'il professât en politique des opinions très-indépendantes et fort éloignées de celles qui prévalaient dans les hautes sphères du gouvernement de l'époque, son caractère sympathique et sa franche nature lui avaient valu un accueil très-favorable de la part du prince Bernard de Saxe-Weimar, proche parent du roi Guillaume, qui occupait à Gand un impor-

¹ Discours de M. Frère Orban, ministre des affaires étrangères, prononcé au nom du Cabinet sur le cercueil du ministre de la guerre. (*Moniteur* du 8 Juillet).

tant commandement militaire. Le prince ne pensait pas alors donner l'hospitalité de ses salons à l'un de ceux qui, l'heure venue, à la tête des compagnies franches du Tournaisis, allait aider au renversement du gouvernement hollandais.

En 1830, quittant la carrière du génie civil qu'il avait embrassée et la position au ministère de l'intérieur qu'il occupait, Renard avait montré tant de bravoure et de sagacité dans les engagements où il se conduisit en volontaire, particulièrement lors de la prise de Venloo, que le gouvernement provisoire lui adressa le brevet de capitaine d'état-major et l'attacha dès lors en cette qualité aux bureaux du *commissariat de la guerre* qui, sous le Régent, prit le titre de *ministère*.

Nous n'avons pas à raconter par le menu la carrière militaire de Renard. Il nous suffira de dire que deux fois, comme colonel, il eut l'honneur d'être choisi par le gouvernement pour défendre devant la législature, en qualité de commissaire, le budget ou les projets d'organisation de l'armée; que, nommé général, il fut pendant neuf ans chef du corps d'état-major, puis successivement commandant des 2^{me} et 4^{me} divisions territoriales. Il venait de commander le camp de Beverloo pendant une des grandes périodes de manœuvres, lorsque le Roi l'appela au ministère de la guerre (1868). En quittant ce département en 1870, il devint chef de l'état-major général au moment de la mobilisation de l'armée pendant les événements de la guerre franco-allemande, et bientôt après, admis à la retraite, il fut nommé inspecteur des gardes-civiques du royaume.

Mais la retraite n'était pas le repos pour cette nature infatigable. Toutes les idées généreuses trouvaient en lui un protecteur, un guide, et on le vit tout à la fois présidant aux travaux de l'*Association belge de secours aux militaires blessés ou malades en temps de guerre*, et à ceux de la *Société centrale des sauteurs de Belgique*. Enfin, ce fut à son initiative et à ses démarches personnelles dans l'Europe entière, que l'exposition internationale d'hygiène et de sauvetage fut organisée et put s'ouvrir au centre de Bruxelles, on sait avec quel succès.

Un dernier honneur lui était réservé! En 1878, à l'avène-

ment au pouvoir du ministère libéral, malgré ses 74 ans, il fut une seconde fois chargé par le Roi du ministère de la guerre. Un an après il n'était plus. — Il est mort en soldat, sur la brèche, au milieu des luttes et des périls de la vie politique¹. —

Écrivain, le général Renard a publié :

1. Considérations sur l'infanterie légère (1840).
2. Considérations sur la neutralité de la Belgique en cas de guerre. (Publiées en articles dans *l'Émancipation* (1841).
3. Observations historiques à propos de quatorze chapitres inédits de Georges Chastelain, découverts par l'auteur à la bibliothèque de Bourgogne. (*Trésor national*, 1842).
4. Nouvelles observations historiques à propos du IV^e volume inédit de la grande chronique de Georges Chastelain, découvert par l'auteur. (*Trésor national*, 1843).
5. De l'artillerie en Belgique au XIV^e siècle. (*Belgique militaire* 1845).
6. Article *Tournai*. (*Belgique monumentale*).
7. Manuel des reconnaissances militaires (1845).
8. Rapport du jury institué pour décerner le prix quinquennal d'histoire. (*Bulletins de l'Académie royale*, T. XIII).
9. Histoire politique et militaire de la Belgique :
 - 1^{er} Étude . . . Des origines (1847).
 - 2^e Étude . . . La Belgique sous les Romains (1850).
10. Réponse aux nouvelles recherches de M. le Chanoine David sur le cours primitif de l'Escaut. (*Bulletins de l'Académie royale*, T. XIX).
11. De l'identité de race des Gaulois et des Germains. (*Dix lettres à l'Académie royale de Belgique*).
12. Considérations sur la tactique de l'infanterie en Europe (1857).
13. Notice historique sur l'organisation militaire de la Suède.
14. Réponse aux allégations anglaises sur la conduite des

¹ Discours de M. le lieutenant-général de Moor.

troupes belges en 1815. (Publiée d'abord dans l'*Indépendance*, 1855).

15. Les Carabiniers belges (1860.)
16. De la cavalerie (1861).
17. Rapports, discours, articles de polémique répandus dans les journaux, etc., etc., etc.

De cette liste assez longue, nous n'avons à apprécier ici que les ouvrages purement historiques, bien qu'il soit souvent difficile chez le général Renard de séparer l'écrivain militaire d'avec l'historien.

En effet, aussitôt que la démobilisation de l'armée, après 1839, eût donné des loisirs à l'homme d'action, Renard conçut l'idée d'une histoire militaire de la Belgique, et comme rien n'existait encore sur ce sujet, en écrivain consciencieux il alla fouiller les vieilles archives et les vieux manuscrits pour y chercher des données exactes sur les rôles qu'avaient joués nos pères sur les champs de bataille du moyen-âge.

Dans ces filons inexplorés, il eut la chance de mettre au jour une partie importante de la chronique de Georges Chastelain, l'historiographe des ducs de Bourgogne, et le récit de cette découverte nous valut ses premières pages d'histoire, qu'il publia dans un recueil périodique d'alors: *Le Trésor national*.

Dès le début, le nouvel historien nous frappe par les idées neuves et originales qu'il émet sur l'époque à laquelle se rapportent les manuscrits dont il nous entretient. Aussi éloigné de l'école démocratique que de l'école autoritaire, à propos de la lutte des Gantois contre Philippe-le-Bon, s'il juge sévèrement la rébellion des communes, c'est après avoir reconnu que les privilèges qu'elles revendiquent n'ont rien de commun avec la liberté, et que ces soulèvements populaires qui, dans notre histoire, remplissent toute la fin du XV^e siècle et, à de plus longs intervalles, se reproduisent au XVI^e pour s'éteindre enfin étouffés sous la rude main des Espagnols, du duc d'Albe et d'Alexandre Farnèse, sous les convulsions de la féodalité communale agonisante, la révolte du particularisme contre

la centralisation des intérêts provinciaux, contre l'intérêt national.

L'autonomie de nos communes, après avoir fait la richesse de notre pays tant que l'Europe avait été morcelée en une multitude de petites principautés indépendantes, devenait pour lui une cause de faiblesse depuis que les grandes agglomérations tendaient à se créer, et ce n'était qu'à la condition d'une étroite union avec le prince, union favorisée par des concessions réciproques, que la nation pouvait se fonder et arriver à son entier développement. Le Dauphin de France l'avait bien compris, et pendant que, réfugié dans nos provinces, il recevait de son *bel-oncle* le duc de Bourgogne une hospitalité qu'il devait payer plus tard de la plus noire ingratitude, s'exerçant déjà à ce tortueux métier de fourbe où plus tard il devait être sans rival, il ne laissait passer aucune occasion de semer la division entre le prince et ses sujets, de même que de faire naître la discorde entre Philippe et le comte de Charolais. Le général Renard éclairé par Chastelain, a le premier présenté sous son vrai jour cette époque remarquable, où nos provinces jouirent pendant une longue série d'années, d'une paix si complète, qu'à Montlhéry notre noblesse avait presque entièrement perdu l'habitude de la profession des armes. Il nous montre le duc Philippe, bien éloigné d'être le prince au cœur français que bon nombre d'historiens ont voulu nous présenter, secouant les liens de vassalité qui l'attachaient à la France, et entouré de conseillers qui n'ont aucun amour pour ce pays, où au contraire il leur plaisait fort d'aller guerroyer. Il nous laisse entrevoir en un mot un duc de Bourgogne bien différent de celui que M. de Barante nous a présenté. Aussi devons nous regretter qu'il ne nous ait laissé sur cette brillante période de notre histoire que quelques pages fugitives, et que le grand ouvrage qu'il avait conçu ne soit pas arrivé jusqu'à cette époque.

Le plan de l'histoire militaire, qui avait été à l'origine le but de ses premières études, s'était en effet développé dans son esprit, et quand, en 1847, parut la première partie de son œuvre, son titre : *Histoire politique et militaire de la Bel-*

gique, et son sous-titre, « Études et recherches sur la nationalité du peuple belge depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours » indiquaient que l'auteur n'entendait pas s'en tenir uniquement à l'exposé des institutions militaires de son pays. Ce livre devait être surtout et le sous-titre indiquait suffisamment cette tendance, une revendication patriotique de notre nationalité, qu'à l'époque où il était écrit tant de gens nous déniaient encore.

Bien que n'envisageant l'histoire de Belgique que sous une de ses faces, la tâche que s'imposait l'auteur était immense : « Tous les événements politiques, toutes les guerres qui ont ensanglanté le sol de la patrie, sont du domaine de ce livre, » disait-il dans sa préface ; « la discussion de tous les traités qui ont eu le pays pour objet lui appartient, il a pour mission d'étudier avec soin l'état de la société, les modifications que ces institutions ont essuyées, les altérations qu'elles ont subies ; il doit à chaque pas mettre la Belgique en présence des nations voisines et marquer sa place dans l'histoire générale de l'Europe ; car tous ces faits s'enchaînent et ne sauraient être séparés ; il existe entre eux une corrélation qu'il n'est pas possible de méconnaître,

« L'histoire des institutions politiques, » disait-il encore, « est indispensable dans un ouvrage écrit au point de vue de la nationalité, où l'on cherche à établir notre droit d'être en tant que nation. Elle reflète la vie, les mœurs, l'originalité du peuple ; elle permet de prouver qu'à travers les âges et au milieu de vicissitudes sans nombre, le Belge a conservé les germes d'une existence à part ; qu'en voulant rester elle-même, la Belgique obéit à ses instincts naturels, que ces instincts sont la conséquence de faits posés à tous les âges de son histoire, de sentiments que les générations ont soigneusement transmis, comme un glorieux héritage, à celles qui les suivaient. »

Tout le volume est à la fois un savant et un brillant plaidoyer au service de cette thèse, et après l'avoir lu, on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de la science et de l'éloquence de l'écrivain, ou de son ardent patriotisme.

Le général Renard avait fait paraître la deuxième partie de son livre, traitant de *La Belgique sous les Romains*, en 1850; il n'en poursuivit pas la publication. Il est probable que ces occupations multiples ne lui permirent pas de continuer une œuvre qui, à en juger par le développement donné à ses deux premières parties, aurait comporté un très-grand nombre de volumes; mais il est possible aussi qu'après 1850, il ait jugé inutile de continuer plus longtemps la défense d'une cause que les événements récents avaient fait triompher. Entre la publication de la 1^{re} et de la 2^{me} partie, en effet, des faits considérables s'étaient produits : les révolutions qui remplissent l'année 1848, avaient frappé autour de nous sans nous atteindre, et notre calme au milieu de la tempête avait prouvé aux plus malveillants, aux plus incrédules, que pour n'avoir pas été ébranlée par d'aussi terribles secousses, la Belgique et ses institutions devaient avoir de bien profondes racines dans le passé.

Écrit avec une remarquable indépendance d'opinion le livre du général Renard, souvent en contradiction avec les idées qui avaient cours jusqu'alors, ne devait pas être accueilli sans protestation par les savants dont les études sur les périodes obscures de notre histoire avaient abouti à d'autres conclusions. Il en fut ainsi notamment de son opinion sur le cours primitif de l'Escaut que, d'accord avec l'ingénieur Belpaire et contrairement à Vrédius, à Desroches, à Vifquain, il soutenait n'avoir pas varié, alors que ces derniers prétendaient qu'anciennement le fleuve, au-dessus et au-dessous de Gand, continuait à couler du Midi au Nord dans la direction de Biervliet, et s'était creusé son lit actuel vers le X^e siècle, à la suite d'une grande inondation. Le chanoine David soutint cette thèse avec une grande énergie dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (t. XVI, N^o 2, 1849), et ce fut aussi sous forme d'une lettre à cette société savante que Renard lui répondit.

Après trente ans écoulés, cette lutte est encore intéressante à suivre; les deux érudits sont également ferrés sur les textes des vieux diplômes et des vieilles chroniques; mais l'un d'eux,

en sa double qualité de docteur ès sciences et d'officier d'état-major, est un maître en cette science toute moderne, la géographie du globe, à laquelle l'autre n'emprunte ses arguments que de seconde main. Aussi les récentes études topographiques et géologiques ont-elles donné raison au général.

Une autre opinion de Renard, l'identité des Germains du Nord et des Gaulois, développée très-longuement dans sa première étude, fut aussi très-sérieusement discutée au sein de l'Académie royale. Il y répondit dans l'appendice de sa deuxième étude et dans six lettres très-remarquables qu'il adresse à cette compagnie; il défend sa thèse non seulement par les citations des écrivains anciens dont il n'abandonne les textes qu'après les avoir discutés à fond, il demande encore des arguments à la linguistique et l'anthropologie.

Plus encore que dans la question du cours de l'Escaut, il se passionne pour cette idée de l'identité de race : c'est qu'en réalité elle lui sert de base pour prouver l'antique origine de notre nationalité. Aussi tant qu'on remonte dans son passé, le peuple belge nous présente, en effet, toujours le même spectacle de populations unies dans une même communauté d'intérêts, ayant les mêmes fortunes, conquérant les mêmes franchises, essuyant les mêmes revers, sachant se garantir à la fois de l'Allemagne et de la France, rester elles-mêmes et garder leur vieux nom de Belges, quelle que soit la langue, flamande ou wallonne, qu'elles aient balbutiée en naissant. Y voir deux races différentes, c'est démentir toute notre histoire, et le général Renard la connaissait trop bien pour ne pas repousser cette thèse avec toute l'ardeur que savait y mettre le patriote de 1830.

Quand nous aurons cité encore un fragment sur les origines de l'artillerie en Belgique, où il s'efforce de démontrer que nous fûmes les premiers à posséder des canons et à en faire usage en campagne, fragment qui se rattache à son grand ouvrage sur l'histoire de nos institutions militaires, il ne restera plus à l'actif du général Renard, comme historien, qu'une dernière œuvre, qui lui fit le plus grand honneur : elle fut écrite à l'occasion d'attaques irréfléchies et malveillantes qui nous

venaient d'un peuple que nous nous étions habitués à traiter en ami.

Pendant les années 1854 et 1855, les imputations les plus odieuses avaient été lancées en Angleterre, dans la presse et à la tribune parlementaire, contre la conduite des troupes hollando-belges dans l'armée alliée en 1815, aux Quatre-Bras et à Waterloo.

Nulle plume n'était plus autorisée que celle du général Renard pour repousser cette injuste agression. Il le fit dans trois lettres éloquentes adressées à un grand journal politique international *L'Indépendance Belge*, et sa réfutation fut véritablement triomphante. Il la terminait par ces mots :
« Je livre maintenant notre cause, avec confiance, à la
« loyauté du peuple d'Angleterre. Dans ce noble et grand
« pays, toute querelle juste a toujours trouvé des défenseurs
« chaleureux. » La *Réponse aux allégations anglaises sur la conduite des troupes belges en 1815*, eut une immense retentissement dans toutes les classes de notre population. Le Sénat proclama en pleine séance que l'auteur avait bien mérité de la patrie, et une souscription publique, bientôt couverte, décerna à l'habile et éloquent écrivain une épée d'honneur et une médaille commémorative. Il ne pouvait plus dignement terminer sa carrière d'historien national.

Si, comme écrivain, on peut reprocher au général Renard de se laisser emporter parfois par sa facilité d'élocution et de ne pas toujours assez châtier son style, défaut commun à tous ceux, qui, comme lui, ont le don de la parole et se plaisent à improviser, il n'est cependant jamais obscur ni diffus, et la netteté de son langage ne laisse absolument rien à désirer. On sent qu'au milieu des graves occupations qui ont rempli son existence, le temps, qui lui a fait défaut pour terminer le livre qu'il avait entrepris, lui a manqué aussi pour être court. Mais si son œuvre ne reste pas comme un modèle de style, la pensée qui l'a fait naître et le sentiment qui l'a créé, empreints tous deux du plus pur amour de la patrie, la sauveront de l'oubli et la recommanderont aux générations futures.

Puissions nous, travailleurs obscurs, qui tous essayons

d'apporter notre pierre au monument édifié à la gloire de notre chère Belgique obtenir qu'un jour on dise aussi de nous :
" Ils ont bien mérité du pays. "

P. HENRARD, 1^{er}-colonel.

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1879.

Président : M. le chevalier Gustave van Havre, membre titulaire. (Art. 22 des Statuts).

Secrétaire : M. Louis Delgeur.

Sont présents : MM. Génard, Gife, Henrard, Reusens et Schadde, membres titulaires, et Goovaerts, Van Bellingen et Félix Van der Taelen, membres correspondants.

MM. Chalon, président, Wauwermans, vice-président, S. Bormans, J. Proost et le chevalier de Schoutheete-de Ter-varent s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'assemblée décide par des votes séparés d'entrer en relation avec l'Université de Tokio (Japon), la Société d'histoire, d'archéologie et littérature de Beaune (France) et la Société d'archéologie nouvellement fondée à Nivelles; ces sociétés ont demandé l'échange des publications.

L'assemblée décide également d'entrer en relation avec l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon (France).

M. le secrétaire lit son rapport sur les travaux de l'Académie pendant le cours de l'année 1879.

M. le trésorier rend compte de la situation des finances et présente le budget de l'année 1880, qui est adopté.

M. le bibliothécaire-adjoint fait connaître l'état de la bibliothèque, qui, grâce à la bienveillance de M. le bourgmestre, a enfin trouvé un local dans une des salles de l'hôtel-de-ville.

Après que les membres correspondants se sont retirés, les

membres titulaires se constituent en séance extraordinaire et nomment :

M. le chanoine E. Reusens, vice-président de l'Académie pour 1880, en remplacement de M. le colonel du génie H. Wauwermans, dont le mandat expire le 31 Décembre, et qui prend alors la présidence.

La Compagnie réélit ensuite MM. le baron de Witte et le lieutenant-colonel Henrard, en leur qualité respective de conseiller et de trésorier.

La séance est levée à 3 heures.

RÉCEPTION D'OUVRAGES.

Mémoires couronnés par l'Académie royale des sciences de Belgique. Bruxelles, 1878 et 1879, 2 vol. in-4°.

Bulletins de l'Académie royale des sciences de Belgique. 1879.

Annuaire de l'Académie royale des sciences de Belgique. Bruxelles, 1879, 1 vol. in-12°.

Bulletins de l'Académie royale de médecine de Belgique. Bruxelles, 1879.

Procès-verbal de la séance du 13 Décembre 1879, de l'Académie royale de médecine de Belgique.

Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie. Bruxelles, 1879. N^{os} 1 à 8, in-8°.

De Vlaamsche School, tijdschrift voor kunsten, letteren, enz., par Désiré Van Spilbeeck et autres. Anvers, 1874, 1876 et 1877, 3 vol. in-4°.

Bulletins de la Société de géographie d'Anvers. 1879. 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e fascicules. in-8°.

Institut archéologique de Luxembourg. Arlon, 1878, 1 vol. in-8°.

Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire

et des antiquités de la Flandre. Bruges, Tome III, N^o 1, 2, 3 et 4.

Précis historiques, mélanges religieux, littéraires et scientifiques. Bruxelles, 1879, livraisons de Janvier et Février, in-8^o.

Bulletins de la Société belge de géographie de Bruxelles. 1879, 1, 2, 3 livraisons in-8^o.

Société Paléontologique et Archéologique. Charleroi, 1878, 1 vol. in-8^o.

Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand. 1873—1877, 1 vol. in 8^o.

Messenger des sciences historiques. Gand, 1879, 1^{re} livraison, in-8^o.

Annales du Cercle Hutois des sciences et beaux-arts. Neuf livraisons, in-8^o, des années 1875 à 1879.

Institut archéologique Liégeois. Liège, 1878, tome XIV, in-8^o.

Annales de la Société Union des artistes Liégeois. 1879, deux volumes, in-8^o et 4 fascicules.

Société libre d'émulation de Liège. Liber memorialis, 1779—1879. Liège, 1879, 1 vol. in-8^o.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique. Louvain, 1879, livraisons 1 et 2.

Cercle archéologique de Mons. 1878, 1 vol. in-8^o.

Société des sciences du Hainaut. Mons, 1878, 1 vol. in-8^o.

Société archéologique de Namur. 1878, tome XIV^e, 3^e livraison, in-8^o.

Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles. Nivelles, 1879, 1 vol. in-8^o.

Annales du Cercle archéologique du pays de Waes. 1879, mois d'Août.

Société scientifique et littéraire du Limbourg. Tongres, 1878, 1 vol. in-8^o.

Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai. Tournai, 1879, 1 vol. in-8^o.

Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres. Ypres, 1879, 1 vol. in-8^o, et tome 8, 1^e et 2^e livraisons.

- Bulletins de la Société des antiquaires de la Picardie.*
Amiens, 1879, Nos 1, 2 et 3, in-8°.
- Le Congrès archéologique de France*, XLIV^e session. Paris,
1878, 1 vol. in-8°.
- Congrès scientifique de France.* Autom., 1877—1878. deux
volumes grand 8°.
- Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts.* Arras,
1879, tome X, in-8°.
- Mémoires (1876—1877) de la Société d'histoire, d'archéologie
et de littérature.* Beaune, 1879, 1 vol. in-8°.
- Académie nationale des sciences, arts et belles lettres, à
Caën.* 1878, 1 vol. in 8°, et 1879, 1 vol. in-8°.
- Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.* 1878, 1 vol.
in-8°.
- Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg.*
1879, 1 vol. in-8°.
- Bulletin de la Société historique de Compiègne.* 1878, tome 4.
- Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de
l'Eure.* Evreux, 1878, 1 vol. in-8°.
- Bulletin de l'Académie Delphinale de Grenoble.* 1879,
tome XIV^e, in-8°.
- Publications de la Société nationale Havraise d'études
diverses.* Le Havre, 1877, 1 vol. in-8°.
- Mémoires de l'Académie des sciences de Lille.* 1879, 1 vol.
in-8°.
- Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.* Paris,
1876—1877, 1 vol. in-8°.
- Mémoires de l'Académie des sciences de Montpellier.* 1877,
tome VI, 3^e fascicule, in-8°.
- Mémoires de la Société archéologique.* Orléans, 1879, 1 vol.
in-8°. Un premier fascicule du tome XVI et un bulletin du
1^r trimestre et un du second.
- Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest.* Poitiers,
1878, 1 vol. in-8°.
- Bulletins 1^r et 2^e de la même Société.* 1879.
- Tables générales des mémoires et bulletins de la même
Société.* Poitiers, 1879, 1 vol. in-8°.

- Bulletin de la Société historique et archéologique de Périgord.* Périgueux, 1879, Septembre et Octobre.
- Académie nationale de Reims.* 1878, 1 vol. in-8°.
- Bulletins historiques de la Société des antiquaires de la Morinie.* S^t Omer, 1879, 3 livraisons in-8°.
- Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres à Toulouse.* 1878, tome X, in-8°.
- Commission impériale d'archéologie de S^t Pétersbourg.* 1878, 1 vol. in-4°.
- Idem.* pour l'année 1876 et un atlas. S^t Pétersbourg, 1879, 1 vol. in-4°.
- Société impériale des naturalistes, à Moscou.* 1878, N^o 1, in-8°.
- Foreningen til norske fortidsmindersmørkers bevaring.* Kristiania, 1878, 1 vol. in-8°.
- Teekningar en Svenska Statens historiska museum.* Stockholm, 1878, 2 livraisons avec planches.
- Kongl. Vitterhets historie och antikvitets akademiens månadsblad.* Stockholm, 1878, 1 vol. in-8°.
- Antiqvarisk tidskrift för Sverige,* cinq livraisons, de 1874 à 1878. Stockholm, in-8°.
- Acta Universitatis Lundensis.* Lund, 1876, 1877, 2 vol. in-4°.
- Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord,* nouvelle série. Copenhague, 1878, 1 vol. in-8°.
- Aarbøger for nordisk oldkyndighed og historie,* etc. Copenhague, 1878, 1 vol. in-8°.
- Les cercueils en chêne de Borum Æshœi,* par E. Engelhardt Copenhague, 1878, brochure in-8°.
- Influence classique sur le Nord pendant l'antiquité,* par C. Engelhardt. Copenhague, 1876, 1 vol. in-8°.
- La conservation des antiquités et des monuments nationaux en Danemark,* par J. J. A. Worsaae. Copenhague, 1878, brochure in-8°.
- Institut royal du Grand-duché de Luxembourg.* 1878. 1 vol. in-4°.
- Koninklijke Akademie van wetenschappen.* Amsterdam, 1863 à 1877, 11 vol. in-4°.

- Verlagen en mededeelingen der koninklijke Akademie van wetenschappen.* Amsterdam, 1878, 1 vol. in-8°.
- Notulen van de Algemeene- en Bestuurs-Vergaderingen van het Bataviausch Genootschap.* Batavia, 1879, 3^e et 4^e livraisons.
- Tijdschrift voor Indische Taal,* enz. Batavia, 1879, deel XXV.
- Kronijk van Holland* van een ongenoemden geestelijke. Historisch genootschap te Utrecht. 1879, 1 vol. in-8°.
- Atti de la R. accademia dei Lincei.* Roma, 1879, 7 livraisons in-4°.
- Statuta communitatis Novariae anno MCCLVII lata collegit et notis auxit* Antonivs Cervti. Novariae, 1879, 1 vol. in-4°.
- Neues Lausitzisches Magazin.* Gorlitz, 1878, 1 vol. in-8°.
- Beiträge des historischen Vereins für Steiermark.* Graz, 1879, 1 vol. in-8°.
- Mittheilungen des historischen Vereins für Steiermark.* Graz, 1879, 1 vol. in-8°.
- Beiträge zur Kunde steiermärkischer Geschichtsquellen* Graz, 1879, 1 vol. in-8°.
- Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften.* Vienne, 1878, 1 vol. in-8°.
- Archiv für österreichische Geschichte.* Vienne, 1878, 1^{re} et 2^e livraison in-8°.
- Register zu den Banden,* etc. Vienne, 1878, VIII. Brochure in-8°.
- Verhandlungen und Mittheilungen des siebenburgischen Vereins für naturwissenschaften in Hermanstadt.* XXIX. Jahrgang.
- Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.* Procès-verbaux N^{os} 9 et 10.
- Les bulletins de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.* Strasbourg, 1878, 2 livraisons in-8°.
- Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace,* 3^e fascicule des bulletins. Strasbourg, 1879, in-8°.

- Oberbayerisches Archiv für vaterländische Geschichte*, etc.
Munich, 1879, 1 vol. in-8°.
- Jahres-Bericht des historischen Vereins von Oberbayern*.
Munich, 1878, 1 vol. in-8°.
- Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*.
Hannover, 1879, 1 vol. in-8°.
- Verhandlungen der Königlich Sächsischen Gesellschaft der
Wissenschaften zu Leipzig*. Livraisons I, V, VI, VII,
VIII.
- Berichte über die Verhandlungen der phil. hist. Cl. der Ges.*
5 livraisons, de 1876 à 1879.
- Preisschriften gekrönt und herausgegeben von der Fürst-
lich Jablonowskischen Gesellschaft*. Leipzig, 1879,
1 vol. grand 8°.
- Der Priester Johannes*. Leipzig, 1879, vol. in-8°.
- Verhandlungen des historischen Vereins für Schwaben und
Neuburg*. Augsburg, 1878, 1 livraison in-8°.
- Verhandlungen des historischen Vereins für Niederbayern*.
Landshut, 1877, 2 livraisons in 8°.
- Anales del Museo Nacional de Mexico*. 1877, tomo I, entrega
1^a, in folio.
- Proceedings of the american academy*. Boston, 1878, deux
livraisons in-8°.
- The naturalist' Leisure Hour and Monthly bulletin*. Phila-
delphie, quatre brochures, N^{os} 11 et 12 de 1878, et 1 et 2
de 1879.
- The naturalists' agency catalogue*. Philadelphie, 1876, 1 vol.
in-8°.
- Annual report of the board of Regents*, for the year 1877.
Washington, 1878, 1 vol. in-8°.
- Tenth annual report of the trustees of the Peabody
Museum*, Philadelphie, vol. II, N^{os} I et II.
- Proceedings of the central Ohio Scientific Association*.
Urbana, Ohio, 1878, 1 vol. in-8°.
- Memoirs of the science departement, University of Tokio,
Japan*. Tokio, 2539 (1879) 1 vol. in grand 8°.
-

- Coutumes du pays et comté du Hainaut*, par Ch. Faider, 1878, tome III.
- Inventaire des archives de la Belgique*, par Ch. Piot. Bruxelles, 1879, 1 in-folio, publié par ordre du Gouvernement.
- Recherches pour servir à l'histoire du cours de l'Escaut*, par J. Van Raemdonck. S^t Nicolas, 1878.
- Souvenir de l'exposition des collections du musée Plantin*, 1878, 1 vol. in-8°.
- Les abords de la tombe*, par d'Otreppe de Buvette. Liège, 1879.
- Ypriana. Notices, études, notes et documents sur Ypres*, par A. Van den Peereboom. Bruges, 1879, tome second, in-8°.
- Histoire du droit criminel et pénal dans le comté de Flandre*, par P. de Groos. Bruxelles, 1878, in-8°.
- Histoire de l'influence italienne sur l'architecture*, par A. Schoy. Bruxelles, 1879, in-4°.
- Biographie nationale*, tome VI^e, seconde partie.
- La Norvège*. Catalogue pour l'exposition de Paris. Christiania, 1878, 1 vol. in-8°.
- Om Poncelets Belydning for Geometrien*. Christiania, 1878, 1 vol. in-8°.
- La Belgique à l'exposition universelle de 1878*, par Ed. Frederix, directeur et de nombreux collaborateurs. Bruxelles, 1 vol. in-8°.
- Notice sur J. B. Maulou*, artiste-peintre, par F. Stappaerts. Bruxelles, 1879.
- Causèrie. Jeux et jouets*, par J. Declève. Mons, 1879, 1 vol. in-12°.
- Procès-verbaux des séances du conseil provincial de la province d'Anvers, sessions de 1878 et de 1879*. 2 vol. in-8°.
- Dictionnaire géographique, historique, archéologique, biographique et bibliographique du Hainaut*, par Théodore Bernier. Mons, 1879, 1 vol. in-12°.
- Congrès international de géographie commerciale*. Rapport. Bruxelles, 1879. 1 vol. in-8°.

- La grande carte de Flandre de 1540*, de Gérard Mercator, par le docteur Van Raemdonck. Anvers, 1879.
- Cartulaire des petites communes de la province de Namur*, par S. Bormans, conservateur des archives de l'État. Namur, 1878, 1 vol. in-8°.
- Conférence sur les voies de communication de la Gaule-Belgique*, par le major d'État-major Fr. Crousse, Bruxelles, 1879, 1 vol. in-8°.
- Les Congrès scientifiques*, par le comte de Marsy. Paris, 1879, brochure.
- Le présent et l'avenir de l'architecture chrétienne*, par Anthyme Saint Paul. Paris, 1877, 1 vol. in-8°.
- L'Église du vœu national*, par Anthyme Saint-Paul. Paris, 1874, brochure in-8°.
- Simple mémoire sur l'origine du style ogival*, par Anthyme Saint Paul. Tours, 1875, brochure in-8°.
- A travers les monuments historiques*, par Anthyme Saint Paul. Paris, 1877, 1^e, 2^e et 3^e livraisons in-8°.
- Annuaire de l'archéologue français*, publié sous les auspices de la Société française d'archéologie. Paris, 1877, 1878 et 1879, 3 vol. in-12°.
- Conjectures sur les médailles baptismales de l'antiquité chrétienne et du moyen-âge*, par l'abbé J. Corblet.
- Le bronze dans l'Ouest de l'Europe aux temps préhistoriques*, par de Cessac, 1873.
- Le département de l'Eure à l'exposition universelle de 1878*, par Charles Fortier. Evreux, 1879, 1 vol. in-8°.
- Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, sous la direction de M. Émile Cartailhac. Paris, 1879, brochure in-8°.
- Histoire légendaire des Francs et des Burgondes au III^e et IV^e siècles*, par E. Beauvois. Paris, 1867, 1 vol. in-8°.
- Le mouvement littéraire en Finlande dans les dix dernières années*, par M. E. Beauvois. Paris, 1879, brochure in-8°.
- Geschiedenis der antwerpsche schilderschool*, par M. Rooses. 1879.

- Brieven van en aan Joan Derck van der Capellen van de Poll*, par W. H. de Beaufort. Utrecht, 1879, 1 vol. in-8°.
- De rekeningen der grafelijkheid van Holland*, par H. G. Hamaker. Utrecht, 1878, 1 vol. in-8°.
- Traces of an early race in Japan*. New-York, 1879, une brochure in-8°.
- Chronological history of plants*, par Ch Pickering. Boston, 1879, 1 vol. in-4°.
- Bulletin of the american geographical Society*. New-York, 1877, brochure in-8°.
- Antiquidades de Mafra*, par E. da Veiga. Lisboa, 1879, 1 vol. in-4°.
- Allitalische Studien* von Sophus Bugge. Christiania, 1878, 1 vol. in-8°.
- Vondel 1679 — 5 Februari 1879*, par Dr C. J. Hansen. Anvers, 1879, 1 brochure in-8°.
- Viestnik hrvatskoga arkeologic'koga Društva*. Agram, 1879, un cahier in-8°.
- Souvenir du vieil Anvers disparu ou tendant à disparaître* sous la forme d'Almanach pour l'année 1880.
- Plans et vues de la ville de Tournai*, par A. Dejardin, capitaine du génie en retraite. Tournai, 1879, 1 vol. in-8°.
- La musique d'église*, par Alphonse Goovaerts. Anvers, 1876, un exemplaire en français et un exemplaire en flamand in-8°.
- Du même. *Une nouvelle œuvre de Pierre Benoit*. Anvers, 1871, un exemplaire en français et un exemplaire en flamand. Brochures in-8°.
- Du même. *Notice historique sur un tableau de Michel-Angelo Caravaggio*. Anvers, 1873, brochure in-12°.
- Les endiguements de la Neérlande, lutte des Hollandais contre la mer*, par le docteur L. Delgeur. Anvers, 1879, brochure in-8°.
- Une excursion à Saint-Antoine de Viennois*, par le comte de Marsy. Arras, 1879, brochure in-8°.
- Le centenaire de la Société d'Émulation de Liège.* — La

Tour bleue d'Anvers, par le même. Extrait du Bulletin monumental. Tours, 1879, brochure in-8°.

Les libertés communales, essai sur leur origine et leurs premiers développements en Belgique, dans le Nord de France et sur les bords du Rhin, par Alphonse Wauters. Bruxelles et Paris, 2 vol. in-8°.

Des efforts tentés à la fin du XVII^e siècle pour entraîner la Belgique dans le système prohibitionniste, par le même. Bruxelles, 1879, brochure in-8°.

Analectes de diplomatie, par le même. Extrait du tome VII des Bulletins de la Commission royale d'histoire.



PROTECTEUR
S A M A J E S T É
LE ROI

—
1880



COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 1880

(Art. 15, 16, 17 et 75 des Statuts)

<i>Président.</i>	M. le colonel WAUWERMANS. — 1880. —
<i>Vice-Président.</i>	M. le chanoine REUSENS. — 1880. —
<i>Secrétaire.</i>	M. le Docteur L. DELGEUR. — 1880-81. —
<i>Trésorier.</i>	M. le lieut ^e -colonel HENRARD. 1880 81-82. —
<i>Bibliothécaire.</i>	M.
<i>Secrétaire-adjoint.</i>	M. MAX ROOSES.
<i>Trésorier-adjoint.</i>	M. A. VAN BELLINGEN.
<i>Bibliothécaire adjoint.</i>	M. FÉLIX VAN DER TAELEN.

Commission des Publications

(Art. 24 des Statuts)

MM. Chev. L. DE BURBURE.	MM Chev. G. VAN HAVRE.
L. GALESLOOT.	A. PINCHART.
G. HAGEMANS.	C. M. T. THYS.

Commission des Finances

(Art. 30 des Statuts)

MM. A. CASTERMAN.	MM Chev. SCHOUTHEETE DE
E. GIFE.	TERVARENT.
J. SCHADDE.	H. SCHUERMANS.
	A. SIRET.

Commission de la Bibliothèque

(Art. 40 des Statuts)

MM. P. GENARD.	MM. A. SCHELER.
E. GRANDGAINAGE.	Baron J. DE WITTE.
J. J. E. PROOST.	A. WAUTERS.

CONSEIL

1^{re} SÉRIE. — SORTANT LE 31 DÉCEMBRE 1887

(Art. 13 et 76 des Statuts)

MM. WAGENER, A.	1 ^{er} Janvier 1879	—	31 Décembre 1887.
WITTE (baron J. DE).	" 1880	—	" 1887.

(Art. 76 des Statuts)

MM. CHALON, R.	1 ^{er} Janvier 1870	—	31 Décembre 1882.
KERVYN DE LETTENHOVE			
(baron).	" 1870	—	" 1882.
LE ROY, A.	" 1871	—	" 1883.
BURBURE (chev. DE).	" 1876	—	" 1884.
CASTERMAN, A.	" 1876	—	" 1884.
DE KEYSER, N.	" 1876	—	" 1884.
GACHARD, L. P.	" 1876	—	" 1884.
HAGEMANS, G.	" 1876	—	" 1884.
HENRARD, P.	" 1876	—	" 1884.
SCHELER, A.	" 1876	—	" 1884.
SCHOUTHEETE DE TERVARENT			
(chevalier DE).	" 1876	—	" 1884.
SCHUERMANS, H.	" 1876	—	" 1884.
REUSENS (le chanoine E.)	" 1878	—	" 1886.
DELGEUR, L.	" 1878	—	" 1886.
SCHADDE, J.	" 1878	—	" 1886.
WAUWERMANS, H.	" 1878	—	" 1886.

SÉANCE DU 1^r FÉVRIER 1880.

Président : M. R. Chalon, secrétaire : M. L. Delgeur.

Sont présents : MM. le chevalier de Burbure, P. Génard, le chevalier G. van Havre, le colonel H. Wauwermans, Jos. Schadde, membres titulaires; MM. A. Van Bellingen, A. Goovaerts, J. L. Hendrix, P. Rombouts, Félix Van der Taelen, membres correspondants, et M. Th. Smekens, membre honoraire.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Chalon prononce quelques mots à l'éloge de son successeur et cède le fauteuil à M. le colonel Wauwermans.

M. Wauwermans propose de voter des remerciements à M. Chalon (*Applaudissements*). Puis il continue et s'adressant à l'assemblée, il demande que pour rendre les séances plus intéressantes les membres fassent des communications verbales sur les découvertes archéologiques, et engagent des conversations sur des sujets objets de nos études. Les commissions de la bibliothèque, des finances, etc., aussi devraient se réunir plus souvent et ne pas abandonner tout le travail exclusivement aux titulaires des charges.

Sur la proposition de M. Chalon, l'Académie prie M. le Président de rédiger ce discours improvisé, et il est décidé qu'il sera inséré au prochain *Bulletin*.

Le secrétaire fait le dépouillement de la correspondance. MM. S. Bormans, Matthieu, le chanoine Reusens, le chevalier de Schoutheete-de Tervarent, De Vlamincq, le comte de Marsy, le baron van de Werve et de Schilde, le comte van der Straten-Ponthoz et A. Wauters, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Ministre de la Justice remercie la Compagnie de l'envoi de ses dernières publications. Mêmes remerciements de la ville de Novare (Italie), de la Société des antiquaires de Londres, et de celle de Middelbourg (Pays-Bas).

L'Académie d'Hippone, séant à Bone (Algérie), demande l'échange des travaux. Accepté.

L'Académie royale de Belgique communique son programme du concours pour 1881.

M. le comte de Marsy annonce la mort de M. l'abbé Le Petit, membre correspondant étranger, et envoie en même temps une notice nécrologique sur le défunt.

M. le secrétaire donne lecture de cette notice qui sera insérée au Bulletin.

M. Delgeur dépose sur le bureau deux ouvrages de M. le comte A. de Marsy et un opuscule de lui-même traitant des endiguements de la Neérlande.

M. le Président présente un travail de M. le major Dejardin, contenant un supplément à l'inventaire publié il y a quelques années des cartes et plans de la ville et de la province d'Anvers, et désigne pour commissaires-rapporteurs MM. le chevalier G. van Havre et P. Génard.

M. Chalon rappelle que la Compagnie a décidé la publication des monnaies et jetons frappés à l'atelier d'Anvers; une conversation s'engage sur ce sujet à laquelle prennent part MM. le chevalier G. van Havre, P. Génard, etc., etc.

M. le Président prononce son discours d'inauguration; il y traite de la légende d'Anvers.

L'impression en est ordonnée, et, sur la proposition de M. le chevalier de Burbure, l'assemblée décide l'insertion dans les Annales.

La séance est levée à 3 heures.

Discours du Président.

MESSIEURS,

En prenant place à ce fauteuil, mes premières paroles doivent être des paroles de reconnaissance pour l'honneur

insigne que vous m'accordez de succéder à tant d'hommes éminents. Si je n'ai pas reculé devant la responsabilité de la tâche que vous m'imposez c'est parce que je sais pouvoir compter sur la collaboration active et savante de notre éminent Vice-Président, M. le chanoine Reusens, dont le concours amical ne me fera pas défaut.

Notre Compagnie, il faut bien le dire, vient de traverser une époque de crise. Si elle a survécu à la perte de membres dévoués qui pendant de longues années ont été l'âme de ses travaux, elle le doit à l'utilité de son œuvre, qui s'efforce de conserver les monuments de notre histoire, que l'activité industrielle de notre temps ne tend que trop à faire disparaître. Elle le doit aussi au renom scientifique de mon respectable prédécesseur, M. Chalon, qui lui a prêté le concours de sa haute réputation. Je suis certain d'être votre interprète en vous proposant de lui voter des remerciements. (*Applaudissements*).

Bien des efforts ont été faits pour conserver à l'*Académie d'Archéologie* l'importante place qu'elle s'est faite dans les associations savantes de notre pays ; mais des efforts sérieux sont encore à faire pour secouer l'espèce de torpeur qui règne dans nos travaux. Si nous voulons continuer à attirer à nous les savants du pays, il est de toute nécessité de leur offrir dans nos séances autre chose que de stériles discussions de questions administratives. Pour les dédommager d'un long voyage il faudrait au moins qu'ils puissent y trouver des sujets d'instruction nouveaux. Rien ne serait plus facile si chacun de nous voulait nous apporter le fruit de ses études de chaque jour. Des fouilles importantes se font par exemple en ce moment en Troade, à Olympie, en Sicile, à Pompeia, à Rome ; il est naturellement impossible à un homme de suivre le mouvement littéraire considérable auquel elles donnent naissance ; de petits résumés succints, préparés sans avoir la prétention de constituer des mémoires dignes de figurer dans nos *Annales*, seraient pour nous tous d'un grand enseignement et très-souvent pourraient nous éclairer dans nos études particulières.

Il importe aussi d'éviter, Messieurs, le caractère trop personnel que les sociétés savantes tendent à adopter dans

leur organisation, utilisant outre mesure le zèle de quelques membres dévoués sur lequel leur existence semble alors reposer exclusivement. Je crois qu'il serait utile d'associer plus directement tous les membres de l'Académie au jeu régulier de son existence, de donner plus d'activité au mécanisme des commissions que notre règlement a sagement établies comme conseillères des fonctions principales du bureau, commissions qui depuis quelques années n'ont eu en quelque sorte qu'une existence nominale. — Je convie notre secrétaire à assembler souvent la *Commission des publications*, à lui soumettre son plan de publication du prochain volume des Annales. Les résolutions de cette commission lui seront d'un concours précieux pour vaincre les nombreuses difficultés qu'il doit résoudre en présence des prétentions fort naturelles des auteurs et que malgré tout son zèle il ne peut satisfaire qu'incomplètement. — Depuis plusieurs années notre bibliothèque se trouvait presque abandonnée. Grâce au dévouement de notre bibliothécaire-adjoint M. Félix Van der Taelen, un remède énergique a été apporté à cette situation. Il me paraît certain que si la *Commission de la Bibliothèque* avait été plus directement associée au travail du bibliothécaire dans le passé, ce mal ne se serait pas produit. C'est un enseignement dont nous devons profiter pour l'avenir. — Nos finances appellent aussi un sérieux examen. La situation de l'Académie est sans doute prospère, mais les recettes sont loin de s'accroître ; il importe de chercher à augmenter les sources de ses revenus, les abonnements, de régulariser son administration. Dans ces derniers temps des dépenses assez notables ont dû être faites pour établir la bibliothèque dans un local convenable ; elles avaient un caractère d'urgence évident sans aucun doute ; tous vous les approuverez ; mais résolues en dehors de la participation du trésorier il en arrive que dès le commencement de l'année la caisse se trouve en présence d'un arriéré que le trésorier n'avait pu prévoir dans son projet de budget. Le mal sera conjuré dès que la *Commission des Finances* dont il fait partie de droit sera appelée plus directement à donner son avis sur toutes les dépenses.

Rappelons nous, Messieurs, que « les hommes passent et que les institutions seules restent » et cherchons à donner plus d'activité au travail de ces commissions. Afin que leurs réunions fréquentes ne soient pas une charge trop lourde pour les membres qui n'habitent pas Anvers, j'ai eu soin de les composer, suivant les pouvoirs que me donne le règlement, au moins pour moitié de membres habitant Anvers.

Nos publications sont les preuves naturelles de l'activité de nos travaux. Il importe qu'elles ne subissent aucun retard, car ce serait faire croire à une pénurie de travaux, qui heureusement n'existe pas. Grâce à l'activité de notre secrétaire M. le Dr Delgeur, le retard de nos *Annales* a été réparé à peu près. Il se réduit aujourd'hui au dernier fascicule des Annales de 1879, qui je l'espère pourra paraître sous peu. Il est très-désirable de prendre des mesures pour que les quatre fascicules de chaque volume puissent paraître à des époques régulières; malgré tous les efforts, les retards involontaires ne seront encore que trop fréquents. — Notre secrétaire a réussi à mettre à jour notre *Bulletin*. J'estime qu'il devrait paraître plus fréquemment aussi, ne dût-il se composer que d'une seule feuille d'impression. Le *Bulletin* est en effet la gazette de la société, le moyen que les membres absents ont de suivre ses travaux, la ressource dont nous disposons pour les y intéresser. Si par exemple, suivant l'usage ancien, notre Bulletin ne paraissait qu'une fois l'an, les conseils que je me permets de vous adresser ne seraient connus de nos membres qu'à l'époque où je cesserais mes fonctions actuelles, et tous les efforts que je désire tenter pour améliorer la situation de notre société seraient stériles, car ils ne pourraient recevoir d'exécution que de mon successeur. J'appellerai également l'attention de notre secrétaire sur la nécessité de joindre au compte-rendu de chaque séance la liste des ouvrages reçus; c'est une indication très-utile pour les membres; elle lui évitera le travail pénible de nombreux accusés de réception dont elle tiendra lieu.

En appelant à votre présidence un soldat, vous lui avez passé la consigne; il s'efforce, vous le voyez, de l'exécuter!

Vous me pardonnerez donc de vous avoir rappelé ces prescriptions de notre règlement.

Je ne manquerai pas suivant nos traditions de vous offrir un travail d'installation présidentielle. Je me propose après l'expédition des affaires courantes, de faire du *Vieux-Neuf*, et de vous parler de la légende d'Anvers. J'ai voulu payer d'exemple pour engager nos confrères à m'imiter et à nous apporter fréquemment quelques-unes de ces petites études, qu'ils ont tous, sans aucun doute, en réserve dans leurs portefeuilles, et qui pourraient si utilement donner de l'intérêt à nos séances.

Ma seule ambition est de pouvoir remettre l'Académie à mon successeur aussi prospère que dans le passé.

L'ABBÉ LE PETIT

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

M. l'abbé Le Petit, J. B. D., est mort la semaine dernière, à l'âge de 85 ans, dans la paroisse de Tilly-sur-Seulles (Calvados), dont il était curé-doyen depuis 50 ans¹.

L'un des premiers parmi les membres du clergé normand, il s'était uni aux efforts de M. de Caumont pour la fondation de

¹ Né à Caen, le 12 Juin 1794, chanoine honoraire de Bayeux et de Reims, chevalier du Christ, de la Couronne d'Italie, etc. L'Annuaire de l'Institut des Provinces de 1864 renferme, page 558—560, une notice sur l'abbé Le Petit.

la Société française d'Archéologie et , après l'élévation de M^{sr} Paysant, à l'évêché d'Angers, il avait été nommé, en 1840, secrétaire-général de cette association, titre qu'il a conservé jusqu'à sa mort, bien que depuis quelques années son âge et ses infirmités l'aient forcé à se décharger de ces fonctions sur M. de Laurière.

L'abbé Le Petit, avait, à de fréquentes reprises, accompagné l'éminent directeur de la Société française d'Archéologie dans les réunions scientifiques de la France et de l'étranger ; c'est ainsi que vous l'avez vu venir en 1867 au Congrès archéologique international organisé par l'Académie d'Archéologie de Belgique ; il fut nommé membre correspondant étranger de cette Académie le 29 Mars 1868.

Le Bulletin monumental et les comptes-rendus des Congrès archéologiques et scientifiques de France renferment d'assez nombreuses communications et quelques travaux de l'abbé Le Petit. En outre, il a, par ses sages avis, obtenu la conservation de plusieurs monuments religieux du diocèse de Bayeux et les a préservés de ces restaurations qui ne sont le plus souvent que des actes de vandalisme.

Comte DE MARSY,

*Inspecteur général de la Société française d'Archéologie
membre correspondant de l'Académie.*

Compiègne, le 28 Janvier 1880.

Deux documents diplomatiques

CONCERNANT

L'EXECUTION D'OLDENBARNEVELD

PAR P. GENARD

Au moment où l'on s'occupe aux Pays-Bas de recherches concernant la carrière du célèbre grand pensionnaire de Hollande Jean van Oldenbarneveld, il ne sera pas sans intérêt de connaître la dépêche que les ambassadeurs de France adressèrent aux États-Généraux des Provinces-Unies sous la date du 24 Janvier 1619, à l'occasion des poursuites exercées contre le grand-pensionnaire accusé du crime de haute trahison, et celle que ces États envoyèrent le 16 Mai 1619, au roi de France Louis XIII pour expliquer leur politique et prier en même temps ce souverain de ne plus intervenir dans les affaires particulières de la République par l'intermédiaire de son ambassadeur le sieur du Mourier.

On sait qu'un tribunal de vingt-quatre juges, dont douze de la province de Hollande, condamna le 12 Mai 1619 l'infortuné pensionnaire à la peine de mort et que l'exécution eut lieu le lendemain à 9 1/2 heures du matin.

La dépêche des États-Généraux du 16 Mai 1619 offre d'autant plus d'intérêt, qu'elle a été rédigée sous l'impression de ce sanglant événement. Voici ces documents :

I.

Proposition faicte par les Ambassadeurs de France à Messieurs les Estats-Généraulx en leur assemblée tenue le 23^e Janvier 1619.

MESSEIERS.

Nous vous avons cy-devant proposé les advis et conseil du Roy nostre Sire sur les affaires présentes de vostre Estat que nous croyons devoir estre de tel poix en vostre endroit que vous les mettrés en usage quand vous le jugerez plus expédient: mais ayant entendu que l'on est en termes d'ordonner des juges à voz prisonniers, considérant l'importance de l'affaire, nous retournons en ceste assemblée, non pour vous persuader des discours ou argumens, ce à quoy de vous-mesmes devez estre assés disposés, mais pour vous exorter et advertir, suyvant le commandement que nous en avons de Sa Majesté, de donner ordre pour tenir la main que cela se face selon les loix de vostre pays, en laissant la cognoissance à qui de droict elle appartient, et que les juges soyent personnes si intègres et équitables, que le jugement qu'ilz rendront soit ung tesmoignage de vostre juste et légitime gouvernement, plustost qu'un acte de puissance souveraine, qui pourroit accroistre le mal et desordre qui est (en) vostre Estat. Laissans doncq à voz prudences de penser les autres raisons et considérations qui tombent en ce subject, nous vous dirons seulement qu'en ceste cause vous avez à faire rendre la justice au publicq et à vostre Estat premièrement, puis à ces prisonniers, *lesquels se trouvant coupables de trahison ou conspiration contre le pays* (comme l'on dict), les peines ordonnées des loix ne sont pas suffisantes pour leur punition; mais si après une longue recherche et bien exacte inquisition de leur vies et actions, ilz ne se trouvent chargés que d'indices, soupçons et présomptions, il ne seroit pas raisonnable de les tirer légèrement en crime d'estat,

attendu que les actions humaines sont subjectes d'estre diversément interprétrés, et bien souvant la pire part, c'est en ceste endroit que doibvent avoir lieu l'équité et la clémence, lesquelles en faitz douteux inclinent tousjours en la faveur des accusés. Le Roy nostre maistre juge que pour les bien, repos et seureté de vostre Estat, vous en devez user ainsy en ceste cause, en laquelle il s'agit de la vie et honneur de vos citoyens et principaux officiers de vostre Estat, lesquels se sont tousjours bien acquitez de leurs charges et vous y ont rendu de notables services, et dont les actions jusques icy ont esté irrépréhensibles. Nous vous en prions au nom du Roy, par le droict de l'alliance que vous avez avec Sa Majesté, par la mémoire glorieuse de feu Roy son père, et par l'affection que ce grand prince luy a transmise pour vostre défense et protection, dont vous avez depuis son règne senti de si bons effects, et que sa jeunesse promet de vous continuer à longues années. Nous vous prions di-je, Messieurs, par ces choses, que vous devez chérir et respecter, de vous monstren envers ces prisonniers équitables et modérés, à l'exemple de ce grand Roy, vostre bienfaicteur, qui suffit pour infinis d'autres, en la vie duquel vous trouverés tant d'excellens traicts de prudence, douceur et bonté envers les plus criminèles et coupables, que vous ne scaveriez prendre plus seur garde en conduite de voz affaires: en quoy faisant, vous donnerez preuve à Sa Majesté de l'estime que vous faictes de son amitié. Ne trouvés pas mauvais, Messieurs, que le Roy, nostre maistre, veulle entrer si avant en la cognoissance et au secret de voz affaires. Ce n'est pour entreprendre sur vostre liberté, ny sur le pouvoir absolu que vous avez sur voz subjectz, dont vous n'estes comptables à personne, que Sa Majesté voudroit accroistre et augmenter, ainsy qu'à l'ayde et faveur du feu Roy son père; ceste autorité vous est acquise; mais c'est vous rendre ung office d'alliance et amitié, que vous scavez n'avoir esté limité aux termes et conditions d'ung traicté, mais s'estre entendu bien plus oultre pour vostre secours et soulagement: ainsy, quand aux troubles et divisions qui sont survenues en ce pays, Sa Majesté a désiré d'en destourner les inconveniens par ses

conseils, vous a fait proposer par ses ambassadeurs les moyens de réunion et réconciliation et, au fait de ces prisonniers, vous exhorte de ne permettre qu'il soit procédé par violence et rigueur, pour n'esmouvoir pas trop le corps de vostre Estat. S'il y a de l'excès en cela, c'est en la meilleure part et à vostre avantage, et ne doubtez poinct que les affaires de vostre Estat ne se portent tousjours mieulx tant et si longuement que Sa Majesté voudra s'intéresser au gouvernement d'icelluy ; ce que nous disons n'est poinct contraire à la seureté de vostre Estat, mais sont les moyens plus certains de la conserver et maintenir. Vostre seureté consiste en l'union de voz provinces et la paix et concorde des citoyens, et en la bienveillance et obéissance des subjectz envers les supérieurs et Magistratz. *Prenne garde que la rigueur d'une condamnation ne désunisse la province d'Hollande*, croyant avoir subject de se plaindre que l'on veuille attenter à ses droictz et prérogatives, puisqu'on luy oste ceulx qui jusques icy les ont défendus. La concorde des citoyens sans doute se troublera et altérera *par les ressentimens qu'en auront les parens et amis des condamnés*, et n'y a rien qui altère tant la bienveillance des peuples que la cruauté et rudesse, *dont vostre nation est plus impatiente que nulle autre*. Embrassés doncques, Messieurs, ces advis salutaires procédant de la pure et bonne volonté que le Roy vous porte, non de sollicitation ou importunité de ces prisonniers, moins de faction ou passion quelconque, sinon de veoir vostre estat et pays en repos, et si bien affermé, que nul accident ne le puisse esbranler, ce que la crainte, la prison, les exécutions sanglantes ne feront pas, mais tous effects contraires à cela ; ilz souzlèveront voz peuples, rempliront vostre Estat de confusion et renverseront l'autorité publicque, estant impossible par matière qu'une puissance fondée sur la force et contraincte puisse estre de durée. Ces conseils viennent de France d'où ne vous est oncques arrivé mal ny dommage, mais tout bien, félicité, secours et assistance d'hommes et d'argent à votre besoing, amitié, bon commercse et voisinage, que Sa Majesté continuera volontiers envers vous pourveu ny donnez empêchement. Délivré ce 24^e dudict mois.

II.

Copie de la lettre des Seigneurs Estatz-Généraulx des Pays-Bas uniz escript au Roy de France sur l'exécution du jadis advocat Barnevell et ce quy en dépend.

SIRE,

Vostre Majesté n'a pas ignoré les fâchieuses rencontres qui, depuis quelques années, ont incessamment exercé le repos de la seureté de ceste république, par les dangereuses et hardies menées d'aulcunes personnes en petit nombre, qui, mésusans fort de leur vocation, soit de nostre facilité et bonté, avoient, de leur autorité privée, projecté et entrepris des grands changements en l'Estat, du tout ruineux et incompatibles avecq la conservation. Mesmes pour en arrester les cours et prévenir les périlleuses extrémitéz desquelles, en ceste chatouleuse assiété, nous nous trovons menacez, nous avons esté contraincts d'en faire saisir les principaulx autheurs, et leur donner des juges dignement qualifiez de probité et d'expérience, autorisez et sermentez, pour les obliger de rendre raison de leurs actions et attentats, de cognoistre, faire et parfaire leurs procès souverainement, selon les loix et formes de l'Estat, sans exception ny respect que de leur seule coulpe ou innocence. Et comme là-dessus Vostre Majesté, Sire, avoit esté supplié d'aulcuns (ennemis?) de nostre repos et prospérité, pour laisser départir et employer la faveur et autorité de vostre intercession à leur soulagement et délivrance, avec recommandation de leurs longs services et entière exténuation de leur démérite, nous avons eu soing de faire voir à Vostre Majesté les grandes raisons qui nous empeschoient de pouvoir, en aulcune façon, condescendre à innover ou altérer le cours de la justice, de laquelle nous sommes responsables à Dieu et aux loix de ceste république, et avons bien espéré que Vostre Majesté s'en seroit plainement

contentée. Toutesfois, Sire, cognoissans, à nostre très-grand desplaisir, par les pressantes instances que coup-à-coup nous a redoublée vostre Ambassadeur en leur faveur, nous voulant obliger, par les mérites de voz royales faveurs, à une curieuse douceur et clémence, sans rien donner à la justice, nécessité ny aultres raisons de ceste république, nous observons (soubz correction), que Vostre Majesté n'a pas comprins la cognoissance de ceste action selon son vray mérite. Car, Sire, estant grand Roy, dignement renommé d'aymer la justice et nostre conservation, comment seroit-il possible que vous lassiez ou pensiez protéger, au veu et au sceu de toute l'Europe, une action si injuste et atroce, si grandement intéressante le bien de vostre propre service, ni mesmes souffrir qu'il en fust seulement parlé de vostre part, pour la grâce de ceulx qui, eslevez en honorables fonctions et en mésusans, ont conspiré, par faction et complot, la désolation et ruyne totale de leur propre patrie, pour assouvir leur desréglée ambition? Ayants esté si téméraires que d'avoir osé de leur chief, sans scharge ni commission légitime, lever grande quantité de gens de guerre de leur menée et à leur serment, les glisser et loger dans plusieurs places et villes, pour, à leur volonté et bienséance, rompre l'union des provinces, changer la religion, entredire la justice, altérer la police, avercer la milice, opprimer la liberté commune et renvercer en somme soubz dessus dessous. Desquels crimes et des plusieurs aultres pareillement irrémisibles feu Barnefelt ayant esté deurement attainct et convaincu, a desjà, par l'exécution de la sentence diffinitive de ses juges ligittimes, receu la juste punition convenable à l'atrocité de ses démérites et attentatz. Et pourtant nous nous promectons que Vostre Majesté, mieux informée de la sincérité de nos procédures, dont avons donné charge au Sieur de Langueroq, nostre Ambassadeur, de vous faire veoir des particularitez portées par la sentence, mesmes louera nostre prudence et constance et avecq pareille équité improuvera et condamnera tout ce qui s'est fait pour préjudicier et intéresser la dignité, liberté et conservation de ceste république. Et sur ceste ferme confidence, supplions bien humblement Vostre Majesté de vouloir faire

donner commandement au Sieur du Mourier, vostre Ambassadeur, que doresnavant il ait à s'abstenir de plus donner appuy ny abry à pareilles ni aultres factions en cest Estat, mais plus tost de nous ayder à qualifier l'Estat, pour par son union estre rendu plus ferme au dedans et plus utile au service de Vostre Majesté, comme est son devoir et vostre royale intention. Et eussions de mesme bien désiré, Sire, qu'il eust voulu user avecq plus de discrétion de ses propositions, en la pluspart desquelles il a tout ouvertement syndiqué noz plus justes et nécessaires actions, s'estant laissé aller jusques là que de les distribuer pour (soubz le respect de vostre autorité, Sire,) donner quelque espérance de ressource à la faction que nous prenons tant de soing de dissiper et estouffer, de quoy ayants esté obligé de donner advis à Vostre Majesté pour le bien de vostre service et celuy de nostre république, nous finirons par prier Dieu,

Sire,

Qu'il veuille prospérer vostre règne de grandeur et paix et à la personne de Vostre Majesté de santé et de longue vie, en nous augmentant l'honneur de sa royale bienvueillance. De La Haye, ce 16 de May anno 1619.

Les documents diplomatiques qui précèdent ont été extraits d'un registre manuscrit des riches archives de la ville d'Anvers, intitulé : *Collection Gerardi*, vol. III, N° 84.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

- Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 2^e série, tome 48, 1879, N^o 11 et 12, et tome 49 N^o 2.
- Mémoires couronnés par l'Académie royale des sciences de Belgique*. Bruxelles, 1879, 1 vol. in-4^o, 1880, 1 vol. in-8^o.
- Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 3^{me} série, tome XIII. N^o II et dernier de 1879, et tome XIV. — N^{os} 1 et 2 de 1880.
- Mémoires couronnés et autres mémoires de l'Académie royale de médecine de Belgique*. Bruxelles, 1880, tome V, troisième fascicule, 1 vol. in-8^o.
- Bulletin de la Société de géographie d'Anvers*. 1879, 5^e et 6^e fascicules, in-8^o.
- De Vlaamsche School, tijdschrift voor kunsten, letteren, enz.*, par Désiré Van Spilbeeck et autres. Anvers, 1879, 1 vol. in-4^o.
- Bulletin de la Société belge de géographie*. Bruxelles, 1879, 1 livraison in-8^o.
- Bulletins des commissions royales d'art et d'archéologie*. Bruxelles, 1879, 2 fascicules, N^{os} 9 et 10—11 et 12, in-8^o.
- Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de la West-Flandre*. Ypres, 1878, 1 vol. in-8^o.
- Annales du Cercle Hutois des sciences et beaux-arts*. Huy, 1880, 4^{me} et 5^{me} livraisons des années 1879 et 1880, in-8^o.
- Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*. Louvain, 1879, tome XVI, in-8^o.
- Annales du Cercle archéologique du pays de Waes*. St-Nicolas, Janvier, 1880.
- Académie d'Hippone, Société des recherches scientifiques et d'acclimatation*. Bone, Algérie, 7 bulletins N^{os} 6 à 14 in-8^o.

- Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres.* Montpellier, 1847, 1850, 1852 et 1853, 4 vol. in-8°.
- Même Académie. Mémoires de la section des lettres.* Montpellier, 1847—1854 et 1855—1857, tomes I et II, in-8°.
- Académie d'Hippone, Essai d'un catalogue minéralogique,* par A. Papier. Bone, Algérie, 1873, bulletins N^{os} 11 et 12, 1 grand vol. in-4°.
- Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.* Cinq vol. in-8°, des années 1866—1867, 1868, 1869, 1870 et 1878—1879.
- Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.* Paris, 1878, tome 9, in-8°.
- Travaux de l'Académie nationale de Reims.* Années 1875—1876, et 1876—1877. Reims, 1879, 2 vol. in-8°.
- Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.* Périgueux, 1880, tome VII, première livraison, in-8°.
- Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest,* quatrième trimestre de 1879. Poitiers, un cahier in-8°.
- Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie.* St-Omer, 1879, 1 livraison in-8°.
- Neues Lausitzisches Magazin.* Gorlitz, 1879, 15^e volume, 2^e livraison, in-8°.
- Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften.* Vienne, 1878, 5 vol. in-8° — et 1879, 3 vol. in-8°.
- Register der Sitzungsberichte zu den Banden 81. bis 90.* Vienne, 1879, 1 bulletin in-8°.
- Archiv für österreichische Geschichte.* Vienne, 1879, 3 vol. in-8°.
- Fontes rerum austriacarum.* Vienne, 1879, 2 vol. in-8°.
- Kongl. vitterhets historie och antiquitets akademiens månadsblad.* Stockholm, 1879, cahiers N^{os} 89 à 96 in-8°.
- Publications de la section historique de l'Institut royal grand-ducal.* Luxembourg, 1879, 1 vol. in-8°.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1880.

Président : M. Wauwermans, colonel du génie, secrétaire : M. Louis Delgeur.

Sont présents : MM. Alvin, Chalon, Génard, le chevalier G. van Havre, Henrard, lieutenant-colonel d'artillerie, le chanoine Reusens, Schadde et Thys, juge de paix, membres titulaires ; Baeckelmans, de Vlaminck, Goovaerts, Hendrix, Van Bellingen et Félix Van der Taelen, membres correspondants.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance qui est approuvé. Il fait ensuite le déponillement de la correspondance.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance : MM. Bormans, Fréson, Petit, le comte de Marsy, Schuermans et le chevalier de Schoutheete-de Tervarent.

M. le Ministre de la justice remercie la Compagnie de l'envoi du dernier bulletin.

La société Dunkerquoise (France) pour l'encouragement des sciences communique le programme de son concours général de 1880.

M. le comte de Marsy envoie divers programmes de la session du Congrès archéologique de France que la Société française d'archéologie pour la description et la conservation des monuments historiques se propose d'ouvrir à Arras, le 29 Juin 1880 ; il convie par lettre tous les membres de l'Académie à assister à cette réunion.

L'Académie a reçu, depuis la dernière séance, plusieurs ouvrages, entre autres, de l'Académie royale des sciences et de l'Académie royale de médecine de Bruxelles, de celle de Montpellier, de la Société des antiquaires de Wiesbaden, de M. le docteur Van Raemdonck, de M. Henrard, lieutenant-colonel d'artillerie, etc. Tous ces envois seront mentionnés au Bulletin, à titre de remerciement.

- Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres.* Montpellier, 1847, 1850, 1852 et 1853, 4 vol. in-8°.
- Même Académie. Mémoires de la section des lettres* Montpellier, 1847—1854 et 1855—1857, tomes I et II, in-8°.
- Académie d'Hippone, Essai d'un catalogue minéralogique,* par A. Papier. Bone, Algérie, 1873, bulletins N^{os} 11 et 12, 1 grand vol. in-4°.
- Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.* Cinq vol. in-8°, des années 1866—1867, 1868, 1869, 1870 et 1878—1879.
- Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.* Paris, 1878, tome 9, in-8°.
- Travaux de l'Académie nationale de Reims.* Années 1875—1876, et 1876—1877. Reims, 1879, 2 vol. in-8°.
- Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.* Périgueux, 1880, tome VII, première livraison, in-8°.
- Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest,* quatrième trimestre de 1879. Poitiers, un cahier in-8°.
- Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie.* St-Omer, 1879, 1 livraison in-8°.
- Neues Lausitzisches Magazin.* Gorliz, 1879, 15^e volume, 2^e livraison, in-8°.
- Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften.* Vienne, 1878, 5 vol. in-8° — et 1879, 3 vol. in-8°.
- Register der Sitzungsberichte zu den Banden 81. bis 90.* Vienne, 1879, 1 bulletin in-8°.
- Archiv für österreichische Geschichte.* Vienne, 1879, 3 vol. in-8°.
- Fontes rerum austriacarum.* Vienne, 1879, 2 vol. in-8°.
- Kongl. vitterhets historie och antiquitets akademis månadsblad.* Stockholm, 1879, cahiers N^{os} 89 à 96 in-8°.
- Publications de la section historique de l'Institut royal grand-ducal.* Luxembourg, 1879, 1 vol. in-8°.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1880.

Président: M. Wauwermans, colonel du génie, secrétaire: M. Louis Delgeur.

Sont présents: MM. Alvin, Chalon, Génard, le chevalier G. van Havre, Henrard, lieutenant-colonel d'artillerie, le chanoine Reusens, Schadde et Thys, juge de paix, membres titulaires; Bacckelmans, de Vlaaminck, Goovaerts, Hendrix, Van Bellingen et Félix Van der Taelen, membres correspondants.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance qui est approuvé. Il fait ensuite le dépouillement de la correspondance.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance: MM. Bormans, Fréson, Petit, le comte de Marsy, Schuermans et le chevalier de Schoutheete-de Tervarent.

M. le Ministre de la justice remercie la Compagnie de l'envoi du dernier bulletin.

La société Dunkerquoise (France) pour l'encouragement des sciences communique le programme de son concours général de 1880.

M. le comte de Marsy envoie divers programmes de la session du Congrès archéologique de France que la Société française d'archéologie pour la description et la conservation des monuments historiques se propose d'ouvrir à Arras, le 29 Juin 1880; il convie par lettre tous les membres de l'Académie à assister à cette réunion.

L'Académie a reçu, depuis la dernière séance, plusieurs ouvrages, entre autres, de l'Académie royale des sciences et de l'Académie royale de médecine de Bruxelles, de celle de Montpellier, de la Société des antiquaires de Wiesbaden, de M. le docteur Van Raemdonck, de M. Henrard, lieutenant-colonel d'artillerie, etc. Tous ces envois seront mentionnés au Bulletin, à titre de remerciement.

M. le lieutenant-colonel Henrard demande, qu'à l'avenir, l'imprimeur de l'Académie ¹ mette plus d'exactitude dans l'envoi des épreuves aux auteurs; il déclare ne pouvoir assumer la responsabilité des fautes et des négligences de style qui se remarquent dans la notice biographique sur le général Renard, imprimée dans le dernier bulletin, aucune épreuve ne lui ayant été soumise.

M. Van der Elst offre à la Compagnie de lui communiquer une notice sur l'ethnographie africaine.

Plusieurs sociétés savantes de France demandent l'échange des travaux. Renvoi au bureau.

M. Alvin entre dans de longs détails sur les opérations de la Commission des échanges internationaux, à propos d'un colis de livres de l'Académie en souffrance à Madrid. M. le secrétaire Delgeur s'entendra à ce sujet avec M. Ruelens, secrétaire de la dite Commission.

M. le Président fait connaître à l'assemblée que le bureau a envoyé à Sa Majesté, notre Auguste Souverain, une lettre de félicitations à l'occasion des fiançailles de S. A. R. M^{me} la Princesse Stéphanie avec S. A. I. et R. Mgr. l'Archiduc Rodolphe. Cette lettre sera insérée au Bulletin.

M. le secrétaire lit le rapport de M. Pouillet sur le mémoire de M. Proost, concernant le droit d'asyle; le second commissaire, M. Kervyn de Lettenhove, ayant adhéré à ce rapport, l'Académie en adopte les conclusions; en conséquence, l'impression en aura lieu dans ses Annales.

Il s'engage une conversation au sujet du travail de M. Dejardin sur les cartes de la province d'Anvers. Le rapport qui est favorable à l'impression, sera présenté à la prochaine séance.

M. le chanoine Reusens lit un travail sur l'architecture romane en Belgique; il explique pour quels motifs les monuments romans sont plus sévères et moins ornés dans notre pays que dans les contrées voisines. Cette notice sera insérée au Bulletin.

¹ Cette réclamation ne vise pas M. VAN MERLEN, l'imprimeur actuel du *Bulletin*.

M. Génard lit une notice sur le monument funéraire du roi de Danemark, Christian III, sur lequel il a découvert, aux archives de la ville d'Anvers, des documents très-curieux qui prouvent que c'est l'œuvre non de Guillaume Boyen, mais de Corneille Floris dit De Vriendt, le vieux, comme l'a supposé M. Galesloot.

La séance est levée à 3 heures.

A Sa Majesté le Roi des Belges.

SIRE,

L'annonce des fiançailles de S. A. R. Madame la princesse Stéphanie avec S. A. I. et R. Mgr. l'archiduc Rodolphe, a rempli de joie le cœur de tous les Belges.

Le Tout-Puissant bénira cette union qui contribuera à resserrer les liens qui unissent depuis longtemps les deux peuples.

L'auguste maison de Habsbourg nous a donné notre Reine bien-aimée, et durant des siècles ses destinées ont été liées aux nôtres. Le souvenir du règne glorieux de la grande Marie-Thérèse reste encore vivant dans le cœur reconnaissant des Belges.

L'Académie d'archéologie de Belgique s'empresse de joindre sa voix à celle du pays entier pour féliciter Votre Majesté de cet heureux événement.

Daïgnez nous permettre, Sire, de renouveler à Votre Majesté l'expression du respectueux dévouement et de la profonde reconnaissance de l'Académie pour son auguste Protecteur.

Le Secrétaire,
D^r LOUIS DELGEUR.

Le Président,
H^{ri} WAUWERMANS.

Anvers, Mars 1880.

RAPPORTS.

MESSIEURS,

Suivant le désir exprimé par l'Académie, j'ai examiné le mémoire qui m'a été remis et qui porte pour titre : *Considérations sur le droit d'asyle international et le droit d'asyle religieux.*

L'auteur du mémoire écrit avec facilité et conçoit clairement les différents aspects de la matière qu'il s'est imposé la tâche de traiter. Il a accumulé une foule de faits intéressants et pittoresques. Il émet souvent des considérations fort justes sur la portée et les effets de l'asyle. Dans cet état de choses, et tout en faisant quelques réserves sur certaines idées générales qui ont été énoncées, sur le peu d'importance donné au côté juridique de la matière, et sur le mode employé par rapport à l'indication des preuves, je propose à la compagnie de faire imprimer le mémoire.

E. POULLET.

Louvain, 1880.

J'adhère aux conclusions de M. Poulet.

KERVYN DE LETTENHOVE.

De la rareté de la sculpture décorative dans les monuments romans de la Belgique

PAR LE CHANOINE REUSENS, VICE-PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

Il est un fait dans l'histoire de l'architecture Belge sur lequel je voudrais, un instant, attirer l'attention de la compagnie. Ce fait le voici : Dans la plupart des constructions élevées en Belgique pendant la période romane, la décoration sculptée est rare, et, souvent même, fait complètement défaut, tandis que presque partout ailleurs, vers la même époque et particulièrement au XII^e siècle, elle est prodiguée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des édifices. La petite chapelle d'Hubinne près de Ciney, les églises de Sainte-Gertrude à Nivelles, de Saint-Paul à Liège et de Saint-Germain à Tirmont sont, pour ainsi dire, les seuls monuments Belges de cette époque où l'on trouve, sur des parties autres que les chapiteaux, des ornements sculptés en forme de rinceaux et de feuillage. A la cathédrale de Tournai, ce monument de tout premier ordre dont la nef date du XI^e siècle et le transept du XII^e, toutes les archivoltes sont dépourvues d'ornements, seules les corbeilles des chapiteaux sont couvertes de quelques sculptures d'une extrême simplicité.

En réfléchissant sur ce fait, on est naturellement conduit à s'enquérir des causes de la pauvreté de décoration sculptée qui distingue les monuments romans de la Belgique.

Il est possible que le génie artistique, moins développé qu'ailleurs, des peuplades établies sur notre sol après l'invasion des barbares, ait contribué, dans une certaine mesure, à produire cette sobriété. Mais, nous ne nous arrêterons pas à examiner cette cause problématique et discutable; nous voulons plutôt dire quelques mots de deux autres causes, dont l'influence ne peut être contestée.

La première est l'absence complète, en Belgique, de monuments importants de la période belgo-romaine, où les sculpteurs eussent pu chercher leurs modèles et leurs inspirations.

Au VIII^e siècle, l'Europe était livrée à une effroyable anarchie. Les hordes barbares venues du nord avaient pris possession de toute l'étendue de l'empire romain ; elles avaient couvert de ruines la Germanie, les Gaules, l'Espagne et la majeure partie de l'Italie. La décadence complète des beaux-arts fut la conséquence nécessaire des nombreux bouleversements politiques qu'on avait subis depuis trois siècles.

Lorsque, au commencement du IX^e siècle, l'empereur Charlemagne essaya de faire revivre les beaux-arts dans l'Europe occidentale, il voulut produire une *renaissance* de l'art romain. Ne trouvant pas, en-deçà des Alpes, des architectes et des ouvriers capables d'élever et de décorer un monument, il en fit venir de l'Orient et de l'Italie, qui construisirent, dans son vaste empire, plusieurs églises, parmi lesquelles le dôme d'Aix-la-Chapelle tenait le premier rang.

Sous les faibles successeurs de Charlemagne, l'organisation et l'unité politiques, si énergiquement établies par l'empereur, ne purent se maintenir. L'empire, déchiré en lambeaux, fut bientôt en proie aux dissensions intérieures par suite des rivalités des quelques puissants vassaux, et les efforts tentés par Charlemagne en faveur de la restauration des arts restèrent stériles ; les traditions artistiques se perdirent et les principes tombèrent dans l'oubli.

Plus tard, au moment où le style roman se formait et se développait grâce au calme de la paix et aux progrès de la civilisation, les artistes de l'époque, improvisés et novices dans leur art, s'inspiraient des modèles qu'ils avaient sous les yeux dans les contrées qui possédaient encore des monuments importants des temps antérieurs. Là, au contraire, où ces monuments faisaient défaut, les sculpteurs se trouvaient sans maître et sans guide ; le plus souvent, ils se voyaient forcés d'imiter, dans la sculpture décorative, des modèles cherchés au loin, ou des tissus variés apportés de l'Orient. Dans ces derniers pays, parmi lesquels compte la Belgique, l'art resta longtemps dans l'enfance et ne progressa que fort lentement.

La *deuxième* cause, plus remarquable que la première et beaucoup plus efficace, se trouve dans l'influence prépondérante

qu'exerça, en Belgique, l'école architecturale de l'ordre de Citeaux.

Pour nous rendre un compte exact de l'effet produit par cette influence, nous devons nous rappeler qu'au commencement du moyen-âge, c'était uniquement dans les maisons religieuses que se formaient non-seulement les architectes, ou, comme on les appelait alors, les *maîtres de l'œuvre*, mais aussi les ouvriers. Les abbayes, et quelquefois même de simples prieurés, avaient des ateliers où tous les métiers étaient exercés; elles avaient leurs charpentiers, leurs menuisiers, leurs maçons, leurs ferronniers, leurs sculpteurs ou *tailleurs d'images*. Dans ces ateliers, les moines et les frères convers travaillaient au milieu des laïques, et l'enseignement se perpétuait par apprentissage. Une organisation de ce genre contribua puissamment, on le conçoit sans peine, à répandre partout et rapidement les mêmes principes de construction et les mêmes motifs de décoration.

Or, dès la fin du XI^e siècle, deux écoles monastiques d'architecture, animées de tendances diverses, se formèrent dans l'Europe occidentale. L'une, qui avait son centre dans l'abbaye de Cluny, de l'ordre de Saint-Benoît, déployait une grande magnificence et un luxe presque outré dans la décoration des édifices qu'elle était appelée à construire; l'autre au contraire, issue de l'ordre de Citeaux, n'admettait presque pas d'ornements et poussait la simplicité jusqu'à l'austérité. Ces deux écoles, dont les principes en matière de décoration monumentale étaient diamétralement opposés, exercèrent une grande influence sur l'architecture du XII^e siècle. Les monastères et les édifices élevés sous la direction des Cisterciens étaient empreints d'une extrême sévérité de style et dépouillés de toute ornementation sculptée¹, tandis que

¹ A l'abbaye cistercienne de Villers, par exemple, on ne trouve des sculptures, et encore en très-petit nombre, qu'au porche et à une des portes latérales de l'église. Les corbeilles des grands chapiteaux de l'église sont complètement dépourvues d'ornements sculptés.

les églises des Bénédictins de Cluny se faisaient remarquer par la profusion et la recherche dans la décoration monumentale. Saint-Bernard, le grand promoteur de l'ordre austère de Cîteaux, éleva plus d'une fois la voix contre le luxe excessif que les Clunisiens déployaient dans leurs constructions. Dans une lettre adressée vers l'année 1125 à Guillaume, abbé de Saint-Thierry, de la famille de Cluny, il écrivait ces lignes remarquables : « Que signifient, dit-il, « dans ces cloîtres où les frères s'adonnent à la lecture, « ces monstruosités ridicules, ces je ne sais quelles beautés « difformes ou belles difformités? Que font là ces singes « immondes, — et ces lions féroces, — et ces monstrueux « centaures, — et ces demi-hommes, — et ces tigres « tachetés, — et ces soldats qui se battent, — et ces « chasseurs qui donnent du cor? Sous une tête vous voyez « plusieurs corps, et, en revanche, sur un corps vous « voyez plusieurs têtes! Voilà un quadrupède avec une « queue de serpent, et voici un poisson avec une queue « de quadrupède! Ici c'est un cheval qui finit en chèvre, « et là un animal à cornes qui finit en cheval! En somme, « c'est de toutes parts une telle variété, une telle étran- « geté de formes, qu'on aime mieux faire la lecture sur « les marbres que dans son livre et passer les jours à étudier « de pareilles choses qu'à méditer les lois de Dieu!! » — Ces paroles résument parfaitement les tendances de l'école clunisienne dans la décoration monumentale.

Les principes décoratifs de l'école clunisienne ne furent jamais admis en Belgique, parce que, dès son origine, l'ordre de Cîteaux s'y était propagé rapidement et y avait fondé des abbayes très-puissantes : dans le Brabant, les abbayes de Villers et de La Cambre ; dans la province d'Anvers, celle de Saint-Bernard-sur-l'Escaut ; dans la Flandre occidentale, celle des Dunes. Il résulta de là que l'école architectonique de Cîteaux exerça chez nous une influence prépondérante. Aussi, croyons-nous, que c'est principalement à cette influence qu'est due la simplicité et la sévérité de style qui distingue la plupart de nos monuments belges du XII^e siècle.

LE TOMBEAU DE CHRISTIAN III

ROI DE DANEMARK

dans la cathédrale de Roeskilde

la dernière œuvre du sculpteur-architecte CORNEILLE FLORIS
le vieux

par P. GÉNARD, membre titulaire

Il y a quelques années, en 1870, un de nos estimés confrères, M. A. Galesloot, publia dans le tome XXVI des *Annales de l'Académie d'Archéologie*¹, une notice pleine d'intérêt sur le *Tombeau de Christian III, roi de Danemark, dans la cathédrale de Roeskilde, et celui de Gustave Wasa, à Upsala*. Le savant archiviste, après avoir visité les deux monuments dans une excursion qu'il fit dans les contrées du Nord de l'Europe, supposa que l'un et l'autre étaient l'œuvre de l'illustre architecte-sculpteur Corneille De Vriendt dit Floris, le frère du célèbre peintre François Floris I et l'auteur de l'*Hôtel de ville d'Anvers*, du *Jubé de la cathédrale de Tournai* et du *Tabernacle de Léau*.

« Ce superbe monument » dit M. Galesloot, en parlant du tombeau de Chrétien III, « ce superbe monument a été élevé en 1559, par Frédéric II, grand amateur des beaux-arts, à son père Christian III, souverain remarquable à plusieurs titres. Les victoires qu'il remporta sur Christian II, beau-frère de Charles-Quint, lui ayant valu la paisible possession du trône, il protégea les arts et les lettres et réorganisa l'université de Copenhague.

« Le mausolée, en marbre, qui recouvre ses cendres se compose d'un magnifique sarcophage orné d'admirables sculptures et surmonté d'un dais soutenu par des colonnes cannelées.

¹ T. VI de la 2^e série, p. 468—474.

« Christian et la Reine, sa femme, de grandeur naturelle, reposent sur le sarcophage. L'ensemble si saisissant et le fini de l'exécution des bas-reliefs, statues et ornements attestent à un haut degré le double génie de l'architecte et du sculpteur. »

Après avoir déclaré que le tombeau de Christian est l'œuvre de Corneille Floris, le vieux, mort en 1575 et non de son fils, Corneille Floris, le jeune, décédé en 1615, artiste qui « était certainement trop jeune lorsque ce monument fut construit, pour qu'on puisse lui en faire honneur. » M. Galesloot ajoute : « On ne peut donc contester à ce célèbre architecte la gloire d'avoir exécuté le mausolée de Christian III. Bien plus, il pourrait encore être l'auteur d'un autre tombeau que l'on admire dans la Cathédrale d'Upsala, en Suède, bel édifice dans le style gothique du XIII^e siècle. Ce tombeau est celui de Gustave Wasa. Il est magnifique comme celui de Roeskilde, du même style et presque entièrement de la même forme. Gustave y est représenté, aussi de grandeur naturelle, entre ses deux femmes. Le nom de l'architecte est inconnu, mais on sait positivement que cette œuvre est due à un sculpteur des Pays-Bas. Or, la date de ce monument (1560), sa ressemblance parfaite avec celui de Christian III, la beauté de l'exécution, tout concourt à fournir la preuve qu'ils sont tous les deux du même auteur. »

Décidément, on ne peut disputer à M. Galesloot, l'honneur d'avoir le premier appelé l'attention sur les deux monuments en question; mais tout archiviste qu'il est, notre savant confrère agissait dans la circonstance plutôt en connaisseur et en amateur, qu'en scrutateur d'anciens documents qui auraient pu lui fournir des arguments précis à l'appui de sa thèse.

Dans un excellent article, publié également dans les *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*¹, nos savants amis MM. E. Eichhorn, conservateur à la bibliothèque royale, et Odelberg, avocat à la cour d'appel de Stockholm, tout en rendant hommage aux investigations

¹ T. XXVIII (T. VIII de la 2^e série) p. 94—132.

faites par M. Galesloot, prouvèrent, de la manière la plus évidente, que le tombeau de Gustave Wasa était l'œuvre, non pas de Corneille Floris, le vieux, ou de Corneille Floris, le jeune, mais bien du compatriote trop peu connu de ces artistes, le grand architecte-sculpteur Guillaume Boyen d'Anvers. Les documents que nous eûmes le bonheur de découvrir dans les archives de cette ville, corroborèrent entièrement les assertions des auteurs suédois¹.

Plus réservés que M. Galesloot, ces derniers ne s'exprimèrent pas quant à l'auteur présumé du tombeau de Christian III, les preuves manuscrites leur manquant probablement pour étayer leur opinion.

M. Galesloot ayant affirmé que le monument de Gustave Wasa était dû à la même main qui exécuta le mausolée de Christian III, des doutes s'élevèrent sur le point de savoir si celui-ci n'était pas non plus l'œuvre de Boyen. Cependant dans cette partie de sa dissertation notre excellent confrère avait deviné juste : si Boyen était l'architecte-sculpteur en titre de la couronne de Suède, Corneille Floris, le vieux, travailla pour la couronne de Danemark ; fait digne de remarque, les deux monuments furent sculptés à Anvers et furent sur le point d'être perdus pour les souverains qui les avaient fait exécuter, l'un ayant été saisi en 1572 par la dame Élisabeth Comperis, l'autre ayant dû être racheté en 1576 par la veuve de Floris pendant la *Furie espagnole*.

Un point important que nous croyons devoir établir dès à présent, c'est que le monument de Gustave Wasa ne fut pas exécuté en 1560, comme le suppose M. Galesloot, mais bien en 1572 ; celui de Christian III, quoique se rapportant à un prince décédé en 1559, était inachevé à la mort de Corneille Floris arrivée en 1575. On peut donc dire qu'ils datent de la même époque.

¹ *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, T. XXVIII. (T. VIII. de la 2^e série) p. 104—105.

Établissons les faits pour ce qui concerne le tombeau de Christian III, l'histoire du mausolée de Gustave Wasa nous étant connue par les recherches de MM. Eichhorn et Odelberg.

En classant quelques documents épars du vaste dépôt confié à nos soins, nous eûmes la bonne fortune de mettre la main sur une feuille de papier contenant un projet de requête à adresser par le Magistrat d'Anvers à une Majesté royale. En déchiffrant l'écriture que nous reconnûmes immédiatement pour être celle du savant et laborieux secrétaire Henri de Moy, le beau-père de Philippe Rubens, nous aperçûmes que la pièce en question n'était autre que la supplique adressée par nos échevins au nom d'Elisabeth Machiels, la veuve de Corneille Floris, le vieux, au roi de Danemark Frédéric II, pour obtenir le paiement intégral du monument funéraire commandé par lui à Corneille Floris, le vieux, et dont il n'avait pas encore fait prendre livraison.

D'après ce document la commande avait été faite au sculpteur anversois par l'intermédiaire d'un agent nommé Jean-Baptiste Guidetty, probablement un Italien attaché à la couronne de Danemark ; le prix convenu pour l'exécution du monument était 2900 dalers à 30 sous la pièce.

Immédiatement après l'approbation de ses projets, Corneille Floris s'était mis à la besogne ; le travail avançant lentement, le célèbre architecte-sculpteur avait reçu, toujours par l'intermédiaire de Guidetty, un à compte de 1443 dalers, soit à peu près la moitié du prix convenu. Au mois d'Août 1575, il ne restait plus à sculpter que les armoiries et l'épithaphe du prince : malheureusement les officiers de la couronne avaient oublié de faire parvenir au sculpteur ces emblèmes héraldiques et notre artiste se trouvait ainsi dans l'impossibilité de mettre la dernière main à une œuvre qu'il considérait à juste titre comme une des meilleures créations de son génie.

Vers cette époque la peste éclata à Anvers. Corneille Floris en fut-il la victime ? Nous l'ignorons ; toujours est-il que le maître mourut le 20 Octobre 1575, et que sa dépouille mortelle fut déposée avec peu de pompe dans le tombeau de ses parents.

Ainsi que nous l'avons dit ailleurs¹, la mort de Corneille Floris fut un vrai désastre pour sa famille. Sa veuve dut quitter la partie principale de la gracieuse maison que le maître s'était construite, rue Everdy, pour la louer à des particuliers qui semblent avoir été des gens peu serviables.

Sept mois après le décès de son mari, elle s'adressa suivant le *Registre aux requêtes* de 1575-1576 (p. 263) au magistrat d'Anvers pour obtenir l'autorisation de mettre en vente dans la rue des Tanneurs, près de la chapelle de cette corporation, les meubles délaissés par le célèbre sculpteur pour la raison que les personnes auxquelles elle avait loué sa maison s'opposaient à laisser faire une licitation devant leur domicile. Le 21 Mai 1576, le magistrat accéda à sa demande, non seulement parce que les arguments produits lui paraissaient fondés, mais encore, disaient nos édiles, parce qu'une maladie contagieuse règnait dans le quartier.

On comprend qu'un monument aux dimensions de celui du roi Christian III, devait être un véritable encombrement pour la malheureuse veuve de l'artiste. Aussi saisit-elle avec empressement l'arrivée à Anvers de Jean-Baptiste Guidetty pour réclamer, par son intermédiaire, le dessin des armoiries royales et le texte de l'inscription à placer sur le mausolée. Malgré les promesses formelles de l'agent, Elisabeth Machiels ne reçut aucune communication de la part du gouvernement danois.

Des mois se passèrent et l'on arriva au 4 Novembre 1576, date terrible dans l'histoire de la ville d'Anvers ; comme la plupart des demeures de nos bourgeois, la maison occupée par la veuve Floris fut forcée par les soldats du dictateur Roda.

Les envahisseurs voyant le tombeau du roi de Danemark, le taxèrent à un prix d'autant plus élevé qu'après tout, ils savaient avoir affaire à une tête couronnée. Pour parfaire la rançon de l'œuvre de son mari, la veuve Floris dut payer jusqu'à sa dernière obole « *midtsdyen*, » dit-elle, « *sy* » *geheelycken doene is gеспolicert geweest.* »

¹ *Biographie nationale*, article FLORIS dit DE VRIENDT.

A peine le calme était-il rétabli dans la malheureuse cité et l'administration de la ville remise dans des mains légitimes, qu'Elisabeth Machiels s'adressa au magistrat pour obtenir, par son intervention, ce qu'elle attendait vainement de la complaisance de Guidetty. Nos échevins se rendirent avec d'autant plus d'empressement à la demande de la veuve de Corneille Floris, qu'ils reconnaissaient les grandes qualités dont celui-ci avait donné des preuves dans l'exercice de ses fonctions. Ils supplièrent par conséquent Sa Majesté Danoise à faire envoyer les dessins et l'inscription manquants, et à faire prendre livraison du monument sur lequel il restait encore à payer une somme de 1457 dalers. Nos échevins s'en référaient d'ailleurs à la *générosité innée* de Sa Royale Majesté.

Dès que le roi Frédéric II eut connaissance des faits qui s'étaient passés à Anvers, il s'empessa de satisfaire aux vœux de nos magistrats. Il est donc établi, que, comme le supposait notre savant confrère M. l'archiviste A. Wauters, « les différentes parties » dont se compose le monument « ont été faites dans notre pays et montées à l'endroit qu'ils occupent aujourd'hui » peut-être par quelqu'un des élèves du grand maître ¹.

En faisant connaître d'une manière définitive l'auteur du splendide mausolée de Christian III, nous croyons non-seulement faire un acte de justice en faveur d'un des plus grands artistes dont s'honore la ville d'Anvers, mais encore rendre un hommage au prince qui avait fait appel au talent d'un de nos compatriotes pour perpétuer par le marbre la mémoire d'un des fondateurs de la dynastie encore régnante du Danemark.

¹ Annales de l'Académie d'Archéologie T. XXVI (T. VI de la 2^e série) p. 474.

ANNEXES

I.

*Requête du Magistrat d'Ancers à S. M. le roi de Danemark
Frédéric II.*

Alderduertlichste Heere,

Wy gebieden ons in alder reverentien in de goede gratie van Uwer Majesteyt.

Alsoo van weghen Uwer Majesteyt is aenbesteedt geweest aen Meester Cornelis Floris, beeltsnydere deser stadt, om te maken sekere tombe ofte coninclycke sepulture achtervolgende den patroone daerafgemaect wesende ende dat voer de somme van (*sic*) guldens eens, waerop alreede van weghen Uwer Coninclycker Majesteyt sekere merckelyke sommen betaelt syn, wel tot (*sic*) ende alsoo Jehan-Baptista inde meerte anno 1576, alhier geweest synde, hadde beloofd de wapenen ende het geschrift datter noch was resterende te maecken, alhier aende weduwe Floris terstont over te seynden om de voers. tombe ofte coninclycke sepulture te moghen volmaecken, ende dieselve van hier te doen transporter en naer den conincrycke van Denemarcken midts de resterende sommen daervoere deselve besteedt was betalende, soo en heeft nochtans de voers. Jehan-Baptista deselve scriften ende wapenen tot noch toe niet gesonden, niet wetende de weduwe vanden voers. Meester Cornelis Floris doorsaecke van synder vertuevinghen, ende gemerct de voers. weduwe alhier heeft doen blycken behoorlycken byden besceede hierinne

besloten, hoe dat de voers. tombe ofte sepulture alreede is volmaect van in Augusto lestleden, soo datter maer en resteert de wapenen ende het scrifte inne te houdene, welcke wapenen ende gescrifte sy huer sterck maect daerinne te doen stellene binnen eender maent naerdyen sy die wapenen ende gescrifte sal hebben ontfanghen : dat ook de voers. weduwe, duerdyn de costelycke tombe in hueren huysen was berustende ten tyde van het saccagement ende rooff van Antwerpen, te meer ende swaerder is belast geweest van rantsoene, soo dat sy daerduer groote scade heeft geleden gehadt. Ende midtsdyen sy geheellycken doene is gespolieert geweest, soo dat sy huer gelt nu grootelycken is van doene hebbende, heeft ons gebeden om onse brieven van recommandatien neffens Uwer Majesteyt, ten eynde derselve gelieven wilde het voers. scrift ende wapenen huer terstont te doen seyndene, ende eensamentlycken huer te doene betalen ende voldoene vande resterende ende onbetaelde besprokene somme, ten eynde sy soude moghen wesen ontslegen vander groote becommeringe die de tombe ende sepulture in hueren huysen is doende ¹ ende Uwer Majesteyt deselve soude moghen doen derwaerts transporteren daert haer gelieven soude om die alsdan te wesen vuyt allen dangier ende periculen daer deselve in geweest is ten tyde vanden saccagemente deser stadt.

Verhopende aen Uwer Majesteyt innegeboren liberaliteyt dat derselver de scade die deselve weduwe heeft geleden gehadt binnen hueren huysen, duerdyn de costelycke sepulture aldaer werdt bevonden ende alsoo meerder rantsoen heeft moeten geven, alsoo sal insien dat sy daeraff sal moghen wesen gerecompenseert in desen hueren vuytersten noot als deselve soo is berooft dat huer gans niet en is gelaten geweest.

Ende bevindende de petitie ende versueck der voers. weduwe redelycken ende eerlycken te wesen, en hebben niet cunnen

¹ Ici se trouve dans la minute une phrase raturée : « Ende omdat « gelycke inconuenienten deser stadt overcomende, deselve sepulture niet « en soude comen eenich. . . . » Le Magistrat s'attendait donc à un renouvellement de la *Furie Espagnole* !

gelaten besundere dat de voers. Meester Cornelis Floris is geweest een goet dienaer deser stadt, by dese teghenwoordighe brieven Uwer Majesteyt vuyten naem vande voers. weduwe ootmoedelycken te bidden dat haer gelieven wille de voers. wapenen ende gescrijten terstont te doen bescicken, seyndende met eenen yemanden des last hebbende om de voers. tombe ende sepulture van der weduwe te ontfanghen ende lichten, dewelcke deselve sal moghen met eenen contenteren van tgene voers. is, achtervolgende de innegeboren liberaliteyt van Uwe Conincklycke Majesteyt.

Presenterende van onsent wegghen onsen goetwilligen dienst in allen tgene in onser macht sal wesen ende byder selver Majesteyt ons sal geordonneert ende gelast worden.

Alderduerluchtichste Majesteyt, hiermede ons gebiedende in de goede gratie vander selver Majesteyt, selen den Almogende bidden voerden voerspoet ende prosperiteyt van Uwe Conincklycke Majesteyt.

II.

NOTE JOINTE A LA REQUÊTE QUI PRÉCÈDE.

De comeschap is 2900 daelers tot 30 stuyvers tstück.
Daerop ontfangen 1443 daelers

Rest my noch 1457

JAN-BAPTISTA GUIDETTY.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

- Jaarboek van de Koninklijke Akademie van wetenschappen.* Amsterdam, 1878, 1 vol. in-8°.
- Verhandelingen, (afd. Letterkunde), der Koninklijke Akademie van wetenschappen.* Amsterdam, 1879, 1 vol. in-4°.
- Verlagen en mededeelingen der Koninklijke Akademie van wetenschappen.* Amsterdam, 1879, 1 vol. in-8°.
- Elegiae duae.* Amsterdam, 1879, brochure in-8°.
- Nehalennia altaar met afbeelding,* door J. A. de Stoppeelaar. Middelbourg, 1872, brochure in-8°.
- Inventarissen der boedels van Willem Symonsz, 1550, en van M. Franchys van Zandyck, 1551,* door J. P. N. Ermerins. Middelbourg, 1873, brochure in-8°.
- De afdamming van het Sloot,* door P. Neyt. Middelbourg, 1873, brochure in-8°.
- Nertomarius Darinus,* door D^r H. Kern. Middelbourg, 1873, brochure in-8°.
- Willem III en de Middelburgsche magistraat in 1686.* Middelbourg, 1873, brochure in-8°.
- De lombard en de bank van leening te Middelburg,* door J. A. Fokker. Middelbourg, 1873, brochure in-8°.
- Zeeuwsch genootschap der wetenschappen.* Naamlijst van directeuren en leden. Middelbourg, 1874-1879, 1 vol. in-8°.
- Zelandia illustrata. Zeeuwsch genootschap der wetenschappen,* door M. F. Lantsheer. Middelbourg, 1866, 1867, 1870 et 1876, 4 vol. in-8°.
- Zelandia illustrata. Zeeuwsch genootschap der wetenschappen,* door F. Nagtglas. Middelbourg, 1878, 1 vol. in-8°.
- Archief. Vroegere en latere mededeelingen,* enz., vierde deel, eerste en tweede stuk. Middelbourg, 1878-1879, 2 vol. in-8°.

Archief. Vroegere en latere mededeelingen, enz., uitgegeven door het Zeeuwsch genootschap der Wetenschappen. Utrecht, 1866—1869, vol. VI et VII in-8°.

Archief. Vroegere en latere mededeelingen, enz. Derde deel, tweede en derde stuk. Middelbourg, 1875—1878, 2 vol. in-8°.

In memoriam D^r A. A. Fokker. 1810—1878.

Atti della R. Accademia dei Lincei. Rome, 1880, 3 fascicules, in-4°.

Archivos do Museu nacional. Rio de Janeiro, 1877, 1^r, 2^e, 3^e, et 4^e trimestres, et 1878, 1^r et 2^e trimestres, 2 vol. in-4°.

Bulletins de la Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Strasbourg, 1, 2, 3 et 4 trimestres de 1879, in-8°.

Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace. Strasbourg, 2 cahiers N^{os} 11 et 12 in-8°.

Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung. Wies-Baden, 1879, tome XV, avec planches.

Coups de plume, par Jules Declève. Mons, 1880, 1 vol. in-12°.

Les citadelles du sud et du nord d'Anvers, par le colonel H. Wauwermans. Bruxelles, 1880, 1 vol. in-8°.

Le comte Jean de T'Serclaes de Tilly, célèbre général de la guerre de trente ans, est-il né à Montigny-sur-Sambre? par Clément Lyon. Charleroi, brochure in-8°.

Deux virtuoses français à Anvers, épisode des mœurs musicales au XVI^e siècle, par le chevalier Léon de Burbure. Bruxelles, 1880, opuscule in-12°.

Nagra ord om mina nyuppsunna metoder att göra fartyg helsosamma, m. m., af Fredrik Eklund. Stockholm, 1880, opuscule in-12°.

- Dolmens in Japan*, by Edward S. Morse. New-York, 1880.
brochure in-8°. Planches.
- Louvain et ses premiers comtes*, par P. C. Van der Elst.
Brochure in-8°
- Gaulois et Germains, causes probables de leurs différences
caractéristiques*, par le même. Brochure in 8°.
- Recherches statistiques sur la population des neuf provin-
ces belges, dans les temps anciens*, par le même. Brochure
in-8°.
- Substructions Belgo-Romaines; résultats historiques de
leurs découvertes*, par le même. Brochure in-8°.
- Les Sarrasins au point de vue de l'archéologie tradition-
nelle*, par le même. Brochure in-8°.
- Quelques vieux arbres de Belgique*, par le même. Brochure
in-8°.
- Réminiscences dendrologiques*, par le même. Brochure in-8°.
- Les armes à feu perfectionnées et leur influence sur la
constitution des armées*, par P. Henrard, lieutenant-colonel
d'artillerie. Bruxelles, 1879, 1 vol. in-8°.
- Relations commerciales entre Gérard Mercator et Chris-
tophe Plantin, à Anvers*, par le Docteur J. Van Raemdonck.
Anvers, 1880, brochure in-8°.
-

SÉANCE DU 6 JUIN 1880

Président : M. le colonel H. Wauwermans, secrétaire : M. Louis Delgeur.

Sont présents : MM. le chevalier Léon de Burbure, P. Génard, le lieutenant-colonel Henrard, le chanoine Reusens et Jos. Schadde, membres titulaires; Fr. Baeckelmans, Goovaerts, L. Hendrix, A. Van Bellingen et Félix Van der Taelen, membres correspondants.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

MM. R. Chalon, E. Gife, J. Fréson, le chevalier de Schoutheete de Tervarent, le baron J. de Witte, Alb. Matthieu et D. A. Van Bastelaer s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Ministre de la Justice remercie la Compagnie de l'envoi du dernier Bulletin. Nous avons reçu de sa part la *Préface des ordonnances des Pays-Bas autrichiens* et le 2^{me} volume des *Coutumes du Franc de Bruges*.

Nous avons également reçu les publications des Académies royales des sciences et de médecine de Bruxelles, de celle des Lincei de Rome; de plusieurs Compagnies de France, d'Espagne, du Brésil, etc., etc.

M. César Cantù, membre honoraire à Milan, fait hommage du discours qu'il a prononcé au Congrès artistique de Turin; M. l'abbé Joseph Barbier, membre correspondant à Liernu, de l'*Histoire de l'abbaye de Floreffe*, qu'il a écrite en collaboration avec son frère l'abbé Victor; M. Alph. Van den Peerboom, membre correspondant, du troisième volume de ses *Études sur la ville d'Ypres*, M. C. F. Van Cauwenberghe, membre correspondant, d'une *Histoire de l'église de Notre-Dame de Pamele*, à Audenaerde, etc., etc.

M. V. Bouton qui prépare une édition de l'armorial de Gelre (de Gueldre) (1339-1390), demande aux membres de l'Académie

communication du résultat de leurs recherches relatives aux familles citées dans ce vieil armorial.

M. l'abbé Petit, curé à Baudour, membre honoraire, présente à la Compagnie un travail sur l'histoire de la ville de Chièvres. M. le Président désigne pour examiner ce mémoire, MM. le chanoine E. Reusens et P. Génard, archiviste.

M. le secrétaire lit le rapport de MM. H. Schuermans et L. Galesloot sur un *Mémoire concernant les voies romaines en Belgique*, envoyé au concours. Les commissaires-rapporteurs font un grand éloge de ce travail et concluent à ce que le prix lui soit accordé. Ces conclusions sont adoptées.

M. le Président décachète le billet et lit le nom de l'auteur :

M. Victor Gauchez, 30, boulevard du Régent, Bruxelles.
Sa devise est :

„ Les voyages sont une des sources de l'histoire. „

(CHATEAUBRIAND).

M. le chevalier de Burbure présente en son nom et en celui de M. Génard, un rapport sur un travail de feu M. Bernaerts, membre correspondant de la Société astronomique de Londres, intitulé : *Études étymologiques et linguistiques sur les noms des lieux bas-allemands de la Belgique*. Il conclut à l'insertion aux annales. — Adopté.

Ensuite s'engage une conversation sur des monuments de l'ancien Anvers. M. le chevalier de Burbure dit que la démolition de la Tour Bleue a donné des résultats inattendus et qu'elle entraînera la ville en d'assez fortes dépenses, par suite des travaux qu'il faudra exécuter au canal qui passait sous le monument.

Un membre parle de la démolition projetée de la Maison Hanséatique.

Il est question, paraît-il, d'en détruire la plus grande partie pour l'élargissement des quais. C'est une véritable fièvre de destruction.

M. le Président fait remarquer que Napoléon, qui certes

n'avait pas l'amour des vieux monuments ni de l'archéologie, a fait modifier le tracé des bassins pour respecter la Maison Hanséatique. Il ajoute que ce bâtiment bien que vieux de trois siècles est en parfait état de conservation ; il ne manque rien aux murs, ni aux planchers, et les frais de restauration aux toitures seraient de peu d'importance

Une discussion s'engage entre MM. Wauwermans et Génard au sujet de l'architecte de ce monument. Le premier croit avoir la preuve que ce fut Pieter Frans et cite à ce sujet une anecdote qui lui a été communiquée par M. le chevalier de Burbure ; l'autre ne nie pas que Pieter Frans ait pu être consulté, mais ajoute qu'aux archives de la ville existe la preuve que c'est Corneille Floris, le vieux, qui fut l'architecte de la Maison des Hanséates aussi bien que de l'Hôtel-de-Ville.

A propos de ce dernier monument, M. Génard dit qu'il a été construit à la suite d'un concours auquel prirent part les principaux architectes de l'époque, entre autres : Louis du Foy, ingénieur-architecte de S. M. catholique, Jacques de Brœucq, architecte de Mons, Jean Myns Heeren, architecte à Gand, Jean du Gardin, architecte à Lille, Lambert Suavius, architecte à Liège, Nicolas Scarini, architecte à Florence, Wauthier van Elsmeer, sculpteur et Jean Massys, le fils de Quentin, peintre à Anvers. Presque tous ces plans existent encore aux archives. L'assemblée engage M. Baeckelmans d'examiner ces dessins et de présenter à la Compagnie une notice à leur sujet.

M. le chevalier de Burbure demande si l'on n'a point fait de découvertes intéressantes dans les grands travaux qui s'exécutent en notre ville et si l'on a soin de surveiller les ouvriers.

M. le colonel Wauwermans répond qu'au creusement des bassins on n'a rien trouvé de remarquable, mais qu'aux travaux du sud, on a fait une trouvaille assez curieuse. Dans un des murs du bastion N° 3 de la citadelle du sud, on a trouvé un petit caveau maçonné et renfermant environ 3,000 boulets de pierre très-bien taillés de quinze calibres différents.

Ces boulets ont été déposés là évidemment pour être employés et leur présence en ce lieu présente un problème assez difficile à résoudre, la Citadelle ayant été construite à la fin du XVI^e siècle à une époque où les boulets de pierre avaient été abandonnés pour des projectiles de fer depuis environ 150 ans.

M. le colonel Wauwermans suppose — mais c'est une simple conjecture, — que ces boulets ont été taillés sur place vers le temps de la Furie Espagnole par les soldats de Roda ; en effet , après une longue guerre , il pouvait y avoir manque de projectiles à la Citadelle.

Puis, M. Génard donne lecture d'une notice intitulée : *Une exécution au XVI^e siècle*. En voici le résumé :

Au mois de Janvier 1555 , un médecin espagnol très-célèbre , le docteur Jérôme Abanzo , de Sarragosse , arriva à Anvers et descendit chez le doyen du chapitre de Notre-Dame , Roger de Tassis. Celui-ci laissa toute liberté au savant étranger , ne croyant pas qu'il en abuserait. Le contraire arriva. Abanzo fit la connaissance d'une jeune fille allemande de Vienne , en Autriche , d'une beauté remarquable , nommée Marguerite Hartstein , et l'attira dans la maison où il avait reçu l'hospitalité. La nuit on entendit des cris de détresse dans les appartements du docteur , les domestiques accoururent et trouvèrent Abanzo mortellement blessé , étendu sur son lit , et au milieu de la chambre , la jeune fille tenant encore en mains le couteau sanglant dont elle venait de le frapper. Abanzo vécut encore deux heures et put désigner Marguerite comme la coupable. Elle fut arrêtée sur-le-champ et conduite à la prison du *Steen*. Le Vierschaer s'occupa de l'affaire. Les pièces authentiques ne disent point si Marguerite fut mise à la torture , mais c'est probable , car on y lit qu'elle renouvela sa confession sous le *Blauwen Hemel*. Malgré tous les efforts de son avocat M^e Jean Van Houte , elle fut condamnée à être brûlée vive , peine prescrite par la coutume d'Anvers , pour le crime d'assassinat.

Un de nos meilleurs peintres , M. P. Van der Ouderaa ,

a choisi pour sujet d'un tableau destiné à l'exposition de cette année, la dernière prière de cette malheureuse. On sait qu'avant l'exécution les condamnés à mort allaient dire les prières des agonisants aux pieds du Christ qui se trouve sur le pont du *Steen*.

M. Génard ajoute : « Comme ce tableau est extrêmement remarquable et que le fait qu'il représente est peu connu, j'ai cru bien faire en vous communiquant ces détails. »

M. le Président remercie notre infatigable archiviste de son intéressante communication

M. Génard prend de nouveau la parole et parle d'un rapport de M. le Commissaire d'arrondissement à Turnhout, à M. le Gouverneur concernant un puits découvert dans les propriétés de M. Basteyns, Bourgmestre de Beersse, et paraissant dater de l'époque romaine. Il est creusé dans un tronc d'arbre d'environ 3 m. 60 de long et a plus de 4 1/2 m. de tour.

M. le Président fait connaître que M. le Gouverneur lui a communiqué ce rapport, et M. Génard ajoute, qu'à la demande de la commission royale des monuments, M. Gife, architecte provincial, a bien voulu se rendre aujourd'hui même sur les lieux pour faire son rapport; « de son côté M. le baron Octave van Ertborn m'a promis, » dit M. Génard. « qu'il irait constater la nature du terrain qui entoure le puits découvert. »

La séance est levée à 3 heures.

RAPPORTS.

Mémoire relatif à la voirie romaine en Belgique.

La question à résoudre est la suivante :

« Présenter la topographie des voies romaines de la Gaule-Belgique, spécialement dans les limites de la Belgique actuelle, et déterminer les localités modernes correspondant aux stations indiquées dans l'itinéraire d'Antonin et sur la table de Peutinger. L'auteur fournira les cartes et les croquis manuscrits nécessaires à l'intelligence de son mémoire. Il indiquera sur ces plans les raccordements des voies romaines de la Gaule-Belgique avec celles des pays voisins. » (Bulletin de l'Académie d'Archéologie, II, 5^e fascicule, 1878, p. 332).

M. Galesloot et moi, nous nous étions chargés d'un contre-travail, reprenant un à un tous les itinéraires analysés par l'auteur du mémoire, en essayant de les mettre au courant des notions les plus récentes, admises par la science géographique; mais cette entreprise était trop vaste et trop considérable pour pouvoir être menée à bonne fin sans retarder indéfiniment le jugement du concours par l'Académie. Force nous est donc de conclure dans l'état actuel de l'œuvre.

Cette conclusion est la proposition faite à la Compagnie de décerner le prix à l'auteur du mémoire.

Ce travail est bien fait, il est le fruit d'une longue étude de la matière. L'auteur a accumulé les renseignements et les recherches; il s'est même, le plus souvent, donné la peine de se transporter sur les lieux et d'y recueillir des données inédites qu'il est intéressant de publier.

Cependant, il y a des restrictions à ajouter aux éloges.

Empressons-nous cependant de dire que ces restrictions ne doivent pas, à nos yeux, empêcher l'Académie de décerner le prix : le renvoi du travail à son auteur, pour revoir son œuvre, le mettre en rapport avec les travaux publiés en France, par M. Desjardins (dans son ouvrage sur la géographie de la Gaule, et non dans celui sur la carte de Peutiger, dont l'auteur a tiré parti), avec ceux qui sont annoncés de la part de la Commission récemment reconstituée de la carte des Gaules, en Allemagne, par les *Jahrbücher* de Bonn sur les routes romaines dans la contrée qui nous avoisine à la rive gauche du Rhin ; de plus, le temps qui s'écoulera nécessairement jusqu'à l'impression complète d'un mémoire aussi étendu, ainsi que le désir qu'aura l'auteur de publier son œuvre dans un état plus parfait, permettent d'espérer des améliorations sur lesquelles il y a lieu de compter de la part d'un travailleur aussi zélé.

Contentons-nous, en conséquence, d'indiquer à l'Académie quelles modifications nous voudrions voir apporter au travail, pour lui obtenir, après nos encouragements, l'assentiment du public savant.

Un style plus châtié, moins d'impressions personnelles à propos de choses étrangères à la question, un peu plus de critique, et un complément de lectures ; tels nous semblent quelques points indispensables où l'auteur doit s'efforcer d'atteindre.

Bornons-nous, en ce qui concerne le dernier état de la science, à engager l'auteur à écarter quelques notions surannées, et qui ne pourraient guère être reprises aujourd'hui, au moins sans preuves nouvelles.

Il y a longtemps qu'on a renoncé à attribuer aux Celtes, considérés comme synonymes des Gaulois, et à leurs prêtres, les Druides, les monuments de pierres brutes, *cromlechs*, *menhirs*, *dolmens*, etc. Ces monuments sont aujourd'hui considérés généralement comme appartenant aux populations primitives de l'Europe, ou au moins à celles qui ont précédé, dans nos contrées, les habitants contemporains de l'invasion de César.

Il a été également démontré que certaine découverte sépulcrale faite à Souftgen, n'appartient en aucune façon aux Druides, mais qu'il s'y agit d'un tombeau parfaitement romain, avec son masque en bronze de travail grec, avec ses beaux vases de verre, etc., etc.

Quant aux monuments de pierre brute, pour y revenir un instant, il est aujourd'hui admis qu'on ne peut pas considérer comme façonnés par la main des hommes les blocs de quartzite qui émergent de la surface du sol, à Mousny (commune d'Ortho, Luxembourg).

Quant aux Fagnes de l'est de notre pays, c'est-à-dire à ces terrains marécageux près de la forêt de Hertogenwald, l'auteur du mémoire revient plusieurs fois à l'idée qu'elles n'ont rien de commun avec la Fagne, forêt du nord de la France, à laquelle il assigne comme étymologie le mot *fagina*, de *faginus*, hêtre. C'est là une idée, diminutif de celle que caressait le regretté Premier Président Grandgaignage, mais qui doit être abandonnée, depuis qu'on sait que la Fagne est exactement constituée, comme les Fagnes de notre pays, d'une succession de bois et de marécages.

En fait d'inscriptions romaines, l'auteur parle de la pierre octogone ou heptagone du musée de Douay, qui aurait, du temps des Romains, orné la place de Bavay : à Douay, d'après les notes de M. Desjardins, il n'existe à ce sujet que des bornes de 1656 et 1716, qui ont remplacé peut-être un milliaire romain, mais dont les inscriptions sont en français : LES MERS FERONT LA FIN DE SEPT CHAUSSÉES BRUNEHAUT, etc.

L'auteur cite aussi certaine inscription, prétendument trouvée en 1777 à Quartes-sur-Sambre, et signalée à l'Académie de Bruxelles par dom Bévy; mais tout le monde est d'accord aujourd'hui pour considérer l'inscription comme fausse, et l'on ajoute même, peut-être à tort : comme fabriquée par l'auteur de la communication.

A propos de tombes ou tumulus, l'auteur estime qu'il en existe le long de la grand' route de Bavay à Tongres, qui sont germaines : ce point n'est pas exact, aucun des tumulus de notre pays ne peut être enlevé aux Romains.

Il ajoute que rien, jusqu'ici, ne justifie la tradition qui assigne aux tombes d'Omali, une origine guerrière, et il a sans doute raison ; mais il ne serait pas inutile cependant de mentionner le fait qu'a fait connaître le *Messenger des Sciences historiques*, de la découverte d'un glaive court ou *parazonium* très-remarquable, dans l'une des tombes de ce groupe.

On avait aussi trouvé des armes dans le tumulus de Thisne.

D'après l'auteur, - Tacite parle neuf fois de la vénérable - Tongres, Aduatua Tungrorum. - Ce témoignage qui serait bien important, puisqu'il comblerait la lacune entre César qui parle d'*Aduatua* et les itinéraires où il est fait mention d'*Aduaca Tungrorum*, n'existe malheureusement pas une fois. Tacite parle seulement du peuple Tungre.

L'auteur place le lieu d'assemblée des Silvanectes, dans un emplacement entouré de remparts et de boulevards, remplis de morceaux de tuiles et de moëllons cimentés... Or, il s'agit là des murs des villes de la Gaule, restreintes en étendue par ordre de Dioclétien et Maximien, comme ceux d'Arlon, ce qui est d'une date postérieure de trois siècles à la Gaule libre.

La route romaine de Bavay à Tongres, aurait-elle bien, comme l'affirme l'auteur, été la séparation des populations celtiques et germanes ? En vérité, elle est à-peu-près la ligne de démarcation moderne du wallon et du flamand ; mais au nord-ouest de la prétendue limite de l'empire, ne trouve-t-on pas les villas romaines du Pays de Waes, celles des tourbières de la Flandre-Occidentale, et tant d'autres traces de la domination romaine dans le Brabant flamand, à Anvers, etc.

Encore un mot des inscriptions : pourquoi l'auteur qui met si bien en relief l'importance de Jusleville sous les Romains, omet-il les deux inscriptions en l'honneur de Mithras, trouvées dans cette localité, le marbre de Theux dont au témoignage du vénérable Noeggerath, sont faits certains monuments romains de Trèves, etc. ?...

L'émail gaulois préoccupe l'auteur du mémoire ; il revient sur ce sujet et cite à ce propos le passage de Philostrate, sur lequel on s'appuie pour soutenir que les Romains ne pratiquaient pas l'émaillerie ; mais ne conviendrait-il pas au

moins de discuter l'explication donnée au passage cité, par Lindenschmidt, par Von Cohausen, etc.

N'est-il pas suranné au premier chef de parler encore aujourd'hui des fioles lacrymatoires « où l'on recueillait les » larmes versées par les personnes qui faisaient partie des « convois funèbres? »

Quand l'auteur traduit *frumentarii* par munitionnaires, n'est-il pas un peu induit à sa traduction par la signification de *frumentum*, blé? Les *frumentarii*, à la suite des armées, étaient des gendarmes, et non des fournisseurs de vivres.

Quant aux noms des localités, l'auteur en comparant les itinéraires et le milliaire de Tongres, a-t-il assez mis en rapport les localités LURA = ISARA, SEEVIAE (ou SEPTEMVIAE (?)) = SETVIAE, au datif SETVIIS (SETVCIS?): pourquoi n'a-t-il pas assimilé FECTIO et Vechten d'après une inscription récemment découverte, au lieu de corriger, comme Porcheron, l'anonyme de Ravenne, avec son FICTIO, par un fautif FLETIO emprunté aux itinéraires: pourquoi conserve-t-il un prétendu LAGIUM, qui a été formé d'après les *Laeti lagerenses*, et le place-t-il à Lowaige, dont le nom provient seulement de lo-weg (le chemin), comme le portent d'anciens documents?

Enfin pourquoi, dans les colonnes destinées à contenir les noms anciens des localités, place-t-il des étymologies de fantaisie comme *Martis locus* pour Marloie, *Ura laxa* pour Auvélais, *Olim pons* pour Olimpont?

N'oublions pas les monnaies de la Durance avec l'inscription: DURNACUS, que l'auteur assigne à *Tournay*, dont les rois auraient été les AUSCRO, DUBNO, DONNUS, inscrits sur ces monnaies: cela vaut le VIRTUUM ou *Virton*, prétendument inscrit sur un vase du musée d'antiquités, vase que le soussigné n'est jamais parvenu à y trouver.

Voilà bien des observations de détail: on s'arrête, en répétant la conclusion ci-dessus. Prix à décerner, mais mémoire à perfectionner.

H. SCHUERMANS.

Liège, 6 Juin 1880

MÉMOIRE DE M^r G. BERNAERTS INTITULÉ :

Études étymologiques et linguistiques sur les noms des lieux Bas-Allemands de la Belgique

MESSIEURS ,

Vous nous avez envoyé pour rapport le mémoire intitulé : *Études étymologiques et linguistiques sur les noms des lieux Bas-Allemands de la Belgique*, par Gustave Bernaerts, Docteur en droit.

L'auteur, qu'une mort récente vient d'enlever aux sciences, s'est fait connaître par plusieurs travaux de mérite, tant comme archéologue que comme astronome.

En 1870, il soumit à l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, une note sur la *Nature du soleil*, étude qui parut dans le tome XXIX de la deuxième série des *Bulletins* de la savante compagnie; en 1873, il publia un mémoire sous le titre « *de Zeervaart te Mechelen* » et quelque temps après, un autre intitulé « *Remarques archéologiques sur quelques monuments de la ville de Malines.* »

Un quatrième travail présenté à la Société royale d'astronomie de Londres, lui valut le diplôme de membre correspondant de cette savante compagnie.

L'ouvrage communiqué à l'Académie d'archéologie de Belgique est le fruit de longues et laborieuses recherches.

L'auteur a consulté les traités les plus importants sur la matière, et en a usé avec discrétion. Si à de rares moments on n'est pas d'accord avec lui, on doit reconnaître cependant qu'il n'a négligé aucun moyen pour connaître la vérité.

Nous sommes d'avis que l'œuvre de M. Bernaerts sera insérée avec honneur aux Annales de l'Académie et nous nous permettons d'en proposer la publication.

Les Rapporteurs,

Chevalier LÉON DE BURBURE.

P. GÉNARD.

Anvers, le 5 Juin 1880.

UNE EXÉCUTION AU XVI^e SIÈCLE

NOTICE

PAR M. P. GÉNARD, MEMBRE TITULAIRE

Au mois de Janvier 1555, arriva à Anvers un médecin espagnol d'une grande réputation, Jérôme Abanzo, de Saragosse. Il descendit à l'hôtel du doyen du chapitre de la Collégiale de N. D., le pieux Roger de Tassis, membre de l'illustre famille de Tour et Tassis, si célèbre dans les annales des Postes de l'Empire.

Abanzo fut reçu avec les plus grands égards par le vénérable doyen qui mit à sa disposition plusieurs appartements de son hôtel et accorda à son hôte une liberté d'action sans contrôle. Le chef du clergé Anversoïse ne se doutait nullement que le docte étranger aurait indignement abusé de la confiance qu'on avait en lui.

Abanzo avait remarqué à Anvers une jeune Allemande d'une beauté éclatante, Marguerite Hartstein, née à Vienne en Autriche. L'histoire ne nous dit pas comment il fit sa connaissance, mais il est prouvé par des documents authentiques que, le Jeudi 31 Janvier 1555, il l'attira secrètement, le mot est de l'époque, dans l'hôtel du doyen, où de gré ou de force, il abusa d'elle. Chose étrange, pendant la nuit du Dimanche 3 Février, la malheureuse jeune fille se trouvait encore dans la chambre à coucher du docteur; il s'y passa alors la scène sanglante dont nous allons rendre compte.

Abanzo avait-il fait à Marguerite Hartstein des promesses qu'il n'avait pas l'intention de remplir, ou bien, la retenait-il

contre son gré captive dans ses appartements ? Nous aimons mieux croire à la première de ces suppositions, la seconde nous paraissant inadmissible dans un hôtel occupé par un personnel nombreux. Quoiqu'il en soit, pendant la nuit précitée, les gens de la maison du doyen furent réveillés par des cris de détresse qui partaient de l'appartement occupé par Abanzo. Lorsqu'ils en enforcèrent la porte, ils se trouvèrent devant un spectacle aussi terrible qu'inattendu.

Sur son lit se trouvait étendu le Docteur baignant dans son sang et devant lui, à moitié vêtue, les cheveux épars, les yeux hagards, la jeune fille brandissant le couteau dont elle avait percé son séducteur.

On la désarma immédiatement et Abanzo qui respirait encore malgré ses blessures mortelles, put déclarer à la justice que son amante était son assassin. Il mourut deux heures après.

Liée, garottée, Marguerite Hartstein fut remise entre les mains du margrave Jean Van Immerseel qui, en sa qualité d'écoute, la fit incarcérer immédiatement à la prison du *Steen*. En présence du crime extraordinaire, il est probable que la malheureuse jeune fille fut mise à la torture ; du moins nous voyons par les pièces du procès qu'on fit usage au *Vierschaer* ou tribunal, d'une confession que, suivant les lois de l'époque, elle dut avoir faite au ciel bleu, devant la porte du Bourg, après la mise à la question.

Les membres du collège échevinal, qui à cette époque avaient le droit de siéger au *Vierschaer*, étaient Messire Thierry Van den Werve, chevalier, Bourgmestre de l'intérieur, Messires Nicolas Van der Meeren, Jean Happaert, Jacques Van Hertsen, Alvaro d'Almaras et Constant Van Halmale, également chevaliers, Maître Nicolas de Schermere, Jean Van der Heyden, Maître Jacques Houtappel, Maître Nicolas Rockox, Gislain Van Asseliers, Jean Wolfaert, Jean Van Haelen, Conrad del Vaille, Simon l'Hermite et Melchior Van Groenberg, tous échevins et la plupart jurisconsultes distingués.

Les secrétaires de la ville, qui à tour de rôle, remplissaient les fonctions de greffier au *Vierschaer*, étaient le célèbre Jacques Van Wesembeek, Alexandre Grapheus, Jean Van Halle et Louis Stydelinck.

Le 8 Février 1555, Marguerite Hartstein parut devant le *Vierschaer*; nous ignorons les noms des huit magistrats qui, « conformément aux coutumes » siégèrent en qualité de juges¹, mais il résulte des *Vierschaerboecken*, que le secrétaire Alexandre Grapheus y tint la plume et qu'il rédigea le procès-verbal de la séance.

Le Margrave Jean Van Immerseel, plus connu sous le nom de sire de Baudries, était nouvellement entré en fonctions; il avait succédé le 25 Décembre 1554 à Jean Van Schoonhoven, et tenait probablement à donner des preuves de sa sévérité et surtout de son zèle. Il réclama immédiatement contre l'accusée l'application de la peine de mort et la confiscation de tous ses biens en faveur de l'État.

Marguerite Hartstein trouva un défenseur dans Maître Jean Van Houte, un des premiers jurisconsultes de l'époque et dont l'éloquence avait sauvé plus d'un accusé de la rigueur de la justice. M^e Van Houte commença par réclamer son *jour pour répondre* (*dach van berude*), c'était le moyen usité pour gagner, en faveur de l'accusée, un temps précieux et empêcher que la condamnation ne fût prononcée, *ab irato*, sous l'impression de l'horreur que la perpétration du crime avait provoquée à Anvers; mais l'Écouteur s'opposa avec force à ce moyen dilatoire prévu cependant par nos coutumes. Sur ses instances, le banc échevinal décida que Marguerite Hartstein avait à répondre sur-le-champ, *pede stante*. Refoulé dans ses derniers retranchements, M^e Van Houte *nia* le crime, et l'accusateur public fut autorisé à produire ses preuves; il donna lecture de la confession de l'accusée à laquelle nous avons déjà fait allusion. Le défenseur de Marguerite Hartstein ne se

¹ Art. 9. du Titre I. des *coutumes* de 1546, connues sous le nom d'*Antiquissima*. V. p. 108, de l'édition faite par M. G. de Longé.

tint pas pour battu ; il contesta la validité d'une confession arrachée par la torture , et réclama une remise du procès *propter uterum*.

Le tribunal décida alors de tenir la cause en suspens jusqu'au Lundi suivant ; pendant l'intervalle de ces trois jours , les juges se seraient enquis des faits allégués par l'accusée.

Pour donner une idée de la manière de procéder de l'époque, nous transcrivons le plunitif de l'audience :

“ *Veneris octava Februarii anno 1554 (vieux style)*.

“ *Schultetus contra* Margriete Hartstein , geboren tot Weenen , in Oistenrick ; *propter homicidium ab ea commissum in personam Amasii doctoris Jeronymi Abanzo* , Hispani , daer sy mede slapende ende boulerende was , *concluserit criminaliter ad correctionem in corpore et confiscationem bonorum*. Meester Jan Van Houte , *pro rea* , versueckt dach van beraet. *Judicatum* dat de verwerdersse , *pede stante* , antwoerden sal. *Rea* , *per* Houte , antwoerdit by ontkennen , *salvo jure impt. Judicatum* , gehoort het ontkennen der verwerdersse , *actor* gewesen ten thoone. *Habita lectione* vander bekentnisse der verwerderssen , *contendebat eadem rea* , *propter uterum* , *dilatatorie*. *Judicatum causa* gehouden in adviz ad *Lunæ proximum et interim Domini ex æquo et bono informabunt se super allegatis per ream*. ”

Une note en marge de la page contient le détail suivant :

“ *NOTA quod bonus iste Dominus erat natus Saragossæ Aragoniæ*. ”

Me van Houte cependant ne se faisait pas illusion quant à l'issue du procès ; il connaissait la rigueur des lois contre la luxure et le meurtre ; l'accusée avait été surprise en flagrant délit , et il n'y avait aucune chance de faire admettre des circonstances atténuantes. A notre époque cependant , il n'aurait pas été impossible que Marguerite Hartstein eût échappé à la peine capitale.

Le plunitif de l'audience du 11 Février 1555 est d'un laconisme extrême ; à peine y lit-on les mots qui suivent :

« *Lunæ 11 Februarii anno 1554 stilo Brabantiae.*

» De Schoutet *contra* Margriete van Hartstain; daenleggere *in capitali* volcommen gewesen van synen vermete. »

Malgré leur brièveté et leur peu de clarté, ces deux lignes renferment la condamnation à mort de Marguerite Hartstein. Elles résument le texte de l'art. 22 de la coutume imprimée de 1582, d'après lequel le bourgmestre et les échevins s'étant retirés après les débats dans une chambre attenante au *Vierschaer*, avaient de nouveau revu l'acte d'accusation ainsi que la défense et avaient trouvé que l'écoutesse avait suffisamment prouvé les faits articulés contre l'accusée.

Les juges ayant repris leur place au *Vierschaer*, le bourgmestre avait demandé à l'écoutesse, « s'il lui plaisait d'entendre » ce au sujet de quoi il l'avait semoncé? » Sur quoi ce dernier avait répondu : « *prononce ce qui est de droit,* » et le bourgmestre avait déclaré : « l'écoutesse complet en son action » (*volcomen gewesen van synen vermete*).

Alors l'officier du duc s'était tourné vers les échevins, et les ayant cités par leurs noms et prénoms, par ordre, il avait demandé à chacun d'eux : « *s'ils suivaient* » le bourgmestre dans cette sentence ; — tous avaient répondu : *oui*.

La prisonnière, toujours d'après le texte des *coutumes*, auxquelles nous empruntons les détails qui précèdent, avait alors été reconduite au *Steen* ; et le geôlier l'avait fait descendre dans les horribles *diefputten*, pour y attendre le moment de l'exécution fixée au lendemain. Là, dans un cachot humide et une obscurité complète, on avait abandonné la pauvre fille, livrée aux terribles réflexions que devait suggérer son triste sort.

Le genre de supplice réservé à Marguerite Hartstein était prévu par les coutumes de la ville. Le meurtre était puni du bûcher. L'article 9 du titre XVI, intitulé *Punition de délits et de ce qui s'y rattache*, est conçu comme suit :

« Item, tous meurtriers, ravisseurs de femmes, menaceurs,

Teneris Octava february 1687.



+ Nota q. bonnig. Dus erat. in his Sarago. Aragome.

Schultetus & Margriete Hartstein, gebore tot Weenen in oostenryck
 ab ea comisijn in persona ppter homicidij
 feronymi. Abanzo, hispanij, daer sy mede
 slapende ende boelende was, conclusit
 Criminato ad correctione in corpore
 confiscatione bonor. N. van van honte
 & Rea versuecht daer van beract. Indi
 Catu, dat de Werderse pede stante
 antwoerden sal, Rea & honte, ant
 woerdt by outkenne salvo jure supt
 ind. gehoort het outkenne der Werderse.
 actor gewesen ten thoone, habita lectione
 vande bekentenis der Werderse
 contulbat eade Rea ppter vterum
 dilatorie. Judicatu. Ca. gebonden in admiz
 ad lunc pximu, et interim Dny ex
 equo & bono informabit se sub
 allegatis per Regem.

Lune .11. february .1687 Skilo Brab



Nigrum thya.



DE SCHOVTE. contra Margriete Tan Hartstein.
 Daenleegere in Capital volcomen gewesen van
 syuen veruete.

incendiaires, voleurs d'église, violateurs de femmes, voleurs de grand chemin, ou celui qui ravit à quelqu'un, par violence, force ou menaces, son bien, son argent ou ses vêtements, ou qui menace quelqu'un d'incendier sa maison ou son bien, ou qui écrit, envoie, porte ou affiche quelque part ou jette dans la maison ou le jardin de quelqu'un des lettres incendiaires ou de menaces, ceux-là forfont tous corps et biens à l'écoutète, et sont exécutés par le feu, s'il plaît à l'écoutète, et pareils malfaiteurs ne jouissent pas de l'immunité de l'église, « c'est-à-dire que le droit d'asile n'existait pas pour eux. (Art. 43 de la coutume de 1546).

Marguerite Hartstein fut brûlée vive le 12 Février 1555 au *Galgenveld*, aujourd'hui la promenade connue sous le nom de parc de la Pépinière. Les chroniqueurs de l'époque déclarent tous qu'elle était une femme d'une rare beauté « *ende was eene seer schoone vrouwe* ». Ce fut le bourreau Maître Gislain Gery qui la mit à mort ; ce personnage, qui remplit ses tristes fonctions pendant l'espace de trente et un ans, et qui, à ce qu'il paraît, en abusa, fut condamné lui-même à mort pour homicide le 16 Janvier 1565, et décapité le lendemain au pont de Meir, par son collègue le bourreau de Bruxelles. Les Annales de la ville nous apprennent que Gislain s'était attiré la haine du peuple, et qu'il dut subir sa peine, quoiqu'il n'eût pas avoué son crime, même à la torture.

Quoi qu'il en soit du jugement que nous portons aujourd'hui sur la rigueur de la Justice au XVI^e siècle et de la barbarie des peines infligées à cette époque aux criminels, il est établi que l'instruction du procès intenté à Marguerite Hartstein fut des plus régulières et conforme en tous points aux coutumes de la ville ; mais ce que nous ne comprenons pas, c'est le cynisme d'un des fonctionnaires, peut-être du secrétaire Alexandre Grapheus, qui, probablement pendant l'audience, s'amusa à orner son procès-verbal d'une caricature de fort mauvais goût, et d'inscrire à côté d'une tache d'encre tombée sur le signe indiquant l'exécution de la malheureuse Viennoise, les mots de : *nigrum thyta !*

Sous le titre de : *la dernière prière*, un de nos meilleurs peintres d'histoire, M. P. Van der Ouderaa, a reproduit les derniers moments de Marguerite Hartstein. On sait qu'avant l'exécution les condamnés à mort allaient dire la prière des agonisants aux pieds du Christ qui se trouve sur le pont du *Steen*.

M. Van der Ouderaa a représenté Marguerite Hartstein agenouillée devant le Rédempteur ; elle regarde avec anxiété les apprêts de son supplice. Près d'elle, à droite et également à genoux, se trouve le père récollet, son confesseur, pendant qu'à gauche se dresse le terrible bourreau qui contemple sa belle victime avec un sentiment de pitié. Gislain lui-même semble avoir horreur de l'acte atroce qu'il doit aller commettre.

Près de lui, à genoux, on voit l'aide-bourreau muni de fagots pour attiser le feu. Plus loin, sous la porte du Bourg, à cheval et portant les insignes de ses fonctions, le Marcgrave van Liere, accompagné de quelques cavaliers armés qui semblent lui former escorte ; à l'avant-plan des bourgeois dans une attitude en rapport avec la triste solennité de la scène représentée.

Ce qui frappe le plus dans la composition, c'est la figure de Marguerite Hartstein. Sa belle tête reflète parfaitement les terribles angoisses de son cœur.

Nous considérons le tableau de M. Van der Ouderaa, comme une œuvre très-remarquable ; le fait qu'il représente étant peu connu, nous avons cru bien faire en lui consacrant les lignes qui précèdent.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

- Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* Bruxelles, 1880, tome XLIII, première partie, in-4°.
- Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* Bruxelles, 1880, fascicule N° 3, in-8°.
- Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* Bruxelles, 1880, 1 vol. in-8°.
- Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale de médecine de Belgique.* Tome V, Bruxelles, 1880, quatrième fascicule, in-8°.
- Bulletins de l'Académie royale de médecine de Belgique.* Bruxelles, 1880, tome XIV, fascicules 4 et 5, in-8°.
- Bulletins de la Société belge de géographie.* Bruxelles, 1877, 6 fascicules. — 1878, 1 fascicule. — 1879, 1 fascicule, et 1880, 1 fascicule, in-8°.
- Messenger des sciences historiques.* Gand, 1880, 1 fascicule, in-8°. Plus, quatre fascicules qui manquaient dans notre collection.
- Memorias para la historia de la real Academia (San Fernando),* par D. José Caveda. Madrid, 1867—1868, 2 vol. in-8°, tomes 1 et 2.
- Memoria sobre el estado y trabajos de la real Academia (San Fernando),* par Federico de Madrazo Madrid, 1872, brochure in-4°.
- Pablo de céspedes Obra de premiada por voto unanime de la Academia de nobles artes de San Fernando,* su autor Don Francisco M. Tubino. Madrid, 1868, 1 vol. in-4°.
- Resúmen de las actas y tareas de la real Academia (San Fernando),* par le secrétaire général Eugenio de la Camara
et
Discurso inaugural leído en la misma sesion, par le marquis de Monistrol. Madrid, 1872, 1 vol. in-4°.

- Resúmen de las actas y tareas de la real Academia (San Fernando)*, par le secrétaire général Eugenio de la Camera et
- Discurso inaugural leído en la misma sesión*, par le marquis de Molins. Madrid, 1874, 1 vol. in-4°.
- Resúmen de las actas y tareas de la real Academia (San Fernando)*, par le secrétaire général Eugenio de la Camera et
- Discurso inaugural leído en la misma sesión*, par Emilio Arrieta. Madrid, 1877, 1 vol. in-4°.
- Resúmen de las actas y tareas de la real Academia (San Fernando)*, par le secrétaire général Eugenio de la Camera. Madrid, 1878, 1 vol. in-4°.
- El realismo y el idealismo en las artes (San Fernando)*, par Leopoldo Augusto de Cueto. Madrid, 1872, brochure in-8°.
- Ensayo sobre la teoría estética de la arquitectura (San Fernando)*, su autor Don Ramon Onate. Madrid, 1875, 1 vol. in-4°.
- Teoría estética de la arquitectura (San Fernando)*, su autor Don José de Manjarrés. Madrid, 1 vol. in-4°.
- Discurso leído en la Academia de bellas artes de San Fernando*, par Francisco Asenjo Barbieri. Madrid, brochure in-4°.
- Discurso sobre el estado y trabajos de la real Academia (San Fernando)*, par Federico de Madrazo. Madrid, 1876, brochure in-4°.
- Discursos leídos ante la real Academia (San Fernando)*, par Francisco Sans. Madrid, 1875, brochure in-4°.
- Discursos leídos en las recepciones y actos públicos (San Fernando)*. Madrid, 1872, tome 1^r, 1 vol. in-4°.
- Discursos leídos ante la real Academia (San Fernando)*, par Vicente Parmaroli y Gonzalez. Madrid, 1872, brochure in-8°.
- Discursos practicables del nobilísimo arte de la pintura (San Fernando)*, par Jusepe Martinez. Madrid, 1866, 1 vol. in-8°.
- Cuadros selectos de la Academia de las tres nobles artes*

de San Fernando. Madrid, 1870—1871 et 1872, cinq livraisons in-folio.

Mémoires de l'Académie des lettres, sciences, arts et agriculture. Metz 1879, troisième série, 7^e année, 1 vol. in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei. Rome, 1880, fascicules N^{os} 4, 5 et 6, in-4°.

Société d'histoire, d'archéologie et de littérature. Mémoires. Beaune, 1879, 1 vol. in-8°.

L'année archéologique, par Anthyme Saint-Paul. Paris, 1880, 1 vol. in-8°.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome VII, deuxième livraison. Périgueux, Mars-Avril 1880, brochure in-8°.

Bulletin trimestriel de la Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Strasbourg, 1880, 4^e fascicule, tome XIII.

Berichte über die Verhandlungen der Königlich Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig. Philologisch-historische Classe. 1879. — I, II, mit einer tafel. Leipzig, 1880, 1 vol. in-8°.

Statistik der Universität Tübingen. Stuttgart, 1 vol. in grand 8°.

Geschichte der Pfalzgraven von Tübingen, nach meist ungedrückten Quellen, etc., von D^r L. Schmid. Tübingen, 1853. 1 vol. in-8°.

Coutumes du Franc de Bruges, par L. Gilliodts-van Severen. tome deuxième. Bruxelles, 1879, 1 vol. in-4°.

Préface du tome II. du recueil des ordonnances des Pays-Bas-Autrichiens. Bruxelles, 1880, 1 fascicule in folio.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, dix-neuvième année. Bruxelles, 1880, 1 vol. in-8°.

Cartulaire de la commune de Dinant, par J. Borgnet et S. Bormans. Namur, 1880, 1^{re} et 2^{me} livraisons, in-8°.

Ypriana. Notice, études, notes et documents sur Ypres,

- par A. Van den Peereboom, tome 3^{me}. Bruges. 1880.
1 vol. in-8°.
- L'église de Notre-Dame de Pamele à Audenaerde et ses restaurateurs*, par E. F. Van Cauwenberghe. Audenaerde, 1880, 1 vol. in-8°.
- Histoire de l'abbaye de Floreffe de l'ordre de Prémontré*, par les abbés Joseph et Victor Barbier. Namur, 1880. 1 vol. in-8°.
- Iets over Willem Martini, griffier van Antwerpen*, door F. A. E. L. Smissaert. s' Hage, 1878, 1 vol. in-12°.
- Relazione dei lavori della Sezione di archeologia artistica, letta dal Presidente Cesare Cantù nell'adunanza generale del IV congresso artistico a Torino il 7 maggio 1880.*
- Christoph, Herzog zur Württemberg*, von D^r Bernhard Rugler. Stuttgart, 1868—1872, 2 vol. in-8°.
- Twelfth and thirteenth annual reports of the trustees of the Peabody Museum.* Cambridge, 1880, vol. II. Nos 3, 4, in-8°.
-



SÉANCE DU 1^r AOUT 1880.

Président : M. le colonel H. Wanwermans, secrétaire : M. L. Delgeur.

Sont présents : MM. R. Chalon, E. Gifé, le lieutenant-colonel Henrard, J. Schadde, le chevalier de Schoutheete de Tervarent, membres titulaires. MM. Baeckelmans, A. Goovaerts, Félix Van der Taelen, membres correspondants regnicoles, et M. le comte de Marsy, de Compiègne, membre correspondant étranger.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

MM. P. Génard, S. Bormans, A. Van Bellingen, E. Hendrix, l'abbé Petit et le capitaine De Jardin s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président prend la parole pour remercier le comte de Marsy de son zèle et pour avoir bien voulu combiner son voyage en Belgique de sorte de pouvoir assister à la séance de l'Académie ; il exprime l'espoir que d'autres imiteront ce bel exemple.

M. le Ministre de la Justice remercie l'Académie pour l'envoi de son dernier bulletin ; mêmes remerciements de l'Académie Royale d'Histoire de Madrid.

L'Académie des sciences, belles-lettres, etc., de Metz, communique le programme de ses concours pour les années 1880 et 1881.

Le Secrétaire dépose sur le bureau le prospectus d'une histoire de Péronne, par M. G. Vallois, travail couronné par la Société des antiquaires de Picardie. Pris pour notification.

La Compagnie a reçu les publications des Académies Royales des sciences et de médecine de Belgique et de différentes Sociétés belges et étrangères avec lesquelles elle est en rapport. Plusieurs auteurs lui ont offert des ouvrages, entre autres M. P. Ch. Robert, de l'Institut de France, sa brochure sur la *Déesse Sirona* ; M. J. Boutry, juge à Arras, sa notice sur le *Steen* et

un autre travail sur les *monuments de la ville d'Ypres*. Ces deux derniers ouvrages sont ornés de magnifiques eaux-fortes de sa main.

M. Francisco de Fonseca, a offert son intéressante monographie des *Reines du Portugal*, en deux volumes, imprimés avec luxe, et la commission du centenaire du Camoëns nous a fait parvenir une édition populaire mais très-soignée, des *Lusiades* du grand poëte portugais. La liste exacte de tous les ouvrages offerts ou reçus en échange sera insérée au Bulletin à titre de remerciement.

M. P. C. Van der Elst, membre titulaire à Roux (Hainaut), présente un travail sur l'ethnographie africaine. Commissaires MM. Delgeur et Henrard.

M. le Secrétaire donne lecture de la lettre de M. Dierckx, commissaire d'arrondissement à Turnhout, concernant le puits ancien découvert à Beersse. M. E. Gifé, présente un rapport sur le même sujet. Ces deux documents seront insérés au Bulletin.

Depuis sa dernière réunion l'Académie a reçu l'annonce du décès d'un de ses plus anciens membre, de M. le comte de T'Serclaes de Wommersom, décédé à Gand, le 25 mai 1880. Il est donné lecture de sa nécrologie faite par M. Félix Van der Taelen. Elle sera imprimée au Bulletin.

La séance est levée à 2 ¹/₄ heures.

Turnhout, 8 Mai 1880.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'on vient de découvrir à Beersse à la briqueterie de M. Bastyns, bourgmestre de la

commune, dans une tranchée faite pour en tirer de la terre glaise, à deux ou trois mètres sous le sol, un puits paraissant dater d'une époque très-reculée et construit dans des conditions exceptionnelles.

La couche argileuse est perforée et dans le trou creusé se trouvait placé un tronc de chêne complètement évidé à l'intérieur, d'une circonférence de 4 m. 80 cent., d'un diamètre de 1 m. 28 cent. et ayant encore aujourd'hui une longueur de 3 m. 60 cent.

Le propriétaire l'a fait retirer de la terre. Une partie en est détachée, ce qui permet de supposer que l'arbre a été travaillé en deux parties qu'on a réunies, quand on l'a mis en place.

Le bois est assez bien conservé, il a été calciné en partie, sans doute pour en favoriser la conservation. La dimension de l'arbre offre quelque chose de très-remarquable, le terrain environnant l'endroit où il a été découvert, ne paraît pas de nature à en produire de semblables, et cependant il est difficile d'admettre qu'une masse aussi lourde ait pu être amenée de loin, surtout quand on tient compte de la difficulté des communications à l'époque où le puits a dû être fait.

On a trouvé dans le puits un seau fait exclusivement de bois ainsi qu'une espèce de massue de la même substance, se terminant par une pointe, encore très-aigüe aujourd'hui. Quelques débris de poterie y ont été également découverts, mais ils sont trop petits pour permettre de juger de la forme des vases dont ils proviennent.

Il est certain que ce puits date d'une haute antiquité; on parlait ici des temps les plus reculés, puisqu'on n'avait trouvé aucune trace de fer.

Un examen plus attentif a prouvé que l'on s'était trompé et qu'il était d'une date infiniment plus récente, qu'on ne le dirait d'abord; on a même fini par découvrir incisé dans le bois, les chiffres romains XIIIIV. Il est donc probable qu'il est tout au plus de l'époque de la domination romaine dans les Gaules.

Il y a quelques années, on a encore trouvé presque au même endroit, trois autres puits construits de la même façon, mais

le bois était tellement consumé qu'on ne savait presque plus distinguer ce que c'était.

Le bois que l'on vient de déterrer est également consumé jusqu'au point où commence la glaise ; ce n'est qu'à partir de là qu'il s'est trouvé dans une terre presque constamment imprégnée d'eau, ce qui explique sa conservation.

Je me suis rendu sur les lieux pour m'assurer que ce qu'on disait n'était pas une mystification. Les choses sont comme je les ai relatées dans la présente lettre.

J'ai cru qu'il convenait de vous donner connaissance de la découverte pour que vous puissiez en faire part à la Commission d'Archéologie ; celle-ci, par ses connaissances spéciales, sera à même de juger si elle présente quelque intérêt scientifique et si elle mérite qu'on vienne l'examiner sur les lieux.

On n'a trouvé aux alentours ni pierres ni fondations de bâtiments. Les couches primitives de la terre environnante sont encore intactes. Par ci par là il y a des traces de trous faits comme pour y fixer des piquets. Les habitants du pays n'auraient-ils eu à cette époque que des huttes en bois ou bien seraient-ce des traces des trous creusés pour établir les tentes d'un camp militaire ? Rien de ce qui a été mis au jour jusqu'ici ne permet de se prononcer avec quelque certitude à cet égard.

Le Commissaire d'Arrondissement,

(Signé) DIERCKX.

Pour remplir la mission qui m'a été confiée je me suis rendu dans le village de Beersse où est déposé le tronc d'arbre qu'on a trouvé dans le sol et qui formait naguère un puits à eau. Ce tronc déposé dans une grange du village provient d'un chêne d'environ 1 m. 28 cent. de diamètre et a une longueur de 3 m. 60 cent. Il est bien conservé et encore recouvert en

partie de son écorce, sauf à une extrémité où il a été carbonisé.

Il a été fendu en trois parties pour pouvoir le creuser.

L'une des ces parties forme plus de la moitié de l'arbre, les deux autres parties sont irrégulières.

L'épaisseur laissée aux parois est d'environ 15 centimètres.

La partie supérieure porte à l'extérieur en caractères romains le chiffre suivant XIIIIV. Ces caractères sont bien formés et coupés dans la partie carbonisée de l'arbre.

A 80 centimètres de l'extrémité inférieure se trouvent 4 trous de 3 centimètres de diamètre bouché au moyen de tampons en bois. On a probablement passé dans ces trous les liens qui ont servi à descendre l'arbre dans le puits.

L'endroit où ce puits a été découvert se trouve à environ 8 minutes du centre du village. Le sol de ce terrain se compose d'une couche de sable et d'une couche de terre à briques.

Le puits traversait ces deux couches sous lesquelles on rencontre la nappe d'eau. Il était comblé au moyen de terre.

En opérant le déblai on a trouvé au fond un seau en bois de chêne formé de douves proprement travaillées et réunies au moyen de cercles en bois ainsi qu'un objet en bois de chêne d'environ 40 cent. de longueur sur 15 de largeur et environ 4 cent. d'épaisseur.

Cet objet se termine d'un côté par une pointe très-fine ; l'autre extrémité a environ 7 cent. de largeur.

Deux autres puits du même genre ont été découverts au même endroit à une distance de 200 mètres l'un de l'autre.

Il est difficile de préciser l'époque à laquelle ces puits en bois ont été construits.

Il est hors de doute que leur construction ne pourrait être attribuée aux Romains, alors même qu'il serait prouvé que ce peuple a occupé cette partie du pays.

La fabrication des briques lui était trop familière, pour qu'on puisse supposer qu'il ait perdu son temps à creuser des arbres, pour établir ces puits dans un terrain riche en argile. La bonne conservation du bois ne permet du reste pas d'assigner une date aussi ancienne à ces puits.

Il importe encore de remarquer , que le terrain de Beersse n'est pas de nature à produire des arbres aussi gros que celui dont on a fait le puits en question , et qu'on a dû probablement mettre la forêt de Gierle à contribution.

Monsieur le bourgmestre Basteyns , sur le terrain duquel ce puits a été découvert , offre de déposer au musée d'antiquités les douves du sceau et l'instrument trouvé en faisant le déblai.

E. GIFE.

NÉCROLOGIE.

Le Comte de T'SERCLAES de WOMMERSOM.

M. Théodore-Emile-Dominique-Charles-Ghislain comte de T'Serclaes de Wommersom, né à Bruxelles, le 28 Août 1809, est mort à Gand , le 25 Mai 1880. Il était membre de l'Académie d'archéologie de Belgique, depuis 1842.

Notre regretté confrère appartenait à la plus ancienne famille de Bruxelles, l'une des plus illustres du Brabant; on compte parmi ses ancêtres le célèbre libérateur du duché Everard de T'Serclaes, dont un descendant, Jean de T'Serclaes, dit de Tilly, comte du Saint-Empire Romain, fut un des plus célèbres généraux de la guerre de trente ans , et restera compris parmi les grands capitaines modernes, et bien d'autres encore.

Émile de T'Serclaes fit ses études à l'Université de Louvain et obtint le grade de docteur en droit avec distinction à celle de

Gand, le 25 Novembre 1834, après avoir été couronné deux fois dans les concours généraux des Universités du royaume en 1828 et 1829.

Lors de la révolution de 1830, un des premiers il versa son sang pour l'indépendance de la patrie dans le combat qui fut livré par les volontaires, le 23 Septembre 1830, à la porte de Tirlemont, à Louvain, contre un détachement de la division Cortheyligers, fort de 2,000 hommes et de 4 canons. Ce détachement voulait occuper la ville de Louvain et y attendre le gros de la division qui devait se joindre à l'armée hollandaise pour attaquer Bruxelles.

Très-grièvement blessé par un éclat de mitraille, de T'Serclaes fut emporté du champ de bataille; son intrépidité et sa valeur avaient électrisé les volontaires qu'il commandait, ils résolurent de vaincre, et l'ennemi fut repoussé.

Ce premier succès aux portes de Bruxelles, peut-on dire, eut une grande influence sur la suite des événements; il prépara la victoire des quatre journées, car, sans le dévouement, l'ardeur et le courage patriotique du brave de T'Serclaes, la division toute entière de Cortheyligers réunie à Louvain, se portait sur Bruxelles pour appuyer l'armée hollandaise, et sa présence sur le champ de bataille où se décida le sort de la Belgique, pouvait changer complètement la face des choses.

La Croix de fer récompensa le baron de T'Serclaes.

Quoique bien jeune encore, il était à peine âgé de 21 ans, le gouvernement provisoire le nomma commissaire de district et de milice à Louvain en remplacement de M. Adolphe Roussel, qui donna sa démission par suite du funeste attentat sur le major Gaillard¹. La droiture de son caractère et son énergie surent rétablir l'ordre et ramener la confiance dans cet arrondissement fortement ébranlé par la révolution et les tristes événements qui s'y étaient passés. Il sut déjouer les tentatives de restauration qui se firent en Mars 1831, et se distingua de nouveau pendant la campagne du mois d'Août de

¹ Voir le dictionnaire généalogique et héraldique par Félix Goethals.

la même année en qualité de lieutenant-colonel commandant plusieurs corps de gardes-civiques. Juste appréciateur de ses services, le Roi le décora de la Croix militaire de Léopold, par arrêté du 30 Juillet 1834. Le brevet porte : *Want donner une marque de notre satisfaction au baron Emile de T'Serclaes de Wommersom, pour l'activité qu'il a déployée étant commissaire de l'arrondissement de Louvain, lors de l'agression ennemie, et le courage avec lequel il a dirigé les corps de gardes-civiques réunis sous ses ordres dans la campagne du mois d'Août 1831, l'avons nommé chevalier de l'Ordre militaire de Léopold....*

Le 29 Juin 1835, M. de T'Serclaes fut nommé commissaire de l'arrondissement de Bruxelles, à sa rentrée d'un voyage qu'il avait fait à Vienne en qualité de secrétaire de légation du comte Henri de Mérode-Westerloo, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Roi des Belges près de la cour d'Autriche, à l'occasion du décès de François I^r et de l'avènement de l'empereur Ferdinand.

Il fut nommé conseiller provincial le 29 Septembre 1836, pour le canton de Lenniek-S^t Martin.

Un arrêté royal du 13 Janvier 1847, lui confia l'emploi de secrétaire général du ministère des affaires étrangères, et par arrêté du 19 Avril 1839, il fut chargé en qualité d'envoyé extraordinaire d'une mission toute spéciale près de diverses cours d'Allemagne.

Un arrêté royal du 4 Mai 1837 lui accorda sur sa demande, démission honorable de secrétaire général, et le Roi lui conféra à la même date le rang et le titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire ; il venait d'être nommé membre de la Chambre des Représentants pour l'arrondissement de Saint-Nicolas, le 18 Janvier 1847 ; trois fois il fut réélu : le 8 Juin 1847, le 13 Juin 1848 et le 8 Juin 1852.

Un arrêté royal du 18 Juin 1841 le nomma membre de la commission du jury d'examen diplomatique.

Il fut successivement membre suppléant du conseil héraldique le 28 Juin 1847 et membre effectif le 8 Juillet 1852.

M. de T'Serclaes était membre correspondant de la Société royale des Beaux-Arts et de littérature de Gand, membre de la commission administrative de l'Académie des Beaux-Arts de Louvain, membre de l'Académie d'Archéologie de Belgique depuis l'année 1842, et de celle de Limbourg. Il a écrit plusieurs brochures très-intéressantes : *La culture des arts dans le Limbourg*, *Eloge du feu Roi des Belges Léopold I^r*, *Des obligations pour obtenir le caractère archéologique*, et autres, et a activement collaboré à différentes revues scientifiques et littéraires.

Elevé à la dignité de comte par le Souverain, il est mort gouverneur honoraire de la province de la Flandre-Orientale après avoir gouverné pendant quinze ans, de 1857 au mois d'Octobre 1871, la province de Limbourg. Il avait été décoré de la Croix de fer de Belgique. Il était grand-officier de l'ordre de Léopold de Belgique, grand-cordon des ordres de la Couronne de Chêne et de François I^r des Deux-Siciles, commandeur des ordres de famille de la branche Ernestine de Saxe, du Lion Néerlandais, du Christ de Portugal, de la Légion d'honneur de France, de Saint Grégoire le Grand, de Saint Michel de Bavière, de l'Aigle Rouge de Prusse, d'Albert l'Ours d'Anhalt; il était aussi chevalier de nombre de l'ordre de Charles III d'Espagne, de l'Étoile polaire de Suède, de la croix d'or de l'ordre du Sauveur, et décoré de l'ordre de la Gloire (Nischan-Iftikar) de 2^{me} classe, en brillants de Turquie, et de l'ordre de 2^{me} classe du Lion et du Soleil de Perse.

Notre confrère par son savoir et son intelligence peu commune des affaires était un administrateur d'élite, un des plus capables et des plus autorisés de la haute administration du pays; il prit une part très-active aux actes diplomatiques, qui amenèrent la reconnaissance définitive de l'indépendance de la patrie, ainsi qu'au traité de paix signé entre la Hollande et la Belgique en 1839, et aux grands actes internationaux qui suivirent.

Belge de cœur et d'âme le comte de T'Serclaes appartenait au grand parti national conservateur; la droiture de son caractère, ses sentiments de justice et son impartialité lui

conquirent l'estime de tous, aussi pouvons nous dire qu'il est généralement regretté.

FÉLIX VAN DER TAELEN,
Membre correspondant.

Anvers, 1^r Août 1880.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

- Mémoires couronnés et autres mémoires de l'Académie royale des sciences de Belgique.* Bruxelles, 1880, tome V, sixième fascicule, et tome VI, premier fascicule, in-8°.
- Bulletins de l'Académie royale de médecine de Belgique.* Bruxelles, 1880, tome XIV^e, fascicules 5 et 6, in-8°.
- Bulletin de la Société géographique d'Anvers.* Anvers, 1880, tome IV, 7^{me} fascicule, et tome V, 1^r fascicule, in-8°.
- Annales de l'Institut archéologique de la province de Luxembourg.* Arlon 1870, tome 6, premier et deuxième cahiers, 1871, troisième et quatrième cahiers, 1873, deuxième cahier, 1874, premier et deuxième cahiers, 1875, troisième cahier, 1878, tome X, 24^e fascicule, 1879, tome XI, 25^e fascicule, in-8°, et un atlas.
- Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire.* Bruges, 1871, 3 fascicules 1, 2 et 3, 1880, fascicule XXX^e, in-8°.
- Bulletin de la Société belge de Géographie.* Bruxelles 1880, n^o 3, in-8°.
- Annale du Cercle Hutois.* Huy, 1880, 6^e et 7^e livraisons in-8°.
- Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.* Mons, 1879, 1 vol. in-8°.
- Bulletin de la Société historique et littéraire.* Tournai, 1856, 1 vol., 1874, 1 vol. et 1878, 1 vol. in-8°.
- Bulletin de la Société des antiquaires de la Picardie, à Amiens.* Paris, 1880, fascicule in-8°.

Société archéologique et historique de l'Orléanais. Orléans, 1880, fascicules n^s 102 et 103 du tome VII, in-8^o.

Société historique et archéologique du Périgord. Périgueux, 1880, 3^{me} livraison du tome VII, bulletin in-8^o.

Société des antiquaires de l'Ouest. Poitiers, 1880, bulletin du 1^r trimestre in-8^o.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 63^e et 64^e volumes. Reims, 1880, 2 vol. in-8^o.

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie. Reims, fascicules n^{os} 112 et 113, in-8^o.

Revue de l'art chrétien. Paris, 1857, un fascicule et 1860, un fascicule in-8^o.

Neues Lausitzisches Magazin. Gorlitz. 1880, fascicule in-8^o.

Proceedings of the American Academy of arts and sciences. Vol. XIV^e. Boston, 1879, 1 vol. et vol. XV^e, 1880, 1 vol. in-8^o.

Bulletin de la Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Strasbourg, 1880, tome XIV, fascicule in-8^o.



Exposé de la situation administrative de la Province. Anvers, 1880, 1 vol. in-8^o.

Rapports de MM. les commissaires d'arrondissement de Malines et de Turnhout. Anvers, 1880, 1 vol. in-8^o.

Notice sur le Steen d'Anvers, par Julien Boutry. Bruxelles, 1880, 1 vol. in-8^o.

Ypriana, par le même. Bruxelles, 1880, 1 vol. in-8^o.

Troisième centenaire de Camoëns — Les Lusitades — par la Société propriétaire du Diario noticias. Lisbonne, 1880, in-folio.

Rainhas de Portugal, par Francisco da Fonseca Benavides. Lisbonne, 1878—1879, 2 vol. in-8^o.

Iconographie du baptême, par l'abbé J. Corblet. Paris, 1879, brochure in-8°.

Les souvenirs de S. Firmin, à Pampelune, par le même. Amiens, 1879, brochure in-8°.

L'Administration du baptême, recherches historiques, par le même. Paris, 1880, 1 vol. in-8°.

Sirona, par P. Charles Robert, membre de l'Institut. Paris, 1879, brochure in-8°.

Congrès archéologique de France, XLV^e session. Tours, 1879, 1 vol. in-8°.

Notice sur Jeanne-Marie van der Genst, par Félix Van der Taelen. Anvers, 1879, 1 vol. in-8°.

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 1880.

Président : M. le colonel Wauwermans ; secrétaire M. le d^r Louis Delgeur. Sont présents : MM. R. Chalon, P. Génard, le lieut.-colonel P. Henrard, le chanoine E. Reusens, J. Schadde, le chevalier de Schoutheete de Tervarent, membres titulaires, et A. Goovaerts, Ant. Van Bellingen et Felix Van der Taelen, membres correspondants.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

MM. E. Gifé et J. Proost s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Ministre de la Justice remercie l'Académie de l'envoi de ses derniers travaux.

M. le Ministre de la Justice envoie pour la bibliothèque de la Compagnie un volume des *Coutumes des pays et comté de Flandre*, publié par son département, et M. le Ministre de l'Intérieur, le second volume de l'ouvrage intitulé *Archéologie religieuse*, par M. l'abbé De Bruyn.

Différentes sociétés savantes avec lesquelles nous sommes en relation nous ont fait parvenir leurs travaux. Des auteurs nous ont fait hommage de leurs publications. On en trouvera le détail dans le *Bulletin*.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de France nous annonce que l'Académie d'Archéologie de Belgique sera dorénavant comprise parmi les sociétés avec lesquelles son département a établi l'échange de travaux ; il nous laisse juger du nombre d'exemplaires dont nous pourrions disposer en sa faveur. L'assemblée, considérant l'importance des publications du gouvernement Français, décide de lui envoyer cinq exemplaires des 2^{me} et 3^e séries de ses Annales.

Très-souvent les sociétés étrangères nous font parvenir leurs travaux par l'entremise des envoyés diplomatiques de leurs souverains, nous nous sommes adressés au Ministère du Roi pour solliciter la même faveur pour notre Compagnie. Il

nous a été répondu que notre demande ne pouvait être prise en considération, mais que la commission des échanges internationaux se chargeait de tous les envois.

M. Chalon fait remarquer à ce sujet que depuis la dernière réunion des délégués *presque tous* les pays sont entrés dans la convention des échanges internationaux.

La Société géographique de Lisbonne nous fait savoir qu'un décret royal vient d'y incorporer la commission permanente de géographie, créée il y a quatre ans.

La Société géographique italienne et celle d'Anvers nous annoncent que le troisième Congrès international de géographie se réunira à Venise dans le courant du mois de Septembre 1881.

L'Académie d'Hippone nous communique trois numéros du Journal *La Seybouse*, où se trouvent reproduits les procès-verbaux de ses séances.

L'Académie Royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique, à Bruxelles, communique le programme de son concours de 1882. Nous y remarquons les questions suivantes :

1. Étude sur l'organisation des institutions charitables en Belgique.
2. Faire connaître les règles de la poésie et de la versification suivies par les *Rederykers* au XV^e et au XVI^e siècle.
3. Exposer l'origine de l'empire des Mèdes.
4. Faire l'histoire du cartésianisme en Belgique, et
5. Étudier le caractère et les tendances du roman moderne depuis Walter Scott.

La Société d'histoire et d'archéologie de la Thuringe (*Historischer und alterthumskundiger Verein von Thüringen*) demande l'échange de nos travaux. — Accordé.

M. Victor Advielle, de Paris, qui s'occupe d'une histoire de l'Ordre de Saint Antoine, s'adresse à la Compagnie pour lui demander des renseignements sur le culte de ce Saint à Anvers.

M. Génard, répond aux questions posées par M. Advielle et promet de faire à ce sujet une notice qu'il communiquera à l'Académie.

La *Faculté de Bordeaux* a demandé l'échange des travaux. Conformément aux rapports de MM. Delgeur et Génard, cet échange est accordé.

MM. Delgeur et Henrard présentent leur rapport sur un travail de M. P. C. Van der Elst, membre titulaire à Roux, intitulé : *Coup-d'œil historique sur l'Ethnographie des nations Africaines*.

M. Delgeur, se basant sur un précédent, conclut à l'impression de ce travail dans nos Annales, M. Henrard fait remarquer qu'à l'époque où l'Académie publia l'ethnographie américaine de M. Van der Elst, il n'existait point de Sociétés géographiques dans notre pays ; il propose en conséquence de renvoyer l'ouvrage à son auteur et de l'engager à le présenter à une de nos Sociétés de Géographie. L'assemblée adopte la manière de voir de M. Henrard.

M. Génard fait un rapport sur le travail de M. l'abbé Petit, membre honoraire à Baudour, intitulé : *Histoire de la ville de Chièvres*, et conclut à son impression dans les *Annales*. M. le chanoine Reusens se rallie aux conclusions de M. Génard. — Adopté.

M. Henrard fait hommage à la Compagnie d'un travail sur Mathieu de Morgues. — Remerciements.

M. Génard dépose sur le bureau quelques dessins originaux de façades de maisons du XVI^e siècle, ainsi que le plan formulé en 1521 par Dominique de Waghmakere, pour l'agrandissement du chœur de la Cathédrale d'Anvers. Jusqu'à présent on ne savait pas bien en quoi consistait le *Nieuw-Werk* dont l'empereur Charles-Quint et le roi Christian II de Danemark posèrent la première pierre.

Le président prend la parole ; il croit qu'une fédération entre les différentes sociétés archéologiques du pays, se réunissant chaque année tour à tour dans des villes différentes, présenterait de très-grands avantages. Il demande que l'on veuille examiner cette idée ; il propose de nommer une commission qui serait chargée de l'examiner et d'élaborer un projet qui, approuvé par la Compagnie dans la prochaine séance, pourrait être présenté aux différentes

Sociétés du royaume. La première réunion pourrait avoir lieu à Anvers en 1881.

MM. Génard et Henrard et plusieurs autres membres appuient fortement ce projet.

Feront partie de la commission, MM. Wauwermans, Reusens, Génard, Henrard et Goovaerts.

M. Génard demande si, à l'occasion de la brillante exposition de l'art rétrospectif Belge, ouverte en ce moment à Bruxelles, l'Académie ne pourrait pas inviter quelques-uns de ses membres à faire des rapports sur les principaux objets exposés. Il ajoute que dans l'intérêt des études archéologiques il s'était permis, il y a plusieurs mois, d'appeler l'attention des autorités sur l'utilité et la possibilité d'ouvrir dans notre capitale un congrès archéologique, mais que pour différents motifs, ce projet n'avait pas pu se réaliser.

Tout en reconnaissant l'intérêt que présente la proposition de M. Génard, l'Académie est d'avis que le temps manque pour la mettre à exécution, l'exposition devant fermer dans le courant du mois.

La séance ordinaire est levée à 2 1/2 heures et la réunion des membres titulaires procède à l'examen des titres des candidats présentés.

1^r RAPPORT.

Il y a quelques années M. Van der Elst a présenté à la Compagnie, un petit mémoire sur l'ethnographie de l'Amérique, qui fut publié conformément au rapport des Commissaires.

Aujourd'hui notre infatigable confrère nous présente une œuvre analogue, c'est un *Coup-d'œil historique sur l'ethnographie des nations Africaines*.

Ce travail contient de fort bonnes choses et résume assez bien nos connaissances sur quelques points peu connus

de l'histoire des peuples de cette partie du monde, et quoique je sois loin de partager toutes les opinions de l'auteur et d'adopter toutes ses conclusions, je crois que la Compagnie pourrait imprimer ce petit Mémoire.

Cependant l'auteur devrait y faire certaines corrections, ou plutôt effacer certains passages inexacts. Ainsi il croit pouvoir identifier deux mots sémitiques qui proviennent de racines totalement différentes : *Scham* avec le son chuintant et *Cham* avec la gutturale dure.

Plus loin il en est encore à l'ancienne opinion qui fait venir la civilisation égyptienne de l'Ethiopie voire même de l'Inde, tandis que les dernières recherches ont prouvé que la civilisation loin de descendre le Nil l'a au contraire remonté et que le pays des Pharaons était arrivé au plus haut point de civilisation et commençait déjà à décliner, lorsque les Indiens empruntèrent aux Phéniciens les caractères de leur écriture, et l'alphabet phénicien lui-même est une modification de l'écriture hiéroglyphique des Egyptiens.

DR. LOUIS DELGEUR.

Anvers, 26 Septembre 1880.

2^e RAPPORT.

Ce travail, emprunté à des sources diverses, mais qui nous paraît en avoir négligé beaucoup d'autres, serait, pensons-nous, bien plus à sa place dans les Bulletins de la Société de Géographie d'Anvers, que dans les Annales de l'Académie d'Archéologie.

Il n'est certes pas sans mérite, mais la nature particulière de son sujet ne nous semble pas du ressort des études que nous devons aborder. Nous ne pouvons donc en proposer l'impression.

P. HENRARD.

Anvers, le 28 Septembre 1880,

RAPPORT.

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu me communiquer pour avis l'histoire de la ville de Chièvres, par le^e Très-Rév. Monsieur L. A. J. Petit, curé de Baudour, membre de plusieurs sociétés savantes et membre honoraire de notre Académie.

Ce travail me paraît complet. L'auteur a réuni tous les renseignements qu'il a pu recueillir sur cette ancienne ville. Il s'est servi entre autres des travaux de Jacques de Guyse, Vinchant, Miræus, Chopin, de St Génois, Hossart, Bon de Reiffenberg, de Villers, Ch. Père etc., outre un grand nombre de documents inédits dont la connaissance présente un grand intérêt.

L'auteur a divisé son travail en deux parties qui se subdivisent en plusieurs chapitres. La première partie intitulée : *partie civile* contient au chapitre I, l'histoire conjecturale de la ville et de ses origines; au ch. II, *l'histoire civile, les antiquités et les seigneurs de Chièvres*; au ch. III, *l'histoire de la seigneurie et de ses fiefs*; au ch. IV, *l'histoire militaire*; au ch. V, *celle du château*; enfin au ch. VI, *l'histoire moderne*.

La seconde partie de l'ouvrage intitulée : *Partie religieuse et de bienfaisance*, se divise en huit chapitres. Elle est suivie de sept annexes.

Je suis d'avis, Messieurs, que ce travail qui est orné

de plusieurs dessins, mérite d'être inséré dans les *Annales* de l'Académie d'Archéologie.

P. GÉNARD.

Anvers, le 1^r Octobre 1880.

J'adhère aux conclusions de M. Génard.

EM. REUSENS.

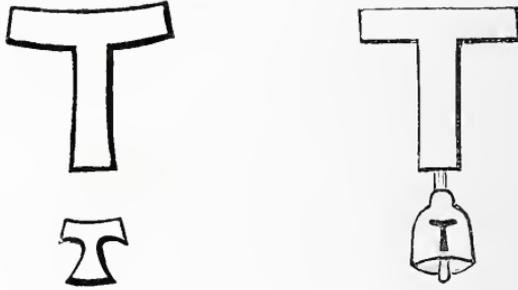
Louvain, le 2 Octobre 1880.

LES CONFRÉRIES DE ST ANTOINE ERMITE A ANVERS

Un archéologue français M. Victor Advielle que nous avons eu le plaisir de voir en 1867, au Congrès d'Archéologie d'Anvers, termine en ce moment une histoire de *l'ordre hospitalier de St Antoine de Viennois*; il demande à l'Académie d'Archéologie de Belgique des renseignements sur le culte à Anvers du saint ermite de la Thébaïde dont « la dévotion » dit-il. « était au moyen-âge répandue dans le monde entier. » Nous nous empressons de répondre aux questions posées.

D'après les hagiographies, St Antoine qui était considéré comme le défenseur du foyer domestique, était aussi invoqué comme un protecteur spécial contre les attaques de l'esprit malin et les maladies inflammatoires, surtout contre celle

connue sous le nom de *feu St Antoine*. Un ordre d'hospitaliers fut placé sous son patronage et une figure spéciale lui fut attribuée dans l'art héraldique, la fameuse *croix de potence* ou de *St. Antoine* appelée également *tau* ou *béquille* de St. Antoine, emblème que le Saint porte lui-même dans ses statues, sur son vêtement vers l'épaule. Un autre signe qui lui fut particulier, fut la clochette que, suivant le père Ch. Cahier, « on suspendait quelquefois au bâton du saint homme ¹. »



Les traces de la vénération de St Antoine sont nombreuses en Belgique. Dans la province d'Anvers un village lui est consacré et porte son nom. A Anvers son culte fut toujours populaire et de tous temps nos peintres les plus réputés cherchèrent, dans ses légendes, des sujets pour leurs compositions. Nous citons Jérôme Bosch, les Breughel, Martin de Vos, P. P. Rubens, David Teniers, C. J. d'Heur et, en dernier lieu, Gustave Wappers; cependant nous ne voyons pas que dans notre ville où le célèbre ermite compte une rue,

¹ *Caractéristiques des Saints dans l'art populaire*, t. I, pp. 132 et 230, et t. 2, p. 705,

qui porte son nom, aucune église ou chapelle isolée ait jamais été placée sous son vocable, mais depuis des temps immémoriaux une chapelle lui fut dédiée dans l'église collégiale et plus tard cathédrale de Notre-Dame; l'autel en fut solennellement consacré le 17 Avril 1413, par le suffragant de l'évêque Jean de Cambrai¹. En 1415, une Gilde ou confrérie y fut instituée en son honneur, et nous avons constaté que, pendant de longues années, cette association religieuse fut dirigée par des hommes appartenant aux plus hautes classes de la société.

Au quinzième siècle S^t Antoine ermite avait également une gilde et un autel dans l'église des Dominicains, à Anvers. Un épisode sanglant se rattache à ce lieu de dévotion: en 1491, à l'époque où la gilde avait pour chefs-hommes le dominicain frère Jean van Vroode, le boucher Guillaume de Beer et Martin Matthyssens, dont nous ignorons la profession, certain Jean de Deckere avait commis un homicide sur la personne de Guillaume Donckers, fils de Nicolas et frère de Jean². Suivant les lois de l'époque on en vint à une *brère* ou *pair de famille*³; devant les échevins d'Anvers et en présence de Jean Donckers, il fut stipulé par arbitres, que Jean de Deckere fonderait pour le repos de l'âme de Guillaume Donckers, une messe hebdomadaire, à célébrer le samedi à l'autel de S^t Antoine, dans l'église des Dominicains, par le frère Gilles van den Bogaerde, dit de Backere, et, après ce dernier, par un autre religieux du même couvent à désigner par les directeurs de la confrérie.

Si, pour des causes quelconques, l'anniversaire susmentionné ne pouvait pas être célébré, la somme de 12 escalins

¹ V. Dierexsens, *Antreopia Christo nascens et crescens*, T. II, p. 187. Quelques auteurs prétendent que cette cérémonie eut lieu en 1417.

² Actes scabinaux d'Anvers. Année 1491, vol. 2. p. 226 v^o.

³ Coutumes d'Anvers, connues sous le nom d'*antiquissima*; p. 153—163 de l'édition faite en 1870 par M. G. de Longé.

gros de Brabant destinée à son exonération, devait bénéficier aux tables du S^t Esprit, c'est-à-dire aux pauvres de la paroisse de S^{te} Walburge, sur le terrain de laquelle était situé le couvent des frères Prêcheurs.

On sait que suivant les coutumes « les parties étant ainsi » en paix de famille, ne pouvaient mutuellement s'injurier, « ni attaquer, ni le faire faire par d'autres, par paroles ni » par actes, sous peine, pour celui qui le ferait, de « forfaire corps et biens, sans déport. » Il est probable que les Donckers et les de Deckere ne contrevinrent jamais à cette prescription de nos anciennes lois.

A l'église de S^t Jacques on voit une chapelle dédiée à S^t Antoine ermite. Feu notre savant ami M. l'avocat van Lerijs, dans sa *notice des œuvres d'art* qui ornent notre ci-devant insigne collégiale¹, dit que cet oratoire fut le siège d'une confrérie dont on trouve des traces dès 1485, mais qui est éteinte aujourd'hui. Nous possédons une image gravée par Jean van Sande qui provient de cette gilde et qui représente le saint anachorète dans un encadrement ovale, entouré de deux anges. On y lit l'inscription : *H. Antonius bidt voor ons inde colesikerck van S^t Jacob*; plus bas, une formule de prière et la déclaration que cette gravure a touché aux reliques du saint conservées dans l'insigne collégiale. La chapelle fut enrichie en 1784 d'un nouvel autel dont les directeurs de la gilde firent l'acquisition des religieuses de la congrégation de S^t Victor, dites Victorines, et qu'ils ornèrent d'un tableau de Martin de Vos, le vieux, représentant *La tentation de S^t Antoine*. Cette peinture remarquable provenait probablement de l'ancien autel du saint. M. van Lerijs ajoute que dans ce panneau « l'esprit malin est représenté sous » les traits gracieux de Jeanne Le Boucq, femme du maître; « cette composition nous fait voir en outre S^{te} Antoine et S^t Paul, ermites, nourris dans le désert par un corbeau; dans le lointain l'enterrement du second de ces saints.

¹ P. 57.

L'oratoire à St Jacques avait été pourvu en 1626-1627 d'une balustrade de marbre ornée de colonnettes de cuivre, contenant les noms ou les armoiries de plusieurs personnes notables de la ville, entre autres des musiciens Antonio Barbe et Jean Verdonck, du frère-cellite Jean van der Linden, du peintre Henri van Balen, de l'aumônier Juste Canis, du marguillier Jean Goovaertsen-van den Graef et de sa femme Anne Moens, de l'échevin Henri de Clerck, des marguilliers Nicolas van der Ginderdeuren et François de Raedt, du notaire Pierre Rubens, cousin du grand peintre, du maître de chapelle Gaspard Mertens, du brasseur Nicolas de Backer, du sacristain Daniel van Malderghem, de Jean Losson, de François Tolinck, de Christine Roose, veuve de Pierre Cuylen, d'Egide Vermeulen, de Michel vander Eertbrugge, de Gilles Smeyers et de sa femme Elisabeth Gillis, d'Adrien van Tongerlo et de sa femme Marie Gardini, de plusieurs membres de la famille Braeckmans, enfin d'une demoiselle nommée Susanne Ryckhout, et d'une autre, appelée comme une célébrité de notre époque, Sara Bernaerts.

Cette chapelle servait autrefois de sépulture à l'opulente famille de Tucher; de nos jours elle a été ornée d'un monument à la mémoire d'Emmanuel-François van Erthorn et de sa compagne dame Catherine-Henriette de Witte ¹.

Mais revenons à la gilde érigée dans la collégiale de Notre-Dame, la plus importante de toutes les associations organisées en l'honneur du saint thaumaturge. Suivant les archives de la cathédrale, elle fut instituée en 1415, mais les documents manquent jusqu'à l'année 1508, époque à laquelle le maître ou chef Henri Adriaens commença le registre conservé jusqu'à ce jour.

Les preuves de l'existence de la confrérie ne manquent pas cependant et nous voyons entre autres par les archives de la ville qu'en 1497, elle avait pour chefs-hommes

¹ Voyez la gravure de plusieurs de ces monuments dans le *recueil des inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Auers. Église de St Jacques pp. 240—245.*

Pierre Helleman et Nicolas Pot, ce dernier membre de la famille du célèbre fondateur du prieuré, plus tard abbaye de St Sauveur ¹.

D'après les archives de la confrérie, celle-ci avait pour but de faire célébrer annuellement le 17 Janvier un service en l'honneur de Saint Antoine, solennité qui avait souvent lieu dans le chœur de la Circoncision ou de Jérusalem. Le même jour le chef-homme réunissait à midi chez lui ou dans une auberge, les membres à un banquet qui paraît avoir été splendide, et à la suite duquel il présentait à l'assemblée le compte de sa gestion. Les confrères passaient ensuite au choix d'un ou de deux nouveaux chefs-hommes qui entraient en fonctions immédiatement après leur élection.

La gilde semble s'être recrutée dans les différentes classes de la société, quoiqu'à maintes reprises les membres appartenant à l'aristocratie aient été en majorité; ce fait s'est reproduit surtout au XVII^e siècle; en 1631 on donnait à la confrérie le titre de *noble compagnie*.

Comme nous l'avons dit, la gilde, dans les premiers temps de son existence, était placée sous l'administration de deux chefs-hommes qui en 1497 étaient Pierre Helleman et Nicolas Pot; en 1508, à l'époque où Henri Adriaens commença le registre de la confrérie, on ne compta plus qu'un seul directeur, et cette direction unique se perpétua jusqu'en 1538, époque à laquelle on en revint à l'ancienne forme de gouvernement.

La première liste des membres date de l'année 1518, et fut dressée par le doyen Jean Isebout; cette pièce est assez importante pour que nous la reproduisions en entier:

„ Jan Ysebout, meester, anno XV^e XVIII;

„ Willem van den Veye, Digne Backers, Dominus Petrus Cant, Jan van Ossen, Jan Sceyf, smit, Jan Spoer, Jan Massys, Lauwereys Goetheyns, Meester Jan Harde, Fransoys, de make-

¹ « Peter Helleman ende Claus Pot, als meesters ende regeerders van de Gulden van Sinte Anthonis, in Onser Liever Vrouwen kerke »

laer, Vranck, *in den Moriaen*, Stoffel Quinget, Jan van Aken, Philips, *int Recalf*, Aert, *int Verken*, Dielis Vertanghe, Heinrick Ariaense, Vranck, *int Eyke*, Lodewyck van den Bloke, Jacob Toenis, arfscyeveer, Merck Mus, Peeter Goetheyns ende syn huysvrouwe, Goeyvaert, *in den Reghenboghe*, Aert Helleman, Claes van der Ast, Machiel Verbeke, Jacob Borrewater, Jaspas Nuyts, de weduwe Wyteghen, de weduwe Egghemoes, Gheert van Alter, Cornelis Struve, Jan Ysebont, Jan Verspreeet, Bastiaen de Fevere, Jan de Hont, verwer, Gheert Sterck, de weduwe Jans Beeren, Rombout Frenhout, Lenaert Filet, Jan van Diest, Jan Verrypt ende syn huysvrouwe, Simon, *in den Reghenboghe*, Dielis Verheyen, Peeter Harmans, de weduwe Malemer, Coel Claes, syn sone Joes Claes, Jan van Immerseel, Hans Papen, Jan de Maeyer, Heinderick Loenhout, Anthonis Verheyen, de weduwe Ackermans, Jacob Jacobsen, M^e Ghysbrecht, barbier, Helman Cobbe, Bartholomeus Jelys, Simon van Barghen, Jan Verbeke, de jonghe Heinrick Ariaensen, Heinderick van Eyke, tengieter, Frans Ballinck, gestorven dit jaer. »

Le même doyen avait reçu comme membres de la *Gilde* les personnes dont les noms suivent :

« *Item dit syn de nieu guldebruers die Jan Ysebont ontfanghen heeft in syn jaer doen hy meester was, anno XV^e ende XVIII.*

« Andryes Voellekereyck, Jan Lamberch, Robbert Stock, *int Panssyer*, Gheert Keyser, *cum uxore*, Betken, seyn huysvrouwe, Jan van Eeckeren, lyndrayer, Jan, de wert *in Scottant*, Rombout Sceeren, kescoper, Jan van den Broeke, suikerbacker, Dielis Merselis, suikerbacker, Bernaert Steyckkeleye, suikerbacker, Machgyel van Roeye, bontwerker, Willem Machgyels, keescooper, Peeter de Wale, verwere, Coel Claes, de jonghe, de weduwe Peeter Yseboot, de huysvrouwe Dyelis Vertanghen, de huysvrouwe Jacop Tuenis, Jan Yseboots huysvrouwe.

L'année suivante le maître Jean Massys, de la famille des célèbres peintres Quentin et Jean Massys, reçut les compagnons suivants :

• *Nieu guldebruers die ic, Jan Massys, ontfanghen hebbe, anno XV^e XVIII.*

• Marye Ballincx, myn huysvrouwe; Jan Massys, de jonghe, bontwercker; Machyel Ermoeyen, bontwercker ende syn huysvrouwe; Peeter de Byster, metssere, ende syn huysvrouwe; Andryes Aryaenssen, correcooper; vrouw Verbeke Machgyels huysfrowe; de wewe Jan Lauwers, bontwercker; Jan Lauwers, bontwercker; Gaspar Bachgracht, coopman; Jacob Raet, *in den Tennen Pot*, ende syn huysvrouwe; de jonghe Jacob Bast, wyntapper; Jan Boeset, camvercooper. •

Jusqu'en 1566, la gilde avait eu une existence paisible et prospère. Depuis la reconstruction de l'église N.-D. elle avait obtenu pour son usage particulier la première chapelle à gauche dans le pourtour du chœur, et elle y avait érigé en l'honneur de son saint patron, un autel qu'elle se plaisait à orner d'œuvres d'art remarquables. Mais en 1566, lors de la tourmente religieuse, elle vit tomber sous le marteau et la hache des inococlastes tous les objets de valeur qu'elle avait pu recueillir pendant une période d'environ cent cinquante ans.

Fait digne de remarque, ce fut immédiatement après la réouverture des églises, que nous voyons entrer dans la gilde, plusieurs hommes notables dans le but probable de contribuer à rendre à cette antique confrérie son ancienne splendeur. Nous y trouvons comme compagnons :

Monsieur André Moons, chapelain de la gilde; monsieur Muxica, chanoine, Herman van Oncle, Jean van den Broecke, Nicolas de Voeght, André Backx, Guillaume Bachelier, Jean Raet, Monsieur Corneille Luycx, Jean van Genuchten, Chrétien Verhoeven, François Dyckstrate, Jean Aerens, Laurent Ryex, Thomas Borrewater, Gérard van den Calster, Jean Colle, Jean Hercules, Jean Keven ou Kneven, Alexandre de Witte, Balthasar Frythoven, Joss de Flier, Jacques Rombouts, vitrier, Martin de Riddere, M^e Pierre van Dale, Roland van Casuweele, Valère van Eycke, Ambroise van Hille, Adrien Vervoort, Anthoin Luycx, Thierry, l'organiste, Henri d'Anraet, Pierre, l

tailleur dans la rue Moriaen, Nicolas Verhoeven, maître Jean de Schermer, Liévin de Backere, Jean de Chammerscer, Jean Sanders, fendeur de bois, Jean Cornelis, Jean Careels, Nicolas Rombouts, Henri Reefve. Henri Mertens, Henri Blots, Claude Bosselet, pelletier, Gabriel Felbier, François van Haute. François Felbier, le fils de M^e Jean van Loemel, (ce dernier ne payait qu'une demi-contribution;) Corneille Wouters, Corneille van Dort, Bartholomé van Grave, Daniel de Bruyne et Dominique van Bamst. Soit cinquante-quatre confrères.

L'année suivante nous trouvons parmi les compagnons, Joes ou Jean van den Vondele. Sans doute le prévôt-général, qui périt, victime de son patriotisme lors de la camisade du duc d'Alençon ¹.

Dix ans plus tard, à l'époque où la direction de la gilde était confiée aux mains de Michel Coesaert et de George van Hille, la ville d'Anvers subit la catastrophe connue sous le nom de *furie espagnole*; on comprend qu'au milieu de la panique générale, les confrères ne procédèrent pas à l'élection de nouveaux chefs-hommes. Ce ne fut qu'en 1578 que d'autres titulaires furent désignés dans les personnes de Nicolas de Vilers, concierge à l'hôtel de ville, et de Thomas Camajori.

Les nouveaux doyens s'acquittèrent avec zèle du mandat qui leur fut confié; ils reçurent comme membres un grand nombre de personnes de distinction parmi lesquelles nous comptons maître Jean de Pape, échevin, Jean Mariscal, Louis Clarisse, Rogier Clarisse, Josse van den Cruyce, Joseph de Smit, Gilles de Smit, maître Antoine van Mael, Maître Gérard, le secrétaire du chapitre, Wauthier Heeren et Nicolo de Jehan, italien.

Pierre Coenraerts, le descendant du célèbre architecte Herman de Waghemakere, et Philippe Wielant, le beau-frère

¹ Voyez notre notice dans la revue *De Vlaemsche School*, année 1858. p. 60.

de Henri de Moy, le savant secrétaire de la ville d'Anvers¹, étaient en fonctions en 1580. Un an après, eut lieu la fermeture des églises. « Le 4 de May (1581), » dit le négociant Pierre Pedralis, chef-homme de la confrérie, « le jour de l'Ascension, le matin tempre, on fermit l'église de Nostre-Dame, « et on ostit tous les hostells des confrairies et métiers. Dieu « par sa sainte grâce, nous les vueille brièvement faire res- « tourner à son honneur et au salut de nous povres pécheurs, « Amen. Et nous-vueille donner une bonne pais. Amen². »

Et quelques lignes plus loin, il ajoute : « Le 28 Juin « anno 1581, on fermit l'église de Nostre-Dame et toutes « les aultres. Dieu pardonne à qui n'est la cause et vueille « consoller les affligés par sa sainte bonté. » La statue de Saint Antoine, déposée au *Princenhoff*, avait été réclamée par le doyen Pedralis et le chapelain, le 16 Juin de la même année.

Cette situation se perpétua jusqu'en 1585, époque de la reddition de la ville au prince de Parme, Alexandre Farnèse. Un instant cependant, les membres de la confrérie avaient songé à faire célébrer la fête annuelle de leur saint patron, le 17 Janvier 1583³. « Profitant d'une réserve

¹ La famille Wielant choisit sa sépulture dans la chapelle de St. Antoine ermite. Jean Wielant, le fils de Philippe, épousa Elisabeth Moretus, la petite-fille du célèbre imprimeur Christophe Plantin.

² La même année, la gilde avait perdu son ancien *messenger* ou *bode*; le doyen Pedralis consacra les lignes suivantes, à la mémoire de son fidele serviteur :

« Le XX Mars (1581) entrit Dominicus van den Brant en service, pour la mort de Adolff, le vieu serviteur. Que Dieu aye son âme. Et fust enterré ceste même jour. »

³ Pour l'année 1582, nous trouvons dans le *Liggere* de la confrérie le passage suivant :

« Mémoire que pour l'an 82, on fist point célébrer la messe : cause que toutes les églises estoient sérées. nonobstant que nous fumes au banquet, rassemblés en la maison de S^r Jaspas van Emselle roy, et chascun pour sa part; dont fust despendu en tout L. — s. — d. —

faite par le duc d'Alençon, proclamé souverain du pays, ils avaient fait célébrer une messe solennelle dans l'abbaye de St. Michel, pour laquelle, suivant l'ancien usage, ils avaient réclamé le concours des principaux musiciens de la ville. - L'an 83, « dit le doyen en fonction, dans le *Liggere* de la gilde, « on fist par Pierre Pedralis, doien, à l'onneur de « nostre bon Dieu et invocation de Monseigneur St-Anthoine, « célébrer une solennelle messe en l'église de St. Michel, « à l'hostel grand de Son Altesse, dont l'offrande fust reçue « en la somme de L. 1 « 2 « 9 et les despenses furent « L. 2 « 6 « 1, à sçavoir : L. 1 « 3 « 4 aux musiciens et « L. 1 « 2 « 7 aux chantres, cappellains et aultres leurs « droitz. »

Les confrères venaient de se mettre à table pour le banquet annuel, lorsqu'on vint les informer de l'attaque de la ville par le duc d'Alençon. Voici en quels termes le doyen Pedralis relate dans le registre de la gilde ce nouvel attentat à la liberté. « Après avoir cellébré » dit-il, « la sollemnelle messe, comme dit est, alla bonne « heure de Dieu, fumes tous les confrères rassemblés « à l'ordinaire diné ou banquet, *alla Teste d'oir*¹, et ainsy « que se estant assis à table et en après avoir dit la bënë- « diction, survint les nouvelles comme les Franchois, de « par la part de Monseigneur le duc d'Alanson, avoient « surprint la porte de St Jacques, dont chacun furent en « extrême perplexité et par quoy l'un s'en allast d'un costé « et aultre de l'autre et une partie demourat sur la place, « espérant en la Majesté de Dieu quelque victoire, comme « une demy-heure après en suivit par sa sainte grâce et

Et après avoir disné, il fust conclud par Messieurs les confrères que, veu que il n'y avoit point ancoir remède de povoir avoir le service devin, de demourer ancoir en l'office jusques à ce qu'il plaisoit à nostre bon Dieu de nous donner grâce de nous esglises et que puis après on feroit aultres nouveaux *mestres* ou *doiens*. »

¹ La maison ayant pour enseigne *La Tête d'or* (het Gulden Hooft).

„ furent les bourgeois victorieux et puis après chascun
„ se riterast à son logis. „

„ Mercy le bon Dieu! „ ajoute le patriotique doyen.

Sous le régime des calvinistes, la date du 17 Janvier fut célébrée par un jeûne et un jour d'actions de grâces. En 1586, sous le gouvernement des catholiques, on les changea en une procession générale, qui, sortant de l'église de Notre-Dame, parcourait les principales rues de la ville. Il avait été stipulé que dorénavant le 17 Janvier serait rémémoré par des fêtes publiques¹. Un arc de triomphe, que nous avons eu le regret de voir démolir, fut élevé à la porte de Borgerhout et l'on y inscrivit un chronogramme, attribuant la victoire au Seigneur :

AVXILIVM SVIS DEVS

„ L'an 86, „ dit le doyen, „ le jour de Saint Antoine,
„ à cause della procession générale, par bonne mémoire,
„ fut remis alla Dimence, 20 Janvier, de faire une messe
„ sollemnelle et laquelle le dit jour fut célébrée². „

¹ Nous avons publié différents actes du magistrat relatifs à l'attentat du duc d'Alençon, dans notre lettre adressée le 26 Avril 1865, à Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la ville d'Anvers, au sujet de la conservation des portes monumentales de Berchem et de Borgerhout. V. le *Bulletin Communal d'Anvers*, année 1865. t. I, p. 887. Voyez aussi le *Bulletin des Archives d'Anvers*, t. IV, p. 82 et suiv.

² Voici les importantes proclamations du magistrat concernant les solennités religieuses prescrites à l'occasion de l'attentat du duc d'Alençon :

„ *Geboden ende vuytgroepen by mynen Heeren den Schouteth,*
„ *Borgmeesteren, Schepenen ende Raedt der stadt van*
„ *Antwerpen, opden XXVI^{en} January 1583.*

„ Alsoe den almogenden Heere God, door Syn goddelycke genade ende bermherticheyt, alle borgeren ende ingesetenen deser stadt, den moet, couraige ende macht heeft gegeven dat sy, sonder groote bloetstoringhe, emmers in hunnen respecte, hebben wederstaen ende syn ontcommen den affgryselicken aenslach die de Franchoyzen opden XVII^{en} deser jegenwoordiger maent hadden voorgenomen

A peine les directeurs de la gilde avaient-ils repris possession de leur ancienne chapelle dans l'église Notre-Dame,

ende feytelyck op deser stadt vervoirdert te doene, ende want de victorie, loff ende eere daeraff moet toegeschreven worden Onsen Heere God alleene, ende dat daeromme byden Breeden Raet lestmael vergadert synde, is geresolveert geweest dat men, in teecken van danckbaerheyt, alhier eenen vastendach ende biddach soudendhouden; Soo eest dat myne Heeren den Schouteth, Borgmeesteren ende Schepenen ende Raedt deser stadt doen cundighen ende laeten weten eenen iegelycken, dat den selven dach sal worden gehouden en Goensdaghe naestcommende. Vermanende alle ende iegelycke personen dat sy hem met alle viericheyt ten selvendaghe willen geven tot vasten ende bidden. Gebiedende voorts dat nyemant hem en vervoirdere alsdan te wercken, eenighe winckels open te doene, oft met cramen voorts te staene, om yet te venten oft te vercoopen in eeniger manieren. opde pene van sesse gulden, te bekeeren deen helft tot behoefve vanden Officiere ende dander vanden armen deser stadt. »

Gheboden ende vuytgeroepen by myne Heeren de Schouteth, Borgmeesteren, Schepenen ende Raedt der stadt van Antwerpen, opten XV^{en} January 1586.

«Alzoo op St Anthonisdach, den XVII^{en} deser tegenwoirdigher maendt, sal verjaeren dat God den Heere, doer Syne genade ende goddelycke gratie, heeft gelieft de innegesetenen deser stadt vande Franchoischen aenslach te verlossen ende daer hunlieden tegens wonderbaerlycke victorie te verleenen, waeraff Onsen Heere God nyet en behoort ongeloeft noch ongedanckt te blyven, waeromme soo eest dat men cundicht ende laet weten eenen yegelycken van wegen als boven, dat men den voors. dach sal vieren ende, naer de hooghmisse, doen een solemnele processie general ende gaen den grooten circkel; ordinerende alle den guldebroeders, ambachten ende andere die in gelycke processien syn gewoon te gaene, hun tot dyen eynde alsdan goets tyts te vinden in Onser Liever Vrouwenkercke, met henne gulde- ende ambachtstortssen naer ouder gewoonten, vermanende elcken een deselve processie te volgen, ende God den Heere met goede en vierige devotie te dancken ende loven van Syne ongrondelycke bermherticheyt den innegesetenen deser stadt gethoont. Gebieden vorts dat nyemant hen en vervoirdere ten voors. daeghe te wercken oft den winckels open te doene om yet te venten oft te vercoopen, op arbitrale correctie. Ende daerenboven dat een yegelyck de straete voor syn doere daer de processie sal passeren, schoonmaecken sal ende het slyck doen wechvueren. »

qu'ils la pourvurent d'un autel, exécuté par l'habile sculpteur Otmaer van Ommeren, le vieux, et digne sous tous les rapports de la réputation artistique de notre ville ¹.

C'était l'objectif des efforts des maîtres ou doyens Louis Clarisse, Gilles de Smidt, Jean van Somerghem, Vincent de Smidt, Melchior Christoffels, Balthazar Belot, François de Winter, George van Hille, Gaspar van Henselroy, Robert van Eeckeren, Jacques Andriessens, Lambert van Kestelt, Ambroise Mongardo, Jean de Pape et Rombout van Mansdale, personnages importants qui dirigèrent la confrérie de 1586 à 1593; mais ce fut en 1594, sous l'habile direction des richissimes Martin della Faille et Rogier Clarisse, qu'on parvint à réunir les fonds nécessaires pour l'exécution d'un triptyque en rapport avec l'importance de la compagnie et surtout de l'église Notre-Dame.

Le grand peintre Martin de Vos était alors à l'apogée de son talent, et cet artiste qui, à différentes reprises, avait traité, avec un égal succès, des scènes relatives à la vie de St Antoine, semble avoir réussi d'une manière particulière dans la tâche qui lui fut confiée par la gilde de notre cathédrale

Le tableau central orne aujourd'hui le musée d'Anvers; il y porte le N^o 212 et nous montre en dehors de *La tentation du saint* qui forme le sujet principal, plusieurs épisodes de la vie du célèbre ermite ². Comme à l'église de St Jacques, l'artiste a représenté l'esprit malin sous les traits de sa femme la belle Jeanne Le Boucq. Y aurait-il eu méchanceté de sa part? Quoi qu'il en soit, il est certain que, tant par sa composition originale et bizarre, que par son exécution splendide, ce tableau attire l'attention de tous les connaisseurs. Les volets figuraient St *Hubert* et St *Roch*, bienheureux dont les reliques étaient honorées dans la chapelle de St-Antoine. Ces compositions se sont per-

¹ Le payement de cet autel se fit en 1591.

Voyez la description du tableau dans le catalogue susmentionné.

dues pendant la tourmente révolutionnaire de la fin du XVIII^e siècle¹ ; qui sait si le hasard ne les fera pas retrouver un jour.

Une décision importante date de cette époque. Le 18 Janvier, les maîtres de la gilde résolurent que dorénavant on n'admettrait dans leur association que le nombre de quarante membres ; à son entrée dans la compagnie, tout nouveau titulaire paierait *un daelder* et participerait au banquet moyennant le paiement d'une cotisation de 2 florins. La résolution prise en présence des échevins Nicolas van Mechelen et Lancelot 't Seraerts fut actée par le secrétaire de la ville Denis van der Neesen, le vieux.

Martin della Faille et Rogier Clarisse eurent pour successeurs des personnes appartenant pour la plupart au magis-

¹ Nous extrayons des *Liggeren* de la gilde les passages suivants qui se rapportent à l'exécution du triptyque de Martin de Vos :

“ Noch hebben Marten dela Faylle ende Rogier Clarysse betaelt aen Marten de Vos, schylder, voor het schilderen vande tafel van S^{te}-Anthonys, in Onse Lieve Vrouwekercke, alhier, de somme van vyftych ponden Vlems £ 50.

Noch betaelt aende arbeyders ende scrynwerker, om deselve te stellen, de somme van £ — ” 12 ” —.

Item ontfangen van dyversche onsse Guldebroeders, die vt lyberaliteyt hebben gegeven tot avancement vande voors. tafel, in plaetse vande twee guldens, die sy elck schuldych waeren te betalen voor de malyt. Ik sege in als ontfange de somme van acht ende twintych ponden Vlems ende seven grooten. Ik sege £ 28 ” — ” 7.

Desse naervolgende hebben oock beloft te betalen tot avancement vande voors. taffel, maer noch nyet ontfangen :

Griffier Jacobsus 10 guldens, *Nihil*, overmidts hij is nieuw meester gecosen geweest 1595.

Mr Jan de Pape 4 ”

Jo^r Lancelot Seraerts 4 ”

Jaspar van Hemselroy 3 ”

Anthony Gardyne 24 ”

Aertus Vissenaken 5 ”

50 guldens

Mynheer de rentmeester

Mansdalle — ”

trat de la ville; en 1595, nous voyons entrer en fonctions le greffier Jean Jacobeus, et Jean du Jon, qui fut un des vrais soutiens de la gilde; en 1596, le secrétaire Jean Bochius et l'avocat Victor Nothe, le jeune; en 1597, Philippe Doncker et Gérard Anchemant; en 1598, le bourgmestre Messire Henri van Halmale, et François Doncker; en 1599, le S^r Boure et Jean van Praet. Ce fut sous la direction de ces derniers doyens que l'on libéra le verrier Daniel (de l'atelier de Mongardo), du service de doyen, moyennant le paiement d'une somme de 48 florins, employée à l'exécution et à la dorure de l'encadrement du tableau de la chapelle de S^t Antoine¹. On fit également réimprimer l'image du protecteur de la compagnie, tirée à quatre cents exemplaires; on paya 14 escalins 8 gros, soit 22 sous le cent, argent de Brabant.

Nous publions à la suite de cette notice une liste des chefs-hommes de la compagnie; cette nomenclature nous dispense de citer les noms de ces fonctionnaires dont la plupart furent des hommes remarquables et parmi lesquels on compta de hauts dignitaires de l'église, plusieurs bourgmestres, des échevins et d'autres magistrats.

Faisons remarquer cependant qu'au XVII^e siècle, un nombre considérable d'artistes entrèrent dans la confrérie; nous y voyons entre autres le sculpteur Robert Colyns de Nole, les imprimeurs Moretus, Bellerus et van Tongerlo, à côté des chefs de la *Fournaise des cristallins à la manière de Venise*, tels que Vincent Mongardo et Ferrante Morroni.

En 1631, la gilde eut pour directeurs le Portugais Emmanuel Tabarès Ulloa et le Lucquois Pierre Pieraccini; nous l'avons déjà dit, c'est alors qu'on lui donna le titre de *noble compagnie*.

¹ C'est ce qui résulte du passage suivant du compte de l'année 1599 :

« Ontfanghen van Daniel, int *Gelueshuys*, de somme van achtenviertich guldens eens, ende waarvoor hem de broeders vande voirs. gulde hem bevryen vande meesterschap, welcke voirs. 48 guldens syn ghemployeert tot het vergulden ende vercierien van het tafereel van S^t-Anthonis, dwelck hier woordt ghestelt *pro memoirie*. »

Deux ans après, en 1633, les membres élevèrent au rang de directeurs, le savant Aubert le Mire (Miræus), doyen du chapitre de la cathédrale, et Jean Behagel, échevin de cette ville. La nomination de ces deux personnages officiels dans le monde religieux et civil, eut pour conséquence la modification des statuts de la compagnie. Il fut stipulé de nouveau que la gilde ne se composerait plus que de quarante membres et que le banquet annuel qui donnait lieu à de grands frais serait payé dorénavant par les deux doyens nouvellement élus. Pour le reste, on s'en référa aux règles établies dans deux autres confréries de la cathédrale, celles de la sainte Croix et de la sainte Circoncision dont le service se faisait dans le chœur de Jérusalem ou du magistrat.

Le nouveau règlement fut signé par Aubert Le Mire, doyen du chapitre et Antoine Behagel, échevin, chefs-hommes, Robert Tucher, échevin, Roger Clarisse, ancien échevin, Pompeo Petrobelli, négociant, Giovanni-Agostino Preuve, Balthasar Moretus, imprimeur, Pietro Pieraccini, courtier, Balthasar Bolgare, Hernando de Villena, Antoine Oostende, Giovanni-Battista Sivori, R.-A. Carillo, Guillaume van Tongeren, Guillaume van Can, Hubert du Hodt, Louis Moretus, Jean Bellerus, imprimeur, François Tasseel, Évrard Stevens, Robert de Nole, sculpteur, Gilles vanden Bogaerde, Pantaleo Valdettare, Jean Nicolay, notaire, Pierre Robbyns, Wauthier Boudewyns, Thierry Fabri, notaire, Jean de Pape, ancien échevin, Arnould vander Dussen, Guillaume van Papenbroeck, Melis Panhuysen, Jérôme Verdussen, le jeune, imprimeur, Simon Cambier, Jacques de Letter, plus tard receveur et trésorier de la ville, François van Gameren et Gérard van Gerwen.

En 1658, sous la direction des maîtres Balthasar Moretus et Jean-Baptiste Colyns, la gilde décida d'entourer sa chapelle d'une nouvelle balustrade en marbre; le travail fut confié au sculpteur Sébastien de Neve, conformément à l'accord fait par les doyens conjointement avec le chanoine Aubert van den Eede, plus tard évêque d'Anvers. Les dépenses s'élevèrent à 1040 florins, 16 sous, qui furent

couverts au moyen d'une souscription faite par les compagnons de la gilde de S^t Antoine et ceux de la confrérie de S^t Roch. parmi lesquels on comptait également plusieurs membres du magistrat.

Onze ans plus tard, en 1669, sous le décanat d'Antoine de la Porte et de Siger van Haverlant, la gilde fit confectionner pour le service divin un plateau et deux burettes d'argent. Ce chef-d'œuvre de composition et de travail fut exécuté moyennant le prix de 181 florins 17 sous, par l'orfèvre Norbert Lesteens¹, artiste qui mérite une première place dans l'histoire de la ciselure en Belgique. Le plateau pourvu d'une riche ornementation, renferme quatre cartouches figurant en haut *La tentation de S^t Antoine*; en bas, *L'ensevelissement de S^t Paul, ermite*; à droite, *S^t Hubert et le cerf*; à gauche, *S^t Roch*.

La burette destinée au vin représente des anges pressant des grappes de raisins, celle réservée à l'eau, d'autres anges nageant et jouant dans cet élément. Le plateau contient les emblèmes de la confrérie anversoise, au milieu d'une auréole de flammes et entourées d'une couronne de lauriers. On y lit l'inscription, que voici :

DESE OFFER SCHOTEL ST. ANTONICAPELLE,
T'ANTWERPEN, A^o 1669. DEKENS ANTONIVS DE LA PORTE
ENDE ZEGER VAN HAVERLANT.

Si les autres ornements de la chapelle avaient l'importance de ce plateau et de ces burettes, on peut dire qu'ils avaient une valeur extraordinaire. Ajoutons que pour faire

¹ *Liggere*, p. 415.

² Le *Liggere* de la gilde contient à ce sujet la note qui suit :

« Aen Norbertus Lesteens, silversmidt, voor een gedreven silvere ampulle-schotel (daer den cnape, ten tyde van de misse, oock mede omgaet), ende 2 gedreven silvere ampullen, wegende te samen 47 oncen ende 16 engelsche à 3 gulden 16 stuyvers, ieder once; guld. 181. 17. »

face à la dépense, la gilde s'était défait de différentes pièces d'argenterie hors d'usage.

Parmi les successeurs ecclésiastiques du doyen Le Mire, nous trouvons le savant abbé de S^t Michel, Jean-Chrysostôme van der Sterre, l'auteur de la vie de S^t Norbert, Antoine de Tassis, chanoine de Notre-Dame, François Dinghens, doyen du chapitre, le chanoine Aubert van den Eede, le chanoine Guillaume van Hamme, le chanoine Antoine de Berchem, le chanoine Michel van de Walle, le doyen du chapitre Henri Teller, le curé de S^t-Willebrord, Jean van der Dort, le chanoine Gabriel Dyck, du chapitre de la collégiale de S^t-Jacques, enfin, en 1678, le révérendissime abbé de S^t-Michel, Herman-Joseph van der Poorten, qui mourut le 19 Juillet 1681 et fut remplacé dans la gilde par le révérend chanoine Gérard Knyff, élu abbé de S^t-Michel en 1682.

Ce fut à l'époque de la direction de l'abbé van der Poorten, qu'une maladie pestilentielle, *la suette*, fit de nouveau son apparition à Anvers, emportant, comme en 1529, en 1578 et en 1628, une foule d'hommes qui s'étaient fait un nom dans les sciences et les arts. Au milieu de la terreur qu'inspirait la contagion, la population anversoise eut encore une fois recours à la protection de S^t-Antoine, et une messe solennelle fut célébrée en l'honneur du *grand maréchal* contre la maladie¹.

Une nouvelle image du saint fut gravée dans le courant de la même année.

Le savant curé Jean-Charles Diercxsens, qui, en 1773, publia la seconde édition de son important ouvrage : *Antverpia Christo nascens et crescens*, parle avec éloge de l'ancienne confrérie de S^t-Antoine, dont il cite les principaux directeurs. Il ajoute que le marquis del Pico, gouverneur de la citadelle d'Anvers, à la requête des membres de la confrérie, prit, en 1686, cette institution sous sa pro-

¹ On lit dans le compte de 1578 :

« Item betaelt den 17 October (1578) voor eene misse van devotie gedaen om de haestige siekte, met spellieden van die stad, in als beloofpente £ 1 » 4 » 10 »

tection spéciale et, que le 18 Février de la même année, il posa, en qualité de protecteur, sa signature dans le registre de la gilde. On y lit en effet :

« Ce jourd'huy, le vingt-cinquesme jour de Féburie, mil
« six cent quatre-vingt-six, à l'instance de ceulx de la
« confrérie de S^t-Antoine, Son Excellence le Marquis de
« Picque, du conseil de guerre suprême de Sa Majesté, son
« maistre de camp général de ses armées et gouverneur de son
« chasteau d'Anvers, a priz sur sa protection la confrérie de
« l'aimé de Dieu S^t-Antoine, patron contre la mal pesten-
« tiel. En foy de cecy a signé la présente :

« EL MARQUES DEL PICO DE VELASCO. »

L'année 1698¹ vit de nouveau modifier les statuts de la *gilde* qui, vers cette époque, semble avoir eu une existence moins aristocratique. Elle comptait alors comme compagnons : Henri van Avene, Adrien Speeck, Jacques de Wit, Henri van Cantelbeecke, Pierre van No, Jean-Baptiste van Parys, Edmond de Trohy, docteur en médecine, Arnould van den Bossche, Corneille Knyff, Théodore Brœckmans, Pierre-Melchior Beydaels, Egide Peerboom, Nicolas Nauwelaerts, Jean-Baptiste van der Elst, Jean-Pierre van Bredael, Henri de Wit, Abraham van Diepenbeeck, André de Mangelaer, Charles van Damme, Gérard vander Voort, Constantin Francken, Pierre Verschilden, Jean-Baptiste Immenraet, le drossart van Eycken, Chrétien Wouters, Thomas Michielsens, Alexandre de Cocquiel, Henri van Soest, Gaspar-Pedro Verbruggen, Jean-Jacques Gansacker, seigneur de Schelle, Jean-Joseph de Coninck, seigneur d'Hemixem, Jean-Baptiste Sonius. Les arts et les sciences y étaient représentés par plus d'un nom célèbre.

Vers cette époque aussi un changement s'opéra dans l'administration de la confrérie. Dierexsens fait remarquer avec raison que de son temps, cette compagnie n'était plus gouvernée comme dans les premiers temps, par deux maîtres ou direc-

¹ *Liggere* de la gilde, p. 502.

teurs dont les fonctions étaient annuelles, mais que le receveur et un chef-homme, élus par les confrères, étaient chargés de veiller à la bonne gestion des finances de la gilde. De son temps, le *Hooftman* était le révérend chanoine Edouard-Emmanuel van Mechelen-de Berthout. Le *Liggere* de la con frérie nous apprend en outre que pendant de longues années, les directeurs furent Jacques de Wit, André de Mangelaer, François van Simplevelt, Jean Bosstraeten, Gisbert-Daniel Vervlaessen et Pierre-Joseph Herry.

Pendant la première moitié du XVIII^e siècle, nous trouvons inscrits comme membres de la gilde la majeure partie de nos bourgmestres et de nos échevins ; nous y voyons les de Hornes, les van den Werve, les Lunden, les de Baltin, les Muytinckx, les Herry, les Meyers, les Gomes, les de Melyn, les van Havre, les Verpoorten, les Cambier, etc.

Nous avons dit qu'au commencement la gilde était composée de confrères et de consœurs (*medesusters*). Pendant de longues années les femmes furent exclues de la compagnie. En 1721 cependant, on en revint à la première forme de l'organisation sociale ; le nombre de dames qui se firent inscrire comme membres fut considérable. Vers cette époque aussi on admit une troisième classe d'affiliés, sous le titre de *contribuants*. Les nouveaux venus, tant hommes que femmes, appartenaient presque tous aux plus hautes classes de la société¹. La noblesse d'Anvers y était largement représentée.

Nous avons devant nous une jolie image composée par le peintre Corneille-Joseph d'Heur, directeur de l'académie de peinture d'Anvers en 1756. Cette planche fut gravée par Pierre-Balthasar Bouttats, mort au commencement de la même année 1756 ; elle représente *La tentation de Saint-Antoine* et porte, comme inscription, les vers suivants :

*O Heyligen Anthonius door wven stryt
Ons voorspraeck en hulpe in bekoring syt.*

¹ *Liggere* de la gilde, p. 504.

C'est probablement un des derniers souvenirs artistiques de la compagnie.

Pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, la gilde continua à se recruter parmi les personnes les plus notables de la ville; nous y voyons entrer, en 1751, Messire Jean-François-Joseph Otgens, seigneur de Middel-Hernesse; en 1752, Messire Charles Berthout-de Malines, pensionnaire de la ville, Jacques-Joseph Bosschaert, le comte Bonaventure-S.-F.-X.-A.-J. de Baillet, et Jean-Jacques-Joseph de Witte, seigneur de Bauwel; en 1756, Pierre-Joseph-Charles Meyers; en 1758, l'avocat Antoine Janssens; en 1759, le baron de Spangen; en 1760, l'aumônier Gaspard-X.-J. Pauwels; en 1761, Philippe-Joseph-Emmanuel Vermoelen, marguillier de la cathédrale, et François-Joseph Vleugels, négociant, aumônier; en 1764, Pierre Cuylen, fiscal à Bruxelles, François-Maximilien de Baltin, secrétaire de la ville, Joseph-Albert Lunden, échevin, et le chanoine Petit-Jean; en 1765, Arnould Lunden, prêtre, Jean-Michel-Joseph van Havre, ancien aumônier; Henri-Joseph de Wael, chanoine de Notre-Dame, Jean-Marie-Michel Gasparoli, prêtre, licencié en droit, et Jean-Baptiste Verpoorten, greffier de la ville.

Au nombre des sœurs et des contribuants, nous remarquons différents membres des familles vande Werve, de Pret, van Havre, Lunden, Meyers, Cuylen, etc.

En 1775, à l'époque où la gilde avait pour directeurs l'ancien aumônier Pierre-Joseph Herry et le très-révérend E.-B. van Mechelen-de Berthout, archidiacre de l'évêché d'Anvers, il fut décidé, sur la proposition de ce dernier, qu'un autel en marbre blanc serait érigé dans la chapelle de St-Antoine. Il devait être orné d'un groupe sculpté représentant la Sainte-Vierge, avec deux anges; le banc de communion en marbre existant aurait été conservé.

D'après le devis de l'artiste dont le nom nous est resté inconnu, ce travail devait entraîner une dépense de 1580 florins, à répartir comme suit: 1200 florins auraient été

payés par la gilde de St-Antoine, et 380 par celle de St-Hubert, bienheureux dont, nous l'avons déjà dit, les reliques reposaient dans la chapelle de St-Antoine.

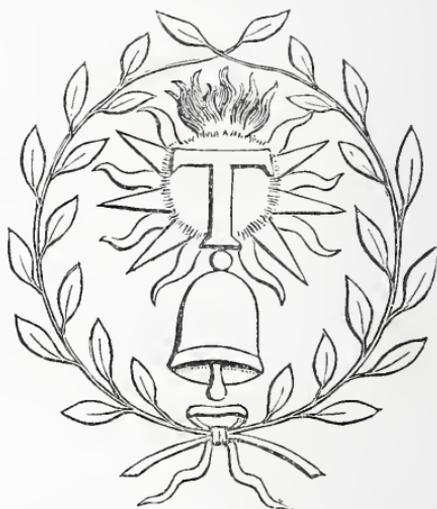
Le travail projeté fut exécuté; les confrères Pierre-Jos. Herry et Joseph-Albert Lunden, trésorier général de la ville, furent chargés de le surveiller. L'année suivante une somme de 1200 florins fut remise à l'archidiacre Berthout-de Malines, pour en solder le compte.

Le procès-verbal de la séance où la décision avait été prise, portait la signature du très-révérénd archidiacre, du chanoine de Wael, de Charles vande Werve, bourgmestre forain, du révérénd licencié Gasparoli, de l'échevin Pierre-Joseph-Charles Meyers, du révérénd prêtre Arnould Lunden, de Joseph-Albert Lunden, trésorier général, de Charles-Joseph de Man, aumônier d'Anvers, de Jean-Baptiste Verpoorten, greffier, et de Charles Berthout-de Malines, pensionnaire de la ville. Certes, nous rendons hommage au zèle qui animait ces confrères, mais en dépit de la dépense faite, nous croyons que, sous le rapport du bon goût, le nouvel autel ne valait pas l'œuvre de van Ommeren que l'on venait de démolir.

Feu M. l'avocat Th. Van Leries, après avoir cité dans sa notice sur l'église de Notre-Dame, les tableaux de Martin de Vos qui ornaient la chapelle de la gilde, assure qu'au XVIII^e siècle, on remarquait devant l'autel, *un Christ* portant sa croix, attribué, sans doute à tort, à Van Dyck. « On ne sait » disait notre savant ami « on ne sait ce qu'il est devenu, à moins que ce ne soit la copie du tableau du maître qui se trouve à St Paul et que l'on conserve dans la salle aux réunions de MM. de la fabrique. » Nous nous rallions à la dernière opinion exprimée par M. Van Leries.

Malgré la haute protection dont elles jouissaient, les gildes anversoises de St Antoine ne semblent jamais avoir été gratifiées d'armes spéciales, mais comme nous l'avons dit, celle de l'église de Notre-Dame avait pour emblème *la béquille à laquelle est appendue la cloche de St Antoine, la béquille placée dans une auréole de feu, surmontée d'un feu dit de St Antoine; le*

tout entouré de deux branches ou couronne de lauriers.



Emblème de la gilde de St.-Antoine d'Anvers

En outre différentes familles qui ont existé dans notre ville, ont porté dans leur blason la marque du saint patron auquel ils devaient leur nom. Telle est la famille Antoine ou Antoni qui avait choisi l'église de Notre-Dame pour lieu de sépulture et qui portait pour armes, *un écu d'azur au T d'or, à deux coquilles de S^c. Jacques d'argent en chef :*



Armes de la famille Antoni

A cette famille appartenait Anne Antoni, femme d'Alexandre

Goubau, dont le monument funéraire était orné d'un tableau peint par P.-P. Rubens représentant la Sainte Vierge avec l'enfant Jésus et les portraits des époux Goubau ¹. On sait que cette œuvre d'art splendide, donnée par l'empereur Napoléon I au musée de Tours, y figure sous le nom d'*épitaphe de Plantin*.

Telle est aussi la famille Anthoine qui se distingua par ses largesses envers l'église St. Jacques ² et qui porte pour armoiries : *d'argent au chevron d'azur chargé de trois étoiles d'or de six raies, et accompagné de trois T d'azur, deux en chef et un en pointe :*



Armes de la famille Anthoine

Dans quelques villes belges les gildes des arquebusiers

¹ *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, T. 1, pp. 64-65.

² *Inscriptions funéraires et monumentales de l'église St. Jacques d'Anvers*, p. 90, 91, 113, 114, 115, 118, etc.

étaient placées sous la protection de S^t Antoine ; mais à Anvers cette confrérie armée avait pour patron S^t Christophe ; l'autel de ce dernier saint dans notre ancienne cathédrale jouissait d'une réputation universelle ; il était orné de la *Descente de croix*, le chef-d'œuvre de P. P. Rubens.

D'après le règlement adopté en 1633, les frais du banquet annuel de la gilde devaient être supportés par les deux doyens nouvellement élus. Cette charge étant probablement trop lourde pour plusieurs de ces fonctionnaires, on en revint aux diners par souscription. Nous en trouvons différentes preuves dans les archives de la confrérie et entre autres dans un engagement signé en 1782 par plusieurs compagnons, qui se proposaient de célébrer leur festin dans l'auberge renommée *De Toelast*, aujourd'hui *l'Hôtel-de la Paix*, dans la rue des Menuisiers.

On voit que nos aïeux tenaient à leurs us et coutumes et qu'ils ne renonçaient qu'à regret à ces banquets traditionnels où, réunis en frères, ils retrempaient au milieu

¹ Voici la déclaration :

« De ondergeteekende confraters van het oud broederschap van den H. Abt Antonius, in de Cathedrale alhier, beloven by dezen, volgens het loffelyk gebryk in de gemelde confrerie geplogen, hun op Saterdag toekomende. zullende wezen den 18 Januarij van dezen jaere 1783, te zullen laeten vinden des noenens, om een ure, in d'herberge *den Toelast*, om aldaar bij te wonen de jaarlyksche maaltyd, ende ieder, *pro quota*, in deszelfs kosten te zullen contribuieren, ende in cas van absentie, ten behoeve der zelve maaltyd, te zullen betaelen thien schellingen, onder conditie nochtans dat niemand door het onderteekenen dezer ergens inne gehouden zal wezen, ten zy naer dater twelf confraters hebben geteekent. *Actum* 31 Decem-ber 1782.

J. A. LUNDEN, Sch.
J. VERPOORTEN,
CAR. JOS. DE MAN,
H. J. DE WAEL,
FS. ENGELGRAVE,
PETRUS MUYTINCKX, Can. S^t Jacob,
ANT. F. VAN PRAET.

d'une cordialité franche et de joyeux propos, leur amour pour les glorieuses institutions créées par leurs pères et les libertés séculaires de notre patrie.

La gilde de St Antoine subit une première suppression sous le gouvernement de l'empereur Joseph II. Ce prince, par son édit du 8 Avril 1786, avait prescrit la dissolution de toutes les confréries existantes pour les remplacer par une seule congrégation nommée: *Broederschap der werkende liefde tot den ecennacste*.

Il avait ordonné en outre la vente de tous les objets de valeur que possédaient ces associations religieuses; leur argenterie devait être fondue à la monnaie de l'état. Le 2 Juin 1786, les derniers directeurs Daniel-Joseph Crosier, prêtre, et Jean-Baptiste Rombouts, notaire, présentèrent aux commissaires impériaux l'inventaire de tous les biens de leur antique compagnie. En dehors de quelques rentes et autres objets de valeur, nous voyons dans ce document la mention de la statue du saint patron de la gilde, mentionnée comme suit: " een houte gesneden beeld, representerende den heiligen Anthonius met een kruk, de welke met eenige silvere bandekens beslagen is. " Hélas! ces pauvres bandelettes durent passer également au creuset; suivant le compte signé le 28 Juin 1787, elles furent fondues à la Monnaie d'Anvers et rapportèrent la somme de 16 florins, un sou. Les frais nécessités par ce travail avaient été de 4 sous.

La révolution brabançonne et le règne de l'empereur Léopold II firent revivre pendant quelque temps la gilde de St Antoine; en 1788 elle célébra de nouveau la fête de son saint protecteur et elle continua ce service religieux jusqu'à l'époque de l'invasion française.

Les comptes nous prouvent que pendant l'année de sa suppression, elle avait fait célébrer, en dehors de la messe du 17 Janvier et de la messe de *requiem* pour les membres défunts, cent trente cinq messes basses; l'année suivante il n'y eut qu'une messe de *requiem*, mais plus tard elle reprit les services traditionnels. Parmi ceux-ci, il y en

24 }
eut un pour la mémoire du doyen du chapitre François Engelgrave, compagnon qui avait offert une riche chasuble à la gilde. En 1796, la confrérie livra cent cinquante exemplaires de l'image de son patron à l'hospice de S^t Antoine à Lierre; nous ignorons pour quel motif on fit la cession de ces gravures.

La dernière liste des membres de la gilde mentionne comme compagnons : Jacques Wouters ; Charles-Joseph de Man ; Pierre Muytinckx, chanoine ; Antoine-François van Praet ; Joseph-Antoine-Marie Meyers, ancien échevin ; Jacques-Joseph Gomez, prêtre ; Joseph-Albert Lunden, bourgmestre en 1787 et 1788 ; Arnould Lunden, chanoine ; Henri-Joseph de Wael, chanoine ; Charles van Mechelen-de Berthout ; Jean-Marie-Michel Gasparoli, chanoine ; Jean-Baptiste-François-Joseph Verpoorten, drossart ; Philippe-Joseph Vermoelen ; Charles-Joseph van Havre ; Jean-Joseph Bosschaert ; le très-révérénd Jean-François-Engelbert Werbrouck, doyen du chapitre ; Antoine Dierickx et Daniel-Joseph Crosier, prêtre.

Comme contribuants, nous trouvons Pierre Meyers et Pierre-Joseph van Havre.

Et comme consœurs (*medezusters*) Mesdames Thérèse-Marie van Havre, veuve de Jean-Joseph de Bisthoven ; Catherine-Isabelle-Marie-Joséphine-Antoinette de Witte, femme de Joseph-Charles-Henri-Népomucène della Faille-de Leverghem ; Catherine-Anne-Marie Lunden, femme de Jean-Michel-Joseph van Havre et ses trois enfants Jean-Michel-Antoine-Joseph-Louis, Charles-Joseph-Antoine, et Marie-Joséphine-Antoinette, qui épousa Charles-Jean Stier-d'Aertselaer ; Catherine-Thérèse van Praet, femme de Charles-Joseph de Man ; Marie-Thérèse-Jeanne de Man, femme de François-Pierre-Dominique Cornelissen de Schooten, waradin de la monnaie ; Isabelle-Marie-Jacqueline Meyers, femme de Joseph-Nicolas Martini ; Catherine-Marie-Jeanne van Havre, veuve de François-Joseph-Xavier-Albert Stier ; D^{lle} Marie-Anne Lunden, qui épousa plus tard Joseph-Gaspard van Delft ; les D^{les} Isabelle-Marie-Jeanne Wauters, Jeanne Begoden, Isabelle Reyens, béguine, Marie Beekmans et Thérèse

Vleeschouwer ; dame Marie-Thérèse-Caroline-Joseph van de Werve , femme de Joseph-Antoine-Marie Meyers , et dame Anne-Thérèse van Mechelen-de Berthout , veuve de Charles-Maximilien comte de Hornes.

Décidément la gilde de S^t Antoine méritait toujours le titre de *noble compagnie*.

La confrérie de S^t-Antoine périt en 1798, avec tant d'institutions religieuses et, jusqu'à l'époque du concordat de 1802, on n'entendit plus parler de l'anniversaire du 17 Janvier.

Mais à peine notre vieille cathédrale était-elle réouverte au culte , que l'on vit le bureau des marguilliers rétablir une solennité tant de fois séculaire; la confrérie étant dissoute, l'administration du temple prit à sa charge l'exonération des services religieux. C'est ainsi que la fête de S^t-Antoine, ermite, est arrivée jusqu'à nous et qu'annuellement nous voyons honorer la statue et les reliques du saint, derniers restes de l'ancienne gilde dont nous venons d'esquisser l'histoire.

Nous avons dit au début de cette notice, qu'une de nos rues était dédiée à S^t-Antoine. Il y a une trentaine d'années, les habitants de cette voie publique résolurent d'orner de l'effigie du saint anachorète, l'une des pompes qui fournissent l'eau à l'un des quartiers les plus peuplés de la ville. L'inauguration de la statue se fit avec pompe et nous nous rappelons d'y avoir assisté. Le soir il y eut une illumination splendide et de nombreuses sérénades furent données aux notables de la paroisse de S^t-André. Des milliers d'Anversoïis vinrent, par leur présence, rehausser l'éclat d'une fête qui, on ne sait comment, avait pris les allures d'une solennité populaire.

Quoique le culte du grand thaumaturge soit toujours en vogue à Anvers , nous doutons cependant que le nombre de ses clients y soit considérable ; son homonyme de Padoue étant, à notre époque , généralement considéré comme le patron des enfants baptisés sous le nom d'Antoine.

Dans nos recherches nous n'avons pas trouvé que la gilde d'Anvers fût en relations avec l'ordre de S^t Antoine de

Viennois, dont elle portait cependant les emblèmes. On sait qu'en 1472, à l'époque de sa plus grande prospérité, cette association religieuse ne comptait pas moins de 42 commanderies et 160 établissements secondaires¹ dont il ne reste presque rien aujourd'hui. C'est le cas ou jamais de dire : *sic transit gloria mundi*.

Le 17 Janvier, jour de la fête de l'ermite de la Thébaidé, était l'anniversaire de la naissance de notre chère et vénérée mère ; pendant de longues années, nous avons eu le bonheur de célébrer cette date avec un amour filial.

¹ Comte DE MARSY, *Une excursion à St Antoine de Viennois*, dans la *Revue de l'art chrétien*, 11^e série, tome XI, 1879.

Liste des maîtres de la Gilde de S^t-Antoine ermite, érigée dans l'église Notre-Dame, à Anvers

La confrérie du saint ami de Dieu, S^t-Antoine, fut fondée dans l'église de Notre-Dame, en l'année 1415 ; ci-après suivent les noms des maîtres depuis 1508¹ :

1508 Henri Adriaens, qui commença le registre ou <i>Liggere</i> .	1535 Barthélemy Diels (?).
1509 Jean Fautegem <i>alias</i> Jean Spoors.	1536 Nicolas Vermeulen.
1510 Christophe Quinget (?)	1537 Barthélemy Gilles.
1511 Pierre Goetheyns.	1538 Arnould Anteuns.
1512 Marc Mus.	1539 Guillaume Machielsens.
1513 Nicolas vander Ast.	1540 Jean vanden Broecke, le jeune.
1514 Dilis van Tangen.	1541 Arnould Nys.
1515 Jacques de Hondt <i>alias</i> Toenys.	1542 Jean Vorck.
1516 François Ballinx.	1543 Joseph vander Ast.
1517 Jean vande Ryt.	1544 Paul Raet.
1518 Jean Yseboudt.	1545 Jean Raet.
1519 Jean Massys.	1546 Nicolas Vaeck.
1520 Arnould Hellemans.	1547 Arnould de Smidt.
1521 Jean de Maeyere.	1548 Nicolas de Voecht.
1522 Josse vanden Wouwer <i>dit</i> Claessens.	1549 Corneille van Brecht.
1523 Jean vanden Broecke.	1550 Jean Arens.
1524 Gérard van Aken ou Alter.	1551 Arnould de Lichtere.
1525 Rombout Seryen.	1552 Guillaume Baselier.
1526 Marc Loicx.	1553 Jean Lambrechts.
1527 Jean Lauwers.	1554 François Anthonis.
1528 Gérard de Keyser.	1555 François Dyckstraete.
1529 Henri van Lyt ou van Lith.	1556 François de Meyere.
1530 Jean Peppersac.	1557 Pierre de la Flie.
1531 Gosuin Janssens.	1558 Jean van Genuchten.
1532 Michel van Roye.	1559 Francoys van Lede.
1533 Evrard Lynckenborch.	1560 Laurent Ryex.
1534	1561 André Bacx.
	1562 Arnould van Halle.
	1563 Daniel Adriaenssen.
	1564 Thomas Borrewater.
	1565 Chrétien Verhoeven.

¹ « De confrerie vanden heiligen vriendt Godts van S^t Antonis, gefondert in Ons Livrouwenkerke, alhier t'Antwerpen, inden jare 1415 en hier volgen de meesters sedert 1508. »

- 1566 Gérard vanden Calstere.
 1667 Herman van Onclé.
 1568 Alexandre de Witte.
 Balthasar Frythoff.
 1569 Josse de la Flie.
 Barthélemy van Graven.
 1570 *Les mêmes.*
 1571 Henri Danraet.
 Jean Michielssen.
 1572 Jean Colle.
 Bonaventure Lossaert.
 1573 Dominique de Baenst.
 Jacques Rombouts.
 1574 François vanden Houte.
 Guillaume Goossens.
 1575 Herman Leys.
 André de Fonteyne.
 1576 Michel Coesaert.
 George van Hille.
 1577 *Om de Spaensche Furie, syn-*
 der dit jaer geen meesters
 geosen.
 1578 Nicolas de Vilers.
 Thomas Camaiori.
 1579 Jean van Hove.
 1580 Pierre Coenraets.
 Philips Wielant.
 1581 } *Époque de la fermeture des*
 1582 } *églises sous le gouverne-*
 1583 } *ment des Calvinistes et*
 1584 } *attaque du duc d'Alençon*
 1585 } *en 1583.*
 1586 Louis Clariße.
 Gilles de Smidt.
 1587 Jean van Somerghem, trésorier.
 Vincent de Smidt.
 1588 Joseph de Smidt.
 Melchior Christoffels.
 1589 Balthasar Bellot.
 François de Winter.
 1590 George van Hille.
 Gaspard van Hemselroy.
 1591 Robert van Eeckeren.
 Jacques Andriessens.
 1592 Lambert van Kestelt.
 Ambrosio Mongardi.
- 1593 M^e Jean de Pape, échevin.
 Rombout van Mansdale, receveur des états de Brabant.
 1594 Martin della Faille.
 Rogier Clarisse.
 1595 Jean Jacobeus, greffier d'Anvers.
 Jean du Jon.
 1596 M^e Jean Boghe, secrétaire de la ville.
 M^e Vincent Nothe, avocat.
 1597 Philippe Doncker.
 Gérard Anchemant.
 1598 Messire Henri van Halmale, bourgmestre.
 François Doncker.
 1599 S^r Bonne.
 Jean van Praet.
 1600 M^e Denis vander Neesen, secrétaire de la ville.
 Jacques van Wessenborch.
 1601 Messire Lancelot 't Seraerts, bourgmestre.
 M^e Antonio le Muet, avocat de la ville.
 1602 Messire Antoine van Berchem, bourgmestre.
 Henri van Lemens.
 1603 Jean de Herde.
 Henri Janssen de Wilde.
 1604 Jérôme van der Bruggen.
 Hubert du Hodt.
 1605 Antoine de Hertoge.
 Jean Mannaert.
 1606 M^e Jacomo de la Chiesa, docteur.
 Messire Jacques Roelandt, conseiller au Grand Conseil de Malines.
 1607 Nicolas de Herde, échevin.
 M^e Pierre van Ghemert.
 1608 Thierry Fabri.
 Jean Verhallen.
 1609 M^e Jean de Pape, greffier.
 Gilles van den Bogaert.
 1610 Guillaume van Cant.

- Jacques de Letter, receveur
et trésorier en 1642.
- 1611 Jean-Baptiste Le Mesureur.
Balthasar Bolgaro.
- 1612 Corneille vanden Bogaerde.
Jean Robyn.
- 1613 Jean du Jon, mort dans
l'exercice de ses fon-
ctions.
M^e Jean van de Wal.
Pierre van Aerdenbodegem.
- 1614 M^e Godefroid Rysheuvels,
échevin.
Arnould Verdussen.
- 1615 Godefroid van Hardtvelt.
Juste van Houdtvelt.
- 1616 Maximilien Baltin, receveur
des domaines.
Jean van Papenbroeck.
- 1617 Messire Jean Nevel, drossaert
à Borgerhout.
Messire Robert Tucher,
bourgmestre.
- 1618 Jean van Munkreede.
Jacques Snel.
- 1619 Messire Rogier Clarisse, che-
valier, amman.
Wautier Boudewyns.
- 1620 Urbain van Parys, échevin.
Antoine Ostende.
- 1621 Jean-Augustin Preuve.
Jean Nicolai, notaire.
- 1622 Guillaume van Immerseel.
François van Gameren.
- 1623 Jérôme Verdussen.
Vincent Mongardo.
- 1624 Jean Beelaert.
Guillaume van Tongerlo.
- 1625 Ferrante Morani.
Jean Baptiste Sivori.
- 1626 Pompeo Petrobello.
Louis Moretus.
- 1627 Hernando Viliena.
Guillaume Papenbroeck.
- 1628 Rogier Clarisse, échevin.
Balthasar Moretus.
- 1629 Jean Wielant,
- Alard Fasse.
- 1630 François Tasseel.
Thierry van Roosendael.
- 1631 Emmanuel Tabares Ulloa,
Portugais.
Pierre Pieraccini, Lucquois.
- 1632 Charles Hellemans.
Jean Doncker (fils de Fran-
çois).
- 1633 Le très-révérénd Monsieur
Aubert Lemire, doyen du
chapitre.
Antoine Behagel, échevin.
- 1634 Simon Cambier.
Edouard Stevens.
- 1635 Gérard van Gerwen.
Jacques Verhulst.
- 1636 Le révérendissime Monsieur
Jean-Chrysostôme vander
Sterre, abbé de l'abbaye
de St-Michel.
Melis Panhuysen.
- 1637 Le révérend Monsieur Antoine
de Tassis, chanoine.
Pierre de Corte.
- 1638 Le très-révérénd Monsieur
François Dinghens, doyen
du chapitre.
Jacques van Eyck, trésorier
général de la ville.
- 1639 Monsieur Jean Antony, tréso-
rier-général de l'église.
Pierre Pansius.
- 1640 Le révérend Monsieur Aubert
vanden Eede, chanoine.
Messire Paul du Jon, cheva-
lier.
- 1641 Michel Batkin.
Artus Aynscomb.
- 1642 Le Rév. et Noble Monsieur
Guillaume van Hamme, cha-
noine.
Louis Happaert, échevin.
- 1643 Le Rév. et Noble Monsieur
Antoine van Berchem, J. U.
Licentiatus, chanoine.
Nicolas de Man.

- 1644 Sr Gorgio Ellenarde.
Henrico Marconi.
- 1645 Le comte de Staffort.
Louis-Rogier Clarisse, com-
mis des finances.
- 1646 *Les mêmes.*
- 1647 Le Très-Rév. Monsieur Fran-
çois Dinghens, doyen du
chapitre.
Jacques van Eycke, échevin.
- 1648 Jean-Baptiste Batkin.
Jérôme Brant, providador-
général.
- 1649 François van Ryswyck.
Jacques van Eycke.
- 1650 Messire Nicolas de Varick,
écoutète et marquis du Pays
de Rhyen.
Pierre Fabri.
- 1651 Olivier van Houten.
Pierre Wielant.
- 1652 Melchior Spers.
Gaspard van Herstraten.
- 1653 Le Rév. Monsieur Corneille
Lanslot, prêtre.
Gilles Kîmpts.
- 1654 Jacques Pynquet.
Messire Gaspard Charles.
- 1655 Liénard Fevers.
Jean-Adam Leemans.
- 1656 Roland Hassinck.
Diego de Haze.
- 1657 Jean van Boesdonck.
Henri du Prince.
- 1658 Balthasar Moretus.
Jean-Baptiste Colyns.
- 1659 Le Rév. Monsieur Michel van
de Walle, chanoine.
Jacques van Meurs.
- 1660 Charles van Immerseel.
André van der Donck, notaire.
- 1661 Jacomo de Tollenare.
Jacomo Gansacker.
- 1662 Le Très-Rév. Monsieur Henri
Teller, doyen du chapitre.
Le Rév. Monsieur Henri Hil-
lewerve.
- 1663 Henri van Eywerven.
Arnould Vrindts.
- 1664 Jacques van Grysperre.
.....
- 1665 Le Rév. Monsieur Jean van
der Dort, curé de St Wille-
brord.
Jacques Douglas dit Schott.
- 1666 François Boesdonck.
Corneille Sallet.
- 1667 Jean Dux.
Balthasar Fruythoven.
- 1668 Le Révér. Monsieur Gabriel
Dyck, chanoine de l'église
St Jacques.
Antoine Willemsen.
- 1669 Antoine de la Porte.
Siger Haverlant.
- 1670 Jean-Baptiste Roessoens.
Melchior van der Aa.
- 1671 Louis de Lannoy.
Daniel Vernimmen.
- 1672 D. Gaspar van Havre.
Jean-Baptiste Antoine.
- 1673 D. Georgius Tessers.
Jean-Baptiste Antoine.
- 1674 Alexandre van Havre.
Gérard Boeselet.
- 1675 Henri van Havre.
Michel Stappaert.
- 1676 Antoine Lefelon.
Jacques van Helvort.
- 1677 Adrien Speecq.
Jacobus de Witte.
- 1678 Le Révérendissime Monsieur
Herman - Joseph vander
Poorten, abbé de St-Michel.
Le Révér. Monsieur Jean Kie-
vits, curé à Merxem.
- 1679 Le Révérend Monsieur Gérard
Knyff, chanoine et plus tard
abbé de St-Michel.
Jean-Guillaume Cales.
- 1680 Guillaume Anthoni.
.....
- 1681
.....

1682	1691 Pierre-Melchior Beydaels.
1683 Pierre van Heurck. Théodore Broeckmans.	1692 Arnould vanden Bosch. Jacques de Wit.
1684 Henri van Cantelbeke. Pierre van No.	1694 Egide Peerbooms. Jacques de Wit.
1685 Le Révér. Monsieur Gérard Knyff, abbé de St-Michel, pour la deuxième fois. Messire Jacques Gansacker.	1695 <i>Les mêmes.</i> 1696—1701 Jacques de Wit. 1701—1706 André de Mangelaer. 1707—1721 Jacques de Wit.
1686 Edmond de Trohy, <i>medicus juratus Antv., natione Hyber- nus, Casseliensis.</i>	1722—1742 François van Simple- velt. 1742—1747 Jean Bosstraeten. 1747—1761 Gisbt-Daniel Vervlaes- sen.
1687 Jacques Knyff. Arnould vanden Bosch.	1762—1780 Pierre-Joseph Herry. 1780—1784 Chrétien - Joseph de Schieter.
1688 Jean-G. Gelthoff. Corneille Knyff.	1784--1798 Le Révér. M ^r Daniel- Joseph Crosier.
1689 Pierre-Melchior Beydaels. Jean G. Gelthoff.	
1690 Pierre-Melchior Beydaels.	

Liste des Chapelains de la Gilde anversoise de
St-Antoine ermite

1510	Le Révérend Monsieur	Henri.
1518	"	Pierre Cant.
1530	"	Gommaire Sas.
1539	"	Henri Geerlinck.
"	"	Hector Hillebrants.
1544	"	Wauthier Wauters.
1565	"	André Moons.
1569	"	Matthieu Vermasen.
1607	"	Nicolas de Villers.
1636	"	Arnould Hersbeeck.
1665	"	N. vande Velde.
1715	"	" van Laer.
1718	"	" Stuyck.
1722	"	" Verachter.
1728	"	Emmanuel vander Speten.
1768	"	Daniel-Joseph Crosier.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1880

Président M. le colonel Wauwermans , Secrétaire M. Louis Delgeur. Présents : MM. le chanoine Reusens, vice-président , le chevalier de Burbure de Wesembeek, P Génard , E. Gife , le lieutenant-colonel P. Henrard, et le chevalier de Schoutheete de Tervarent , membres titulaires; MM. Fr. Baeckelmans, Alph. Govaerts , J. L. Hendrix, P. Rombouts , Max Rooses , Ant. Van Bellingen et Félix Van der Taelen, membres correspondants, et M. le Comte F. Van der Stratén-Ponthoz, membre honoraire. — M. Victor Gauchez , lauréat de l'Académie , est également présent.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire procède au dépouillement de la correspondance.

MM. l'abbé Petit, E. Pouillet et Jos. Schadde s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Ministre de la Justice remercie de l'envoi de nos derniers travaux.

M. le chevalier de Schoutheete de Tervarent fait hommage du 5^e fascicule de l'*Épigraphier Wasien* et M. P. Génard de sa notice intitulée : *Levensschets van den adrocaat Theodoor van Lerijs*.

M. le Président remercie les donateurs et engage M. Génard de faire un extrait de sa notice pour l'insérer dans le Bulletin, M. Van Lerijs ayant été un des membres les plus zélés de la compagnie.

Ensuite, abordant l'ordre du jour, M. le Président fait en quelques mots l'éloge du travail de M. Victor Gauchez sur les voies romaines, travail que les commissaires chargés de l'examiner ont jugé digne du prix. M. Gauchez, en acceptant la médaille, remercie d'une voix émue et ajoute qu'après avoir traité de la Belgique libre d'avant César, il est heureux de voir couronner son travail l'année même où la Belgique célèbre le cinquantenaire de son indépendance.

M. le Secrétaire présente son rapport sur l'état de l'Académie pendant l'année 1880.

M. le Trésorier expose l'état financier de la Compagnie et soumet à l'assemblée le projet du budget pour l'année 1881.

Le budget est adopté.

M. le Bibliothécaire-adjoint fait son rapport sur l'état de la bibliothèque.

Ces différents rapports sont accueillis par les applaudissements de l'assemblée et le Président remercie les auteurs au nom de la Compagnie.

M. Max Rooses croit qu'il faudrait donner plus de publicité aux travaux de la Compagnie. Elle en publie de très-remarquables, mais ils sont trop peu connus. Il en serait autrement si les revues et les journaux spéciaux en donnaient des analyses critiques. L'honorable membre est d'avis que c'est là ce que l'on devrait s'efforcer de provoquer.

M. le Secrétaire annonce qu'il a reçu un mémoire pour le prix fondé par M. le baron van de Werve et de Schilde. Ce mémoire a pour devise: *Bene de sua, bene de postera aetate meritis*. M. le Président désigne comme commissaires MM. le chevalier Gustave van Havre et P. Génard.

Comme il n'est venu aucune réponse aux deux autres questions, le Président propose de les maintenir au programme pour l'année prochaine. — Adopté.

M. le Secrétaire rend compte d'une lettre qu'il a reçue de M. Galesloot au sujet d'un manuscrit de feu M. Torfs, concernant le plus ancien cartulaire de l'abbaye de S^t Michel, qu'il avait été chargé d'examiner. M. Génard présente son rapport et demande, comme M. Galesloot, l'insertion de ce travail aux *Annales*.

Un des membres fait remarquer que M. Torfs, tout consciencieux qu'il était, se trompait quelquefois en copiant les vieilles écritures, et demande que l'épreuve imprimée soit comparée au manuscrit original. L'assemblée fait droit à cette remarque et comme le manuscrit est déposé aux archives de l'État, à Bruxelles, le bureau s'entendra avec M. Galesloot pour la correction des épreuves.

Ensuite le Secrétaire dépose un petit mémoire de M. P. C. van der Elst, intitulé : *Sint Geerten Minne* (La coupe de sainte

Gertrude). Il propose d'en faire lecture ; mais, sur la remarque de plusieurs membres que l'ordre du jour est extrêmement chargé, cette proposition n'est pas adoptée.

Le Secrétaire lit le rapport de la Commission chargée d'examiner la proposition de M. le Président au sujet d'une association à établir entre les différentes sociétés historiques et archéologiques du pays.

Le Président développe les moyens d'exécution. Il fait connaître les sociétés belges avec lesquelles la Compagnie est en relation et demande qu'on lui indique celles qui ne seraient pas mentionnées sur cette première liste.

Il rend compte de la marche suivie en France par l'Institut des Provinces, l'Association pour l'avancement des sciences et la fédération des sociétés de géographie. Il croit qu'un lien fédéral établi entre les différentes sociétés archéologiques serait très-favorable aux travaux de chacune. Néanmoins il pense qu'il ne faut point de comité central, mais que chaque association doit conserver son autonomie.

M. le chevalier de Schoutheete-de Tervarent demande si des sociétés aujourd'hui étrangères à la Belgique mais fixées dans des localités ayant appartenu autrefois aux dix-sept provinces, ne pourraient pas être admises dans la fédération projetée.

M. le Président fait remarquer les inconvénients qui pourraient résulter de l'admission des sociétés étrangères.

M. le comte F. van der Straten-Ponthoz est d'avis que la fédération doit être nationale, mais insiste sur ce qu'on demande la coopération des sociétés étrangères qui s'occupent d'archéologie. Il demande également que l'on publie chaque jour par la voie des journaux, un résumé des travaux, sans préjudice à un compte-rendu plus développé.

La proposition d'établir une fédération nationale à laquelle des sociétés étrangères seraient invitées est adoptée à l'unanimité.

M. Max Rooses demande que l'on procède très-largement dans l'invitation des sociétés étrangères.

Il propose ensuite de voter des remerciements aux membres

de la Compagnie qui ont fait partie du Comité de l'Exposition rétrospective et spécialement à M. le chanoine Reusens qui s'est principalement occupé du catalogue. (*Applaudissements*)

Sur la proposition de M. Génard, l'assemblée décide qu'une lettre de remerciements sera écrite au nom de la Compagnie à la Commission directrice de l'Exposition rétrospective.

La séance ordinaire est levée et les membres titulaires procèdent à l'élection d'un membre correspondant regnicole et de trois membres correspondants étrangers.

Sont élus : Membre correspondant regnicole, M. A. Bamps, procureur du roi à Hasselt. Membres correspondants étrangers :

MM. E. Beauvois, archéologue, à Corberon.

Julien Boutry, juge, à Arras et

E. Didron, archéologue, à Paris.

La séance est levée à 3 heures

RAPPORT

Les cartulaires de l'ancienne abbaye de St Michel à Anvers comptent au nombre des plus importants de notre pays ; conservés en ce moment aux archives générales de l'État, ils forment un fonds de documents historiques que doivent consulter tous les écrivains qui s'occupent des annales de nos contrées.

Feu M L. Torfs, un des auteurs de l'histoire d'Anvers, s'est donné la peine de rédiger un inventaire du plus ancien de ces cartulaires. C'est ce travail dans lequel l'auteur a indiqué les différents ouvrages imprimés reproduisant les chartes autrefois déposées à St Michel, qui vient d'être soumis à l'Académie d'archéologie.

En présence de l'importance des recherches de M Torfs, j'ai l'honneur de vous proposer, conformément à l'avis de mon collègue M. L. Galesloot, l'impression de l'inventaire précité.

P. GÉNARD.

Anvers, le 3 Décembre 1880.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

- Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale de médecine.* Bruxelles, 1880. tome VI, 1 vol. in-8°.
- Bulletins de l'Académie royale de médecine.* Bruxelles, 1880, 3^e série, tome XIV, nos 8 et 9, in-8°.
- Bulletins de la Société belge de géographie.* Bruxelles, 1880, fascicules Nos 1, 3, 4 et 5 in-8°.
- Documents et rapports de la Société Paléontologique et Archéologique de Charleroi.* Mons. 1880, tome X, in-8°.
- Annales de la Société archéologique.* Namur, 1879, tome XIV^e, 4^{me} livraison, in-8°.
- Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai.* Tournai 1880, tome 18, in-8°.
- Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et l'ancienne West-Flandre.* Ypres, 1873, 1 vol. in-8°, et Ypres, 1880, tome IX, 1^{re} et 2^e livraison in-8°.
- Société d'émulation à Abbeville, mémoires.* Abbeville, 1867, 1869 et 1873, 3 vol. in-8°.
- Académie d'Hippone, bulletin.* Bone, 1880, 1 vol. in 8°.
- Annales de la Faculté des lettres.* Bordeaux, 1879, quatre fascicules, et 1880, deux fascicules, in-8°.
- Société Dunquerqueoise pour l'encouragement des sciences, mémoires.* Dunquerque, 1853 à 1876, 8 vol. in-8°.
- Académie de Montpellier. Mémoires de la section des lettres.* Montpellier, 1880, 1 vol. in-4°.
- Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Orléans, 1880, bulletins Nos 104 et 105.
- Académie nationale de Reims, travaux.* Reims, 1880, 1 vol. in-8°.
- Société des antiquaires de la Morinie, mémoires,* St. Omer, 1834 à 1859, 9 vol. in-8°. Trois bulletins in-8° et trois atlas in-folio.

Académie nationale de Toulouse, mémoires, Toulouse, 1844 à 1850, 6 vol. in-8°.

Mémoires de la Société royale des antiquaires du nord. Copenhague, nouvelle série, 1866, un fascicule in-8°.

Aarbøger for nordisk oldkyndighed og historie. Kjøbenhavn 1867, deux fascicules ; 1868, deux fascicules ; 1878, cinq fascicules ; 1879, huit fascicules et 1880, quatre fascicules in-8°.

Tilleg til Aarbøger for nordisk oldkyndighed of historie. Kjøbenhavn, 1878, un fascicule, et 1879, un fascicule in-8°.

Verhandlungen des historischen Vereines für Oberfals und Regensburg. Stadthamhof, 1879, 1 vol. in-8°.

Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Strasbourg, 1880, tome XIV, in-8°.

Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte und Alterthumskunde. Iena, 1852 à 1880, vingt-deux vol. in-8°.

Der Maizer Hof zu Erfurt am Ausgange des Mittelalters, von D^r A. J. Michlisen. Iena, 1853, publication in-4°. Namens des Vereines.

Codex Thuringiae Diplomaticus, par le même. Iena, 1854, publication in-4°.

Ueber Ehernstücke und den Rautenkranz als historische Probleme der Heraldik, par le même. Iena, 1854, publication in-4°.

Die Rathsverfassung von Erfurt im Mittelalter, par le même. Iena, 1855, publication in-4°.

Urkundlicher Ausgang der Grafschaft Golamunde, par le même. Iena, 1856, publication in-4°.

Die ältesten Wappenschilde der Landgrafen von Thüringen, par le même. Iena, 1857, publication in-4°.

Johann Friedrich's des Grossmüthigen Stadtordnung für Iena, par le même, Iena, 1858, 1 vol. in-8°.

Rechtsdenkmale aus Thüringen, par le même. Iena, 1863, 1 vol in-8°.

Annales Reinhardsbrunnenses, von D^r Franz X. Wegeli. Iena 1854, 3 vol. in 8°. Namens des Vereines.

Some recent publications on Japonese archaeology. Salem, Mass. 1880, brochure in-8°.

Davide Lazzaletti e la Pazzia Sensoria, par le prof. Andrea Verga. Milan, 1880, brochure in-8°.

Verslag van het vrij Liefladigheids-Komiteit. Antwerpen, 1880, brochure in-8°.

Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie. Bruxelles, 1880, dix-neuvième année, f. 5 et 6 in-8°.

Mathieu de Morgues et la maison Plantin, par le L^{ts}-colonel Henrard. Bruxelles, 1880, brochure in-8°.

Procès-verbaux des séances du Conseil provincial d'Anvers partie non officielle. Anvers, 1880, 1 vol. in-8°.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1880

Président : M. le colonel H. Wanwermans, Secrétaire : M. Louis Delgeur.

Sont présents : MM. le chevalier de Burbure de Wesembeek, A. de Ceuleneer, P. Génard, E. Gife, le chevalier G. van Havre, le lieutenant-colonel P. Henrard, le chanoine Reusens et Jos. Schadde.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

MM. S. Bormans, R. Chalon et le chevalier de Schoutheete de Tervarent s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le Secrétaire donne lecture de la lettre de félicitations envoyée par le Bureau à la Commission directrice de l'Exposition rétrospective et communique les remerciements de ce Comité. Les deux lettres seront insérées au Bulletin.

MM. Bamps, Boutry, Beauvois et E. Didron remercient pour leur nomination de membres correspondants. Les deux derniers envoient plusieurs brochures pour la bibliothèque.

L'assemblée procède à l'élection du vice-président pour l'année 1881, M. Jos. Schadde est élu à l'unanimité des voix moins une.

M. le Secrétaire annonce la mort de M. van Genechten, un des plus anciens membres de la Compagnie et communique une notice nécrologique écrite par M. Félix van der Taelen. M. le Président en donne lecture.

Ensuite, à la demande de M. le Président, de vouloir dire à l'assemblée quelques mots de son voyage au midi, M. de Ceuleneer parle d'abord du musée Guimet, de Lyon, dont le directeur lui a exprimé le désir d'entrer en relations avec les Sociétés savantes de la Belgique et entre autres avec notre Compagnie. Puis, il donne des détails des plus intéressants sur les fouilles exécutées récemment dans le Portugal, et qui sont très importantes pour l'histoire primitive de ce pays.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

A Messieurs les Président et Membres de la Commission de patronage de la quatrième section de l'Exposition nationale de 1880 (Industrie d'art en Belgique antérieure au XIX^{me} siècle).

Messieurs ,

La brillante exposition ouverte par vos soins à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale, peut être considérée comme un évènement pour les études archéologiques.

Elle a révélé l'existence d'un grand nombre de richesses artistiques, qui prouvent jusqu'à quel point de perfection nos ancêtres étaient parvenus dans l'alliance de l'art et de l'industrie.

L'Académie d'archéologie de Belgique, séant à Anvers, est persuadée que cette exposition a ouvert une nouvelle ère à l'étude de nos antiquités nationales. Elle tient à rendre hommage au service que vous avez rendu à l'étude en réunissant, en classant et en exposant aux yeux du public tous ces trésors des siècles passés.

Dans sa séance du 5 Décembre elle vous a voté des remerciements par acclamation.

Nous sommes heureux, Messieurs, d'être les interprètes des sentiments de notre Compagnie et nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération très distinguée.

Le Secrétaire,

D^r LOUIS DELGEUR.

Le Président,

H. WAUWERMANS.

Anvers, le 12 Décembre 1880.

Bruxelles, le 17 Décembre 1880.

Monsieur le Président,

La 4^e Section est très fière des éloges que vous voulez bien lui exprimer, c'est la meilleure récompense que l'on pouvait

accorder à ses efforts ; mais les remerciements que l'Académie veut bien lui décerner reviennent en partie aussi aux exposants qui ont consenti avec une remarquable abnégation à se priver pendant quelque temps des richesses qu'ils possédaient.

Permettez-nous, au nom des membres de la commission de patronage de la 4^e section, de vous exprimer toute notre reconnaissance pour les paroles trop flatteuses que leur adresse votre lettre du 12 de ce mois.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération très distinguée.

Le Secrétaire,

Le Commissaire,

L. CH. POWIS DE TENBOSCH.

C^{te} A. D'OULTREMONT.

NÉCROLOGIE.

Au commencement du mois de Décembre furent célébrés à Turnhout les funérailles d'un homme de bien ; d'un de nos anciens collaborateurs, de M. Wautier-François-Jean van Genechten, né le 10 Juillet 1798, et décédé le 5 Décembre 1880, fils de Wautier-François et de Marie-Anne-Pétronille Zwaan.

La vie de feu notre confrère fut consacrée toute entière à l'étude et au travail ; docteur en droit, proclamé « *Summa cum Laude* » le 15 Août 1820, il brilla au barreau pendant plus de vingt ans, puis, il fut appelé à la Présidence du tribunal de 1^{re} instance de sa ville natale ; l'éméritat lui fut accordé en 1868.

Les succès universitaires étaient de tradition dans la famille du défunt, son aïeul et son père avaient été proclamés tous les deux « *Primus* » par la célèbre Université de Louvain « *l'Alma mater* » et pour perpétuer le souvenir d'une promotion dont s'honorait la cité de Turnhout, celle-ci organisa des fêtes publiques à cette occasion et décréta qu'une réception solennelle serait faite à notre regretté confrère et qu'une pièce commémorative d'argenterie lui serait offerte.

Les hautes capacités administratives de Wantier van Genechten, ses qualités et son intégrité de magistrat furent doublement et dignement récompensées par sa nomination au titre de chevalier de l'ordre de Léopold, et sa promotion au grade d'officier du même ordre ; il était aussi chevalier de l'ordre de Pie IX.

Wantier-François-Jean van Genechten fut membre de l'Académie d'archéologie de Belgique depuis 1864 ;

Membre de la Commission royale des monuments du royaume ;

Membre de la Commission des inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers ;

Membre de la Commission administrative des hospices de la ville de Turnhout ;

Membre fondateur du musée d'histoire, d'antiquités, d'archéologie et d'architecture de la ville d'Anvers ;

Président de la Confrérie de Notre-Dame du Rosaire ;

Président de la Conférence de Saint Vincent de Paul ;

Président du Bureau des marguilliers de l'église de Saint-Pierre à Turnhout.

M. van Genechten était un archéologue distingué ; nous citerons, parmi ses travaux, une notice sur l'église de Notre-Dame de Vosselaer, de nombreux écrits publiés en différentes revues et un catalogue raisonné de ses magnifiques porcelaines, en deux volumes.

Il laisse un riche et important cabinet d'antiquités ; il est à espérer que l'État parvienne à en enrichir ses collections.

Catholique convaincu, celui que nous regrettons fut un fils modèle, un frère dévoué, nous pouvons croire que la récompense du juste lui est assurée.

FÉLIX VAN DER TAELEN,
Membre correspondant.

Anvers, le 15 Décembre 1880.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 1881

(Art. 15, 16, 17 et 75 des Statuts)

Président.	M. le chanoine REUSENS.
Vice-Président.	M. JOSEPH SCHADDE.
Secrétaire.	M. le Dr L. DELGEUR. — 1881.
Trésorier.	M. le lieutenant-colonel HENRARD. — 1881-1882.
Bibliothécaire.	M.
Secrétaire-adjoint.	M. MAX ROOSES.
Trésorier-adjoint.	M. A. VAN BELLINGEN.
Bibliothécaire adjoint.	M. FÉLIX VAN DER TAELEN.

Commission des Publications

(Art. 24 des Statuts)

MM. Le chev. DE BURBURE DE WESEMBEEK.	MM. Le chev. G. VAN HAVRE. A. PINCHART.
L. GALESLOOT.	E. POULLET.
P. GÉNARD.	

Commission des Finances

(Art. 30 des Statuts)

MM. A. CASTERMAN, colonel.	MM. Le Bon KERVYN DE LETTENHOVE.
R. CHALON.	Le chev. DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT.
E. GIFE.	A. SIRET.

Commission de la Bibliothèque

(Art. 40 des Statuts)

MM. Le chev. DE BURBURE DE WESEMBEEK.	MM. J. J. E. PROOST.
A. DE CEULENEER.	A. SCHELER.
P. GÉNARD.	Le Bon J. DE WITTE.

CONSEIL

1^{re} SÉRIE. — SORTANT LE 31 DÉCEMBRE 1887

(Art. 13 et 76 des Statuts.)

MM. WAGENER, A.
WITTE (baron J. DE).

(Art. 76 des Statuts.)

MM. CHALON, R.	1 ^{er} Janvier 1870	—	31 Décembre 1882.
KÉRVYN DE LETTENHOVE			
(baron).	”	1870 —	” 1882.
LE ROY, A.	”	1871 —	” 1883.
BURBURE (chevalier DE).	”	1876 —	” 1884.
CASTERMAN, A.	”	1876 —	” 1884.
DE KEYSER, N.	”	1876 —	” 1884.
GACHARD, L. P.	”	1876 —	” 1884.
HAGEMANS, G.	”	1876 —	” 1884.
HENRARD, P.	”	1876 —	” 1884.
SCHELER, A.	”	1876 —	” 1884.
SCHOUTHEETE DE TERVARENT			
(chevalier DE).	”	1876 —	” 1884.
SCHUERMANS, H.	”	1876 —	” 1884.
REUSENS (le chanoine).	”	1878 —	” 1886.
DELGEUR, L.	”	1878 —	” 1886.
SCHADDE, J.	”	1878 —	” 1886.
WAUWERMANS, H.	”	1878 —	” 1886.

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS, COMMISSIONS ET PUBLICATIONS

AVEC LESQUELLES

l'Académie d'Archéologie de Belgique

ÉCHANGE SES PUBLICATIONS.

BELGIQUE.

ANVERS	De Vlaamsche School. Tijdschrift.
"	Société de Géographie.
ARLON	Institut archéologique.
BRUGES	Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre.
BRUXELLES	Gouvernement belge.
"	Académie royale des Sciences.
"	Académie royale de Médecine.
"	Athenæum belge.
"	Précis historiques, mélanges religieux, scien- tifiques et littéraires.
"	Société belge de Géographie.
CHARLEROI	Société paléontologique et archéologique.
ENGHEN	Cercle archéologique.
GAND	Société royale des Beaux-Arts et de Littérature.
"	Messenger des Sciences historiques.
HUY	Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts.
LIÈGE	Institut Archéologique Liégeois.
"	Société libre d'Émulation.
"	Union des Artistes, Cercle international des Beaux-Arts.
LOUVAIN	Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique.
MONS.	Cercle archéologique.
"	Société des Sciences, des Arts et des Lettres.
NAMUR	Société archéologique.
NIVELLES	Société archéologique de l'arrondissement.
SAINT-NICOLAS	Cercle archéologique du Pays de Waes.

TERMONDE	Cercle archéologique.
TONGRES	Société scientifique et littéraire du Limbourg.
TOURNAI	Société historique et littéraire.
YPRES	Société historique, archéologique et littéraire.

ALLEMAGNE.

AUGSBOURG	Historischer Verein für Schwaben und Neuburg.
BONN	Verein von Alterthumsfreunden.
HANNOVER	Historischer Verein für Niedersachsen.
IÉNA	Verein für Thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
LANDSHUT	Historischer Verein für Niederbayern.
LEIPZIG	Königliche Sächsische Gesellschaft des Wissenschaften.
METZ	Académie des sciences.
”	Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.
MUNICH	Historischer Verein für Oberbayern.
NUREMBERG	Naturhistorisches Gesellschaft.
RATISBONNE	Historischer Verein von Oberpfalz und Regensburg.
STRASBOURG	Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
”	Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.
STUTTGART	Bibliothèque publique.
ULM	Verein für Kunst und Alterthum.
WIESBADEN	Verein für Nassauische Alterthumskunde.

AUTRICHE

GORLITZ	Neues Laulitzisches Magazin.
GRATZ	Historischer Verein für Stiermark.
WIEN	Kaiserliche Akademie der Wissenschaften.
”	Kais. und Königl. Geograph. Gesellschaft.
HERMANSTADT	Siebenbürgischer Verein für Naturwissenschaften.

BRÉSIL.

- RIO-DE-JANEIRO Museu nacional.
" Comissão geologico.
-

DANEMARK.

- COPENHAGUE Société royale des antiquaires du Nord.
-

ESPAGNE.

- MADRID Real Academia de la Historia.
" Real Academia de Ciencias.
" Real Academia de Bellas-Artes de San Fernando.
-

ÉTATS-UNIS.

- BOSTON American Academy of Arts and Sciences.
CAMBRIDGE, MASS Peabody Museum of American Archæology
and Ethnology.
URBANA-OHIO Central Ohio Scientific Association.
WASHINGTON Smithsonian Institution.
-

FRANCE.

- ABBEVILLE Société d'émulation.
AIX Académie des Sciences, Agriculture, Arts et
Belles-Lettres.
AMIENS Société des antiquaires de Picardie.
ANGERS Société académique de Maine et Loire.
APT Société littéraire, scientifique et artistique.
ARRAS Académie des sciences, lettres et arts.

BEAUNE	Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
BEZIERS	Société archéologique, scientifique et littéraire.
BONE (ALGÉRIE)	Académie d'Hippone.
BORDEAUX	Société — Faculté des lettres.
CAEN	Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.
"	Société des antiquaires de Normandie.
CAMBRAI	Société d'émulation pour les sciences, arts et belles-lettres.
CHAMBÉRY	Société d'histoire et d'archéologie de la Savoie.
CHERBOURG	Société nationale académique.
COMPIÈGNE	Société historique.
DIJON	Commission d'Antiquités du département de la Côte d'Or.
"	Académie des sciences, arts et belles-lettres.
DOUAI	Société académique d'agriculture, sciences et arts.
DUNQUERQUE	Société Dunqueroise pour l'encouragement des sciences.
ÉVREUX	Société libre d'agriculture, des sciences, arts et belles lettres.
GRENOBLE	Académie Delphinale.
LE HAVRE	Société Havraise d'études diverses.
LILLE	Commission historique du département du Nord.
"	Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
"	Comité flamand de France.
LIMOGES	Société archéologique et historique du Limousin.
LYON	Académie des sciences, belles lettres et arts.
MEAUX-MELUN	Société archéologique, sciences, lettres et arts.
MONTPELLIER	Académie des sciences et lettres.
NANCY	Société d'archéologie Lorraine.
"	Société des sciences, lettres et arts.
"	Académie de Stanislas.
NIMES	Académie des sciences du Gard.
ORLÉANS	Société archéologique et historique de l'Orléanais.
PARIS	Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.
"	Société des antiquaires de France.
"	Année archéologique
PÉRIGUEUX	Société historique et archéologique de Périgord.
POITIERS	Société des antiquaires de l'Ouest.

PUY	Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.
REIMS	Académie nationale.
ROUEN	Académie des sciences, belles-lettres et arts.
St OMER.	Société des antiquaires de la Morinie.
TARN.	Institut des Provinces de France.
TOULOUSE	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
"	Société archéologique.
TOURS	Société d'archéologie
VERSAILLES.	Revue de l'art Chrétien.

HOLLANDE.

AMSTERDAM.	Koninklijke Akademie van Wetenschappen.
BATAVIA.	Batavisch Genootschap van kunsten en wetenschappen.
BOIS-LE-DUC	Provinciaal Genootschap der wetenschappen.
LEIDEN	Maatschappij der nederlandsche letterkunde.
MAESTRICHT	Société historique et archéologique.
MIDDELBOURG	Zeeuwsch Genootschap der wetenschappen.
UTRECHT	Historisch Genootschap.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG	Institut Royal Grand-Ducal.
----------------------	-----------------------------

ITALIE.

MILAN	R. Instituto Lombardo di Scienze.
F'ADOUE	R. Accademia di Scienze.
ROME.	R. Accademia dei Lincei.

JAPON.

TOKIO	Science departement University.
-----------------	---------------------------------

MEXIQUE.

MEXICO Museo nacional.

NORWÈGE.

CHRISTIANA. L'Université de Christiania.

PORTUGAL.

LISBOA Academia Real das Sciencias.

RUSSIE.

St PETERSBOURG . . . Académie Impériale des Sciences.
" . . . Commission Impériale d'Archéologie.
MOSCOU Société Impériale des Naturalistes.

SUÈDE.

LUND Université de Lund.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1881.

La séance s'ouvre sous la présidence de M. le colonel Wauwermans. Secrétaire : M. Louis Delgeur.

Sont présents : MM. le chevalier de Burbure de Wesembeek, A. De Ceuleneer, P. Génard, Gife, J. Schadde et le chanoine Edm. Reusens, membres titulaires et Baeckelmans, Alph. Goovaerts, A. Matthieu, Rombouts, Max. Rooses et Félix Van der Taelen membres correspondants.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance MM. Bamps, Chalon, Bormans et Henrard.

M. le colonel Wauwermans cède le fauteuil à M. le chanoine Reusens.

Celui-ci, après quelques mots de remerciements, prononce le discours d'usage.

Il traite des expositions rétrospectives d'objet d'art ancien, et spécialement de celles de Bruxelles et de Dusseldorf.

Ce discours est accueilli par les applaudissements de l'assemblée qui en vote l'impression.

M. le Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance.

M. le Ministre de la Justice remercie de l'envoi du dernier Bulletin.

L'Académie royale des sciences de Lisbonne et la Société archéologique et historique du Limousin accusent réception de nos publications.

S. Ex. le Ministre-Président du Conseil, à Paris, annonce par sa dépêche du 28 Décembre, que notre envoi lui est enfin parvenu, et nous prie de considérer comme non avenues ses réclamations. Nous n'avons encore rien reçu en échange, bien que l'envoi nous ait été annoncé depuis plusieurs mois.

La Commission belge des échanges internationaux nous annonce l'envoi de publications de Sociétés étrangères.

M. le Ministre de l'Intérieur nous fait savoir qu'un arrêté royal, en date du 19 Janvier, accorde un subside pour

l'année 1880, à la Compagnie pour l'aider dans ses publications.

Nous avons reçu de Bone (Algérie) le Journal *La Seybouse*, contenant un compte-rendu de la séance de l'Académie d'Hippone, du 21 Janvier.

MM. Bamps et Didron nous ont fait parvenir leur bulletin de renseignements.

L'Académie Royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique communique le programme de son concours pour 1882.

Nous y remarquons les questions suivantes :

a) Quel était le genre de musique qu'exécutaient aux XV^e et XVI^e siècles les bandes des musiciens employés par les magistrats des villes, les souverains, les corporations de métiers, etc., etc.

b) Faire l'histoire de la céramique au point de vue de l'art.

c) Rechercher les origines du bas-relief et du haut-relief. etc.

d) Déterminer les caractères de l'architecture flamande des XVI^e et XVII^e siècles.

La Compagnie a reçu les publications des Académies Royales des Sciences et de Médecine de Belgique, ainsi que de diverses Sociétés belges et étrangères avec lesquelles elle est en rapport. Plusieurs auteurs lui ont offert leurs ouvrages. La liste de toutes ces publications sera insérée au Bulletin, à titre de remerciements.

Enfin, M. le Ministre de l'Intérieur nous a envoyé le catalogue des ouvrages mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail du bureau de traduction, à Bruxelles.

Une nouvelle Société d'Archéologie vient de se fonder à Enghien ; elle demande à entrer en relation avec la Compagnie et sollicite l'échange des publications. Accordé.

L'Athénæum de Bruxelles demande également l'échange et offre de publier les sommaires de nos travaux. Accordé.

M^{me} Hansen-Torfs envoie une lettre par laquelle elle réclame le mémoire de feu son père, déposé à l'Académie et dont la Compagnie a décidé la publication dans sa séance du 3 Décembre dernier.

Il sera fait droit à sa demande et le mémoire lui sera renvoyé.

M. le Secrétaire annonce la mort de M. Auguste Mariette, membre honoraire, au Caire (Egypte), et donne quelques détails biographiques sur ce savant archéologue. L'assemblée le prie d'écrire une notice biographique qui sera insérée au Bulletin.

M. Matthieu s'occupe de la publicité à donner aux travaux de la Compagnie et propose divers moyens pour y parvenir. Le Secrétaire lui fait observer qu'une partie de ses vœux sera bientôt accomplie, que nous allons avoir la publicité de l'*Athenæum*. M. le Président croit que l'on pourrait adresser à quelques journaux les publications de l'Académie, à condition toutefois qu'ils publient un compte-rendu ou, du moins, la table des matières de chaque livraison.

Le Bureau avisera.

M. de Ceuleneer dépose une brochure sur l'École française d'Athènes. Il appelle l'attention de l'assemblée sur un fait peu connu. Il y a une trentaine d'années notre gouvernement a engagé avec le gouvernement français des pourparlers, à l'effet d'obtenir à l'école d'Athènes une place pour un jeune savant belge. Ces négociations n'ont malheureusement pas abouti.

La séance est levée à 3 heures.

DISCOURS DU PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Au moment de prendre possession de ce fauteuil, je crois être l'interprète des sentiments qui vous animent tous, en proposant à l'Académie de voter des remerciements à notre honorable président de l'année dernière. Pendant les deux années qu'il a siégé au bureau, comme vice-président et président, M. Wauwermans n'a cessé de se dévouer pour imprimer une nouvelle vigueur à nos travaux et rendre nos séances intéressantes et pleines d'attrait.

Je dois aussi vous remercier, Messieurs, de l'honneur insigne que vous avez bien voulu me faire en m'appelant à présider, cette année, l'Académie d'archéologie. Si j'ai consenti à assumer momentanément ce lourd fardeau, c'est que la bienveillance et la sympathie que vous m'avez toujours témoignées me permettent de compter sur votre indulgence et sur votre concours assidu. Les sentiments de cordialité fraternelle qui distinguent notre Compagnie allègent singulièrement la charge de diriger les travaux et les discussions, imposée, chaque année, à l'un d'entre nous. Soutenu par la collaboration de tous nos confrères et encouragé par l'exemple des hommes éminents qui m'ont précédé dans ce fauteuil, je m'efforcerai de mériter votre confiance et de contribuer, dans la mesure de mes forces, à la prospérité de l'Académie.

Pour rester fidèle aux traditions de la Compagnie, qui imposent au Président entrant en fonctions l'obligation de vous entretenir de l'un ou l'autre objet en rapport avec nos travaux, je veux vous parler aujourd'hui des expositions d'objets d'art ancien et des avantages qu'elles présentent pour les études archéologiques.

Parmi ces expositions il en est d'abord de *permanentes*; telles sont celles que nous admirons dans les musées publics et dans les cabinets des amateurs. Munich, Nuremberg, Dresde, Vienne, Berlin, Londres, Paris, Bruxelles même (car notre musée royal d'antiquités, dit *de la Porte de Hal*, n'est pas le moins important de son espèce), et bien d'autres villes possèdent de vastes collections où différentes branches des arts industriels sont dignement représentées. Et quelles richesses ne renferment pas les cabinets des Basilewsky, des de Rotschild, des Spitzer, des Stroganoff, et de tant de nobles lords anglais qui ont consacré une partie notable de leur fortune à réunir les chefs-d'œuvre des siècles passés!

A côté des expositions permanentes et publiques que nous offrent les musées des gouvernements, des provinces, des villes, des sociétés archéologiques, on a vu, depuis

quelques années, surgir, en de rares endroits, une nouvelle espèce d'exhibition participant, à la fois, de la nature du musée et de l'exposition temporaire; — je veux parler des collections formées au moyen d'objets d'art que de généreux propriétaires mettent libéralement à la disposition du public, en les exposant, pour un temps indéterminé et dans un local ouvert à tous, sous la responsabilité d'une autorité ou d'une administration officielle. Le musée communal de Francfort-sur-le-Mein¹ présente un de plus beaux exemples de ce système de prêt. Dans les galeries de ce musée, dont les murailles sont couvertes de tableaux, se trouvent de grandes bijoutières, toutes remplies d'objets rares et précieux. Ces objets, marqués au nom de leur propriétaire, n'appartiennent pas à la ville de Francfort, mais à de nobles seigneurs et à de riches bourgeois, financiers et commerçants, qui consentent à confier leurs trésors d'art à la garde de l'autorité municipale jusqu'au moment où il leur plaira de les réclamer pour en rentrer en possession. Une réunion semblable de collections particulières forma, lors de la fondation du South Kensington Museum de Londres, le premier noyau de cet établissement, devenu, en peu d'années, si célèbre dans l'histoire de l'enseignement des arts industriels. Et, bien qu'aujourd'hui la majeure partie des objets exposés soient la propriété du Musée, on y trouve cependant encore bon nombre de vitrines dont l'inscription indique qu'elles renferment des objets uniquement confiés en dépôt. Pour quelles raisons ce qui se pratique à Francfort et à Londres ne pourrait-il pas se pratiquer en Belgique et un peu partout ailleurs? Qu'est-ce qui pourrait bien empêcher chaque musée, qu'il soit gouvernemental, provincial ou communal, de réserver des places, d'affecter même des salles entières à une exposition permanente de collections privées, auxquelles le nom du propriétaire resterait attaché? Faisons des vœux pour que, dans un

¹ Le *Stadtmuseum*.

avenir peu éloigné, ce système entre dans nos moeurs et se réalise sur une vaste échelle !

En attendant l'accomplissement de ces vœux, les vrais amis de l'art ancien déploient partout un zèle et une activité infatigables pour organiser des expositions *temporaires*, qui, centralisant sur un point donné les chefs-d'œuvre du passé disséminés çà et là, mettent sous les yeux du public des séries, souvent complètes, des productions du génie artistique et industriel de nos pères. Dans un article consacré aux expositions rétrospectives, un de nos confrères de France, M. Ch. de Linas, bien connu par ses travaux sur l'orfèvrerie cloisonnée et les étoffes anciennes, a émis récemment des réflexions si judicieuses, que je ne puis m'empêcher de vous les communiquer. « Depuis un quart de » siècle à peu près, dit-il, ces tournois de l'esthétique indus- » trielle, où les anciens viennent lutter contre les modernes » qui sont rarement vainqueurs, se multiplient d'une façon » remarquable. Universelles, régionales, locales, faites sous » le patronage des gouvernements, dues à l'initiative privée, » des expositions rétrospectives s'organisent partout où elles » ont quelques chances de succès ; il est maintenant assez » rare qu'un long intervalle s'écoule sans en voir éclore » au moins une. Serait-ce trop ? Non certes ; je dirai plus, » ce n'est pas encore assez..... Les expositions empruntent » leurs éléments à deux sources principales : les trésors des » établissements religieux et les cabinets des amateurs. Les » trésors restent dans le *statu quo* ; les cabinets se modifient » par des acquisitions ou des échanges ; mais clergé et » collectionneurs, absolument libres d'allures, prêtent quand » bon leur semble, et ils peuvent très bien accorder à Jacques » ce qu'ils refusaient aux instances de Pierre. Aux nom- » breuses surprises ainsi ménagées au visiteur par des » complaisances inattendues ou de récentes découvertes, il » est loisible d'en ajouter d'autres dépendantes du système » qu'adoptent les organisateurs pour le groupement des pièces » confiées à leur expérience. En effet, à l'égal des tableaux,

» la ciselure et l'émail demandent , afin d'être appréciés ,
» un éclairage convenable. Tel objet , hier à peine entrevu
» dans l'ombre d'une étroite galerie , apparaît tout différent
» à la pleine lumière d'une vaste salle, où des montres-lanter-
» nes permettent quelquefois d'en contempler la face et le re-
» vers. Le voisinage influe encore sur la valeur des œuvres, en
» fournissant des repoussoirs ou des termes de comparaison.»¹

Il me reste maintenant , Messieurs , à vous entretenir des avantages que présentent les expositions tant permanentes que rétrospectives.

Observons d'abord que l'archéologue n'est pas seul à tirer du fruit des exhibitions rétrospectives. Ceux-là même qui ne possèdent aucune notion archéologique, le simple bourgeois comme l'artisan , sont appelés à en profiter : le premier s'y forme le goût , le second y trouve des modèles à imiter. Vous voudrez bien me permettre de céder encore un instant la parole à notre honorable confrère M. de Linas : « Ces
» galeries somptueuses , dit-il , où l'archéologue spéculatif
» circule en savourant d'indicibles voluptés , ne s'ouvrent
» même pas exclusivement pour lui : le savant voyage ,
» recherche et arrive toujours au but ; pourvu qu'il ait un
» peu de notoriété , les portes les mieux closes s'entrebailent
» au vu de sa carte. Affirmons-le sans réticences , cet étalage
» de merveilles est spécialement destiné au gros public, bour-
» geois et artisans casaniers par habitude ou par nécessité ,
» public qui achète et qu'il faut à tout prix initier aux
» règles de l'esthétique , parce que, en définitive , il impose
» sa volonté aux fabricants. Formez le goût de l'acheteur,
» le vendeur sera immédiatement contraint d'obéir à ses
» exigences..... Aujourd'hui la pacotille a gagné même les
» églises ; les palais sont fermés au peuple — excepté aux
» fêtes du pétrole — et le bourgeois ne s'y risque pas. Où
» donc peuple et bourgeois trouveront-ils moyen de guérir

¹ *Revue de l'art chrétien*, XXX, p. 258.

« leur dépravation de goût, si ce n'est dans les musées
» et dans les expositions rétrospectives. Le musée est un
» pain quotidien dont ne profitent pas toujours ceux qui
» l'ont à leur portée; l'exposition est plus alléchante, elle
» a encore le mérite d'attirer les étrangers : ne craignons
» donc pas de la préconiser outre mesure. »

Cette dernière réflexion de notre honoré confrère est d'une justesse qui n'échappera à aucun esprit observateur. Le peuple court en foule aux expositions temporaires, et ce même peuple passe indifférent devant les musées. Nous n'examinerons pas si c'est la curiosité, l'appât de la nouveauté ou toute autre cause qui produit cette inconséquence des masses; qu'il nous suffise de constater le fait. Mais, ce n'est pas seulement le public ordinaire qu'on doit taxer d'inconséquence à l'endroit des musées permanents; bien des personnes instruites laissent aussi à désirer sur ce point. Combien n'y en a-t-il pas, par exemple, qui ne manquent jamais, en voyage, de visiter soigneusement tous les musées des villes où elles s'arrêtent et qui ne mettent jamais le pied dans celui qui se trouve à côté de leur porte?

S'il est vrai que les expositions temporaires profitent, dans une certaine mesure, à la masse du public, et plus même que les musées, c'est cependant à l'archéologue qu'elles prodiguent particulièrement leurs faveurs. Elles lui procurent les plus grandes facilités pour poursuivre ses études favorites et lui ménagent des jouissances que le vulgaire n'est pas capable d'apprécier.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, les archéologues ont trouvé un vaste champ d'explorations scientifiques dans les expositions d'objets d'art ancien organisées sur différents points de l'Europe. Bruxelles, Dusseldorf et Paris nous ont exhibé simultanément les plus riches collections de trésors artistiques des siècles passés, et ont fait ressortir, une fois de plus, les nombreux avantages qu'offrent aux amateurs de l'art ancien ces réunions des chefs-d'œuvre de nos ancêtres. Permettez-moi, Messieurs, de vous montrer par quelques exemples choisis dans les galeries de Bruxelles et

de Dusseldorf, — les seules qu'il m'ait été donné de visiter, — combien les expositions rétrospectives des industries d'art sont propres à faire progresser les études archéologiques.

Un des premiers avantages que ces expositions présentent ordinairement, c'est de nous montrer réunies des séries à peu près complètes d'objets encore peu décrits et peu classés; objets manquant presque complètement dans les musées publics, et ayant pourtant besoin, pour pouvoir être étudiés avec fruit, de se trouver groupés en grand nombre. C'était le cas, à Bruxelles, pour les tapisseries flamandes, les dentelles, les faïences et les porcelaines nationales. Un certain nombre de ces objets étaient, il est vrai, connus de quelques rares amateurs et appréciés par des spécialistes; jamais, cependant, on n'avait exhibé publiquement des collections aussi complètes de ces quatre classes de l'art industriel belge aux temps passés.

Un autre avantage, non moins considérable, résultant des expositions temporaires de chefs-d'œuvre de l'art ancien disséminés habituellement en divers endroits, c'est la facilité avec laquelle on peut examiner de près et comparer entre eux des objets déjà étudiés avec soin, appartenant à une même époque et présentant des caractères à peu près identiques. De ces comparaisons découlent souvent des conclusions du plus haut intérêt.

Voici deux exemples empruntés aux expositions de Bruxelles et de Dusseldorf, qui confirment pleinement ce que nous venons d'affirmer. L'année dernière, à Bruxelles, on a pu constater par cette méthode de confrontation que deux belles pièces d'orfèvrerie, faisant partie du trésor de l'église de Walcourt et attribuées généralement au célèbre frère Hugo¹, ne sont pas de cet éminent artiste, bien qu'elles présentent le même système de travail que celles signées par le moine d'Oignies, travail qui consiste à couvrir les objets, en tout ou en partie, de rinceaux délicats formés de petites

¹ Voyez, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, X, pp. 100 et suivantes, une ancienne chronique du prieuré d'Oignies où cette assertion est émise.

fleurs et de petites feuilles estampées, et réunies ensuite, par la soudure, à de minces tigelles. La comparaison attentive de ces rinceaux a démontré à l'évidence que les estampes dont s'est servi le frère Hugo sont autres que celles de l'orfèvre de Walcourt. De ce premier fait acquis à l'histoire de l'orfèvrerie belge résulte, comme conséquence, un autre fait non moins important : c'est l'existence sur les bords de la Sambre, au commencement du XIII^e siècle, non plus du seul atelier d'Oignies, mais de toute une école d'orfèvres employant des motifs de décoration particuliers, inconnus ou très rarement usités ailleurs. Le beau système d'ornementation de cette école est resté en vogue, dans ces contrées, jusqu'après le milieu du XIII^e siècle, comme le prouve un autre chef-d'œuvre d'orfèvrerie exposé à Bruxelles, le superbe reliquaire triptyque de la Vraie Croix, provenant de l'abbaye de Floreffe, située, elle aussi, sur les bords de la Sambre.

Quittons maintenant l'exposition de Bruxelles, et passons à celle de Dusseldorf. Là, quatre pièces d'orfèvrerie datant de la fin du X^e siècle attireraient particulièrement les regards des visiteurs archéologues.

Deux de ces pièces : un autel portatif consacré en l'honneur de l'apôtre saint André, et une gaine contenant un clou de la Vraie Croix, appartiennent à la cathédrale de Trèves ; la troisième : un reliquaire renfermant le bâton pastoral de saint Pierre, fait partie du trésor de la cathédrale de Limbourg-sur-la-Lahn, dans le duché de Nassau ; enfin la quatrième et dernière : une couverture d'évangélaire, est conservée dans la bibliothèque grand-ducale de Gotha¹. Tous ces objets se composent presque entièrement de petites plaques d'émail cloisonné sur fond d'or, extrêmement remarquable non seulement à cause de la beauté et de la parfaite harmonie des tons, mais aussi à cause de la limpidité de certaines couleurs complètement transparentes.

¹ Catalogue de l'*Ausstellung der Kunst-gewerblichen Alterthümer in Düsseldorf*, 1880, n^{os} 653, 659c, 716 et 959a.

Grâce à leur présence simultanée à Dusseldorf, ces quatre chefs-d'œuvre, disséminés en temps ordinaire sur différents points de l'empire germanique très éloignés les uns des autres, ont pu être juxtaposés et étudiés avec soin ; et de cet examen il est résulté qu'ils ont une origine commune et sortent du même atelier. Les documents historiques viennent d'ailleurs corroborer cette induction ; ils nous apprennent que la couverture d'évangélaire de Gotha provient de l'abbaye d'Echternach près de Trèves, qui l'a possédée jusqu'au moment de sa suppression à la fin du XVIII^e siècle ; que le reliquaire du bâton pastoral de saint Pierre appartenait autrefois à la cathédrale de Trèves, et que ce n'est que vers le commencement de notre siècle qu'il a passé dans le trésor de la cathédrale de Limbourg-sur-la-Lahn ; aussi dix plaques en or battu et repoussé, qui le décorent conjointement avec les émaux cloisonnés, représentent-elles des évêques de Trèves.

Réunies plus ou moins fortuitement à Dusseldorf, ces quatre pièces d'orfèvrerie ont donc fourni la preuve certaine qu'à l'époque de leur fabrication, à la fin du X^e siècle, il existait à Trèves une école d'émailleurs très versés dans leur art ; — école peu remarquée jusqu'ici, quoique ses productions ne le cèdent en rien aux plus beaux émaux des meilleures époques. L'origine de cette école, qui, sans doute, obtiendra un jour dans le monde des archéologues la juste célébrité qu'elle mérite, n'est pas difficile à expliquer. En 972, Othon II, qui partageait à cette époque l'empire d'Occident avec son père Othon le Grand, épousa Théophanie, fille de l'empereur d'Orient Romain II et petite-fille de Constantin Porphyrogénète, le grand protecteur des arts en Orient au milieu du X^e siècle. Cette princesse, qui avait appris à aimer les arts à Byzance, continua à les cultiver en Occident, à la cour de son mari, et y amena, à sa suite, une phalange d'artistes parmi lesquels se trouvaient des orfèvres et des émailleurs. Ce furent ces derniers, aidés par des ouvriers d'origine germanique formés sous leur direction habile, qui exécutèrent les quatre objets que tout le monde a pu admirer et comparer à Dussel-

dorf. L'impératrice et son jeune fils Othon III sont même figurés sur les plaques en or battu et repoussé, qui, avec les émaux, décorent la couverture de l'évangélaire d'Echternach, sans doute parce que cette couverture était un don dû à leur générosité. Leur présence sur cet objet permet même de déterminer approximativement la date de la fabrication, puisque Théophanie perdit son époux en 983 et qu'elle-même mourut en 991; c'est donc entre ces deux années qu'il faut placer l'exécution de ce chef-d'œuvre.

Voilà, Messieurs et chers confrères, quelques courtes considérations, et quelques faits choisis entre mille, suffisants, je pense, pour vous convaincre de l'utilité et des avantages que présentent les exhibitions où se trouvent réunis un certain nombre d'objets d'art ancien. Pour nous, qui faisons profession de nous consacrer à l'étude des temps passés, c'est un devoir d'encourager, autant que possible, les expositions rétrospectives; et, en le faisant, nous pourrions nous dire que nous méritons bien de la science archéologique.

FOUILLES FAITES

PAR

M. SARMENTOS.

dans la province du Minho en Portugal

Parmi les fouilles faites dans ces derniers temps en Portugal, les plus intéressantes sont celles exécutées par M. Sarmantos aux citanias de Sabroso et de Briteiros, situées entre Braga et Guimaraes, dans la province du Minho. Dans cette province, on a l'habitude de donner le nom de *citania* aux ruines qui ne présentent pas un caractère romain bien

défini. Ces deux citanias sont situées sur de hautes collines l'une en face de l'autre. La colline sur laquelle se trouve Sabroso a 336 m. 57 d'altitude, celle de Briteiros 278, 36.

Ces fouilles ont amené les plus beaux résultats. Les objets trouvés à Briteiros sont bien plus nombreux que ceux découverts à Sabroso. Ceux-ci consistent en fragments de poteries primitives, en haches de silex, en fusaioles; mais nulle part la moindre inscription, ni la plus légère trace d'influence romaine. A Briteiros par contre, on se trouve en présence des ruines considérables d'une cité disparue et dont le nom antique même reste pour nous un problème.

On y suit parfaitement les rues avec les substructions de maisons; on voit même des restes considérables d'une enceinte construite en appareil cyclopéen. Le dallage de certaines rues, consistant en gros blocs de pierres irrégulières, est parfaitement conservé en divers endroits. Çà et là les substructions des habitations portent des traces de mots indéchiffrables. Les constructions les plus intéressantes se trouvent au haut de la colline. Par le peu qui en reste, nous pouvons cependant nous former une idée de ce que devaient être ces habitations primitives. Plusieurs substructions affectent la forme d'un bâtiment circulaire d'environ 3 mètres de diamètre. Elles sont précédées d'une avant-cour limitée par un petit mur carré. Les grandes pierres régulières de ces constructions sont appareillées obliquement de manière à former un ensemble de losanges qui se contrebuttent réciproquement: appareil tout spécial que je n'ai rencontré que là. De plus le mur circulaire semble fréquemment incliné. Malheureusement il n'est conservé qu'à la hauteur d'un mètre, et le peu de pierres que l'on a trouvées à l'intérieur ne nous autorisent pas de supposer que nous avons ici une construction analogue aux trésors de Mycène.

Non loin de là sont les restes de diverses tombes. Les ossements n'ont malheureusement pas été conservés. Ces tombes sont formées de diverses grandes pierres recouvertes d'une dalle. Sur l'une de celles-ci j'ai remarqué une sculpture représentant une hache.

Parmi les antiquités retrouvées en grand nombre, il faut mentionner des haches en silex, des objets en bronze, en verre et de nombreux restes de poteries. Les ornements sont assez primitifs, et plusieurs ne sont pas sans quelque ressemblance avec ceux des objets de Mycène. L'ornement géométrique domine, celui à feuillage est rare et il y a absence complète de représentations d'animaux. On a trouvé aussi des objets romains tels que poids, tuiles, etc. : quelques monnaies dont la plus récente semble être d'Hadrien. Les rares fragments d'inscriptions portent des caractères romains, et sont d'une interprétation fort difficile. On y a trouvé aussi une monnaie celtibérique. Le monument le plus curieux est celui qui est connu sous le nom de *pedra fermosa*. C'est un immense bloc de 2.90 de hauteur sur 2.28 de largeur et 0.24 d'épaisseur, orné de dessins géométriques assez profondément sculptés : il affecte la forme d'un pentagone. Les uns y voient une pierre de sacrifice, d'autres le regardent comme le fronton d'un édifice, mais le poids seul du bloc semble déjà contredire cette seconde hypothèse.

Je n'ai voulu qu'attirer l'attention sur l'importance de ces fouilles, me réservant d'en faire plus tard l'objet d'un examen approfondi. Il serait impossible d'émettre pour le moment une hypothèse quelconque. Il semble évident que la citania de Sabroso est plus ancienne que celle de Briteiros ou que, du moins, elle a été abandonnée avant celle-ci. Celle de Briteiros a été occupée jusqu'au commencement de l'époque impériale, comme les monnaies, qui y ont été trouvées, en font foi. La difficulté est de préciser à quelle race appartenait cette population primitive. Des études ultérieures pourront peut-être nous renseigner à cet égard. Pour arriver à un résultat définitif, il faudrait fouiller les autres citanias qui se trouvent encore dans les environs et rechercher aussi si, dans la province du *Tras os Montes*, presque complètement inconnue jusqu'à ce jour, on ne rencontre pas de ruines analogues.

ADOLF DE CEULENEER.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

- Bulletins de l'Académie royale des sciences.* Nos 9, 10 et 11. Bruxelles, 1880, in-8°.
- Bulletin de l'Académie royale de médecine.* Bruxelles, 1880, N° 11, in-8°.
- Bulletin de la Société de géographie.* Anvers, 1881, tome V, cinquième fascicule in-8°.
- Institut archéologique du Luxembourg. Annales.* Tome XII. Arlon, 1880, in-8°.
- Précis historiques, mélanges religieux, littéraires et scientifiques.* Bruxelles, 1881, 2 fascicules, Nos 1 et 2, in-8°.
- Bulletin de la Société belge de géographie.* Bruxelles, 1880, fascicule N° 6, in-8°.
- Annales du Cercle archéologique d'Enghien.* Enghien, 1880, tome premier, première livraison, in-8°.
- Annales du Cercle archéologique du pays de Waes.* Saint-Nicolas, 1880, deuxième livraison in-8°.
- Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.* Caen, 1880, 1 vol. in-8°.
- Séance publique du 4 Décembre 1879.* Caen, 1880, 1 vol. in-8°.
- Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.* Cambrai, 1880, 1 vol. in-8°.
- Mémoires de la Commission des antiquités du département de la côte d'Or.* Dijon, années 1874 à 1877, 1 vol. in-4°.
- Mémoires de la Société d'agriculture, Sciences et Arts.* Douai, 1837 à 1879, 24 vol. in-8°.
- Souvenirs de la Flandre Wallonne,* par un Comité de la même Société. Douai, 7 vol. in-8°.
- Bulletin agricole,* par un Comité de la même Société. Douai, 1869, 1873 et 1878, 3 vol. in-8°.
- Séances publiques* de la même Société, en 1806, 1812, 1813 et 1827, 4 fascicules in-8°.

- Mémoires de la Société des antiquaires de France.*
Paris, 1850 à 1874, 15 volumes in-8°, et 2 bulletins in-8°.
- Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.* Périgueux, 1880, sixième livraison in-8°.
- Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest.* Poitiers, 2^e et 3^{me} trimestres 1880, in-8°.
- Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences belles-lettres et arts de Rouen, pendant l'année 1878—1879.* Rouen, 1879, 1 vol. in-8°.
- Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique.* Saint-Omer, 1880, 115^e livraison in-8°.
- Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin.* Strasbourg, 1859, 1 fascicule : 1870, 1 fascicule : 1876, 2 fascicules et 1878, 1 fascicule in-8°.
- Reports of the Peabody Museum.* Cambridge, Mass. 1876, 2 vol. in-8°.
- Atti della R. Accademia dei Lincei.* Rome, 1881, 1^r, 2^e, 3^e et 4^e fascicules du V^e vol. in-4°.
- Antiqvarisk Tidskrift for Sverige.* Stockholm, 1880, 3 fascicules in-8°.
- Archiv für österreichische Geschichte*, 60^r Band, zweite Hälfte ; 61^r Band, erste und zweite Hälfte ; 62^r Band, erste Hälfte. Wien, 1880, 4 vol. in-8°.
- Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, XCVI^r Band. Heft III. Philosophisch Historische Classe. Wien, 1880, 1 vol. in-8°.
- Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen* Hanovre, 1880, 1 vol. in-8°.
- Zweiundvierzigste Nachricht über den Historischen Verein für Niedersachsen.* Hanovre, 1880, fascicule in-8°.
- Systematisches Repertorium*, de la même Société. Hanovre, 1880, brochure in-8°.
-

Vitraux du Grand-Andely, par E. Didron. Paris, 1863, brochure in-4°.

- Les vitraux de l'exposition universelle de 1867*, par le même. Paris, 1868, brochure in-4°.
- Étude sur les images ouvrantes et la vierge en ivoire du Louvre*, par le même. Paris, 1870, brochure in-4°.
- Quelques mots sur l'art chrétien à propos de l'image du Sacré-Cœur*. Paris, 1874, brochure par le même.
- Du rôle décoratif de la peinture en mosaïque*, par le même. Paris, 1875, brochure in-8°.
- Exposition universelle internationale de 1878*, rapports du Jury, par E. Didron et Clemandot. Paris, 1880, brochure in-8°.
- Congrès archéologique de France*, séances tenues à Vienne en 1879. Paris, 1880, 1 vol. in-8°.
- Les nouvelles publications d'archéologie septentrionale*, par E. Beauvois. Paris, 1880, brochure in-8°.
- La Norambègue*, par le même. Bruxelles, 1880, brochure in-8°.
- Peintures murales du XV^e siècle dans l'église de Corberon*, par le même. Beaune, 1880, brochure in-8°.
- Essai sur la vie et le règne de Septime Sévère*, par A. De Ceuleneer. Bruxelles, 1880, 1 vol. in-4°.
- Bulletins Nos 7 et 8 des Commissions royales d'art et d'archéologie*. Bruxelles, 1880, in-8°.
- Mémoire sur un point important de l'histoire de Douai*, par Félix Brassart. Douai, 1872, 1 vol. in-8°.
- Une vieille généalogie de la maison de Wavrin*, par le même. Douai, 1877, 1 vol. in-8°.
- L'Origine du Comté de Flandre*, par le même. Douai, 1878, 1 vol. in-8°.
- Le blason de Lalaing, notes généalogiques*, par le même. Douai, 1879, 1 vol. in-8°.
- Histoire du château et de la châtellenie de Douai*, par le même. Douai, 1877, 2 vol. in-8°, et un vol. de preuves in-8°.
- Cartulaire de la commune de Dinant*, par S. Bormans. Namur, 1880, 1 vol. in-8°.

Prime linee d'una Statistica delle frenopatie in Italia,
par Andrea Verga. Rome, 1878, brochure in-8°.
L'École française d'Athènes, par Adolf De Ceuleneer
Gand, 1880, brochure in-8°.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1881.

La séance s'ouvre sous la présidence de M. le chanoine Reusens. M. Max. Rooses, secrétaire-adjoint, remplit les fonctions de secrétaire en l'absence de M. Louis Delgeur, indisposé.

Sont présents : MM. le chevalier de Burbure de Wesembeek, P. Génard, E. L. Gife, P. Henrard, lieutenant-colonel d'artillerie, Jos. Schadde et le chevalier Gustave van Havre sénateur, membres titulaires.

Alp. Goovaerts, J. L. Hendrix, H. Hymans, P. Rombauts, E. Poswick, C. Ruelens, T. Smekens, Félix Van der Taelen, et J. Van Raemdonck, membres correspondants, et le comte F. van der Straeten-Ponthoz, membre honoraire.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance MM. S. Bormans, R. Chalon, A. de Ceuleneer, Bamps, procureur du Roi à Hasselt, J. Freson et le chevalier de Schoutheete de Tervarent.

M. le secrétaire fait le dépouillement de la correspondance.

Quelques sociétés savantes en relations avec notre compagnie ont demandé de nos impressions qui leur faisaient défaut. Satisfait pour autant que possible.

M. le Ministre de la Justice remercie de l'envoi de nos publications.

La *Smithsonian Institution*, à Washington, nous a demandé quelques renseignements statistiques sur notre Académie. On y a satisfait.

Le *Musée Guimet*, à Lyon, demande l'échange respectif de nos publications ; il nous a envoyé son catalogue, se

annales, tome premier et une Revue de l'histoire des religions. Le rapport de MM. les commissaires L. Delgeur et P. Génard étant favorable, la Compagnie admet l'échange.

L'Office de Publicité, à Bruxelles, nous annonce qu'il publiera dans son journal le sommaire de nos publications.

MM. P. Génard et le chevalier G. van Havre font leur rapport sur le concours de 1880; le sujet du concours était:

Éloge historique de Nicolas Rockox, le jeune, bourgmestre d'Anvers au XVII^e siècle.

Un seul mémoire a été envoyé; il est écrit en flamand; conformément aux conclusions des rapporteurs, le prix du concours est décerné à son auteur. L'enveloppe cachetée ayant été ouverte, M. le Président proclame vainqueur M. Henri Van Cuyck, d'Anvers.

M. Ruelens informe le Président qu'il met à la disposition de M. Van Cuyck les lettres de Rockox ainsi que celles qui lui ont été adressées et qu'il vient de dépouiller à Carpentras.

M. Poswick lit son étude sur l'histoire administrative et judiciaire du Limbourg.

Le Président remercie le conférencier de sa lecture et propose l'impression de l'étude. Cette proposition est acceptée par acclamation.

M. Ruelens lit également un travail sur Peiresc, ses correspondants de Belgique et notamment Rubens. Ce travail est également accueilli avec faveur et l'impression en est ordonnée.

L'Académie a reçu de M. P. J. De Croos, avocat, officier d'Académie en France, un manuscrit sur l'histoire de la Belgique. Sont nommés commissaires-rapporteurs MM. P. Henrard et Ed. Pouillet.

La séance est levée à 3 heures.

RAPPORT.

CONCOURS DE 1880.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

Nicolas ROCKOX, le Jeune,
Bourgmestre d'Anvers.

MESSIEURS ,

Il y a quatre ans , qu'un de nos Membres honoraires , M. le Baron van de Werve et de Schilde fonda un prix en faveur d'une question se rapportant à l'histoire de la ville d'Anvers.

Le sujet choisi par l'Académie était l'histoire des *anciens Burgraves d'Anvers* ; quelque intéressant qu'il fût , sa mise au concours resta sans résultat , aucun concurrent n'étant entré en lice pour l'obtenir.

Il y a deux ans , du consentement du fondateur , l'Académie choisit un autre sujet qui pour être moins vaste que le précédent , n'en présentait pas moins un grand intérêt ; elle mit au concours *l'éloge historique de Nicolas Rockox le jeune , Bourgmestre d'Anvers au XVII^e siècle*. Il s'agissait donc de retracer la vie d'un des magistrats qui ont rendu le plus de services à leur ville natale. Homme de science , protecteur des arts , bienfaiteur des pauvres , Nicolas Rockox acquit , sous différents rapports , des titres à la reconnaissance publique.

Le mémoire envoyé au concours et que , suivant les désirs de l'Académie , nous avons examiné avec soin , répond , à notre avis , aux conditions formulées au programme.

L'auteur a puisé aux meilleures sources ; il connaît parfaitement l'histoire de notre ville et a fait une étude approfondie de notre ancienne organisation sociale.

Nous appuyons sur ce point important dans l'examen d'une question où les usages locaux exercent une grande influence sur les actes du personnage dont nous avons devant nous la biographie.

L'auteur doit avoir visité un grand nombre de dépôts littéraires et d'archives ; nous l'engageons cependant à se mettre en relations avec notre confrère M. Ruelens qui , dans un voyage récent à Carpentras, a découvert une foule de documents de la main de Rockox, assignant à notre ancien bourgmestre une place importante parmi les archéologues distingués du XVII^e siècle.

Somme toute, nous croyons, Messieurs, que le mémoire qui a pour devise : *Bene de sua , bene de postera aetate meritus*, mérite le prix du concours, et c'est dans ce sens que nous avons l'honneur de faire une proposition à l'Académie.

P. GÉNARD.

CHEV. GUSTAVE VAN HAVRE

FABRI DE PEIRESC

et ses Correspondants en Belgique

PAR

CH. RUELENS , membre correspondant.

Notre Académie d'Archéologie a été fondée en cette ville où, de père en fils , on se transmet , comme un noble héritage , la passion du travail, le culte de l'art, l'esprit d'initiative. L'Académie compte bientôt quarante années d'existence officielle : mais il ne serait pas difficile de lui trouver un berceau plus ancien de deux siècles. Sans doute, je ne prétends point que

l'on retrouvera dans les arcanes des archives les traces d'une société organisée d'après les usages de l'époque actuelle, société réunissant, sous une firme scientifique, un nombre plus ou moins considérable d'hommes occupés des mêmes études, formant un corps librement et volontairement constitué, publiant leurs travaux en commun. A l'époque dont je parle, le principe de liberté qui doit présider à l'établissement de semblables corps, ce principe n'avait point pénétré l'esprit social, au point de permettre leur existence.

Cependant il y avait à Anvers, au commencement du XVII^e siècle, une étonnante pléiade d'hommes, une réunion de savants comme il ne s'en trouvait pas d'aussi nombreuse dans aucun des principaux centres de l'époque.

Malgré les déchirements politiques, les guerres et les désastres, ces hommes continuaient la lignée de ces humanistes qui, depuis Érasme jusqu'à Juste Lipse, ont honoré chez nous les études provoquées par le grand mouvement de la Renaissance. Passionnés pour les souvenirs de la Grèce et de Rome, les uns commentaient les chefs-d'œuvres littéraires, les autres s'appliquaient à pénétrer le sens historique des monuments : inscriptions, médailles, pierres gravées, ou à saisir la grandeur et la perfection des produits de l'art. Tous, ou presque tous, avaient accompli le pèlerinage de la ville éternelle.

Citons-en quelques uns :

Le jésuite André Schott, le plus fécond, le plus universel des philologues et des antiquaires de son temps ;

Son frère François Schott, magistrat communal et profond érudit ;

Abraham Gorlæus, d'Anvers, le créateur de la Dactylographie, qui demeurait à Delft, mais venait souvent ici consulter ses amis sur quelque médaille ou objet d'antiquité qu'il accueillait dans son riche cabinet ;

Héribert Roswey ou Rosweyodus, l'un de premiers fondateurs des *Acta Sanctorum*, qui était versé aussi bien dans les antiquités profanes que dans les antiquités chrétiennes ;

Jean Brant, l'élève de Cujas, aussi bon jurisconsulte que

savant philologue et humaniste. Beau-père de P. P. Rubens, beau-frère de Philippe Rubens, il a été le premier, dans cette famille, à donner par ses ouvrages des preuves de la passion que l'on y avait pour les choses de l'antiquité ;

Les deux Gevaerts, Jean, le père, et Gaspard, le fils, tous deux aussi remarquables comme savants et lettrés que comme fonctionnaires ;

Jean Miræus, évêque d'Anvers, et son neveu Aubert, lequel peut passer à bon droit pour un des hommes de ce temps-là qui ont rendu le plus de services à l'histoire ;

Les Moretus, Jean et son fils Balthazar : sans avoir laissé beaucoup d'écrits, ils peuvent compter parmi ceux qui cultivaient et protégeaient les sciences et les lettres ;

Nicolas Rockox, l'illustre bourgmestre, un des plus zélés et des plus instruits entre les antiquaires et les numismates de son pays ;

Godefroid Wendelen, astronome, poète, archéologue, ami de Gassendi et de plusieurs savants de l'Europe, jouissant d'une renommée universelle. Il vécut à Anvers pendant quelques années, y édita ses travaux et y revenait souvent entre ses voyages ;

Laurent Beyerlinck, une encyclopédie vivante pour l'histoire et les sciences auxiliaires ;

Charles Scribani, le recteur du Collège des Jésuites à Anvers, à qui l'on doit l'église St Charles ;

François Sweertius qui, tout en faisant le commerce, trouvait le temps d'écrire de nombreux ouvrages et d'entretenir de vastes relations littéraires ;

Jacques de Bie, le graveur, antiquaire et numismate, dont les connaissances étaient appréciées par les savants de divers pays.

Ajoutons à cette liste déjà longue, Jean Van den Wouwere (Woverius), Pierre Scholiers, François Mennens, Jean De Laet, Pierre Roose, le Président du Conseil Privé, et quelques autres *dii minores*.

Mais n'oublions pas, surtout, les trois Rubens, Philippe, Pierre Paul et son fils Albert.

Vous le voyez, MM., il y a là un fort beau noyau d'hommes remarquables et parmi eux quelques illustres.

Tous ont vécu plus ou moins en même temps à Anvers, pendant le premier tiers du XVII^e siècle. La plupart ont eu ensemble des relations d'amitié, de travail, de fonctions, mais tous, ou presque tous, avaient un lien commun, on pourrait dire plutôt, si le mot n'était pas trop prétentieux, ils avaient un pôle commun vers lequel ils se tournaient. Ce lien, ce pôle, c'est Nicolas Claude Fabri de Peiresc, simple conseiller au Parlement de Provence à Aix, un homme dont on n'a pas suffisamment encore reconnu les mérites et les services et qui fut, pendant près d'un demi-siècle, le chef d'une république de l'intelligence.

Doué d'un savoir encyclopédique et d'une insatiable curiosité, il s'intéressait aux questions agitées par la science comme aux événements journaliers et à la politique. Il noua des relations avec tous les savants, avec tous les hommes célèbres, et, pour donner une idée de sa valeur et de la sympathie qu'il inspirait, il suffira de dire qu'il eut pour amis particuliers Gassendi qui lui ferma les yeux, les de Thou, père et fils, Malherbe, le poète, Galilée, dont il fut le plus zélé défenseur, Grotius, Saumaise et, ce qui sera le plus considéré par nous, Rubens.

Un de ses biographes, M. Rathery¹, a caractérisé en peu de mots, mais d'une manière très juste, le rôle joué par ce Peiresc que Bayle avait déjà nommé le Procureur général de la Littérature. « De sa maison d'Aix, dit-il, il avait fait le centre d'une correspondance qui embrassait, outre l'Europe, le Levant, les États Barbaresques et jusqu'à la Mongolie, et le foyer de tous les grands travaux d'érudition, à une époque où la centralisation monarchique n'avait pas encore absorbé dans la capitale le libre mouvement des études. C'est là qu'arrivaient, de tous côtés, des manuscrits, des livres rares, des plantes et des

¹ Biographie générale, de Didot.

animaux peu connus, c'est de là que partit, à son tour, pendant un quart de siècle, l'initiative de toutes les grandes idées scientifiques. Car le possesseur de tous ces trésors n'avait rien à lui : son argent, ses collections, son temps, ses travaux mêmes étaient à qui voulait les prendre. Il en résulte qu'il n'a presque rien publié par lui-même. »

Hé bien ! MM., je dirai franchement que nous avons lieu de nous en féliciter. S'il s'était adonné au travail de la composition littéraire, le monde scientifique se fût enrichi sans doute de quelques ouvrages d'érudition de plus, mais en revanche, Peiresc n'aurait pas eu le temps d'entretenir cette correspondance colossale où le savoir coule, du reste, à pleins bords, et qui a l'inappréciable avantage de nous faire pénétrer dans l'intimité d'une foule d'hommes qui ont été la gloire de leur siècle ou les acteurs des événements.

Je vais essayer de vous donner une idée sommaire de ce que l'on nomme aujourd'hui la collection de Peiresc. Sans vous faire ici l'histoire de ses vicissitudes, hélas ! assez lamentables, il faut vous dire qu'elle est un peu dispersée partout.

Dix volumes de sa correspondance et quatre ou cinq recueils de pièces diverses se trouvent à la bibliothèque nationale de Paris. La correspondance, en grande partie originale, est infiniment précieuse.

La bibliothèque Méjanès, à Aix, possède 15 volumes in f. de copies faites dans tout l'ensemble de la correspondance aujourd'hui désunie et préparées pour une publication, par M. de Mazaugues, président du conseil d'Aix. Ce choix, très incomplet, très minime, en comparaison de l'ensemble, est néanmoins précieux encore, à cause des lacunes qui existent dans ce qui reste de cet ensemble, par suite de négligences, de destructions et d'enlèvements.

A Nîmes, une autre copie semblable, mais moins importante, renferme néanmoins d'utiles fragments.

A la faculté de médecine de Montpellier se conserve une partie de correspondance qui a résidé quelque temps en Belgique et se trouve là par suite d'un legs assez romanesque. La comtesse d'Albany, Louise Marie Caroline de Stolberg,

née à Mons, où elle fut chanoinesse, avait comme on sait, épousé le prince Charles Édouard, le dernier des Stuarts. Après la mort de celui-ci, elle épousa — mais secrètement — un autre prince, un prince de lettres, le poète Alfieri, avec lequel elle résida deux ans en Belgique. Plus tard, après la mort d'Alfieri, elle s'éprit, déjà presque sexagénaire, d'un peintre, élève de David, Fabre de Montpellier qu'elle épousa, morganaquement encore, et à qui elle légua son avoir et, entr'autres, la correspondance de Peiresc avec l'antiquaire italien, le Cavaliere del Pozzo. Les lettres originales de celui-ci existent à Rome.

D'autres parties du fonds Peiresc sont en Angleterre, à Vienne, etc. Plusieurs cabinets particuliers doivent cacher aussi de nombreuses pièces isolées soustraites à Paris et ailleurs. Enfin, nous avons quelque chose à Bruxelles : plusieurs lettres de Peiresc à Gevaerts.

Mais la partie la plus considérable, la grande épave de l'immense naufrage, subsiste encore à Carpentras, où elle est le joyau de la riche collection formée en cette ville par l'évêque Dom Malachie d'Inguibert et qui forme aujourd'hui le Musée et la Bibliothèque.

Elle se compose de 145 vol. in-f° très épais pour la plupart. Ce qu'ils contiennent est un monde. Il n'y a presque pas de connaissance humaine dont Peiresc n'ait voulu recueillir les rétroactes, les matériaux, les témoignages. Littérature orientale, grecque et romaine, histoire de tous les pays, antiquités de tout genre, art et artistes, héraldique, annales ecclésiastiques, sciences mathématiques et naturelles, etc., il voulait absolument tout ce qui est inédit, inconnu, latent dans les archives et les bibliothèques. En tous lieux, il avait des émissaires pour lui signaler ces trésors, et sa vaste correspondance avait surtout pour objet la notion, la connaissance plus profonde, la discussion même des objets qu'il recevait ou dont on lui parlait.

Mais, par ses relations avec tant de monde appartenant à la science, aux arts, à la politique, il devait en arriver nécessairement à être plus qu'un simple curieux : il devait

se mêler à la vie de ses correspondants : il reçoit leurs confidences, et , comme il n'y avait pas de journaux en ce temps-là , et qu'il tenait à savoir ce qui se passait dans le monde tout autant que ce qui s'y était passé , il avait dressé un grand nombre de ses correspondants à être ses fournisseurs de nouvelles et , il faut le dire , de son côté il ne néglige guère de raconter à ses plus intimes ce qu'il sait des évènements , et même des projets des hommes d'État.

Ces relations si multiples l'avaient donc institué comme une sorte de Mécène : sa fortune du reste lui permettait d'être un protecteur autant qu'un curieux.

De toutes parts, on recourait à lui pour un service , pour une information , pour un appui. Il était dans son hôtel d'Aix à peu près comme le chef d'un bureau télégraphique d'aujourd'hui. Il mettait ses correspondants en communication les uns avec les autres , soit directement , soit par son intermédiaire. Ainsi , par exemple , un peintre en Belgique avait-il besoin de protection ? Vite , il s'empressait de le recommander à son ami Rubens. Un savant s'occupait des médailles : voulait-il élucider une question ? Il l'envoyait à ses amis Rockox , Gevartius ou au duc d'Aerschot. Les avis qu'il recevait sur un point d'antiquité de Rubens , il les transmettait à ses amis les antiquaires d'Italie qui , à leur tour , examinaient le cas.

En lisant certaines de ces discussions , on croirait assister aux débats d'une Académie opinant par mémoires écrits. De ces correspondants divers , plusieurs sans doute , ne se sont jamais vus à cause des distances , mais d'autres habitant le même pays , la même ville , se connaissaient , se voyaient et parlaient entr'eux du sujet appelé à la discussion par les soins de Peirese , et c'est ainsi que l'on peut dire , qu'ici à Anvers , par exemple , il y a eu toujours plusieurs correspondants du conseiller d'Aix qui se consultaient , se passaient leurs remarques et leurs avis , lesquels étaient transmis par l'un ou par l'autre , le plus souvent par Gevaerts , Rockox et Rubens.

C'est particulièrement sur la correspondance de celui-ci que je désire m'arrêter un instant.

Peiresc avait de nombreuses relations en Belgique, ainsi que je viens de le dire, et il en avait établi quelques-unes pendant le voyage qu'il fit en notre pays en l'an 1606, au mois d'Août. Le 23 de ce mois, il inspectait le curieux Musée formé à Tournai par le chanoine Denis de Villers et inscrivait son nom dans l'album des visiteurs, album qui se conserve encore à la bibliothèque de Tournai. Il consacra dix jours à examiner les richesses numismatiques du duc d'Aerschot, Charles de Croy, au château de Beaumont puis il prit connaissance des cabinets de Lauwereyns, de Van Huerne, etc. Il alla voir, à Anvers, les Pères Jésuites André Schott et Charles Scribani, le bourgmestre Rockox et ses médailles, le savant Aubert le Mire; à Bruxelles, Wenceslas Cobergher, Charles Bromans, le comte de Brou, tous collectionneurs de monnaies. Il regrette de n'avoir pu voir Juste Lipse : celui-ci était mort depuis quatre mois.

Pendant ce temps, Rubens, comme on sait, était en Italie.

Après ce voyage, Peiresc continua d'entretenir ses rapports avec les savants des Pays-Bas et il augmenta sans cesse la liste de ses correspondants. Quelques années plus tard, vers 1617, il entra dans un commerce de lettres fort suivi avec Gaspar Gevaerts : ce fut par celui-ci, qu'en 1620, il se mit en relation directe avec le grand peintre. Et, à en juger par les expressions de sa reconnaissance envers Gevaerts, on peut dire que Peiresc eut dans sa vie peu de satisfactions aussi grandes que celle d'avoir obtenu l'amitié de Rubens. Ce fut bien plus encore quand il eut le bonheur de rencontrer le peintre à Paris, de lui serrer la main, de s'entretenir avec lui de leurs études communes de leur passion pour les choses antiques. Et certes, les deux amis étaient dignes l'un de l'autre : leur amitié le grandit tous deux à nos yeux, car elle était fondée sur une réciprocité de confiance scientifique et de dévouement.

Sous ce rapport, la correspondance de Peiresc et de Rubens nous apparaît comme une révélation. Nous connaissons en Rubens l'artiste, nous commençons à le connaître comme diplomat

nous allons avoir une idée de Rubens savant et homme de progrès. Et à ce mot de savant ne croyez pas à une exagération.

En Février 1622, Rubens et Peiresc se trouvaient à Paris et voici ce que celui-ci écrivait à Rockox : « nous avons reçu un merveilleux contentement en la double conversation d'un si grand personnage avec lequel j'ay plus appris de la bonne antiquité que je n'avoie fait en dix ans. Vous avez un grand heur de l'avoir attaché comme il est , près de vous : je vous assure que je vous en porte une grande envie, me voyant quasy exclus d'y espérer la part que je désiroie à cause d'une charge que j'ay à 150 lieues d'icy laquelle je suis constrainct d'aller exercer. »

Depuis leurs premiers rapports, la correspondance entre les deux amis se continua sans interruption jusqu'à la mort de l'un d'eux. Peiresc mourut le 24 Juin 1637. Pendant dix-huit ans , ils s'envoyèrent l'un à l'autre chacun une lettre par semaine. A Carpentras, dans un recueil qui paraît assez complet, on possède la copie des lettres écrites par Peiresc à Rubens pendant les années 1622 et 1623 : elles sont au nombre de 96. Du recueil des années suivantes, il n'existe plus que des fragments , mais nous pouvons parfaitement admettre que la même proportion a toujours existé. Il doit donc avoir écrit à Rubens au moins 500 à 600 lettres et Rubens , qui était aussi exact que son ami, en a probablement écrit à peu près le même nombre. De cet échange si considérable, il nous est connu aujourd'hui environ 125 lettres de Peiresc à Rubens et à peine vingt de Rubens à Peiresc.

C'est une faible partie sans doute, et nos regrets de n'avoir pas la totalité peuvent se concevoir. Mais enfin, telle qu'elle est, elle nous apprendra néanmoins beaucoup.

Rubens avait, on le sait, une riche collection de pierres gravées, camées et intailles. Cette collection, commencée en Italie, continuée en Belgique, augmentée de séries ayant appartenu au célèbre cabinet du duc d'Aerschot, vient d'être retrouvée à peu près tout entière. Le savant directeur administrateur de la Bibliothèque Nationale de Paris, M. Léopold Delisle, a découvert dans des papiers provenant de Peiresc et récemment restitués, l'inventaire du cabinet de Rubens, inventaire que

Gaspar Gevartius avait envoyé au conseiller d'Aix au commencement de l'année 1620. Grâce à ce document, M. Chabouillet, le conservateur du département des médailles et pierres gravées à la bibliothèque de la rue Richelieu, a pu constater la présence de la presque totalité des pièces du cabinet de Rubens.

Le peintre envoyait des empreintes de ses trésors de glyptique à son ami de Provence et celui-ci adressait en retour à Anvers de véritables dissertations sur ces objets.

Rubens y répondait ou dissertait, de son côté, sur des objets ou des empreintes qu'il avait reçus d'Aix. C'est cet échange de science qui est en partie le fonds de la correspondance entre les deux amis.

Je dis en partie, car il y a bien autre chose encore.

On y trouve les preuves évidentes de leur dévouement réciproque : ainsi, quand Rubens fut chargé par Marie de Médicis de peindre la galerie du Luxembourg, il n'est pas d'intrigues dont on n'usât pour empêcher l'exécution de ce travail : il y eut comme un soulèvement parmi les peintres français, on adressa des mémoires à la Reine, on publia des diatribes, on essaya de forcer la main à l'auguste veuve de Henri IV. Peiresc, à ce moment à Paris, veille aux intérêts de Rubens et, il faut le dire, aux intérêts de l'art, il n'épargne point les démarches, il tient le peintre soigneusement au courant de ce qui se passe, et il a enfin le bonheur de lui annoncer que la commande lui est définitivement conservée. La Reine avait été inébranlable. Cette partie de la correspondance est très curieuse et très importante.

On trouve encore, dans les missives de Peiresc et de Rubens, de nombreux passages relatifs aux affaires du temps, aux publications littéraires, aux découvertes scientifiques, à tout ce qui peut, je dirai même, qui doit occuper l'esprit de tout homme ayant le souci du progrès. Ainsi le peintre suivait d'un œil attentif les inventions de Drebbel, il envoyait à Peiresc le *mouvement perpétuel*, une sorte d'enregistreur des mouvements atmosphériques, il assistait à Paris avec Peiresc aux premières expériences du microscope, il essaya de fabriquer lui-même un de ces instruments. On peut dire qu'il est

au courant de tout ce qui se passe dans le monde de l'intelligence.

Grâces à la mission qu'ont bien voulu me confier mes collègues de la commission chargée de recueillir les documents relatifs à la vie et aux œuvres de Rubens, il m'a été donné de voir une notable partie de la collection Peiresc, à Paris, à Aix, à Carpentras, de lever la copie d'un grand nombre de documents, et de prendre les mesures nécessaires pour en obtenir la totalité. Ils feront partie du vaste recueil que nous préparons, recueil qui doit comprendre au sujet du grand artiste tout ce que nous pourrions rassembler de témoignages établissant sa prodigieuse activité, les services qu'il a rendus, le rayonnement glorieux de son existence si bien remplie.

En attendant de livrer à l'impression les résultats de nos recherches qui se continuent sans interruption, je vous demande, MM. d'être autorisé à vous présenter une analyse, avec fragments à l'appui, de ces documents nouveaux tirés des papiers de Peiresc et qui concernent non seulement Rubens, mais toute cette pléiade de savants, de lettrés, d'antiquaires, d'inventeurs, que j'appellerais volontiers les prédécesseurs de mes collègues, les membres actuels de l'Académie d'Archéologie d'Anvers.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

- Mémoires couronnés et mémoires de savants étrangers publiés par l'Académie Royale des Sciences de Belgique. Bruxelles 1880, 1 vol. in-4°.
- Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par la même Académie. Bruxelles, 1881, tome 22, in-8°
- Bulletins de la même Académie.* Bruxelles, 1880, 1 fascicule, nos 12 in-8°, et 1881, 1 fascicule nos 1 in-8°.
- Annuaire de la même Académie.* Bruxelles, 1881, 1 vol, in-12°.
- Biographie nationale publiée par la même Académie.* Bruxelles, 1880, tome septième in-8°
- Bulletins de l'Académie Royale de Médecine de Belgique,* année 1881, 3^e série tome XV, nos 1 et 2. Bruxelles, 1881, in-8°.
- Bulletin de la Société de géographie d'Anvers.* Anvers. 1881. tome V. 6^e fascicule in-8°.
- L'Athenæum belge, journal universel.* Les publications de 1878, 1879, 1880 et les nos 1 à 7 de 1881, in-4°.
- Cartulaire de la commune de Dinant,* recueilli et annoté par S. Bormans. Namur. 1881, 1 vol. in-8°.
- Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts.* Huy, 1881, 1 fascicule in-8°.
- Mémoires de la Société des antiquaires de la Picardie.* Amiens, 1880, tome neuvième in-4°.
- Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure.* Evreux, 1880, tome 4^e in-8°.
- Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges,* par l'abbé Joseph Nadaud. Limoges, 1863, 1878, 1880, Tomes 2, 3 et 4 in-8°
- Bulletins de la Société archéologique du Limousin.* Limoges, 1856, tome VI, 1857, tome VII, 1^{re} et 3^e livraison, 1858, tome IX, 4^e livraison. 1860, tome X 1^{re} 2^e et 3^e

livraisons. 1862, tome XII, 1^{re} et 2^e livraisons. 1863, tome XIII, 2^e et 4^e livraisons. Puis, les tomes XIV à XVIII in-8°.

Tables générales des bulletins de la même Société. Première série. Tomes I à XXII, brochure in-8°.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Orléans, 1880, fascicule n° 106 in-8°.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Périgueux, 1881, tome VIII, première livraison in-8°.

Mémoires de la Société des antiquaires de l'ouest. Poitiers 1880, 1 vol. in-8°

Bulletin de la Société des antiquaires de l'ouest. Poitiers, 1880, 1 fascicule du 4^e trimestre in-8°.

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie. Saint-Omer, 1881, 116^e livraison in-8°.

Tables des 22 premiers volumes de la Société d'archéologie Lorraine. Nancy, 1874, brochure in-8°.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. Toulouse, 1880, tome II, deuxième semestre in-8°.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. Bonn, 1879-1880, quatre fascicules LXVI à LXIX in-8°.

Veues Lausitzisches Magazin. 56^e vol. 2^e livraison. Gortitz, 1880, 1 vol. in-8°.

Boletín de la R. Academia de Bellas Artes de San Fernando. Año primero. Numeros I, II, et III. Madrid, 3 fascicules in-8°.

Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences. Boston, 1880, 1 vol. in-8°.

Smithsonian annual Reports. Washington, 1880, 1 vol. in-8°.

Handelingen en mededeelingen van de Maatschappij der nederlandsche letterkunde te Leiden. Leiden, 1880. 1 vol. in-8°.

Erslagen en mededeelingen der Koninklijke Akademie

- van Wetenschappen. Afdeling letterkunde. Tweede reeks. Negenste deel. Amsterdam, 1880, 1 vol. in-8°.*
- Verhandelingen der Koninklijke Akademie der Wetenschappen. Afdeling letterkunde. Amsterdam, 1880, 1 vol. in-4°.*
- Archief. Vroegere en latere mededeelingen voornamelijk in betrekking tot Zeeland. Middelbourg, 1880, 1 vol in-8°.*
- Levensberichten der afgestorven medeleden van de Maatschappij der nederlandsche letterkunde. Leiden, 1880, 1 vol. in-80.*
- Jaarboek van de Koninklijke Akademie van Wetenschappen gevestigd te Amsterdam voor 1879. Amsterdam, 1880, 1 vol. in-8°.*
- Atti della R. Accademia dei Lincei. Rome, 1881, tome V. Fascicules 5, 6. 7 et 8, in-4°.*
- Antiqvarisk Tidskrift för Severige. Stockholm, 1881, fascicule in-8°.*
- L'immersion et l'infusion baptismale. Étude historique et archéologique, par l'abbé J. Corblet. Paris, 1880, brochure in-8°.*
- Du catéchuménat. Esquisse historique, par le même. Paris, 1881. brochure in-8°.*
- Introduction à l'histoire du baptême, par le même. Arras, 1881, brochure in-8°.*
- Bulletins n° 9. 10. 11 et 12 des Commissions royales d'art et d'archéologie. Bruxelles, 1880, quatre fascicules in-8°.*
- La guerre des pots. Comme quoi le monde entier va être mis à feu et à sang. Brochure par D. A. Van Bastelaer.*
- Les communes du canton de Quevaucamps, par L. A. J. Petit, curé à Baudour. Mons, 1880, 1 vol. in-8°.*
- Histoire de la ville de Chièvres, par l'abbé L. A. J. Petit, curé de Baudour. Anvers, 1880, 1 vol. in-8°.*
- Satira et Consolatio. Amsterdam, 1880, brochure in-8°.*

SÉANCE DU 12 JUIN 1881.

Président : M. le chanoine Reusens. Secrétaire : M. le Docteur L. Delgeur. Sont présents : MM. le chevalier de Burbure de Wesembeek, R. Chalon, E. Gife, P. Henrard, lieutenant-colonel d'artillerie, J. Schadde, le chevalier G. van Havre, sénateur, membres titulaires.

MM. F. Baeckelmans, A. Goovaerts, J. L. Hendrix, H. Hymans, T. Smekens et Félix Van der Taelen, membres correspondants. M. Henri Van Cuyck, lauréat du concours, assiste également à la séance; se sont excusés : MM. A. Bamps, A. de Ceuleneer, P. Génard et le baron H. van de Werve et de Schilde.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. le secrétaire donne communication de la correspondance.

M. le Ministre de la Justice remercie de l'envoi de nos publications; la Société de la Thuringe, siégeant à Jena, également.

M. le Ministre de l'Intérieur nous a envoyé, en révision, les épreuves d'un catalogue des publications périodiques que reçoivent actuellement les principales bibliothèques du royaume, avec l'indication des institutions où chaque publication se trouve. Ces épreuves corrigées et complétées ont été renvoyées au département de l'Intérieur.

M. le Président du Conseil, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en France, nous écrit qu'une erreur de transmission de publications françaises en échange avec nos publications, a été commise et nous demande de régulariser l'affaire. Cette régularisation avec l'Académie des sciences de Belgique a eu lieu. Depuis, nous avons reçu un gros envoi de volumes du gouvernement français.

Le bibliothécaire du Ministère des finances nous réclame un exemplaire des livraisons 1 et 2 des tomes 34 et 35 de nos annales. Satisfait.

Nous avons reçu les programmes des concours de l'Académie Royale de médecine de Belgique et de la Société des sciences des arts et des lettres du Hainaut. L'Académie Royale des sciences de Turin nous a adressé également le programme du concours pour le troisième prix Bressa. Ce concours sera clos le 31 Décembre 1882.

Nous avons adressé une lettre de remerciements au collège échevinal de la ville de Hasselt qui nous a fait hommage du catalogue de sa bibliothèque communale.

M. H. Hymans, membre correspondant, donne lecture de sa note : « Sur le commerce d'Anvers au XVI^e siècle à propos d'une estampe du temps. » Il y parle d'une grande gravure sur bois extrêmement rare, œuvre de l'artiste allemand Amman, représentant d'une manière allégorique le bureau des Fugger. Le Président remercie le conférencier de son remarquable travail et en propose l'impression qui est ordonnée par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

Quelques membres demandent la reproduction par la photo-lithographie de la planche remarquable dont M. Hymans vient d'entretenir la Compagnie. Le Bureau est chargé de faire des démarches à ce sujet.

M. le Président procède à la lecture de la liste des candidats aux places vacantes présentées par le Bureau. Après que trois membres titulaires ont présenté également d'autres candidats, le Président déclare la liste close.

Les mérites respectifs des candidats seront discutés à la prochaine réunion des membres titulaires

M. le Président remet à M. Henri Van Cuyck le prix du concours de 1880. Il lui adresse quelques mots de félicitations et exprime l'espoir de le voir continuer dans la voie qu'il s'est si brillamment ouverte. M. Van Cuyck remercie.

M. Henrard donne lecture de son rapport et de celui de M. Poullet, sur un travail présenté à la Compagnie par M. de Croos, avocat et officier d'Académie, à Bethune (France). C'est une histoire de la Belgique de 1482 à 1838. L'auteur a surtout consulté les sources françaises et ne

paraît pas avoir connu les dernières publications de la Commission Royale d'histoire et de plusieurs savants belges. Mais son travail, fût-il parfait, ne rentrant point dans la catégorie de ceux que publie l'Académie, ne pourrait jamais être inséré dans nos annales. Les rapporteurs proposent de le renvoyer à son auteur en le remerciant de sa communication.

M. V. Gauchez, lauréat de l'Académie, a envoyé à M. le Président un petit travail sur Trois Joyaux de l'art rétrospectif à l'exposition nationale de 1880.

1° Le reliquaire polyptique de la vraie croix, en argent.

2° Ivoire : La vierge tenant l'enfant Jésus sur les bras, et

3° Ivoire : La vierge, Regina Coeli, *Mater Dei dolorosa*.

Il y a joint la photographie du premier. Le Président communique ce travail à l'assemblée qui vote des remerciements à M. Gauchez pour son intéressante communication.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Delgeur demande la parole et entre dans quelques détails sur les travaux exécutés dernièrement aux pyramides de Saqqara et sur les découvertes qu'on y a faites.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

NOTE

SUR LE

Commerce Anversois au XVI^e siècle

D'APRÈS UNE ESTAMPE DU TEMPS

PAR

H. HYMANS, membre correspondant.

Parler d'Anvers au XVI^e siècle, sans évoquer en même temps l'étincelante image tracée par Guichardin, serait chose impossible. En des jours moins fortunés, le spectacle d'une

décadence que l'intelligent historien eut lui-même le malheur de voir commencer, a pu faire croire à certains de ses lecteurs que nouveau Marco Polo, il vantait des merveilles imaginaires. Pour nous, en revanche, le présent a si complètement excédé la limite des espérances les plus osées, que ces merveilles d'il y a deux siècles sont un état de choses très ordinaire dans la balance des comparaisons avec la statistique moderne.

Et cependant, on a beau s'en défendre, soit que nous subissions ici l'attrait des choses lointaines, soit qu'en réalité une bonne partie de ce qui faisait l'admiration de Guichardin nous charme encore, l'imagination se plaît à orner d'un voile de poésie les hommes et les choses des temps passés, à nous les faire croire sinon plus intéressants assurément plus pittoresques que nos contemporains. — On oublie volontiers ce que le progrès des siècles a donné de bon et d'utile à notre époque, pour songer avec une curiosité où se mêle un peu de tristesse, à l'agrément du séjour dans une ville médiocrement pavée, pas éclairée du tout et où l'on n'était nullement certain la veille de n'être pas pillé le lendemain.

Mais au XVI^e siècle, pas un étranger ne débarquait à Anvers sans être frappé d'enthousiasme, et l'émerveillement d'Albert Dürer, voyageant en artiste, fut aussi grand que celui de Guichardin. — Le gentilhomme de Florence et le peintre de Nuremberg tiennent un langage presque identique : « Cité vraiment des principales en quelque chose que ce soit, écrit Guichardin, mais en traficque marchant très principale entre toutes les autres villes du monde. »

L'œuvre qui fait objet de cette notice est une constatation nouvelle de la prééminence universellement admise de notre cité, et sous le crayon d'un éminent artiste, la proclamation se fait d'une manière particulièrement saisissante.

Le grand travail dont il s'agit eut plusieurs éditions dont la première porte la date de 1585; mais sa composition remontait alors à plus de vingt ans. Envisagée sous le rapport iconographique, elle mérite d'être citée après la

grande vue de 1515¹, et celle de F. Huis de 1556², bien qu'au point de vue spécialement anversoïis elle le cède à ces œuvres et surtout au plan de Virgile Bolonais qui orne le Musée Plantin³.

Il s'agit en réalité d'une allégorie, mais j'ai cru pourtant pouvoir la signaler à M. le capitaine Dejardin à l'époque où il s'occupait de sa cartographie d'Anvers.

On ne se montre pas aventureux en donnant à la conception de l'œuvre une date très antérieure à son exécution. En effet Jean Neudörffer de Nuremberg, le véritable inspirateur et le guide de l'artiste, mourut en 1563, et ce fut son élève Gaspard Brünner d'Augsbourg qui pour la première fois fit paraître la vaste planche, due au crayon de Jost Amman, un des plus fameux maîtres de l'époque. Comme il y eut plusieurs éditions, nous n'avons pas à douter du succès de l'entreprise placée, du reste, par sa dédicace, sous le patronage de la municipalité d'Augsbourg.

Malheureusement, comme il arrive toujours pour les œuvres d'un très grand format, et composées de plusieurs feuilles, ce travail fort répandu doit être devenu rapidement très rare. Il ne pouvait offrir d'intérêt qu'à la condition d'être réuni en un même tableau, et dans ce cas, sa destruction était presque inévitable. Une planche de près d'un mètre de haut, déjà difficile à conserver, l'était particulièrement à une époque où l'on ne se procurait pas, comme de nos jours, une vitre pour la couvrir. Toutes les estampes d'un format exceptionnel sont au nombre des raretés.

De toute manière, au reste, notre gravure a été très mal favorisée par les circonstances. Qu'on en juge.

Bartsch qui a donné une place à Jost Amman parmi les peintres-graveurs, bien qu'on ne connaisse aucun tableau

¹ *Antverpia mercatorum Emporium. — Actum 1515.* Aux Archives d'Anvers : n° 7 de la Description du cap. Dejardin.

² *Antverpia urbs Belgica ad Scaldim sita Europæ decus.* A la Bibliothèque Royale. Dejardin, n° 16.

³ Dejardin, n° 20.

du maître, le traite toutefois avec une négligence qu'on a peine à s'expliquer de la part d'un auteur ordinairement très consciencieux.

Le savant conservateur du cabinet impérial de Vienne n'avait connu de notre estampe qu'un fragment, la partie inférieure qui, du reste, peut s'isoler assez bien de la partie complémentaire, mais qui considérée en elle-même n'a plus aucun trait à la ville d'Anvers. Bartsch se contenta d'une description de ces feuilles inférieures. En 1850 Heller fit paraître son *Manuel*, et cita la planche sans la décrire, ne s'apercevant pas de l'omission commise par son prédécesseur. Huit ans après, MM. von Eye et Falke, publiant une galerie des chefs d'œuvre de la gravure sur bois en Allemagne, (*Gallerie der Meisterwerke altdeutscher Holzschneidekunst*), jugèrent la planche assez rare et assez belle pour être reproduite, mais ils n'en possédaient que les feuilles supérieures, pour le coup, et ces feuilles, séparées de la base, n'ont alors qu'une portée secondaire. Par la plus étrange des coïncidences, les feuilles connues de Bartsch avaient échappé aux deux savants conservateurs de Nuremberg, et dans une occasion qui s'est présentée l'année dernière de feuilletter les œuvres rassemblées au Musée Germanique, je n'ai pas rencontré l'estampe en question. Ces diverses circonstances nous prouvent sa rareté.

Ce fut l'inspecteur Becker de Wurzburg qui donna, pour la première fois, l'indication précise de l'Allégorie du commerce dans son état intégral, lors de la publication du catalogue de l'œuvre de Jost Amman en 1854.

Avant de passer, enfin, à l'examen détaillé de l'œuvre, il est indispensable de dire un mot de ses auteurs.

Jean Neudörffer, cité comme mathématicien distingué, est surtout renseigné comme comptable et paraît avoir été le véritable inventeur de la tenue des livres en partie double. Ce fut lui, dit-on, qui initia plusieurs des Fugger à la comptabilité. Né à Nuremberg en 1497, il y mourut en 1563. A la Pinacothèque de Munich on voit un magnifique portrait du personnage, œuvre due au pinceau d'un maître qui nous

intéresse fort, Nicolas Lucidel, ou de Neuchatel ou Van Nieuwcasteel, élève de notre Pierre Coeck.

Pour ce qui concerne Jost Amman, comme l'a très justement fait remarquer un de ses biographes, Andresen, la valeur intrinsèque de ses travaux lui vaudrait un rang beaucoup plus exalté, s'il n'avait été appelé en premier lieu à consacrer son génie à l'illustration des livres.

Mais, dans cet ordre de travaux, à quelque point de vue qu'on l'envisage, il peut être justement qualifié de maître. Il réunit tout : l'imagination, le savoir et un sentiment du pittoresque qui lui a permis d'aborder tous les sujets et d'exceller dans tous.

Habile graveur à l'eau-forte, il nous a laissé dans ce genre des œuvres exquises. — On le range aussi parmi les graveurs sur bois. On peut bien admettre qu'il ait taillé quelques planches, mais il n'a pu certainement graver lui-même les milliers de dessins qui composent son œuvre, et tout porte à croire qu'il était environné d'une légion d'auxiliaires. Sandrart rapporte qu'un élève affirmait que pendant quatre années qu'il passa chez le maître, celui-ci dessina un nombre de planches qui n'aurait pu tenir dans un chariot à foin ! Pourtant, les œuvres de Jost Amman défient la critique la plus rigoureuse, et pas un maître de l'Allemagne, comme le dit très justement, Andresen, n'a égalé Jost Amman dans l'ordre de travaux qu'il aborda. On ignore qui dirigea ses études. Né à Zurich en 1539, il se fixa de bonne heure à Nuremberg et y mourut en 1591.

La belle composition qui va nous occuper porte un titre allemand qui peut se résumer comme suit :

« Représentation du commerce et de l'industrie, avec l'indication et les armoiries des principales villes où se tiennent les marchés et les foires, tels qu'ils se présentent dans le cours de l'année en Europe, et qui sont visités par les négociants de toutes les nations, y compris l'ancien et noble art de la tenue des livres qui régit le commerce, avec d'autres indications utiles aux marchands. »

Ce titre qui ne comprend ni le nom de l'éditeur ni la

date, est celui de l'exemplaire du cabinet de Bruxelles. Becker croit devoir classer cette édition en troisième ligne seulement, tout en déclarant que la netteté du tirage de l'exemplaire qu'il avait vu, pouvait faire croire à un état antérieur. Ceci importe peu du reste

Comme le titre l'indique, les choses rassemblées dans l'œuvre de Jost Amman, désigné par ses initiales dans le corps de l'œuvre, sont des plus variées. Il n'est vraiment pas un endroit de la vaste planche où l'œil ne découvre quelque épisode digne d'intérêt.

Bien qu'il s'agisse d'une allégorie, le maître affectionne les épisodes de la vie réelle, et tout ce qu'il met en scène est expressif et animé.

Au centre de la planche s'élève une haute colonne d'ordre composite, naissant de la vasque d'une magnifique fontaine. Cette fontaine est la source emblématique des richesses et tout le reste de l'œuvre vient se grouper autour d'elle. Sur la colonne centrale, base inébranlable de toute affaire bien conduite, repose le livre-journal, servant lui-même de socle à une figure allégorique de l'Occasion, tenant d'une main des ailes, de l'autre supportant une tortue, car l'occasion pour être fugitive, n'en exige pas moins la réflexion. Pour peu qu'on y regarde, on remarquera que selon l'interprétation antique, le front seul de l'inconstante déesse est garni de cheveux, le reste du crâne est chauve. Phidias avait représenté ainsi l'Occasion, rendant à la lettre cette expression vulgaire, qu'il la faut saisir aux cheveux. Une fois passée, l'occasion ne se rattrape plus.

Plus haut encore, et par conséquent au sommet de l'œuvre, plane Mercure, dieu du Commerce, environné des signes du zodiaque. Il soutient une gigantesque balance. Dans la pensée de l'auteur, pensée très élevée, ce n'est pas seulement la balance entendue dans le sens commercial du mot, la balance du doit et de l'avoir, mais aussi celle d'une justice intègre. Chacun des plateaux, parfaitement équilibrés, porte un registre et se rattache au fléau par les liens du débit et du crédit.

Académie d'Archéologie de Belgique

SIÉGEANT A ANVERS.

L'Académie d'Archéologie a l'intention de faire reproduire par la phototypie l'estampe qui a fait l'objet de la lecture de M. Hymans, dans la séance du 12 Juin 1881. Le titre de la lecture porte : *Note sur le commerce Anversois au XVI^e siècle d'après une estampe du temps* (bulletin n^o X).

Toutefois, le travail ne sera opéré que si le nombre des souscripteurs est assez élevé pour couvrir une partie des frais.

L'estampe a 96 centimètres de haut sur 63 de large on l'offre à frs. 2.50, sans frais de port ni de recouvrement de payement.

Les souscripteurs sont priés de renvoyer FRANCO le bulletin d'autre part dans les 8 jours de la réception du présent.

LE SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE,
D^r LOUIS DELGEUR.

Const

ru

Académie d'Archéologie de Belgique.



Je soussigné _____

demeurant à _____

déclare souscrire pour _____ exemplaire à l'estampe à reproduire d'après « La note sur le commerce Anversois au XVI^e siècle, » au prix de frs. 2.50 par exemplaire.

A _____ le _____ 1881.

TIMBRE
de 1 c^s pour
la Belgique
et 5 de
l'étranger.

gique).

De chaque côté de Mercure, et occupant de part et d'autre six lignes, avec l'indication d'un nombre égal de mois, se présentent les écussons de toutes les villes commerçantes de l'Europe; enfin, et pour horizon à tout cela, le panorama de la ville d'Anvers, vue de l'Escaut sillonné de navires.

Revenant alors au bas de l'estampe, nous nous y trouvons au centre d'une cour au fond de laquelle s'élèvent deux portiques dans le goût du seizième siècle, et formant quatre chambres ou loges.

Au centre de l'espace libre, cinq tables de travail. Ici nous voyons s'accomplir les diverses opérations commerciales. La Fortune y préside, mais elle-même nous avertit qu'elle est fugace comme la fumée qui s'élève de l'urne qu'elle porte. Au reste la Bonne Foi et la Liberté apparaissent ici comme des gardiennes vigilantes du Négoce, dont l'Intégrité, la Connaissance des langues, cette connaissance développée que Guichardin signale comme si remarquable à Anvers, et la Discretion, doivent être les auxiliaires obligées. Ce sont autant de personnages groupés autour de la figure emblématique de la Richesse.

Un mouvement sans pareil se montre dans toute cette partie inférieure de l'œuvre; c'est vraiment la représentation d'une de ces puissantes maisons commerciales du XVI^e siècle dont celle des Fugger est restée le type le plus célèbre. Tout ce que Guichardin rapporte se présente à notre souvenir avec les sonnets tracés par ses compatriotes Scaliger et Pescioni à la gloire de notre cité :

... - *Godi Anversa, et humil gratie a Dio rendi :*

Rends grâce a Dieu très-humble, et louange condige
D'un tant préclare don, et ample ô belle Anvers
Que de tous les païs qui sont en l'Univers
Richesses tu reçois, et en es souveraine....

Le chef de la maison, ayant à ses côtés son secrétaire, reçoit la correspondance que lui délivre un messager pédestre

armé de sa pertuisane, tandis que derrière lui la correspondance au départ est remise à d'autres courriers qui viennent, suivis d'un voiturier, prendre les ordres dans les bureaux. A l'avant-plan, le caissier fait le triage des diverses monnaies, et aux pupitres mentionnés plus haut, les commis tiennent le grand-livre et le journal. Tout autour c'est un va et vient de marchandises que l'on emballe, que l'on déballe, que l'on pèse et vérifie. Plus loin se fait l'emmagasinage. Puis nous assistons, dans une des salles, à une grave conférence de négociants, ailleurs à la confection de l'inventaire et même à l'évaluation des objets précieux : orfèvreries et bijoux possédés par le négociant. Chacune de ces opérations est accompagnée d'un avis tracé en allemand sur un cartel *ad hoc*. Rien de plus digne d'attirer l'attention de l'artiste, que ces intérieurs du XVI^e siècle à la fois sévères et élégants.

La fontaine centrale, source des richesses, a sa vasque divisée en godrons portant l'indication des branches principales du commerce anversois : les métaux, les épices, les céréales, les laines, les cuirs, etc.

Suivons maintenant de l'œil les divers produits. Nous les voyons charger, puis prendre le chemin du port, ou débarquer et prendre le chemin de la ville. Tandis que, d'un côté, sous la double sauvegarde des traités et d'une escorte, les convois arrivent sans encombre à leur destination, de l'autre, les dangers assaillent les voituriers et, jusque dans la rade, nous assistons à des engagements terribles.

L'auteur ne pouvait négliger non plus de nous montrer les fléaux du moyen-âge : la peste, la guerre, la famine, venant désoler la contrée et les malheurs qu'ils traînent à leur suite. Ces petits épisodes sont rendus d'une manière saisissante, comme savaient le faire les maîtres de ce temps.

Le vaste ensemble que je viens de décrire sommairement est parsemé d'inscriptions et de préceptes, insérés dans des cartouches d'un excellent goût.

L'auteur assurait que la teneur des livres remontait presque au déluge, qu'elle avait été transmise aux Grecs par les Phéni-

ciens, aux Romains par les Grecs, enfin à l'Allemagne par l'Italie. — Tout l'enseignement se résume par le vieil aphorisme que la bonne foi est l'âme du commerce, et par l'instant conseil d'accepter peu de monnaie étrangère et de faire le moins de crédit possible.

Le grand intérêt de ce tableau rend assez surprenant qu'aucune notice spéciale ne lui ait été consacrée jusqu'à ce jour.

Becker assurait que jusqu'en 1622 il avait paru encore une édition de l'œuvre de Jost Amman, seulement Andresen qui a complété la nomenclature des travaux du graveur, émet à ce sujet des doutes parfaitement légitimes. En 1622, la planche avait perdu la majeure partie de son actualité. Il eut fallu changer beaucoup de choses pour lui donner encore de l'utilité. Et puis Anvers n'était plus hélas ! la reine du commerce européen ; l'herbe croissait dans ses rues. N'est-ce pas le cas de rappeler, une fois de plus, cette lettre si connue de l'envoyé d'Angleterre près des Provinces Unies et qui forme, à un demi-siècle d'intervalle, un si frappant contraste avec les dires de Guichardin. C'était en 1616, au mois de septembre : « Anvers, je l'avoue, écrit Dudley Carleton, surpasse toutes les villes qu'il m'ait été donné de voir, par la splendeur de ses édifices, la largeur de ses rues, la force et la beauté de ses fortifications. Nous n'y avons couché qu'une nuit, consacrant la matinée et l'après-midi à visiter la ville dans les carrosses de nos amis pour ne pas fatiguer nos attelages. Nous avons tout vu. Deux mots suffiront à vous peindre l'état de cette ville, et vous pouvez les prendre à la lettre : *Magna civitas, magna Solitudo* ; car de tout le temps que nous y avons passé, il m'a été impossible, dans toute la longueur d'une rue, de compter à la fois quarante personnes. Je n'ai vu ni un carrosse ni un homme à cheval, et aucun de nous, bien que ce fût un jour ouvrable, ne vit acheter ni vendre dans les boutiques ou ailleurs pour la valeur d'un penny. Deux colporteurs et un vendeur de complaints ne feront qu'une charge de tout ce qui se trouvait rassemblé

à la Bourse, en haut et en bas. La Maison des Anglais est remplie d'écoliers sous la discipline des Jésuites, et la Maison des Osterlins est vide. En maint endroit l'herbe croit dans les rues. Pourtant, chose rare dans une pareille solitude, les monuments sont entretenus en parfait état.

Or cette situation était parfaitement connue au dehors. Au début du XVII^e siècle on n'avait pas pour habitude de faire des réimpressions par pur dilettantisme, et ce n'était certes pas à l'usage de notre pays — où pareille œuvre eût occasionné les plus cruels serremments de cœur, — que l'on eut songé à la rééditer.

Il paraît donc très improbable que notre planche aura passé encore sous la presse après le XVI^e siècle, et c'est une raison encore pour expliquer sa rareté.

En des temps plus rapprochés de nous, quelques exemplaires, destinés cette fois aux curieux, ont été tirés, mais les planches n'ont pu voir le jour que dépouillées de leurs inscriptions qui étaient en typographie, et par conséquent détruites, et dont l'absence leur enlève toute portée.

La partie reproduite par MM. von Eye et Falke est également muette.

Les bois originaux sont encore conservés dans la Bibliothèque du prince de Wallerstein à Mailingen. Je n'en ai jamais vu de tirage contemporain. Il me semble que la Ville d'Anvers aurait grand intérêt à pouvoir en obtenir un exemplaire pour ses collections.

¹ Alors établie à l'Hôtel Van Liere.

RÉCEPTIONS D'OUVRAGES.

- Bulletin de l'Académie Royale des sciences de Belgique.*
Bruxelles, 1881, tome 1, fascicule N^o 2 in-8^o.
- Bulletin de l'Académie Royale de médecine de Belgique.*
Bruxelles, 1881, tome 15^{me}, fascicules N^{os} 3 et 4 in-8^o.
- Bulletin des Commissions Royales d'art et d'Archéologie.*
Bruxelles, 1881, fascicules 1 et 2 in-8^o
- Bulletin de la Société de géographie d'Anvers.* Anvers,
1881, tome V, 7^e fascicule, et tome VI, 1^r fascicule in-8^o.
- Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire
et des antiquités de la Flandre.* Bruges, 1880, 3^e et
4^e livraisons in-8^o.
- Bulletin de la Société belge de géographie.* Bruxelles,
1881, cinquième année. Janvier, Février, Mars et Avril
2 fascicules in-8^o.
- Précis historiques, mélanges religieux, littéraires et
scientifiques.* Bruxelles, 1881, fascicule N^{os} 3, 4, 5 et 6
in-8^o.
- L'Athenæum belge, Journal universel.* Bruxelles, 1881,
N^{os} 8, 9, 10 et 11.
- Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la
Belgique.* Louvain, 1881, 2^e série, tome 1^r, 1^{re} livraison
in-8^o.
- Annales de la Société archéologique de Namur.* Namur,
1881, tome cinquième, 1^{re} livraison in-8^o.
- Rapport sur la situation de la Société archéologique de
Namur pendant l'année 1880.* Brochure in-8^o.
- Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.*
Amiens, année 1880, N^{os} 1, 2, 3 et 4 in-8^o.
- Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture,
sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.* Evreux, tome
cinquième in-8^o.
- Publications de la Société havraise d'études diverses.*
Le Havre, 1879, 1 vol. in-8^o.

- Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, classe des lettres.* Lyon 1879-1880, 1 vol. in-8°.
- Revue de l'histoire des religions publiée sous la direction de M. Maurice Vernes, du Musée Guimet à Lyon.* Paris, 1881, fascicule N° 1 de 1880.
- Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.* Metz, 1879, 1 vol. in-8°.
- Mémoires de l'Académie de Nîmes.* Nîmes, 1880, VII^e série, tomes I et II, années 1878 et 1879 in-8°.
- Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Orléans, 1881, tome 7, N° 107, 4^e trimestre de 1880, in-8°.
- Diplomata et Chartæ merovingicæ ætatis archivo Franciæ asservata.* Paris, 1851. opuscule in-8°, avec 47 grandes feuilles de Chartres publiées par le gouvernement français. En échange.
- Archives des missions scientifiques et littéraires de la France, publiées par le même gouvernement.* Paris, 1873 à 1879, 6 vol. in-8°.
- Revue des Sociétés savantes des départements de la France, publiée par le même gouvernement.* Paris, 5^e série, 7 vol. 6^e série, 8 vol. et 7^e série, 3 vol. in-8°.
- Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.* Paris, 1879, 1 vol. in-8°, tome dlxième.
- Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.* Périgueux, 1880, tome VII, 5^e livraison, et tome VIII, 2^e livraison, in-8°.
- Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest.* Poitiers. 1881, premier trimestre in-8°.
- Travaux de l'Académie nationale de Reims.* Reims, 1881, 65^e volume in-8°.
- Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie.* St Omer, 1881, tome XVI in-8°.
- Atti della R. Accademia dei Lincei.* Rome, 1881, vol. 5^{me}, fascicules N^{os} 9, 10, 11 et 12 in-4°.

Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg. Ruremonde, 1880 tome XVII in-8°.

Boletín de la Real Academia de bellas artes de San Fernando. Madrid, 1881, anno primero, número IV, un fascicule in-8°.

Het wapen des Konings en des Rijks thans gevoerd, is in strijd met de Wet, door J. A. de Bergh. La Haye, 1881, opuscule in-8°.

Haagsche Penkrassen, par le même. Fascicule in-8°.

1° *Het wapen des Konings.* 2° *Alweer het Koninklijk en het Rijkswapen,* en 3° *Mijn laatste woord over het Rijks-wapen,* par le même. Feuilletés détachés in-12.

Verzameling miniatuur-portretten van Z. K. H. Prins Alexander der Nederlanden Prins van Oranje, door La Haye, 1880, opuscule in-8°.

Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie. Copenhagen, 1880, 1 vol. in-8°.

Viestnik Hwatskoga arkeologic'koga Druz'tva.

Exposition universelle de Paris de 1878. La galerie de l'Égypte ancienne, par Auguste Mariette-Bey. Paris, 1878, 1 vol. in-8°.

Ballhasar Moneonys. Analyse de ses voyages au point de rue artistique, par le comte de Marsy. Paris, 1880, 1 vol. in-8°.

Catalogue méthodique de la bibliothèque communale, à Hasselt. Hasselt, 1872, 2 vol. in-8°.

Le type des églises bâties par et depuis l'Empereur Constantin, par l'abbé A. Kempeneers. Liège, 1881, 1 vol. in-8°.

Ypriana. Notices, études, notes et documents sur Ypres, par Alp. Van den Peereboom. Bruges, 1880, 1 vol. in-8°, le quatrième.

- La nationalité flamande de Gérard Mercator*, par le Dr. J. Van Raemdonck. Gand, 1880, 1 vol. in-8°.
- De hooge Raad van Adel*. door A. A. Vorsterman van Oyen. Leiden, 1880, opusculé in-8°.
- Het geslacht Hoofst, eene genealogie uit ongedrukte bescheiden opgemaakt*, door J. A. Alberdingk Thym en A. A. Vorsterman van Oeyen. La Haye, 1881, 1 vol. in-8°.
- Schoolpenning voor Katholiek-flaamsch onderwijs*. Anvers, 1881, brochure in 8°.
-

SÉANCE DU 7 AOUT 1881.

Président : M. le chanoine Reusens , Secrétaire : M. le docteur L. Delgeur,

Sont présents : MM. L. Alvin , conservateur en chef de la bibliothèque royale à Bruxelles , P. Génard , le chevalier van Havre , sénateur , P. Henrard , lieutenant-colonel d'artillerie , Jos. Schadde , et C. Thys , membres titulaires et MM. de A. A. Ceuleneer , Alp. Goovaerts , L. Hendrix , G. Kurth , Max. Rooses , P. Rombauts , A. Van Bellingen , et Félix Van der Taelen , membres correspondants.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance : MM. R. Chalon , C. Gife , A. Bamps , et Jules Frison.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 Juin dernier , il est adopté.

M. le Président donne la parole à M. Max Rooses qui communique à l'assemblée deux notes extrêmement intéressantes, la première : « Sur la reproduction en fac-simile d'un manuscrit de l'abbaye d'Echternach , exécutée par ordre de Balthazar Moretus II , en 1633. » Ce travail , très soigné , et qui n'a reçu qu'une publicité extrêmement restreinte , est le premier essai en ce genre qui ait été tenté. La seconde note est relative à l'édition Plantinienne des œuvres de Hubert Goltzius ; elle renferme bien des anecdotes piquantes et fait connaître la manière dont Balthazar Moretus traitait les affaires.

M. le Président remercie le conférencier et propose l'impression de ces deux petits travaux. Adopté.

M. le Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance.

M. le Ministre de la Justice remercie de l'envoi des publications de l'Académie.

Nous avons reçu de l'Académie des lettres , sciences , arts et agriculture de Metz , de la Société d'émulation de Cambrai et de la Société royale des Beaux-Arts à Gand , les programmes de leurs prochains concours.

M. le Président demande à M. Delgeur s'il ne pourrait don-

ner quelques détails sur l'importante découverte archéologique qui vient d'être faite en Egypte.

M. Delgeur répond que pour le moment on ne connaît à ce sujet que les comptes-rendus plus ou moins exacts que les journaux de Paris ont donnés de la séance de l'Académie des inscriptions du 22 Juillet, dans laquelle la nouvelle de cette découverte a été annoncée. Pour en savoir davantage, il faudra attendre le procès-verbal officiel de cette séance et surtout les détails que ne manquera pas de donner sans doute le *Zeitschrift* (journal Egyptologique) de Berlin dont l'un des directeurs est le frère de M. Emile Brugsch, l'heureux auteur de cette magnifique découverte.

Il fait remarquer que parmi les bévues des journaux figure la découverte du sarcophage de Sési I ; or, ce sarcophage trouvé en place dans le tombeau de ce roi par Belzeni a été transporté à Londres il y a plus de 60 ans ; le journaliste aura voulu dire le cercueil en cartonnage ou en bois renfermant la momie du défunt, cercueil qui était placé ensuite dans le sarcophage de pierre.

M. Delgeur ajoute qu'il a été, à Louqsor, en relation avec Mustapha Aga, qui se montre très aimable pour les voyageurs, et qu'il a acheté chez lui quelques bagatelles plus ou moins authentiques. Il n'a point rencontré Abd-er-Rassoul, mais il sait que le grand fragment de l'intéressant papyrus funéraire de la « Royale mère Not'emhotep » de la XXI^e dynastie, dont il a entretenu la Compagnie dans une précédente séance et qu'il étudie en ce moment, a été acheté chez cet agent de Mustapha, lequel a également vendu un papyrus à des Belges qui faisaient le voyage d'Egypte l'hiver dernier.

M. le Président prend la parole et donne des renseignements très intéressants sur l'exposition des objets d'art ancien provenant de la ci-devant Principauté de Liège ou existant aujourd'hui dans la province de ce nom, et qui est ouverte dans la ville de Liège en ce moment.

La séance ordinaire est levée à 2 1/2 heures, et les membres titulaires se réunissent en comité pour discuter les mérites respectifs des candidats présentés.

LES PLUS ANCIEN FAC-SIMILE

d'un Manuscrit,

par MAX. ROOSES, membre correspondant.

MESSIEURS ,

L'ouvrage sur lequel je me permets, en premier lieu, d'attirer un instant votre attention, est une des plus intéressantes éditions Plantiniennes et celle qui a été tirée au plus petit nombre d'exemplaires. Il est vrai qu'elle ne fut jamais entièrement achevée ni réellement publiée.

Le Musée Plantin-Moretus possède, dans sa collection de cuivres gravés, vingt-cinq planches de format in-folio, reproduisant une partie du manuscrit du « Martyrologe de S^t Jérôme » qui, dans la première moitié du XVII^e siècle, appartenait à l'abbaye d'Echternach et a passé ensuite dans la bibliothèque nationale de Paris. La première de ces planches porte, au-dessous du titre MARTYROLOGIUM S. HIERONYMI, l'annotation : *Quale in membranis Epternacensibus ante annos nongentos scriptum servatur et anno 1626 æri incisum usque ad Julium habetur in officina Plantiniana, cura R. P. Heriberti Rosweydi S. I, sumptu Cl. V. Balthasaris Moreti.*

Le même Musée possède un exemplaire d'un ancien tirage de la même planche, où cette inscription ne se trouve pas et où un fleuron gravé occupe la place des mots cités.

Suivant l'inscription du second état de la planche, le Martyrologe de S^t Jérôme fut donc gravé, en 1626, d'après le manuscrit d'Echternach, par les soins de Héribert Rosweyde et aux frais de Balthasar Moretus. L'ouvrage fut continué jusqu'au mois de Juillet du calendrier des Martyrs.

Les archives du Musée Plantin-Moretus confirment la plupart de ces renseignements, datant d'une époque postérieure à la gravure des planches. Nous savons avec certitude, par les documents authentiques conservés dans ces archives, que Balthasar Moretus I fit réellement exécuter au moins une partie des fac-simile. Nous savons d'autre part que le manuscrit reproduit est celui qui appartenait à l'abbaye d'Echternach.

Héribert Rosweyde, l'hagiographe bien connu, vivait à Anvers en 1626 et y mourut en 1629. Balthasar Moretus a beaucoup imprimé pour lui et un manuscrit, du genre de celui qui nous occupe, devait intéresser à un haut degré le savant jésuite. Rien de plus probable donc que l'intervention de Rosweyde pour faire venir le Martyrologe de S^t Jérôme d'Echternach à Anvers.

Comme Rosweyde habitait la même ville que Moretus, il ne s'échangeait pas de lettres entre eux et de cette manière nous sommes privés d'une précieuse source de renseignements sur la date de l'ouvrage en question et sur la manière dont il fut entrepris.

Ce que nous en savons par d'autres documents suffit cependant pour nous apprendre que l'inscription, sous le titre du Martyrologe, est au moins incomplète, sinon inexacte.

Le fac-simile du Martyrologe ne fut pas exécuté en 1626, ou du moins il ne fut pas achevé cette année. Les seize dernières planches des vingt-cinq qui ont été gravées furent faites en 1633. Le livre des dépenses particulières de Balth. Moretus I nous donne à cet égard des renseignements précis. Le 19 Avril 1633, André Pauwels, graveur Anversoise, reçut de Moretus 6 florins en acompte sur « des planches du Martyrologe de S^t Jérôme. » Le 4 Mai suivant, il fournit

deux planches ; le 9 du même mois , il en fournit encore une ; le 26, il en apporte une autre que Moretus appelle la 14^e. A des intervalles inégaux il en fournit ainsi seize , qui toutes furent payées au prix de 12 fl. et demi et dont la dernière fut livrée le 21 Novembre 1633.

Balthasar Moretus s'est quelque peu embrouillé dans le compte des planches. Il inscrivit la dernière sous l'indication de « la 26^e planche , » l'avant-dernière sous celle de « la 24^e ou 25^e, » la précédente, d'abord désignée comme la 23^e, fut , par un changement du chiffre , nommée la 24^e , de la même façon la 22^e devint la 23^e , la 21^e la 22^e , la 20^e la 21^e, la 19^e la 20^e et la 18^e la 19^e. Or, comme il n'y eut jamais que 25 planches , Moretus s'est trompé dans ses rectifications et le premier chiffre était bon. L'erreur avait son origine dans la désignation de la 14^e planche qui, à vrai dire , était la 13^e.

Le nom du graveur de ces planches est peu connu et mériterait de l'être bien davantage. Suivant le catalogue de l'ancienne collection des gravures de Terbruggen, actuellement la propriété de la ville d'Anvers, cet artiste naquit le 21 Mars 1600 et mourut en 1639 ; il fut reçu maître dans la confrérie de S^t Luc en 1627-1628. La collection que nous venons de citer ne possède de lui qu'une seule planche, L'ARRACHEUR DE DENTS d'après Théod. Rombouts. Mais le maître a beaucoup gravé pour les éditions Plantiniennes de 1630 à 1639. Citons seulement , pour ne point parler des planches du Martyrologe qui nous occupent plus spécialement, celles de *Hermannus Hugo*, de *Militia equestri* (Plantin, 1630, in-fol.) ; celles du sieur de la Serre, *Entrée de la reine Mère dans les Pays-Bas* (Plantin, 1632, fol.) ; celles de *Silvester a Petra Sancta*, *Symbola Heroica* (Plantin, 1634, in-4) et de *Joannes Boenerus*, *Delineatio historica fratrum minorum occisorum* (Plantin, 1635, in-4^o). Il fournit également à l'imprimerie Plantinienne de nombreux frontispices.

Les dernières planches qu'il grava pour Moretus étaient destinées à *Franciscus Quaresmius*, *Terræ Santæ eluci-*

datio (Plantin, 1639, in-fol.); le dernier paiement pour ce travail eut lieu le 16 Août 1638.

Remarquons, une fois de plus, à propos du nom de ce graveur, la désinvolture avec laquelle on traitait l'orthographe des noms propres aux siècles passés. Balth Moretus écrivit ce nom dans les annotations touchant les planches du Martyrologe de S^t Jérôme : *Pauwels Adriaenssens*, *Pauwel Adriaenssens* et *Adriaen Pauwelsen*; ailleurs, dans ses livres de compte, il écrit *Andries Pauwels*. Cette dernière orthographe se retrouve dans le Liggere de S^t Luc. L'artiste signa son nom sur la planche, L'ARRACHEUR DE DENTS, *André Paul*; ailleurs il signe *Andreas Pauli*, ailleurs encore *A. Paulus*.

De ce qui précède nous devons conclure que probablement Héribert Rosweyde avait fait graver les 9 premières planches du Martyrologe pour compte de son ordre, comme cela se faisait assez fréquemment au collège des Jésuites d'Anvers, et qu'après sa mort, survenue en 1629, les planches devinrent la propriété de Balth. Moretus, qui, en 1633, fit continuer l'ouvrage, mais ne l'acheva point pour des raisons qui nous sont restées inconnues.

La partie gravée va jusqu'aux 12 des kalendes de Juillet (20 Juin). Le graveur ne s'est pas astreint à reproduire la division par pages du manuscrit. La partie contenue dans les 25 planches correspond aux folios 2-recto à 19-verso du manuscrit original. Celui-ci porte, à la bibliothèque nationale de Paris, le n^o 10,837 du fonds latin. Nous ne croyons pas qu'il ait jamais été publié en entier.

Le tirage des 25 planches gravées fut excessivement limité. Le 17 Juillet 1660, Jean Galle en imprima neuf exemplaires. Ce fut là toute la publicité donnée au travail d'André Pauwels.

Le Musée Plantin-Moretus a conservé un exemplaire de ce tirage, la bibliothèque nationale de Paris en possède un autre (n^o 12,159, manuscrits, fonds latin). Ce dernier fut envoyé par Balthasar Moretus II, à dom Luc d'Achery, comme l'indique une note tracée de la main de ce dernier

en tête de l'exemplaire : - Martyrologium S. Hieronymi in aere incisum , prout in ms. codice , id est iisdem characteribus, qui in ipso ms. cernebantur, insculptum, non totum quidem, sed usque ad XII cal. Jul. Et hæc ipsa folia ad me transmisit die 19 Novembris 1660 Balthasar Moretus bibliopola Antverpiensis. »

Cet exemplaire tiré en 1660 ne porte pas, après le titre, la note gravée que présente la planche dans son état actuel. La modification qu'elle subit est donc postérieure à cette année ¹.

Ce qui constitue la grande valeur du travail auquel ces lignes sont consacrées, c'est que fort probablement il est le premier essai d'une reproduction en fac-simile d'un manuscrit ancien. A une époque comme la nôtre, où l'on attache tant de prix aux sources historiques les plus anciennes et les plus pures, il m'a paru intéressant de prouver que, il y a deux siècles et demi, un savant et un éditeur anversoïis sentaient déjà l'utilité et le besoin de fournir aux historiens les textes primitifs reproduits aussi exactement qu'il était possible de le faire avant l'invention de la photographie.

DOCUMENTS.

(1) *Dépenses particulières de Balthasar Moretus I.*

1633. Adi Aprilis 19. Aen Pauwels Adriaens-
sens op rekeninghe van platen Martyrologii
S. Hieronymi. fl. 6
Adi Mai 4. A Pauwels Adriaenssen pour

¹ Je dois mes remerciements les plus sincères à M^r L. Delisle, le directeur de la Bibliothèque nationale de Paris, pour les précieux renseignements qu'il a bien voulu me donner sur le manuscrit du Martyrologe et sur l'exemplaire du fac-simile que possède le dépôt à la tête duquel il se trouve.

deux planches taillées du Martyrologium S. Hieronymi rabatant les 6 florins payés à bon compte le 19 ^e d'Avril pour reste à raison de 12 fl. 10.	fl. 19
Adi 9 ditto. A Pauwel Adriaenssens pour une planche dudict Martyrologium	fl. 12 st. 10
Adi 23 ditto A Pauwels Adriaenssens pour la 14 ^e planche du martyrol.	fl. 12 st. 10
Adi 4 Junius. A Pauwels Adriaenssens pour la 15 ^e planche du Martyrologium S. Hieronymi.	fl. 12 st. 10
Adi 9 ditto. Pour la 16 ^e planche du Martyrologium S. Hieronymi.	fl. 12 st. 10
Adi 6 Julius. Pour la 17 ^e planche du Martyrologium S. Hieronymi a Adrian Pauwelszen.	fl. 12 st. 10
Adi 14 ditto. Pour la 18 ^e planche du Martyrologium S. Hieronymi a Adrian Pauwelszen.	fl. 12 st. 10
Adi 23 ditto. Pour la 19 ^e planche du Martyrol. S. Hieronymi	fl. 12 st. 10
Adi 18 Augusti. A Adrian Pauwelsen pour la 20 ^e planche du Martyrologium S. Hieronymi.	fl. 12 st. 10
Adi 15 October. A Adrian Pauwelsen pour la 21 ^e planche Martyrologii S. Hieronymi. .	fl. 12 st. 10
Adi 22 ditto. Pour la 22 ^e planche du Martyrologium S. Hieronymi a Paulus Adriaenssen.	fl. 12 st. 10
Adi 29 ditto. Pour la 23 ^e planche du Martyrologium S. Hieronymi.	fl. 12 st. 10
Adi 5 Novembre. Pour la 24 ^e planche du Martyrologium S. Hieronymi	fl. 12 st. 10
Adi 14 ditto. La 24 ^e ou 25 ^e planche Martyrologii	fl. 12 st. 10
Adi 21 ditto. Pour la 26 ^e planche du Martyrologium S. Hieronymi.	fl. 12 st. 10

(2) *Compte de Jean Galle :*

Den 17 Julij 1660 gedruckt 25 platen in groote folio Martirolgium S. ^u Hieronimi, alles schrift, op elcx 9, compt 225 folien, verdint.	fl. 3 st. 15
---	--------------

NOTES SUR L'ÉDITION PLANTINIENNE

des Œuvres de Hubert GOLTZIUS.

MESSIEURS ,

J'ai cru qu'il pouvait y avoir un certain intérêt à réunir ici quelques renseignements sur l'édition Plantinienne des œuvres de Hubert Goltzius, l'ouvrage le plus important que produisit la célèbre officine Anversoise dans le domaine de l'archéologie, la science à laquelle notre Académie s'est vouée spécialement.

Nous connaissons quatre éditions des œuvres de Hubert Goltzius. La première, fut publiée par l'auteur lui-même, à Bruges, de 1563 à 1576, en quatre volumes in-folio, auxquels il faut joindre ses *Images des Empereurs Romains* publiées à Anvers, en cinq langues différentes, de 1557 à 1559, ainsi que le *Thesaurus rei antiquariæ*, in-4°, imprimé chez Plantin en 1579.

La seconde édition fut publiée à Anvers, de 1617 à 1620, en quatre volumes in-folio par Jacobus Biæus (Jac. de Bye) et imprimée par Gérard Wolschaten. Elle ne comprenait pas les *Images des Empereurs Romains*.

La troisième édition, publiée par l'officine Plantinienne porte les dates de 1644 et 1645; elle est en 5 volumes in-folio et comprend les *Images des Empereurs*.

La quatrième, ayant le même nombre de volumes et le même contenu, fut publiée à Anvers, en 1708, par Henri et Corneille Verdussen; une partie des exemplaires de cette dernière édition est pourvue de nouveaux titres avec la date de 1758.

Goltzius grava lui-même les nombreuses planches que renferme la première édition de ses œuvres. Ces planches servirent dans l'édition de Biaux, à l'exception des frontispices dont deux furent copiés et deux furent changés pour la seconde édition. Balthasar Moretus I fit faire pour l'édition Plantinienne deux nouveaux frontispices et les médaillons des empereurs Romains gravés sur bois. Les Verdussen, en 1708, employèrent tous les cuivres et tous les bois gravés de l'édition Plantinienne.

Mais je voulais spécialement fournir quelques renseignements sur l'édition de 1644-1645.

Le musée Plantin-Moretus possède une obligation souscrite par Balth. Moretus à Rubens et datée du 27 Novembre 1630 par laquelle le premier reconnaît devoir au second la somme de 4920 florins en argent pour 328 exemplaires des œuvres de Goltzius à 15 fl. la pièce. Moretus promet à Rubens de payer cette somme en trois annuités; la première au comptant, la seconde à une année et la troisième à deux années de date. Le premier tiers fut payé, le 27 Mars 1631; le second, en Novembre 1632 et le troisième, le 29 Février 1638. Au second paiement viennent s'ajouter 300 florins pour des exemplaires non compris dans la vente principale et 47 florins d'intérêts; au troisième paiement de 1640 florins s'ajoutèrent 410 fl. pour cinq années de rente. (1)

En calculant les exemplaires vendus en 1632, au même prix que les premiers, on obtient un total de 348 exemplaires cédés par Rubens à Moretus.

Dans l'acte passé entre eux Moretus reconnaît avoir aussi acheté de Rubens les planches des œuvres de Goltzius, au prix de 1000 florins à payer en livres, à fournir au prix ordinaire ou avec un rabais de 10 % quand ils ne seraient pas reliés.

Une pièce manuscrite conservée aux Archives du Musée

Plantin-Moretus nous apprend que Rubens acheta ces livres d'un sieur Jacques Loemans.

Cet achat comprenait 300 exemplaires complets et plusieurs exemplaires incomplets. Nous ne connaissons point le prix payé par Rubens, ni la manière dont furent remplacées les feuilles manquantes.

Sans nous livrer à des conjectures sur ces questions, constatons que les 348 exemplaires de l'édition de Biaeus forment pour la plus grande partie l'édition Plantinienne de 1644—1645.

En les mettant en vente Balthasar Moretus eut soin de placer une préface nouvelle en tête du premier volume, il fit réimprimer les préfaces des trois autres volumes qui faisaient défaut dans le fonds cédé par Rubens. Il fit graver l'adresse de l'officine Plantinienne sur les anciens frontispices et fit placer un frontispice nouveau dans le premier volume.

Gaspar Gevartius écrivit la nouvelle préface en tête de l'édition Plantinienne qui fut dédiée au prince Ferdinand François, fils de l'empereur Ferdinand III. Il y inséra l'affirmation vague que les œuvres de Goltzius venaient d'être publiées de nouveau par les soins et aux frais de Balthasar Moretus et sortaient plus splendides (luculentius) de son officine.

Il s'agit de savoir ce qu'il faut entendre par cette splendeur plus grande.

Balthasar Moretus affirme qu'il fit retoucher les planches trop usées des médailles de Goltzius et effectivement il paya de ce chef, le 23 Juillet 1633, à Corneille Galle la somme de 420 florins (2), mais, comme nous le verrons il ne fit qu'un usage restreint de ces planches retouchées et se contenta de débiter les exemplaires cédés par Rubens, après y avoir remplacé une partie seulement des feuilles manquantes ou trop mal venues. Les planches réimprimées dans l'édition Plantinienne se montent à environ un quart du total (3).

La part réellement importante que B. Moretus eut à la troisième édition de Goltzius consiste dans la réimpression du cinquième volume. Comme nous l'avons dit, Jac. de Bye

ne publia que les quatre premiers volumes, le cinquième, renfermant les Images des Empereurs Romains, avec leurs notices biographiques, manque dans la seconde édition, et les médaillons, gravés en camaïeu pour la première édition, étaient perdus.

Il s'agissait pour Moretus de faire refaire ces gravures sur bois et d'ajouter au travail de Goltzius les biographies des derniers empereurs.

C'est sur l'édition nouvelle de ce cinquième volume que nous trouvons dans les archives Plantiniennes de nombreux renseignements que je veux réunir ici.

Peu de temps après la transaction conclue avec Rubens, Moretus se mit en devoir de compléter son édition en préparant la réimpression du dernier volume. D'abord il fit graver les médaillons des empereurs et s'adressa à cet effet à Christophe Jegherendorff ou Jegher, le célèbre graveur, qui tailla les superbes planches sur bois que renferme l'œuvre de Rubens. Depuis le 22 Novembre 1625, Jegher travaillait pour Moretus et, comme les autres ouvriers de l'officine, il touchait chaque semaine son salaire plus ou moins élevé suivant l'importance de l'ouvrage fourni. Son travail ordinaire consistait en lettres ornées, armoiries, marques d'imprimeur, fleurons, ornements de différents genres et planches pour les ouvrages illustrés.

Le 9 Août 1631 Jegher apporta les médaillons de Jules César et de Domitien, le 16 Août ceux d'Auguste et de Titus, le 23 celui de Ferdinand, le 30 celui de Charles V, le 6 Septembre celui de Claude et de César Germanicus. Il continue ainsi à fournir toutes les semaines deux médaillons qui lui furent payés 6 florins la pièce. Les dernières figures taillées furent livrées le 23 Juillet 1633. Suivant le compte de Moretus, Jegher avait taillé 145 portraits d'empereurs; il y en a eu réalité 151 dans le livre et 9 médaillons sont restés en blanc, faute de portraits connus. Du 10 Décembre 1631 (1633 ?) au 29 Novembre 1631 Jegher reçut encore 343 florins et 4 sous pour avoir rehaussé 143 empereurs à 48 sous la pièce. Il s'agit ici

des planches taillées en creux pour poser les fonds jaunes des portraits.

L'édition Plantinienne contient cinq portraits d'empereurs, postérieurs en date à l'édition primitive de Goltzius, cinq cadres vides dans cette édition ont été remplis, et deux portraits ont été changés.

Suivant le compte de Jegher, celui-ci dessina dix empereurs parmi lesquels se trouvait Charles V.

Nous trouvons dans le même compte que « Quellin disciple de Rubens » enlumina dix portraits d'empereurs (4).

Quelle part Rubens lui-même eut-il à ce travail ? Balth. Moretus, dans la préface de son édition, nous apprend que Rubens dessina plusieurs portraits des empereurs de la Maison d'Autriche de sa main : « ac nonnullæ ex iis et præsertim Romano-Austriacorum imperatorum imagines » a præstantissimi Rubenii manu sunt delineatæ. »

Comme il n'y a eu que douze portraits nouveaux, que Jegher et Quellin en dessinèrent et enluminèrent dix, la part de Rubens n'a pu être bien grande dans le travail. Il est vrai que Moretus confondait assez volontiers Quellin avec son maître, lorsqu'il s'agissait de relever l'éclat des éditions Plantiniennes.

Rubens a, nous semble-t-il, contribué d'une autre manière aux dessins des portraits de l'édition Plantinienne ; ceux-ci sont fort librement copiés d'après les gravures de Goltzius, les traits des empereurs sont bien plus fortement accentués dans le travail de Jegher. Nous ne doutons pas que ces changements n'aient été opérés d'après le conseil de Rubens.

Le 8 Janvier 1634, Balth. Moretus fit savoir à Olivier Vredius de Bruges que toutes les figures des empereurs romains de Goltzius étaient achevées et que les planches des monnaies, naguère usées, venaient d'être retouchées.

L'impression du 5^e volume avança moins rapidement. Ce ne fut que le 10 Novembre 1634 que les ouvriers mirent la main à l'œuvre ; ils la poussèrent d'un trait jusqu'à la feuille S, qui était achevée le 7 Juillet 1637. Puis il y eut un arrêt de plus de deux ans ; on recommença le travail,

le 28 Novembre 1637, et le 20 Novembre 1638 on était parvenu à la feuille Yy², c'est-à-dire près de la fin du volume. Un arrêt plus long se fit ici; on imprima les préfaces du 8 Août au 5 Septembre 1643; après quoi on interrompit de nouveau le travail pour deux ans et ce ne fut que le 4 Novembre 1645 qu'on le reprit pour imprimer les dernières feuilles du dernier volume. Celles-ci furent achevées le 13 Janvier 1646 et l'ouvrage, quoique portant la date de 1644 et 1645, ne fut mis en vente qu'en 1646.

On ne comprend pas trop d'où provinrent les premiers retards apportés à la publication. Quant aux derniers ils s'expliquent par les difficultés que rencontra Moretus de trouver un auteur pour rédiger la biographie des derniers empereurs.

Le 12 Juin 1637, il s'adressa à Guillaume Lamormaini, prêtre de la Société de Jésus, à Vienne, pour lui demander la biographie de l'empereur Ferdinand II. Le 13 Novembre de la même année, il écrivit à son cousin Théodore Moretus, de la même société, à Prague, pour le prier de demander au père Julius Solimannus, auteur d'une histoire des rois de Bohême, de vouloir bien lui fournir les biographies des derniers empereurs. Le 9 Janvier 1638, Théodore Moretus lui envoya les biographies de Ferdinand I et de Maximilien II, rédigées par le père Solimannus; il attendit vainement les dernières pendant plusieurs années et se résigna enfin à les faire écrire par Gevartius (5).

Parmi les derniers travaux de l'édition il faut compter l'impression du titre du 5^e volume. Ce frontispice, quoique portant le nom de Rubens, fut dessiné en réalité par Erasme Quellin; il fut gravé par Corn. Galle et imprimé par Jean Galle, le 9 Décembre 1645 (6).

Le frontispice du premier volume avait été dessiné par Rubens et lui avait été payé 20 florins. Il fut gravé par Corn. Galle et payé le 28 Juillet 1632 la somme de 100 florins (7).

Quand l'ouvrage fut entièrement achevé Balthazar Moretus l'inscrivit dans ses différents catalogues de la manière suivante:

CATALOGUE A.

Anno 1466. Huberti Goltzii Opera Omnia. in-fol. 5 voll. distributa.

Tomus primus; Fasti Magistratum et triumphorum Romanorum ab Urbe condita ad Augusti obitum ex Antiquis tam Numismatum quam Marmorum monumentis : Thesaurus item Rei Antiquariæ uberrimus Fastique Siculi denuo restituti a P. And. Schotto Soc. J., in-folio ff. 129 , figuræ 162 et titulus æneus.

Tomus secundus; C. Julii Cæsaris, Augusti et Tiberii Numismata ab Huberto Goltzio quondam sculpta, Ludovici Nonnii commentario illustrata, in-fol. ff. 133 fig. 137 et tit.

Tomus tertius; Græciæ ejusque Insularum, et Asiæ Minoris Numismata Ludovici Nonnii commentariis illustrata, in-fol. ff. 109. fig. 64 et tit. æneus.

Tomus quartus; Siciliæ et illius Italiæ partis, quæ olim Magna Græcia dicta fuit historia, in-fol. ff. 136 fig. 39 et tit.

Huberti Goltzii operum tomus quintus. Icones, Vitæ et Elogia Imperatorum Romanorum ex præcis numismatibus ad vivum delineatæ, et brevi narratione historica illustratæ per Hubertum Goltzium. Accessit modo Impp. Romano-Austriacorum series, ab Alberto II Aug. ad usque Ferdinandum III Aug. per annos CC continuos deducta stylo et opera Casperii Gevartii J. C. Archigrammatei Antverpiani et Historiographi Cæsarei , in-fol. ff. 111 , figuræ ligneæ quæ duplici colore sunt impressæ 140 et tit. æneus.

In universum omnia Huberti Goltzii quinque Tomis comprehensa, una cum Titulo Generali continent folia 622 , figuras æneas 402 , titulos æneos 6 , figuras ligneas bis impressas 140 , quæ omnia simul ex melioribus figuris constant liquido fl. 75

Item quæ ex figuris minus nitidis liquido. fl. 70

Separatim autem venditur Tomus Quintus sive Icones et Elogia Imperatorum Romanorum fol. fl. 14

Item Græciæ , Insularum et Asiæ Minoris Numismata. in-fol . . . , fl. 12

CATALOGUE B.

1646. — 300 Huberti Goltzii Opera Omnia fol.	
5 voll. plenum figuris fl. 70	21000
700 ejusdem Icones et Vitæ Imperatorum fl. 14	9800

CATALOGUE C.

1645. Goltzii Cæsares fol. imp(rimé à) 1025, fl. 3-10, comp(té) en conscience.

Ces diverses annotations nous prouvent qu'en 1646 les Moretus possédaient encore 300 exemplaires des quatre premiers volumes de Goltzius ; ils en avaient donc vendu 48 ; le cinquième volume fut tiré à 1025 exemplaires dont 1000 pour le commerce, il revenait à l'imprimeur à 3 fl. 10 « compté en conscience » et se vendait à 14 florins. Les exemplaires des quatre premiers volumes, payés 15 florins à Rubens, se vendaient 56 florins. Comme on le voit, les imprimeurs-éditeurs du 17^e siècle se réservaient un honnête bénéfice sur les produits de leurs presses.

Les planches qui avaient servi à l'édition Plantinienne furent cédées aux Verdussen, les imprimeurs Anversois, qui, en 1708, firent paraître la quatrième édition. Ces planches furent vendues dans la mortuaire du dernier des Verdussen en 1857. Les médaillons de Jegher ainsi que les 6 frontispices furent achetés par M. Jos. Linnig d'Anvers, qui en vendit une partie au Musée des antiquités d'Anvers, une planche à un éditeur de Paris et cinq frontispices au Musée Plantin-Moretus. Ce dernier établissement a réussi à racheter toutes les planches qui avaient été en possession de M. Linnig.

DOCUMENTS.

(1) Ick onderscreven kenne schuldigh te syn aen myn heer Petro Paullo Rubbens de somme van vier duysent neghenhon-

dert en twintich guldens voor dryhondert achtentwintich exemplaria Goltzii tot vyfthien guldens het stuck : de welke somme hem belove te voldoen in drye gelycke payen : te weten deerste paye contant, de tweede naer een jaer, ende de derde naer twee jaeren naer datum van desen. Item kenne schuldigh te wesen duysent guldens in boecken voor de platen van Goltzius; de welke hem belove te leveren naer syn beliefte, achtervolgens ordinaris prys; en by soo verre die ongebonden nemt sal hem geven rabat van twee stuyvers op elcken gulden. Des oorkonden hebbe dit met myn'eyghen handt gescreven en onderteeckent binnen Antwerpen den 27ⁿ November XVI^e en dertich.

BALTHASAR MORETUS.

Hier op hebbe ick ontfangen voor de eerste paye van mynheer Moretus de somme van guldens sestienhondert ende veertich (gulden 1640) den 27 Martii 1631.

PIETRO PAUOLO RUBENS

Ontvanghen van mynheer Moretus de somme van gul-	
dens	1940
te weten voor de tweede paye guldens	1640
ende voor eenighe exemplaren die niet begrepen	
en waeren in den coop van de 328 exemplaren boven	
ghemelt guldens	300
Ende noch voor de rente van een half jaer guld.	47
	<hr/>
	somme guld. 1987

Verschenen in November 1632.

(Ecrit de la main de RUBENS, mais non signé).

Adi. 29 Februarii 1638 betaelt voor de derde paye . .	1640
Item voor interest van voors. derde paye voor vyf	
jaeren fl.	410
Ende alzoo wederom ontfanghen myne obligatie.	

(Ecrit de la main de BALTH. MORETUS I.) }

(2) *Comptes de Jean Galle.*

1633. Den 23 Julij verholpen alle de platen van de meda-
lien Golsi syn 400 plaeten , voor alles. . . fl. 420

(3) *Comptes de Jean Galle.*

1643 Den 14 november sijn afgedrukt gewest dese naervol-
ghende platen in den medalieboek golsi t'weten in fasto
golsi een blat 2 plaeten op d'een sy en op d'ander sij,
gedrukt 35 bladers tot 2 gl. thondert. fl. 0 st. 14
81 platen gedrukt Golti Augustus Imperator
op elcke sy van het blad een plaet en
op elcke plaet gedrukt 300 compt 24300
figuren a 16 st. thondert fl. 194 st. 8
75 op een blat gedrukt Numismata Graeciae
universae , een plaet op d'een sy en een
plaet op dander sy , aen 32 st. thon. bla. fl. 1 st. 4
75 bladers Numismata Siciliae et Magnae
Graeciae , een plaet op d'een sij en een
op dander sij , a 32 st. thondert bladers. fl. 1 st. 4
75 bladers in Goltsio , 2 platen op d'een sij
en een op d'ander sij , a 2 gl. thondert. fl. 1 st. 10
75 bladers in Goltsio , een plaat op d'een sij
en een op d'ander sij , a 32 st. thondert. fl. 1 st. 4
325 op een plaet in Goltsi Numismata Au-
gusti Caesaris , a 16 st. thondert. . . fl. 2 st. 12
350 tytel in folio fasti magistratum et triom-
phorum Romanorum , a 1 gl. thondert . fl. 3 st. 10
275 bladers in Goltsio , 2 platen op de een
sij en een plaet op de andere sij , signa-
tuur L , a 2 gl. thondert fl. 5 st. 10
21 diversche bladers gedrukt in Goltsio , 2
platen neffens een int blat , op elk blad 75 ,
compt 1575 bladers , a 24 st. thondert. . fl. 18 st. 18
350 tytel in Goltsio Sicilia et Magna Graecia ,
a 1 gl. thondert. fl. 3 st. 10

250 bladers in Goltsio numismata insularum Graeciae, een plaet op d'een sij en een op d'ander, a 32 st. thondert fl.	4
24 diverse bladers gedrukt in Goltsio, 2 platen op d'een sij en 2 platen op d'ander sy, compt 4 platen in 't blad, op elck gedrukt 250, compt 6000 bladers, a 48 st. thondert fl.	144
515 tijtel in folio Ludovici Nonni Commentarius in Huberti Goltsi Graeciam insulas et Asiam Minorem, a 1 gl. thondert. . . fl.	5 st. 3
315 tijtel in folio Ludovici Nonni commentarius in Numismata imp Juli, Augusti et Tiberii, a 1 gl. thond. fl.	3 st. 3

(4) *Livre des ouvriers.*

CHRISTOFFEL JEGERENDORPH.

1631. Adi 9 Augusti. C. Julius Caesar et Domitianus a faict fl.	12
Adi 16 Augusti. Augustus ende Titus . . fl.	12
Adi 23 ditto. Fernandus item dry letters . fl.	7 st 8
Adi 30 ditto. Carolus V. fl.	6
Adi 6 Sept. Claudius et C. Cæsar Germ. fl.	12
Adi 8 Julii 1633. doibt avoir plus pour la délinéation de neuf Empereurs fl.	4 st. 10
Item p ^r la délinéation de Carolus V. . . fl.	2 st. 12
Adi 23 ^e ditto. Carolus V, Heraclius, Carolus II Calvus, Henricus (Hludovicus ?) Pius . . . fl.	24
1634. 5 Augustus. Voor het verlichten van 10 keysers door Erasmus Quelin discipel van Rubbens fl.	3

CHRISTOFFEL JEGERENDORPH.

Van den 10 December 1634 (1633?) tot den 29 Nov. 1634. Voor 143 Keysers wt te hooghen tot 48 st. fl.	343 st. 4
--	-----------

(5) *B. Moretus Guilielmo Lamormani Viennæ, Soc.
Jesu Sacerdoti.*

REVERENDE IN CHRISTO PATER,

Cum operum Goltzii exemplaria cura Biæi nuper excusa, una cum æneis laminis, comparassem, curæ mihi fuit, ut eædem laminæ, usu et situ attritæ, pristino nitori restituerentur: deinde ut Historiam Cæsarum, quam Goltzius a Julio I Cæsare ad Ferdinandum I produxit, adjungerem; quam Biæus neglexit, quia Imperatorum imagines a Goltzio incisæ perierant. Eas omnes denuo sculpi curavi, et suppleri quas Goltzius nescivit. Jam vero laboro, ut ex fide ac decore Vitæ sive Elogia scribantur, qui post auctoris mortem imperarunt. R^{dus} P. Corderius mihi amicissimus Ferdinandi II elogium a R. V. manu addixit. Per quem folium unum alterumque Goltzii a me excusum mitto, ut stilum modumque auctoris intelligat: qui nempe imagini apophthegma apponit, annosque Imperii atque obitus subscribit. Mitto insuper Caroli V et Ferdinandi I Elogium Goltzianum, quod morte præventus haud absolvit. Desunt præterea Maximiliani II, Rudolphi II, aliorumque sequentium Elogia. Scio R. P. Julium Solimannum laudando Reges Bohemiæ ea concinnasse: an vero R. V. aut alius quispiam e Soc. Vestra aliquid addendum censeat moneo: atque imprimis, quod uniuscujusque apophthegma, quot anni Imperii, quis obitus annus edoceri. Vale R^{de} in Christo Pater. Antverpiæ, in officina Plantiniana, XII Junij 1637.

Id. Theodoro Moreto, Pragæ. 13 November 1637.

Goltzii numismatum imagines et libros a Biæo editos comparavi. Quæ perierant ejusdem Goltzii Caesarum imagines, denuo incidi curavi, ne quid operum ejus deesset; at cum is ad Ferdinandum tantum pervenerit, imagines ad Ferdinandum usque III supplevi: restant vitæ eorum sive elogia ad exemplum Goltzii conscribenda; quod mihi haud difficile esset, si gesta illorum ex vero novissem, R. P. Julium

Solimannum, qui Boemiæ regum, atque adeo Cæsarum elogia edidit, isthuc vivere intelligo; amplianda ista ad exemplar Goltzii; quod isthuc exstare nullus ambigo.

Id. eid., 12 Febr. 1638.

Ternas tuas gratissimas accepi, quibus Cæsarum posteriorum res gestas et elogia addicis, unde Imperatorum Historia Goltziana suppleatur. At vero cum hujus exemplari Bibliothecam vestram carere significes, mitto trium posteriorum Cæsarum elogia, in quibus Goltzius desinit, adeo ut nec plena sint Caroli V et Ferdinand I, sed ex rebus postmodum gestis supplenda. Ex iis facile advertes stilum et methodum Goltzii, qui non singulorum elogia separatim describit; sed Imperatorum continuat Historiam, et in posterioris rebus gestis vitam posterioris absolvit, etsi ad imaginem obitus annum subscribat.

Id. eid. 7 Maii 1638.

Ferdinandi I et Maximiliani II Historica Elogia jamdudum accepi: reliquorum Cæsarum per opportunitatem exspecto. In illis nihil deest præter apophthegma ipsis proprium, quod eorundem imaginibus Goltziano exemplo apponendum. Sed imaginem Ferdinandi hoc olim Goltzius apophthegnate illustravit: *Lamentabile est spectaculum et luctuosum, eos, qui sunt ejusdem Baptismi, nominis, imperii, linguæ, divelli in professione fidei.* Si magis proprium R. P. Solimannus norit expectabo.

*Theodorus Moretus Balthasari Moreto. Pragæ 27
Nov. 1637.*

Scribam hodie Patri Julio Solimanno et elogia petam. Etiam Goltzium turbæ huic Collegio abstulerunt, spero tamen Viennæ eum notum fore Patri Julio qui nunc operam suam mpendit Vitæ Ferdinandi II.

Id. eid. 9 Jan. 1638.

Circa Goltzianum supplementum tandem aliquid accepi, tardius quidem, quam voluissem, postquam primæ meæ, quas miseram Viennam nescio quo casu in via periissent; sed satis tempestive, si, quod spero, elogia desiderata brevi submisero. P. Lammormanni Antverpia eadem de re litteras acceperat additis etiam quibusdam impressis Cæsarum elogiis, quibus perlectis judicatum fuit nonnulla humili nimis stylo serpere, et videre universalem quamdam curam operi adhibendam, ut eadem eruditio ornatior prodeat.

Vita Ferdinandi II vix hoc anno prodibit in publicum. In moram longiorem cooperati sunt officiales Aulici, qui autographa lente et post multa mandata et preces vix tandem aut quærunt, aut exhibent scriptori.

Id. eid. 1 Maii 1638.

Nolim Te mirare meam in elogiorum promissorum missione tarditatem. P. Solimannus hic per hyemem mecum materiam rerum conquisivit, discessit is deinde in Austriam unde quem Maximilianum miserat accepi, et ad te misi pridem; etsi putem et eum et Ferdinandum primum in via periisse. Cætera exspectare cogor ex Italia, quo properavit ineunte Aprili.

Id. eid. 5 Junii 1638.

Gavisus sum redditis fideliter elogiis. Cætera nulla accepi sed in dies singulos exspecto. Sabbatho proxime elapso comonefeci P. Solimannum de addendis apophtegmatibus.

Id. eid. 7 Aug. 1638.

Miror obstinatum P. Solimanni silentium. Ex quo hinc abiit Romam nec verbulo accipio post non unas meas, ubi moretur, quid agat, quæ desideratorum elogiorum spes sit.

Id. eid. 16 Oct. 1638.

A P. Solimanno nullas hactenus accepi ad plures meas.

Id. eid. 5 Febr. 1639.

Accipe litteras Vienna ab eo, cui elogium Ferdinandi II commiseram; is longiorem moram facit, quia nimis minutus esse vult nimisque accuratus. Scripsi suasique Goltzium ut legat, elogium me petere rerum maximarum breviarium; non historiam.

(6) *Comptes de Jean Galle.*

1645. Den 9 December gedruckt 1050 tijtel in folio Icones
Imperatorum romanorum Golsi a 20 st. thondert. fl. 10 st. 10
25 idem op wit papier, st. 5

(7) *Comptes de Théodore Galle.*

1632. Den 28 Julij. Cornelis gesneden den tytel in folio voor
de medalien Rubbens fl. 100

RÉCEPTION D'OUVRAGES.

- Bulletin de l'Académie royale des sciences de Belgique.*
Bruxelles, 1881, fascicules nos 3, 4 et 5 in 8°.
- Catalogue des livres de la Bibliothèque de l'Académie royale des sciences de Belgique, première partie.* Bruxelles, 1881, 1 vol. in 8°.
- Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique.*
Bruxelles, 1881, tome XV, fascicules nos 5 et 6 in 8°.
- Rapports annuels de la Commission de la Biographie nationale.* Bruxelles, 1881, brochure in-8°.
- Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie.*
Bruxelles, 1881, fascicules nos 3 et 4 in 8°.
- Concours quinquennal d'histoire nationale. Rapport du Jury.* Bruxelles, 1881, brochure in-8°.
- Bulletin de la Société Géographique d'Anvers.* Anvers, 1881, tome VI, 2^{me} fascicule in-8°.
- L'Athencæum belge, journal universel.* Bruxelles, 1881, n° 12, 13, 14 et 15.
- Bulletin de la Société belge de géographie,* Bruxelles, 1881, fascicule n° 3 in-8°.
- Précis historiques, mélanges religieux littéraires et scientifiques.* Bruxelles, 1881, fascicules n° 7 et 8 in-8°.
- Annales du Cercle archéologique du pays de Waes.* Saint-Nicolas, 1881, tome 8^{me}, 3^{me} livraison in 8°.
- Neues Lausitzisches Magazin,* 56^{me} vol. 3^{me} livraison. Gorlitz, 1881, 1 vol. in-8°.
- Archivos do Museu nacional do Rio de Janeiro.* Rio de Janeiro, 1878, 3^e et 4^e livraisons in 8°.
- Boletin de la Real Academia de bellas artes de San Fernando.* Madrid, 1881, fascicule n° 5 in-8°.
- Bulletin de l'Académie d'Hippone.* Bone, 1881, fascicule n° 16, in-8°.
- Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.* Chambéry, 1881, tome XIX, in-8°.

- Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon.* Paris, 1881, année 1880, tome 6^{me} in-8°.
- Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.* Périgueux, 1880, tome VIII, 3^e livraison in-8°.
- Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie.* Saint-Omer, 1881, 117^{me} livraison in-8°.
- Atti della R. Accademia dei Lincei, classe de scienze morale.* Rome, 1880, tomes IV et V in-8°.
- Atti della R. Accademia dei Lincei.* Rome, 1881, vol. V, fasciculis N^{os} 13 et 14 in-4°.
- Sessão publica da Academia Real das sciencias.* Lisbonne, 1880, 1 vol. in-8°.
- Journal de l'Académie Royale des sciences physiques et naturelles du Portugal.* Lisbonne, 1878, 1879 et 1880, 6 fascicules in-8°.
- Exposé de la situation administrative de la Province d'Anvers pour l'année 1881.* Anvers, 1881, 1 vol. in-8°.
- Rapports de MM. les Commissaires d'arrondissement de la province d'Anvers, pour l'année 1880.* Anvers, 1881, 1 vol. in-8°.
- Anthyme Saint-Paul. Violet-le-Duc et son système archéologique.* Tours, 1881, 1 vol. in-8°.
- Le Maréchal d'Humières et le Gouvernement de Compiègne (1648-1694),* par F. Brassart Paris, 1881, 1 vol. in-8°.
- Tabula de Aljustrel,* par Estacio da Veiga. Lisbonne, 1880, 1 vol. in-4°.
- Suétone et la numismatique,* par Alph. de Schodt. Bruxelles, 1881, brochure in-8°.
- Se le agitazioni dei Fazzi seino in correlazione colle perturbazioni magnetiche,* par Andrea Verga. Milan, 1881, brochure in-8°.
- Du mont Pappua et de sa synonymie avec le Djebel-Nador,* par Alexandre Papier. Constantine, 1880, brochure in-8°.

SÉANCE DU 2 OCTOBRE

Président, M. le chanoine E. Reusens, secrétaire, M. Louis Delgeur. Sont présents : MM. le chev. de Burbure, R. Chalon, A. de Ceuleneer, P. Génard, E. Gife, P. Henrard, chev. Gustave van Havre, sénateur, chev. de Schoutheete de Tervarent, E. Varenbergh et C. Thys, membres titulaires et Baeckelmans, A. Van Bellingen et L. Hendrix, membres correspondants.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance MM. S. Bormans, Bamps, Frison et Wellens.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président annonce la mort de M. Félix Van der Taelen et rappelle brièvement les services rendus à la Compagnie par ce membre actif et zélé. — M. Varenbergh dit quelques mots à l'éloge de M. Kervyn de Volkaersbeke, membre honoraire et ancien Conseiller de l'Académie.

M. le Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance. Les académies royales des Sciences et de Médecine de Belgique, ainsi que diverses sociétés du pays et de l'étranger ont envoyé leurs publications, et plusieurs particuliers ont fait hommage de leurs écrits. Parmi ces derniers une mention spéciale est faite de deux brochures de notre infatigable confrère J. P. C. Van der Elst, et d'une notice sur le nouveau palais de Justice de Bruxelles par M. Wellens. Le Secrétaire soumet à l'inspection des membres les planches de ce dernier ouvrage.

M. P. Génard présente à la Compagnie la nouvelle édition du Catalogue du Musée des antiquités du Steen, et M. de Ceuleneer deux brochures, l'une sur l'Afrique romaine, l'autre sur un diplôme militaire de Trajan trouvé dernièrement dans les environs de Liège. C'est la première pièce de genre découverte en Belgique. — Remerciements.

Les titres de tous les ouvrages présentés seront insérés au Bulletin.

M. Chalon demande où en est la publication du Recueil

des monnaies et médailles frappées à Anvers, publication pour laquelle l'administration communale a voté dans le temps, en principe, un subside de mille francs. MM. le chev. van Havre et Génard répondent que la commission spéciale nommée pour cette publication a examiné toutes les questions qui s'y rapportent. Le travail préparatoire est terminé, mais on n'est pas tombé d'accord sur le mode de gravure à employer. M. Chalon préconise l'héliotypie qui rend exactement la pièce à reproduire, avec ses qualités et ses défauts, tandis que le graveur peut quelquefois, sans le vouloir, y faire de légères modifications. L'opinion de M. Chalon est adoptée et M. van Havre promet de s'informer du coût de l'héliotypie.

M. Delgeur lit une *Notice nécrologique* sur M. Félix Van der Taelen. L'insertion de cette notice au Bulletin est ordonnée.

Ensuite M. de Ceuleneer communique son rapport sur le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Lisbonne. Il regrette que l'on y ait perdu un temps considérable à disserter sur l'homme tertiaire sans pouvoir arriver à une conclusion, ce qui d'ailleurs était à prévoir.

Le conférencier a profité de son séjour au Portugal pour étudier l'histoire des beaux arts dans ce pays. Si les monuments de l'architecture portugaise ne sont pas tout-à-fait inconnus à l'étranger, il n'en est pas de même de la peinture; celle-ci était ignorée jusqu'il y a peu de temps qu'elle fut découverte, pour ainsi dire, par M. le Prince de Radzivil. Elle est pourtant très remarquable et présente le plus haut intérêt pour la Belgique; en effet Gran Vasco et son école rappellent à s'y tromper Jean van Eyck et l'école de Bruges; il est hors de doute que les peintres flamands ont exercé la plus grande influence sur ceux du Portugal.

Après la séance les membres titulaires réunis en séance extraordinaire ont élu membres honoraires les membres titulaires suivants :

MM. Diegerick (J. A. L.), à Ypres, Gachard (L. J.), à Bruxelles, Kervyn de Lettenhove (B^{on} J. M. B. C.), à S^t-Michel lez-Bruges, Le Roy (A.), à Liège, et Siret (A.), à S^t Nicolas.

Membres titulaires les membres correspondants :

MM. Helbig (Jules) à Liège, Matthieu (A.), à Bruxelles, Rooses (Max), à Anvers, et Ruelens (C.), à Bruxelles.

Membres correspondants régionales :

MM. Parmentier (Edmond), archéologue, à Bruxelles, Somzée (L.), ingénieur, archéologue, à Bruxelles, Cogels (Paul), membre de la commission chargée de la formation des cartes géologiques de la Belgique, à Deurne-lez-Anvers, et De Bruyn (l'abbé H.), ancien Président du Comité archéologique du Brabant, à Bruxelles.

Et membres correspondants étrangers :

MM. Brassart (Félix), historien, à Douai (France), Rugler (Bernard), professeur à l'Université de Tubingen, (Wurtemberg), Schmid (Docteur), professeur à l'Athénée Royal de Tubingen, José do Amaral (B. de Toro), membre effectif de l'association des architectes et archéologues du Portugal, de l'Institut de Coïmbre, etc., et auteur d'un dictionnaire archéologique, à Vizeu-Alafache, et Vorsterman van Oyen (A. A.), historien et archiviste, à La Haye (Hollande).

NÉCROLOGIE

Félix-Jean-Joseph Van der Taelen naquit à Louvain le 6 Octobre 1810. Il descendait d'une ancienne famille des Flandres, dont une branche s'était fixée depuis longtemps déjà dans le duché de Brabant. Son père médecin distingué et savant fut nommé professeur à l'Université créée à

Louvain par le roi Guillaume I; sa mère appartenait à une honorable famille du Brabant Wallon.

Après avoir achevé ses études humanitaires, Van der Taelen entra dans l'administration des finances. Il en parcourut successivement tous les degrés et arriva, il y a environ vingt ans, à Anvers, en qualité *d'inspecteur et receveur des douanes et accises*.

Ses manières affables, son caractère bienveillant et loyal le firent bientôt chérir de tous ceux qui l'approchaient et lui créèrent dans notre ville — comme partout du reste où il avait résidé — les relations les plus honorables. Aussi lorsque l'heure de la retraite eut sonné pour lui, il se décida à rester à Anvers, où il ne comptait que des amis.

Ennemi de l'oisiveté, il consacrait ses moments de loisir à l'étude de l'histoire nationale, et publia en 1866 un ouvrage sur les troubles du seizième siècle intitulé : *Les Pays-Bas dans les temps anciens. — La Belgique. — L'inquisition*.

Ce premier essai de sa plume mérita les éloges du premier corps savant du pays, l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.

Dix années plus tard, lorsque l'ouvrage tant discuté du général Eenens rappela l'attention de tous sur nos désastres militaires de 1831, Van der Taelen, recueillit ses souvenirs et donna au public : *L'armistice devant Louvain le 12 Août 1831*. Ce livre, dans lequel l'auteur raconte impartialement et d'un ton modéré les faits tels qu'il les avait vus, où il montre les contradictions de plusieurs historiens de la campagne des dix jours, et se base sur des témoignages contemporains peu ou point connus, fit sensation au milieu de ce flot de brochures de polémique suscitées par les accusations du général Eenens.

Toutefois ce n'était pas tant les faits et leur appréciation que Van der Taelen cherchait dans l'histoire, ce qu'il voulait connaître avant tout, c'était l'homme. Or l'homme, être sociable par excellence, subit nécessairement l'influence de son éducation et de son entourage, du milieu dans lequel

a été élevé, dans lequel il vit. En outre l'hérédité exerce sur lui le plus grand empire. De là, pour le connaître et l'apprécier, il est nécessaire de savoir d'où il vient et quels sont ses ascendants, car souvent — encore après plusieurs générations, — il en reproduit le caractère et même les traits.

Ces considérations conduisirent notre confrère aux recherches généalogiques, recherches difficiles, qui exigent un esprit juste et indépendant et une patience à toute épreuve.

Heureusement il possédait à un degré éminent ces deux qualités et il le prouva dans son mémoire sur *Jeanne Marie Van der Ghenst, mère de Marguerite de Parme*, qu'il présenta à l'Académie d'archéologie en 1878. Ce consciencieux travail, curieux et intéressant, figure avec honneur dans nos Annales et est le fruit de longues et laborieuses recherches. Il ouvrit les portes de notre Compagnie à son auteur qui devint bientôt un de nos membres les plus zélés, les plus actifs.

C'est à lui que sont dues les notices nécrologiques de deux de nos plus anciens membres honoraires : MM. le comte de 't Serclaes de Wommersom, gouverneur de la Flandre-Orientale et Van Genechten, ancien président du Tribunal civil de Turnhout.

Mais ce ne sont pas ces travaux, si estimables qu'ils soient, qui méritent avant tout la gratitude de notre Académie au confrère que nous venons de perdre d'une manière si inopinée.

A peine eut-il pris place parmi nous qu'il chercha, comme toujours, à se rendre utile, et accepta comme une faveur la charge de bibliothécaire de la Compagnie. Cette charge qui par suite de nos relations et de nos échanges avec de nombreuses sociétés savantes du pays et de l'étranger, est loin d'être une sinécure en temps ordinaire, ne l'était pas surtout en ce moment.

Par suite de diverses circonstances que ce n'est pas ici le moment de rappeler à votre souvenir, les livres de notre bibliothèque se trouvaient refugiés provisoirement dans un des greniers de l'hôtel Salm-Salm. A notre demande M. le

Bourgmestre venait de leur accorder gracieusement un meilleur asile dans une des salles inoccupées de l'hôtel de ville, au-dessus des archives.

Aussitôt Van der Taelen s'empressa de faire transporter dans ce nouveau local les trésors confiés à ses soins. Malgré ses soixante-huit ans il n'hésitait point de monter plusieurs fois par jour les cent et quelques marches qui le conduisaient à la bibliothèque, et par un travail assidu et incessant, il parvint à classer et à arranger nos quelque mille volumes et brochures en l'espace de trois mois.

Mais ce travail herculéen ne suffit pas à son zèle, qui croyait que l'on n'avait pas fait assez aussi longtemps qu'on pouvait faire mieux. Il trouvait que notre local très convenable pour nos livres, ne l'était guères pour les lecteurs qui désireraient en profiter, mais qui pourraient reculer à l'idée de monter quatre étages. Il se mit donc à chercher une autre place où nos confrères, et même, à certaines conditions, les personnes étrangères à l'Académie pourraient, à des jours donnés, venir facilement consulter les livres rares et précieux que renferme notre collection.

Ayant appris qu'il existait au Palais de Justice des salles inoccupées qui pourraient convenir à notre bibliothèque, il insista auprès du bureau de la Compagnie pour que celui-ci s'adressât à la Députation permanente et lui demandât l'usage de ces locaux non employés. Il se chargea, avec l'activité qui le caractérisait, de toutes les démarches et eut le bonheur d'obtenir l'objet de tous ses vœux, l'autorisation de transporter et de placer nos livres au Palais de Justice. Quelques points de détail, il est vrai, restaient encore à régler, mais il ne désespérait pas de les aplanir au mieux de nos intérêts, lorsqu'une mort inattendue vint le frapper dans la matinée du 27 Août.

Cette mort est une véritable perte pour notre Académie : Félix Van der Taelen était un de ces hommes auxquels on succède, mais qu'on ne remplace que très difficilement ; en qui tous nous perdons en lui un confrère dévoué, et moi un ami sincère.

Si quelque chose peut nous consoler de cette perte c'est la pensée qu'il ne nous a quittés que parce qu'il était mûr pour le Ciel. Il n'avait pas à craindre la mort : quoiqu'elle soit venue comme un voleur dans la nuit, elle n'a pu le surprendre, il connaissait la parole de l'Évangile : *Estote parati*, et il était prêt.

Ses funérailles célébrées le 31 Août avaient attiré beaucoup de monde. Un grand nombre de ses anciens collègues de l'administration des finances, de ses confrères de l'Académie, et surtout de ses amis étaient venus y assister, et parmi ces derniers plusieurs avaient quitté la campagne ou les eaux, où ils se trouvaient en villégiature, et étaient accourus pour rendre un dernier hommage à sa mémoire.

Le mérite de Van der Taelen était apprécié à l'étranger. Depuis longtemps il était membre de la Société des Sciences de l'Agriculture et des Arts, de Lille, et après la publication de son mémoire sur la mère de Marguerite de Parme la *Real Accademia Heraldico-Generologica*, de Pise, s'empressa de se l'associer.

CONGRÈS INTERNATIONAL

d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

SESSION DE LISBONNE.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES SUR LE PORTUGAL.

Dans les derniers jours du mois de septembre 1880 (21-29) plus de cent cinquante savants, venus de divers pays de l'Europe, se réunissaient à Lisbonne pour assister à la neuvième session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.

J'ai tardé bien longtemps à faire connaître aux archéologues belges les principales questions dont on s'était entretenu dans cette grande réunion scientifique. J'espérais toujours que parmi les Belges qui y assistèrent, d'autres se seraient crus plus compétents que moi, dans cette branche des sciences archéologiques, pour faire un exposé des travaux du Congrès. Plusieurs savants français ont déjà rendu compte des discussions auxquelles donnèrent lieu les diverses questions qu'on y souleva¹; ils se sont acquittés

¹ E. CARTAILHAC. Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Rapport sur la session de Lisbonne. Paris, 1880. — G. COTTEAU Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Session de Lisbonne. Notes de voyage. Auxerre, 1881. — Baron DE BAYE. Le Congrès de Lisbonne, dans le *Bulletin monumental*. T. VIII N^{os} 7 et 8. — MAGITOT. Lettres de Portugal, écrites à l'occasion du Congrès de Lisbonne d'octobre 1880. Paris, 1881.

de leur tâche avec tant de talent que je ne me hasarderai point de refaire ce qui a été si bien fait avant moi. Aussi, tout en indiquant brièvement les principales questions dont le Congrès s'est occupé, je me propose d'appeler surtout l'attention sur les musées les plus remarquables que les membres du Congrès ont été à même d'examiner pendant leur séjour en Portugal. Je pourrai ainsi signaler à l'attention des savants un certain nombre de monuments artistiques et archéologiques moins connus qu'ils ne mériteraient de l'être : ces indications pourront servir de base à des études ultérieures et leur connaissance ne sera peut-être pas sans quelque utilité pour les archéologues qui explorent la Lusitanie dans la suite.

C'était la première fois qu'un grand Congrès international se réunissait à Lisbonne. On ne saurait assez louer le zèle déployé pour sa réussite par ses organisateurs et spécialement par le président M. João de Andrade Corvo, celui-là même qui en 1877, étant ministre des colonies, conçut le plan de cette célèbre expédition africaine du major Serpa Pinto, si riche en résultats scientifiques ; et par M. Carlos Ribeiro, géologue des plus distingués et secrétaire général du Congrès. Parmi les savants qui prirent une part active aux travaux de la session je citerai MM. Capellini, Belucci, Evans, Hildebrand, Virchow, Schaffhausen, de Quatrefages, H. Martin, de Laurière, G. Cotteau, de Mortillet, Vilanova enfin E. Cartailhac, l'âme de tous les congrès d'anthropologie et qui a déjà rendu tant de services à l'archéologie préhistorique. Nous avons eu le plaisir de rencontrer déjà plusieurs de ces Messieurs à la session de Bruxelles. Parmi les savants portugais, je remarquai MM. J. F. Delgado, N. J. Possidonio da Silva, G. Vasconcellos Abreu, Estacio da Veiga et Joaquim de Vasconcellos.

Ce furent naturellement des questions relatives à l'époque préhistorique en Portugal qui occupèrent la plupart des séances. M. Oswald Heer en étudia la flore tertiaire et décrivit trente six espèces différentes dont huit seulement se retrouvent

en France. M. le comte de Ficaillho, dans son étude sur le climat portugais à l'époque tertiaire, arriva à cette conclusion que la moyenne de la température de cette époque devait être de 20 degrés alors qu'aujourd'hui elle n'est plus que de 15°. En fait de craniologie, nous devons une mention spéciale au travail de M. d'Oliveira de Paulo qui parla, entre autres, d'un crâne du Valle do Arieiro, d'autant plus intéressant pour nous que celui-ci présentait une dépression occipitale analogue à celle des crânes mésaticéphales de Furfooz.

M. Oliveira Feijao présenta au Congrès une femme microcéphale, de l'hôpital de Rilhafolles, âgée de trente-quatre ans, idiote et ne pouvant émettre que des sons inarticulés. Le prognathisme était très prononcé. La tête avait 13 centimètres de diamètre sur 7 de hauteur. Cet intéressant sujet fournit à M. Virchow l'occasion de faire une étude comparée d'un certain nombre de crânes microcéphaliques. La conclusion de l'éminent professeur de Berlin fut que la microcéphalie est un cas pathologique et non un fait d'atavisme, comme l'a prétendu Carl Vogt.

Parmi les études d'archéologie préhistorique proprement dite nous citerons celles de M. José Caldas et de M. Possidonio da Silva. Le premier s'est occupé des *antas* (dolmens) de la province du Minho. Ces monuments de l'époque de la pierre polie, construits probablement par diverses penplades de la Péninsule sont fort nombreux en Portugal. A dire vrai le mot *anta* est synonyme de *dolmen* : on donne en Portugal le nom de *anta* à toute construction préhistorique composée de plus de trois pierres ¹. Parmi les antas, les uns sont couverts et sans galerie, — ceux avec galerie sont des plus rares ; un des plus beaux exemples de ce genre de construction est le dolmen d'Antequera près de Malaga, — d'autres sont découverts avec ou sans galerie. On les rencontre surtout dans les deux Beiras et dans l'Alemtejo. Dès 1868,

¹ Lorsqu'ils sont construits sur un monticule artificiel, on les appelle vulgairement *mamunha*.

M. F. A. Pereira da Costa en avait fait le sujet d'un intéressant mémoire ¹, — il en décrivit quarante quatre, — et M. Philippe Simões ², professeur à l'Université de Coïmbre, qui, à notre grand regret, ne put prendre part aux travaux du Congrès, en a parlé longuement dans son récent ouvrage sur l'archéologie préhistorique du Portugal. Il est regrettable que le Congrès, préoccupé surtout par la question de l'homme tertiaire, n'ait pas examiné plus longuement ces antas afin de les comparer aux monuments mégalithiques analogues existant dans d'autres parties de l'Europe et même en Afrique. La question, il est vrai, avait déjà été discutée dans des sessions antérieures.

M da Silva présenta au Congrès un certain nombre de hâches de bronze. Grâce à la planche qu'il avait eu la gracieuseté de faire exécuter spécialement à notre intention, il nous fut possible de suivre le développement du type de ces objets depuis le plus simple de l'Alemtejo jusqu'au plus perfectionné du Minho. Ce type de grandes hâches à deux anneaux et présentant un renflement à la partie supérieure, se retrouve beaucoup en Portugal. Il me semble propre à ce pays, comme du reste l'admet aussi M. da Silva, car je ne me rappelle pas en avoir vu des types analogues dans d'autres musées de l'Europe ³. A l'occasion de ces hâches, M. Vilanova souleva la question de l'âge de cuivre en Espagne, sans parvenir à convaincre M. Chantre, bien connu par ses travaux sur l'âge de bronze, et qui ne pouvait se résoudre à admettre l'existence de cet âge de cuivre, les analyses faites ne lui paraissant pas suffisamment concluantes.

Le Congrès ne négligea par non plus l'étude des questions ethnographiques. M. Magitot résuma un long mémoire dont

¹ F. A. PEREIRA DA COSTA. Descrição de alguns dolmens ou antas de Portugal. Lisboa, 1868. Dernièrement encore M. da Silva a fouillé des dolmens découverts près d'Elvas. Rev. Arch. 1881. oct. p. 253.

² A. F. SIMÕES. Introdução a archeologia da península iberica. Part. 1. Antiguidades prehistoricæ. Lisboa, 1880.

³ Le Museu do Carmo possède une belle collection de ces hâches. Le renflement supérieur en est surtout caractéristique.

il prépare la publication, sur les mutilations ethniques et sur leur répartition géographique; M. Belucci parla de diverses amulettes dont le peuple se sert encore actuellement en Italie et des rapports de ces superstitions populaires avec l'antique culte de la pierre. M. Coelho lut une intéressante étude sur la religion des peuplades de la Lusitanie avant la conquête romaine. Le peu d'éléments que l'on possède sur ce sujet rendent cette étude fort hypothétique. M. Coelho crut reconnaître, dans les quelques traces qui existent de cette religion primitive, une double tendance fétichiste et une autre polythéiste présentant un caractère aryen bien prononcé. M. H. Martin parla de l'origine orientale de la trinité druidique; enfin M. Martins Sarmiento, l'auteur des belles fouilles des Citanias de Briteiros et de Sabroso, envoya au Congrès un mémoire sur les Lusitaniens¹. Il reconnaît ces peuples pour préceltiques, et croit que les Lusitaniens, différents des Galliciens venus de l'Est qui s'y trouvaient établis lors de la conquête romaine, faisaient partie de la vieille migration aryenne.

Une étude non moins digne d'attention fut celle de M. Pedroso sur les formes primitives du mariage populaire maintenues jusqu'à ce jour en Portugal. Dans maint village on retrouve, sous forme de symbole, des traces de la forme matrimoniale la plus primitive basée sur le rapt ou l'enlèvement de l'épouse². Ainsi le rapt est simulé à Jerumelho; à Mirando do Douro, avant de contracter mariage, le jeune couple feint de se livrer à un combat. D'autres usages trouvent leur origine dans la religion juive; d'autres encore, par leur immoralité même, dénotent une provenance syrienne.

Les deux questions le plus longuement discutées au Congrès furent celles de l'existence de l'homme tertiaire en Portugal

¹ F. MARTINS SARMENTO. Os Lusitanos, questões d'ethnologia. Porto, 1880.

² Inutile de rappeler l'enlèvement des Sabines. De nos jours encore les sauvages pratiquent des formes primitives analogues. Ainsi chez les Peaux Rouges l'achat de la femme est réel. L'Indien sait combien de peaux lui a coûté une épouse.

et de l'anthropophagie des troglodytes. Cette dernière thèse fut soutenue par M. Delgado, éminent géologue portugais.

Elle avait déjà été discutée en 1853 à la suite des fouilles faites en 1842 par Spring à Chauvaux (Godinne) et reprise en 1872 lors de celles de Soreil¹; l'étude du dolmen de Borreby en Danemark en fournit de nouveau l'occasion. Aujourd'hui elle est reprise par M. Delgado après des fouilles faites dans la grotte de Furninha sur la presqu'île de Peniche, et dont les résultats ont été déposés au Musée préhistorique de l'Académie des Sciences. On a trouvé à Furninha, mêlés à des silex, à des poteries primitives, à deux plaques de schiste ornées de dessins géométriques un nombre considérable d'ossements humains. L'un os s'y rencontre plus fréquemment que l'autre; ainsi sur 140 maxillaires inférieurs, on n'a trouvé que 22 maxillaires supérieurs. Plusieurs de ces os sont brisés, d'autres portent des traces d'incision. M. Delgado, dont l'opinion est soutenue par MM. Virchow et Schaffhausen, regarde ces os comme cassés intentionnellement dans le but d'en extraire la moëlle et croit que les incisions ont été faites pour détacher les chairs. Il en conclut que la population à laquelle appartient la grotte néolithique de Furninha était anthropophage. MM. de Mortillet et Cartailhac trouvent au contraire que les caractères présentés par ces ossements ne sont pas des preuves péremptoires d'anthropophagie: celle-ci du reste ne saurait être admise en présence de cette loi générale et bien démontrée que ce n'est jamais que par nécessité qu'une peuplade devient anthropophage. Or la faune préhistorique du Portugal est trop riche pour que les troglodytes de la Lusitanie n'aient pu trouver dans les produits de la chasse une nourriture suffisante.

Je n'ai pas la prétention de résoudre ce difficile problème et encore moins d'établir que les ossements de Furninha

¹ SPRING. Sur des ossements humaines découverts dans une caverne de la province de Namur. (*Bull. de l'Ac. roy. de Belgique* 1853) — Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Compte-rendu de la session de Bruxelles. Bruxelles 1873. p. 381

portent des traces certaines de cannibalisme. Je ne permettrai cependant de faire observer que la loi constatée par MM. de Mortillet et Cartailhac ne peut être admise dans un sens absolu. Certes, des peuplades, se trouvant dans les conditions relativement favorables indiquées par ces deux savants anthropologues, ne sauraient se livrer à l'anthropophagie d'une manière habituelle ; mais il faut bien admettre qu'elles peuvent s'être adonnées par exception au cannibalisme dans des festins donnés à l'occasion de certaines fêtes religieuses. Ne citons que quelques faits. Nous savons que non-seulement les sacrifices humains se perpétuèrent en Europe jusqu'au commencement de l'ère chrétienne, — en Gaule ils durent être interdits par Auguste et par Tibère, ¹ — mais que même certaines peuplades restèrent anthropophages jusqu'à une époque assez rapprochée. Strabon ² l'affirme des Irlandais, et S. Jérôme dit avoir vu en Gaule une tribu britannique manger de la chair humaine ³. Si ces faits sont exacts, la richesse de la faune portugaise n'est pas une raison suffisante pour rejeter d'une façon absolue le cannibalisme des hommes préhistoriques du Portugal.

Le rapport de M. Vasconcellos Abreu, présenté au nom de la commission nommée spécialement pour examiner cette question, dut constater que les membres n'étaient pas parvenus à admettre une solution commune. Il en fut le même pour la commission nommée, sur la proposition de M. Virchow, pour l'examen de la question de l'exis-

¹ Voyez entre autres : TAC. A. XIV. 30 ; CAES. B. G. IV. 16 et 17 ; PLIN. H. N. XXX. I ; SUET. *Claud.* 25 ; Lucan. I. 444 446 ; LACT. Div. Institut. IV. 21. R. SUCHIER. *De victimis humanis apud Græcos. Hanoviae*, 1848.

² STRAB. IV. p. 201 ; sur d'autres peuplades anthropophages et surtout sur les Scythes voyez : PLIN. H. N. IV. 26 ; VI, 26 ; VII, 1—4.

³ HIERON. Adv. Jovinianum, lib. II. 7, dit : *cum ipse adolescens in Gallia viderim Atticotos (al. Scotos) gentem britannicam humanis vesci carnibus ; et cum per silvas porcorum greges et armenorum pecudumque reperiant, pastorum (al. puerorum) nates et famularum papillas solere abscindere, et has solas ciborum delicias arbitrari.*

tence de l'homme tertiaire en Portugal. Dès la séance d'ouverture on put déjà s'apercevoir, par les discours de MM. Corvo et Ribeiro, que cette question, soulevée pour la première fois par l'abbé Bourgeois au Congrès de Paris de 1867 à l'occasion des découvertes de Thenay, et reprise bien des fois dans la suite¹, dominerait toutes les autres au Congrès de Lisbonne. Dans la séance qui précéda l'excursion à Otta, M. Ribeiro exposa le résultat de ses études géologiques et archéologiques sur cette importante question et décrivit les silex qu'il avait trouvés et dont on avait jadis pu examiner plusieurs exemplaires à Paris en 1878. M. Ribeiro en avait déjà entretenu aussi le Congrès de Bruxelles².

La première excursion fut consacrée à l'examen du terrain fouillé par l'éminent géologue portugais. Otta se trouve à cinquante kilomètres à l'est de Lisbonne. Nous y arrivâmes par Carregado et Alemquer, ancienne forteresse maure admirablement située. Le terrain tertiaire exploré est connu sous le nom de *charneca* (désert) d'Otta. Il constitue un vaste plateau dénudé et est situé à la base du Monte Redondo entre Otta et Azambuja. Plusieurs membres y recueillirent des débris de silex taillés. Les deux pièces les plus importantes furent trouvées par M. de Quatrefages fils (un grand racloir) et par M. BELUCCI qui découvrit un grand grattoir bien sûrement taillé et adhérent au terrain. Tous ces objets furent trouvés à la surface du sol; et il est bien regrettable que l'on n'ait pas pratiqué une grande tranchée en présence même des membres du Congrès : des silex taillés trouvés dans une telle tranchée auraient constitué une preuve bien plus concluante que quelques débris recueillis à la surface.

¹ Ainsi au Congrès de Bruxelles de 1872; puis par V. DÜCKER à propos des fouilles de PIKERM, par FRANCK CALVERT à l'occasion de ses découvertes de 1873 près des DARDANELLES. Compte-rendu du Congrès de Bruxelles p. 81; MOIGNO. Les mondes. 1873 p. 578.

² Compte-rendu p. 95.

A la séance du lendemain, on entendit la lecture du rapport fait au nom de la commission par M. Choffat. Les opinions étaient partagées; aussi la discussion fut-elle des plus intéressantes. M. de Mortillet examine la question au point de vue géologique et archéologique. Pour lui le doute n'est plus possible. Les silex ont bien réellement été taillés par la main de l'homme, ils ont été trouvés dans un terrain tertiaire et il est impossible de ne pas conclure de ces faits que l'homme miocène a vécu en Portugal. Le terrain tertiaire d'Otta étant à la surface, il est naturel que parmi les silex taillés qu'on y rencontre plusieurs appartiennent à une époque relativement récente. Il s'en trouve cependant aussi de tertiaires, dit M. de Mortillet, car, ayant été trouvés dans le gré, ces silex ont dû en être recouverts après qu'ils avaient été taillés. On est ici en présence d'un terrain lacustre. Antérieurement le Monte Redondo longeait un lac aux bords duquel ont été laissés les silex taillés tertiaires.

M. Evans se plaît à rendre hommage à l'importance des découvertes de M. Carlos Ribeiro, mais il lui semble qu'il faut autre chose que quelques débris de silex trouvés à la surface et qu'une simple bulbe de percussion pour résoudre une question aussi grave que celle de l'existence de l'homme tertiaire. MM. Capellini et Vilanova, tout en admettant — ce que M. Delgado affirme de nouveau, — que les découvertes ont été réellement faites dans les circonstances décrites par M. Ribeiro, auraient eu une conviction bien plus forte si des silex taillés avaient été trouvés dans une tranchée faite en présence des membres du Congrès. M. Virchow hésite à admettre que les silex aient été taillés intentionnellement. Pour lui des bulbes de percussion peuvent se former naturellement dans un courant d'eau ou sur des pentes. M. Cotteau examine la question en géologue¹.

Le gisement est tertiaire et les silex sont taillés: ces deux points lui semblent incontestables. Seulement pour

¹ Cf. son compte-rendu, p. 26.

être bien convaincu que ces silex sont tertiaires on devrait les avoir trouvés non à la surface, mais dans la masse compacte et surtout dans un terrain non remanié.

M. de Quatrefages admet l'existence de l'homme tertiaire. Il croit à celui du miocène de Thénay et à celui du pliocène du Monte Aperti en Toscane. M. Capellini en a donné encore des preuves nouvelles et M. Belucci signale des découvertes récentes faites près de Pérouse en Ombrie. La possibilité de l'existence de l'homme tertiaire ne saurait du reste être mise en doute, et sur ce point tous les savants sont d'accord. L'homme, étant un mammifère, a pu vivre sur le globe du moment que celui-ci a pu nourrir des mammifères. Or on rencontre déjà des mammifères dans la faune du terrain secondaire. On ne saurait donc douter de la possibilité de l'existence de l'homme à l'époque tertiaire. M. de Quatrefages croit même que l'homme vivait déjà alors en France et en Italie; mais les découvertes faites jusqu'à ce jour ne lui paraissent pas suffisamment convaincantes pour faire admettre son existence en Portugal.

Ce désaccord entre les hommes les plus compétents sur cette importante question ne justifie que trop le jugement émis par M. de Nadaillac dans son récent et bel ouvrage sur les premiers hommes et les temps préhistoriques lorsqu'il dit que la preuve de l'existence de l'homme tertiaire reste encore à faire. On pourra toujours discuter sur la valeur du bulbe de percussion et les silex taillés; mais, si dès maintenant on doit admettre que l'homme a pu vivre à l'époque miocène, son existence ne sera cependant irréfutablement prouvée que du jour où *des ossements humains auront été découverts dans un terrain tertiaire non remanié*,

Dans une des dernières séances, M. Ribeiro entretint le Congrès de *Kjoekkenmoeddingen* existant près de Salvaterra et de Mujem. Le plus important se trouve à Cabeço d'Arruda. Dans ces *Kjoekkenmoeddingen* on a découvert les squelettes de cent et vingt individus dont quelques-uns furent décrits dès 1865 par M. F. A. Pereira da Costa.

Ces amas de déchets de cuisine ne sont donc pas propres au Danemark et à la Suède ; en Portugal, on en connaît un certain nombre et il n'est pas jusqu'à l'île de Cuba où l'on n'en ait découvert. ¹ C'est à leur examen que fut consacrée la seconde excursion du Congrès.

Mujem est située en Estramadure non loin de la rive gauche du Tage à quinze kilomètres au sud de Santarem. Près de ce village, les Kjoekkenmoeddinger forment une colline artificielle. Une grande tranchée y avait été pratiquée et les membres du Congrès purent étudier le dépôt en détail. Celui-ci date du commencement de l'époque néolithique et est composé de débris de coquilles comestibles mêlées à un peu de charbon. Au centre de la tranchée gisaient pêle mèle une dizaine de squelettes dans les positions les plus diverses. Le dépôt a été envahi plus d'une fois par les eaux du Tage ; ce qui semble cependant ne pouvoir être expliqué par un bouleversement produit par des inondations, c'est le fait constant que tous les squelettes ont les jambes repliées sur elles-mêmes. Les crânes dolycocéphales sont des plus intéressants, et M. de Quatrefages crut leur reconnaître une certaine analogie avec un crâne basque qu'il avait pu examiner aux environs de Cambo.

L'examen de ces débris d'une civilisation primitive et de ces nombreux squelettes ensevelis depuis tant de siècles sous la colline de Cabeço d'Arruda était bien fait pour reporter nos pensées vers cet âge reculé où l'homme, faisant son premier pas dans la vie, devait dépenser toute son activité physique et intellectuelle dans sa lutte pour l'existence, et ne parvenait encore à se servir qu'avec peine des éléments que Dieu avait mis à sa disposition. Et cependant, en retournant à Lisbonne, bien peu d'entre nous discutaient sur ces faibles débris de l'enfance de l'humanité. On était sous l'impression de la réception enthousiaste dont on avait été

¹ *Rodriguez Ferrer* Naturaleza y civilizacion de la grandiosa isla de Cuba. p. 205. On en a encore trouvé dans d'autres contrées de l'Amérique. Cf. *Joly*. L'homme avant les métaux. Paris, 1879 p. 93.

l'objet. Nous eûmes là, en effet, l'occasion peut-être unique d'apprendre à connaître la population des campagnes portugaises et de l'apprécier en connaissance de cause.

La province toute entière était accourue à notre rencontre. Les autorités de l'antique Santarem, d'Almeirim, berceau du cardinal Henriquez, de Bemfica et de Mujem ne furent pas seules à rivaliser de zèle pour recevoir dignement les membres du Congrès. Le peuple lui-même s'était associé spontanément et de tout cœur à cette grande manifestation scientifique. Les accords de la musique, les fusées, les feux d'artifice, les arcs de triomphe et les oriflammes sont de toutes les fêtes et le furent aussi de celle-ci. Mais ce qui se voit plus rarement, c'est la participation du peuple d'une grande province à une fête qui semblerait ne devoir présenter pour lui qu'un simple intérêt de curiosité. Santarem, la Scabalis des Romains, avait repris son animation d'autrefois. Comme son antique citadelle en ruines se présentait à nous imposante et magnifique, vue de cet immense pont du Tage, un des plus longs de l'Europe; et comme ce souvenir poétique du passé contrastait noblement avec cette production froide mais grandiose du génie de l'industrie moderne! Nous pouvions bien alors répéter avec le poète :

*E o sempre ennobrecido
Scalabicaastro, cujo campo ameno
Tu, claro Tejo, regas tão sereno* ¹.

Il me semble voir encore cette foule compacte qui encombrait ses murs, accourue sur la place même où leur ville eut son berceau, pour faire parvenir de là haut l'écho de ses acclamations enthousiastes à des hommes de science venus des contrées les plus lointaines pour étudier les antiquités de leur patrie.

A peine avions-nous traversé le Tage, que nos voitures se trouvèrent entourées de cavaliers qui nous servirent d'escorte d'honneur. De village en village, leurs rangs grossissaient ; et , arrivés sur le territoire de Mujem , où les autorités souhaitèrent la bienvenue aux membres du Congrès au milieu des acclamations populaires , leur nombre était bien de six cents. Jamais nous n'oublierons le spectacle vraiment grandiose qui s'offrit alors à nos regards. Qu'on se représente cette armée de cavaliers , parés de leurs habits de fête, tous en costume national, montant de petits chevaux noirs et fringants , *l'alforcha* rejetée sur l'épaule ou recouvrant la selle , le *pampilho*¹ à la main , galopant autour de nous ou exécutant une *fantasia* au milieu de cette immense plaine que borde le Tage. Ça et là, quelque paysan , moins favorisé de la fortune , trottait sur son âne et s'efforçait de gagner les cavaliers en vitesse. Ici , c'étaient des charettes, conduisant à Mujem des femmes et des filles, désireuses d'assister à la fête. Plus loin, on rencontrait de lourds *carros*, trainés par des bœufs courbés sous un gracieux joug de bois, posé de champ sur le col et enjolivé de dessins mauresques des plus variés. Ils transportaient des *talhias* qui rappellent si bien par leur forme et leur capacité les *dolia* des Romains. De bien loin, ces *carros* annoncent leur approche par leur plainte criarde et continue. Le frottement de la roue pleine , autour d'une axe non enduite d'huile, produit ce cri aigu , considéré , par la tradition populaire, comme un moyen souverain contre les loups et les mauvais esprits.

Nous fûmes tous frappés de voir un aussi grand nombre de cavaliers , manœuvrant avec autant d'adresse

¹ Long bâton orné à une de ses extrémités de cuivre ouvragé. Ce bâton a souvent à une de ses extrémités une fine pointe de fer servant à piquer les bœufs , tout comme l'*ostle* de Sibérie. Celui-ci a quatre pieds de long, est ferré à son extrémité inférieure et remplace le fouet. Il sert à guider les chiens.

et de dextérité que de véritables soldats. Ce qui nous impressionna encore davantage, ce fut de rencontrer dans ces plaines arides et stériles de l'Estramadure, une race aussi forte et conservée d'une manière aussi pure. Bon nombre d'hommes avaient une physionomie intelligente et ouverte et des traits bien réguliers. Le port de la plupart des femmes, rehaussé encore par le costume national, était superbe. Ce costume est simple et gracieux. Presque toutes portent des bijoux en filigrane d'or ou d'argent d'une modèlé arabe et dont les principaux motifs sont le cercle et le croissant. Porto en est le principal centre de fabrication. La démarche de ces femmes était ferme et gracieuse, leurs yeux vifs et intelligents; et plus d'un type féminin présentait des analogies frappantes avec les physionomies si belles et si caractéristiques que nous avons pu admirer dans le Beira Alto.

En examinant cette population robuste et marquée d'une si séduisante originalité, nous nous disions que ceux qui avaient parlé du peuple portugais comme d'une race dégénérée et abâtardie, ne devaient avoir appris à le connaître que par un examen superficiel de quelque grande ville, sans avoir jamais parcouru les campagnes de la Lusitanie. Ils ont jugé le Portugal à la légère et en ont parlé comme le fit jadis Edm. About de la Grèce, dans un pamphlet tristement célèbre.

L'excursion faite par le Congrès à Cascaes et à Cintra présenta un caractère moins scientifique; aussi n'en dirai-je que peu de mots. Ayant pris place à bord de l'*Africa*, nous pûmes à loisir admirer le célèbre panorama de Lisbonne. Moins varié peut-être que celui de Constantinople, moins imposant et moins animé que celui de Naples, mais ayant de commun avec ceux-ci un ciel serein et d'une transparence éblouissante, il se présente d'une manière plus gracieuse et offre des perspectives plus rapprochées et plus riches en détails intéressants et pittoresques. Construite le long du Tage sur sept gracieuses collines, Lisbonne se déroula à nos regards dans toute sa splendeur. Ici c'est

la Praça do Commercio ¹ avec son arc de triomphe, sa statue de D. José I, et les larges rues qui y aboutissent, rappelant par leur modernité le souvenir de cette immense catastrophe de 1755, qui n'a de pareille dans l'histoire du monde que les récents tremblements de terre de Manille et de Chios; plus loin, c'est le palais inachevé d'Ajuda, d'une architecture assez remarquable, mais construit sur un plan trop vaste pour servir de résidence au souverain d'un royaume de si peu d'étendue; plus bas encore, c'est Belem et son abbaye, produit merveilleux du talent architectural de Boytaca, vivant souvenir de la piété et du génie explorateur de Vasco de Gama; enfin au dernier plan de cet immense paysage, à l'embouchure même du Tage se dresse cette belle tour de Belem, chef-d'œuvre de l'architecture militaire du célèbre Dom Manuel. Que de grandeurs et en même temps que d'infortunes!

A Cascaes, où le soir les membres du Congrès étaient invités à une fête, donnée par le Roi à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du prince royal, nous visitâmes à la hâte deux grottes préhistoriques. Elles ont été fouillées par M. Ribeiro et l'on a déposé dans les riches collections de l'Académie des Sciences, tous les objets que ce savant y a découverts.

Sur la route de Cascaes à Cintra, nous remarquâmes d'immenses blocs de granit de l'époque tertiaire, roulés au milieu de pins et de chênes. A les voir, on croirait à un cataclysme; il n'en est rien cependant, car d'après l'opinion autorisée d'un savant géologue que j'ai déjà eu l'occasion de citer dans cette étude, M. Cotteau, la forme bizarre de ces blocs et leur disposition variée sont le résultat des influences atmosphériques ².

S'il y a de l'exagération à dire avec le poète :

¹ Construite d'après les plans de l'architecte Eugenio dos Santos Carvalho.

² Voyez son compte-rendu, p. 24.

*Descar a Cintra, y ver al mundo entero,
Es, con verdad, caminar en capuchero* ¹.

on ne peut cependant méconnaître qu'actuellement encore Cintra est un des endroits les plus charmants et les mieux situés de l'Europe. Je renonce à en faire la description, tant d'autres l'ont si bien faite avant moi, mais je ne puis cependant pas ne pas parler de l'impression qu'on éprouve à la vue du splendide panorama qui se déroule aux yeux du spectateur assis sur le terrasse du château de la *Pená*. C'est une des vues les plus grandioses et les plus variées qui se puissent concevoir. A gauche le Tage et ses rives verdoyantes, à droite l'immense Océan atlantique, de quelque côté que l'on jette le regard, la végétation la plus luxuriante de l'Europe; et dans le lointain, la colossale construction de Mafra, l'Escorial portugais.

Mafra nous rappelle un fait unique dans l'histoire. Les hauts faits des héros du Portugal ont été chantés dans un seul poème, c'est son plus grand poète qui écrivit la plus belle histoire de la Lusitanie; et en même temps, les monuments qui caractérisent le développement de l'architecture de ce pays sont aussi ceux qui rappellent les plus grandes époques de son histoire, et ils ne furent construits que pour rendre hommage à Dieu des bienfaits dont Il combla la patrie. Alcobaca rappelle Ourique et cette abbaye, témoignage durable de la première grande victoire de la monarchie portugaise, nous fait souvenir aussi par la vue des splendides tombeaux du chevaleresque D. Pedro et de l'infortunée Inês de Castro, que renferment son église, du drame le plus émouvant et de la partie la plus poétique de l'histoire nationale; Batalha, un des plus grands chefs-d'œuvre de l'architecture ogivale, rappelle Aljubarotta ², Belem Vasco de

¹ Et de son côté Camoëns dit dans ses *Lusiades* (III. 56):

Cintra, onde as Naiádes escondidas
Nas fontes, vão fugindo ao doce laço.
Onde Amor as enreda brandamente,
Nas aguas accendend'o fogo ardente.

² Commencé en 1388 par Alphonso Domingues et terminé par Mathews Fernandes. S. LUIZ DA MOMSENHO. *Memoria sobre Batalha*.

Gama; enfin, la décadence de l'art marche de pair avec celle de la puissance politique du Portugal, et à Mafra, Jean V dépense les derniers *contos* du trésor national, pour remercier Dieu d'avoir donné un héritier à son trône chancelant. L'œuvre de l'architecte allemand Jean Frédéric Ludovice est immense, je dirai même colossale¹, sans être grandiose. L'église est riche, mais n'a rien de la majesté de celle de l'Escorial. Le monument de Mafra est froid; l'Escorial, mieux proportionné, est sombre et triste comme le prince qui en fit exécuter le plan, mais présente une grandeur superbe qu'on ne saurait méconnaître².

Mais revenons à Cintra. Je ne dirai rien du célèbre dolmen de Cintra ni du château des Maures, dont on aperçoit les murs crénelés du haut de la Pena, n'ayant malheureusement pas eu le temps d'aller les examiner. Le palais royal, qu'on reconnaît de loin à ses deux immenses et disgracieuses cheminées, renferme encore certaines parties mauresques. Je remarquai surtout les beaux *azulejos* qui ornent plusieurs de ses salles. Je me réserve de parler de ces carreaux émaillés à la fin de ce travail, tout comme je le ferai des anciens tableaux portugais, afin de ne pas revenir plusieurs fois sur un même sujet. C'était dans le but d'étudier un célèbre tableau portugais que je me rendis au château de Monserrate, propriété de M. Cook, que je parvins à pouvoir examiner, grâce à l'obligeante intervention du Ministre belge à Lisbonne, M. le Baron de Pitteurs. Malheureusement, je n'y trouvai point ce que je cherchais. Le parc de Monserrate est superbe; le château est une construction mauresque moderne, conçue avec beaucoup de goût. Ce château est avant tout, un musée dans lequel des vases antiques se trouvent mêlés à des porcelaines de Chine; et où l'on passe de l'examen de statuettes grecques et romaines, à

¹ Mafra occupe une superficie de 85927 mètres.

² Il ne sera pas inutile de rappeler que la carillon de Mafra fut fait en 1730 par Guillaume Withlock d'Anvers et Nicolas Levache de Liège, JOAQ. DA CONCEIÇÃO GOMES. *Descrição do monumento de Mafra*. Lisboa. 1875. p. 28.

l'inspection de curiosités des Indes. Je remarquai un grand et beau vase grec représentant Achille faissant un sacrifice à Déméter, un vase de bronze affectant la forme d'une sirène, travail de la bonne époque romaine, un jarro orné d'une inscription arabe et un immense plateau de cuivre portant *Karel Keizer anno 1615*¹. En fait de tableaux, plus d'un est digne d'attirer l'attention de l'examineur. Ainsi une Madone entourée de S. Laurent et de S. François d'Assise, dont la finesse du dessin et la beauté du coloris en même temps que l'effet gracieux de l'ensemble rappellent l'école toscane. Un autre tableau, celui-ci peint sur bois, me paraît appartenir à l'ancienne école italienne. Il représente le baptême du Christ et les deux anges qui entourent le Sauveur sont peints avec beaucoup de grâce. On ne saurait le classer parmi les anciens tableaux portugais, les détails n'étant pas traités avec cette minutie qui les caractérise.

Le château de la Pena, construit sur un des sommets de la montagne, malgré le bon effet d'ensemble produit par son architecture, mélange de mauresque et de manuélique, attire cependant davantage l'attention du voyageur par la beauté de son site et la hardiesse de la construction que par la pureté de son style. Entre autres objets intéressants, cette résidence royale renferme, dans la chapelle, un Christ d'ivoire d'un assez bon travail et un grand retable, sculpté en albâtre. Cette œuvre, d'un goût fort discutable, représente diverses scènes de la vie du Sauveur et fut sculptée en 1532, sous le règne de Jean III, par maître Nicolas le Français. Le comte Raczyński croit que ce sculpteur est le même Nicolas qui travailla comme architecte à l'église de Belem et à celle de S^{te} Croix de Coïmbre².

Le roi D. Fernando, prince de beaucoup de goût et artiste lui-même, a réuni en outre à la Pena un collection de curiosités

¹ Ce nom seul indique déjà une origine flamande. Dans notre pays ces dinanderies sont assez rares. Une des plus belles est un bassin d'offrande représentant l'Adoration des Mages de la collection de M. Terme, de Liège. On a pu l'admirer à l'exposition de l'art ancien de l'an dernier. (N^o 252 du Catalogue).

² RACZYŃSKI. *Dictionnaire historico-artistique du Portugal*. Paris 1847. p. 207.

et quelques belles faïences ; mais ces objets ne présentent pas l'intérêt de ceux que l'on peut admirer dans son palais *das Necessidades* à Lisbonne, dont il daigna, tout comme à la Pena, faire lui-même les honneurs aux membres du Congrès, et cela avec une affabilité dont tous nous emportâmes le meilleur souvenir.

Impossible d'énumérer toutes les pièces importantes de ces splendides collections ; bornons nous à en citer quelques-unes. C'est au *Necessidades*, que se trouve le célèbre tableau connu sous le nom de *Holbein da Bemposta*. Il représente la S^{te} Vierge tenant l'enfant Jésus près duquel se trouve S^{te} Cathérine, accompagnée d'autres saintes. On y voit aussi S^t Joachim et S^{te} Anne. Un cartel posé aux pieds de la Madone porte : *Joannes Holbein fecit 1519*. Cette inscription, qu'on ne saurait prendre pour une signature, est la seule raison que l'on puisse alléguer pour attribuer ce tableau au grand maître allemand. Le coloris est pur mais assez foncé, la tête de la Vierge est expressive et ne manque pas d'une certaine douceur, le dessin en est cependant assez faible. Les détails sont traités très-minutieusement : certaines scènes accessoires, ainsi une Circoncision, si mes souvenirs sont exacts, sont aussi bien achevées que la partie principale de l'œuvre ; le paysage du fond est très bien réussi et l'arc de triomphe, en style renaissance, qui encadre le tout est d'une architecture du meilleur goût. Je n'ai pas l'intention de discuter ici la question de savoir si cette belle œuvre a été peinte par Holbein ou non, ne pouvant en dire que peu de mots. Je n'ignore pas qu'on a été jusqu'à soutenir que Holbein avait séjourné en Portugal, mais, jusqu'à ce jour, on n'a pu donner aucune preuve de cette assertion. Il n'y a pas du reste, que je sache, en Portugal un seul Holbein d'une authenticité incontestable, car je ne saurais admettre que le tableau qu'on lui attribue dans le catalogue du musée de Lisbonne, soit réellement dû à son pinceau ¹. Il représente la Sainte Vierge avec l'enfant Jésus et un ange. Œuvre assez gracieuse mais d'une exécution ordinaire, se distinguant surtout par le soin avec

¹ *Catalogo provisorio da Galeria nacional, Lisboa, 1872, n° 148.*

lequel est traité le vêtement de la Vierge, elle ne rappelle guère le pinceau de l'auteur de la Madone de Darmstadt; l'expression de tête est assez indécise et n'a rien de cette vie propre qui caractérise la plupart des physionomies du grand maître.

L'inscription du tableau de Bemposta, si l'on s'en rapporte à la forme des lettres, ne saurait être contemporaine de la date qu'elle indique. Elle est cependant assez ancienne. Guarienti, conservateur de la galerie de Dresde, qui vécut en Portugal de 1733 à 1736, la signale déjà. Raczyński ¹ rapporte que la reine Cathérine, épouse de Charles II d'Angleterre et fille de Jean IV de Portugal, rapporta ce tableau d'Angleterre et le donna à la chapelle de Bemposta. Seulement, il n'a pour preuve de son assertion que la tradition que lui ont rapportée des desservants de cette chapelle.

Encore ce fait ne prouve nullement que le tableau soit un Holbein; aussi Woltmann ², dans la seconde édition de son bel ouvrage sur Holbein, ne l'admet plus que dubitativement et les dernières études semblent prouver que ce tableau est dû au pinceau de notre Michel Coxie ³. Si l'attribution de ce tableau est fautive, il faut en dire autant du nom dont on a voulu le baptiser: *puteus aquarum viventium*; le seul nom qui lui convienne est celui de *mariage mystique de Sainte Cathérine*. On ne saurait dire si la tradition rapportée par Raczyński est exacte ou bien s'il faut admettre que ce tableau a été exécuté par Coxie pendant le séjour de cet artiste en Espagne ⁴. Quelque soit l'artiste qui en est l'auteur, le tableau de Bemposta n'en reste

¹ RACZYŃSKI. *Les arts en Portugal*. Paris 1846, p. 295.

² WOLTMANN. *Holbein und seine Zeit*. II^e Aufl. Leipzig 1876. II. 132.

³ Voyez JOAQU. DE VASCONCELLOS. *ALBRECHT DÜRER e a sua influencia na Peninsula*. Porto 1877. p. XVII. Remarquons cependant qu'il faut admettre que cette attribution est erronée ou bien que la date inscrite sur le tableau est fautive; car sinon Coxie aurait exécuté ce tableau à l'âge de 20 ans (il naquit en 1499), ce qu'il paraît impossible.

⁴ CEAN BERMUDEZ, *Diccionario historico*. I 369. NEEFS, dans son *Histoire de la peinture à Malines* (Gand 1876), ne parle pas du séjour de Coxie en Espagne. Du reste ce séjour est postérieur à la date de 1519 indiquée sur le tableau.

pas moins une œuvre des plus remarquables qu'on ne saurait assez signaler à l'attention des artistes. Je citerai encore parmi les tableaux des *Necessidades*, une Vierge au palmier dont la finesse, la grâce, la transparence du coloris rappellent l'auteur de la *Zingarella* ou au moins son école.

Les majoliques sont nombreuses et plusieurs méritent une mention spéciale, ainsi une Sainte Vierge, datée de 1589, portant, comme tant de tableaux de l'école toscane, une étoile sur son manteau, et surtout quatre magnifiques *Lucca della Robia* représentant les bustes des *Evangelistes*, et dignes en tout point, de l'auteur de la *Madone de San Miniato*. En fait de porcelaines, la pièce la plus remarquable est un grand vase en vieux chinois du 16^e siècle, d'un dessin si fin et si naturel que l'ensemble ne rappelle en rien ces potiches informes et ces dessins conventionnels du chinois moderne. C'est une œuvre d'art véritable de la plus grande valeur, et le musée Guimet de Lyon lui-même, si riche d'ailleurs en objets de ce genre, ne renferme rien d'aussi beau.

Les objets romains sont peu nombreux. Je remarquai surtout deux bracelets en or avec des ornements simples et gracieux et une belle cylix d'argent ornée de fruits et d'animaux ¹. Ces objets et d'autres encore furent découverts à *Nossa Senhora da Troia* et à *Alcacer del Sal* (*Salacia*) près de *Sétubal*, lors des fouilles qu'y fit exécuter la Société archéologique de Lisbonne et qui mériteraient d'être continuées. Enfin lorsque j'aurai cité la belle collection de plats d'argent et de coupes dorées, chefs-d'œuvre de la ciselure de la Renaissance, j'aurai à peine donné une faible idée des richesses que renferme le palais da *Necessidades*.

Le palais du roi D. Luiz, *palacio da Ajuda*, renferme aussi une jolie collection de tableaux ². Je citerai une petite

¹ Cette cylix a été publiée par M. Arneth dans les *Bulletins de l'Académie de Vienne*. 1851. VI. p. 293 et pl. 20. A Madrid se trouve un vase d'argent analogue. HÜBNER *Die antiken Bildwerke in Madrid*. Berlin 1862. nos 546 et 915.

² Le catalogue en est publié dans J. A. DE MACEDO. *A guide to Lisbon*. London 1874. p. 171-177

Madone de Pérugin qui orne l'oratoire, une Sainte Famille d'Adrea de Sarto, présentant cette douceur angélique et ce coloris fin et délicat qui caractérisent toutes les œuvres de l'auteur de la *Madonna del Sacco*; à Rubens, on attribue un Faune en compagnie d'une jeune fille, un Méléagre et un portrait de Marie de Médicis; à Van Dyck, un S. Sébastien, une S^{te} Vierge avec S. Bruno et un portrait de Charles I d'Angleterre. Cette galerie est du reste assez importante, et elle mériterait d'être étudiée en détail. A Ajuda, se trouve aussi la célèbre collection numismatique du Roi qui l'acheta, il y a quelques années, à M. Teixeira. Depuis, elle s'est accrue d'un certain nombre de pièces importantes, ainsi d'un Alphonse II (1211-1223), trouvé à Trancoso, exemplaire unique qui fut payé plus de trois mille francs ¹. Cette collection, d'une importance capitale pour l'histoire du pays, présente aussi un intérêt archéologique plus général, par suite des nombreuses monnaies celtibériennes qu'elle renferme. La collection se compose de plus de 16000 pièces et le catalogue en a été dressé avec le plus grand soin, par M. A. C. Teixeira de Aragao ².

Je ne puis pas oublier non plus de signaler les deux statues colossales de guerriers qui se trouvent à l'entrée du jardin du Palais. L'une a 2 m. 50, l'autre 2 m. 10 de hauteur. M. Hübner appela le premier l'attention sur ces monuments d'une importance capitale pour l'histoire ancienne de la Lusitanie. Il avait été à même de les étudier lors du voyage qu'il fit en Portugal en 1861 pour préparer les matériaux du second volume du *Corpus inscriptionum latinarum* ³. Ces statues furent trouvées à Lezenho, près de Montalegre (Traz-os-montes); on en

¹ Voyez CHALON, dans la *Rev. numismatique belge* 1868, p. 97.

² Il fut aussi publié en français dans le *Catalogue spécial de la section portugaise de l'exposition universelle de Paris de 1867*, p. 212-343. M. Sabatier a présenté un rapport sur cette collection à la Société française de numismatique en 1867.

³ *Arch. Zeit* 1869 et HÜBNER. *Noticias archeologicas de Portugal* Lisboa, 1871. p. 103-110.

connait trois autres qui présentent beaucoup d'analogie avec celles d'Adjuda, l'une se trouve à Vianna do Castello et les deux autres en Gallice. Ces cinq statues, d'une exécution fort grossière, sont peut-être les seuls vestiges de la sculpture nationale du nord de la Péninsule pendant la domination romaine. Elles laissent entrevoir quel était l'état de la civilisation des indigènes pendant cette période, et contrastent singulièrement avec les antiquités importées de Rome ou exécutées dans la Péninsule par des artistes romains. Celles-ci ne sont du reste si peu nombreuses que parce que, jusqu'à ce jour, à deux exceptions près, aucune fouille régulière et systématique n'a été faite; et la plupart des objets que l'on possède ont été trouvés par l'effet du hasard. Les beaux résultats obtenus par M. Sarmento dans les fouilles des Citanias dont nous avons déjà eu l'occasion de dire quelques mots ¹ et par M. Estacio dans l'Algarve donnent une idée des richesses archéologiques que doit encore renfermer la partie inexplorée du pays.

Heureusement, on commence à former des musées qui pourront se développer facilement si l'on se décide à faire des fouilles sur certaines parties du royaume; il y en a déjà à Lisbonne, à Porto, à Santarem, à Coïmbre et à Evora.

Ceux de Lisbonne sont d'une réelle importance et mériteraient d'être connus davantage. J'aurai à parler de la Galerie de peinture lorsque j'examinerai la question des anciens tableaux portugais. Au Polytechnicum, vaste et somptueux édifice moderne, se trouve le musée national de Lisbonne. Les collections géologique, paléontologique et minéralogique en sont fort riches. Cette dernière possède le plus grand bloc de cuivre natif, qui soit connu: il pèse 2666 livres et fut trouvé à Caxoeira au Brésil. Parmi les objets préhistoriques du Musée national on remarque surtout de belles pointes de flèches fort bien travaillées: elles sont assez larges et proviennent de la *Casa da Moura*; des ardoises, dont on s'est servi comme amulettes et

¹ Voyez: Bulletin de l'Acad. d'arch. de Belgique 1881. p. 254-256.

des vases avec des lignes au trait et au pointillé, ayant leurs rebords ornés et provenant de la grotte de Palmella. Mais ce ne sont-là que des objets d'importance secondaire; le vrai Musée préhistorique de Lisbonne est celui de l'Académie des sciences. Il a été classifié très méthodiquement par MM Ribeiro et Choffat. La première section est purement géologique ¹, la seconde renferme les objets préhistoriques. On peut y étudier le silex d'Otta, les débris de Kjoekkenmoeddinger et les ossements de la grotte de Furninha qui s'y trouvent en quantité innombrable. La collection céramique n'est ni moins riche, ni moins intéressante. Plusieurs vases sont ornés de figures géométriques, ornements propres à l'art primitif de tous le pays. Il y en a qui affectent des formes assez singulières, ainsi j'en remarquai un, trouvé à Alcobaça, qui avait la forme d'un animal, peut-être un sanglier. J'examinai surtout quelques ardoises trouvées dans le dolmen du *monte Abrahão* ². Elles sont de forme trapézoïde, quelque fois parabolique et ont servi d'amulettes, comme le prouve le trou pratiqué à leur partie supérieure. Une de leurs faces est ornée de dessins géométriques très réguliers et d'un effet assez gracieux. On a trouvé de ces ardoises dans plusieurs dolmens portugais; et, au rapport de M. Florentin Aneghino, l'homme préhistorique de la Patagonie se servait des mêmes amulettes ³. Ce Musée renferme aussi quelques antiquités classiques qui seraient peut-être mieux à leur place ailleurs. Je citerai un magnifique hermès de marbre blanc, avec les têtes adossées d'Apollon et de Bacchus, trouvé à Cacella, et surtout cette célèbre *Lex metalli Vipascensis*, connue aussi sous le nom de table de bronze d'Aljustrel, et dont M. Estacio da Veiga vient de publier une édition si

¹ Encore paraît-il qu'il n'y a qu'une partie des richesses géologiques que l'on possède qui soit exposée.

² C. RIBEIRO. *Noticia de algumas estações e monumentos prehistoricos*. Lisboa 1880. II p. 51 et pl. IV, V, VI. Ce mémoire fut publié, de même que les autres travaux géologiques et préhistoriques de M. Ribeiro, dans les t. 5 et 6 de la nouvelle série des Mémoires de la classe des sciences de l'Académie.

³ Voyez: Rev. d'anthropologie. 1879. p. 232.

joignée.¹ C'est un monument unique pour l'étude de ce que j'appellerai la législation des mines des Romains.

Cette plaque, datant probablement de la première moitié du premier siècle, fut trouvée, en mai 1876, dans les scories de l'ancienne exploitation romaine d'Aljustrel (Alemtejo); elle a 68 centimètres de haut sur 52 de large, et présente cette particularité, qui ne se rencontre ni dans les tables de Malaga ni dans celles d'Osuna, que le même texte est reproduit, à quelques variantes près, sur les deux faces, l'un texte complétant ainsi l'autre.

Ce monument trouverait sa place naturelle dans le Musée des antiquités de l'Algarve, ouvert en 1880 dans des salles de l'Académie des Beaux-Arts. Ce musée n'étant encore guères connu, je crois utile d'en dire quelques mots.

M. Estacio da Veiga, un des plus savants archéologues du Portugal, fut chargé par le gouvernement en 1877 d'exécuter des fouilles dans l'ancien royaume mauresque d'Al-Gharb, l'Algarve actuel, et de dresser la carte archéologique de cette province. Pendant plus d'un an, il en parcourut les diverses parties, les explora avec d'autant plus d'intérêt qu'il est originaire de cette province, et pratiqua des fouilles en plusieurs endroits. Nous attendons avec impatience la publication du résultat de ses recherches qu'il consignera dans un grand ouvrage intitulé: *Antiguidades monumentaes do Algarve*. Jusqu'à ce jour, le savant épigraphiste n'a publié que la description des antiquités de Mertola², ville qui n'appartient pas à proprement parler à l'Algarve; et le grand soin qu'il a mis à ce travail nous fait espérer que son ouvrage sur l'Algarve sera riche en résultats importants pour l'histoire de la partie méridionale de la Péninsule pendant la domination romaine. Qu'il me soit permis de le dire ici en toute vérité: il m'est arrivé bien rarement de rencontrer un archéologue qui ait

¹ ESTACIO DA VEIGA. *A tabula de bronze de Aljustrel*. Lisboa 1880.

² *Memoria das antiguidades de Mertola*. Lisboa 1880. Il y expose le plan de son grand ouvrage en même temps que des idées très-pratiques sur une organisation générale des musées du royaume. p. 6-14.

fait des fouilles avec autant de soins et de méthode que M. Estacio da Veiga. Pas le plus petit objet n'a été égaré, il sait où et dans quelle circonstance chaque découverte a été faite, pour lui le moindre morceau est un témoin qui nous permet de reconstituer de mieux en mieux le passé d'une province dont, grâce à ses patientes études, nous parviendrons à connaître l'état de civilisation à chacune des périodes de son histoire.

C'est un grand service qu'il aura rendu à la science, et je suis heureux de pouvoir rendre ici hommage aux soins minutieux et intelligents, à la méthode et à la persévérance qu'il a apportés dans ses études; avec lui du moins, nous aurons un guide sûr qui n'avance rien sans en apporter des preuves matériellement convaincantes.

Le Musée de l'Algarve se compose des objets trouvés par M. Estacio; inutile de dire que la classification et l'arrangement en ont été faits avec autant de soins méthodiques que le furent les fouilles elles-mêmes. Les antiquités sont classées en cinq régions qui constitueront les cinq grandes divisions de l'ouvrage dont nous parlions ci-dessus; et chaque région est divisée en diverses périodes, ayant chacune une carte archéologique spéciale. Ces régions sont la *Mertilensis*, l'*Esuriensis*, la *Balsensis*, l'*Ossonobensis* et la *Cobrigensis*.

L'époque préhistorique est représentée par quelques pièces importantes, provenant pour la plupart de fouilles exécutées dans six tumuli situés près d'Ossonoba (Milreu). Ce sont du reste les fouilles de Milreu qui ont aussi produit les plus beaux résultats pour l'époque romaine. Les tumuli d'Ossonoba renfermaient des silex taillés de l'époque paléolithique. Les silex de l'époque de la pierre polie, si communs dans les autres endroits de l'Algarve, étaient très-rares à Milreu. Le Musée possède de l'époque néolithique trois haches admirablement bien conservées et qui n'ont pas moins de 34 centimètres de longueur. Les haches de bronze sont assez rares. Les poteries, découvertes en grand nombre, ne sont pas faites au tour et plusieurs sont ornées à la base de trois boutons pointus. Cette forme est assez rare: on ne saurait la confondre avec celle des vases relativement nom-

breux, et trouvés un peu partout, qui portent deux boutons en saillie sur la paroi en forme de seins de femme. Cette forme n'est cependant pas propre au Portugal; ainsi on a découvert des vases préhistoriques analogues à Terzisca près de Zirknitz en Carniole¹, à Cabrera en Catalogne², et ailleurs. Autre particularité : dans le grand nombre d'ossements découverts dans le tumuli de Milreu se trouvent trois crânes présentant un développement très-prononcé à l'os occipital. Cette anomalie n'a cependant rien de typique et n'est que le résultat d'une déformation.

Les antiquités les plus curieuses datent de l'époque romaine. A Balsa (Antas), M. Estacio a déblayé les restes d'un cirque, — le musée du Carmo possède deux inscriptions de son podium; — et à Ossonoba, il a découvert des thermes fort étendus³ qui sont une preuve convaincante de l'importance de cette cité du temps des Romains. Derrière ces thermes se trouvait une basilica, construite en briques, qui servit dans la suite d'église chrétienne. En fait de sculptures, on ne découvrit dans ces thermes de remarquable qu'un buste d'impératrice. Du reste les monuments de sculpture sont rares en Algarve. J'ai cité le hermès bifrons de Cacella. Près de Tavira, on a aussi trouvé, à côté d'un tombeau, un petit bas-relief de marbre de 0,18 de haut sur 0.25 de large représentant de chaque côté une tête d'homme et de femme, les unes pendant leur jeunesse, les autres à un âge plus avancé. Ce travail est ordinaire. Mais si, en fait de sculpture, on ne possède aucune pièce de premier ordre, il n'en est plus de même pour les mosaïques. M. Estacio en a trouvé un peu partout et plus d'une n'est pas inférieure à la belle mosaïque d'Italica, si l'on excepte certaines têtes de Muses de cette dernière qui sont in-

¹ Voyez : Denkschriften der K. K. Akad. der Wissenschaften. Mathem. Classe. 1880, B. 42.

² J. RUBIO DE LA SERNA. *Une nécropole antéromaine de la Catalogne* (*Gazette archéologique*, 1881).

³ Il n'y avait pas moins de 58 compartiments. Le plan de ces thermes se trouve dans l'ouvrage sur la table d'Aljustrel.

comparables ¹. Le grand nombre de mosaïques trouvées dans le Sud de la Péninsule semble prouver que, pendant les premiers siècles de notre ère, plusieurs mosaïstes romains s'y établirent, produisirent des œuvres très délicates et du meilleur goût, et y firent peut-être école. Les représentations humaines sont rares parmi les mosaïques trouvées dans l'Algarve, celles d'animaux, par contre, sont fréquentes, et d'ordinaire fort naturelles et bien réussies. Ainsi, une de Mertola représente une belle tortue ². Les plus belles mosaïques sont celles des thermes d'Ossonoba, représentant des naïades et des poissons. Près de Faro, une construction romaine, dont il serait difficile de déterminer la destination, renfermait aussi des mosaïques d'une grande finesse représentant des croix, des swastikas et même un labyrinthe. Il ne sera pas inutile non plus de rappeler que dans le temps on a trouvé à S. Sebastião do Freixo, un Orphée entouré d'animaux en mosaïque : celle-ci est peut-être chrétienne.

L'ensemble des objets trouvés dans l'Algarve prouve que, à aucune époque, les cités de cette province ne furent des villes luxueuses et que la population devait y mener une vie assez simple. Aussi les objets d'or et les pierres précieuses y sont excessivement rares. Je ne me rappelle avoir remarqué, en fait de monuments intéressants en ce genre, qu'une intaille représentant un cygne et une jolie bague en or avec chaton.

La partie épigraphique a plus d'importance. Il y a d'abord cinq pierres recouvertes de caractères qu'on n'a su déchiffrer jusqu'à ce jour. Je ne saurais les prendre pour des lettres celtibériques et je croirais volontiers que ce sont des inscriptions puniques. Les inscriptions romaines, assez nombreuses, sont pour la plupart des stèles funéraires dont l'étude sera fort utile pour la connaissance de l'onomatologie ancienne de l'Algarve. Les inscriptions publiques sont rares. En fait d'inscriptions

¹ Cette mosaïque fut trouvée en 1799; elle a été publiée avec beaucoup de soin par AL. DE LABORDE. *Description de un pavimento en mosaico descubierto en la antigua Italica*. Paris. 1806.

² Mem. das antig. de Mertola. p. 75.

grecques on n'en connaît qu'une seule ¹. Elle fut trouvée en 1856, à Santa Luzia, à une demi-lieue de Tavira; c'est une dédicace d'un père et d'une mère à leur enfant Tatianus ². Les inscriptions chrétiennes sont assez nombreuses, surtout à Mertola. Encadrées dans une espèce de niche, elles portent presque toutes le monogramme du Christ ou la représentation de deux colombes affrontées; et la plupart sont datées. Ces mêmes caractères se constatent sur des inscriptions chrétiennes conservées à Evora.

Si l'on poursuivait les fouilles en Algarve, il est peu probable qu'on découvrirait de longues inscriptions honoraires, des statues de grand mérite ou des constructions somptueuses. C'est qu'ici on ne rencontre les restes d'aucune cité opulente, comme l'était Emérita par exemple, mais bien les débris de quelques petites villes éloignées des grands centres, vivant de leur vie propre et ne subissant que fort peu l'influence de la capitale de la province. L'étude en est d'autant plus importante parce qu'elle permet de mieux nous rendre compte du degré de romanisation de l'intérieur des provinces romaines. Examinées à ce point de vue les fouilles de M. Estacio acquièrent une importance des plus grandes et l'on ne saurait assez lui souhaiter d'être mis à même de pouvoir les continuer.

Je ne puis pas oublier non plus le Musée du Carmo; je passe sous silence le Musée Colonial qui se trouve à l'Arsenal en émettant le regret que les Portugais n'y aient pas réuni, comme ils auraient pu le faire si aisément, tout ce que leur fournissaient les possessions coloniales pour en faire un musée ethnographique de premier ordre. Espérons qu'ils ne tarderont pas à s'en occuper sérieusement.

Le Musée du Carmo a été fondé en 1866 et appartient à la

¹ Il faut cependant aussi signaler une lampe trouvée dans un tombeau près de Faro, portant une inscription grecque explicative de la représentation obscène qui se voit sur la partie supérieure.

² ESTACIO da VEIGA. *Poros Balsenses*. Lisboa 1866. p. 27; Hübner *Noticias*, p. 33.

Société royale des architectes civils et archéologues portugais. De même que le musée de l'Algarve est l'œuvre, je dirai, personnelle de M. Estacio, de même celui du Carmo doit son existence à M. da Silva, architecte du roi. M. da Silva s'est fait connaître du monde savant par une activité scientifique des plus louables : ses nombreuses publications en témoignent. Je ne citerai que son étude sur les signes dont sont marquées un grand nombre des pierres des constructions portugaises du moyen-âge : ainsi l'église de Lamego et celle de Sainte-Croix de Coïmbre, où moi-même j'ai pu les constater sur certaines colonnes ¹; et un manuel d'archéologie fait pour le Portugal dans le genre de l'Abécédaire de Caumont ².

Le Musée est établi dans les ruines de l'église du couvent du Carmo, détruite par le tremblement de terre de 1755. Fondée par Dom Nuno Alvares Pereira, mort en 1431, (1389-1422) l'église ogivale du Carmo est d'un style simple et correct qui rappelle en plus d'un point celui de Batalha. De même qu'à Batalha, il n'y a pas de triforium et l'élévation des bas-côtés égale presque celle de la nef principale. On constate l'absence d'iconographie et les chapiteaux sont ornés de simples feuillages. Les coins des bases des colonnes sont coupés et ornés de petites têtes humaines. L'ornement en cordage, répandu avec tant de profusion à Belem, est rare au Carmo; et l'ensemble de la construction paraît avoir été faite sous l'influence des principes de l'école ogivale anglaise. L'église est terminée par cinq chapelles absidales, dont celle du milieu, qui servait de chœur, est un peu plus grande que les autres.

Le Musée renferme un peu de tout, même quelques moulages, ainsi celui du pulpito de Sainte Croix de Coïmbre, vrai bijou de sculpture du Cinquecento. On y rencontre aussi quelques

¹ Ces signes lapidaires se rencontrent aussi en France et en Allemagne. C'est la signature de l'ouvrier, et si ces signes ne se voient pas plus fréquemment c'est que probablement ils se trouvent sur les faces intérieures des pierres. Ce ne sont d'abord que de simples lettres ou des signes de planètes; plus tard on ne rencontre plus que des signes géométriques. Voyez : DIDRON. *Ann. Arch.* II, 250; III, 31.

² P. DA SILVA *Noções elementares de archeologia*. Lisboa, 1878.

antiquités intéressantes. C'est là que se trouvent ces haches de bronze dont nous avons déjà eu l'occasion de parler et qui représentent un type propre au Portugal. On a bien trouvé dans le bassin du Rhône des haches à oreillettes développées, mais elles n'ont jamais qu'une seule anse et la douille qui les termine est beaucoup plus petite que celle des haches portugaises ¹. Les inscriptions romaines sont peu nombreuses ; par contre on y trouve quelques inscriptions hébraïques dont une, assez étendue, provient du couvent de Monchique de Porto ; on y voit aussi plusieurs mosaïques parmi lesquelles le fragment, trouvé en 1874 dans une villa romaine située sur la route de Figueira da Foz ², est d'une grande beauté.

Le Musée est assez riche en sarcophages. Ceux du moyen-âge proviennent pour la plupart de Santarem. Je remarquai les tombes de D. Constança, mère de D. Fernando I (1376), de D. Gonçalo de Sousa (1469) portant une inscription portugaise fort intéressante pour l'époque, du roi Fernando I et surtout le sarcophage de D. Fernandes Sanches, orné de curieuses sculptures du XIII^e siècle. Si intéressants que soient ces sarcophages pour l'histoire de la sculpture portugaise au moyen-âge, ils ne sauraient cependant être comparés à ceux de Batalha ³ et encore moins aux magnifiques monuments d'Alcobaca.

Le monument de sculpture le plus remarquable du Musée du Carmo est un sarcophage romain découvert à Volado près d'Alfeizarão ⁴. Il représente Apollon Musagète, entouré

¹ Voyez. CHANTRE. *L'âge de bronze dans le bassin du Rhône*. Atlas. pl. 10, 24, 55. M. Evans a constaté aussi que les haches de bronze à deux boucles étaient des plus rares en Angleterre ; mais même celles-ci n'affectent jamais la forme des haches portugaises. EVANS, *L'âge de bronze*. Paris. 1882, p. 103.

² N^o 352 du catalogue. *Museu da R. associação dos Architectos eivis e archeologos portugueses*. Lisboa. 1876

³ Il en est longuement question dans MURPHY *Monastery at Batalha* London, 1794 ; et *Voyage en Portugal*, Paris, 1797. p. 40 et suiv.

⁴ Décrit par HÜBNER. *Die antiken Bildwerke in Madrid*. Berlin, 1862. N^o 927.

des Muses. Chaque face latérale est occupée par le Génie de la mort, représenté, comme toujours, sous la forme d'un enfant ailé éteignant le flambeau de la vie. La disposition est bonne, mais l'exécution est grossière et indique une œuvre du quatrième siècle.

Bien peu de sarcophages romains ont été trouvés en Portugal. Je citerai encore celui du Musée de Porto ¹. Il fut trouvé vers 1840 dans les environs du Monte da Azinheira (district d'Evora). On a fait plus d'une fois des découvertes en cet endroit; et des fouilles exécutées avec soin pourraient produire de riches résultats. Ce sarcophage est en marbre blanc; il a 1.95 de long sur 0.85 de large et 0.65 de haut. Au milieu du sarcophage on voit le portrait du défunt en médaillon soutenu par deux génies ailés féminins. Sous le médaillon est sculptée une charrue tirée par deux bœufs; un jeune homme les conduit. De chaque côté on remarque deux génies ailés personnifiant les quatre saisons. Le travail est moins grossier que celui du sarcophage de Lisbonne, et ce monument semble dater du troisième siècle de notre ère. Dans le même Musée de Porto nous signalerons encore deux grands médaillons romains en bronze, une collection assez complète de monnaies portugaises, un petit buste de marbre blanc trouvé à Italica, représentant probablement Proserpine ²; et surtout une plaque d'or (0.04 × 0.05), trouvée près de Bragança vers 1840, ayant sans doute servi d'ornement comme semblent l'indiquer les trous qu'on voit à chaque coin. Cette plaque a été frappée sur un magnifique décadrachme de Syracuse représentant la tête d'Aréthuse entourée de quatre dauphins. Au dessus on lit: ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ, et au dessous le nom de l'artiste ΕΥΑΙΝΕΤΟΣ. C'est un travail de premier ordre: il serait difficile de décider si cet objet a été apporté de Sicile ou bien s'il a été

¹ ED. ALLEN *Noticia e descripção de um sarcophago romano*. Porto. 1867.

² HÜBNER. *Die antiken Bildwerke* N° 943.

travaillé en Portugal par les Grecs de Sicile qui venaient explorer les mines d'or de la Lusitanie ¹.

Je ne puis suivre les membres du Congrès dans toutes les excursions qu'ils firent dans le Nord du Portugal. Il faudrait citer celle de Braga où un épigraphiste des plus distingués M. Pereira Caldas voulut bien nous faire examiner les quatorze milliaires provenant de l'ancienne route qui se dirigeait jadis de Braga, d'un côté vers Lisbonne, de l'autre vers Astorga ; celle de Briteiros où M. Sarmentos nous fit voir lui-même toutes les antiquités trouvées dans ses célèbres fouilles des Citanias ; il nous faudrait rappeler aussi la réception splendide que nous réservait la Société d'Instruction de Porto. Son président le D^r Ayres de Gouveia et son secrétaire M. Joaquim de Vasconcellos nous firent les honneurs de leur ville avec la plus grande affabilité ; et la réception , qui dépassa de loin notre attente , fut en tout point digne de la grande et somptueuse cité de Porto. Le Congrès ne saurait du reste être assez reconnaissant pour tous les honneurs qu'on a bien voulu lui faire.

Je pourrais encore relever quelques objets dans d'autres Musées. Je me contenterai de dire qu'à la bibliothèque d'Evora (*Liberalitas Julia*) on conserve quelques restes de la collection d'antiquités du célèbre Cenaculo. Les autres se trouvent, paraît-il, à Béja (*Pax Julia*) ; malheureusement je ne suis pas parvenu à les voir ; et à Béja même on m'a affirmé qu'il n'y avait plus rien. A Evora il existe un Musée spécial d'épigraphie fort riche en monuments importants. La plupart ont été publiés par M. Hübner. Le Musée de Santarem renferme quelques poteries et deux inscriptions romaines , enfin à Coïmbre l'*Instituto* possède un Musée dont la plupart des objets ont été publiés dans la Revue de la Société qui porte son nom. Les inscriptions y sont assez nombreuses. J'y remarquai en outre une curieuse lettre d'affranchissement donnée en 1222 par Fernando Nunes et son épouse

¹ PLIN. H. N. 4 , 20. 112 ; STRABO. 3. 4 , 3.

Marina Sanches à leur esclave Elvira Fernandes par amour de Dieu et pour le salut de leur âme ¹.

Je ne veux point donner à ce travail une trop grande étendue ; qu'il me soit cependant permis , avant de m'occuper des azulejos et des anciens tableaux portugais , de dire deux mots d'une découverte préhistorique que plus d'un membre du Congrès est allé examiner ; je veux parler des peintures de la grotte d'Altamira. Pendant le séjour que je fis à Santander je n'eus pas connaissance de cette découverte ; n'étant pas retourné depuis dans cette province, je ne puis parler de ces peintures que par les reproductions que j'ai eu l'occasion d'examiner ².

La grotte d'Altamira est située à trois kilomètres de la mer sur le territoire de la commune de Santillana del mar. M. de Santuola la découvrit en 1875 et la visita une seconde fois en 1879. Elle a huit à dix mètres de large sur deux à quatre de haut. Tout comme dans la grotte d'Aizquirri en Guipuzcoa ³, on y a trouvé des ossements d'ours, de cerf élaphe, de cheval, de bœuf et de renard. Les silex sont de l'époque de la Madelaine, quelques uns même ont de la ressemblance avec le type de Solutré. Les peintures sont tracées à l'ocre rouge et au charbon. Ce sont des représentations d'animaux et des quadrillages formés de grandes lignes rouges traversées de raies noires. Les silex prouvent que la grotte d'Altamira fut habitée dès la plus haute antiquité. La question est de savoir si les peintures sont contemporaines de ces silex.

Jusqu'à ce jour on n'avait retrouvé en fait de traces de

¹ *Catalogo dos objectos existentes no Museu de archeologia do Instituto de Coimbra*. Coimbra. 1877, p. 38.

² DE SANTUOLA *Breves apuntos sobre algunos objectos prehistoricos de la provincia de Santander*. Santander. 1880 ; — M. RODRIGUEZ FERRER. *Apuntos de un diario*, dans la *Ilustracion española*. 1880. N° 37 ; — E. HARLÉ. *La grotte d'Altamira*, dans les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*. 1881. t. 12.

³ Voyez : VILANOVA. *Aizquirri y Aranzaza, recuerdo de una expedicion veraniega por el pais Vasco en 1877*. Madrid 1877.

l'activité artistique à l'époque préhistorique que quelques petits objets recouverts de dessins informes d'animaux. On connaît le bois de cerf de Massat (Arriège), orné d'une tête d'ours, celui de Savigné (Vienne) sur lequel sont représentés deux cerfs ¹; et des objets analogues ont été trouvés dans la Dordogne, la Charente, le Tarn et la Garonne, (caverne de Bruniquel) et le Périgord ². Les peintures sont bien plus rares. Dans les grottes de Menton se trouvaient des restes humains couverts de couleur; dans les grottes artificielles, fouillées par M. le baron de Baye près d'Épernay, ce savant anthropologue découvrit une représentation primitive de femme dont les yeux étaient peints en noir et le collier en jaune; enfin, dans un tombeau découvert près de Sgurgola (territoire d'Anagni), le visage du défunt et des pointes de flèches étaient peints en rouge au moyen de cinabre ³. Tout cela est bien primitif et ne ressemble en rien à ce que l'on voit à Altamira. Le dessin des animaux est très précis et témoigne déjà de procédés assez savants; on y reconnaît même des études d'ombre et de clair obscur. Certaines têtes, ainsi celle d'une biche, sont des mieux réussies. De plus on n'y rencontre la représentation d'aucun animal préhistorique. Les bœufs, tout en ayant une bosse, ne ressemblent guères à l'auroch ⁴; Ce qui prouve du reste que la plupart de ces peintures sont d'exécution récente, c'est qu'elles recouvrent les stalactites au lieu d'être recouvertes par celles-ci. Je suis donc porté à

¹ Voyez LARTET, dans les Ann. des Sc. natur. Zoologie 1861. t. 15, p. 205.

² DE MORTILLET, dans la Rev. des cours scientifiques. IV. p. 701; JOLY. *L'homme avant les métaux*, p. 264; *Dict. Archéol. de la Gaule*. Atlas. I. pl. 4.

³ PIGORINI, dans *Bull. di paletnol. italiana*. 1880. vol. VI.

⁴ Si ces peintures sont le fait d'un dessinateur moderne, on ne doit guères s'étonner qu'il n'ait pas représenté d'auroch. Il n'en aura peut-être jamais vu. car cette espèce est devenue fort rare; on ne la rencontre plus que dans certaines forêts de la Lithuanie et de la Pologne.

admettre avec M. Harlé que les représentations d'animaux, à l'exception d'un cheval, ont été faites depuis la première visite de M. de Santuola dans la grotte en 1875. Quant aux quadrillages reconverts de stalactites, ceux-ci sont plus anciens ; seulement il serait difficile de dire si ces peintures sont contemporaines des silex. La découverte, réduite à ces modestes proportions, n'en est pas moins curieuse. C'est un nouveau problème à ajouter à bien d'autres. L'Espagne semble avoir le privilège des problèmes archéologiques difficiles, quelquefois même insolubles. D'abord les antiquités d'Iecla ¹, puis les peintures d'Altamira ; enfin, il y a peu de semaines, on annonçait qu'on venait de découvrir des momies, chargées de bijoux, dans une grotte de l'île Formentera (Baléares) ².

Essayons maintenant d'exposer en peu de mots la question des azulejos et celle bien plus importante des anciens tableaux portugais.

* *
* *

L'histoire de la céramique espagnole et portugaise a été relativement peu étudiée jusqu'à ce jour. Grâce aux travaux du baron Davilier ³ nous commençons à connaître quelque peu l'histoire des plats à reflet métallique et des vases hispano-moresques ; mais l'étude des carreaux émaillés, connus sous le nom d'*azulejos*, est loin d'être aussi avancée ; et jusqu'à ce jour cette partie si intéressante de la céramique espagnole n' a pas été, que nous sachions, l'objet d'une étude spéciale.

¹ Voyez mon article dans l'*Athenœum belge*. 1880. p. 204.

² Rev. arch. 1881. oct. p. 253.

³ DAVILIER. *Histoire des faïences hispano-moresques à reflets métalliques* Paris 1861. Le développement de la céramique est si intimement lié à la domination moresque dans la Péninsule qu'en portugais presque tous les mots ayant rapport à la céramique sont d'origine arabe. Ainsi : azulejo, albarrada, alcadef, alcatrux, almofia, almotolia, bocio, barranta, batea, batega, botija, jarro, taça. Voyez RACZYNSKI. p. 430.

Nous résumerons ici les observations que nous avons pu faire sur cette question pendant notre séjour dans la Péninsule.

Dès la plus haute antiquité on revêtit les murs des temples et des palais de carreaux émaillés. Au Louvre et au Musée britannique on peut examiner de belles collections de briques émaillées provenant de Ninive et de Babylone. Dans les ruines de Warka (Erek-Orchoé ; Babylonie), on voit des murs revêtus de cubes en briques (de 3 1/2 pouces de large), peints un rouge, blanc et noir, et dont la disposition variée forme en véritable tapis en mosaïque. Tous les anciens peuples de la Mésopotamie se sont servis de ce genre de revêtement ¹. A en croire certains auteurs anciens, on décora même ces briques de dessins de chasse et d'animaux. Diodore de Sicile l'affirme pour le palais de Sémiramis ². De même au moyen-âge on se servit, pour le pavé des églises, de carreaux émaillés, formant bien des fois par leur ensemble des dessins géométriques assez gracieux ³. Mais à aucune époque et dans aucun pays ce mode de décoration ne se développa au même degré que dans la Péninsule ibérique. Il y date surtout de l'époque de la domination moresque, et de nos jours encore il est d'un usage fréquent surtout dans les provinces méridionales. En Espagne on orne d'azulejos les patios et les murs de l'intérieur des maisons. Les Mores revêtaient d'ordinaire la partie supérieure des murs d'ornements en stuc polychromés, et les lambris d'appui seuls ainsi que les pavements étaient composés d'azulejos. Ceux-ci servent encore au même usage. Ce luxe de décoration ne manque pas de coûter assez cher. Aussi le *no harà casa con azulejos*, dit par Sancho Pança à son maître à propos d'un pauvre diable, est-il passé à l'état de proverbe; et l'on entend dire bien souvent l'un homme dénué de ressources : celui-là n'aura pas de maison à azulejos.

¹ SCHNAASE. *Gesch. der bild. Künste*. I. 154.

² DIOD. SIC. II. 8 ; GARNIER *Hist. de la céramique* p. 60.

³ Ainsi le pavé de la chapelle de la Vierge à l'église St-Denis (12^e s.) VIOLLET LE DUC. *Dict. d'archit.* II. 261.

En Portugal les azulejos sont d'un emploi plus général encore. Les façades des maisons en sont recouvertes; à l'intérieur des édifices on en voit partout, à la Sévelha de Coïmbre les colonnes de l'église en sont décorées de haut en bas; et l'on peut affirmer avec Raczynski que les azulejos constituent en partie la physionomie du Portugal ¹.

Les azulejos les plus anciens se distinguent de même que les plats si à la mode de nos jours, par leur reflet auro-cuivreux.

Ce reflet métallique d'une grande vivacité est plus rouge dans les produits des fabriques de Valence et de Majorque et plus doré dans les azulejos de l'Andalousie. Il est douteux qu'on ait jamais fabriqué des azulejos à reflet métallique en Portugal et ceux que l'on y rencontre sont probablement d'origine espagnole.

On ne possède que peu de données sur la composition de cet émail à l'époque moresque. Un document du Musée britannique, publié par M. Riaño, nous apprend comment on fabriquait cette faïence au siècle dernier à Manises près de Valence; et il est permis de supposer que cette fabrication n'avait pas changé d'une manière notable depuis l'époque moresque ². La pâte, après une première cuisson, était recouverte d'une vernis blanc et d'un émail doré et après une seconde cuisson, on la recouvrait de l'émail doré et on soumettait ensuite l'objet à une troisième cuisson.

Cet émail doré s'obtenait par un mélange de cuivre (le plus vieux possible 3 onces), d'argent (1 piécette), de soufre (3 onces), d'ocre rouge (2 onces) et de vinaigre (1 azumbre)

D'un autre document, publié par M. Riaño dans la même notice, il résulte que la composition de l'émail fabriqué à Muel, près de Saragosse, était analogue. A la fin du siècle

¹ RACZYNSKI. p. 427. On m'affirme qu'il en est de même au Brésil.

² D. JUAN RIAÑO. *Sobre la manera de fabricar la antigua loza dorada de Manises*. Madrid 1878 (dans la *Coleccion de documentos historicos publicados en la revista de archivos, bibliotecas y museos*). C'est un document du fond Ergerton n° 507, fol. 102 et suiv.

dernier on tâcha d'imiter la *loza dorada* de Manises à San Isidro et à la fabrique de porcelaine du Buen Retiro (Madrid), fondée en 1759 par Charles III. On fabriqua aussi dans cette manufacture royale des porcelaines en pâte tendre destinées au revêtement des murs ornées des représentations les plus diverses. Les plus beaux exemples de ces produits se trouvent dans certains appartements du palais royal de Madrid, on en admire surtout le coloris bleuâtre, et au real sitio d'Aranjuez dans la salle dite *el Gabinete*.

Il serait bien difficile de classer actuellement les azulejos d'après les différentes fabriques dont ils sont sortis ; on peut supposer que l'on produisait des azulejos dans presque toutes les fabriques où l'on façonnait des poteries, des plats et des vases. Mais il y a moyen de distinguer les azulejos d'après leurs motifs de décoration et la différence de leur émail. Nous arrivons ainsi à établir diverses classes : les azulejos hispano-moresques à reflet métallique qui sont les plus beaux et les plus anciens. Leurs dessins ne représentent jamais des scènes peintes ; et sous ce rapport, ils sont moins artistiques que ceux des siècles postérieurs, mais bien plus décoratifs et plus en rapport avec leur destination. On a ensuite ceux en camaïeu ornés de dessins en bleu d'azur sur fond blanc procédant de la faïence de Delft (17^e et 18^e siècles) ; et ceux qui ont été fabriqués sous l'influence italienne dans lesquels la couleur jaune domine d'ordinaire. Il y a enfin les azulejos à dessin en relief et dont quelques-uns ont aussi un reflet métallique.

Les azulejos les plus anciens à reflet métallique ne sont que des mosaïques. Ils ne sont qu'une transformation des mosaïques byzantines, et spécialement de l'*opus alexandrinum*. Déjà du temps des Romains, dans les pavements en mosaïques ¹, les représentations de scènes ou de personnages, soit en médaillon soit en rectangle, étaient souvent séparées les unes des autres par des entrelacs, des torsades,

¹ On sait que les pavements en mosaïque furent introduits à Rome dès l'époque de Sulla. Plin. H. N. 36, 60.

des méandres et d'autres ornements géométriques que l'imagination plus ou moins féconde de l'artiste pouvait modifier à l'infini. Je ne rappellerai que la célèbre mosaïque des gladiateurs des Thermes de Caracalla, conservée au Musée de Latran, bon nombre de mosaïques de Pompéi ¹, de Sicile et d'ailleurs; et surtout le beau pavement en mosaïque des thermes du Pont-d'Oly (Basses-Pyrénées). ²

Le dessin géométrique est surtout fréquent dans les mosaïques trouvées dans les anciennes provinces romaines. On en a découvert à Bous-lez-Remich ³, à Weingarten ⁴ et ailleurs. Une des plus belles est conservée au musée de Salzbourg ⁵. En Italie par contre du quatrième au sixième siècle les pavements en mosaïque représentent surtout des animaux et des fleurs ⁶, et cela avec un tel excès qu'on a pu dire en toute vérité que les mosaïques de cette époque n'étaient que des recueils de zoologie et de botanique. Les représentations de symboles deviennent de plus en plus rares; on rencontre tout au plus le rameau d'olivier, l'aigle tenant un poisson, les quatre fleuves du Paradis et les symboles des Évangélistes ⁷. Les Romains n'employèrent d'ordinaire la mosaïque que comme pavement, et n'en revêtirent que bien rarement les murs des temples et des maisons qu'ils décoraient de préférence de peintures. Les exemples en sont en effet assez rares. On connaît les mosaïques de la Casa di Apollo de Pompéi. Dans deux maisons de cette ville les niches des fontaines sont

¹ Voyez ROUX *Herculanum und Pompei*. IV. pl. 1—19.

² Voyez GERSPACH. *La Mosaïque*. Paris. Quantin. p. 12.

³ ARENDT *Notice sur les mosaïques romaines de Bous-lez-Remich*. (Publ. de la Soc. d'hist. du Grand-Duché de Luxembourg. 1878. t. 32).

⁴ Bonner Winkelmann-Programm 1851.

⁵ Elle fut publiée par ARNETH. *Archaeologische Analecten* Wien, 1851.

⁶ En Espagne il en fut de même, comme le prouve la description que fait Prudence des mosaïques de l'église Ste-Eulalie de Mérida (4^e s.) PRUD. *Peristephanon hymn*. III, 198 et suiv.

⁷ EUG. MUNTZ. *Les mosaïques d'Italie*. (Rev. archéol. 1877. t. 33 p. 34 et suiv.); VITET, dans le J. des Savants. 1862.

en mosaïques ¹, une troisième fontaine analogue se trouve dans la maison dite *Villa delle colonne a musaico* à cause des quatre colonnes couvertes de mosaïques qui s'y trouvent ; elles sont aussi grossières que celles des deux colonnes du musée de Naples ². Dans la suite on rencontre encore quelquefois des colonnes ou piliers recouverts de mosaïques. Je citerai les piliers de S^{te} Sophie, de St-Marc et ceux de l'église de la Daurade à Toulouse ³. Vopiscus cite, comme une exception, les mosaïques qui recouvraient les murs de la maison du tyran Firmus, l'ami de Zénobie ; et il ne le fait que pour donner une idée des richesses possédées par ce prince. Les murs de sa maison, dit-il, étaient revêtus de carrés de verre que Firmus avait fait fixer avec du bitume et d'autres matières ⁴. Depuis Constantin cet usage se généralisa et l'on se mit à couvrir de mosaïques toutes les surfaces unies des murs d'un édifice ; c'est ce que l'on voit à Sainte Sophie de Constantinople, à St-George de Salonique, à St-Marc de Venise et dans les monuments de Ravenne et de Parenzo. Les Arabes, et plus tard les Mores, adoptèrent ce mode de décoration. Bien des fois leurs mosaïques furent exécutées par des artistes byzantins, et le mot même par lequel ils désignèrent les mosaïques n'est que la transformation du mot grec *Ἰσφύσα* : *fsefysa* ⁵. Ils négligèrent les représentations contraires aux préceptes de leur culte, et trouvèrent dans *l'opus alexandrinum* un élément de dé-

¹ FIORELLI. *Descrizione di Pompei*, Napoli 1875. p. 415 OVERBECK. *Pompei*. II, 224.

² FIORELLI. p. 125 (Reg. VI isol. VIII nos 22, 23).

³ GERSPACH. p. 46.

⁴ Le mot *opus* doit s'entendre des murs, car s'il s'agissait du pavement le fait eut été trop ordinaire pour être signalé : *vitreis quadraturis bitumine aliisque medicamentis insertis domum instruxisse perhibetur*. Vop. Firm. 3. On a rapproché de ce texte un passage de Pline (H. N. 36.64) fort obscur et qui semble se rapporter aussi au revêtement des murs : *pulsa deinde ex humo pavimenta in cameras transiere, e vitro : novitium et hoc inventum*.

⁵ Voyez REINAUD. *L'art de la mosaïque chez les Byzantins et les Arabes*. (Rev. arch. 1862. s. 6. 45).

coration qu'ils purent développer d'après le génie artistique qui leur était propre. On connaît surtout *l'opus alexandrinum* par les beaux spécimens qu'on en voit dans les basiliques romaines, ainsi à St-Clément, St-Alessio, St-Laurent-hors-les-murs.... et par les magnifiques ambons de la Cappella Palatina de Palerme, et des églises de Salerne et de Ravello....

Cette mosaïque, dont les marqueteries des 17^e et 18^e siècles peuvent donner une idée, est composée de cercles ou de carrés en porphyre rouge et vert, encadrés dans des losanges ou des triangles, ce qui donne à l'ensemble du pavement l'aspect d'un riche tapis. Les exemples que nous venons de citer sont tous de date relativement récente; — ainsi le pavement de St-Clément date du treizième siècle, — l'origine de cet *opus* remonte cependant à l'époque impériale, et il ne semble pas inutile de rappeler en peu de mots les transformations que cette mosaïque a subies chez les différents peuples qui en firent usage.

L'*opus alexandrinum* remonte au troisième siècle de notre ère. Dans son sens primitif, ce mot ne s'applique qu'aux pavements à dessins géométriques exécutés au moyen de porphyre rouge et de vert antique (*spartum* ou *lacædæmonium*); dans la suite on nomma ainsi tous les pavements de marbre à dessins géométriques. Héliogabale le premier pava de la sorte des cours du palais impérial auxquelles il donna le nom de *plateæ antoninianæ* ¹. Alexandre Sévère perfectionna l'*opus* et attacha son nom à ce nouveau motif de décoration ².

¹ LAMP. *Ant. Hel.* 24: *stravit et saxis Lacedæmoniis ac Porphyreticis plateas in Palatio, quos Antoninianas vocavit.*

² Lampride dit qu'il l'inventa, ce qui est contredit par la notice du même auteur citée dans la note précédente. On sait du reste que les écrivains de l'Histoire Auguste se contredisent assez fréquemment. LAMP. *Alex. Sev.* 25: *Alexandrinum opus marmoris de duobus marmoribus, hoc est porphyretico et Lacedæmonio, primus instituit, in Palatio exoratis (plateis?) hoc genere marmorandi.* Voyez: DIGBY WYATT. *On the art of mosaic, ancient and modern.* Transactions of the Society of Arts for 1846-1847. London. 1847. p. 25 et suiv. et 2 et 3.

Les Mosaïques romaines qui rappellent le mieux le texte de Lampride.

Il semble qu'en Italie, pendant plusieurs siècles, on ne se servit plus de l'opus alexandrinum. A Constantinople au contraire et dans tout l'Orient, ce motif de décoration se généralisa et se développa. Pour en rehausser l'éclat on mêla aux marbres des cubes dorés. Les plus beaux spécimens de l'opus alexandrinum à Constantinople sont les mosaïques de l'église S. Jean, construite en 463, d'une grande finesse de travail; et celles de S^{te} Sophie. Le dallage de S. Jean ressemble le plus à ceux qui furent exécutés plusieurs siècles plus tard en Italie. Les couleurs dominantes sont le vert et le jaune tandis qu'à S^{te} Sophie ce sont le vert et le rouge. Au commencement du XII^e S. on travailla encore dans le genre de la mosaïque alexandrine de S^{te} Sophie dans l'église d'*Agios Pantokrator*¹.

Les Arabes empruntèrent la mosaïque aux constructions byzantines et spécialement aux monuments de la Syrie. Les traditions anciennes s'étaient bien mieux conservées dans cette contrée qu'ailleurs, et lors de la conquête de la Syrie, les Arabes furent frappés de l'habileté des Chrétiens dans l'exécution des mosaïques². Ils purent y admirer de nombreuses et belles mosaïques dont il ne nous reste que quelques débris. Dans toutes ces mosaïques le dessin géométrique domine. Citons la mosaïque de Niby-Younes et cette splendide mosaïque chrétienne de Kabr-hiran (près de Tyr) qu'on peut étudier actuellement au Louvre. Elle n'est pas sans analogie avec la mosaïque de Palerme ni avec celles découvertes par Beulé à Carthage. M. Renan la croit du 6^e siècle, donc peu de temps avant l'invasion des Musulmans³. C'est en Syrie encore qu'on trouve le type de ces décorations en stuc dont les Arabes nous ont transmis de si gracieux modèles. A Betoursa, dans la maison dite du sculpteur (5^e ou 6^e s.), les parois

sont celles de l'oratoire de la catacombe de S. Alexandre. Cet oratoire date du 5^e S.; mais les mosaïques sont d'une date plus récente. *Gaz. des Beaux Arts*, I 88.

¹ SALZENBERG. *Alt-christliche Baudenkm. v. Constantinopel*. Berlin 1854 pl. 4, 22 36.

² RENAN. *Mission de Phénicie*, p. 625.

³ RENAN. *Miss. de Phén.* p. 511, 607; pl 49.

sont ornées de combinaisons de lignes géométriques mêlées à des feuillages plats d'une forme spéciale qui rappellent à tel point les décorations en stuc des Arabes que l'on peut à juste titre admettre, avec M. de Vogüé, que c'est en Syrie qu'ils ont trouvé les premiers modèles de ces motifs de décoration ¹.

C'est enfin à la Syrie encore que les Arabes empruntèrent l'ornement à gradins, si commun dans toutes leurs constructions, et qui consiste en de grandes denticules et découpures pyramidales. Ce motif remonte à une très-haute antiquité, comme le prouvent des fragments de bas-reliefs de Koujoundjik conservés au Louvre ². On rencontre ces gradins sur une terre cuite de Constantine, sur des monuments de Pétra; mais nulle part il ne fut d'un emploi aussi répandu qu'en Syrie. Nous ne signalerons que les sculptures de Biblos (Gibeil) et la pyramide sépulcrale connue sous le nom de Meghazil d'Amrith. ³

Les Musulmans empruntèrent ainsi aux constructions des pays conquis tous les éléments décoratifs qui pouvaient contribuer à relever l'éclat de leurs édifices religieux; aussi la mosaïque, par exemple, resta-t-elle en usage dans les pays musulmans pendant bien des siècles. Encore en 1187, Saladin fit revêtir de mosaïques la mosquée d'Omar de Jerusalem ⁴. Aussi est-il probable que par l'intermédiaire des Arabes plus d'un motif décoratif d'origine romaine fut réimporté en Italie.

Les monuments chrétiens de la Sicile sont normands pour l'architecture, mais la partie décorative dénote une influence

¹ DE VOGÜÉ. *Architecture civile et religieuse de la Syrie* des 1—VI S. I. p. 89. pl. 43. A S^{te} Sophie on trouve du reste déjà un motif analogue. SALZENBERG. pl. XV, 1 et 7.

² Peut-être doit-on voir dans les terres cuites qui ornent le geison des constructions grecques une transformation de ce motif d'origine orientale.

³ RENAN p. 72, 162; pl. 13, 20. On le remarque aussi à la mosquée Lashar au Caire.

⁴ Recueil des historiens arabes des guerres des Croisades. I. p. 705 et 706.

arabe plus prononcée qu'on ne s'est plu quelquefois à le dire. L'ornement à gradins se voit partout à Monréale ; et les mosaïques à dessins géométriques du dôme de Monreale et de la Cappella Palatina ont évidemment été faites sous l'influence du goût décoratif propre aux Musulmans. Nous savons du reste que le roi Guillaume, presque aussi musulman que chrétien, se servit d'ouvriers arabes pour les tissus¹ ; et tout nous autorise à supposer que les vainqueurs employèrent les vaincus aux travaux pour lesquels ils avaient le plus d'aptitudes. Ce genre décoratif passa bientôt le détroit ; nous le retrouvons dans les monuments de Salerne et de Ravello.

Vers la même époque l'abbé du Mont-Cassin Desiderio (1058 — 16 Sept. 1087) fit reconstruire l'église de la célèbre abbaye. Elle fut consacrée en octobre 1071 par le pape Alexandre II. Se souvenant de ce qu'il avait vu à Constantinople, où il avait été légat du Pape, il ne se contenta pas d'y faire faire les portes de bronze de l'église, tout comme le furent celles d'Amalfi, et sur lesquels il fit inscrire la liste des propriétés de l'abbaye ; mais il fit même venir des artistes byzantins² pour exécuter les mosaïques du nouveau temple et en orner le pavement en opus alexandrinum³.

Grâces à cette double influence, arabe par les monuments de la Sicile et de l'Italie méridionale, byzantine par les mosaïques du Mont-Cassin, les Cosmates, se souvenant en

¹ AMARI. *Voyage de Mohamed Ebn-Djobair* (1184—1185), dans le Journ. asiat 1845. II p. 538, reproduit dans la Nuova raccolta di scrittore e documenti intorno alla dominazione degli Arabi in Sicilia. Palermo. 1851. SPRINGER. *Die mittelalterliche Kunst in Palermo*. Bonn. 1869. p. 10.

² Vitet (J. des Savants, 1863 p. 497) suppose que ces artistes étaient sous l'influence des traditions artistiques du Mont Athos où l'art se conserva le plus à l'abri de la barbarie. L'honneur, dit-il, d'avoir allumé même le flambeau de l'art moderne, c'est à la Grèce qu'il est échu comme dernier complément de sa poétique destinée.

³ L. TOSTI. *Storia della badia di Monte Cassino*. Napoli. 1842. I. p. 332, 339. On peut rapprocher du genre de travaux en opus alexandrinum les mosaïques du tombeau d'Edouard le Confesseur, à l'abbaye de Westminster (XIII^e S.), et celles de l'église de l'abbaye de Conques en France (XII^e S.).

plus des monuments antiques qu'ils avaient sous les yeux , purent produire ces œuvres d'un goût si exquis et d'une exécution si délicate dont l'importance n'a pas toujours suffisamment été reconnue par les historiens de la Renaissance artistique en Italie. ¹

Mais c'est en Espagne surtout que les Musulmans développèrent les éléments décoratifs qu'ils avaient empruntés à la Syrie. Vers la fin du dixième siècle le style moresque change. Il perd de sa simplicité , les décorations aux couleurs éclatantes se multiplient, l'ornement géométrique devient plus compliqué ; aux mosaïques en verre et en marbre des byzantins , on substitue une mosaïque d'émail formée de cubes en faïence aux couleurs les plus variées. L'emploi des mosaïques en faïence se remarque pour la première fois dans la chapelle Villa Viciosa de la mosquée de Cordoue. Ces faïences étaient fabriquées en Andalousie ; et Ibn Sayd dit qu'on les exportait de là dans tout l'Orient ². Les dessins varient à l'infini. Celui qui se reproduit le plus fréquemment consiste en un certain nombre de losanges convergeant vers un point central de manière à former une étoile ³. Ce motif se retrouve dans toutes les constructions mahométanes. On le reproduit en pierre, en stuc, en bronze, en bois pour les voûtes et les coupoles, et il n'y a pas jusque sur les magnifiques portes de la mosquée d'Ahmed de Constantinople où on ne le rencontre. Les plus belles mosaïques de ce genre se voient dans la mosquée de Cordoue et dans les salles des Abencerrages et des Deux Sœurs de l'Alhambra : mais les plus remarquables de toutes sont les mosaïques de faïence formant une inscription coufique que l'on voit au Cuarto real de San Domingo à Grenade ⁴.

¹ C. Boito (*Architettura del medio evo in Italia*. Milano 1880) a écrit quelques bonnes pages sur cette question.

² Voyez REINAUD, dans le Journ. Asiat. 1842. XIII p. 348.

³ Ce motif de décoration se voit déjà à Constantinople dans l'église de la Ste Vierge , dite *Agia Theotokos*, qui date du IX Siècle. SALZENBERG pl. 35. n° 10.

⁴ GIRAULT DE PRANGEY. *Essai sur l'architecture des Arabes et des Mores, en Espagne, en Sicile et en Barbarie*. Paris. 1841. p. 181.

Mais bientôt on ne fit plus qu'une imitation de mosaïque et l'on produisit des azulejos ayant le même reflet métallique que les cubes de faïence et reproduisant les mêmes dessins que les mosaïques. Quelquefois les azulejos étaient décorés de feuillages en relief, d'autres azulejos sont ornés d'inscriptions. Ainsi sur des azulejos de l'Alcazar de Séville, on lit en écriture coufique : *Il n'y a d'autre vainqueur qu'Allah* ¹. Sur un grand nombre d'azulejos de l'Alhambra, on lit, inscrite sur un écu, la devise des rois de Grenade : *Il n'y a point de fort si ce n'est Dieu* ². Sur les azulejos de l'époque mudéjar cette devise est remplacée par l'écusson royal.

A l'époque mudéjar, le dessin géométrique devient plus rare, les feuilles et les fleurs conventionnelles perdent de leur grâce primitive, les représentations d'animaux se multiplient ; et, si les principes de fabrication restent à peu près les mêmes, grâce probablement aux ouvriers mores qui continuèrent à travailler pour les chrétiens, le reflet métallique perd cependant quelque peu de sa vivacité. Au musée de Tarragone on voit deux curieux spécimens d'azulejos de l'époque mudéjar. Ce sont deux grandes briques recouvertes d'un émail d'une couleur uniforme. On en a enlevé les cubes nécessaires pour produire un dessin multicolore avec des cubes aux couleurs diverses qui ont servi à remplir les vides. Ce système de composition, qui se rapproche beaucoup de la mosaïque, n'a dû être que bien rarement employé. Je n'en connais que les exemples du musée de Tarragone.

Les mêmes dessins se maintinrent pendant bien longtemps : il s'en suit qu'il est souvent difficile, pour ne pas dire impossible, de préciser la date de certains azulejos, à moins d'être renseigné sur la date de la construction de l'édifice qu'ils ont orné.

¹ D. JOSE AMADOR DE LOS RIOS. *Inscripciones arabes de Sevilla*. Madrid 1875. p. 124. On trouve cependant encore, même à l'époque mudéjar, des vraies mosaïques de faïence : ainsi à la salle des Ambassadeurs de l'Alcazar de Séville qui date de D. Pedro.

² Un pareil azulejo est reproduit dans MARRYAT. *Pottery and porcelain*. London, 1880. p. 4.

La première fabrication d'azulejos ne remonte pas au delà du dixième siècle, époque à laquelle un changement complet se produisit dans le système décoratif de l'architecture moresque. Nous ne possédons que bien peu de documents sur les centres de fabrication et sur l'époque à laquelle on se mit à produire des azulejos dans telle ou telle localité. On peut admettre que la production des azulejos marcha de pair avec celle des plats à reflets métalliques ¹. Edrisi loue la beauté de la poterie dorée de Calatayud (12^e S.). Du temps de Jaïme I, on fabriquait des azulejos à Barcelone et à Jativa. Lors de la conquête du royaume de Valence, ce prince accorda une charte (datée de 1239) aux potiers sarrasins de Jativa qui fabriquaient entre autres des *rajolas* (carreaux de revêtement) ². Le voyageur Ibn-Batoutah (vers 1350) parle aussi de la belle poterie de faïence dorée fabriquée à Malaga ³; mais le premier document dans lequel le mot *azulejo* soit employé date de 1422 ⁴, alors qu'on en fabriquait déjà depuis bien longtemps : ainsi les azulejos de l'Alhambra, sortis probablement des fabriques de Malaga, sont de la fin du treizième siècle.

Les centres de fabrication furent des plus nombreux ; il

¹ Voici par quels caractères Jacquemart distingue l'*obra dorada* des principales fabriques. (Gaz. des Beaux-Arts. XII. 279) :

Malaga : bleu et reflets dorés par masses égales.

Majorque : or adouci sans mélange de bleu.

Valence : or adouci mêlé de quelques ornements bleus.

Manises : or vif sans mélange.

Fabrication sicilienne dite de Calata Gérone : fond bleu à dessin d'or rouge.

Italie : bleu mêlé de traits d'or vif. (Faïences à reliefs et godronnés vénéto-moresques).

² JACQUEMART. *Les merveilles de la céramique* I. p. 306. Ce document est publié dans la *Collección de documentos inéditos*. t. 18.

³ BURTY. *Chefs d'œuvre des arts industriels*. p. 63.

⁴ D. J. RIAÑO. *The industrial arts in Spain*. London. 1879. p. 167 et suiv.; et son résumé dans le *Catalogue of the special loan exhibition of spanish and portuguese ornamental art* (S. K.) edited by J. C. ROBINSON. London 1881. p. 32.

semble cependant qu'on ne fabriqua jamais d'azulejos dans la partie occidentale de la Péninsule, et la fabrication se répandit le plus dans les provinces qui subirent le plus longtemps la domination moresque. On trouve bien quelques fabriques dans le Nord et dans le Centre; mais ce fut surtout dans le royaume de Valence et dans l'Andalousie que cette industrie céramique se développa d'une manière remarquable.

La fabrique de Malaga est probablement la plus ancienne¹. Cette industrie se maintint bien longtemps dans cette ville; il en est encore question en 1517². Les fabriques d'Ivica et de Majorque (surtout à Ynca) sont célèbres. L'art de la céramique se développa dans l'île de Majorque au point qu'elle a donné son nom à ces faïences italiennes dont les Lucca della Robbia nous ont laissé tant de chefs-d'œuvre.

Nous avons déjà cité les azulejos de Barcelone. Ceux qu'on y voit à la *Real Audiencia* datent du quinzième siècle. Calatayud, Tolède et Talavera³ eurent aussi leurs fabriques.

Mais nulle part la fabrication des azulejos ne prit une plus grande extension que dans le royaume de Valence grâce à la bonne qualité de l'argile qu'on possédait dans cette contrée. Comme centres de production, nous pouvons citer Valence⁴, Biar (14 fabriques au 16^e S.), Trayguera (23 fabriques en 1564), Alaquaz, Paterna, Moncada, Quarte, Carcere,

¹ C. DRURY *A descriptive catalogue of the maiolica on the S. Kensington Museum*. London. 1873. p. 41.

² DARCEL *Notice des faïences peintes italiennes et hispano moresques du musée du Louvre*. Paris. 1864. p. 39 et suiv.

³ Un document de 1222 parle déjà des produits céramiques de Talavera. Voyez Riaño. p. 163.

⁴ Les poteries de cette contrée étaient déjà célèbres du temps des Romains. PLIN. H. N. 35. 12.

Les plats de Valence sont ornés d'un aigle tenant dans le bec une banderole sur laquelle on lit : *In principio erat verbum*. Je n'ai trouvé aucun azulejo portant cette marque distinctive. Il semble que la faïence à reflet métallique ne fut pas fabriquée dans le royaume de Valence avant le XV^e siècle.

Villalonga et surtout Manises qui fut de tout temps le centre principal de l'industrie céramique de la Péninsule. Peut-être fabriqua-t-on aussi des faïences hispano-moresques à Alcora, où le comte d'Aranda fit venir en 1726 des faïenciers de Moustiers afin d'introduire en Espagne les procédés céramiques du Midi de la France ¹. D'un autre côté l'obra dorada avait été aussi importée d'Espagne en France. Narbonne en fabriqua et le Musée de cette ville possède aussi des carreaux à reflet métallique provenant de Carcassonne et de Perpignan ².

Dans l'Andalousie, à Séville et surtout à Triana, l'industrie de la céramique fut de tout temps florissante. Les patronnes de Séville, S^{te} Justine et S^{te} Rufine, que Goya a figurés dans un de ses meilleurs tableaux, étaient filles d'un potier de Triana qui vivait au troisième siècle. Je ne doute guères que les magnifiques azulejos de la *Casa de Pilatos* de Séville (1515), et sur lesquels on voit les armoiries des Mendoza, ne proviennent de Triana. Les Azulejos de la *Se velha* de Coïmbre, dont nous avons déjà parlé, proviennent aussi de Séville. Leurs couleurs bleu, jaune et blanc sont des plus vives et leur reflet métallique est d'une grande pureté. A dix kilomètres de Coïmbre, à S. Antonio de Oliveiro, on voit des azulejos de la même provenance. Un document conservé à la *Torre do Tombo* de Lisbonne établit que l'évêque D. Jorge d'Almeida (1483-1543) les fit faire à Séville ³.

Ce genre d'azulejos à reflet métallique se maintint jusqu'au dix-septième siècle. Le Musée archéologique de Madrid en possède de fort beaux exemplaires des quinzième, seizième et même dix-septième siècles. Au dix-septième siècle, ils furent peu à la mode; aussi à cette époque en produisit-on moins et de moins beaux. De nos jours des

¹ On y fabriqua des carreaux à sujets religieux d'un fort beau coloris.

² E. FIL. Catalogue raisonné des objets d'art et de céramique du Musée de Narbonne. Narbonne, 1877. p. 147 et 150.

³ A MENDES SIMÕES DE CASTRO. *Guia historico de Coïmbra*. Coïmbra, 1880. p. 152.

essais satisfaisants ont été faits à Séville et à Valence ; mais le reflet métallique de ces produits modernes est moins pur et moins éclatant. Ce qui du reste dût exercer une influence néfaste sur la fabrication des azulejos à reflet métallique ce fut la pragmatique royale de 1566 qui défendit aux ouvriers de travailler à la morisque ¹.

Du moment que les dessins de fleurs et les représentations d'animaux tendirent à prédominer, on fut forcé d'abandonner l'émail à reflet métallique qui ne convenait guère à de pareils sujets ; et par suite de certaines circonstances, qu'il est inutile de développer ici, on se mit en Portugal à imiter la faïence hollandaise tandis que l'Espagne se soumit à l'influence italienne.

Les meilleurs azulejos dans le genre hollandais datent, en Portugal, des 17^e et 18^e siècles. Le fond est blanc et le dessin en camaïeu est d'un beau bleu d'azur ; quelquefois ces carreaux ont une teinte violette, comme on en voit dans les corridors du couvent du Christ à Thomar. Il est certain que dans le principe on fit venir ces azulejos de Delft ; mais dans la suite on en fabriqua aussi en Portugal. Plusieurs faits nous prouvent que des fabriques en existèrent dans ce pays. Ainsi lorsque Philippe III d'Espagne vint à Lisbonne, en 1619, les ouvriers en faïence érigèrent un arc de triomphe en son honneur. On possède du reste un règlement relatif à la corporation des faïenciers antérieur à 1572 ².

On est bien obligé d'admettre que du jour où les carreaux hollandais devinrent à la mode, les ouvriers potiers se mirent à travailler dans ce genre. Ils allèrent même plus loin que les Hollandais. Ils ne se contentèrent plus de façonner des azulejos, ornés de quelques petits dessins, mais voulurent produire de vrais tableaux de faïence. On trouve bien de petits tableaux en ce genre, paysages, scènes de chasse et autres, en Flandre et en Hollande, les plus beaux et les plus grands que je connaisse font partie des collections

¹ JACQUEMART. *L'art dans la faïence*. Gaz. des Beaux-Arts. XII. p. 275.

² RACZYNSKI. p. 433.

de M. Terme de Liège. Ils ont 1 m. \times 1 m. 20 et sont signés de J. Aalmis de Rotterdam. Mais même ceux-ci sont moins grands que les portugais.

En Portugal, on rencontre bien souvent en ce genre de véritables œuvres d'art d'une réelle importance tant comme dessin que comme disposition et comme expression. Je dois faire remarquer cependant que, comme art décoratif, ce genre est faux. La destination des revêtements de murs en faïence étant avant tout décorative, aucun ornement ne convient mieux à ce genre que celui adopté par les Mores; et l'on ne peut vouloir traiter sur de la faïence les sujets réservés à la grande peinture. Cela est vrai du paysage et des sujets de chasse; et cela l'est encore davantage de la peinture religieuse et historique qui ne convient pas plus aux revêtements en faïence qu'aux tapisseries; mais, en dehors de cette question théorique, et à ne considérer ces œuvres qu'en elles-mêmes sans examiner leur destination, on ne peut disconvenir que parmi les carrelages à peintures exécutées en Portugal il ne s'en trouve plusieurs des plus remarquables. Citons en quelques-uns parmi les meilleurs. A Sétubal, à l'église de la Conception, les murs sont revêtus d'azulejos représentant des scènes de la vie de la Sainte Vierge; à S. Julien, des scènes tirées de l'Ancien Testament; à l'église de Jésus, des scènes de la vie de Marie et de son divin Fils, plusieurs de celles-ci pourraient être considérées cependant comme un commentaire artistique des litanies de la Sainte Vierge.

A Evora, Antonio de Oliveira (1746) orna les murs des corridors du célèbre collège des Jésuites d'azulejos représentant des scènes historiques peintes avec beaucoup de finesse. Des scènes de la vie du Christ se voient dans la Cathédrale de Vizeu, celle du Baptême est la mieux réussie. Les murs du cloître de la Cathédrale de Porto sont ornés de sujets de chasse des plus variés. On en voit d'analogues et de fort belles au séminaire de Santarem. Enfin dans l'église de Nossa Senhora de Gracia de la même ville, on ne saurait assez admirer la finesse de dessin et

la perfection d'exécution des azulejos qui ornent l'escalier conduisant à la tribune. Ce sont des dessins de fleurs des plus remarquables. Ce serait sortir du plan que je me suis tracé que de parler ici des magnifiques mosaïques de Massuci de la chapelle de S^t Jean dans l'église S^t Roch à Lisbonne , et dont l'exécution n'est pas sans avoir quelque ressemblance avec celle des graffiti de Beccafumi du Dôme de Sienne A Lisbonne , le réfectoire du couvent de Belem est orné de jolis azulejos, représentant d'une manière fort naïve, l'histoire de Joseph. On loue aussi les tableaux céramiques de l'ancien palais des comtes d'Almada à Lisbonne. Ils représentent des scènes ayant trait à la révolution de 1640 qui mit fin à la domination espagnole en Portugal. Ne les ayant pas vus, je ne dirai rien de leur valeur artistique ¹. Parmi les fabriques portugaises, on cite celle de Lisbonne (manufacture royale de Rato), de Caldas da Rainha, de Coïmbre, d'Estremoz, de Vista Alegre, de Porto (real fabrica do Cavagunho et fabrique de S^t Antoine). L'histoire de ces fabriques est encore à faire et je n'oserais rien préciser au sujet des caractères qui distinguent leurs produits.

Ces tableaux en faïence sont bien plus rares en Espagne qu'en Portugal. La couleur qui domine dans les faïences espagnoles, imitées de celles d'Italie, est le jaune, et les carreaux emallés ne représentent la plupart du temps que de petites scènes de genre d'un dessin souvent assez incorrect.

L'influence italienne en est évidente, et il est même probable que plus d'une fois ces faïences furent l'œuvre d'Italiens fixés dans la Péninsule. On cite ainsi une église de Valence dont les murs sont revêtus d'azulejos du seizième siècle peints par un Italien ². Les principaux centres de production étaient Triana ³, le Buen Retiro, Alcora, Manises, Tala-

¹ RACZYNSKI. p. 305.

² DARCEL. Notice p. 46.

³ Au 16^e S. PEDRO DE MEDINA parle des fabriques d'azulejos de Triana.

vera la Reyna et Sargadelos. Le Musée archéologique de Madrid possède une assez belle collection de leurs produits. Les azulejos de Talavera se distinguent par un émail d'une nuance verdâtre, genre vert d'eau; quelquefois il a aussi la couleur bleu d'azur des faïences de Delft¹.

A Triana, l'industrie céramique existait déjà à l'époque romaine. Au seizième siècle, Niculoso, pisan d'origine, qui apprit probablement son art à I aenza ou à Caffagio, vint s'établir à Séville et y importa la faïence italienne. On estime beaucoup la correction de son dessin et l'harmonie de son coloris. Il sut se servir avec beaucoup d'habileté des demi-teintes. Avant lui on ne se servait que du bleu, du vert, du violet et du jaune; Niculoso introduisit le noir. Il fit école à Séville où l'on rencontre un grand nombre d'ouvrages exécutés par lui et par ses élèves. L'église Ste.-Anne de Triana possède une pierre tumulaire qui est le plus ancien ouvrage signé de Niculoso. Elle est composée de trente deux azulejos et représente le défunt. L'harmonie des couleurs est passable, mais les tons sont durs et le dessin est faible. Un des côtés est orné de l'inscription suivante :

*Esta figura y sepultura es de inigo lopes (esclabo?) en el
anno del S. mil CCCCIII.*

Au dessus de la tête du défunt on lit :

*Niculoso francisco
italiano me fecit².*

En 1504 Niculoso travailla à la Capilla de azulejos de l'Alcazar, là où, peu d'années après, Charles-Quint épousa Isabelle de Portugal. Le retable de l'autel est le chef-d'œuvre de

¹ CASATI. *Note sur les faïences de Talavera la Reyna.* (Mém. de la Soc. des Sc. de Lille, 18 2. XI, p. 430)

² J. M. ASENSIO. *Azulejos de Triana dans : La Academia.* Madrid 1877. II. p. 39. Voyez DAVILIER dans la Gaz. des Beaux-arts. XVIII. p. 220. M. Deunin a reproduit quelques exemples de la fabrication de Triana dans son Encyclopédie. p. 1163.

l'artiste italien. Le tableau principal représente l'Annonciation. M. Davillier a pu dire en toute vérité de cette œuvre remarquable : « Nous ne craignons pas d'ajouter qu'il n'existe en aucun pays, pas même en Italie, un monument de ce genre égal en beauté et en importance ¹. » On peut encore attribuer à Niculoso le portrait de S^{te} Paule qui se trouve au-dessus de la porte du couvent des religieuses de S^{te} Paule. Enfin ce fut lui aussi qui orna le portail de l'église de S^{te} Paule en 1508. Le tympan est recouvert d'azulejos ayant des ornements qui rappellent les nielles italiennes du 15^e siècle; et sur les voussures on voit des bas-reliefs, en terre cuite émaillée, dignes de Lucca della Robbia.

Parmi les azulejos du même genre on peut citer les quatre évangélistes qui se trouvent dans le couvent des Jésuites.

Ce ne sont pas là du reste les seules œuvres en azulejos signées d'un artiste qu'on trouve à Seville. Ainsi à l'Alcazar les azulejos du pavillon de Charles Quint sont signés de Juan Hernandez, et portent la date de 1540.

Nous connaissons aussi le nom d'un faïencier de Barcelone *Onofre Spella* qui travaillait dans cette ville en 1558, comme nous l'apprend un document des plus curieux écrit en catalan et publié par M. José Puiggasi ². Les œuvres de cet artiste représentent surtout des feuillages. Elles sont d'un dessin très-simple et de bon goût. Les couleurs dominantes sont le blanc et le bleu.

Il nous reste encore à dire quelques mots des azulejos en relief. On trouve à Séville et dans les environs un bon nombre d'azulejos ayant quelquefois un reflet métallique ornés de dessins de fleurs en relief, mais tous m'ont paru appartenir à une époque relativement récente. Ces azulejos en relief sont surtout très-répandus en Portugal; et actuellement encore à Lisbonne, à Porto et ailleurs, les façades des maisons sont revêtues de pareilles faïences. L'ornement qui s'y rencontre le plus

¹ Le dessin est d'ordinaire assez faible; mais plusieurs têtes sont une très-belle expression.

² Dans la *Ilustracion española*. 1875. p. 27.

souvent est la grappe de raisin, et les couleurs dominantes sont le jaune et le vert. Ces produits sont en général d'une fabrication peu soignée et n'ont qu'une valeur artistique relative; mais cette polychromie donne aux maisons un cachet et une apparence de gaieté qui contraste singulièrement avec la monotonie désespérante de nos maisons peintes d'une couleur uniforme ¹.

Je ne puis terminer ces observations sans rappeler qu'il y eut aussi des artistes flamands qui s'exercèrent dans ce genre spécial de la céramique. Ainsi Jean Floris, d'Anvers, fut nommé par Philippe II, en 1563, maître d'azulejos; il travailla au palais de Madrid, au Pardo et à Ségovie ².

La galerie de tableaux, établie à Lisbonne dans l'Académie des Beaux-Arts est malheureusement fort peu connue; et, parmi les écrivains qui en ont fait mention, plus d'un en a parlé à la légère. M. Latouche la trouve dénuée de toute valeur; le même auteur, il est vrai, a jugé mauvais le style de Batalha et abominable la magnifique Cappella imperfecta. Le musée de Lisbonne, fondé en 1836, avec les tableaux enlevés aux couvents lors de leur suppression en 1833, s'est accru depuis grâce surtout à la générosité princière du roi D. Fernando: il constitue actuellement un musée d'une importance réelle. Je suis heureux de rappeler les services rendus pour son organisation par M. de Souza Holstein et par le directeur actuel M. A. Thomaz da Fonseca. Le musée de Lisbonne a assez peu d'importance pour les tableaux d'artistes étrangers qu'il renferme.

¹ Dans le centre de l'Italie on a aussi essayé de rompre la monotonie des façades des églises par un mélange de pierres blanches, noires et rouges qui produit un excellent effet. Ainsi à Florence, à Gènes, à Lucques et ailleurs.

² CEAN BERMUDEZ. *Diccionario* III. p. 128. C'est le frère de Franz Floris et de Corneille. Il naquit à Anvers vers 1530. Voyez *Général* dans la *Biographie nationale*, VII. p. 136.

Ce n'est du reste pas le moment de s'en occuper ici ; mais par contre, par suite du grand nombre d'anciens tableaux portugais qu'il possède, elle est la seule collection en Europe où l'on puisse se rendre compte de l'histoire du développement de la peinture en Portugal, surtout pour ceux qui n'ont pas l'occasion de visiter Vizeu et Sétubal. En dehors de la Péninsule les tableaux portugais sont excessivement rares. Je ne connais que celui signé *Vasco Pereira Pictor*, 1583, représentant la communion de St.-Honuphre : il se trouve dans la célèbre galerie de Dresde (n° 696) ; trois portraits de princes et de princesses du Portugal ainsi que trois autres tableaux, probablement portugais, qu'on voit dans l'Ambraser Sammlung de Vienne (nos 18, 21, 48) ¹.

L'absence de tableaux portugais dans les grands musées de l'Europe a fait que l'histoire du développement de la peinture en Portugal est si peu connue et n'a pour ainsi dire pas encore été étudiée jusqu'à ce jour. En dehors des critiques d'art du pays, Raczynski, ancien ministre prussien à Lisbonne, et Robinson, du South Kensington Museum, sont les seuls qui s'en soient occupés sérieusement. La plupart des écrivains qui ont travaillé sur ce sujet n'ont fait que répéter ce qu'ils avaient lu dans les ouvrages de ces deux savants, bien des fois sans avoir pu étudier eux-mêmes un seul tableau de l'ancienne école portugaise ².

Ayant pu examiner la majeure partie des anciens tableaux

¹ Dans la galerie du comte Raczynski à Berlin se trouvaient quatre tableaux de l'ancienne école portugaise, représentant les Saintes Catherine, Barbe, Apollonie et Inés. Ils provenaient de la collection du marquis de Penalva. J'ignore où ils se trouvent actuellement. Voyez : JOAQ. DE VASCONCELLOS. *Conde de Raczynski. Esboço biographico*. Porto, 1875. p. 26

² Je crois rendre service à ceux qui voudraient étudier la question. en donnant ici la bibliographie :

I. A RACZYNSKI. *Les arts en Portugal*. Paris, 1846.

A. RACZYNSKI. *Dictionnaire historico-artistique du Portugal*. Paris. 1847. Voyez : JOAQ. DE VASCONCELLOS. *Conde de Raczynski, esboço biographico* Porto, 1875.

N. REYNTJENS. *De l'art en Portugal et de l'influence de l'École*

portugais répandus dans les diverses parties du pays, j'ai cru qu'il n'était pas inutile d'appeler de nouveau l'attention de ceux qui s'intéressent à l'histoire de la peinture sur ces œuvres trop peu connues. Je n'ai guères la prétention de résoudre la question de Gran Vasco ; j'espère cependant

- flamande dans ce pays.* (Renaissance illustrée. Bruxelles, 1850, t. 12) ; travail fait d'après Raczyński.
- II. J. C. ROBINSON. *A antiga escola portugueza de pintura.* Lisboa, 1868. Publié en anglais dans la revue trimestrielle : *The fine arts*, 1866 ; et traduit en portugais par le MARQUIS DE SOUZA-HOLSTEIN qui y a ajouté une introduction. Les justes critiques auxquelles donne lieu cette traduction ont été relevées dans une étude récente de M. JOAQ. DE VASCONCELLOS. *A pintura portugueza nos seculos XV e XVI* Porto, 1881.
- WOLTMANN. *Geschichte der Malerei.* II, p. 360, résume Raczyński et Robinson.
- III. Parmi les écrivains portugais : DE SOUZA, article dans la revue *Artes e Lettres*, Lisboa, 1872.
- VISCONDE DE JUROMENHA. *Grão-Vasco.* (Revista critica de Bellas Artes. Lisboa, 1877). Article des plus intéressants.
- A. F. SIMÕES. *Grão-Vasco, Ensaio historico e critico*, dans la *Academia* de Madrid, t. II. 1877. M. Simões a publié deux nouveaux articles dans *A Arte*. 1881.
- R. DE LONIA, article dans *A Arte*. Lisboa, 1879.
- TH. BRAGA *Grão Vasco* (O Positivismo, I) réimprimé dans ses *Questões de litteratura e arte portugueza.* Lisboa, 1881).
- Enfin l'étude que nous avons déjà citée de M. JOAQ. DE VASCONCELLOS. L'auteur y examine surtout la valeur de la traduction du travail de M. Robinson. C'est une étude préliminaire de la plus grande importance et qui nous fait bien augurer de celles qui paraîtront dans la suite.
- V. O. CRAWFORD. *Portugal old and new.* London 1880.
- J. LATOUCHE. *Travels in Portugal* London, 1875, ouvrage qui sert de base aux articles publiés par M. A. Glardon dans la Bibliothèque universelle de Genève (1876 t. 57) sous le titre de : *Explorations récentes au Portugal.*
- F. M. TUBINO. *La pintura en tabla en Portugal* (Mus. esp. de antiqued. 1876, VII).
- Gazette des Beaux-Arts. XXIV p. 504 et 505. simple note ; et dans la même Revue, 1882. CH. YRIARTE. *L'art en Portugal.* On pourrait relever plus d'une erreur dans cette étude. L'auteur ne parle du reste qu'incidemment de Gran Vasco.

que les observations qui suivent pourront n'être pas sans quelque utilité pour les savants qui voudraient l'étudier dans la suite. Je m'y arrête d'autant plus volontiers que l'étude des anciens tableaux portugais est intimement liée à l'histoire de l'influence exercée par notre école flamande sur les peintres des pays étrangers. Cette influence si manifeste en Sicile l'est bien davantage encore en Portugal.

Presque tous les tableaux portugais, peints sur bois, — il y en a environ deux cents, — ont été exécutés sous les règnes de Jean II, de D. Manuel et de Jean III, c'est-à-dire entre les années 1484 et 1557. Pendant près d'un siècle des artistes portugais ont produit des œuvres qui forment une classe distincte dans l'histoire de la peinture. Il y eut du milieu du quinzième jusqu'au milieu du seizième siècle une école de peinture portugaise, pas complètement originale et pas indépendante non plus de l'influence flamande ; mais ayant su donner à ses œuvres un cachet particulier qui fait qu'on ne saurait les confondre avec celles de nos anciens maîtres de Bruges et d'Anvers ; ce n'est que dans ce sens restreint qu'on peut dire qu'il y a eu une école portugaise. Elle présente ce fait, peut-être unique dans l'histoire de la peinture, que tous les tableaux peints sur bois que possède le Portugal ont été, pendant longtemps, et sont encore de nos jours, du moins par le peuple, attribués à un même artiste qui semble personnifier à lui seul tout ce que le Portugal a jamais produit d'important en fait de peinture. Ce peintre est GRAN VASCO. Cette persistance de la part du peuple s'explique. N'ayant jamais entendu citer d'autre nom, il attribue naturellement tout bon tableau, du moins toute œuvre qui lui paraît telle, à celui qui en Portugal a peint de si belles choses, à ce qu'on lui a dit de tout temps ; tout comme à Anvers, où Rubens est de tous les maîtres anversoises le peintre le plus connu et le plus populaire, les personnes non instruites dans les choses de l'art, et bien des gens sont peuple sous ce rapport, disent à la vue d'un tableau qui paraît bien exécuté : *dat is een Rubens*.

On avait même cru pouvoir conclure de ce fait que Gran Vasco n'était qu'un être mythique, une personnification populaire¹. Il n'en est rien ; mais le manque de documents ne permet pas de déterminer avec certitude les tableaux peints par Gran Vasco ni de classer l'ensemble des œuvres portugaises.

VASCO est un prénom et non un nom de famille. Ce prénom est assez commun en Portugal, et plusieurs artistes l'ont porté. Il s'en suit qu'il est difficile de dire si les documents que l'on possède, et dans lesquels il est question d'un artiste du nom de Vasco, peuvent se rapporter à celui qui a mérité le nom de *Gran Vasco*. On connaît un Vasco enlumineur d'Alphonse V (1455), peut-être le même que Vasco Eanes (fils de Jean), connu comme peintre de miniatures.

Deux documents ont été attribués à Gran Vasco. Le premier, un extrait de baptême, se trouve dans les archives de l'église de Vizeu. On y lit : « le 17 Septembre 1552, » j'ai baptisé Vasco, fils de François Fernandez, peintre, et de Marie Henriquez, sa femme.. »². On ne peut interpréter ce document que d'une seule manière. Un peintre fit baptiser, en 1552, son enfant auquel il donna le nom de Vasco ; et rien ne prouve que ce fils devint peintre comme son père.

Le second document se trouve à la bibliothèque de Porto³. Dans un manuscrit de Manuel de Ribeiro Pereira sur l'histoire de Vizeu, intitulé « *Dialogues moraux, historiques et politiques*, écrit en 1630, l'auteur affirme que le Calvaire de la chapelle de Jésus de l'église de Vizeu est l'œuvre de Gran Vasco Fernandez, qui peignit aussi les tableaux du maître-autel, des chapelles de Saint Pierre et St Jean Baptiste, de St^e Anne et de St Sébastien, des Monastères, celui de la chapelle de l'évêque Jean et les armoiries de l'évêque Gonçalo Pinheiro.

¹ WOLTMAN, lui-même dit encore : (II, 361) «Gran Vasco als solche müssen wir daher doch mindestens als halbmythische Figur bezeichnen,»

² RACZYNSKI. p. 307. *Aos XVII dias do mes de setembro de 1552 años bautizei Vasco f^o de fr^{co} Fex. pintor et de Ma Amriquês sua molher.....*

³ RACZYNSKI. p. 182.

Si l'on compare les dates citées par Pereira, on est obligé d'admettre que tous ces tableaux ont été exécutés sous les évêques de Vizeu : Jean, Fernando de Miranda et Gonçalo Pinheiro, soit de 1451 à 1553. Cette notice est évidemment erronée, un Titien même n'aurait pu suffire à pareille tâche. Ces tableaux ont été peints par divers artistes ou bien ils ne datent pas des évêques indiqués par Pereira; enfin, ils n'ont aucun rapport avec le Vasco dont parle le premier document, celui-ci n'étant né qu'en 1552.

On n'est pas beaucoup plus riche en signatures qu'en documents. M. Robinson a vu chez M. Antonio José Pereira, artiste vizeunais qui, ayant copié toute sa vie les tableaux de Vizeu attribués à Gran Vasco, est parvenu à les reproduire avec beaucoup d'exactitude, un triptyque, représentant une *Descente de Croix*, un *St.-Antoine* et un *St.-François*, signé *Vasco Frz.* M. Robinson suppose, avec assez de vraisemblance que ce Vasco Fernandez était peut-être le père de Francisco Fernandez et conséquemment l'aïeul du Vasco, né en 1552, considéré à tort par Raczynski comme étant le Gran Vasco. M. Robinson place le tableau vers l'an 1520. Ce triptyque ne se trouve plus à Vizeu; il n'existe pas non plus au château de Monserrate de Cintra, comme on le croyait généralement, car de tous les tableaux que j'y ai examinés aucun ne ressemble à celui décrit par Robinson; et j'ai tout lieu de croire qu'il a fini par être placé en Angleterre, ce pays hospitalier par excellence pour toutes les raretés artistiques.

Dans la sacristie de l'église S^{te} Croix à Coimbre se trouve un tableau (1.60 × 1. m.), dans un mauvais état de conservation, représentant la Pentecôte, signé VELASCO ¹. M. Robinson

¹ Il y a lieu de s'étonner que M. Latouche (p. 667) ait pu confondre ce Velasco avec l'artiste espagnol du même nom. Il y a *Cristobal de Velasco* qui peignit en 1598, et son père *Luis de Velasco*, mort le 11 mars 1606 à Tolède, où il avait peint le couronnement de la Sainte Vierge qui se trouva dans la chapelle de St.-Jean dans la cathédrale. Voyez CEAN BERMUDEZ *Dicc.* V. p. 151—154 D. SISTO RAMON PARRO. *Toledo en la mano.* Toledo. 1857 I. p. 245—249. Aucun des deux ne peut avoir le moindre rapport avec le Velasco du tableau de Coimbre.

prétend avoir été le premier à lire cette signature que j'ai pu contrôler moi-même. La vérité est que M. Antonio José Pereira de Vizeu lut le premier l'inscription du tableau de Coimbre, et cela en 1862 ¹.

Le faire de cette œuvre ressemble beaucoup à celui du S^t Pierre de Vizeu. Mais il y a plus. Parmi les tableaux de la sacristie de Vizeu se trouve une *Pentecôte*, très-bien conservée, attribuée à Gran Vasco et qui est identique à celle de Coimbre. La disposition est la même. Les apôtres sont debout des deux côtés, Marie occupe la place du milieu et lit dans un livre qui se trouve sur un prie-dieu ². Le tableau de Coimbre est un peu plus petit, et la différence la plus notable entre les deux œuvres se constate dans le type de la Sainte Vierge. A Vizeu, Marie se tourne à gauche; tandis qu'à Coimbre elle regarde à droite. Le tableau de Coimbre est une répétition de celui de Vizeu. Dans les deux tableaux le coloris est le même; le rouge est le plus pur, le blanc est faux, la draperie est fort bien ombrée, les têtes des apôtres, types variés, ont une expression calme et sérieuse qui prouve jusqu'à quel point ils se rendent compte du grand acte qui s'accomplit. Ils ont foi dans le miracle qui s'opère et ressemblent à des hommes s'attendant depuis longtemps à la réalisation de ce qui leur a été prédit. Il n'y a là ni étonnement, ni exaltation; la scène est reproduite telle qu'elle a dû se passer en réalité. Le type de Marie est le plus faible et le moins réussi. Après le S. Pierre de Vizeu, la *Pentecôte* me paraît le meilleur de tous les tableaux portugais.

Dans la même sacristie de Sainte Croix se trouve un *Christ devant Pilate*. Sur la pointe d'une lance, tenue par un soldat placé à la gauche du Sauveur, on lit OVIA. Ce

¹ J. DE VASCONCELLOS. *A Pintura*. p. 5 et 38.

² On peut rapprocher cette disposition de celle que l'on constate dans la *Pentecôte des Sept joies de Marie de Memling* de la Pinacothèque de Munich. Seulement ici la Vierge est assise et tient un livre ouvert sur ses genoux,

tableau est assez faible. Il y a de la mollesse dans les contours et le modelé, toute étude anatomique est absente, les mains et les pieds sont démesurément longs, le type du Christ est indécis. A gauche on remarque surtout un soldat assis relevant la tête. Type magnifique, plein de vie, et coloris foncé très-remarquable.

OVIA, est-ce une signature ou bien sont-ce uniquement des lettres, comme on en rencontre sur tant de tableaux anciens de toutes les écoles et dont on n'est pas encore parvenu à donner une explication rationnelle? Je préfère n'émettre aucune opinion à cet égard jusqu'à ce que la découverte de quelque document nous permette de résoudre définitivement la question. J'en dirai autant des lettres lues sur d'autres tableaux portugais. Sur un vase de table d'une *Annonciation*, de la galerie de Lisbonne, on lit : *Abraham Prim*¹; sur l'épée d'un autre tableau du même musée, *Marcos*²; enfin sur le fourreau d'une épée d'un des tableaux de Sétubal, Raczyński a lu *T. Bomufus Andloi*³. Je ne nie point que ce soient là des signatures, mais je ne voudrais pas l'affirmer non plus.

Je ne puis rien dire de la valeur du tableau signé *Vasco Fernandez*, n'étant pas parvenu à le voir ni même à savoir où il se trouve; mais M. Robinson, bon juge en pareille matière, nous apprend que ce tableau ne ressemble ni à celui de Coimbre ni au *S^t Pierre de Vizeu*. Concluons: la tradition constante, dépouillée de toute exagération, dit qu'un artiste du nom de Vasco a travaillé à Vizeu. Elle lui attribue, entre autres tableaux, le *S^t Pierre et la Pentecôte*; elle lui donne le nom de Grand et vraiment l'artiste qui a su produire ces œuvres mérite ce nom. Maintenant, un tableau identique à un de ceux de Vizeu porte comme signature authentique: *Velasco*. Faut-il ad-

¹ *Raczyński*, p. 122; *Catalogo provisorio da Galeria nacional de pintura existente na Academia real das Bellas Artes*. 2^e ed. Lisboa. 1872. n^o 224.

² *Catalogo*, n^o 255.

³ *Raczyński*, p. 124; et *Dictionnaire*, p. 8.

mettre, avec M. Robinson, que la tradition est fautive, et que les célèbres tableaux de Vizeu appartiennent non à un artiste du nom de Vasco, mais bien à un grand peintre Velasco? Je ne le crois pas. Velasco ne me paraît qu'une autre forme de Vasco, la tradition me semble vraie et je crois pouvoir attribuer avec certitude les deux tableaux de Vizeu et celui de Coimbre à un artiste du nom de Vasco, artiste qui n'a rien de commun avec le Vasco de 1552, les tableaux de Vizeu étant évidemment antérieurs à cette époque. Ce peintre n'est autre que le Gran Vasco auquel la tradition a attribué tous les tableaux peints sur bois qui avaient une certaine valeur artistique. Espérons que, dans la suite, quelque nouveau document vienne donner à notre hypothèse le sceau de la certitude. Avec ces prémisses, et connaissant les caractères qui distinguent les trois tableaux de Gran Vasco, tâchons d'établir la classification la plus rationnelle des principales œuvres de l'ancienne école portugaise, d'après la plus ou moins grande ressemblance qu'elles ont entre elles, tout comme les auteurs du catalogue de la galerie de Lisbonne ont déjà divisé les quatre-vingt-neuf tableaux portugais de ce musée en quatorze catégories différentes¹. Cette classification a du reste déjà été essayée par Robinson; et la nôtre se rapproche sensiblement de celle du critique anglais.

I. Les quatorze petits tableaux représentant des scènes de la vie du Sauveur de la *Salle capitulaire de l'église de Vizeu*²; ils ont probablement fait partie d'un grand retable. Ce sont certainement les plus vieux des tableaux portugais. Robinson les place entre 1500 et 1520. L'influence

¹ C'est à tort que M. Latouche prétend que les tableaux du Musée de Lisbonne ont été faits par des peintres flamands de second ordre qui seraient venus travailler en Portugal. Il se peut que parmi ces tableaux il s'en trouve l'un ou l'autre qui soit l'œuvre d'un flamand, mais la plupart ont un caractère portugais bien prononcé. Voyez: *Bibl. de Genève* t. 57 p. 686.

² Dans cette même salle on peut admirer un grand Christ en ivoire, (m. 0.84 de haut) magnifique d'expression; et un joli manuscrit du 13^e s. orné de miniatures.

de l'école flamande y est plus marquée que partout ailleurs. Certains indices, tels que le costume, témoignent cependant de leur origine portugaise. Dans l'*Adoration des Mages*, un des rois est représenté comme un chef indien et un autre offre une monnaie qu'on dit être un cruzado de D. Manuel. Par contre, sur un de ces tableaux on voit aussi un homme portant une arbalète, tout comme dans le *S. Hippolyte* de l'Université de Coimbre ¹. Le Saint est représenté traîné par les pieds par un magnifique cheval blanc. Le type du martyr est bien flamand. L'étude du nu est plus soignée que dans les tableaux du Cabido; aussi cette œuvre me paraît-elle moins ancienne. Les tableaux du Cabido rappellent par la richesse du coloris, la finesse des détails et la naïveté de l'expression des figures, certaines œuvres de Hugo Van der Goes et de Memling. La draperie est moins bien ombrée que chez Vasco et quelquefois les types sont assez faibles. Dans la *Circoncision*, le grand-prêtre est d'une expression magnifique alors que la Sainte Vierge est d'un type fort ordinaire.

II. Le *Calvaire* de la chapelle de Jésus de l'église de Vizeu, attribué d'ordinaire à Gran Vasco. Je ne saurais le considérer comme une œuvre de l'artiste du S. Pierre. L'influence flamande y est très-prononcée. Les femmes ont bien peu le type portugais, le voile qui les encapuchonne est traité de la même manière que dans les tableaux de Bruges et d'Anvers. Le groupe de la Vierge à gauche m'a rappelé les saintes femmes de l'Ensevelissement de Quentin Metsys du musée d'Anvers. L'impression de douleur de Marie et des saintes femmes est de loin inférieure aux scènes analogues de nos grandes productions flamandes. Ici je rapprocherais davantage le Calvaire, comme expression et non comme perfection de travail, du Quentin Metsys que de l'admirable groupe de gauche du Roger Van der Weyden de l'Escorial, une des produc-

¹ N° 12. A l'Université de Coimbre il y a un grand nombre de tableaux, peints sur bois, de valeur diverse. Celui de S. Hippolyte est un des meilleurs.

tions les plus magistrales de la peinture de toutes les époques. Chez Quentin Metsys l'expression de la douleur est plus vivante. Dans le Calvaire de Vizeu la Vierge succombe sous le poids de la douleur et tombe en défaillance; ce qui donne à l'expression de la figure une certaine laideur, un manque de vie que rien ne vient idéaliser. Je ne connais qu'un seul artiste qui soit parvenu à idéaliser cette pose d'une personne défaillante, c'est le Soddoma dans sa Sainte Cathérine de Sienne (dans l'église de S^t Dominique à Sienne). Quant au coloris, le ton des chairs est moins foncé que chez Gran Vasco, la disposition manque de simplicité et le dessin de précision. Le Calvaire n'a de commun avec Gran Vasco que la perfection de la draperie et la maigreur des doigts allongés. Certaines têtes sont d'une bonne expression. Ça et là le faire est maniéré, ainsi dans le mauvais larron; l'ensemble est plus dramatique que chez Vasco. Quelques hommes ont une expression de joie inconvenante, et certaines scènes sont un peu triviales.

Les types des soldats sont bien portugais. Je remarque, comme très-caractéristique, un personnage, assis à droite, occupé à boire du vin d'une gourde de cuir tout comme les campagnards portugais le font de nos jours. La prédelle représente la flagellation, la descente de la croix et un miracle. A tout prendre le Calvaire, malgré toutes les qualités qu'il possède, ne me semble pas mériter l'enthousiasme qu'il a inspiré à Raczyński. L'artiste a subi bien plus l'influence de l'école d'Anvers que de celle de Bruges.

III. VASCO FERNANDEZ, vers 1520.

M. Robinson loue, dans la Descente de croix, la noblesse et la pureté de la figure du Christ. Il rapproche de ce triptyque le *Jésus chez Marthe* et la *Sainte Cène* de Fontello (près de Vizeu) ¹.

IV. GRAN VASCO, le Velasco de Robinson, vers 1540.

Je n'ai pu voir ces deux tableaux de Fontello.

La *Pentecôte* de Vizeu ¹.

La *Pentecôte* de Coimbre.

St. Sébastien paraît être du même maître. Il se trouve dans un mauvais état de conservation. Le dessin en est faible, La meilleure partie de cette œuvre est la pose si naturelle de l'archer au moment où il bande son arc : pose vivante et naturelle.

Le *Baptême du Christ*, n'a de commun avec le *S^t Pierre* que le coloris.

Le type du Christ est laid, et la pose mauvaise : Jésus ne sait comment se tenir debout. La physionomie de Saint Jean est ordinaire, le bras est d'une maigreur excessive; l'étude anatomique est nulle. Si cette œuvre est de Vasco c'est certes la plus faible. Il y a cependant dans les physionomies une expression de vie qu'on ne saurait méconnaître; et le vêtement de *S^t Jean* est drapé avec une certaine élégance. Enfin le *Saint Pierre* dont nous parlerons dans la suite.

V. Tableaux se rapprochant le plus de ceux de Gran Vasco. *Saint Jean* du Musée de Lisbonne (n^o 244), provenant de Thomar et qualifié par Raczynski de : œuvre du *peintre aux bonnes draperies*. C'est vrai, mais la perfection dans l'art de draper est aussi un des traits le plus caractéristique du genre de Vasco; et c'est la raison pour laquelle nous rangeons ce tableau dans cette catégorie.

Le *Père Eternel* du Musée de Lisbonne (n^o 258) a dans la gravité de l'expression quelque chose qui rappelle Gran Vasco. Son geste de main pour bénir est vraiment grandiose.

On pourrait encore classer ici les n^{os} 224, 235, 236, 237 et 238 du Musée de Lisbonne. Parmi ces tableaux, l'*Adoration des Mages* me paraît le plus faible (n^o 237). Les trois derniers tableaux ont des types portugais bien prononcés. La partie décorative s'y rapproche davantage du style manuélique que de l'ogival de nos contrées.

VI. Le *Christ devant Pilate*, portant CVIA, dans l'église *S^{te} Croix* à Coimbre.

¹ Tous ces tableaux, à l'exception du second, se trouvent dans la sacristie de l'église de Vizeu.

VII. *Groupe de Thomar* ¹. Il y en avait huit, quatre se trouvent encore dans l'église du Christ, les autres sont, si je ne me trompe, à Lisbonne. Ces tableaux sont fort grands, ils ont 2.30 de large sur 3.50 de haut.

Le meilleur est celui représentant *Jesus faisant sur un âne son entrée à Jérusalem*. L'étude anatomique est meilleure que dans les tableaux de Vizeu, les extrémités des mains sont moins longues, les chairs bien arrondies sont d'un beau coloris brunâtre. Les têtes sont belles sans présenter cependant le caractère imposant des œuvres de Vasco.

Jésus et le Centurion. Le paysage du fond est très-finement traité. Le coloris est plus foncé que dans les tableaux de Vizeu. Comme, dans les trois autres tableaux, c'est la tête du Christ qui est la plus faible.

Jésus et le lépreux. Inférieur aux autres. Le lépreux est fort bon, le coloris du fond est d'un vert bleuâtre, les mains sont trop longues.

Résurrection du Sauveur. Comme dans les trois autres tableaux le coloris est excellent

Raczynski ² suppose que ces tableaux pourraient bien être de *Fernando Gallegos* parce qu'on semble y reconnaître l'influence de Dürer. On sait en effet que ce peintre espagnol s'efforça d'imiter le grand artiste de Nuremberg ³. Ce n'est cependant pas une raison pour attribuer ces tableaux à Gallegos; car l'influence de Dürer a été très-notable en Portugal, comme l'a fort sagement prouvé M. de Vasconcellos ⁴.

VIII. *Groupe de Sétubal*. Les dix-sept tableaux de Sétubal se trouvent dans l'église de Jésus. Ils furent donnés par la reine Éléonore, sœur de D. Manuel et veuve de Jean II auquel l'empereur Maximilien en avait fait cadeau. Ils peuvent être rangés parmi les meilleures œuvres que possède le Portugal.

¹ JOSE ANTONIO DOS SANTOS. *Monumentos das ordens militares do templo e de Christo em Thomar*. Lisboa, 1879 p. 148 et 189.

² *Raczynski*. p. 322.

³ *Cean Bermudez*. II. p. 157.

⁴ *Albrecht Dorer e a sua influencia na Peninsula*. Porto. 1877.

1° *Crucifiement*. La tête du Christ est fort expressive, les doigts de presque tous les personnages sont trop longs, le coloris est très-vif; on admire surtout un beau cheval blanc. La disposition est simple et l'ensemble ne manque pas d'un certain réalisme. Les costumes sont ceux du moyen-âge et leur étude pourrait être d'une grande utilité pour déterminer l'origine et la date du tableau.

2° *Élévation de la Croix*. L'homme qui tire la corde est fort beau de pose et d'expression. La draperie est peu parfaite et trop anguleuse.

3° *S^{te} Véronique*. Les détails sont moins soignés que dans les tableaux de Vizeu. Les types sont laids et assez réalistes.

4° *Adoration des Mages*. Les têtes sont intéressantes; mais ne présentent pas ce caractère imposant qui distingue les œuvres de Vizeu.

5° *Circoncision*. Ordinaire.

6° *Naissance du Sauveur*. Parmi les meilleurs. L'ensemble a beaucoup de grâce et la disposition est excellente. Les trois anges en adoration devant le divin enfant sont on ne peut plus gracieux.

7° *Annonciation*. Le détail est peu soigné et la draperie est trop raide.

8° *S. François*. Ce tableau n'est pas du même peintre que les précédents. Pas plus que :

9° *Deux Saints Franciscains* en présence d'un évêque dont l'expression est d'une grande noblesse.

10° *Flagellation*. Plus petit que les autres. Têtes bien vivantes et coloris très-vif. Ce tableau est peint avec beaucoup de finesse et présente plus d'analogie avec ceux de Vizeu que les autres peintures de Sétubal. Le dessin est peu correct, le caractère flamand en est assez prononcé, même dans le costume. Je signalerai entre autres un homme portant des braies rouges et ayant des jambes d'une maigreur extrême, tout comme dans l'Adoration des Mages de Van Eyck du musée de Bruxelles (n° 14).

11. *Baiser de Judas*. Ressemble beaucoup au précédent;

ici, comme dans la plupart de ces tableaux, le personnage principal est le moins réussi.

12. *Résurrection du Christ*. Tableau oblong d'un coloris très-vif.

13. *Saints Franciscains*.

14. *Trois Saints en présence d'un ange*.

15. *Résurrection du Christ*. Fort remarquable.

16. *Descente de Croix*.

17. *Assomption*. Plusieurs apôtres sont d'une belle expression; les anges sont gracieux et la disposition est excellente.

Ces dix-sept tableaux n'appartiennent pas tous au même maître. On peut classer d'un côté ceux qui représentent les scènes de la vie du Sauveur (à l'exception du n° 12); et de l'autre les tableaux de Saints et de Saintes. Ce sont des œuvres de trois artistes différents.

Dans la sacristie de l'église S. Julien de Sétubal se trouve un tableau, peint sur bois, qu'on pourrait prendre pour une représentation de Dieu le Père bénissant le Christ. C'est du reste une œuvre de peu d'importance. Les tableaux de Sétubal sont presque tous plus réalistes que la plupart des autres œuvres portugaises.

Signalons enfin les tableaux de Lisbonne représentant S. Luc, S. Matthieu, S. Jean, et S. Jérôme (nos 193, 194). Ils ne sont pas sans quelque ressemblance avec les quatre magnifiques médaillons du Sanctuaire de l'église S^{te} Croix de Coimbre, représentant chacun deux figures; entre autres le Christ et S. Jean, S. Pierre et S. Paul. Ces médaillons sont d'une grande perfection et d'un très-beau dessin. Raczynski en avait déjà signalé deux, et croyait, non sans raison, pouvoir leur attribuer une origine allemande.¹

On pourrait multiplier ces indications; mais je crois qu'il suffit d'avoir signalé les œuvres les plus importantes pour donner une idée de ce qu'était cette ancienne école de peinture portugaise, autant du moins que le permettent le

¹. Raczynski, p. 470; Aug. Mendes Simões de Castro. *op. cit.* p. 117.

peu d'éléments dont nous disposons. Ces tableaux ont certains caractères communs ; et chez tous on constate une influence flamande plus ou moins marquée.

On a été jusqu'à dire que la peinture portugaise n'était qu'une imitation servile de la peinture flamande dont elle aurait reproduit avec une scrupuleuse fidélité les qualités et les défauts ¹. On ne saurait contester que les peintres de l'ancienne école portugaise ne sont jamais parvenus à s'affranchir complètement de l'influence flamande ; mais ils ont atteint à un degré d'originalité suffisant pour donner à leurs œuvres un cachet propre. Dans la plupart des tableaux que nous venons d'énumérer , les artistes ont donné à leurs personnages des types portugais ², les détails sont souvent traités avec encore plus de précision et de soin qu'ils ne le furent par nos vieux maîtres flamands , les accessoires sont franchement portugais ; et sous ce rapport l'étude des détails d'architecture me semble on ne peut plus importante. Mais ce qui distingue surtout les tableaux portugais des productions flamandes , c'est une étude anatomique plus parfaite , ce sont des poses plus naturelles. Les diverses parties du corps sont mieux proportionnées , les chairs sont plus arrondies et le trait qui rapproche le plus leurs tableaux des œuvres de nos artistes est la longueur démesurée des doigts. L'ensemble est naturel sans être cependant réaliste , et l'expression naïve , si générale dans l'ancienne école flamande , est bien rare dans les tableaux portugais. Le coloris est pur mais méridional , le ton des chairs plus brun qu'en Flandre , le dessin la plupart du temps incorrect.

Ce sont des artistes méridionaux qui ont travaillé en ayant

¹ *Bibl. de Genève*. t. 57 p. 686.

² Les types flamands sont assez rares. Je citerai , au musée de Lisbonne, n^{os} 209, Daniel et Susanne ; 223, les Fiançailles de la Vierge ; 326, Naissance de Jésus (les anges ont les joues bien grosses, tout comme chez Van Eyck) ; 228, Présentation au temple (le grand prêtre a un type bien flamand). Dans d'autres on remarque l'influence italienne ; ainsi dans l'Ascension (n^o 175) et dans le Martyre de S. Sébastien (n^o 197).

sous les yeux des œuvres venues du Nord et qui s'en sont assimilé le genre en le transformant d'après leur génie propre, tenant un juste milieu entre la grâce italienne et la raideur naturaliste des maîtres flamands. Je comparerais cette influence à celle exercée par Van Eyck sur le célèbre Antonello da Messina. Les tableaux du Cabido se rapprochent davantage de l'école de Bruges ; tandis que dans les autres l'influence de l'école d'Anvers semble prédominante.

Les tableaux portugais les plus parfaits, les seuls qui témoignent d'une véritable originalité sont ceux de Gran Vasco et, parmi ceux-ci, un vrai chef-d'œuvre est le S. Pierre de Vizeu que je ne crains pas de ranger parmi les plus belles productions de la peinture de tous les pays « On ne peut rien voir de plus grandiose que le S. Pierre, a dit avec raison Raczyński. ¹ La pose, les draperies, la composition, le dessin, la touche, le coloris, l'architecture, les accessoires, le paysage, les petites figures du fond, tout est beau, tout est irréprochable. » L'enthousiasme de Latouche pour cette œuvre géniale est plus grand encore ².

« Jamais, dit Latouche, non pas même devant la Madone de Raphaël à Dresde, devant les grandes peintures du Vatican ou les fresques de la Chapelle Sixtine, je n'avais senti avec autant de force que j'étais en présence d'un puissant et rare génie. Et après un intervalle de plusieurs années je n'hésite pas à affirmer que le grand tableau de Vizeu est un des six ou sept chefs-d'œuvre principaux du monde. » Cette impression est vraie. Je ne veux point comparer l'œuvre de Vasco aux divines toiles de Raphaël ; mais, ce que je suis forcé d'avouer, c'est qu'il n'y a peut-être pas de tableau qui produise sur le spectateur une impression aussi forte et aussi durable que le Saint Pierre. Ce tableau vous saisit par la vivante majesté du regard. C'est moins un St. Pierre qu'une personnification de la Papauté. Le Saint, la tête couronnée de la tiare et portant la

¹ *Raczyński*, p. 367.

² *Latouche*, dans la *Bibliothèque de Genève*, p. 688.

chape, est assis sur un trône. Sur ses genoux reposent les Saints Evangiles; de la main gauche il tient la clef symbolique et de la droite il bénit le monde.

Le dessin est correct, toutes les parties du corps sont bien proportionnées et l'expression de la figure a une gravité, une élévation qu'on ne saurait surpasser. L'expression de majesté est même plus imposante que dans le Dieu le Père du Retable de Gand. On a voulu comparer cette majesté de la figure à l'expression grave et vivante de certaines œuvres de Dürer. Il y a en effet dans le Saint Pierre quelque chose de la gravité du S. Paul de Munich et de la vie réelle de la tête d'Holzschuher; mais en quoi Vasco est certes supérieur à Dürer, c'est dans la perfection de la draperie. Je ne sais, mais l'art de draper m'a toujours paru, tant en sculpture qu'en peinture, ce qui de la part de l'artiste exigeait le plus de talent d'exécution. C'est à la draperie qu'on reconnaît l'artiste maître de son ciseau ou celui qui manie le pinceau avec le plus de talent naturel. C'est la perfection de la draperie et l'étude des ombres qui m'avaient le plus frappé dans l'Hermès de Praxitèle; et, n'eût on découvert de ce chef-d'œuvre qu'un fragment de la draperie, on aurait encore été convaincu qu'on se trouvait en présence d'une œuvre d'un des premiers sculpteurs de l'antiquité. La même impression s'est reproduite en présence du St. Pierre. La draperie en est conçue d'une manière large et naturelle et les saillies sont exprimées par des ombres et des effets de lumière. Il n'y a là rien d'anguleux, aucun point qui brise la vue et froisse l'œil du spectateur, aucun pli brisé donnant à l'ensemble du vêtement cette forme carrée qui se rencontre même chez les plus grands maîtres; ne citons que la Madone de Dürer de l'Albertina de Vienne ¹. C'est peut-être en comparant les divers tableaux portugais au point de vue de l'art de draper qu'on parviendra le plus sûrement à déterminer ceux qui sont de Vasco, ceux qui se rapprochent le plus de sa manière et ceux dans lesquels son in-

¹ De 1485, donc une œuvre de sa jeunesse.

fluence se fait moins sentir. Les deux traits caractéristiques des œuvres de Vasco me paraissent être la perfection de ses draperies et la majesté de ses têtes. Il y a de plus la finesse d'exécution des arbres de ses paysages et le naturel de la verdure qu'il parvient à donner au coloris.

Le coloris de ses tableaux est toujours pur, parfois foncé, rarement aussi vif et aussi riche que chez les Flamands. Le détail est traité avec beaucoup de soin; ces riches étoffes semblent être de fidèles copies de vêtements que l'artiste avait sous les yeux : certains détails de la chape de St. Pierre ressemblent aux orfrois de vieux vêtements sacerdotaux conservés dans la sacristie de Vizeu. Les anges qui se voient sur cette chape sont fort jolis mais ne justifient cependant en rien la comparaison qu'on a faite de Vasco avec Fra Angelico, car il n'y a aucun point de ressemblance entre ces deux artistes. Les détails d'architecture sont aussi très-minutieusement et très-correctement traités. La couleur bleuâtre des mains qu'on dirait gantées est la seule chose qui me déplaît dans cette œuvre magistrale.

M. Robinson rapproche Vasco de Quentin Metsys; seulement celui-ci a un dessin moins correct et son coloris est bien plus vif et plus éclatant. Il est probablement plus dans le vrai en comparant Vasco à son contemporain *Pedro Campana* (1503-1580), ou pour lui donner son nom véritable Pieter de Kempeneer ¹. En présence de cette admirable *Descente de Croix* de la sacristie de la cathédrale de Séville, on éprouve un sentiment analogue à celui que provoque la vue du St. Pierre. Les deux œuvres se trouvent seules dans l'histoire de la peinture. Les deux artistes s'y sont affranchis le plus possible de toute influence étrangère pour produire une œuvre marquée de l'empreinte de leur originalité; ils y sont vraiment eux-mêmes. On a dit avec vérité

¹ M. Wauters a été le premier à retrouver le vrai nom de ce grand maître. *Quelques mots sur le bruxellois Pierre de Kempeneer, connu sous le nom de Pedro Campana.* (Bull. Ac. roy. de Belg. 1857. XXIV. p. 549).

que Quentin Metsys était constamment lui ; on pourrait affirmer la même chose de Campana et de Vasco.

Chez Vasco comme chez Pedro Campana l'étude des formes est bien plus complète que chez n'importe quel flamand de l'ancienne école. C'est dans l'exécution des détails, dans la manière de concevoir l'ensemble de l'œuvre que nous reconnaissons l'influence flamande : encore celle-ci est-elle bien moins visible dans le S. Pierre que dans tout autre tableau portugais. Cette influence flamande existe, elle est indéniable ; cherchons donc à en donner la raison d'être.

Nous ne pouvons indiquer ici que les causes principales de l'influence de l'école flamande sur le développement de la peinture en Portugal.

Dès les temps les plus reculés, le Portugal se trouva en relation avec la Flandre ; et il n'y a pas d'exagération à dire que pendant tout le moyen-âge ce fut avec notre pays qu'existèrent ses rapports les plus suivis¹. Les relations politiques remontent à la fondation même de la monarchie portugaise. Le 25 octobre 1147, Arnould d'Aerschot et ses hommes aident le vainqueur d'Ourique, D. Alfonso Henriques, le premier qui prit le titre de roi de Portugal, à s'emparer de Lisbonne :

Ajudada tambem da forte armada,
Que das boreaes partes foi mandada. ?

En 1189, la flotte flamande, commandée par Jacques

¹ Sur cette question voyez : de Reiffenberg. *Coup d'œil sur les relations qui ont existé jadis entre la Belgique et le Portugal.* (Nouv. mém. de l'Ac. 10y. de Belg. 1841, XIV) ; Varenberg. *Les relations des Pays-Bas avec le Portugal et l'Espagne d'après un écrivain du dix-septième siècle.* (Ann. Acad. arch. Belg. 1869, XXV) ; VAN DER BUSSCHE. *Flandre et Portugal. Mémoire sur les relations qui existèrent autrefois entre les Flamands de Flandre, particulièrement ceux de Bruges, et les Portugais.* Bruges 1874 ; JOAQ. DE VASCONCELLOS, *Albrecht Dürer e a sua influencia na Peninsula.* Porto 1877. p. 85 et suiv.

² *Camões. Os Lus.* III, 57. Plus d'un Flamand qui prit part au siège de Lisbonne, s'établit en Portugal et ne se rendit point en Terre Sainte.

d'Avesnes, vint à son tour au secours du roi Sancho I en guerre avec le Miramolin qui avait envahi le Portugal; et aida ce prince à s'emparer de la place de Silves.

A cidade de Sylves tem cercado ,
Cujos campos o barbaro lavrava :
Foi das valentes gentes ajudado
Da germanica Armada , qui passava ,
De armas fortes e gente apercebida ,
.
Mas a formosa Armada , que viera
Por contraste de vento aquella parte ,
Sanchos quiz ajudar na guerra fêra ,
.
Do Germano ajuda-lo , Sylves toma ¹.

Enfin , si les Açores , dites pendant si longtemps îles Flamandes, ne furent pas découvertes en 1445 par un Brugeois du nom de Jos. Van den Berg , comme on l'a maintes fois prétendu , ces îles furent certainement colonisées par des Flamands ².

De plus , les unions entre la famille royale de Portugal et celle des Comtes de Flandre furent assez nombreuses. Philippe d'Alsace épouse Mathilde (Thérèse) , fille d'Alfonso Henriques. Le malheureux Fernand , fait prisonnier à la bataille de Bouvines , se marie à Jeanne , fille de Baudouin de Constantinople ; enfin Philippe le Bon épouse , en troisièmes noces , Isabelle de Portugal.

Je rappellerai encore que le médecin de Charles le Téméraire , Matheus Lobo , était Portugais.

Les relations commerciales entre Bruges et le Portugal étaient des plus suivies. Dès le commencement du treizième, et peut-être déjà à la fin du douzième siècle , des Portugais établirent des factoreries à Bruges. Des documents nombreux prouvent l'activité de ce commerce. En 1282 les négociants portugais adressent une réclamation au sire de Ghisteltes

¹ CAMÕES. *Os Lus.* III , 86 . 88.

² BAUDET. *Beschrijving van de Azorische eilanden en geschiedenis an hunne volkplanting uit belgisch oogpunt beschouwd.* Antwerpen, 1879.

au sujet du poids public ; le 15 janvier 1387 Philippe le Hardi leur délivre un sauf-conduit ; le 26 décembre 1411 Jean sans Peur leur accorde des privilèges.

Dans la suite ces relations devinrent aussi fréquentes avec Anvers qu'elles l'avaient été avec Bruges ; et nous savons même qu'au quinzième siècle un bon nombre d'ouvriers des chantiers d'Anvers étaient des Portugais ¹.

Mais Bruges n'était pas seulement la première cité commerciale de l'époque ; elle se trouvait aussi à la tête du mouvement artistique , tout comme Louvain était le grand centre intellectuel de l'Europe d'alors. Le philologue Velasco de Lucena vit à la cour de Philippe le Bon ² ; Vivès dédie son livre *de corruptis artibus* à Jean III ; de Resende , le restaurateur des lettres en Portugal , Antoine de la Conception , Fulgence de Bragance étudient à Louvain , Damien de Goes y fait un long séjour et défend la ville , avec le concours des étudiants , contre l'attaque faite par Van Rossem en 1542. Enfin le bon Nicolas Cleynaerts de Diest , ³ après avoir enseigné le grec et l'histoire à Salamanque , devient le précepteur du frère de Jean III ; et , sur ses conseils , ce prince fonde l'école publique de Braga que Jean Vasaeus de Bruges est appelé à diriger.

Dans le domaine des arts , le fait qui domine tous les autres est le voyage de Jean Van Eyck en Portugal. Notre premier grand maître fit partie de l'ambassade , envoyée en 1428 par Philippe le Bon en Portugal pour demander en mariage l'infante Isabelle , fille de Jean I ⁴. Elle était conduite par Jean , seigneur de Roubaix et de Herzelles. ⁵ L'ambassade

¹ Voyez JOAQ. DE VASCONCELLOS. A. *Dürer*. p. 5.

² Voyez PINCHART dans les *Bull. d'art et d'archéologie* 1865. IV. p. 495—502.

³ M. Joaq. de Vasconcellos annonce une nouvelle édition des lettres de Cleynaerts qui renfermera un certain nombre de lettres inédites.

⁴ On sait que ce fut à l'occasion de ce mariage que Philippe le Bon institua l'ordre de la Toison d'or.

⁵ Une relation contemporaine de ce voyage a été publiée par M. GACHARD dans ses *Documents concernant l'Histoire de Belgique*. 1834. II , p. 63-91.

arriva à Cascaes le 18 décembre 1428. — Les dits ambassadeurs, dit la relation publiée par M. Gachard, par un nommé maistre Jehan de Eyck varlet de chambre de mondit seigneur de Bourgogne et excellent maistre en art de peinture ¹, firent peindre bien au vif la figure de susdite dame l'infante Elisabeth. — Cette relation ne nous renseigne malheureusement que d'une manière bien incomplète au sujet du séjour de Van Eyck en Portugal. Elle ne dit pas même s'il revint à Bruges avec l'ambassade en janvier 1430 ou s'il resta en Portugal; il semble cependant naturel d'admettre qu'il revint avec les ambassadeurs. Dans tous les cas il ne resta pas longtemps en Portugal, car déjà en 1431 il est envoyé à Hesdin ². On ignore si Van Eyck exécuta en Portugal d'autres œuvres que le portrait de l'infante. Dans l'inventaire des tableaux de la Galerie que possédait Marguerite d'Autriche à Malines, fait en 1524, est cité le portrait d'une belle Portugaise, peint par Van Eyck, donné à Marguerite par don Diégo ³; seulement rien ne prouve que ce tableau ait été exécuté en Portugal.

Ce séjour de quelques mois d'un artiste flamand en Portugal a pu contribuer à renforcer l'influence qu'exerça l'école flamande sur la peinture Portugaise; mais ce n'est naturellement là qu'une des raisons de cette influence. Celle-ci doit être surtout attribuée aux relations constantes entretenues par les deux pays pendant plusieurs siècles et dont nous avons rappelé les plus connues.

¹ Le premier peintre attaché à la personne de nos princes est Jean de Hasselt, maître de Louis de Male. Il le fut aussi de Philippe le Hardi. Melchior Broederlein lui succéda. Jean Malouet le fut dans la suite et peignit le portrait de Jean sans Peur que ce prince envoya en 1415 au roi de Portugal. Jean Van Eyck fut d'abord peintre et varlet de chambre de Jean de Bavière, prince évêque de Liège; et, depuis 1425, de Philippe le Bon. CROWE ET CAVALCASSELLE. *Les anciens peintres flamands* I. p. 13, 26, 39 et 50.

² WEALE. *Catalogue du musée de l'académie de Bruges*. Bruges, 1861. p. 10; CROWE. I, p. 35.

³ DE LABORDE. *Inventaire des tableaux de Marguerite d'Autriche*. (Rev. arch. 1850).

Plus d'une œuvre flamande fut expédiée en Portugal. Le portrait de Jean sans Peur ne doit pas avoir été le seul tableau envoyé par nos princes à des membres de la famille royale de Portugal. Les riches négociants portugais établis à Bruges, et plus tard à Anvers, grands protecteurs des arts comme l'étaient ceux du quinzième et du seizième siècle, ont dû faire parvenir aussi quelques belles peintures flamandes dans leur patrie. Ce sont ces relations qui expliquent que les artistes portugais ont continué à peindre dans le style ancien bien plus longtemps que ceux de n'importe quel autre pays. Jusqu'au commencement du seizième siècle, le Portugal n'a presque d'autres relations que celles qu'il entretenait depuis si longtemps avec la Flandre. Il se trouve jusqu'à cette époque à l'abri de l'influence de toutes les autres écoles de peinture. Comme l'a fort bien dit M. de Vasconcellos, c'est surtout par les voies commerciales que s'est effectuée l'importation des œuvres d'art : c'est par suite de l'étendue de notre commerce que l'école flamande a pu avoir une si grande influence sur le développement de la peinture en Europe. Il s'en suit que l'école anversoise a dû exercer son influence en Portugal tout comme celle de Bruges. Pour pouvoir établir la part d'influence de chacune de ces deux écoles, il faudrait savoir quelles sont les œuvres d'art qui ont été importées en Portugal, et rechercher les noms des artistes flamands qui ont travaillé dans ce pays de même que ceux des Portugais qui seraient venus faire leur apprentissage chez nous.

De tous les tableaux que nous avons eu l'occasion de citer, ceux du Cabido de Vizeu sont les seuls que nous avons cru pouvoir rapprocher de l'école de Bruges, ce sont aussi les plus anciens. Ces tableaux datent du commencement du seizième siècle, alors que tous les grands maîtres de Bruges étaient morts depuis assez longtemps déjà. Jean Van Eyck meurt le 9 juillet 1440,¹ Roger Van der Weyden en 1465, Hugo Van der Goes en 1482, Memling en

¹ *Messager des sciences historiques*. 1880. p. 504.

1494. On ne peut donc pas être trop affirmatif au sujet de l'influence de l'école de Bruges. Nous ignorons du reste si des peintres portugais vinrent s'initier à leur art à Bruges ¹.

Les tableaux portugais que nous connaissons ont surtout été exécutés sous l'influence des maîtres anversois, et principalement de ceux qui, comme Quentin Metsys, Mabuse, Van Orley, Schoreel, Coxie et Floris, ne furent pas sans subir l'influence de l'Italie. Aussi les tableaux portugais sont-ils plus dramatiques que ceux de l'école de Bruges, et l'on n'y retrouve plus la candeur naïve, la placidité qui caractérisent ces derniers. Nous connaissons les noms de quelques artistes portugais qui travaillèrent à Anvers. Edouard le Portugais (Eduwart Portugalois), élève de Quentin Metsys en 1504, fut reçu franc-maitre dans la Ghilde de Saint-Luc en 1508; ² Simon le Portugais (Symon Portugaloy) travaille chez Goosen van der Weyen en 1504 ³, et Alphonse Castro en 1522 ⁴; Hanneken (Jean) Valasco chez Jacques Spueribol en 1540 ⁵ et Pierre de Castro chez Jean Soezewint en 1559. ⁶

C'est donc sous l'influence des œuvres flamandes de l'époque de transition du style ancien à la manière moderne qu'ont été exécutés la plupart des tableaux portugais. Ceci s'explique encore mieux par ce fait qu'au seizième siècle un certain nombre de maîtres flamands travaillèrent en Portugal. Francisco Henriquez fit venir de Flandre sept ou huit artistes pour l'aider dans les travaux dont D. Manuel

¹ Dans le livre d'admission de la Ghilde de S. Luc à Bruges nous ne trouvons le nom d'aucun Portugais, tandis que nous y rencontrons deux noms qui sont très-probablement espagnols. En 1486, Joos de Smidt, die men heedt Alfonsus de Spaenjaert; et, en 1514, Pieter Ghelande de la Vuez, was als meester ontfangen..... Vremde. D. VAN DE CASTEELE. *Documents de la Ghilde de St Luc à Bruges*. Bruges, 1869. p. 124 et 160.

² *De Liggeren der antwerpsche Sint Lucas gilde. afgeschreven en bewerkt door PH. ROMBOUTS en TH. VAN LERIUS*. I, bl. 60, 69.

³ Ib. 60, sans doute un parent de Roger Van der Weyden.

⁴ Ib. 100.

⁵ Ib. 139.

⁶ Ib. 216.

l'avait chargé dans la *Casa de Relação* (Cour de Justice) de Lisbonne. Ils moururent tous à Lisbonne de la peste en 1518. Frey Carlos, Antoine de Hollande et Antoine Moor d'Utrecht, l'élève de Schoreel et un des plus grands peintres de portraits de son époque ¹, travaillèrent tous en Portugal. Il en fut de même de Christophe d'Utrecht ² qu'à tort, probablement, on a considéré comme élève d'Antoine Moor. Nous rappellerons aussi que vers 1508 Olivier de Gand exécuta, dans le goût de la Renaissance italienne, les stalles d'Evora, trop vantées à notre avis, et celles de Thomar que les Français détruisirent lors de l'invasion. Ces artistes flamands exercèrent une telle influence sur la peinture en Portugal que François de Hollande, émerveillé des productions artistiques qu'il avait pu admirer en Italie, fit de vains efforts pour dénigrer, aux yeux de ses compatriotes, les œuvres de nos grands maîtres et engager les peintres portugais à abandonner l'ancien style pour imiter les peintres de l'Italie ³. De tous les tableaux portugais, ceux que nous avons cru pouvoir attribuer à Gran Vasco sont le plus empreints d'un caractère italien. Ceci me semble ne pouvoir s'expliquer que par l'influence de Pedro Campana qui parvint dans ses compositions à produire, comme on l'a fort bien dit, une réunion harmonique entre

¹ CEAN BERMUDEZ III, 202. Le Musée du Prado possède 13 portraits de Moro, parmi lesquels plusieurs de princesses portugaises (n° 1483-1495).

² RACZYNSKI : *Lettres* p. 253 ; *Dict.* p. 203.

³ Raczyński a publié dans ses *Lettres* une traduction de son dialogue sur la peinture ancienne, écrit en 1549, et de son travail sur les monuments qui manquent à Lisbonne. M. JOAQ. DE VASCONCELLOS a donné une excellente édition critique de quelques-uns de ses écrits : FRANCISCO DE HOLLANDA *Na fabrica qui fallece á cidade de Lisboa* ; — *da sciencia do desenho*, edição critica. Porto, 1879. — Il ne semble pas que Sansovino, qui séjourna neuf années en Portugal, sous le règne de Jean II, ait exercé quelque influence sur le développement de la peinture portugaise. RACZYNSKI. *Lettres*. p. 208, 315, 344 ; VASARI III. 1.

le caractère flamand et le caractère italien. ¹ On peut se demander si Vasco n'a pas été en relation avec le grand peintre bruxellois ? Celui-ci se trouvait à Séville avant 1548 et y séjourna jusqu'après 1552 ; et, après son retour à Bruxelles, son fils continua à travailler à Séville ². Les œuvres de Campana sont assez nombreuses à Séville ; encore lui en attribue-t-on qui ne lui appartiennent pas. Ainsi les peintures de l'autel de la Vierge de l'église Sainte Anne sont bien plus probablement de Sanchez de Castro que de notre artiste brabançon ³. Pedro Campana est bien plus grand coloriste que Vasco ; et en cela l'artiste flamand conserve les qualités de notre école. L'influence italienne est plus sensible et plus forte dans les œuvres de Campana que dans celles de Vasco. Qu'on se rappelle le côté dramatique et vivant de la Descente de la Croix et cette adorable tête de femme, digne de Raphaël, du retable de la Capilla del Mariscal. Mais Pedro avait vécu en Italie, il y avait été l'élève de Michel-Ange, tandis que chez Vasco l'influence italienne n'a pu s'exercer que d'une manière indirecte ; et cela notamment par l'étude des travaux de Campana. Ce n'est là qu'une hypothèse, il est vrai ; mais je crois, dans tous ces cas, qu'une étude comparée des œuvres de ces deux maîtres pourrait éclairer d'un jour nouveau la question que nous avons essayé de préciser dans ces pages. Peut-être que dans la suite quelque document viendra nous édifier à ce sujet. Je ne doute point que les archives publiques de notre pays ainsi que celles du Portugal ; mais principale-

¹ J. ROUSSEAU *Les peintres flamands en Espagne* (Bull. de la Comm. d'art et d'archéol. 1876. VI p. 347). Nous répéterons avec le même auteur : Campana est un maître de premier ordre et qui devra occuper une grande place dans l'histoire de l'art flamand où jusqu'ici il n'est pas nommé.

² CEAN BERMUDEZ *Dicc.* X. p. 201.

³ Guarienti prétend qu'il y avait en Portugal des tableaux de Campana, mais il n'en cite aucun. RACZYNSKI. p. 327. F. G. DE LEON prétend que Séville possédait 73 tableaux de Campana. *Noticia artistica de Sevilla.* Sevilla, 1844.

ment les archives des confréries, des guildes, des métiers et des corporations ne renferment plus d'une pièce importante pour l'histoire des tableaux portugais.

Plus d'une publication a déjà été faite en ce sens. Nous avons pu citer divers écrits sur les rapports entre la Flandre et le Portugal; mais M. de Vasconcellos a été le premier à étudier ces relations au point de vue de l'histoire de la peinture. Sa savante étude sur l'influence exercée par Dürer dans la Péninsule a appelé l'attention des critiques d'art sur plus d'un point laissé dans l'oubli jusqu'à ce jour. Sa méthode sûre et rigoureuse, en même temps que le grand savoir avec lequel il a traité ce sujet, nous font souhaiter qu'il ne tardera point à donner au monde savant une histoire complète du développement des arts en Portugal au seizième siècle. Il nous faut de notre côté rechercher, tant chez nous qu'en Espagne et qu'en Portugal, les documents qui pourraient éclaircir les diverses questions dont je n'ai pu dire que quelques mots ici et qui toutes ont rapport à l'influence exercée par nos grands maîtres sur la peinture des autres pays.

Je ne puis terminer ces considérations sans dire deux mots du tableau de la *Maria da gloria* de la chapelle privée de l'évêque d'Evora et de celui de la *Fontaine de Miséricorde* de Porto.

Dans la *Maria da gloria*, la S^{te}. Vierge, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, est entourée d'anges qui chantent ses louanges. Comme dans la *Vierge aux roses de maître Stéphan* du musée de Cologne, des anges se tiennent des deux côtés et célèbrent cette scène en s'accompagnant du luth, de la harpe et de l'orgue. Tout au dessus se tiennent trois anges qui chantent. Enfin quatre autres posent une couronne sur la tête de la Mère de Dieu. Les anges ont les joues assez boursoufflées, comme dans les tableaux de Van Eyck. L'enfant Jésus est représenté tout nu, Marie porte un vêtement d'un bleu clair. Le côté anatomique est négligé, le coloris est très-vif et les détails sont traités avec une grande précision. La scène se passe dans une église

ogivale. A la droite de la Vierge se trouve un vase de cuivre. C'est un tableau de premier ordre et qui est certainement flamand. Les lettres que l'on lit sur les vêtements des anges ne sauraient être prises pour une signature. On a parlé de Memling. Raczynski a supposé que ce tableau pourrait bien être de Christophe d'Utrecht, mais jusqu'à ce jour on n'est pas encore arrivé à une solution satisfaisante.¹

La *Fontaine de Miséricorde* se trouve à Porto dans l'hôpital de la Miséricorde fondé en 1500 par D. Manuel.² Ce tableau représente le Christ sur la croix, entouré de sa Mère et de St. Jean; et le sang divin qui jaillit de la plaie de sa poitrine coule dans une grande coupe sur laquelle on lit : *fons misericordie, fons vite, fons pietatis*. Autour de celle-ci sont agenouillés D. Manuel, son épouse Eléonore et les enfants qu'il avait eus de Marie, sa seconde femme. Dans le fond on voit un paysage, une église dans le style ogival du Nord, une charrue tirée par des chevaux et un troupeau d'oies paissant dans une prairie. Le coloris est très-pur et très-vif, la draperie est bien traitée. St. Jean est d'un type assez laid; mais Marie a une fort belle pose qui exprime on ne peut mieux sa douleur. En quelques points ce tableau fait songer au Triomphe de l'Eglise sur la Synagogue de Van Eyck (Musée du Prado n° 2188); mais il faut bien reconnaître que plusieurs types, en laissant de côté les portraits, ne sont pas franchement flamands; on croirait plutôt voir des allemands. D'après les portraits, ce tableau a été exécuté vers 1518. De signature il n'y en a point; et même les quelques signes que l'on remarque en bas à gauche ne sont pas des lettres. Raczynski dit que ce tableau rappelle Holbein³. Je ne puis être de cet avis; car, malgré

¹ Ce tableau a 1.60 de large sur 3 m. de haut.

² Environ 2.50 de large sur 3 m. de haut.

³ On a été même jusqu'à avancer, fort gratuitement, que Holbein avait séjourné en Portugal et qu'il avait peint son propre portrait dans un des personnages de ce tableau.

le caractère de certains types, le tableau me paraît bien flamand. M. de Vasconcellos propose Quentin Metsys¹. Je n'oserais me prononcer et je me contente d'appeler de nouveau, sur cette belle œuvre, l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre école flamande.

* * *

Un mot encore et je finis.

Nous sommes certains, disait M. Ribeiro, dans son discours d'ouverture, que le Congrès de Lisbonne, en même temps qu'il répandra la lumière sur beaucoup de questions douteuses, contribuera puissamment à développer parmi nous l'intérêt pour les études de la paléontologie humaine, de l'anatomie comparée et de l'archéologie préhistorique; et j'ajouterai, de l'histoire et de l'archéologie en général.

Nous souhaitons de tout cœur que ce vœu se réalise. Puissent les Portugais, au souvenir des savants accourus de tous les pays de l'Europe pour étudier les remarquables antiquités de leur patrie, se mettre résolument à l'œuvre et explorer les immenses richesses archéologiques et artistiques de l'antique Lusitanie.

Les savants ne manquent pas en Portugal. J'ai eu, dans ces pages, l'occasion de rendre hommage aux travaux scientifiques de quelques-uns d'entre eux, j'aurais pu en citer encore bien d'autres. Mais il faut bien le dire, les Portugais travaillent un peu isolément; et bien des fois les études préliminaires n'ont pas été suffisantes. Le sol portugais est plus riche que tout autre en sujets d'études; mais pour qu'il soit possible de faire sortir de ce sol tout ce qu'il peut scientifiquement produire, il faut non-seulement, comme ailleurs, le zèle et l'activité; mais il faut encore fortifier l'enseignement moyen et supérieur, retourner à ces études classiques, base de toute culture scientifique

¹ JCAQ. DE VASCONCELLOS. *Albrecht Dürer*. p. XVII.

véritable, il faut enfin l'union entre tous ceux qui consacrent leur vie aux grandes et nobles études du passé.

Qu'on ne l'oublie pas, pas plus en Portugal qu'ailleurs, s'il y a des nations qui, malgré leur grandeur d'autrefois, ne peuvent, dans le monde moderne, aspirer à l'ascendant militaire ou diplomatique; il n'existe point de pays trop petit pour la gloire scientifique!

ADOLF DE CEULENEER

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1881.

Président : Le chanoine E. Reusens ; secrétaire, D^r Louis Delgeur.

Sont présents : MM. le chev. L. de Burbure, R. Chalon, P. Génard, E. Gife, chev. Gust. van Havre, sénateur, J. Helbig, colonel P. Henrard, A. Matthieu, Jos. Schadde et colonel H. Wauwermans, membres titulaires, et MM. A. van Bellingen, L. Hendrix et P. Rombouts, membres correspondants.

S'excusent : MM. A. Bamps et A. de Ceuleneer.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire fait le dépouillement de la correspondance. MM. Gachard, L. Roy, Siret, Helbig, Matthieu, Ruelens, Somzée, Paul Cogels, Brassart, Dr. Schmid, José do Amaral et Vorsterman van Oijen remercient de leur nomination comme membres honoraires, titulaires et correspondants.

L'Académie Royale de Belgique communique le programme de son concours de 1882.

L'Académie Royale d'histoire et l'Académie Royale de St. Ferdinand, toutes deux à Madrid, ainsi que l'Académie Royale des sciences, à Lisbonne, remercient la Compagnie de l'envoi de ses travaux.

Le Musée Guimet, à Lyon, la Société d'archéologie de Beaune et de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Toulouse annoncent l'envoi de leurs publications par l'intermédiaire de la Commission des échanges internationaux.

Plusieurs Académies et Sociétés savantes, tant du pays que de l'étranger, nous ont, ainsi que différents particuliers, envoyé leurs publications.

Parmi ces envois le secrétaire fixe particulièrement l'attention des membres sur le sixième volume de l'Académie des *Linœi*, presque entièrement consacré aux antiquités romaines, et sur une dissertation de M. Maurice Voigt, publiée par la Société Royale de Leipzig, et traitant du *Vadimonium*.

Parmi les dons des particuliers il mentionne spécialement : Une « Notice biographique sur M. Kervyn-de Volckaersbeke, » membre correspondant de notre Académie, par M. E. Varenbergh; une savante « Étude sur le Berceau des Aryas » par le R. P. van den Gheyn, S. J. ; un « Travail sur les terrains miocène, pliocène et quaternaire de la Belgique » par le Baron O. van Ertborn, et un « Traité sur les anciens Forestiers de Flandre » par M. Jules Bertin, de Douai.

La Compagnie a reçu deux réponses à sa question concernant la province de Namur :

1^o Une « Histoire de la baronnie de Pesches » avec la devise : *Tes père et mère honoreras*, et

2^o Une « Histoire d'Aublain » avec la devise : *Paulo minorra canamus*. M. le Président désigne pour examiner ces travaux : MM. Stanislas Bormans, Barbier et Eecquet, tous trois à Namur.

M. Génard rend compte d'une découverte qui vient d'être faite à Anvers, de plusieurs poteries anciennes appartenant à l'époque germaine ou franque. Il fait ensuite un rapport sur une publication de M. Muller, archiviste d'Utrecht et saisit cette occasion pour jeter un coup-d'œil sur les travaux des architectes anversoises du XVI^e siècle; il cite en dernier lieu deux plans dessinés par Abel Grimmer dont l'un représente la façade sud de notre cathédrale.

Sur la proposition de M. le Président ces deux communications seront insérées au Bulletin.

M. le Secrétaire présente son Rapport sur les travaux de l'Académie pendant l'année écoulée. M. le Président propose l'insertion de ce rapport dans le Bulletin. Le secrétaire fait remarquer qu'il n'entre pas dans les usages de la Compagnie de rendre public le Rapport sur les travaux qui doivent se faire connaître par eux-mêmes. Malgré cette remarque l'impression est ordonnée.

M. le Trésorier présente son Rapport sur l'état financier de la Compagnie ; cet état est très-favorable , et est de plus chaleureusement accueilli. M. le Président remercie M. Henrard de son excellente gestion. (Applaudissements).

Le trésorier présente ensuite le projet du budget pour 1882 qui est adopté.

M. Delgeur qui , depuis le décès de M. van der Taelen s'est occupé de la Bibliothèque lit un rapport succinct sur l'état où elle se trouve.

M. P. Génard , membre d'une commission composée de MM. le chev. Gust. van Havre , R. Chalon et lui , présente son rapport sur le projet de reproduire en héliotypie des médailles et monnays frappées à l'atelier d'Anvers depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1786.

L'assemblée décide la publication de ce recueil pour lequel l'Administration communale a bien voulu allouer un subside de fr. 1000. Le Bureau de l'Académie et la Commission sont chargés de l'exécution de ce projet et prendront les mesures les plus efficaces pour sauvegarder les intérêts de la Compagnie.

M. A. Matthieu donne sa conférence annoncée. « Sur le vagabondage et la mendicité pendant le XVIII^e siècle. »

M. le Président , après avoir remercié le savant conférencier , présente , au nom de M. Joseph Demartean , un livre concernant l'exposition des objets d'art ancien qui vient d'avoir eu lieu à Liège , et au nom de M. A. de Ceuleneer , une brochure sur la récente découverte d'une tombe chrétienne à Tongres , et à la demande de l'assemblée il

dit quelques mots sur cette trouvaille remarquable, en promettant d'en parler plus en détail à la prochaine séance.

Ensuite, après que les membres correspondants se sont retirés, les membres titulaires se réunissent en assemblée extraordinaire et nomment conseillers MM. le chev. Gustave van Havre, Gife et Alvin.

La séance est levée à 3 heures.

Les Architectes Anversois au XVI^e siècle.

NOTICE

PAR

P. GÉNARD,

Membre Effectif

A l'époque où la Commission royale des monuments tenait ses intéressantes séances annuelles, espèces de congrès nationaux, qui contribuèrent tant aux progrès des études archéologiques de notre pays en même temps qu'ils donnaient aux archéologues belges les moyens de se connaître et d'établir entre eux des relations durables¹, nous eûmes

¹ Ces séances générales eurent lieu à Bruxelles le 25 Septembre 1861, le 30 Septembre 1862, le 15 Janvier 1864, le 19 Janvier 1865, le 19 Juin 1866 et le 31 Mars 1868.

l'honneur de faire différentes propositions qui, si elles n'eurent pas toutes la chance d'être adoptées, eurent cependant l'avantage de fixer l'attention des amis de notre histoire nationale. Telles furent nos propositions concernant la publication de *recueils* ou *bulletins* de la commission royale des monuments et de ses comités provinciaux ¹, celles se rapportant à la formation de musées d'antiquités dans les chefs-lieux des provinces ²; celles relatives à la conservation de nos édifices civils remarquables ³ et enfin celles ayant trait à la recherche des auteurs des grandes constructions monumentales de notre pays. « La connaissance des noms des architectes » disions-nous, « est bien importante pour l'art; car comment, même pour la restauration d'un édifice, saisir et le caractère et le génie de l'artiste, si les données manquent pour établir une comparaison entre ses différents ouvrages ⁴? » Les *experimenta in anima vili* nous semblaient avoir fait leur temps et, suivant nous, les œuvres de nos grands architectes méritent autant de respect que celles de nos grands peintres. Nous le confessons humblement, nous n'avons jamais compris l'indifférence du public envers les œuvres architecturales que tout le monde se croit en droit de déformer, tandis que pour la restauration d'un tableau on ne saurait procéder avec trop de ménagements.

Poursuivant une idée bien arrêtée, nous avons voulu exécuter en petit ce que nous avons proposé à la Com-

¹ Commission royale des monuments, Compte-rendu de la séance générale du 25 Septembre 1861, p. 46.

² *Ibid.* p. 45.

³ Voyez nos rapports à la commission royale des monuments pour les séances générales du 30 Septembre 1862, p. 14, et du 19 Juin 1866, p. 108, ainsi que notre rapport adressé le 19 Décembre 1861 à M^r le bourgmestre J. F. Loos, au nom d'une commission où nous avons pour collègues MM. le chevalier Léon de Burbure, N. de Keyser et le Baron H. Lys. Ce dernier rapport fut publié en 1868 dans les *Bulletins des commissions d'art et d'archéologie*, p. 81.

⁴ V. le Compte-rendu de la séance générale du 19 Juin 1866 p. 41.

mission Royale des Monuments de faire en grand. Après de longues et pénibles recherches, nous avons réuni les éléments d'une histoire des architectes d'Anvers; quelques études isolées, telles que nos notices sur les de *Waghema-makere* et les de *Vriendt dit Floris* ont paru dans différents recueils, entre autres dans les *Bulletins* de notre *Académie d'archéologie de Belgique* et la *Biographie Nationale* publiée sous les auspices de l'*Académie Royale des sciences, des lettres et des arts*.

Dans l'intérêt de l'histoire de l'architecture à Anvers, nous nous permettons aujourd'hui d'appeler l'attention de nos savants confrères sur une publication intéressante que vient de faire notre excellent collègue, M. Muller, archiviste de l'État et de la ville à Utrecht, publication qui a été une véritable révélation pour nous.

Il s'agit d'un document rédigé en 1543 à l'occasion d'un procès au sujet des prérogatives des architectes. On contestait à différents artistes le droit de faire des plans des bâtiments; de là une enquête portant pour titre: *Getuigenverhoor te Antwerpen over het maken van ontwerpen van gebouwen in de XVI^e eeuw door schilders, goudsmeden, timmerlieden en metselaars* ¹.

On sait que jusqu'à la fin du XVI^e siècle, les architectes appartenaient à la corporation des tailleurs de pierres ou pour mieux dire des *quatre couronnés*. Il en était de même des statuaires en *Pierre*; de là que la plupart de nos grands sculpteurs prenaient également rang parmi nos grands constructeurs. On examinera un jour si la séparation absolue de l'architecture et de la sculpture, opérée dans nos académies au commencement de ce siècle, n'a pas été à leur détriment.

Les archives de la Cathédrale d'Anvers nous ont fait connaître les architectes qui attachèrent leurs noms à

¹ Cet article parut dans le T. IV de la revue: *Archief voor Nederlandsche Kunstgeschiedenis*, publiée sous la direction de M. O'Brien.

cet édifice grandiose ; ce furent les Jean et Pierre Appelmans , les Jean Tac , les M^e Evrard , les Herman et les Dominique de Waghmakere , les Rombaut Keldermans , ce dernier appartenant à la célèbre famille des Keldermans dits van Mansdale , de Malines.

Dominique de Waghmakere et Rombaut Keldermans dominent la première moitié du XVI^e siècle ; c'est à leur génie que nous devons la majeure partie des grands monuments de cette époque. A leur suite nous voyons apparaître les Herman de Waghmakere II , les Corneille de Vriendt dit Floris , les Guillaume Boyen¹ , les Jean Buchner , les Guillaume Paludanus , les frères Spillemans , tous d'Anvers ; ajoutons les Henri van Pede , les Louis van Beughem , les Conrad Meyt , les Jacques de Broeucq , les Jean Mynsheeren , les Jean du Gardin , les Lambert Suavius , les Nicolas Scarini , les Louis du Foys , qui , quoique étrangers à Anvers , n'en travaillèrent pas moins dans cette cité. Architectes de profession , ils appartenaient sans doute tous à la corporation des quatre couronnés².

Mais au milieu du XVI^e siècle , à l'époque du grand commerce d'Anvers , on ne s'en tint pas si rigoureusement aux ordonnances prises autrefois dans l'intérêt même de l'art architectural. L'enquête publiée par M. Muller prouve d'une manière irrécusable que toutes sortes d'artistes se permettaient d'élever des bâtiments. Nous y trouvons des peintres , des sculpteurs en bois , des charpentiers , des graveurs , et même des orfèvres ; encore ces derniers osaient-ils entreprendre la reconstruction de monuments tels que la vaste église de Ste.-Walburge , la plus ancienne de la ville d'Anvers !

¹ Voyez l'intéressante notice sur ce grand sculpteur-architecte publiée par MM. E. Eichhorn et H. Odelberg dans les *Annales de l'académie d'archéologie*, 2^e série , T. VIII , p. 94.

² Peut-être devrions-nous y ajouter également le nom de Maître Henri Lambrechts , l'architecte de la belle église et du château de Hoogstraten construits en 1525 et 1527.

Le document édité par M. Muller nous a fait rencontrer plus d'une ancienne connaissance ; se rapportant, comme nous l'avons dit, à l'année 1543, il nous place en pleine renaissance, c'est-à-dire à l'époque où brillaient les François Floris, les Martin de Vos, ces vigoureux réformateurs de l'art flamand.

En tête de la liste nous voyons Maître Pierre Frans, le grand artiste à qui notre savant confrère, M. le Colonel Wauwermans, a consacré dans nos *Bulletins* une notice du plus haut intérêt. Cet ingénieur-charpentier avait trente-six ans en 1543 ; il était né par conséquent en 1507 et ne pouvait en aucune façon être le maître charpentier de la ville qui, comme le supposait feu notre prédécesseur M. F. Verachter, reçut en 1520 la visite d'Albert Dürer ¹. Cet honneur échut à Maître Pierre Teels, qui cumulait les fonctions de maître charpentier de la ville et de l'église Notre-Dame. Agé de soixante-seize ans en 1543, il avait vu le jour en 1467, c'est-à-dire à peu près à l'époque qui vit naître le célèbre peintre Quentin Massys, avec qui il doit avoir eu plus d'une relation. Pierre Teels possédait, dans la rue des Béguines, une maison que nous supposons être celle qu'il avait choisie pour demeure ².

Après Pierre Teels apparaît Pierre de Bruyne, né en 1501. Nous voyons ensuite Thomas Vincendor de Bologne, peintre, élève de Raphaël, qui fut lié d'amitié avec Albert Dürer dont il fit le portrait ³. D'après le *verhoor*, il fut l'architecte du palais (*t huis*) à Breda.

¹ *Albrecht Dürer in de Nederlanden uitgegeven door Frederik Verachter, stads-archivarius*, p. 38. et WAUWERMANS, *Les architectes militaires flamands au XVI^e siècle*, *Bulletins de l'Académie d'archéologie de Belgique*, T. II, p. 279.

² Nous trouvons dans le compte de la ville de l'année 1537 le passage suivant concernant Pierre Teels : « Meesteren Teels voer arbeyt int visiteren van den bellefoort daer de clocken hangen op Onser Vrouwen torre II *fl* VI. »

³ *Reliquien von Albrecht Dürer seinen Verehrern geweiht* ; AL. PINCHART : *Annotations de l'ouvrage : les anciens peintres flamands* de J. A. Crowe et G. B. Cavalcaselle, T. II, p. CCCV ; WAUWERMANS *Les architectes militaires flamands*, p. 10.

L'orfèvre maître Alexandre van Bruxal ¹ se déclara être l'auteur des plans du palais (*t huis*) de Buren. Cet artiste qui, au témoignage d'Albert Dürer était immensément riche, était en outre, suivant les recherches de notre savant collègue M. le chevalier Léon de Burbure, une espèce de lombard prêtant de l'argent à gros intérêt

Vient ensuite Jean van Vlieden *alias* van Nymwegen, orfèvre-ciseleur et graveur de médailles du plus grand mérite auquel on doit entre autres le splendide sceau dont en 1499 se servait Philippe le Beau en qualité de duc de Brabant et de Limbourg ². Cet artiste reconstruisit l'église de Sainte Walburge dont la réédification avait été commencée par les de Waghmakere ³ et éleva entre autres les hôtels des Welzers, des Hochstetters et d'autres négociants opulents de notre cité.

Maître Donato Buoni Pellezuoli ⁴ que nous connaissons par les travaux des fortifications d'Anvers et la construction des portes de Berchem et de Borgerhout, monuments que Rubens classa parmi les chefs-d'œuvre de l'architecture, se fit encore connaître par la construction du château de Gand. M^e Rombaut van den Loocke, maçon, se dit être l'architecte de l'église de Beveren en Flandre, tandis que M^e Rombaut de Dryvere, *cleynstekere*, âgé de 42 ans, continua la construction de l'église de St.-Paul d'Anvers, commencée par Dominique de Waghmakere. M^e Philippe Lammekens, *cleynstekker*, âgé de 50 ans, déclara être l'architecte de l'église N. D. (*van der Kercken*) et

¹ V. PINCHART, *recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles de sceaux et des monnaies des Pays Bas*. T. I, p. 147 et *Annotations*, p. CCXCVII.

² PINCHART, *Annotations* citées, p. CCLIX.

³ Voyez notre *notice sur l'église Sainte Walburge* insérée dans le T. II, (1^{re} partie) des *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, p. LXVIII.

⁴ WAUWERMANS, *Les architectes militaires flamands*, p. 23, et *Bulletins de l'Académie d'archéologie*, T. II, p. 259

par conséquent aussi le successeur de Dominique de Waghmakere que nous venons de citer.

Ajoutons à ces noms connus dans l'histoire de l'architecture de la Belgique, ceux des peintres Pierre Coeck d'Alost, artiste qui, au témoignage de Louis Guicciardini, apporta d'Italie « la maistrice de l'architecture, traduisant en outre la plus belle œuvre et excellente de Sébastien Serli Boulognois, en cette langue teutone ¹ »; de Jean Massys, le fils du célèbre maître Quentin, de Lambert van Noort, que le même Guicciardini qualifia du titre de grand peintre et architecte ²; de Jean de Bologne, de Mathieu Mannemaker et de Gauthier van der Elsmeer, tous les trois sculpteurs de grand mérite; des ingénieurs Gilbert van Schoonbeke, *l'améliorateur* de la ville d'Anvers, de Jean Vredeman, le Frison, le créateur d'un genre qui porte son nom, d'Abraham Andriessens, qui immortalisa sa carrière lors de la défense d'Anvers contre les armées du Prince de Parme ³, de Hans van Schille, auteur d'un traité sur la fortification et géographe de mérite ⁴, enfin de l'architecte Paul Luydinx, qui consacra une partie de sa vie à la restauration de l'hôtel de ville et de la Bourse ⁵; on sait que sous sa direction fut érigé l'arc de triomphe de la porte de Borgerhout, connu sous le nom d'arc d'Alençon; enfin celui du peintre Abel Grimmer, proche parent de Jacques Grimmer « grand maître en paysages ⁶ » et nous pourrions nous faire une idée de la

¹ Première édition française de 1567, p. 132. Voyez sur cet artiste notre notice sur l'*Hôtel de Moelenere* à Anvers, insérée dans les *Bulletins des commissions royales d'art et archéologie*, T. VIII, p. 86.

² Ibid., p. 134.

³ Voyez notre mémoire sur *la Furie espagnole ou le sac d'Anvers* de 1576, p. 398, 449 et 497.

WAUWERMANS, op. cit. p. 286.

⁴ WAUWERMANS, op. cit. p. 281 et *Étude bibliographique sur la fortification de Jean van Schille d'Anvers*.

⁵ V. notre travail précité sur *la Furie espagnole*, p. 525.

⁶ GUICCIARDINI, op. cit. p. 133.

fiévreuse activité qui a régné dans la ville d'Anvers à l'époque où elle était l'entrepôt central du commerce de l'Europe septentrionale.

A propos du dernier de ces artistes, nous avons à faire une communication intéressante. Il y a quelques jours M. Paul Saintenoy, architecte, élève de notre honoré vice-président M. Jos. Schadde, nous montra deux plans dessinés et signés par Abel Grimmer, peintre dont les archives de St. Luc constatent l'admission à la maîtrise en 1592. En 1597 cet artiste eut un élève appelé Antoine de Ridder; il mourut avant le 30 Septembre 1619, laissant une veuve du nom de Catherine Lescornet. Feu M. Th. van Lerijs possédait un tableau d'Abel Grimmer daté de l'année 1604 et représentant une vue extérieure de l'ancienne porte impériale ou de St-Georges à Anvers; le Musée de l'État à Bruxelles en renferme un autre daté de l'année 1614, figurant le *Sauveur chez Marthe et Marie*.

Les deux plans communiqués par M. Paul Saintenoy et qui semblent provenir de la succession de l'ancien chanoine Jean-Baptiste-Jacques van Parys, représentent, suivant nous, le premier un projet de façade de l'église N.-D. d'Anvers, côté sud ou de la Place Verte; le plan exécuté, qui ne diffère que peu de celui de Grimmer, est, on le sait, l'œuvre des sculpteurs André et Jean Colyns de Nole. Le second projet nous montre la façade principale avec tour d'une église ogivale, dans le genre de l'ancienne collégiale de St.-Gommaire à Lierre. Si sous le rapport du style ces compositions doivent le céder à d'autres projets produits par des architectes en titre, il est évident qu'ils l'emportent sur ceux-ci par la hardiesse des idées et la richesse de l'ornementation.

Mais ce n'est pas tout! Nous avons vu les *cleynstekers* et autres sculpteurs en bois (*houten beeldsnijders*), s'aviser de construire des édifices. Le nombre de ces artistes était considérable; les *Liggeren* de la confrérie de St. Luc, corporation dont ils faisaient partie déjà en 1434, nous font connaître leurs noms, parmi lesquels nous relevons

les suivants ayant appartenu à des artistes du XVI^e siècle¹ : Jean van Loevene, Laurent Keidermans, Corneille de Geet, Imbert van Neermolen, Guillaume de Moelenere, Gérard van Issche, Pierre Voorspoel, Jean van Honssem, Jacques Leesmeester, Jacques van den Berghe, Balthasar Janssone Costere alias Custodis, Martin van Dormale, Pierre de Maret, Jean Aertsen, Chrétien van Velthoven, Gérard de Neve, Claude Floris, Guillaume van der Borch, Hubert van Lancvelt, Pierson Rogery, Guillaume de Rever, Gérard de Vriese, Jean de Hase, Jean van Rekenroy, Gilles de Hertoghe, Jean van den Perre, Robert de Wilde, Gérard van der Veken, Eustache Tysman, Pierre van Sellaer, Jacques Struys, Jean van den Breecke, Jacques van Biervliet, Étienne van Ertwyck, Rombaut van Mechelen, Jean van Delle, Augustin Gommaerts, Jean van Campenhout, enfin pour finir avec un artiste de réputation, Omer van Omnen, statuaire qui consacra son talent à la restauration de nos temples dévastés pendant la tourmente révolutionnaire du XVI^e siècle.

N'est-il pas déplorable, qu'à l'exception des grands édifices religieux et de quelques constructions civiles, la plupart des bâtiments élevés par une pléiade aussi considérable d'artistes aient disparu ou aient été déformés de façon à les rendre méconnaissables ? On prétend qu'en un laps de temps de cinquante ans, une ville florissante doit être entièrement reconstruite. S'il en est ainsi, il nous reste peu d'espoir de conserver à Anvers le moindre vestige de l'art architectural des siècles passés ; déjà nous avons vu démolir mainte construction signalée dans notre rapport du 19 Décembre 1861, et les travaux gigantesques à exécuter au port en feront disparaître bien d'autres encore. Il est donc temps de réunir autant que possible les souvenirs de l'art monumental d'autrefois, et de rechercher en même temps

¹ V. sur les *Houtenbeeldsnijders* du XVI^e siècle l'intéressant travail de M. le chevalier Léon de Burbure : *Toestand der beeldende kunsten te Antwerpen omtrent 1454*, p. 17.

les noms des auteurs des splendides constructions qui nous restent encore. Comme jalon des investigations à entreprendre, la publication faite par M. l'archiviste Muller n'aura pas été sans valeur.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 1882.

Président M. le chanoine Reusens, secrétaire, M. Louis Delgeur. Sont présents: MM. Alvin, chev. de Burbure, P. Génard, E. Gife, chev. G. van Havre, sénateur, Colonel P. Henrard, Max Rooses, Jos. Schadde, Schuermans et Thys, membres titulaires.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté avec une légère modification à la rédaction.

Le secrétaire fait le dépouillement de la correspondance.

MM. R. Chalon, A. de Ceuleneer et A. Matthieu s'excusent de ne pouvoir assister à la séance. M. Alvin remercie de sa nomination comme conseiller. L'Académie royale de Lisbonne présente également ses remerciements pour nos envois. — Les ouvrages annoncés par le Musée Guimet, de Lyon, l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse, et la société archéologique de Beaune sont arrivés. — La Compagnie a également reçu les publications de diverses autres Académies et sociétés: elles seront mentionnées dans le Bulletin. — Le secrétaire entre dans quelques détails au sujet des publications du Musée Guimet que nous venons de recevoir. Les deux volumes des Annales sont importants pour la connaissance de la religion de Bouddha. L'un renferme le texte sanscrit avec fac-simile et traduction française, d'un traité bouddhique, trouvé il y a quelque temps, au Japon; puis l'analyse des 100 volumes du *Kandjour* et l'abrégé des 252 volumes du *Tandjour* avec vocabulaire et tables: on sait que ces deux immenses collections renferment tous les livres canoniques du Bouddhisme Tibétain. C'est encore à la dernière forme

de cette religion que l'autre volume est consacré en entier. Dans la revue de l'Histoire des Religions M. Delgeur attire l'attention de l'assemblée sur deux travaux, l'un concernant *Sol Elagabalus* et l'autre traitant de la *Divination chez les Etrusques*.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion des questions à mettre au concours.

L'assemblée décide de ne pas changer l'énoncé de la question pour le prix fondé par le Congrès de Géographie.

Quant à la question à proposer par la Compagnie, on décide qu'elle aura trait au Limbourg. — Un membre remarque que le nom de Limbourg ayant été donné à des parties très différentes de la Belgique, et croit qu'il serait préférable de dire Comté de Looz, l'étendue de celui-ci correspondant assez bien à celle de la province actuelle. D'autres objectent que des parties importantes de la province se trouveraient ainsi exclues de la question, et sont d'avis qu'il suffira d'ajouter au mot Limbourg l'adjectif Belge. Ce qui est adopté.

Jusqu'à présent le libellé des questions concernant nos provinces a été: Un travail concernant l'archéologie ou l'histoire..... Un membre fait remarquer que cet énoncé autorise l'envoi de travaux exclusivement historiques, et qu'ainsi il pourrait se présenter des circonstances où nous serions obligés de couronner des ouvrages contenant peu ou point d'archéologie, ce qui n'entre nullement dans le but de nos concours. Il propose donc de rayer le mot *histoire* du libellé de la question. Adopté.

A la suite de ces décisions le concours de 1882 est déterminé comme suit :

PREMIER SUJET. Prix 500 francs.

Un travail concernant l'Archéologie de la province du Limbourg (belge).

Le choix du sujet est abandonné à l'auteur.

SECOND SUJET. **Prix 500 francs.**

Une étude sur les géographes belges du XVI^e siècle et sur l'influence qu'ils ont exercée sur la géographie de cette époque.

Le prix est fondé par le Congrès international de géographie. Les réponses etc.

Ensuite on procède, conformément à l'art. des statuts modifiés, à l'élection du secrétaire, M. Delgeur est réélu pour 3 ans. Il remercie l'assemblée.

Au premier tour de scrutin pour la vice-présidence, M. le chev. Gust. van Havre est élu. Il déclare que ses nombreuses occupations ne lui permettent point d'accepter cette charge.

En conséquence on procède à un second tour de scrutin. A celui-ci M. Alvin est élu — L'honorable membre déclare être venu à la réunion pour remercier en personne la Compagnie de l'avoir nommé conseiller à la séance précédente. « Aujourd'hui, » ajoute-t-il, « vous me conférez le titre de Vice-président. Après cette insistance de votre part à m'accabler d'honneurs, je ne puis pas refuser la dignité à laquelle vous m'élevez, quoique j'eusse peut-être bien des raisons pour me récuser. »

M. le Président fait la communication promise sur les tombes chrétiennes découvertes à Tongres. Il entre en assez de détails sur cet intéressant sujet, et montre aux assistants des photographies des lieux et des *fac simile* des fresques. Un des membres qui a également visité ces tombeaux, y a ramassé des perles de colliers et des bracelets et une médaille de l'impératrice Salonine, morte en 268; ce qui ne permet pas de reculer ces tombeaux au-delà de la fin du troisième siècle ou au commencement du quatrième. D'autres indices avaient déjà déterminé M. le chanoine Reusens à les porter à cette date.

La séance est levée à 2 1/4 heures.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

POUR L'ANNÉE 1881.

L'histoire de la philosophie nous apprend que Pythagore recommandait à ses disciples de repasser chaque soir dans leur esprit toutes leurs actions de la journée ; c'était d'après lui le vrai moyen d'acquérir la sagesse. J'ignore si nos prédécesseurs se sont souvenus de ce précepte du père de la philosophie, en composant nos Statuts, mais je sais qu'ils y ont inscrit un article qui oblige le secrétaire à présenter dans la dernière séance un rapport sur les travaux de la Compagnie pendant l'année qui va finir.

Cette mesure, renouvelée des Grecs, me semble très sage et c'est pour y satisfaire que je prends la parole en ce moment.

L'impression des Bulletins a marché régulièrement : ils ont pu être distribués la semaine après l'approbation du procès-verbal. Il n'en sera pas ainsi malheureusement de celui qui contient la séance du mois d'octobre. Nous sommes arrêté parce que M. De Ceuleneer ne nous a fait parvenir qu'une partie de son Rapport sur le Congrès préhistorique de Lisbonne ; mais j'espère que le tout viendra en temps utile pour que le Bulletin puisse être distribué après la séance de 18 et renfermer ainsi le résultat des élections du bureau. — Depuis quelques années déjà la publication des Annales a laissé à désirer, et cette année-ci nous n'avons guère gagné. Cela tient à deux causes : la première est la difficulté de se rat-

trapper quand on est en retard, la seconde tient à l'œuvre même qui est en cours de publication. Le mémoire de M. Bernards, hérissé de noms propres et de chiffres est d'une composition et d'une correction des plus difficiles et doit nécessairement marcher lentement ; toutefois nous espérons pouvoir distribuer la troisième livraison le mois prochain.

Pour hâter la besogne nous avons commencé pour l'an prochain l'impression du mémoire couronné de M. Gauchez. D'abord la composition des Tableaux des routes a présenté des difficultés ; puis quand ce point s'était arrangé au mieux l'auteur a été absent ce qui a forcément interrompu le travail, l'auteur tenant à voir la première épreuve, mais aujourd'hui tout marche à souhait, et nous pourrons probablement distribuer ensemble deux livraisons de 1882 aussitôt après l'achèvement du volume de 1881.

Les séances réglementaires que nous avons eues dans le courant de l'année ont été très bien suivies, et les communications ainsi que les conférences de nos membres en ont augmenté l'intérêt. Notre président, M. le chan. Reusens, dont le discours d'ouverture avait roulé sur l'utilité que présentent pour l'archéologie les expositions rétrospectives, nous a entretenu encore de l'exposition de Liège, qui n'a dû le céder en rien à celle de Bruxelles.

M. Poswick nous a lu un travail très intéressant sur l'histoire administrative et judiciaire du Limbourg.

M. A. de Ceuleneer, qui consacre ses loisirs à l'étude de la haute antiquité, nous a parlé du Portugal, pays trop peu connu du reste de l'Europe : une première fois il nous a entretenu des fouilles exécutées dans le nord de la contrée par M. Sarmentos, et qui ont révélé des cités et une civilisation antéromaine entièrement ignorée jusqu'aujourd'hui, ensuite il nous a présenté un Rapport sur le congrès préhistorique de Lisbonne auquel il avait assisté ; il est en outre entré dans des détails inconnus sur les beaux-arts dans le Portugal, beaux-arts sur lesquels notre ancienne école des frères Van Eyck paraît avoir exercé une grande influence.

Le sujet traité par M. Hymans nous a ramené dans notre ville : il a parlé d'une gravure remarquable, peu connue mais des plus intéressantes pour Anvers, en ce qu'elle représente d'une manière allégorique le commerce de notre ville pendant la grande époque du XVI^e siècle : nous aurions voulu faire reproduire cette planche précieuse par la phototypie, mais nos ressources financières rendant ce projet d'une exécution difficile sinon impossible, nous avons ouvert une souscription. Pendant longtemps le nombre des signataires a été peu considérable, lorsque le ministère de l'Intérieur s'inscrivant pour 35 exemplaires, a porté les souscriptions à 81, ce qui au prix de fr. 2.50 porte la somme assurée à fr. 200 environ, or le coût de la planche sera de 400 francs ou du double de la somme souscrite.

Vous jugerez si nos ressources nous permettront d'y songer.

Les communications de MM. Rooses et Ruelens ont également traité des sujets en rapport intime avec notre ville. Le premier a parlé des travaux de l'imprimerie Plantin et nous a révélé que le premier essai de reproduire en fac-simile un mss. tout entier, a été exécuté ici ; puis à propos de l'œuvre de Goltzius il nous a fait voir Balthazar Moretus en relation de commerce avec son ami Rubens, qui pour être grand peintre, diplomate et savant, n'en soignait pas moins ses intérêts en bon anversoïse qu'il était. M. Ruelens, en nous parlant de la correspondance de Peiresc a rappelé nos vieilles gloires du XVII^e siècle et surtout le grand Rubens qu'il nous a fait connaître comme érudit et savant. Espérons que ses nombreuses occupations permettront bientôt à notre infatigable confrère de réaliser sa promesse en nous communiquant l'analyse de la précieuse correspondance qu'il a été dépouiller en France.

Voilà, MM., un bien faible aperçu de nos travaux. Nous avons la ferme confiance que nos membres imiteront le bel exemple qui leur a été donné dans le courant de cette année et que nos séances croîtront de plus en plus en importance et en intérêt.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 1882

(Art. 15, 16, 17 et 75 des Statuts)

<i>Président.</i>	M. JOSEPH SCHADDE.
<i>Vice-Président.</i>	M. L. ALVIN.
<i>Secrétaire.</i>	M. le Dr L. DELGEUR. — 1884.
<i>Trésorier.</i>	M. le colonel P. HENRARD. — 1882.
<i>Bibliothécaire.</i>	M.

Commission des Publications

(Art. 24 des Statuts)

MM. Le chev. DE BURBURE DE WESEMBEEK.	MM. A. PINCHART. E. POULLET.
R. CHALON.	H. SCHUERMANS.
P. GENARD.	

Commission des Finances

(Art. 30 des Statuts)

MM. A. BALAT. E. GIFE. E. REUSENS.	MM. DE SCHUOTHEETE DE TERVARENT. C. M. I. THYS. Le col. H. WAUWERMANS.
--	---

Commission de la Bibliothèque

(Art. 40 des Statuts)

MM. S. BORMANS. A. DE CEULENEER. P. GENARD.	MM. E. REUSENS. C. RUELENS. A. SCHELER.
---	---

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1881.

Présents : MM. L. Alvin, R. Chalon, P. Génard, E. Gife, chev. G. van Havre, col. P. Henrard, chan. E. Reusens, Max Rooses, Jos. Schadde, et col. Wauwermans, membres titulaires, et MM. A. Van Bellingen, A. Goovaerts, H. Hy-mans, Parmentier et P. Rombouts, membres correspondants, L. Delgeur, secrétaire.

M. le chan. Reusens, en ouvrant la séance adresse à l'assemblée quelques mots de remerciements pour la bienveillance qu'elle n'a cessé de lui montrer pendant sa présidence et pour le zèle qu'ont déployé les membres afin de rendre les séances intéressantes par leurs importantes communications. (*Applaudissements*). Il cède ensuite le fauteuil à M. Schadde, président pour l'année 1882.

M. Schadde prononce le discours d'usage. Il y traite de la conservation et de la restauration des monuments.

L'assemblée après avoir accueilli par des applaudissements unanimes ce discours, en vote par acclamation l'insertion dans le Bulletin.

Le secrétaire fait le dépouillement de la correspondance. Plusieurs membres s'excusent de ne pouvoir assister à la séance. M. Vorsterman van Oeijen remercie de sa nomination de membre correspondant et promet de tenir la compagnie au courant de ses travaux.

Ensuite le secrétaire annonce la réception de plusieurs publications de diverses académies et sociétés savantes tant belges qu'étrangères. Parmi ces dernières il mentionne spécialement les *Sitzungsberichte* de l'Académie Impériale de Vienne où l'on remarque entre autres un travail sur une brique babylonienne dont l'inscription relate la prise de Babylone par Cyrus, ainsi qu'un mémoire sur le démagogue athénien Cléon, et le *Zeitschrift des historischen Vereins von Nieder Sachsen*, dans lequel se trouve publiée pour la première fois la correspondance de Leibnitz avec le ministre von Bernstorff, correspondance extrêmement

intéressante pour les travaux historiques du grand philosophe allemand.

M. Delgeur donne lecture des rapports de MM. Bormans, Becquet et Barbier sur les mémoires envoyés au concours. Les commissaires concluent à partager le prix entre les deux travaux qui traitent chacun leur sujet à un point de vue différent, ont l'un et l'autre un mérite incontestable et sont d'une égale valeur. Ils hésitent d'autant moins à proposer ce partage, qu'ils sont convaincus, tant par le style que par l'écriture, que les deux ouvrages sont d'un même auteur.

Pour corroborer l'opinion des commissaires, M. Delgeur ajoute, que les deux mémoires lui sont arrivés dans un même paquet et que les deux billets cachetés étaient enfermés dans une seule et même enveloppe.

Après une courte discussion les conclusions des commissaires sont adoptées.

M. le Président ouvre les bulletins et constate qu'ils portent un seul et même nom, celui de M. le comte de Villermont, à Bruxelles. En conséquence, M. le C^{te} de Villermont est proclamé lauréat du concours de 1881. Le jour de la remise du prix sera fixé ultérieurement.

M. Génard lit un rapport sur une notice présentée par M. Alphonse Jacobs concernant d'anciens fonds baptismaux en style roman, qui sciés en deux servent aujourd'hui de seuil à une chapelle à Rotselaer. Il conclut à l'impression de ce petit travail et à la reproduction du dessin qui l'accompagne. M. le chan. Reusens, second commissaire, se rallie à ces conclusions qui sont adoptées, et cette notice sera insérée au Bulletin avec gravure.

Mention sera faite au procès-verbal du témoignage de sympathie, exprimée au nom de toute la compagnie à M. de Burbure, dont l'absence s'explique par une grave maladie des yeux dont est atteint notre honorable confrère.

M. le Président communique à l'assemblée une série de photographies très intéressantes de divers monuments restaurés dernièrement à Bordeaux et à Carcassonne.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

DISCOURS

DE

M. JOS. SCHADDE

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS ,

Appelé par vos suffrages, quelque peu malgré moi, à prendre possession du fauteuil de la présidence, j'accomplis un premier devoir en vous proposant de voter des remerciements à mon honorable prédécesseur, Monsieur le chanoine Reusens, qui a toujours dirigé nos débats avec une dignité et une courtoisie parfaites.

Messieurs, il est d'usage qu'un président à son entrée en fonctions, entretienne la compagnie de quelque sujet relatif au but et à la raison d'être de notre Académie. Mes savants prédécesseurs ont traité divers points spéciaux se rattachant à l'archéologie. Sans sortir du cadre de nos travaux, je me permettrai de vous entretenir quelques instants de la conservation et de la restauration de nos monuments. Ce ne seront que quelques idées que je vous communiquerai, sans prétendre faire un discours.

Dans ce siècle qui marche vers sa fin, le positivisme domine; au milieu des immenses progrès réalisés dans les sciences et dans le domaine purement matériel, l'idée de l'art s'est obscurcie, le sentiment du beau s'est refroidi. Rien de surprenant dès lors que l'on passe avec indifférence et sans les comprendre, à côté des monuments que nous ont légués les âges passés. Pour la plupart, les anciens

monuments n'ont plus aucune valeur, ce sont des vieilleries des siècles passés qui doivent être démolies, dont les matériaux doivent être remisés pour servir à la construction d'un monument de l'art prétendument moderne; grâce à cette tendance à vouloir moderniser l'art, nous avons vu disparaître un grand nombre de monuments qui étaient des chefs-d'œuvre d'art et de construction, nous avons vu démolir des édifices qui répondaient si bien aux besoins qui les avaient faits naître, à l'idée généreuse qui les avaient créés, au sentiment chrétien et philanthropique qui les avaient inspirés. Si nous avons été attristés de voir disparaître ces édifices à la construction desquels une pensée artistique avait présidé, nous avons été péniblement affectés de devoir constater, que l'esprit soi-disant modernisateur n'a pas même respecté les monuments historiques.

Dans notre cité, qui se vante d'être la métropole des arts, des monuments qui présentaient une haute valeur architectonique ont dû disparaître, on les disait encombrants, gênants pour les voies de communication; cette œuvre de démolition s'est opérée malgré l'opposition de ceux qui avaient conservé le culte de l'art, malgré la résistance des comités institués pour la conservation des monuments, malgré les réclamations de notre Académie. Donner quelque largeur de plus à des rues, quelque régularité de plus à des espèces de places publiques, tel était l'unique but qui a présidé à la démolition de plusieurs œuvres d'art. Et quand l'œuvre de destruction était accomplie, plusieurs de ceux qui l'avaient conçue ou qui avaient prêté leur appui à la réalisation ont pu constater le peu de place qu'occupaient ces monuments, alors, mais trop tard, ils ont compris que ces édifices, qu'ils avaient fait anéantir, ne gênaient pas la circulation, et que bien qu'établis sur un emplacement d'une étendue restreinte, ils présentaient un aspect de grandeur que l'art avait su leur imprimer.

Lorsqu'en 1864, les matériaux qui avaient constitué des monuments furent enlevés, on eut un regret: un vide s'était produit et pour l'art et pour les souvenirs, on comprit

qu'aucun avantage sensible ne s'était réalisé. Nous espérions alors que l'esprit de démolition aurait respecté les anciens monuments qui subsistaient encore, vain espoir ! Les protestations qui s'étaient fait jour en 1864, furent vite oubliées. Dès 1878, un monument historique qui éveillait tant de souvenirs, qui se rattachait intimement à l'existence de notre vieille commune, fut condamné à disparaître à son tour.

Ce monument unique, d'une architecture spéciale qui n'a pas laissé chez nous d'autres vestiges, n'encombrait en aucune façon la circulation publique ; mais pour ceux qui voulaient rester étrangers à l'art et aux souvenirs historiques, la Tour bleue n'était qu'un amas de pierres informe qui coupait la ligne droite d'une large rue.

Pour arrêter cette nouvelle œuvre de destruction, les artistes et les sociétés savantes ont tenté des efforts inouïs. Des protestations ont surgi de toutes parts, des sollicitations ont été adressées aux administrations publiques.

Notre Académie a fait entendre d'énergiques réclamations. Deux des nos plus zélés collègues, Messieurs le chevalier Léon de Burbure et le savant colonel Wauwermans, se sont efforcés de sauver l'œuvre d'art ; ils ont établi à toute évidence, avec les titres et les documents les plus incontestables, la valeur historique du monument ; le célèbre Viollet-le-Duc, cet homme de science, d'art et archéologue distingué avait été consulté, et nous avait engagés à poursuivre nos efforts pour arriver à la conservation d'un monument unique dans son genre.

Nous n'avons pas failli à la tâche, malheureusement le monument était condamné à disparaître ; l'œuvre de destruction est aujourd'hui accomplie.

Nous ne parvenons pas à comprendre le motif qui inspire des hommes de science et d'instruction, des administrateurs habiles et capables lorsqu'ils poursuivent cette œuvre de destruction.

On dirait qu'ils veulent faire disparaître en entier le passé de notre ville ; ils ont oublié à coup sûr que les

monuments, taxés de vieilleries, étaient destinés à nous rappeler, à nous et aux générations futures, les faits de notre histoire. Singulière contradiction ! Aux écrivains qui font des études et des recherches pour retracer l'histoire d'un pays, d'une province ou d'une ville, on accorde des encouragements, à ceux qui au nom de l'art, au nom de souvenirs souvent bien chers, réclament la conservation des anciens monuments, on n'accorde rien.

L'ensemble des monuments aux divers âges, n'est-il donc plus une histoire ? On l'a dit, c'est l'histoire bâtie !

Les édifices publics révèlent la pensée et le sentiment d'un peuple, ils varient avec les modifications que le peuple subit ; ils fixent les divers éléments de l'histoire et quand pour faire entendre ces vérités, les artistes et les archéologues élèvent la voix on ne les écoute point. Il semblerait que leurs réclamations et leurs doléances soient intéressées et égoïstes, alors que ceux qui se livrent avec amour aux études archéologiques, ne poursuivent d'autre but que le progrès de l'art et de la science historique.

Ne nous décourageons pas, espérons que dans notre pays, on suivra un jour l'exemple qui nous est donné par certains autres pays. En Grèce, quand des fouilles heureuses mettent au jour des vestiges d'un ancien monument, non seulement les savants, mais le peuple et les administrations se réjouissent, mille soins sont pris pour conserver religieusement ces souvenirs d'un passé glorieux. L'Italie a dépensé d'énormes capitaux pour déterrer des monuments et des cités qui constituent des œuvres d'art. En France le gouvernement, et les administrations publiques, s'attachent non seulement à conserver les monuments, mais à les restaurer, à leur rendre leur aspect primordiale. Le travail est conduit en général avec une intelligence et une science parfaites. Permettez moi de signaler le soin que la ville de Bordeaux a pris pour conserver ses anciens monuments.

Les quais, ainsi que cela se pratiquait généralement dans les villes maritimes, étaient séparés de la ville pro-

prement dite par des portes ; malgré les changements que la ville a subis, la plupart des portes ont été conservées, citons : la porte dite de l'Hôtel de Ville, érigée en 1246 et qui a fait partie de l'ancien Hôtel de Ville ; la porte du Palais, élevée en 1494, en mémoire de la bataille gagnée par le Roi Charles VIII, à Fornoue ; la porte de Bourgogne, la porte des Capucins, la porte d'Aquitaine, la porte Digeaux et la porte de la Monnaie.

Si parmi ces portes, quelques-unes n'offrent pas une grande valeur comme monuments, elles n'en ont pas moins été conservées parce qu'elles rappellent le souvenir d'un passé resté cher aux habitants.

Vous connaissez, Messieurs, un autre monument soigneusement conservé à Bordeaux, c'est une Arène en ruine, appelée vulgairement le palais Gallien et néanmoins de cet édifice, il ne restait à conserver que quelques portiques de la seconde enceinte et un beau débris de la Porte occidentale.

La maçonnerie de cette ruine est composée de couches alternatives de briques très grandes, mais peu épaisses et de pierres carrées ; la hauteur totale de cet imposant débris est d'environ 20 mètres.

Des médailles trouvées récemment dans ces ruines semblent justifier la tradition qui attribue la construction à l'époque de l'empereur dont elle porte le nom.

La Tour de S^t Michel qui se trouve comme celle de la Cathédrale à 30 mètres de l'église, date du 15^e siècle, la flèche a été renversée par un ouragan en 1768 et toute la tour ne représentait plus qu'une ruine ; elle vient d'être restaurée et la flèche a été reconstruite par un des plus savants architectes de France.

Je ne vous parlerai pas, Messieurs, des monuments remarquables conservés à Bayonne, Toulouse, Périgueux et dans d'autres villes du midi de la France, je ne citerai plus que la conservation, non d'un monument, mais d'une cité entière, l'ancienne cité de Carcassonne ; une partie de cette ville remonte au V^e siècle ; les anciennes tours

qui sont de cette époque ont été dénaturées au 12^e siècle après la prise de Carcassonne. La porte Narbonnaise avec ses dépendances a été bâtie par Philippe le Hardi en 1285. On l'a conservée religieusement et la restauration de toute cette cité se fait d'après les études et plans dressés par feu l'éminent Viollet le Duc.

Ce travail que j'ai pu examiner en détail est d'une beauté remarquable et l'on peut juger de l'exactitude de ces restaurations, en les comparant aux anciennes parties et fragments qui avaient été conservés religieusement.

Je n'ai cité ces quelques faits que pour prouver que chez nos voisins la valeur des anciens monuments est mieux comprise, ils conservent religieusement l'héritage que leurs ancêtres leur ont transmis.

La conservation est intelligente, parce que les pouvoirs publics incompétents d'apprécier par eux-mêmes, la valeur artistique des monuments anciens, ont soin d'écouter les conseils de ceux qui consacrent une partie de leur existence aux études archéologiques.

Si quelques-uns d'entre nous, surtout les deux savants collègues que je désignais tout à l'heure, n'ont pas été aussi heureux que leurs collègues de France, si les louables efforts qu'ils ont faits pour conserver certains de nos monuments, n'ont pas eu de succès, ils n'en ont pas moins droit à notre reconnaissance; je suis heureux de saisir cette occasion pour leur dire au nom, Messieurs, de vous tous qu'ils ont bien mérité de l'art en général et de l'archéologie en particulier.

Il ne me reste qu'un mot à dire de la restauration des monuments.

De nos jours, le sens vrai du mot restauration semble incompris. — Restaurer un monument c'est évidemment remettre le monument dans sa forme primitive, lui rendre l'aspect qu'il avait quand il a été construit, le restaurateur n'a pas le droit de modifier le style, ni même les détails. Mettant de côté sa personnalité, il doit s'identifier avec celui qui a conçu l'œuvre.

Est-ce ainsi que se fait aujourd'hui la restauration des monuments? Généralement on démolit presque le tout et puis on réédifie.

Les chefs de nos administrations généralement peu au courant des exigences de l'art architectural laissent faire.

Et ceux qui sont chargés du soin de restaurer un monument sont souvent incapables d'apprécier la pensée de l'artiste qui a édifié le monument, dès lors ils ne peuvent pas être en état de le reproduire.

D'autres, voulant faire mieux que leurs devanciers, s'arrogent le droit de modifier le style du monument sous prétexte de le corriger. D'autres enfin, abandonnent le soin de rechercher les moyens qui doivent être mis en œuvre pour conserver des parties notables de la construction, trouvent qu'il est plus aisé, et même moins coûteux de reconstruire presque totalement le monument, qu'il fallait conserver. Dans une des villes de notre pays nous avons vu celui qui était chargé de restaurer un monument, commencer par démolir toutes les façades, les refaire totalement, alors que des parties fort importantes pouvaient être maintenues; mais de cette façon, il n'était plus aisé de constater que les moulures des nouvelles pierres n'avaient plus le caractère des moulures primitives.

Un autre abus non moins grave est celui que commettent ceux qui sous prétexte d'approprier un édifice à des services nouveaux se permettent de modifier entièrement le style du monument.

Grâce à ces transformations, certains de nos édifices publics ont été dépouillés de leur cachet national et se trouveraient mieux à leur place dans un pays étranger, chez nos voisins du Sud. — Signalons un autre abus:

Comme tous le savent, plusieurs de nos monuments ont subi diverses transformations et ont reçu certains compléments souvent exécutés dans un style bien différent de celui que l'artiste originaire, avait donné à son œuvre. Mainte fois, il est arrivé que ceux qui de nos jours furent chargés de la restauration de ces monuments dans lesquels

divers styles étaient accidentellement amalgamés, ne parviennent pas à distinguer le style originaire, et acceptent comme type de leur travail, le style du monument transformé et altéré. Ainsi on a vu des restaurateurs, enlever du couronnement d'une façade et remplacer par une fenêtre de comble, une niche monumentale dans laquelle se trouvait originairement la statue de la Vierge ou d'un Saint.

Je désire un moment encore attirer l'attention sur un fait qui ne se passe que trop fréquemment, sur une idée qui paraît devoir être acceptée et qui néanmoins engendre de grands abus.

Des administrations et des fabriques d'église semblent croire qu'elles sont libres de faire les restaurations à leur goût, du moment qu'elles ne réclament aucun subside du pouvoir public.

Il y a très peu d'années, la fabrique de l'église S^t Charles à Anvers, se décida à placer une grille devant l'église; à enlever les bancs de pierre adossés à l'église entre les pilastres et résolut de faire disparaître les plinthes du soubassement, sur toute l'étendue de la façade.

Ces bancs et le soubassement de la construction qu'on entendait faire disparaître portaient d'une façon indéniable le cachet de l'époque et faisaient partie intégrante de l'édifice.

Malgré l'intervention du comité provincial et de la commission royale des monuments, malgré les efforts faits pour arrêter un acte de vandalisme, la fabrique de l'église S^t Charles accomplit son œuvre; les bancs et les soubassements furent enlevés; n'ayant obtenu aucun subside pour l'établissement de la grille, elle était libre d'agir à sa guise; j'ai cru, Messieurs, devoir rappeler ces quelques faits, pour signaler les dangers que courent nos anciens monuments. L'indifférence des uns, l'ignorance des autres, la sottise prétention de vouloir faire mieux que ce que nos ancêtres ont fait, tout conspire pour faire disparaître un à un, les monuments publics que les âges passés nous ont légués.

Puisque la législation est impuissante à arrêter cette ruine, réunissons nos efforts pour faire comprendre à nos concitoyens, la beauté de nos anciens monuments; disons leur que le présent se lie au passé, et qu'étant l'expression d'une idée et d'un sentiment, chaque monument qui croule est un esprit qui s'éteint, un cœur qui ne bat plus. Si les monuments anciens étaient tous anéantis, ceux de notre époque seuls resteraient; seuls ces derniers seraient grands; notre amour propre et notre égoïsme seraient satisfaits. Ou mieux ces derniers ne seraient ni grands, ni beaux puisqu'ils ne pourraient être comparés à rien, et encore ces monuments modernes que le génie artistique moderne appelle beaux, devront à leur tour disparaître bientôt pour faire place aux monuments des siècles à venir.

Demeurons, Messieurs, les admirateurs des monuments anciens, ne soyons pas exclusifs, l'art de nos jours crée des monuments, il en a créé autrefois.

Pour qu'on respecte dans l'avenir, l'art tel qu'il se manifeste aujourd'hui, respectons à notre tour, l'art tel qu'il s'est produit autrefois.

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE 1881.

L'Académie d'Archéologie de Belgique nous a confié l'examen de deux mémoires manuscrits qui lui ont été envoyés pour le concours ouvert en 1881 sur une question d'histoire ou d'archéologie relative à la province de Namur. L'un de ces manuscrits, intitulé AUBLAIN, a pour devise: *Paulo minora canamus*; l'autre porte pour titre PESCHES, et sa devise est: *Tes père et mère honoreras*. Chacun d'eux retrace l'histoire de la localité dont il porte le nom.

Avant d'exprimer notre sentiment sur la valeur de ces mémoires, nous devons faire part à la Compagnie d'une

particularité qui nous a frappé. Malgré les différences assez marquées de méthode employée par les deux auteurs (s'il y en a deux), il est aisé de remarquer, entre les travaux soumis à notre appréciation, une fraternité de style, d'allure et de talent, et aussi de défauts, qui nous donnent de fortes raisons de penser qu'Aublain et Pesches sont deux enfants d'un même père. Et s'il pouvait rester un doute à cet égard, l'écriture viendrait le lever. Nous nous croyons donc suffisamment autorisés à les comprendre dans un seul et même jugement en faisant toutefois ressortir les différences qui peuvent les distinguer.

Ce qui leur est commun, et ce qui fait leur grand mérite, c'est un travail consciencieux, persévérant, éclairé de recherches et appuyé sur des documents. Ce travail a dû être considérable; il a été certainement bien dirigé, mené avec discernement, patience et connaissance sérieuse des sources. On sent que l'auteur est possédé de la passion archéologique, qui se trahit, non seulement par la minutieuse exactitude des textes cités, mais aussi par l'excès des citations, dont un grand nombre auraient pu être reléguées à l'appendice.

Les deux études eussent gagné, en effet, par plus de sobriété, si leurs auteurs avaient débarrassé le récit des pièces qui le gênent et parfois l'encombrent.

Comme travail de recherches, nous estimons la notice sur Aublain supérieure à celle qui a Pesches pour objet; elle l'emporte aussi, selon nous, pour la méthode et la distribution des chapitres. D'autre part, au point de vue de la rapidité du récit, de l'étude pittoresque des mœurs, des institutions, de la vie sociale et domestique de nos pères, Pesches nous semble plus intéressant qu'Aublain. Il y a là de la verve, de l'humour, de la vie, et la facilité remarquable de la plume révèle une main habituée depuis longtemps à la manier. Nous donnerions sans hésiter la palme à ce dernier travail, n'était le défaut que nous signalions tout à l'heure. Nous insistons sur ce point, parce que, débarrassé de ses scories, le livre eût tenté beaucoup

de lecteurs qu'effraient inévitablement les textes anciens hérissés de termes qui les embarrassent.

Dans Aublain, le premier chapitre renferme toute la partie ardue du travail, tout ce qui est relatif aux origines, aux institutions, aux lois coutumières qui ont successivement régi la communauté. Le mémoire y gagne en ce que tout le reste coule comme un ruisseau méandreux et tranquille, s'échappant sur un lit de pierres dont bon nombre font saillie originale. Il est fâcheux, cependant, que l'auteur, comme son confrère et rival — ou plutôt son Sosie — ait cru pouvoir négliger de citer au bas des pages les pièces sur lesquelles s'appuie son récit. La lacune est importante, car elle oblige ceux qui voudraient recourir aux sources afin de contrôler les dire de l'auteur ou d'y puiser à leur tour des renseignements, à recommencer l'immense travail de recherches auquel se sont astreints les écrivains dont les œuvres ont été soumises à notre jugement.

Dans l'histoire de Pesches, l'auteur a divisé son travail selon l'ordre des diverses dynasties de seigneurs qui se sont succédé dans la baronnie. Il a suivi simplement l'ordre chronologique. Le sujet lui a offert plus de ressources qu'Aublain à son compétiteur, pour faire briller son talent de narrateur, et aussi pour atteindre le but d'observation et de réhabilitation sur pièces du passé, que tous les deux semblent s'être proposées pour but. La tâche du premier paraît avoir présenté plus de difficultés et témoigne de plus d'investigations laborieuses. Mais tous deux ont réussi, selon nous, à présenter au public un tableau animé, parlant, vivant, marchant, agissant de l'existence sociale, politique, familière du passé. Peu ou point de longueurs, de tirades oiseuses; quelques mots çà et là, vifs, lumineux, alertes et spirituels, qui en disent plus que beaucoup de phrases plus ou moins philosophiques, des coups de pinceau sobres, vigoureusement enlevés, donnent du relief au tableau et de l'intérêt au récit.

Cette manière nouvelle de faire de l'archéologie, en

semant des fleurs sur la science aride et en la mettant ainsi à la portée de tous les lecteurs, manière qui prête aux fruits des plus pénibles recherches l'attrait, sinon du roman, au moins de l'histoire prise sur le vif des faits, mérite d'être encouragée. Il serait à désirer que Pesches et Aublain fissent école. Les livres de ce genre contribuent certainement à introduire dans la bonne société, et surtout dans le monde féminin, le goût des lectures sérieuses.

Il faut nous résumer. Au fur et à mesure que nous avons lu les deux manuscrits, nous nous sommes pénétrés davantage de la conviction qu'ils sont jumeaux, et après avoir commencé notre rapport avec la ferme intention d'apprécier chacun d'eux à part, nous nous sommes trouvés entraînés à les confondre dans un même examen. La logique nous conduit à conclure qu'ils méritent tous les deux d'être couronnés. Que les deux mémoires soient l'œuvre d'un même auteur ou qu'ils émanent de deux écrivains différents, le résultat sera le même. Si, toutefois, il fallait absolument mettre l'un au dessus de l'autre, nous inclinons à décerner la palme à Pesches, à condition que l'auteur élague de son récit certaines pièces qui trouveraient beaucoup mieux leur place dans l'appendice, où les amateurs de science historique sauront bien les aller chercher, tandis que le charme du récit sera continué pour le public en général. Ainsi modifié, Pesches trouvera plus de lecteurs qu'Aublain, qui se recommande davantage aux vrais amis de la science, de l'archéologie historique et des patientes recherches.

Namur, le 19 Janvier 1882.

S. BORMANS, Rapporteur.

J. BARBIER, Ch.

ALF. BECQUET.

R A P P O R T

sur la Note de M. Alph. JACOBS, concernant une cuve baptismale de
l'époque romane.

MESSIEURS ,

Il y a quelque temps, M. Alph. Jacobs fit une trouvaille heureuse. Ayant eu l'occasion d'examiner les gradins de la porte d'entrée de la chapelle *Ten Akker* à Rotselaer; il y découvrit les restes des fonts baptismaux de l'église primitive de cette ancienne localité; ce petit monument en style roman, orné de sculptures symboliques, est digne de l'attention des connaisseurs, soit qu'on le considère sous le rapport de son âge, soit sous celui de l'art religieux.

La notice que M. Alph. Jacobs, a communiqué à ce sujet à l'Académie d'archéologie de Belgique, est très intéressante et nous sommes d'avis qu'elle peut prendre place dans les *Annales* ou les *Bulletins* de la Compagnie. Le dessin, qui l'accompagne, mérite d'être reproduit par la gravure.

P. GÉNARD

NOTE SUR UNE CUVE BAPTISMALE DE L'ÉPOQUE ROMANE

(XII^e SIÈCLE)

TROUVÉE A ROTSELAER, (*)

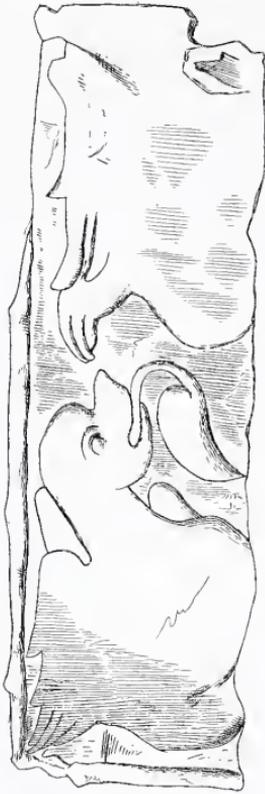
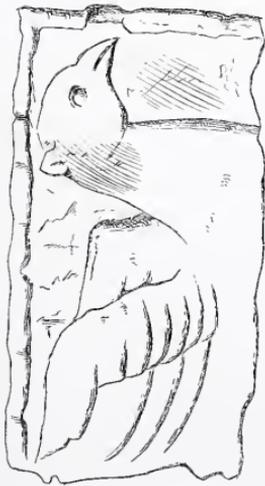
Malgré l'activité des archéologues et des antiquaires, on rencontre, encore parfois, des monuments ou des objets restés inaperçus. Tel est le cas pour un monument qui, à cause de son importance, mérite d'être signalé, afin que quelque main gardienne le retire de la place aussi anormale que périlleuse qu'il occupe actuellement.

Il s'agit d'une ancienne cuve baptismale, provenant, selon toute probabilité, de l'église primitive de Rotselaer.

L'on devinera difficilement la place ainsi que l'usage actuels de cette cuve; ce n'est point, en effet, dans quelque église qu'on la trouve, bien moins dans un musée, et moins encore chez quelque antiquaire ou quelque particulier. On doit la chercher tout simplement devant la porte d'entrée de la chapelle dite : *Ten Akker*, située non loin du centre du village de Rotselaer. Coupée en deux, elle sert de gradins !

L'ancienne cuve baptismale de Rotselaer vient s'ajouter à la nomenclature des monuments analogues que nous connaissons déjà dans le pays. Elle date du douzième siècle, est en pierre bleue et présente la forme carrée. C'est un bloc de pierre avec cuve hémisphérique; ses quatre parois extérieures sont ornées de bas-reliefs figurant des animaux symboliques. Chacun des côtés mesure un mètre cinquante-cinq centimètres de longueur sur vingt-deux à

(*) Commissaires MM. P. Génard et E. Reusens.



Titli. V. J. Brouwers & Fie. Amers.

Académie d'archéologie de Belgique.



vingt-trois centimètres de hauteur. Mais, si nous avons maintenant le réservoir, il nous manque encore le support. Toutefois, grâce aux nombreux exemples d'anciens fonts baptismaux qui nous restent, on peut reconstituer facilement ceux de Rotselaer. Partant des données archéologiques, nous pouvons conclure que notre cuve reposait primitivement sur un fût cylindrique, soit unique, comme aux fonts baptismaux de Gallaix (Hainaut) ou de Lixhe (Liège), soit cantonné de quatre colonnettes soutenant les angles du réservoir, comme on le voit aux fonts de Termonde et de Hour (Namur). Cette dernière disposition était la plus commune en Belgique ¹. Enfin, une plinthe peu élevée a dû porter le tout.

Voilà les dispositions générales des fonts de Rotselaer. Après avoir rappelé d'abord quelques principes généraux qui feront mieux comprendre le sujet que nous traitons, il nous reste à faire connaître la décoration du monument.

Les cuves baptismales avaient, aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles, des formes très variées; elles étaient rondes, ovales, polygones, circulaires, carrées, lobées, creusées à fond de cuve ou en cuvette. Chez nous, elles étaient souvent carrées à l'extérieur, rarement barlongues ou cylindriques, et leur réservoir, ou cuve proprement dite, était rond ou ovale. Elles devaient, aux termes des décrets des conciles, être couvertes dès une époque fort ancienne, comme elles le sont encore aujourd'hui. Leurs couvercles, dit Viollet-le-Duc ², se composaient de châssis de bois, de lames de métal, etc. Les parois extérieures de ces cuves sont presque toujours ornées de sculptures, telles que rinceaux, feuillages, animaux fantastiques, mascarons, sujets légendaires ou historiques, arcatures ou compartiments géométriques.

¹ E. REUSSENS. *Éléments d'archéologie chrétienne (Cours autographié)*, 1868-1870), p. 337 et suiv. — *Idem* imprimé, 1871, p. 402 et suiv.

² Viollet-le-Duc. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, t. V. p. 533 et suiv.

La cuve baptismale de Rotselaer nous montre, sur les différentes parties des parois actuellement à nu, une suite de lions, de dauphins ailés et un aigle. Chaque paroi porte une plate-bande ou bordure qui encadre les bas-reliefs. La présence des lions symbolise ici la force et la vigilance. L'on sait que les églises étaient primitivement ornées, à différents endroits, et principalement aux portes, de lions de marbre ou de bronze.

Cette pratique, dit Martigny ¹, trouve son origine dans le judaïsme, quand Salomon, d'après les instructions de David, son père, avait fait exécuter des lions d'or et d'argent pour le temple de Dieu. L'Église n'oublia pas cette coutume, et lorsque, plus tard, saint Charles Borrómée, dans le quatrième concile provincial, donna des instructions pour la construction des églises, il prescrivit d'ornez les portes de figures de lions, pour indiquer la vigilance des pontifes et inspirer du respect et de la crainte aux fidèles qui y entraient. La cuve de Rotselaer nous montre aussi le dauphin, encore un animal symbolique autrefois beaucoup employé dans l'ornementation religieuse. Il est l'emblème de la vélocité chez les anciens et est devenu, chez les Chrétiens, le symbole de la diligence avec laquelle ceux-ci doivent accomplir les œuvres du salut. Nous voyons ensuite sur notre cuve un aigle, le symbole de la résurrection, et conséquemment, comme le dit saint Maxime de Turin, celui du néophyte, qui par le baptême est renouvelé et initié à une vie nouvelle.

On a fait au moyen âge des fonts de bronze, de cuivre ou de plomb; la plupart cependant sont en pierre. Les figures symboliques qu'on y remarque ont été à peu près les mêmes partout, et nous constatons qu'en Angleterre, dans la cathédrale de Lincoln ¹, il y a des fonts baptismaux à cuve carrée ornée, sur les parois extérieures, d'une

¹ *Dictionnaire des antiquités chrétiennes.*

¹ *Histoire pittoresque d'Angleterre*, par le baron de Roujoux. Paris, 1839, gr. in-8°, l. p. 332.

suite de lions et d'autres animaux, et supportée par un fût cylindrique annelé et cantonné de quatre colonnettes avec des chapiteaux ne différant pas beaucoup de ceux des colonnettes des fonts de Termonde.

Nous citerons, avant de terminer notre notice, les principaux anciens fonts baptismaux romans en pierre que nous connaissons encore en Belgique. Ce sont ceux de Termonde, de Hour, de Lixhe, de Limmel, de Zedelghem, de Lichtervelde, de Tessenderloo, de Deux-Acren, d'Achène, de Pondrome, de Bastogne, de Gallaix, de Lubbeek et les deux cuves baptismales de Wilderen et de Villers-la-Ville, qui sont aujourd'hui au musée de la Porte de Hal, à Bruxelles.

Nous appelons instamment l'attention des autorités sur la cuve baptismale de Rotselaer, et nous souhaitons beaucoup que cette relique archéologique, qui appartient à une époque si ancienne, ait une destination plus noble, et soit placée dans l'église paroissiale, ou dans un musée, afin que sa conservation soit assurée.

ALPHONSE JACOBS.

SÉANCE DU 2 AVRIL 1882.

Président : M. Jos. Schalde ; Secrétaire : M. Louis Delgeur.

Présents : MM. Alvin, R. Chalon, P. Génard et colonel H. Wauwermans, membres titulaires ; M. Smekens, membre honoraire, et MM. L. Hendrix, Baeckelmans et A. Goovaerts, membres correspondants.

MM. le chev. de Burbure, E. Gife et col. P. Henrard s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le Secrétaire en énumérant les divers ouvrages reçus des

sociétés correspondantes , croit utile de faire connaître à l'assemblée les mémoires les plus remarquables qu'il a rencontrés dans les travaux des compagnies étrangères.

Ainsi le volume des Mémoires de la *Société des sciences et arts de Batavia* renferme un travail très complet et très intéressant sur les différentes fêtes célébrées par les Chinois dans le courant de l'année ; — La *Société historique de la Bavière supérieure* a publié la « *Topographia Bavarica* » du célèbre Apianus , sorte de commentaire géographico-historique de la grande carte du même pays ; bien que de nos jours on traiterait ce sujet d'une toute autre manière, nous serions bien heureux si notre Mercator avait ajouté un pareil commentaire à sa carte de Flandre ; — La « *Société de Morinie* » a reproduit le cartulaire de Thérouanne , très important pour l'histoire de Flandre au moyen-âge ; et la *Société provinciale des arts et sciences du Brabant Septentrional* a communiqué la première livraison de la description , qu'elle publie , de la Cathédrale de Bois-le-Duc, un des plus beaux monuments des Pays-Bas.

Parmi les particuliers qui nous ont gratifiés de leurs productions nous n'en citerons qu'un seul , c'est notre infatigable confrère Const. van der Elst , qui continue à travailler avec la même ardeur qu'il y a un demi siècle. Il nous a envoyé une demi douzaine de notices sur divers points de l'histoire de l'ancien duché de Brabant , ses souverains et ses agrandissemens successifs , sur nos franchises rurales et sur la seigneurie du Mont-S^{te}-Aldegonde.

M. le Président annonce à l'assemblée la perte que la Compagnie vient de faire dans la personne d'un de ses membres les plus zélés et les plus assidus , M. Ant. van Belingen , trésorier adjoint de l'Académie. Il avait été élu membre correspondant le 5 Décembre 1875.

Les membres des commissions spéciales des publications, des finances et de la bibliothèque , pour l'année 1882 , sont désignés par le Président.

Le Secrétaire entre dans quelques explications sur le retard qu'a éprouvé la publication du *Bulletin* , retard dû exclusi-

vement à la lenteur que mettent certains membres à corriger les épreuves de leurs travaux que souvent ils modifient et augmentent pendant l'impression.

Il annonce ensuite que l'on pourra commencer bientôt la publication des monnaies et médailles frappées à l'atelier d'Anvers. M. Chalon conseille de prendre la photographie non pas directement d'après les pièces mêmes mais d'après des reproductions en plâtre, que l'on obtient très facilement dans des empreintes en caoutchouc. Les épreuves sont bien plus belles.

M. Delgeur donne sa conférence sur les dernières découvertes en Égypte. Après avoir parlé des fouilles faites aux pyramides de Saqqarah et des beaux résultats que l'on pourra en tirer pour la connaissance de la religion primitive des Égyptiens, il s'est longuement étendu sur la découverte de la cachette de Deir-el-Bahari, où l'on a trouvé un grand nombre de momies royales, de papyrus funéraires et divers autres objets, entre autres un poêle ou drap mortuaire destiné à couvrir la chapelle funéraire de la reine Isi-em-af, c'est une magnifique mosaïque formée de petits morceaux de cuir cousus ensemble et donnant des inscriptions hiéroglyphiques et des dessins variés. Parmi les momies sont celles : de Thoutmès III, le plus grand des rois de l'Égypte, que malheureusement des mains sacrilèges de ses propres sujets ont brisée en trois morceaux, et de Ramsès II, plus connu sous le nom de Sésostri, et qui fut probablement le pharaon persécuteur dont la fille sauva Moïse des eaux; puis celles des rois et reines de la vingt-unième dynastie. Ces derniers furent en même temps grands prêtres d'Amon, à Thèbes, et usurpèrent la couronne sur les faibles successeurs des Ramsès.

La séance est levée à 2 ³/₄ heures.

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES EN EGYPTE.

Le travail de M. Delgeur ayant été publié dans la Revue des questions scientifiques, nous nous contentons d'en donner ici un résumé.

Les dernières fouilles entreprises par ordre de Mariette sont celles faites aux pyramides de Saqqarah, et c'est sur son lit de mort que l'illustre savant en a appris les importants résultats. Ces pyramides, bâties pour les rois de la VI^e dynastie, avaient été déjà ouvertes et pillées par les Arabes. Leurs murs sont couverts de longs textes religieux, chose d'autant plus remarquable que les *mastabaks*, ou tombeaux construits pour des particuliers et qui datent de la même époque, ne renferment que des inscriptions et des tableaux relatifs à la vie terrestre du défunt. Ces nouveaux textes seront des plus précieux pour la connaissance de la religion et de la mythologie primitives de l'Égypte, dont on ne sait que fort peu de chose jusqu'à présent. Encouragé par ce premier succès, M. Maspéro, successeur de Mariette, se propose de faire ouvrir toutes les pyramides l'hiver prochain.

Cependant la grande découverte de l'année 1881 est celle de la grotte funéraire de Deir-el-Bahari.

Depuis une dizaine d'années les touristes revenant de la Haute Égypte rapportaient des antiquités très intéressantes provenant de rois ou de reines de la XXI^e dynastie, même quatre ou cinq Rituels écrits pour des reines de cette époque étaient entrés dans le commerce; on pouvait donc supposer avec assez de fondement que des Arabes avaient découvert des tombes royales qu'ils exploitaient à leur profit. Mariette avait fait l'impossible pour les retrouver

mais sans pouvoir y réussir. Maspéro fut plus heureux. Il fit arrêter et mettre en prison un Arabe fortement soupçonné d'être le coupable, mais dût le relâcher faute de preuves; il songea alors à s'adresser à la cupidité des Arabes et promit une somme de 1,000 livres à celui qui ferait connaître la cachette inconnue, et quelques semaines après le frère de celui qui avait été soupçonné avec raison vint avouer et révéler le tout. Aussitôt M. Brugsch se rendit à Thèbes et quinze jours plus tard se trouvaient au musée de Boulaq une collection de près de 6000 objets provenant d'un tombeau qui avait probablement servi de sépulture aux rois de la XXI^e dynastie. Le caveau dans lequel ont été trouvés tous ces trésors se trouve derrière le temple de Deir-el-Bahari dans un coin caché de la montagne. C'est un puits d'environ 1^m80 de côté qui descend perpendiculairement à une profondeur de 12^m. Au fond une galerie de 74^m grossièrement taillée dans le roc, conduit à la chambre mortuaire qui a 7^m de long sur 4 de large. Les cercueils et tous les objets y étaient empilés pêle-mêle en désordre sans doute par suite de la recherche qu'y avaient faite les Arabes d'objets d'or ou de métal précieux. Tout ce que l'on rencontre dans les tombeaux égyptiens s'y trouvait réuni. Des vases dits Canopes et autres en albâtre, métal et autres matières précieuses, des statuette funéraires, des coffrets et des paniers remplis d'offrandes, puis divers objets en verre, en bronze, en émail, etc. Le poêle ou drap mortuaire ayant servi à couvrir la chapelle funéraire de la reine Isi-em-Kheb, des papyrus funéraires, mais surtout des cercueils et des momies de rois, de reines, de prêtres et d'autres personnages de distinction. Les momies des rois surtout sont remarquables, on y voit celles des plus illustres pharaons: des Ahmès I, des Aménophis, des Thoutmès, des Ramses II. C'était trop beau et l'on conçoit que M Maspéro ait hésité de prime abord à en croire les inscriptions tracées sur les cercueils.

Des recherches ultérieures cependant et les noms des pharaons inscrits sur les bandelettes mêmes qui enveloppent

les momies ne laissent plus aucun doute sur leur identité. Il est à remarquer que, sauf les deux derniers, tous les rois grands-prêtres d'Ammon de la XXI^e dynastie se trouvent dans ce tombeau avec leurs épouses, leurs enfants et plusieurs de leurs parents. Il est donc à croire que nous avons là un tombeau de famille, dans lequel on a donné l'hospitalité à ceux des pharaons dont les tombes avaient été ouvertes et dépouillées par ces bandes de voleurs dont parle le papyrus Abbot.

De plus si l'on considère qu'on y a trouvé le drap mortuaire qui a servi aux funérailles de la reine Isi-em-Kheb ainsi que les offrandes funéraires destinées à cette princesse, on peut supposer avec quelque fondement qu'elle fut la dernière dont la momie ait été déposée dans ce caveau par les soins de son mari Men-Kheper-Ra et de son fils Pinot'em III. Ceux-ci aurent fermé le tombeau et se seront construit ailleurs une *demeure éternelle* non encore retrouvée.

SÉANCE DU 4 JUIN 1882.

Président : M. L. Alvin, vice-président, secrétaire : M. Louis Delgeur.

Présents : MM. le chev. L. de Burbure, P. Génard, E. Gife, col. P. Henrard, chan. E. Reusens et col. H. Wauwermans, membres titulaires, et MM. L. Hendrix et P. Rombouts, membres correspondants.

M. Alvin en prenant place au fauteuil, propose d'envoyer une lettre à M. le Président pour lui exprimer au nom de la Compagnie la part qu'elle prend à la perte cruelle et irréparable qu'il vient d'éprouver. Adopté par acclamation.

Le procès-verbal de la séance du 2 Avril est lu et approuvé.

Un membre annonce la mort du colonel Casterman, membre titulaire, ancien trésorier et l'un des réorganiseurs de l'Académie en 1864. Il est décédé le 9 du mois de Mai. Une lettre de condoléance sera adressée à la famille, M. le col. Wauwermans se charge d'écrire une notice nécrologique sur le défunt.

Le Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance. MM. A. Bamps, S. Bormans, Goovaerts, A. Matthieu, Jos. Schadde et le chev. de Schoutheete de Tervarent s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le Cercle archéologique d'Enghien annonce qu'il va ouvrir cet été une exposition d'objets d'art ancien et demande à l'Académie de vouloir y contribuer par l'envoi de quelques objets.

La Compagnie ne possédant pas de collections, regrette de ne pouvoir satisfaire à cette demande.

Le Secrétaire rend ensuite compte des ouvrages reçus. Comme suite au Catalogue des ouvrages périodiques qui se trouvent dans les principales bibliothèques du pays le

Gouvernement nous a envoyé le Catalogue des ouvrages périodiques, encyclopédies, dictionnaires et recueils spéciaux mis à la disposition les lecteurs dans la Salle de travail attachée à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

L'Académie royale des Sciences des Lettres et des Beaux Arts de Belgique nous a fait parvenir ses Bulletins et un volume de la Biographie Nationale.

Parmi les ouvrages reçus de l'étranger le Secrétaire cite le « Compte-rendu d'une séance de l'Académie d'Hippone » où se trouve la promesse de la publication dans le Bulletin de cette année de 122 marques de potier recueillies dans les ruines de Carthage.

Le table alphabétique des 41 volumes des « Mémoires de la Société des Arts et Sciences de Batavia ; » cette même Société a également envoyé un beau volume renfermant trois drames en langue javanaise. Ce 12^e volume, 2^me série de l'Académie d'Arras est presque entièrement consacré à un travail du chanoine Van Drival sur les langues et les analogies qu'elles présentent entre elles. Les « Mémoires des antiquaires du Nord » nous donnent un travail remarquable de M. Worsaae traitant des âges de la pierre et du bronze. Il y démontre, en s'appuyant sur des faits incontestables et incontestés, que partout et toujours la civilisation et le progrès suivent une marche pareille même chez les peuples les plus éloignés et qui n'ont pu se faire des emprunts, d'où il eut conclut à l'unité originelle de l'espèce humaine.

« L'Institut Archéologique royal et grand ducal du Luxembourg » (vol. XXXV) contient le récit détaillé du siège de Luxembourg en 1684, dû à la plume du lieutenant Knaff, et la description de plus de 400 médailles romaines de l'époque de Constantin trouvées à Ernsdorf. Le 18^e volume de la Société Historique et Archéologique du Duché de Limbourg renferme une énumération méthodique très intéressante et très complète des découvertes archéologiques faites dans les derniers temps dans le Limbourg hollandais. Et le Comte du Chastel de Howardries Neuvireuil a offert à la Compagnie : Un crayon généalogique de sa famille tracé par P. de Waldencourt,

notice qu'il a augmentée et complétée par des notes intéressantes.

Ensuite, en l'absence de M. Van Raemdonck, M. Delgeur lit son travail sur une lettre inédite de Mercator à Masius concernant la situation du mont Garizim en Palestine. Quoique les recherches modernes n'aient pas confirmé les idées du géographe flamand cette lettre n'en est pas moins remarquable en ce qu'elle nous montre sa manière de travailler et toutes les recherches qu'il faisait avant d'inscrire un nom sur la carte.

Ce travail écouté avec le plus grand intérêt sera inséré dans le Bulletin avec la petite carte qui l'accompagne.

M. de Burbure prend ensuite la parole et attire l'attention de la Compagnie sur les travaux de rectification des quais que l'on exécute en ce moment. Bientôt les ouvriers vont arriver à la plaine de Sainte-Walburge. Il est très probable que les fouilles qu'on va exécuter dans cette partie la plus ancienne de notre ville amèneront à la surface des objets des plus remarquables et intéressants pour l'histoire locale. Il serait à désirer que quelqu'un pût surveiller ces travaux et empêcher que les ouvriers ignorants ne brisent ou n'égarent des choses sans valeur à leurs yeux mais qui pourraient en avoir une très grande pour l'archéologie.

M. le chanoine Reusens parle ensuite d'une reconnaissance qu'il a opérée, de concert de M. Galesloot, au tumulus de Lubbeek, près de Louvain. A quelques pas du tertre existe un endroit nommé Vieux Lubbeek par les habitants. Il y a trouvé un grand nombre de tuiles romaines. Il a obtenu du propriétaire l'autorisation d'y faire des fouilles aussitôt que la récolte sera rentrée, et compte s'en occuper à la fin de l'été. Comme une route romaine se dirigeait de Wavre sur Diest par Lovenjoul et Lubbeek il est à croire que l'on trouvera les restes d'une villa et que le tumulus voisin aura servi de sépulture au propriétaire. Il est à remarquer que cet épithète *vieux* ajouté au nom d'une localité ou à une partie même inhabitée d'une commune indique souvent l'emplacement des plus anciennes habitations.

M. le col. Henrard soulève ensuite la question du bibliothécaire et de la bibliothèque. Nous résumons la conversation qui s'engage à ce sujet. Un membre fait observer qu'il y a une personne qui conviendrait parfaitement et qui accepterait cette fonction avec plaisir, malheureusement il n'est pas membre de la Compagnie. L'inconvénient toutefois serait moins grand qu'il ne le paraît au premier abord : on pourrait faire comme pour M. Van der Taelen, en attendant que sa position fût régularisée il pourrait exercer les fonctions. Le local actuel a l'inconvénient d'être trop près du ciel, et celui du Palais de Justice pour lequel M. Van der Taelen a fait des démarches sur le point d'aboutir, conviendrait sous tous les points de vue, mais entraînerait à des frais de chauffage, etc. M. Henrard suscite une autre combinaison. Depuis quarante ans que l'Académie existe, elle n'a jamais reçu le moindre subside de la ville à laquelle elle a cependant rendu beaucoup de services, en organisant des Congrès et des Expositions, et se montrant partout et toujours prête à accorder son aide lorsqu'il s'est agi de faits qui rentrent dans le cercle de ses occupations et de ses études. On serait donc en droit de solliciter un subside annuel, non pas gratuit, mais en lui cédant notre bibliothèque remplie d'ouvrages rares et précieux. Des deux côtés on y gagnerait, la ville acquerrait nombre d'ouvrages d'un prix élevé et dont plusieurs ne sont pas dans le commerce, et pourrait renoncer à beaucoup d'abonnements qui reviennent très cher quand il s'agit d'ouvrages publiés à l'étranger et de recueils académiques que nous recevons par échange. Nous y gagnerions un bibliothécaire et un local d'un accès facile.

La proposition est accueillie avec faveur et sera examinée par une commission dont les membres sont désignés par le Président. Ce sont MM. Henrard, van Havre et Goovaerts.

La séance est levée à 2 ³/₄ heures.

LA FURIE FRANÇAISE

1583

Le récit suivant de la *Furie française*, présenté à l'Académie d'archéologie de Belgique dans sa séance du 10 décembre dernier, est la copie fidèle d'un petit manuscrit de 24 pages appartenant à la bibliothèque du Collège de Sainte Barbe à Gand, dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus. L'auteur qui nous paraît d'origine wallonne, habitait Anvers à cette époque et fut contemporain de l'événement qu'il raconte. Nous regrettons qu'il ne se soit pas nommé, car sa relation, commencée le surlendemain même de la tentative du duc d'Alençon, renferme des détails curieux que nous n'avons trouvés dans aucun chroniqueur connu. La liste des gentilshommes tués et faits prisonniers ne se rencontre nulle part aussi complète.

Malheureusement ce n'est pas le manuscrit original, c'est une copie faite à la fin du XVII^e siècle ou au commencement du siècle suivant : mais elle est faite avec le plus grand soin et il n'y a point de doute qu'elle ne reproduise scrupuleusement l'œuvre de l'auteur anonyme.

La ponctuation laisse beaucoup à désirer, les accents manquent généralement et les cédilles presque toujours, ce qui prouve pour l'exactitude du copiste, la cédille n'ayant été adoptée en français que vers le milieu du XVII^e siècle. Nous avons introduit ces signes orthographiques dans notre texte partout où nous les avons crus nécessaires, pour la facilité des lecteurs.

On remarquera que l'auteur donne une double date pour la Furie Française; l'une, dans le texte (le 17 Janvier), l'autre, dans l'intitulé de la liste des gentilshommes tués (le 7 Janvier). Ces deux dates se rapportent au même jour, seulement la dernière est encore conçue dans l'ancien style. On sait que le nouveau style fut introduit en 1582. Le duc d'Alençon, en sa qualité de souverain, l'avait rendu obligatoire dans les Pays-Bas par un placard qu'il adressa le 10 Décembre aux conseils de Brabant, de Gueldre, de Flandre, de Malines,

de Hollande et de Frise , par lequel il ordonna que le 14 futur de Décembre serait suivi immédiatement du 25 , qui serait tenu pour le jour de Noël. La nouvelle manière de dater était encore quelque chose de tout nouveau et l'on conçoit que l'auteur se soit trompé.

Surprise de la ville d'Anvers tentée par le Duc d'Alençon
le 18 Janvier 1583.

Alençon avecq le Marissal de Biron et autres ses féaulx amys et associens ont avant hier xvij^e de ce mois eu sur la main , pour avecq une pratique faire entrer icy en la ville , toute la gendarmerye qui at esté quelque temps à Borgherhout , tant franchois que suisses , et autres rytres et piétons et pour effectuer ce que dessus , Alençon a faict semblant vouloir faire passer montre toute la d^{ie} gendarmerye sur le midy , ayant à ceste effet aussi faict venir autour de luy en la ville bien quatre cent gentils hommes , lesquels ont eu pour serviteurs beaucoup de soldats françois , n'ayant toutes fois guerres descouvert à iceulx son entreprinse. Ainsi est il avant hier sur le midy environ les un heures sorly a cheval avecq toute la noblesse par la Kipdorpporte , et luy estant au millieu d'eulx sur le pont hors de la porte , a faict quelque peu halte , jusques atant qu'il lui sembla que sad^{ie} noblesse fut toute en la d^{ie} porte ou sur le d^t pont , alors at il marché ung peu plus avant après ung gentilhomme estant a cheval q̄ a faict aussi arrester son cheval , desorte que ceulx qui estoient derrière luy ne pouvoient marcher , faignant le susd' gentilhomme qu'il avait rompu sa jambe et estant descendu de sond' cheval se jetta sur la sentinelle des bourgeois qui estoit sur led' pont , la pensant tuer , mais il a failly pour la bonne deffence que faisoit la d^{ie}

sentinelle , de quoy esmeut sur led^t pont un grand alarme, tenant les susd^t gentilshommes la porte ouverte jusques à tant que l'infanterye françoise et les reytres , qui estoient à Borgerhout furent venus , et tuans une partie des bourgeois qui avoient la garde à la porte, sont ainsi ensemble , (estant forts environ XX enseignes des soldats) entrez trois mil hōes sans aucune résistance des bourgeois, d'autant que tout chacun estoient à table, et ont esté jusques à la nouvelle Bourge par la langhe nieustraete , et Kipdorpraete , jusques à la Wyngaert brugghe guerres long du grand marché.

Les reytres avecq aucuns gens de pied , ont incontinent saisy les boulevardz des remparts avecq l'artillerie y estant , commenchant avecq icelle tirer dedans la ville.

Les Bourgeois en la ville oyant cela se sont fort estonnez sonuans partout allarme , courans incontinent aux armes et sont ainsi courruz à l'encontre des François , premierem^t contre ceulx qui estoient sur les rempartz les quels les avoient desja d'ung costel jusques à la porte de St George , et de l'autre costel jusques à la porte rouge, repoussans les d^t Franchois ; les ungz furent tuez sur les rempartz , et les autres se sont jectez embas des rempartz et une partie s'est enfuyz vers la d^{te} Kipdorpporte pour sortir la ville laissant leurs armes derrière.

Les bourgeois qui estoient en la ville combattans contre les François avoient des affaires assez à tendre les chaisnes qui estoient au coing des rues ; les François voyant que les chaisnes estoient partont tendus . et que la cavallerye ne les pouvoient seconder ils ont perdus tout leur courage et repoussez se sont retirez hors de la ville, ceulx qui sçavoient courrir.

La fuite des François a esté si grande qu'ils sont tombez en porte les ungz sur les autres et ont esté les corp mortz en la porte comme une montaigne, rampans les ungz sur les autres pour passer la porte , les bourgeois les poursuivans adoz, les ont ainsi tuez en grande multitude et at esté le nombre des mortz qui estoient en la porte a esté si grand que on ne pouvoit fermer icelle , de sorte

qu'il falloit haulser les portes pour s'asseurer que plus nulle gendarmerye ny entrasse, massacrans les d^t bourgeois tous les François qu'ilz trouvoient par les rues.

Mais avant que les bourgeois se sçavoient tous mettre en armes, ilz y en a eu beaucoup de massacrez, de sorte que l'on dit qu'il y en est bien demeuré deux cent, la pluspart c'estant les principaulx patriots, qui est a regretter.

Ayant les d^t François au premier mis le feu en une maison pillant icelle et massacrant tout ce qu'ils ont trouvé de dens tant hommes, femmes, que enfans, estant icelle maison, auprès de la Kipdorpporte, crians: ville gaigné, tue, tue, nous sommes tout à jamais riches et maistres.

En somme si Dieu n'eust espouventé les François et encouragé les bourgeois, ce fut estre ung tres grande massacre, de sorte que ceste prouesse ne doit estre adjugée aux bourgeois, ains est ung miracle et œuvre de Dieu.

On at pedché hors des fosses de la ville plus de iiii^e homes et en la ville est trouvé plus de 800 mortz entre lesquelz l'on dit estre ij^e gentilshommes et cent cinquante bourgeois sans ceulx qui estiont blessez et qui sont depuis mortz en leurs maisons.

Après sont encores trouvé en la ville plusieurs François lesquels sont prins prisonniers suivant le registre cy joint:

Cecy at esté une furie très épouvantable, la quelle Alençon at pratiqué de longtems pour effectuer icelle entreprinse, ayant longtems attendu après le Marischal de Biron, cōme estant personnage qui s'entend à effectuer telles choses.

Alençon fut au matin environ les dix heures, auprès du Prince d'Oragne, le priant de le vouloir accompagner à cheval hors de la ville pour veoir les monstres, ce qu'il ne vouloit nullement faire.

Nous entendons que Alençon avoit demandé au duc de

Montpensier et à De la Val sçavoir s'ils ayderoient la ville , sur quoy ils ont respondu qu'ils ne vouloient combattre contre leur beau-frère et la Val contre sa religion et sont ainsy sorty la ville à cheval.

L'on a souventesfois prophétisé aux estatz que le semblable leur adviendroient des François. Alençon estant avecq ses gens à S. Bernard n'a nulle provision de vivres , si non que le magistrat d'icy leurs envoie quelques vivres pour luy et sa court.

Touchant les suisses ils estoient ignorant de ceste entreprinse, et non obstant on les faisoit marcher vers la ville dont les bourgeois ont déchargé sur eulx leur artillerie n'ayant fait guerres de dommage entre eulx . et oyant ce ilz se retirent.

Les reytres du Comte de Mansfelt n'ont aussi voulu cheminer vers la ville , comme aussi n'ont aussi voulu faire les Écossois et Anglois , à ceste occasion ces deux nations ont ung peu escarmouché contre les François , et se sont retirez de Bourgerhout vers Dambrugge s'ayant illecq fortifiez et tranchisés.

Les François ont fait sortir de Bourgerhout les reytres de Mansfelt quant et eulx vers Berghem , là où Alençon at esté sur la Maison de Henry de Berghem , depuis lundy jusques ce jourd'hui et est allé vers S. Bernard pensant se retirer avecq tous catteaulx de guerres qui sont en lescauvre.

Alençon pensoit de mesme pour prendre plusieurs aultres villes et signamment la ville de Bruges , là où ilz avoient desia occupé le marché , mais sont esté repoussez par les Bourgeois et autres soldats estants en garnison illecq , mais ilz ont encores Dunkerke , Nieuport , Dermonde et aultres places , estant les Franchois d'Allost allez a Dermonde , là ilz ont massacré les aultres soldatz des estats qui estiont illecq , ce qu'estant fait ils ont pillé la ville , la reste des soldats qui estiont demeurez en Allost tiennent la ville pour les estats.

Les François qui estoient dedans Vilvorden , ont pensé

surprendre Malines , mais ils ont failly , le coronnel Van den Tempel les a prévenu , et fermé hors de la ville.

Alençon at escript lundy au soir aux estats generaux et magistrat d'icy , l'occasion pourquoy il avoit voulu introduire sa gendarmerye en icelle ville, s'excusant qu'il avoit esté contrainct de ce faire , par ce que on ne luy a tenu les promesses à luy faictes. requerant de nouveau pouvoir contracter avecq iceulx, surquoy les estatz generaux ont respondu. qu'ilz sont content de se accorder avecq luy, moyennant qu'il restitue toutes les villes qu'il tient , et signâment la ville de Termonde. Selon l'opinion humaine ne semble que l'on sçaura derechef accorder avecq luy d'autant que l'on craint fort qu'il a intelligence avecq le roy d'Espagne.

Les noms daulcuns S^{rs} Gentilshommes et Cap^{nes} François et Italiens saccagez en Anvers le VII^e de Janvier 1583 aux matinés flamengnes désignées par le Duc d'Alençon.

- Le Comte de S^t Aman , et son fils.
- Le S^r fond Partuy , conseillien.
- Le fils du Marechal de Biron,
- Le S^r Dierte, cap^{ne} de la porte.
- Le S^r de la Feuillarde , du Conseil.
- Le S^r de la Garde , cap^{ne} des chevaulx légers
- Le S^r d'Archier , m^{re} du Camp.
- Le S^r de Merire.
- Le S^r de Beraille.
- Le S^r de Lamorry.
- Le S^r de Tourres.
- Le S^r de la Garde.
- Le S^r de Senseval , m^{re} du Camp.
- Le S^r de la Pierre.
- Le S^r de Balancy.
- Le S^r de Thiant , gantois.
- Le jeusne Comte de chasteau roux

Le S^r Depiest , grand Escuyer.
Le S^r de Gunsa du Cabinet.
Le S^r de la Boussière.
Le S^r de Bouchicau.
Le S^r de Marafin.
Le S^r Gouville.
Le Comte de la Rochepot

Le Cap^{ne} Drou.
Le Cap^{ne} Mercure.
Le Cap^{ne} Nicolas.
Le Cap^{ne} Pandolphe
Le Cap' Julio.
Le Cap' Badelar.
Le Cap. Roman.

} Italiens.

Prisonniers.

Le S ^r Polye.	Le S ^r Baron de Peru.
Le S ^r Feruaques.	Le S ^r Ballichant.
Le S ^r Fargy.	Levesque de Potence.
Le S ^r Laverme.	Le S ^r Ballichire.
Le S ^r Beaupré.	Le S ^r du Prez.
Le S ^r de la Ferte.	Le S ^r Seru.
Le S ^r Schamon	Le S ^r Harson.

SÉANCE DU 6 AOUT 1882.

Président, M. Jos. Schadde, secrétaire D^r Louis Delgeur.

Présents : MM. Chev. Léon de Burbure, col. P. Henrard, baron de Witte, col. H. Wauwermans, membres titulaires, Smekens, membre honoraire et Baeckelmans, membre correspondant.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le col. Wauwermans ne pouvant rester jusqu'à la fin de la séance donne lecture de sa Notice sur M. le col. A Casterman, membre titulaire et ancien trésorier de l'Académie. Cette notice extrêmement remarquable, sera insérée au *Bulletin*,

Le secrétaire fait le dé pouillement de la correspondance.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance : MM. L. Alvin, Fréson et Gife.

L'Université de Tokio, Japon, remercie de l'envoi de nos travaux.

Le secrétaire indique quelques-uns des principaux ouvrages reçus pour la bibliothèque. Il cite entre autres le fac-simile de la grande carte de la Flandre par Mercator. Le seul exemplaire connu de cette carte se trouve au Musée Plantin ; l'Administration communale d'Anvers l'a fait reproduire par l'autotypie et a gracieusement offert à l'Académie un exemplaire de cette reproduction ; les Arts décoratifs de M. Ed. Didron, présenté par l'auteur ; l'Histoire du Beguinage de Tongres par un de nos confrères M. Thys. Ce travail très soigné et très complet est inséré dans le dernier volume publié par la Société scientifique et littéraire de Limbourg, est extrêmement remarquable pour l'histoire locale de la ville de Tongres. Le beau travail du col. Henrard publié par l'Académie Royale de Belgique et qui concerne un des points les plus controversés de l'histoire ancienne de notre pays, la situation du camp de Cotta et Sabinus. M. Delgeur

ajoute que sans vouloir entrer en les détails de la question, il lui semble que le défilé indiqué pour le lieu du massacre des légions est celui qui convient le mieux au texte de l'auteur latin. M. Hennard entre dans quelques explications. Il a voulu traiter la question en militaire et en tacticien. Or, tout en démontrant que le plan de Cesar était d'attaquer les Tréviriens l'année suivante, il a cherché d'abord en quel endroit le général romain devait établir le camp de Labiénus. Les règles de la tactique lui désignèrent aussitôt les débouchés des vallées de l'Argonne. Les mesures indiquées par les textes le portèrent à placer le camp des deux généraux à Vieux Virton auquel il n'avait pas songé auparavant, et voilà qu'il s'est trouvé que les environs correspondaient parfaitement à la topographie des lieux donnée par les Commentaires.

M. de Burbure demande si le bureau a reçu avis que notre confrère M. P. C. Van der Elst serait décédé. Il lui semble avoir vu annoncer cette mort dans un journal.

Le Bureau n'a reçu aucune communication à ce sujet, mais prendra des informations.

Comme complément à sa conférence sur les découvertes en Egypte et la trouvaille de Deir et Bahari, M. Delgeur montre à l'assemblée des gravures et des phototypies des cercueils et sarcophages retrouvés et le dessin en couleur du drap mortuaire de la Reine, reproduit dans le dernier ouvrage de M. Villiers Stuart.

A la demande de plusieurs membres, M. Smekens entre en quelques détails sur les dangers que court le Steen, par suite des travaux que l'on va commencer au Werf. L'assemblée décide que le Bureau écrira à M. le Ministre des travaux publics pour lui rappeler les promesses du gouvernement et pour le prier de donner des ordres afin que l'on prenne toutes les précautions voulues pour sauvegarder le monument, en prescrivant de faire, avant les fouilles, tous les travaux propres à empêcher les éboulements éventuels.

La séance est levée à 3 heures.

*Lettre du Bureau de l'Académie d'Archéologie de Belgique,
à M. le Ministre des Travaux publics au sujet
de la conservation du Steen.*

ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE

DE

BELGIQUE

PROTECTEUR S. M. LE ROI

MONSIEUR LE MINISTRE ,

Avant deux mois d'ici , le 1^{er} Octobre prochain , les travaux de la rectification des quais commenceront au *Werf*, pointe qui s'avance dans l'Escaut et où fut construite en partie notre ville primitive.

D'après les plans adoptés le *Werf* devra disparaître dans le nouveau lit du fleuve. Heureusement le monument dit le *Steen*, vénérable reste de notre ancien bourg, se trouve en deçà du bord du nouveau lit de la rivière et pourra être conservé. Même lors de la discussion de la loi, le Gouvernement, par la bouche de M. Beernaert, alors Ministre des travaux publics, s'est formellement engagé à le respecter. Néanmoins ce monument unique peut-être de notre ancienne architecture militaire serait — à ce que l'on assure — menacé d'une entière destruction. Il paraît que, d'après le plan des travaux, les déblais à effectuer s'approcheraient tellement des murs de l'antique forteresse que ceux-ci courraient risque d'être ébranlés.

C'est pour prévenir ce malheur que l'Académie d'archéologie de Belgique prend la respectueuse liberté de vous prier

de donner des ordres afin que l'on prenne toutes les précautions voulues pour sauvegarder le monument, en prescrivant de faire, avant les fouilles, tous les travaux propres à empêcher les éboulements.

La ville d'Anvers est non seulement la métropole du commerce de la Belgique, elle est également la métropole des arts, et il est d'intérêt national que l'on conserve les monuments antiques qui lui restent encore et qui sont un souvenir glorieux du génie de nos ancêtres.

Persuadée que vous nourrissez les mêmes sentiments, l'Académie ne doute point de voir sa demande accueillie avec faveur et vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer les sentiments de sa très haute considération

Le Secrétaire,

D^r LOUIS DELGEUR.

Le Président,

Jos. SCHADDE.

A *Monsieur le Ministre des Travaux publics, à Bruxelles.*

NOTICE NÉCROLOGIQUE

Le Colonel CASTERMAN.

MESSIEURS,

Il y a deux mois s'éteignait dans un faubourg de Bruxelles, après une douloureuse maladie, l'un de nos confrères les plus distingués et sans doute aussi, l'un de ceux qui ont le plus contribué à la prospérité de notre compagnie : *Aimable Antoine Marie* CASTERMAN, né à Valladolid le 9 Avril 1813.

Vous m'avez chargé de rédiger sa notice nécrologique et je m'acquitte de ce devoir avec d'autant plus d'empressement que j'ai à vous parler d'un homme qui fut à la fois mon chef, mon camarade et mon ami, pendant plus de 40 ans.

Fils d'un médecin militaire originaire de Tournai, le hasard de la guerre fit naître Casterman sur une terre étrangère. Le jeune espagnol connut à peine sa patrie, car arrivé en Belgique à l'époque de l'évacuation de la péninsule par l'armée française, dont son père faisait partie, il n'eut l'occasion de visiter l'Espagne qu'au déclin de sa vie, dans un voyage d'affaires très-rapide. Il semble cependant que la nature dans un de ses caprices ait voulu imprimer en traits ineffaçables l'action du chaud soleil qui éclaira le berceau de notre ami.

Tous ceux qui l'ont connu se souviennent de ses qualités aimables, de son affabilité, de son entrain qui sous bien des rapports rappelaient les habitants du midi et rendent les relations avec eux si agréables.

Ce fut à Tournai, dans sa famille paternelle que Casterman passa sa jeunesse, aspirant avec ardeur au moment d'entrer lui-même dans la grande famille militaire, où sa naissance l'avait déjà inscrit. La fin du régime hollandais fut cruelle pour les jeunes Belges, qui, comme Casterman, étaient élevés dans les provinces wallonnes et ne parlaient pas le flamand. L'arrêté tyranique de 1819 en imposant dans le service de l'État l'emploi d'une langue que beaucoup de nos compatriotes ne parvenaient que très-difficilement à parler, leur fermait toute carrière. Pour ceux mêmes qui, comme Casterman, n'aspiraient qu'à l'honneur de se dévouer à leur pays, les chances de parvenir étaient bien faibles. Le souvenir de ces temps troublés, les colères patriotiques qu'ils firent naître, a laissé encore des traces profondes dans notre pays et nuira longtemps, même dans nos provinces flamandes, aux efforts tentés pour faire revivre notre ancienne langue paternelle, sous la forme néerlandaise qu'elle tend à prendre. Sous l'empire de ces préoccupations

le père de Casterman chercha à le détourner de ses rêves militaires et l'engagea surtout à poursuivre ses études littéraires.

La révolution de 1830, fut une délivrance pour Casterman, qui s'enrola avec enthousiasme au bruit des premiers coups de canon tirés à Bruxelles. Il fut incorporé dans la 4^e compagnie de sapeurs-mineurs, commandée par le capitaine Jacob, en formation à Anvers. Moins heureux que la plupart d'entre nous qui avons pu compléter nos études militaires sous la surveillance de professeurs éclairés, ce fut sous les armes, et dans les rares loisirs de la caserne que Casterman dut s'initier aux connaissances du métier qu'il avait adopté, et son capitaine était le seul maître qui pût le guider. La guerre même vint le distraire de ses études théoriques.

Il prit part comme sous-officier à l'affaire de Louvain et s'y distingua par sa belle conduite qui fut récompensée en 1845 par la croix de chevalier de l'ordre Léopold; l'arrêté de nomination porte en effet : « pour la bonne conduite » qu'il a tenue à l'affaire de Louvain, le 12 Août 1831. » Quelques mois plus tard il assistait au siège de la citadelle d'Anvers par l'armée française et y conquérait l'épaulette de sous-lieutenant qui lui fut accordée par l'arrêté du 7 Janvier 1833.

Sentant l'insuffisance de son instruction le jeune officier se hâta de solliciter de servir à l'état-major du génie afin de trouver plus de loisirs pour poursuivre ses études et d'y acquérir au moins la pratique des travaux; pratique qui plus tard est devenue l'une des qualités de son mérite d'ingénieur.

Ce fut en 1839, pendant mes vacances de collégien que je fis la connaissance de Casterman, alors lieutenant du génie chargé du service du fort de Huy. L'élégance de ce jeune officier, recherché dans tous les cercles intelligents, me frappa vivement, car il avait à un haut degré cet esprit de sociabilité qui distinguait notre vieux corps du génie; je suis tenté de croire que la sympathie qu'il

m'inspira influa considérablement sur le choix de la carrière qui devait me faire plus tard son collègue et son ami.

Si j'avais à vous parler de la carrière militaire de notre collègue défunt, j'aurais à le suivre dans la plupart des grands travaux de fortifications exécutés en Belgique depuis 1830 : à la place de Diest en 1843, à la construction du réduit de la citadelle d'Anvers en 1854, à la direction des travaux des fronts 8—9—10 de l'enceinte d'Anvers en 1860, où il reçut la croix d'officier de l'ordre Léopold. Je devrais encore vous rappeler sa belle conduite lors de l'éroulement de l'Entrepôt d'Anvers en 1857, ses services comme chef d'état-major du génie de l'armée d'observation de 1870. Mais c'est de l'archéologue que j'ai surtout à vous entretenir; heureusement, car en vous parlant de sa carrière militaire si brusquement terminée en 1872, dans la position de Lieutenant-Colonel-Commandant du régiment du génie, je pourrais me laisser entraîner à une certaine amertume contre le triste système gouvernemental qui refuse aux officiers du génie un avancement octroyé si libéralement aux autres officiers, et auquel personne n'a jamais cherché à porter remède, quoique le mal soit patent.

Ce fut en 1855 que l'Académie associa Casterman à ses travaux en qualité de *correspondant*; il était déjà à cette époque ancien officier, ancien capitaine, et quoique chargé de travaux très-importants, il se trouvait dans une assez triste disposition d'esprit, voyant peu à peu disparaître toutes ses chances d'avenir, toutes les illusions de sa jeunesse. Son élection à l'Académie lui causa une vive satisfaction, en lui ouvrant la voie vers des études qui plaisaient à sa nature d'artiste, et en l'associant à des travaux où il pourrait trouver l'oubli de bien des soucis intimes. Aussi devint-il bientôt l'un des associés les plus actifs de notre compagnie qui le récompensa l'année suivante par son élection de *membre effectif*. Il serait difficile d'énumérer les services de tous genres que Casterman rendit à l'*Académie d'Archéologie*; on le trouvait constamment prêt s'il s'agissait d'assumer la tâche ingrate de commissaire chargé d'examiner les

travaux présentés, et nos Bulletins renferment nombre de ses rapports sur des sujets très-variés. Toujours aussi il s'empressait d'accepter la tâche de rédiger les notices nécrologiques des membres défunts, car elle lui fournissait la satisfaction de louer les mérites des collègues qu'il regrettait. Il fut avec notre défunt confrère Le Grand-de Reulandt l'un des principaux promoteurs de la réforme du règlement de 1864 et travailla de la manière la plus active à la reconstitution de notre association à cette époque, alors que par une suite d'abus, elle était menacée de dissolution. Comme Trésorier, l'action habile et active de notre ami Casterman concourut puissamment à fonder la petite fortune de l'Académie aujourd'hui encore sa principale ressource. Enfin, comme Secrétaire général du Congrès d'Archéologie d'Anvers, il contribua par son caractère conciliant au succès de cette grande assemblée qui a donné à notre Société une réputation européenne.

Parmi les travaux que Casterman publia dans nos Annales nous devons citer d'abord deux notices qu'il présenta en 1856 et au moyen desquelles il paya en quelque sorte sa bienvenue : *Les Anciennes fortifications de Termonde* et *La ville et le château-fort de Huy*. Ce sont des études historiques intéressantes et succinctes dont notre confrère avait recueilli les principaux éléments pour la rédaction du mémoire d'attaque et de défense que nos règlements du génie militaire imposent à tout officier à son arrivée dans une forteresse. Archéologue et curieux d'histoire, Casterman s'était complu à compléter les études déjà ébauchées par ses prédécesseurs dans ces deux places fortes au moyen de quelques recherches dans les archives et les bibliothèques.

Casterman avait comme nous l'avons dit, un grand fond de bienveillance, un dévouement sans borne pour ses camarades. C'est ainsi qu'il trouva dans les papiers de son ami intime le colonel Louis Dusart, un travail intitulé : *Mémoire sur les opérations militaires dont les rives de l'Escaut furent le théâtre depuis 1484*. Il s'empressa de le présenter

à l'Académie en 1870 dans le but de sauver ce travail de l'oubli. Je suis tenté d'attribuer à Casterman une part de collaboration à l'œuvre telle qu'elle a été publiée, collaboration discrète, car il a soin d'indiquer les légers compléments qu'il avoue y avoir ajoutés. « J'ai cru » devoir y ajouter » dit-il, « deux dessins pour faciliter la » lecture de ce travail, l'un représentant la situation des » pays inondés, l'autre la construction du pont du Prince » de Parme. J'y ai ajouté également deux notes de » Bentivoglio décrivant le pont et la construction des » bâtiments brûlés. » Je n'insisterai pas sur ce point, moi qui ai bien connu la manière d'écrire de l'auteur du mémoire, parce que je craindrais d'enlever à Casterman quelque chose de la pensée généreuse qui l'animait, lorsqu'il se fit l'éditeur du travail du Colonel Dusart.

Ce fut dans le même ordre d'idées et avec le pieux désir de mettre au jour les travaux d'un confrère, qu'à la mort de M. Louis Torfs il entreprit la tâche de compléter un travail sur *Les Agrandissements et les fortifications d'Anvers*, que celui-ci avait malheureusement laissé inachevé et qu'on retrouva dans ses papiers. Dans cette œuvre Casterman ne se borne pas à être éditeur et commentateur, il devient un véritable collaborateur, continuant jusqu'aux temps modernes l'œuvre que M. Torfs n'avait conduite que jusqu'à l'époque du 3^e agrandissement vers 1291. Il est d'ailleurs facile en lisant le volume de près de 107 pages, dont 50 au plus appartiennent à M. Torfs, de distinguer les parties qui sont dues à la plume de l'historien consciencieux puisant ses documents aux archives, et celles qui appartiennent au militaire versé dans l'art, dans les termes de la fortification. Je dirai que si Casterman a pu se féliciter de trouver le canevas ébauché par Torfs, la mémoire de Torfs n'a rien perdu, au contraire, à se trouver associée à l'œuvre de Casterman. Quelquefois même on pourrait dire, tant était grand le scrupule de Casterman de respecter le texte, que l'historien incompetent en fortifications pesa un peu lourdement sur l'officier du génie.

Les Agrandissements d'Anvers de MM. Casterman et Torfs, resteront l'un de meilleurs documents à consulter par ceux tentés d'écrire une histoire complète des fortifications d'Anvers, qui résumerait en quelque sorte toute l'histoire de la poliorcétique défensive. Chaque progrès des armes, a laissé en effet des traces dans les transformations successives des remparts d'Anvers et depuis le *château sur motte* de S^{te} Walburge, ce vénérable *burg* dont les vestiges subsistent encore, jusqu'aux bastions de Frans, de Vauban et aux forts polygonaux modernes, toutes les inventions les plus perfectionnées de la défense y ont été exécutées au moyen de la pierre.

Retiré du service à l'âge de 58 ans, Casterman ne put se résigner à l'oisiveté. Il consacra ses dernières années à des affaires financières et devint l'un des administrateurs de la Banque de Belgique. Ce fut en qualité d'administrateur de cette Banque et pour inspecter des propriétés qu'elle possédait en Espagne qu'il eut l'occasion de visiter le pays où il avait vu le jour et d'accomplir une sorte le pèlerinage toujours rêvé, mais toujours ajourné pendant sa carrière militaire si remplie.

Lors de la célébration du cinquantenaire de notre indépendance nationale, le Roi, désireux de récompenser le vieux combattant de 1830, dont la vie toute entière avait été consacrée au bien public, le nomma Commandeur de l'ordre Léopold.

Un ancien règlement du comte de St-Germain, interdisait en France, aux officiers du génie de servir dans les états-majors des armées, sous le prétexte curieux que la science de l'ingénieur, étant déjà assez vaste, il n'était pas désirable de les voir se livrer à des études en dehors de leur spécialité. C'était mettre des bornes au savoir ! En fait, ce règlement, né d'un esprit de jalousie contre les ingénieurs que l'on craignait de voir trop dominer, fut toujours appliqué, même avant d'avoir été formulé, et plutôt que de donner le commandement d'une armée à l'incomparable Vauban, on lui préféra le présomptueux

La Feuillade, dont l'incapacité devait misérablement échouer devant les murs de Turin. Nul n'oserait plus aujourd'hui affirmer de tels principes, et cependant, comme me le faisait remarquer Casterman, l'une des dernières fois que je le rencontrai, le même système subsiste toujours en Belgique, sous une forme peut-être moins loyalement avouée. « Je suis tenté de croire » me disait-il « que la satisfaction que j'avais de pouvoir me compter au nombre des membres de l'Académie d'Archéologie, les jalousies provoquées par les petites satisfactions d'amour-propre que j'y ai pu recueillir, ont considérablement nui à ma carrière militaire. Si nul n'eût osé me blâmer de consacrer mes loisirs à des travaux utiles, il n'en est pas moins certain qu'ils m'ont valu la malveillance de gens si haut placés par leur savoir et leur talent, si comblés de faveurs de tous genres, que je m'étonne qu'ils aient pu jamais songer à établir un parallèle. En restant de l'Académie j'ai conscience de n'avoir fait que le bien : les amitiés que j'y ai contractées m'ont consolé du mal qu'on m'a fait! »

SÉANCE DU 1^r OCTOBRE 1882.

Président : M. Jos. Schadde, secrétaire D^r Louis Delgeur.
Présents : MM. R. Chalon, P. Génard, E. Gife, chan.
E. Reusens, chev. A. de Schoutheete de Tervarent et baron
J. de Witte, membres titulaires et Baeckelmans, membre
correspondant.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire fait le dépouillement de la correspondance.

M. le col, P. Henrard s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Ministre de la justice remercie la Compagnie de l'envoi de ses travaux.

M. le secrétaire énumère les ouvrages reçus et attire spécialement l'attention de l'assemblée sur l'Atlas de la commission archéologique de la Russie, sur deux articles des *Monumenta historiæ Austriacæ* dont l'un donne des détails très curieux concernant la cour de Vienne au dix-huitième siècle et l'autre est une chronique d'Olmütz, pendant l'occupation suédoise; enfin sur la Collection d'alphabets en usage dans les différentes langues des Indes Orientales, publiée par la Société des lettres et des arts de Batavia.

Ensuite il donne lecture de la lettre que le Bureau à écrite le 4 Août dernier, à M. le Ministre des Travaux publics concernant les précautions à prendre pour la conservation du Steen.

M. le Ministre n'a pas encore répondu; mais M. Génard dit avoir vu une lettre officielle affirmant que des ordres ont été donnés pour la conservation du monument.

M. le chan. E. Reusens donne lecture du rapport fait par M. Chalon et lui, sur un travail de M. le premier président Schuermans concernant les poteries fabriquées en Belgique.

Les rapporteurs concluent à l'impression du mémoire.
— Adopté.

M. Delgeur lit un travail sur l'écriture alphabétique. Il en attribue l'invention aux Phéniciens qui empruntèrent aux Egyptiens un certain nombre de caractères cursifs pour exprimer les articulations.

Ce qui distingue cette écriture de l'écriture hiéroglyphique c'est qu'elle n'indique que le son, et rejète absolument les *déterminatifs* aphones que les Egyptiens employaient pour faciliter l'intelligence des mots écrits. Le conférencier divise l'écriture alphabétique en trois classes: la première n'écrit que les articulations (consonnes); la seconde écrit non

seulement les articulations mais se sert en outre de caractères spéciaux pour exprimer les voyelles ; enfin la troisième, surtout en usage dans l'Inde, a également des signes pour les consonnes et les voyelles, mais elle n'écrit ces dernières que dans des cas déterminés, elle les rend d'ordinaire par des espèces d'accents et de cédilles qu'elle place tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des consonnes, tantôt avant, tantôt après.

M. le chev. de Schoutheete de Tervarent communique un article de journal où l'on parle d'une ville gallo-romaine qui aurait été découverte récemment auprès de Poitiers, une véritable Pompéi.

Il s'engage une conversation à ce sujet. M. le baron de Witte pense que le journaliste parle de la découverte faite, il y a une ou deux années, dans ces mêmes parages par le R. P. de la Croix, de la Compagnie de Jésus. Il y a effectivement trouvé des restes de bâtiments, d'un temple, etc. Ses fouilles continuent toujours et ont donné des résultats des plus remarquables.

La séance est levée à 3 heures.

LA GÉOGRAPHIE ANCIENNE DE LA PALESTINE.

Lettre inédite de Gérard Mercator à André Masius.

DUISBOURG 22 MAI 1567.

Guillaume, duc de Juliers et de Clèves, surnommé le riche, parvint au gouvernement du duché, lors de la mort de son père Jean III décédé le 6 février 1539¹. Le souvenir laissé dans l'histoire par ce duc Guillaume est des plus honorables. Si l'on en croit Mercator, la paix, la justice et la piété régnaient partout dans ses états²; il protégeait les arts et les sciences, recueillait les émigrés de la Réforme et réunissait, autour de son trône, les hommes à la fois les plus doctes et les plus sages de son époque; pour notre présent prélude à la lettre qui va suivre, nous pouvons nous borner à n'en citer que trois: Oliferius, Cassander et Masius. Henri Barsius Oliferius (nom latinisé de Baes ou Baers, dit Olischleger), apparte-

1. *Historie der Nederlandsche vorsten, door Frans van Mieris. 's Gravenhaage 1735, D. III. fol. 14. — P. Bertii commentariorum. rerum germanicarum libri tres, Amsterdami 1635. Liber secundus p. 229.*

2. Lisez le petit poëme latin sur le planisphère de Mercator de 1569.

nait à une famille noble du duché de Clèves. Il était *juris utriusque doctor* et chancelier du duc, fonction qu'il occupait déjà en 1554 avec résidence à Clèves. Au milieu des multiples devoirs de sa charge, il servait de Mécène aux savants, et ne manquait jamais l'occasion de leur être utile ou agréable. Il avait particulièrement bien accueilli Mercator dès son arrivée à Duisbourg, l'avait protégé en 1564 contre les calomnies de Flavius Dorpius, son ennemi caché, et avait chaudement défendu son innocence. Tout porte à croire que ce fût à Henri Oliferius que Mercator dut, en grande partie, sa nomination de cosmographe du duc : il n'est donc pas étonnant qu'il le portât en grande estime et lui dédiât, en 1568, son livre de la démonstration des temps ¹. Georges Cassander vit le jour à Bruges ou, selon d'autres, à l'île de Cadzand, en 1515. Il connaissait les langues, les belles-lettres, le droit, la théologie, et était un des grands savants de son temps. Il enseigna à Gand, à Bruges et ailleurs, et écrivit un grand nombre d'ouvrages. A la science qu'il avait des choses saintes, il joignait la candeur d'âme et une extrême modération dans ses opinions et sa conduite : c'est ce qui engagea l'empereur Ferdinand I à l'appeler dans ses états pour y combattre, par sa présence et ses écrits, les progrès des Anabaptistes et y calmer l'ardeur des luttes religieuses. Après avoir longtemps résidé à Xanten, il mourut à Cologne le 3 février 1566 ². André Masius était de Lennick-Saint-Martin près de Bruxelles; il naquit le 30 novembre 1516, et mourut à Zevenaer, au duché de Clèves, le 7 avril 1573. Il fut premier en philosophie de l'université de Louvain en 1533, et devint conseiller du duc de Juliers et de Clèves ³. Dans sa

1. *Gerardi Mercatoris Chronologia*. Dédicace à Henri Barsius Oliferius.

2. *Bibliotheca Coloniensis, cura et studio Josephi Hartzheim. Coloniae 1747.* — L. Guicciardini, *Belgium dat is Nederland etc.*, p. 301.

3. Paquot, *Mémoires*. T. IX, pp. 201 et suivantes. — *Les quatorze livres sur l'histoire de la ville de Louvain de Jean Molanus, publiés par P. F. X. De Ram*, 1^{re} partie, p. 606.

Chronologie , Mercator le nomme *linguarum peritissimus, doctissimus vir, antiquitatis summus cultor et unicum litterarum columen*. Parmi les ouvrages qu'il a publiés , son commentaire sur l'histoire de Josué n'est pas le moins important : commencé en 1563 et terminé dix ans après , ce livre fut imprimé , après la mort de l'auteur , à Anvers chez Christophe Plantin en 1574 , sous le titre de *Josuae imperatoris historia illustrata atque explicata* ¹.

Les trois hommes dont nous venons de parler , étaient liés d'amitié , se consultaient dans leurs études et se rendaient mutuellement service : les lettres et les livres qu'ils nous ont laissés vont le prouver.

Vers la fin de l'année 1563 , Masius , en commentant l'histoire de Josué , en était arrivé à la cérémonie de bénédiction et de malédiction , accomplie , devant le peuple juif , sur les montagnes Garizim et Hébal , et il s'app préparait à étudier le partage de la Palestine en tribus. Sur la première de ces questions , qui était celle qui l'occupait tout particulièrement , il avait consulté son ami Cassander lequel , à son tour , s'était adressé au chancelier Oliferius qui avait répondu à la demande d'avis , par l'offre de la carte de la Terre-Sainte publiée par Mercator en 1537 , et par une note manuscrite qu'il avait attachée à cette carte : c'est ce qui résulte d'une lettre de Masius , datée de Zevenaer du 31 décembre 1563 , adressée à Cassander et dont voici la teneur : « J'ai été très charmé , mon cher
« Cassander , de votre lettre qui m'a été transmise par le
« chancelier le 18 de ce mois (*décembre 1563*) , ensemble
« avec la chorographie de la Terre-Sainte élaborée par notre
« Gérard Mercator. Cette chorographie m'est arrivée très
« à propos , puisque je me disposais déjà à traiter du
« partage par le sort de la Terre-Sainte en tribus. Et

¹. *Josuae imperatoris historia illustrata atque explicata ab Andrea Masio. Antverpiae , ex officina Christophori Plantini , Architypographi Regii. MDLXXIII* , un volume in-folio.

« attendu que le chancelier a bien voulu me gratifier de
« cette chorographie, comme la note écrite relative à la
« position des montagnes Hébal et Garizim qui était attachée
« à cette carte le témoigne, j'aurai soin, dès que je le
« pourrai, de lui écrire une lettre de reconnaissance.
« Entretiens recevez, mon cher Cassander, mes plus
« vifs remerciements pour m'avoir concilié l'amitié et les
« bonnes grâces d'un homme d'une telle valeur » 1.

L'année suivante, une nouvelle correspondance sur la topographie de la Terre-Sainte fut échangée entre Cassander et Masius qui se trouvait alors à Clèves. Dans sa missive datée de cette ville du 5 septembre 1564, Masius, après s'être excusé du retard qu'il avait mis à écrire, s'exprime en ces termes : « Je n'avais d'ailleurs rien de bien
« particulier à vous répondre, si ce n'est que je désire que
« vous priez Mercator de me faire savoir, quand vous
« en aurez l'un et l'autre le temps, ce qu'il connaît de
« certain sur les montagnes Samaritaines Garizim et Hébal,
« quel est l'intervalle qui sépare l'une de l'autre, et laquelle
« des deux, s'il est permis de le dire, est plus méridio-
« nale que l'autre. Je suis extrêmement embarrassé par
« l'acte mémorable de bénédiction et de malédiction,
« prescrit par Moïse et accompli par Josué : je ne puis

1. « Epistola LVI. Andreas Masius Georgio Cassandro S. P. Xantes. Valdè me oblectavit epistola tua, mi Cassander, quam Cancellarius noster cum chorographia Sanctæ Terræ, a nostro Gerardo Mercatore elaborata, ad me mittebat die xviii. hujus mensis... Plane in tempore venit Mercatoris nostri chorographia : jam tum enim ad sortitionem tractandam, qua tributim Terra Sancta dividitur, me comparabam. Sed quando ille (*Cancellarius*) ex animo, ut alligatum scriptum de situ montium Hebal et Garizim testatur, mihi gratificari voluit ; ego mutuis ad ipsum litteris meam quoque gratitudinem, ut potero, declarabo, tibi verò interim maximas ago gratias, si Cassander, qui talem virum (*Cancellarium*) mihi amicum et benevolum feceris. Pridiè Calendas Januarias MDLXIV ». (*Syloges Epistolarum a viris illustribus scriptarum tomè quinque, collecti et digesti per Petrum Burmannum. Leidæ apud Samuelem Luchtmans. 1727, T. II, p. 284*).

« comprendre comment cette cérémonie ait pu se faire ,
« à moins d'admettre qu'il n'y avait qu'une seule montagne ,
« laquelle , après une pente courte et douce s'élevant de
« la plaine , présentait un plateau d'où montaient ensuite
« comme deux corniches , ce qui lui donnait presque la
« forme d'un sémithéâtre , corniches qui se nommaient ,
« à leurs sommets , l'une Garizim et l'autre Hébal . Si
« j'étais auprès de mes livres dans lesquels j'ai approfondi la
« question , je vous écrirais les différentes raisons qui m'in-
« triguent , quoique ce ne soit pas nécessaire , puisque je
« désire bien moins renseigner Mercator sur ce que je
« pense , que d'être informé de ce que lui-même , si versé
« dans ces sortes de choses , peut en savoir . S'il veut bien
« — continue Masius — me tirer d'embarras , j'estimerai
« qu'il m'aura rendu un très grand service , et m'empres-
« serai de lui faire ensuite quelques autres questions ,
« comme , par exemple , sur la montée et la descente de
« Bethoron , et sur quelques autres points semblables »¹.

1. « Epistola LVII. Andreas Masius Georgio Cassandro Nam
« alioqui nullum mihi jam præcipuum argumentum scribendi erat ,
« nisi quòd velim Mercatorem per te rogari , quandò utrique ocium
« erit , ecquid certi habeat de montibus illis Samaritanis Garizim et
« Hebal , quanto intervallo alter ab altero absit , et uter altero magis ,
« ut sic dicam , meridionalis : vehementèr enim me torquet celeberrimus ille
« actus faustæ ac diræ imprecationis a Mose præscriptus
« et a Josua ad rem ipsam collatus . Neque enim qui potuerit illa
« coere monia peragi intelligere possum , nisi mons unus fuerit , qui
« ab radice molli acclivitate assurgens , mox ex plano loco duobus
« veluti cornicibus dissectus , propè semitheatri speciem præbuerit ,
« atque in verticem altero Garizim , altero Hebal fuerit dictus . Si
« apud meos libellos essem , ubi hæc altiùs sum meditatùs , scriberem
« fortassè complures causas quæ , ut ambigam , faciunt , sed nihil
« opus est causis , quandò ego non tam mea cogitatione Gerardum
« informare , quàm quid ille , ut est talium rerum peritissimus ,
« comperti habeat , audire desidero . Quod si me huc expediverit ,
« putabo me maximo beneficio adfectum esse , et avidè alia quæque
« deindè ab ipso percontabor , qualia sunt de ascensu et descensu
« Bethoron , et quæ sunt ejus generis . Memini me vidère (vidisse ?)
« chorographiam Terræ Sanctæ , quam ille (Mercator) aliquandò

Cette lettre de Masius doit avoir été transmise par le destinataire à Mercator. Celui-ci, dès lors, se sera probablement mis en rapport direct avec le commentateur de Josué, et lui aura envoyé sa réponse à la question proposée. Sa réponse nous manque; mais nous connaissons, par le livre de Masius, l'avis motivé de Mercator sur la position des deux montagnes. A la page 151 de son livre, Masius s'exprime comme suit: " Gérard Mercator, savant mathé-
" maticien, très actif, très versé dans la représentation
" des contrées de la terre et qui m'est cher à plusieurs
" titres, persiste à me soutenir sérieusement que les deux
" montagnes Garizim et Hébal se trouvaient près de Hai 1,
" de manière que cette ville était placée sur la chaîne de
" Garizim, que le mont Hébal en était séparé par une
" vallée intercurrente et sis un peu plus à l'occident dans
" la direction de Béthel, et que l'autel dont il est parlé
" dans l'histoire de Josué, fut dressé, comme il est dit, sur
" les vestiges du vieil autel qu'Abraham construisit jadis
" entre Hai et Béthel. Mercator — continue Masius —
" tâche d'appuyer son opinion sur des considérations
" exquises, lesquelles, si j'ai bonne souvenance, peuvent
" se réduire à deux arguments, dont l'un est tiré de

" evulgavit, obsecro te, mi Cassander, si isthic (*Duisburgi*) venalem
" habet, alligatam epistolæ tuæ, qua per ocium mihi ad hæc digna-
" beris respondere, ad me curato. Ego tibi precium, quantum signi-
" ficaveris, lubentissimè persolvendum curabo. Nam vehementer
" illius generis mappis oblector, quarè velim simul significes, ecquas
" alias praetereà habet aliarum regionum, quas redimere possim.
" Nihil mihi facilius, quàm ejusdem chartas ad cancellariam, ut
" vocant, Clivensem mittere undè ad me quotidie perferri possunt.
" Ex Clivis Nonis Septembribus MDLXIV ". (*Sylloges Epistolcrum*
per Petrum Burmannum, T. II, p. 287).

1. " Se trouvaient près de Hai (*propè ab Hai abfuisse*) ": ces termes positifs que Masius attribue ici à Mercator, résultent peut-être d'une précédente correspondance qui nous manque; mais, dans sa présente lettre du 22 mai 1567, Mercator est moins positif, puisqu'il s'y exprime en disant: *paraissaient* se trouver (*apparet Garizim et Hebal montes juxta Hai sitos esse*).

» l'emplacement des douze pierres qui du lit du Jourdain furent
» transportées à Galgala, et dont l'autre est déduit du
» temps pendant lequel il eut été impossible à une milice non
» aguerrie dont les ennemis étaient en armes, de s'éloigner
» beaucoup du camp placé à Galgala. A ces arguments
» Mercator ajoute une conjecture tirée des paroles de Moïse
» citées dans le Deutéronome, où, de son camp près de Sittim,
» Moïse, en montrant pour ainsi dire du doigt les susdites
» montagnes comme y étant très en vue et parfaitement
» connues à cause de leur voisinage, demande : *Ne sont-ce*
» *pas là ces montagnes situées au delà du Jourdain à*
» *côté du chemin qui mène à l'occident ?* Savant,
» ingénieux et pieux comme il est — poursuit Masius —
» Mercator énumère ensuite un grand nombre de faits
» pour établir que l'espace compris entre Hai et Béthel est,
» pour beaucoup de raisons, un endroit très religieux,
» très apte, très approprié à la cérémonie dont il s'agit.
» Finalement, il se retranche derrière l'autorité de Saint
» Jérôme qui, dans son petit traité sur les localités hé-
» braïques ¹, affirme franchement et positivement que ces
» montagnes ne sont pas loin de Jéricho et de Galgala,
» et accuse d'une grave et manifeste erreur les Samaritains
» qui les placent près de Néapolis, c'est-à-dire près de
» Sichem. Si, dans l'histoire des Juges (9. 6.), il est dit
» que la montagne de Garizim touche à la ville de Sichem,
» et que c'est là qu'on trouve aussi Allon (*Elon*) ou le chêne
» de Moreh : ce passage ne contrarie point Mercator qui, à
» partir de Sichem, continue, par une chaîne longue et non
» interrompue, le mont Garizim jusqu'à Hai, et même au delà
» jusqu'à Jéricho et jusque près de Galgala, et qui soutient

1. Traducteur latin du texte grec d'Eusébe, S^t Jérôme a écrit un petit traité *De locis hebraicis*. Voici ce qu'il y dit : « Errant igitur Samaritani qui juxta Neapolin Garizin et Ebal montes ostendere volunt, quum ipsos juxta Galgal esse Scriptura testetur ». Retiré à Bethléem vers l'an 385, S^t Jérôme nous a laissé, en divers endroits de ses ouvrages, le tableau le plus complet des Lieux-Saints. (Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*).

» que c'est la vallée située au pied de Garizim qui portait le
 » nom de Moreh »¹. Quoiqu'appuyée sur des « considérations
 exquises », cette opinion de Mercator n'était pas com-
 plètement partagée par Masius. Celui-ci la réfute au con-
 traire longuement, et déclare pencher vers l'ancienne
 manière de voir qui place ces montagnes près de Sichem ;
 mais il termine en disant : « je ne permets cependant pas

1. « Igitur vir in mathematicis artibus eruditus ; atque in orbis
 » regionibus describendis studiosè et multùm versatus , mihique multis
 » nominibus carus Gerhardus Mercator , seriò contendere apud me
 » solet , utrumque montem propè ab Hai abfuisse : atque adeò Hai
 » in iugo Garizim fuisse positum : Hebal verò intercurrente valle ,
 » paullulum ad Occidentem , versus Bethel , exstitisse , atque aram ,
 » cuius in hac historia est mentio , planè veteris illius aræ vestigio
 » fuisse substructam , quam vir sanctissimus Abram inter Hai et
 » Beth-el posuisse memoratur . Et hanc suam opinionem ille exqui-
 » sitis etiam rationibus conabatur confirmare , quarum duplex ferè ,
 » quantum memini , argumentum erat . Alterum ductum ex positu
 » XII lapidum , qui è Jordanis alueo asportati sunt ad Galgala :
 » alterum à tempore , quo , nondùm repressis hostibus , turba im-
 » bellis abduci longè a castris , quæ in Galgalis posita fuerant ,
 » non potuerit . Huc addebat coniecturam quoque ex Mosis verbis ,
 » quæ in Deuteronomio scripta leguntur , cùm ille , tanquam ex
 » castris ad Sittim conspectos , et ipsa vicinitate notissimos istos
 » montes , quasi digito ostendens , ait : Nonne ipsi sunt trans Jor-
 » danem , retrò : quâ iter est ad occasum solis etc . Denique solet
 » etiam ingeniosè et scitè , nec minùs piè , multa congerere ; quibus
 » locum illum , inter Hai et Beth-el , admodùm religiosum , et huic
 » nostræ cæremoniæ multis nominibus aptissimum congruentissi-
 » mumque esse probet . Postremò etiam Hieronymi auctoritate pugnare :
 » quì in libello de locis Hebraïcis confidenter atque affirmatè pro-
 » nuntiat , montes istos haud procul ab Jerichunte et Galgalis abesse ;
 » atque Samaritanos magni et manifesti erroris damnat , qui apud
 » Neapolim , hoc est , Sichem , eos ostendunt . Neque verò terret
 » Mercatorem meum , quòd in Judicum historia (*Jud.* 9. 6.) mons
 » Garizim vrbi Sichem dicitur imminere : quodque illic etiam Allon
 » (*Elon*) aut quercus Moreh statuitur . Producit enim ipse montem
 » Garizim longo et perpetuo iugo inde a Sichem ad Hai vsque ;
 » atque ulterius etiam ad Jerichuntem , et propè ad Galgala . Atque
 » ei subiectam vallem , Moreh , appellatam esse statuit . Sic ferè
 » sentit Mercator » . (*Josvæ imperatoris historia* , ouvrage cité de
 Masius , pp. 151 et 152).

» de croire que je donne cette dernière opinion comme certaine
» et inattaquable, et que je la préfère à celle de Mercator » 1.

Dans sa lettre du 5 septembre 1564, adressée à Cassander et communiquée à Mercator, Masius avait, en outre, exprimé le désir d'acquérir non seulement la carte de la Palestine faite par Mercator, mais encore toutes les autres cartes publiées par lui : « je me rappelle — écrit-il à la fin de sa lettre — d'avoir vu la chorographie de la Terre-Sainte que Mercator a publiée autrefois ; je vous supplie, mon cher Cassander, s'il a encore un exemplaire à vendre là-bas (à *Duisbourg*), de le joindre à la lettre que vous voudrez bien m'écrire en réponse à ma présente, quand vous en trouverez le temps. Je vous rembourserai volontiers le prix que vous me ferez connaître. De pareilles cartes me plaisent extrêmement. Je vous prie de m'informer par la même occasion quelles sont les cartes des autres pays que Mercator possède encore et que je pourrais lui acheter. Rien ne sera plus aisé que d'envoyer ces cartes à la chancellerie de Clèves, comme on dit, d'où elles peuvent m'être transmises tous les jours... » 2. N'est-il pas très probable que Mercator, au lieu de les lui vendre, aura généreusement envoyé à Masius les cartes qu'il désirait, en même temps qu'il lui aura fait parvenir son avis motivé sur la topographie des montagnes Hébal et Garizim ? Ce qui ne permet pas de douter de l'envoi de cet avis, c'est que, en 1567, Mercator rappelle encore à Masius leur « ancienne discussion (*antiquam disputationem*) » relative à ces montagnes.

Après ce premier envoi, Mercator gratifia de nouveau, plus tard, son docte correspondant d'une copie qu'il avait faite à la main d'une carte originale de la Palestine, conservée au monastère de Notre Dame du mont Sion à Jérusalem,

1. « Nolo tamen quisquam existimet, hæc me affirmatè, tanquam certa et fixa dicere, illa verò Mercatoris præ his repudiare ». (*Ibidem*, p. 154).

2. Voyez la fin de la note 1 de la page 481.

apparemment dessinée d'après nature sur les lieux mêmes, et dont Mercator avait obtenu une première copie également manuscrite ¹ : c'est ce qui résulte du commentaire précité de Masius ², ainsi que de la lettre de Mercator du 22 mai 1567 que nous allons reproduire. Dans cette lettre, qui est une réponse à une missive reçue de Masius le 10 février de cette même année, Mercator parle de la copie qu'il avait obtenue comme d'une « base certaine et solide pour faire une description de l'Arabie Pétrée, base — dit-il — *que j'ai acquise maintenant* » ³, c'est-à-dire peu de temps avant le 22 mai 1567, date de sa lettre : d'où nous inférons que la nouvelle gratification faite à Masius, aura eu lieu en janvier 1567. Quoi qu'il en soit, aucune des deux copies, ni celle de Mercator ni celle de Masius, ne se retrouve plus ; mais la lettre de Mercator qui va suivre et un fragment que Masius a reproduit de son exemplaire de la carte dans son commentaire sur l'histoire de Josué ⁴, permettent de nous former une idée plus ou moins complète de la carte originale conservée à Jérusalem ou de ses copies.

1. Le Carme déchaussé Marin Geubels de Sinai au Pays de Waas (en religion père Michel à SS. Trinitate), a fait le voyage de la Terre Sainte de 1770 à 1773, et en a rédigé le récit en langue flamande publié en 1786 par sa mère en deux volumes (le départ et le retour). Dans le second volume, page 50, Geubels rapporte que, de son temps, l'église de la Présentation de Notre Dame sur le mont Sion, était devenue une mosquée.

2. « In hoc enim tractu et Machmethath positam fuisse, quæ nunc vulgo Cathon vocatur, et non procul inde, torrentem illum versus mare fluxisse : ab eoque sub Cesarea receptum esse, luculenter ostendit charta depicta Chananææ, quæ in cœnobio montis Sion extat : cuius mihi exemplum dono misit Gerardus Mercator Rupelmondanus Mathematicus celeberrimus ». (*Josvæ imperatoris historia ab Andrea Masio*, p. 268).

3. « Strabo in geographia sua multam nobis lucem attulit ad veriorum Arabiæ Petreæ descriptionem conficiendam, adeo ut plurimum delectatus optarem sane, ut mones, in hoc opere persistere et Strabonis Arabiæ descriptionem absolvere, postquam nunc (*in 1567*) firmum et solidum fundamentum cui nitar compertum habebam ».

4. Nous donnerons plus loin ce fragment de carte.

Indépendamment d'une importance scientifique, notre lettre de Mercator offre un intérêt spécial pour la biographie de son auteur. Elle nous apprend que, malgré sa sobriété et les soins qu'il prenait de sa santé, Mercator fut atteint d'une affection gastro-intestinale au commencement de 1567; qu'il menait une vie excessivement active, à tel point que la multiplicité et l'urgence de ses travaux l'empêchaient souvent de correspondre aussi vite qu'il l'aurait voulu avec ceux qui le consultaient; qu'il avait composé autrefois une description de la Terre-Sainte, probablement avant la publication de sa carte de 1537; que, depuis lors, il avait toujours continué ses recherches sur la Palestine, en étudiant les Livres Saints, en se procurant les divers itinéraires, et en feuilletant les auteurs les plus autorisés et les plus dignes de foi, tels que Saint Jérôme, Ziegler, Strabon, Brocard, Oliverius, de Ghistelles et Jacques de Vitry, et que par conséquent, il devait posséder les connaissances géographiques les plus vastes et les plus profondes sur le seul pays de la terre qui retrace au voyageur — comme le dit de Chateaubriand — « le souvenir des affaires humaines et des choses du ciel »¹. Mais, l'importance de cette lettre est particulièrement grande pour la Belgique, puisqu'elle est le premier et jusqu'à présent l'unique autographe que la patrie possède de l'illustre enfant de Rupelmonde. C'est par la sollicitude éclairée de M^r Ch. Ruelens, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque Royale, que cet établissement a pu acquérir, en 1881, le précieux autographe; et c'est aussi grâce à sa bienveillance, que nous en avons obtenu la primeur. Nous lui en adressons nos vifs remerciements et le témoignage de notre profonde reconnaissance. Voici, avec sa traduction française, la lettre latine transcrite sur l'original. Les mots imprimés en caractères italiques, représentent les parties que l'humidité a fait disparaître et que nous avons essayé de rétablir.

1. *Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris, par M. le vicomte de Chateaubriand. Paris 1835, p. 189.*

“ Salutem et foelicitatem a Domino. Literis tuis 10 *Februarii* acceptis citius respondere non potui, observande Domine Masie, stomachum et praecordia defluxus mihi diu dissolvit, sed postquam convalescens ad promissionis terrae inspectionem reversus, tempus amissum recuperare volui ut de integro ejus descriptionem, quam aliquando tumultuarie et raptim ex pluribus autoribus congesseram, recuderem et itineraria quae collegi varia conferendo omnia discuterem et in ordine disponerem ². In eam operam plures cum absumpsissem dies, urgentibus laboribus ea dilata fuit, ita factum est ut tardius tuis respondeam. Edidit olim chorographus anonymus terram sanctam ex praescripto Jacobi Ziegleri ³, quem multum in eam operam inquisivisse et sedulo varia loca quae in sacris extant literis coaptasse videbam, sed cum Ziegleri descriptionis urbes, montes et alia loca juxta distantiarum symmetriam disposuissem, evidenter expertus sum ejusdem auctoris descriptionem multis modis asymmetram et confusam esse, et perspicuum fuit progressionem filiorum Israhel per desertum ⁴ longe ab illius pictura diversam fuisse, cujus differentiae admiratio etiam meas mihi rationes suspectas reddidisset, nisi quaedam

4. Mercator reçut la lettre de Masius le 10 février 1567, et ce ne fut que plus de trois mois après, qu'il y répondit le 22 mai suivant. Ce millésime de 1567 est indiqué par une annotation qui se trouve au-dessus de l'adresse, de la lettre pliée en quatre, annotation qui a été inscrite là probablement par Masius lui-même, pour se rappeler la date de la réception de la missive de Mercator. Ecrite à Duisbourg le 22 mai et arrivée chez Masius à Zevenaer le dernier mai suivant, cette lettre avait donc mis 8 à 9 jours pour faire le trajet, qui avait lieu apparemment par le Rhin de Duisbourg à Clèves et de Clèves à Zevenaer. Comme il le dit lui-même dans une de ses lettres adressées à Georges Cassander, Masius, conseiller du duc de Clèves et demeurant à Zevenaer, y pouvait, tous les jours, recevoir sa correspondance de Clèves par l'entremise du chancelier qui résidait en cette dernière ville.

2. Mercator déclare ici qu'il a composé autrefois (probablement avant la publication en 1537 de sa carte de la Palestine) une description de la Terre-Sainte.

3. Jacques Ziegler, mathématicien et théologien du XVII^e siècle, était natif de Landau au duché de Bavière. Il enseigna longtemps à Vienne, se retira ensuite auprès de l'évêque de Passau et mourut en 1549. On a de lui plusieurs ouvrages. On estime surtout ses notes sur quelques passages choisis de l'Écriture Sainte, et sa description de la Terre-Sainte dont la première édition fut publiée in-folio, en 1526, par Wendelinus Richelius, imprimeur à Strasbourg, sous le titre de *Terrae Sanctae, quam Palaestinam nominant, Syriae, Arabiae, Aegypti et Schondiae doctissima descriptio*. En 1536, le même imprimeur en publia une seconde édition,

Salut et félicité au nom du Seigneur. Je n'ai pu répondre plus tôt, très honorable Monsieur Masius, à votre lettre reçue le 10 février à cause d'un dévoiement qui m'a longtemps affaibli l'estomac et les intestins. Guéri de cette affection, j'ai repris l'étude de la Terre-Promise et tâché de récupérer le temps perdu, pour refaire la description que j'en avais composée autrefois, sans ordre, à la dérobée, en feuilletant plusieurs auteurs, et pour débrouiller le tout et le mettre en ordre par la confrontation des divers itinéraires que je m'en étais procurés. Mais après avoir consacré déjà plusieurs jours à ce travail, des occupations urgentes m'ont obligé de le remettre : voilà comment il s'est fait que je vous réponde si tard. Une carte de la Terre-Sainte a été publiée autrefois, sur les indications de Jacques Ziegler, par un chorographe anonyme, lequel, à mes yeux, avait fait beaucoup de recherches pour son œuvre et coordonné soigneusement les différentes localités citées dans les Saintes Ecritures. Néanmoins, après avoir disposé les villes, les montagnes et autres lieux de la description de Ziegler conformément à la symétrie des distances, je m'aperçus à l'évidence que sa description est, sous bien de rapports, sans symétrie et confuse, et je vis clairement que, pour la marche des enfants d'Israël à travers le désert, il s'était beaucoup écarté de celle de la carte en question (*ab illiuspictura*). Cette divergence m'étonnait à tel point, qu'elle m'eût fait douter de mes propres idées, si je n'avais remarqué,

ensemble avec la description du désastre de Stockholm écrite par le même auteur, et avec une édition nouvelle de la description de la Terre-Sainte composée par Wolfgang Weissenburg. La première et la seconde édition de la Terre-Sainte par Ziegler, sont accompagnées de cartes sans nom d'auteur. En 1532, parut également à Strasbourg « apud Petrum Opilionem », avec une préface de Pierre Schoeffer, un recueil publié par Ziegler sous le titre suivant : « *Quæ Intus Continentur : Syria ad Ptolomaici operis rationem, Præterea Strabone, Pliuio et Antonio auctoribus locupletata. Palestina, iisdem auctoribus. Præterea Historiæ sacra, et Josepho, et dno Hieronymo locupletata. Arabia Petraea, siue Itinera filiorum Israel per desertum, iisdem auctoribus. Aegyptus etc* ». Ce dernier recueil de Ziegler, qui contient 8 cartes géographiques également sans nom d'auteur, est, comme le titre l'indique, un ouvrage plus complet et, par conséquent, différent du précédent. Voici comment Masius, dans son commentaire sur l'histoire de Josué, s'exprime sur la description de la Terre-Sainte par Ziegler : « *Jacobus Zieglerus, descriptor Palæstinæ diligentissimus quidem, sed qui in multis locis tanquam digito ostendendis, ad quæ ne bona quidem coniectura unquam perducipotuit, permisit...* ». La critique que Mercator fait de cette description de Ziegler, dans sa lettre du 22 mai 1567, concorde donc avec celle que Masius en fit, plus tard, dans son commentaire.

4. Ces mots, qui reviennent dans le titre du recueil de Ziegler de 1536, pourraient faire croire que Mercator a en vue ici ce recueil et non la *Terræ Smetæ descriptio* par Ziegler de 1526.

loca in recentioribus odoporicis ⁵ cum Moysis descriptione congruere deprehendissem, et ex Deut: cap. 2. v. 8. ⁶, filios Israhel a Cadesbarne et Idumea ad sinum Elaniticum reversos fuisse constitisset. Invenio autem duas urbes Petræ nomine, unam quæ in Hierosolymitano exemplo nostro est ad orientem maris mortui hodie Characum dicta ⁷ alteram Nabateorum metropolim Petram deserti appellatam, medio ferme itinere a Characo ad Elaniticum sinum sitam, et a palmeto quod juxta Posidium est ⁸ (*ab Elath eò filii Israhel rubrum mare transgressi secundis castris pervenerunt*) 5 dierum itinere *si semite eliguntur* brevissimæ aut quadridui profectione distantem, ut habet Strabo ⁹ *qui in geographia sua* multam nobis lucem attulit ad veriorum Arabiæ petreæ descriptionem *conficiendam, adeo ut plurimum delectatus optarem sane, ut mones, in hoc opere persistere et Strabonis Arabiæ descriptionem absolvere, postquam nunc firmum et solidum fundamentum cui nitar compertum habeam* ¹⁰, sed aliò me trahit necessitas domestica, et ab amico libellum *promissum de terræ sanctæ situ* expecto, qui primum mihi cum hoc jacto fundamento conferendus est si forte plurium aliquot oppidorum certam positionem

5. Dans le vocabulaire *Pentaglottos* d'Ambroise Calepinus (éd. d'Anvers 1546), le mot « odoporicis » se trouve expliqué; on y lit: « Odæporicon (ὄδοπορικόν) vulgo dicitur itinerarium. Est enim liber in quo annotantur profectiones, fluvii, urbes, loca, nationes ». Aux mots « Itinerarium, viatorium », Calepinus emploie le même terme grec odæporicon. Dans les *Publications de l'Orient latin*, le mot odæporicon, ou hodæporicon, revient dans le même sens.

6. Voici le texte du ch. 2, v. 8 du Deutéronome: « Cumque transissemus fratres nostros filios Esau, qui habitabant in Seir, per viam campestrum de Elath, et de Asiongaber, venimus ad iter quod ducit in desertum Moab ».

7. Du temps d'Oliverius et de Vitriacus (XIII^e siècle), la ville de Pétra située au delà du Jourdain et à l'orient de la Mer morte, se nommait déjà Characum, Craceum ou Crac. Voici comment ces auteurs s'expriment: « Huic loco (*Cracco*) pristinum nomen erat Petra deserti ». (*Oliv. Hist. reg. Terr. Sanct.*). « Petram deserti, cuius nomen modernum est Crac ». (*Vitr. Hist. Orient.*)

8. Posidium (Quez, Zuem, Suez) ville située près du promontoire de ce nom et de l'extrémité septentrionale de la Mer Rouge. Elle est représentée, aussi bien que le bois de palmiers (*palmetum*), sur la carte de la Palestine de Tilemannus Stella Sigenensis, insérée dans l'édition flamande de 1598 du *Theatrum* d'Ortelius.

9. Sur l'autorité de Strabon et de Brocard, Mercator admet une deuxième ville de Pétra, située à peu près à mi-chemin de la route de Charac au golfe Elanitique et à laquelle, contrairement à Strabon, Brocard, Oliverius et Vitriacus, il donne le nom de Petra deserti. Strabon décrit cette deuxième ville de Pétra de la manière suivante:

dans des itinéraires plus récents, que quelques-unes des localisations de cette carte concordaient avec la description de Moïse, et s'il n'avait été établi par le chap. 2, v. 8 du Deutéronome que les enfants d'Israël, parvenus à Cadesbarné et à Idumée, avaient rebroussé chemin vers le golfe Elanitique. Je trouve deux villes du nom de Petra : l'une, qui, dans notre copie de la carte de la Terre Sainte conservée à Jérusalem, se trouve à l'orient de la Mer Morte et se nomme aujourd'hui Charac⁷; l'autre, capitale des Nabathéens est appelée Petra du désert, est située à-peu-près à mi-chemin de Charac au golfe Elanitique, et est distante du bois de palmiers près de Posidium⁸ (où les enfants d'Israël après leur passage à travers la Mer Rouge et étant partis de la Ville d'Elath arrivèrent à leur second camp) distante, dis-je, de 5 journées de chemin en prenant les routes les plus courtes, ou de quatre jours de marche, comme le dit Strabon⁹ dans sa géographie. Cet auteur nous fournit beaucoup de lumières pour faire une description exacte de l'Arabie Pétrée, à tel point que, extrêmement enchanté de ses éclaircissements, je me sentais grande envie de m'attacher à son œuvre, conformément à votre conseil et d'achever l'étude de sa description de l'Arabie, maintenant surtout que j'ai acquis une base certaine et solide sur laquelle je puisse m'appuyer¹⁰; mais des obligations de famille m'ont attiré à d'autres travaux. J'attends d'ailleurs d'un ami un opuscule qu'il m'a promis, traitant de la topographie de la Terre-Sainte, et que je dois d'abord confronter

« Nabathæorum metropolis est ea quæ Petra nominatur. In loco aliocnim æquabili et plano jacet: incircuitu verò extrorsum rupibus ac præcipitiis munito, introrsum fontes et ad hortos et æquationem nberrimos habente. Extra moenia regio magna ex parte deserta est, præsertim Judæam versus. Hinc Hierichuntum brevissimum iter est, trium dierum aut quatuor: in Posidium verò quinque. » (*Strabonis rerum geographicarum libri XVII. Lib. XVI, p. 775. Paris 1620.*) — Voici comment Brocard décrit, à son tour, les deux villes de Petra: « Circa medium ejus (*Maris mortui*), in littore orientali ostenditur castrum Mozara, quod olim Petra deserti vocabatur, nunc vero Crack dicitur, munitum apprime, quod Balduinus rex Hierosolymitanus restauravit, ut regnum illud ampliaret, sed a soldano nunc tenetur. A Crack duæ numerantur lenæe (secundum aliud exemplar *duæ dietæ*) ad Areopolim, eundo versus Vulturum, quæ nunc Petra dicitur, est metropolis totius Arabiæ secundæ. Olim vero Ar vocata est, sita in torrente Arnon, in confinio Moabitarum, Ammonitarum et Amorrhæorum. » (*Brocardi descriptio Terræ Sanctæ* insérée dans le *Thesaurus antiquitatum sacrarum* d'Ugo-lius, Venise 1746, T. VI, pp. MXLIII-MXLIV).

¹⁰ Ce « firmum et solidum fundamentum » est la copie de la carte de la Terre-Sainte conservée à Jérusalem, ou le « Hierosolymitanum exemplum nostrum » dont il est parlé plus haut. Mercator s'exprime ici comme s'il venait d'obtenir cette copie tout récemment (postquam nunc, 22 Maii 1567, compertum habeam): d'où il semble résulter que, contrairement à ce que nous avons eu jusqu'à présent, la dite copie n'a pu servir à Mercator de modèle pour composer sa carte de la Terre-Sainte de 1537.

consequi liceat, quanto enim plura hæc fuerint tanto facilius certiusque fluminum torrentiumque decursus, montium tractus, et limitum distinctio ex bibliorum sacròrum lectione coaptabuntur. Quod autem ad apographum nostrum Hierosolymitanum attinet, in iis quæ per miliarium intervalla digessi comperio ipsum recte locorum ad se invicem consequentiam et secundum cœli regiones respectum assequatum esse, in distantis item mediocriter ad veritatem accedere, nisi quatenus latitudinem imitator majorem quam pro longitudine congruebat assumpsit commodioris inscriptionis cæcassa. Quòd extremas quasdam tabulæ urbes non suo loco posuerit autor, id eum opinor non per situs ignorantiam commisisse, sed quorundam geographorum more fecisse, qui celebria loca extra tabulam cadentia ad vicinum aliquem in tabula extremum retrahere solent, sic Damascum proximam posuit Jor fonti, cum inde leucis aliquot distet, sic Cadesbarne ad Seir montis terminum contraxit, quòd in eo monte hæc sita sit, licet non ad orientem sed ad Africum aut potius Austrofavonium ad ultima salsi maris lingua 10 circiter leucis mea sententia remota sit, sic Rabat-Amon et Madian forte longius ab Areopoli sejunctæ intra litem tabulæ recipiuntur, ut earum situs non omnino negligatur. Etsi autem diligenter locorum ordo et respectus ad invicem ab autore servatus sit, unde justam etiam signorum a singulis distantiam sequi necesse erat, tamen non adeo exacte cœli regiones absque geometrica et instrumentali dimensione observari poterant, quia exiguus aliquando error committeretur, ut octavæ aut etiam quartæ nonnunquam partis quadrantis unius iu horizontis ambitu. Id vero quantumvis exiguum sit, distantias tamen locorum nonnihil a veritate distrahit, ita fieri potest ut inter Joppen et Antipatridem, interque hanc et Cæsaream non omnino justa symetria servata sit. verumtamen si distantias duas a Brocardo ¹

¹ Brocard, Brocardus, Boreardus, Borchardus, Borghardus, Burgardus, Burchardus religieux dominicain, parcourut la Terre-Sainte pendant le séjour de 10 ans qu'il y fit dans son couvent sur le mont Carmel, où il écrivit, en 1233, sa *Descriptio urbis Jerusalem et locorum Terræ Sanctæ exactissima*, dont, depuis 1475, il a paru plusieurs éditions à Lubec, Bâle, Anvers (1536), Venise (1746), et à Leipsick (1873). Dans son *Theatrum Terræ Sanctæ et biblicarum historiarum*, publié à Cologne en 1628. Adrichomius fait, dans sa préface, l'éloge suivant de Brocard; « Et quidem inter reliquos diligentissimus et exactissimus terræ huius (*sanctæ*) perlustrator et descriptor, ut iam dixi, visus est Brocardus, qui,

avec la base que j'ai adoptée, afin de m'assurer si je n'y trouverais pas la position certaine de quelques autres villes : car, plus le nombre de ces villes est grand, plus nous pourrons avec facilité et certitude, en lisant la Sainte Bible, coordonner le cours des fleuves et des torrents, la chaîne des montagnes et le tracé des limites. En ce qui concerne notre copie de la carte conservée à Jérusalem, je trouve que, pour les localités que j'ai espacées par des intervalles de milles, elle indique correctement leur suite successive ainsi que leurs rapports d'orientation, mais que, pour leurs distances, elle se rapproche médiocrement de l'exactitude, à moins d'admettre que, pour faciliter l'inscription des localités, le copiste ne leur ait donné une latitude plus élevée que ne comportait leur longitude. Si l'auteur de cette carte n'a pas mis à leurs places voulues quelques villes inscrites vers les bords, je pense qu'il faut l'attribuer, non à son ignorance des positions, mais à l'habitude qu'ont certains géographes de ramener vers une localité voisine située aux parties extrêmes de leur carte, les lieux célèbres qui tombent en dehors du cadre : c'est ainsi qu'il a placé la ville de Damas près de la fontaine Jor, tandis qu'elle en est éloignée de quelques lieues ; c'est ainsi qu'il a placé à l'extrémité du mont Seïr la ville de Cadesbarné, tandis qu'elle est située sur ce mont même, et, d'après moi, non à l'orient, mais au sud ou plutôt au sud-ouest de la Mer-Morte, et, de plus, éloignée de la pointe extrême de cette Mer d'environ 10 lieues ; c'est ainsi encore que Rabat-Ammon et Madian, trop distancées d'Aréopolis, ont été ramenées dans l'aire de la carte, pour ne pas négliger tout à fait leur position. Mais, quoique l'auteur ait observé avec soin la suite des lieux et le rapport des lieux entr'eux, d'où devait résulter nécessairement une juste distance de chaque lieu à un autre, leur orientation cependant, faite sans le secours de la géométrie et des instruments, ne pouvait arriver à une exactitude telle à faire éviter de légères erreurs d'un huitième et même quelquefois d'un quart de degré d'un quartier de la circonférence de l'horizon. Malgré sa petitesse, une telle erreur altère cependant plus ou moins la véritable distance des lieux, comme cela a pu être le cas entre Joppé et Antipatris, et entre cette dernière ville et Césarée, où la symétrie n'est pas exactement observée. Si nous considérons néanmoins ces deux distances telles que Brocard les indique, de 8 lieues pour

quoniam eam oculis, eo maxime fine, et (quantum apparet) incredibili quadam diligentia ad ventorum rationem exegit, eum ferè semper secutus sum, quòd persnasissimum haberem non fuisse unquam qui voluerit magis, aut verò etiam potuerit melius, perfectam et simplicem quandam ad huius rei cognitionem viam sternere ». (*Theatrum Terræ Sanctæ et biblicarum historiarum cum tabulis geographicis œre expressis. Auctore Christiano Adrichomio, Delpho. Coloniae Agripinæ 1628.*

notatas consideremus, unam 8, alteram 9 leucarum, videbimus distantias eorundem locorum in tabula non longe ab ea proportione recedere. Neque vero ubique veras distantias Brocardus, autor alioqui multis aliis *commendatior*, assequitur, sua ne hallucinatione an scribarum injuria nescio. Ego nauticum habeo *itinerarium*¹² *cujus autor* distantias et horizontales regiones portuum promonteriorumque in ambitu Mediterranei *maris* sitorum describit, hic a castro peregrinorum¹³ ad Cæsaream 20 mil. pass. ponit, *inde ad* Antipatridem 15, et deinceps ad Joppen 15, quæ distantiarum ratio nostræ tabulæ *omnino* consentit, nisi quod paria facit intervalla ab Antipatride ad Cæsaream ac Joppen, *sed id* portuum recessibus fieri existimo. Galgala Bunon ex tua interpretatione intelligo *locum lapidum* quibus castra fixerunt filii Israhel, ibi enim collem præputiorum¹⁴ constituit Josue *cujus castra*, tametsi autem non recte ad ortum æquinoctialem respectu Jerichuntis in *apographo* constituentur, sed media fere regione inter ortum et meridiem, sita nihilominus *ad ortum* Jerichuntis dici possunt, quod cum non nisi 4 mundi plagas commemoret Scriptura, *ad orientalem Jerichuntis* partem propius quam ad meridionalem accedant, et potuit autor in *tabula sua castra* aliquantulum a vero situ in meridiem declinasse, uti et emendata ex itinerariis descriptio ostendere videtur, deinde etiam potuerunt filii Israhel ad collis præputiorum septentrionale latus

12. Ce « nauticum itinerarium », auquel Mercator vient de comparer son « apographum Hierosolymitanum », n'est pas, comme on pourrait le croire, la *Descriptio urbis Jerusalem* de Brocard, car, quoique cet ouvrage de Brocard soit divisé « per itinera quæ sunt loco capitum » (*Adrich. Theatrum*, p. 287), il ne peut cependant à aucun titre, porter l'épithète de « nauticum ». Ce « nauticum itinerarium » doit être une carte marine ou un portulan de la Méditerranée que Mercator possédait en manuscrit, et qui, comme tous les routiers de mer de ce temps là, donnait les distances et représentait les profils horizontaux, les contours visuels et supérieurs du terrain, la figure des côtes ou « la ligne costière », comme on disait aussi (horizontales regiones). Que ce portulan était manuscrit, cela ressort de ce que Mercator déclare posséder (*ego habeo*) une chose que tout le monde ne pouvait avoir, comme il en serait d'une carte gravée ou imprimée, qu'il aurait désignée par son titre pour que Masius eût pu se la procurer et la consulter.

13. « Templarii vero cum Domino Galthero de Avennis et paucis auxiliatoribus peregrinis et Hospitali de domo Teutonicorum, castrum Peregrinorum quod olim Districtum appellabatur, firmare cœperunt, quod situm est in diœcesi Cæsariensi inter Cayphas et Cæsaream ». (*Oliverii Historia Damiatina*) — « Castrum peregrinorum, quondam insula in corde maris sita, dicta Petra inesa, in qua

l'une et de 9 lieues pour l'autre, on trouvera que les distances de ces mêmes lieux, marquées sur notre copie, ne s'écartent pas beaucoup de ces chiffres. Mais Brocard lui-même, auteur d'ailleurs plus recommandable que beaucoup d'autres, ne donne pas toujours les distances exactes; j'ignore si c'est par suite de son erreur ou par la négligence de ses copistes. Je possède un itinéraire nautique dont l'auteur décrit les distances et les profils horizontaux des ports et des promontoires situés sur le pourtour de la Méditerranée: de la Station des pèlerins jusqu'à Césarée, il compte 20 mille pas, de Césarée à Antipatris 15 mille, et de là à Joppé 15 mille; or, à l'exception de l'égalité d'intervalle qu'il admet d'Antipatris à Césarée et à Joppé et qui s'explique, je pense, par les enfoncements des ports, ce rapport des distances concorde parfaitement avec celui de notre copie. Si je comprends bien votre interprétation, « Galgala Bunon » est l'emplacement des pierres qui servirent aux Israélites pour déterminer la position de leur camp, puisque c'est là que Josué établit la colline des prépuces. Quoique, dans notre copie de la carte, ce camp ne soit pas placé, par rapport à Jéricho, tout-à-fait à l'orient de l'équateur mais à peu près entre l'orient et le midi, on peut cependant dire qu'il s'y trouve à l'orient de Jéricho; en effet, comme l'Écriture-Sainte mentionne seulement les 4 points cardinaux du monde, ce camp se rapproche davantage du côté oriental que du côté méridional de Jéricho. D'ailleurs, l'auteur de notre carte pouvait bien déplacer un tant soit peu le camp de sa véritable position pour le ramener vers le midi, puisque la description corrigée d'après les itinéraires semble l'indiquer. Les enfants

Christiani milites munitionem postea extruxerunt, iis muris et antemuralibus cinetam, vt inexpugnabilis videretur. Videtur alio loco ponere Wilhelmus Tyrius, quantum ex eius descriptione colligere est; consentit tamen sententiæ nostræ ille qui continuavit historiam belli sacri ». (*Adrich. Theatrum*, p. 37.)

14. Les passages du livre de Josué relatifs à la colline des prépuces sont les suivants: « Eo tempore ait Dominus ad Josue: Fac tibi cultros lapideos, et circumcide secundo filios Israël. Fecit quod jusserat Dominus, et circumcidit filios Israël in colle Præputiorum. Postquam autem omnes circumcisi sunt, manserunt in eodem castrorum loco, donec sanarentur. Dixitque Dominus ad Josue: Hodie abstuli opprobrium Ægypti a vobis. Vocatumque est nomen loci illius Galgala, usque in præsentem diem ». (*Jos: C. V. v 2, 3, 8 et 9*). — Voici le commentaire de Masius sur ces passages: « In commentario antiquo, qui inscribitur Leviticus Rabbæ, scriptum est, ex veterum Hebræorum sententiâ, tantam fuisse abjectorum in locum unum copiam præputiorum, ut collem repræsentarent loco ceteroqui plano et æquabili. At Chaldæus existimat, colliculum qui antè fuit, ex re ista nomen hoc accepisse. Nam convertit ille Hebraica verba explanatiùs: Et circumcidit filios Israël in colle, quem nominaverunt Collem præputiorum Sic enim habent boni libri ».

castrametati esse, ut sic quam proxime ab ortu æquinoctiali Jerichuntem respexerint, altera Galgala commemorantur Jud: 3, v. 19, 26, et Jos: 15, v. 7¹⁵, quæ altera esse a castris Israheliticis inde liquet, quod ex priore loco allegato manifestum fiat ea sita esse in itinere a Jerichunte ad montem Ephraim hoc est ad Hai, Bethel et Silo, in parte citius occidua quam orientali Jerichuntis. Porro in Silo falsus est nostræ tabulæ autor haud dubie, verisimili tamen utcumque conjectura deceptus, quod non longe illinc Silo fuisse videtur, primum Jud: 19 ex profectioe Levitæ a Bethlehem per Jerusalem et Gabaa Saulis ad Silo, deinde Ca. 21, versu 19 ubi plenissime ejus situs describitur esse ad septentrionem urbis Bethel, ad orientalem plagam viæ quæ de Bethel ad Sichimam tendit, et ad meridiem a Lebona¹⁶. Brocardus 2 leucis eam a Bethel sejungit et Ramam Siluntem vocat. Lebona autem recentiores constituunt in via quæ est ab Hierosolymis ad Sichimam, medio itinere inter Machmas et Sichem. Cum igitur in propinquo situ ruinas aliquas insignes invenisset autor tabulæ, eas credidit Siluntis esse, quibus hoc tantum descriptionis deesse videtur, quod ad meridiem Lebona locatæ non sint sed ad orientem. Gelboe montem quidam magister Oliverius scholasticus ecclesiæ Coloniensis¹⁷, in libro de terræ sancta et recuperatione ejus atque omissione, separat 2 leucis a Bethsan, quod cum nostra tabula consentit. Corozaim non dubito quin ab

15. Les passages de la Bible que Mereator invoque ici, sont: « Et reversus de » Galgalis, ubi erant idola, dixit (Aod) ad regem (Moab): secretum habeo ad te, » o rex. Et ille imperavit silentium; egressisque omnibus qui circum eum erant. » Aod autem, dum illi turbarentur, effugit, et pertransivit locum Idolorum, unde » reversus fuerat. Venitque in Seirath. (Jud. C. 3, v. 19 et 26). — Et (terminus » septentrionalis tribus Judæ) tendens usque ad terminos Debera de valle Achor, » contra Aquilonem respiciens Galgala, quæ est ex adverso ascensionis Adommin. » ab australi parte torrentis: transitque aquas, quæ vocantur fons solis: et erunt » exitus ejus ad fontem Rogel ». (Jos. C. 15, v. 7).

16. Voici le verset 19 du Chapitre 21 du livre des Juges: « Ceperuntque eon- » silium, atque dixerunt: Ecce solemnitas Domini est in Silo anniversaria, quæ » sita est ad septentrionem urbis Bethel, et ad orientalem plagam viæ, quæ de » Bethel tendit ad Sichimam, et ad meridiem oppidi Lebonæ ».

17. Oliverius était originaire de la Westphalie. Il fut d'abord chanoine de l'église de Paderborn, et ensuite prédicateur et écolâtre de la cathédrale de Cologne. En 1210, et probablement déjà plus tôt, il s'efforça par ses prédications de réduire les Albigeois à la soumission du Saint-Siège. En 1213, il fut chargé

d'Israël pouvaient, du reste, être campés du côté septentrional de la colline des prépuces, pour avoir ainsi, de l'orient de l'équateur, aussi près que possible la vue sur Jéricho. Une seconde localité du nom de Galgala est signalée par le livre des Juges, Ch. 3, v. 19 et 26, ainsi que par le livre de Josué Ch. 15, v. 7; celle-ci est différente de l'emplacement du camp des Israélites, ce qui ressort du premier de ces deux passages indiqués, où il est dit manifestement que cette seconde Galgala se trouve sur la route de Jéricho vers le mont Ephraïm, c'est-à-dire près de Hai, Béthel et Silo, du côté plutôt occidental qu'oriental de Jéricho. L'auteur de notre carte se trompe sans aucun doute sur la position de Silo, abusé qu'il était par la conjecture quelque peu vraisemblable que l'emplacement de Silo ne devait pas avoir été bien loin de là, comme il semble résulter, d'abord du Ch. 19 du livre des Juges relatif au voyage du lévite de Bethléem à Silo par Jérusalem et Gabaa Saulis, et ensuite du Ch. 21 v. 19, où la position de Silo est nettement décrite comme étant au nord de la ville de Béthel, à l'orient de la route de Béthel à Sichem, et au sud de Lébona. Brocard met une distance de 2 lieues entre Silo et Béthel, et donne le nom de Silo à Rama. Des auteurs plus récents placent Lébona sur la route de Jérusalem à Sichem, à mi-chemin de Machmas à Sichem. L'auteur de notre carte, ayant trouvé dans le voisinage de Lébona quelques ruines remarquables, a cru qu'elles étaient celles de Silo, mais à leur description il ne semble manquer que de n'être pas placées au sud, mais à l'orient de Lébona. Dans son livre de la Terre-Sainte, de son recouvrement et de sa perte, un certain maître Oliverius, écolâtre de l'église de Cologne, place le mont Gelboë à 2 lieues de Bethsan, ce qui concorde avec notre

par le pape Innocent III de la mission de convertir les infidèles du Brabant, de la Flandre, de la Frise et des contrées voisines. En 1217, il passa en Terre-Sainte avec l'armée de la sixième croisade; l'année suivante, il stimula le courage des chrétiens au siège de Damiette et revint en Europe en 1222. En 1223, il fut nommé évêque de Paderborn, élevé au cardinalat en 1226 et mourut l'année suivante. Parmi ses ouvrages imprimés, on cite : 1° *Historia regum Terrae Sanctae* : cette histoire comprend les exploits des Chrétiens en Orient de 1095 à 1218; 2° *Historia Damiatina* : histoire qui comprend la prise et la perte de Damiette de 1217 à 1222. Ces deux ouvrages, consultés en manuscrit par Mercator, ont été publiés, pour la première fois, en 1723, à Leipsig par J. G. Eceard et insérés dans son *Corpus historicum medii aevi* T. II, pp. 1355-1450. Dans sa préface au lecteur, Eceard affirme que Jacobus de Vitriaco, en véritable plagiaire, a copié mot à mot l'*Historia Damiatina* d'Oliverius, et que, sans en nommer l'auteur, il l'a entremêlé à son *Historia orientalis sive Hierosolymitana*. Nous avons confronté l'*Historia orientalis* de Jacobus de Vitriaco, ouvrage édité à Douai en 1597 par Franciscus Moschus, avec l'*Historia Damiatina* d'Oliverius, et nous avons trouvé que l'accusation d'Eccard est beaucoup trop sévère. Sur Oliverius consultez *Eccardi Corpus historicum* et *Josephi Hartzheim Bibliotheca Coloniensis. Col. 1747, p. 259.*

imitatore scriba transpositum sit. De monte Ephraim hæc invenio, situs esse in eo has urbes. Sichem, Jos: 21, v. 21 et 3, Reg: 12, v. 25, Thamnatsare Jos: 19, v. 50, et 24, v. 30, Manathath, quæ in nostra tabula est Cathom Mathath ex Brocardo, Ramulam sive Ramathaimsophim 1. Reg: 1, v. 1, et Bethel denique Jud: 4, v. 5¹⁸. Si qui ab Hai ad Bethoron superiorem in nostra tabula extenduntur montes eodem nomine comprehendantur hactenus judicare nequeo. Deinde ex recentiorum itinerariis constat a Machmas ad Sichem unam esse continuam planiciem, unde colligi videtur montem Ephraim a Sichem continuo tractu in occidentem primum, deinde in meridiem, denique in ortum ad Bethel usque, si non etiam ultra tanquam in circumulum extensum esse, propterea Ephraim dictum recentiore vocabulo, quod eam tribum pro maxima parte ambiat et concludat, nam et a Sichem per Samariam ad Thersam eundem excurrere opinor. Porro cum hujus montis partem ad Sichimam pertingentem antiquitus Garizim vocatam fuisse constet Jud: 9, v. 7¹⁹. Eandemque etiam nostro fere tempore terræ sanctæ peragratore quidam et illustratore Flander et eques auratus vulgo M^{er} Joos van Ghistele vocatus²⁰, Gebel Effra nominatam asserat, omnino suspicor eundem tractum montium qui post terræ occupationem ab Ephraim tribu nomen accepit, primitus Garizim generali vocabulo appellatum fuisse, ideoque Deut: 11, v. 30²¹, Garizim montem constitui in termino planicie a Chananeo habitate, qui est contra Galgalam illam Jerichunti septentrionalem, idque a latere viæ quæ a Jordane in occidentem tendit, et in nostra tabula inter Bethel et Hai procurrit atque in Joppe finitur, ut Garizim

¹⁸. Nous allons transcrire, dans le même ordre, tous les passages de la Bible invoqués ici par Mercator: « De tribu Ephraïm urbes confugii, Sichem, cum suburbanis suis in monte Ephraïm, et Gazer ». (Jos: C. 21, v. 21). — « Édificavit autem Jeroboam Sichem in monte Ephraïm, et habitavit ibi: et egressus inde ædificavit Phanuel ». (Reg: Lib. III, C. 42, v. 25). — « Juxta præceptum Domini urbem quam postulavit, Thamnathsara in monte Ephraïm: et ædificavit civitatem, habitavitque in ea ». (Jos: C. 19, v. 50). — « Sepelieruntque cum (Josue) in finibus possessionis suæ in Thamnatsare, quæ est sita in monte Ephraïm, a septentrionali parte montis Gaas ». (Jos: C. 24, v. 30). — « Fuit vir unus de Ramathaimsophim, de monte Ephraïm, et nomen ejus Elcana, filius Jeroboam, filii Eliu, filii Thohu, filii Suph, Ephrathæus ». (Reg: Lib. I, C. 4, v. 4). — « Et sedebat (prophetis Debbora) sub palma quæ nomine illius vocabatur, inter Rama et Bethel, in monte Ephraïm: ascendebantque ad eam filii Israël in omne judicium ». (Jud: C. 4, v. 5).

copie. Quant à Corozaim, je ne doute pas que le copiste n'en ait changé l'emplacement. Je trouve que sur le mont Ephraïm sont situées les localités suivantes : Sichem (Jos : Ch. 21, v. 21, et Rois Liv. 3, Ch. 12, v. 25), Thamnatsaré (Jos : Ch. 19, v. 50 et Ch. 24, v. 30), Manathath désignée dans notre copie sous le nom de Cathom Mathath donné par Brocard, Ramula ou Ramathaimsophim (Rois Ch. 1. v. 1), et finalement Béthel (Jug : Ch. 4, v. 5). Jusqu'à présent je ne saurais décider si les montagnes qui, dans notre carte, s'étendent de Hai à Haut-Béthoron, sont comprises sous ce même nom d'Ephraïm. Les itinéraires des voyageurs modernes établissent ensuite que, de Machmas à Sichem, existe une plaine continue, d'où il semble résulter que le mont Ephraïm forme, à partir de Sichem, une chaîne de montagnes non interrompue s'étendant pour ainsi dire en cercle vers l'occident d'abord, vers le midi ensuite, et finalement vers l'orient jusqu'à Béthel et peut-être encore au delà ; et que ce même mont a reçu la dénomination plus récente d'Ephraïm, parce qu'il contourne et embrasse dans sa majeure partie la tribu d'Ephraïm, car je suis d'avis que, de son point de départ de Sichem, il s'avance également par la Samarie jusqu'à Thersa. Puisque la partie de cette chaîne de montagnes qui va rejoindre Sichem s'appelait anciennement Garizim, ainsi qu'il conste par le Ch. 9, v. 7. du livre des Juges, et puisque, de notre temps à peu près, maître Josse de Ghistelles, chevalier flamand, voyageur et historien de la Terre-Sainte, déclare que cette même partie de la chaîne se nommait aussi Gébel Effra, je soupçonne fort que toute la chaîne de montagnes d'Ephraïm, dénommée ainsi par la tribu qui venait d'occuper cette contrée, aura été appelée primitivement du nom général de Garizim : voilà pourquoi j'ai placé le mont Garizim, mentionné au Deutéronome, Ch. 11, v. 30, à l'extrémité de la plaine habitée par les Chananéens, extrémité située vis-à-vis de Galgala du nord de Jéricho et à côté de la route qui se dirige du Jourdain vers l'occident, passe sur notre copie entre Béthel et Hai et se termine à Joppé : de manière que Garizim et

19. « Quod cum nuntiatum esset Joatham, ivit, et stetit in vertice montis Garizim ; elevatque voce, clamavit et dixit : Audite me viri Sichem, ita audiat vos Deus ». (*Jud : C. 9, v. 7*).

20. Josse de Ghistele, seigneur d'Axele, Moere etc. naquit à Gand vers le milieu du XV^e siècle. Il fit le voyage en Terre-Sainte du 15 Novembre 1481 jusqu'à la fin de 1485. Il mourut vers la fin du XV^e siècle. Le récit de son voyage en Palestine a pour titre : *Voyage van Mher Joos van Ghistele... in den landen van Sclavonien, Grieken, Turckien, Candien, Rhodes ende Cypers. Voords ooc in den laude van Belofsteu enz. Gheudt, 1557, in-4^o*.

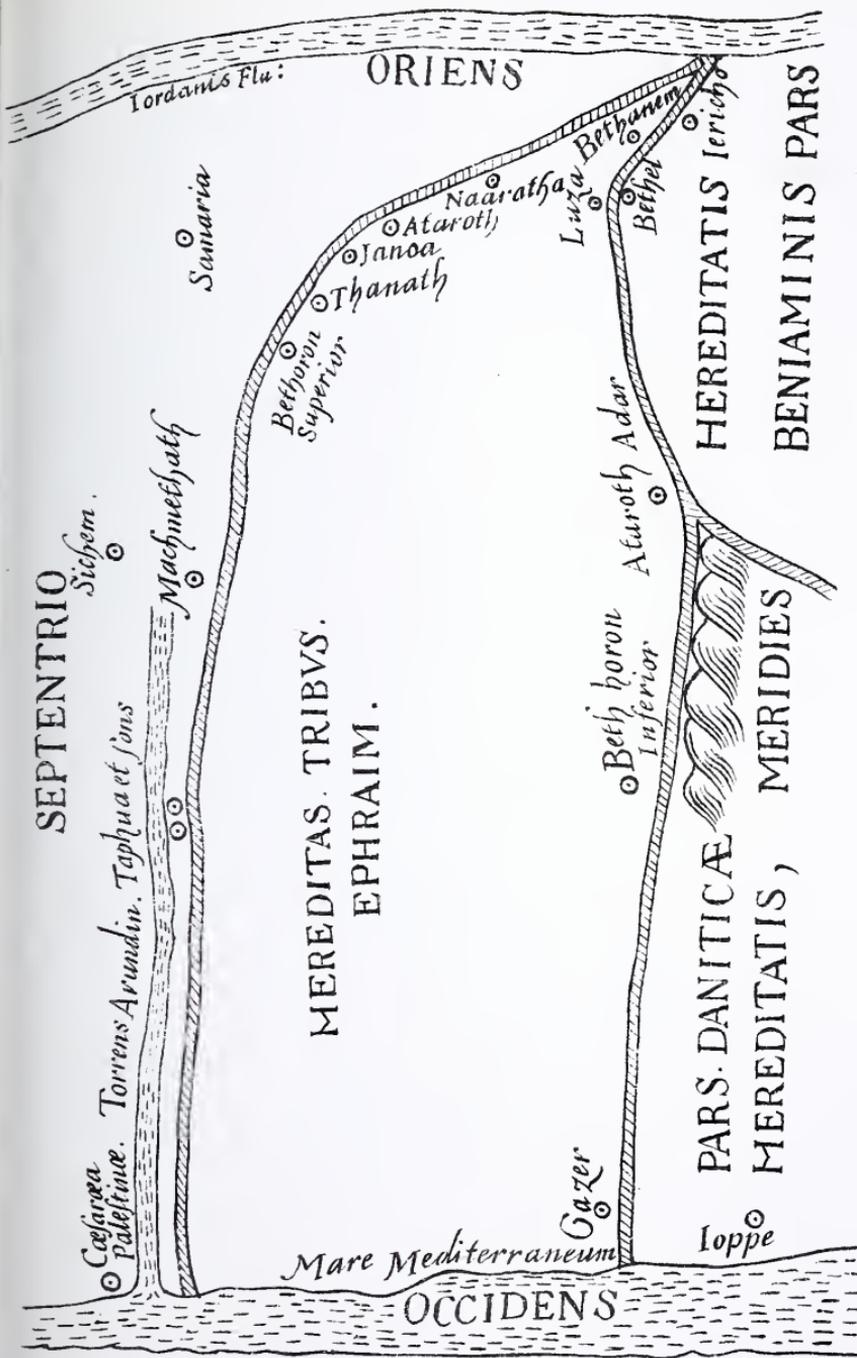
21. « Qui (montes Garizim et Hebal) sont trans Jordanem, post viam quæ vergit ad solis occubitum, in terrâ Chananæi, qui habitat in campestribus contra Galgalam, quæ est juxta vallem tendentem et intrantem procul ». (*Deut : C. 11, v. 30*).

et Hebal montes eodem Deut : loco descriptos appareat juxta Hai situs esse. Antiquam disputationem ²², clarissime Domine, non contentionis causa revoco, sed quia video T. H. pio et alacri studio indagare quæ ad sacrarum literarum illustrationem pertinent, debitum gratumque obsequium me præstiturum confido, si qualiacumque mihi in hoc exercitii genere occurrerint tuæ benevolentia videnda judicandaque reddam.

Duplices illi ductus qui per tabulam incedunt viæ sunt regiae *quas a Jordane ad mare mediterraneum per funiculos eadem forma expressisse mihi videtur autor, ut evidenter sic tribus Ephraim Benjamin et Dan a Juda et terra Philisthiim separet* ²³. Oppida denique quæ non *amplius in terra sancta extant* in autographo anonyma sunt, studiose ac curiose quicquid ipsi *videbatur autor notavit, existimo* autem ea oppida non frustra inserta esse tanquam figmenta, sed *verisimile est plurium oppidorum reliquias fuisse repertas, quorum nomina inventorem laterent et ideo inscribi non potuerunt, sic* in Carmelo monte inter Gerimoth et ecclesiam Mariæ ²⁴ *ponitur ruina anonyma quæ hodie solet Cain castrum* ²⁵ *appellari, et quæ inter Jerusalem et Gabaa, videtur ruinam urbis Segor perperam creditam esse, quæ vero juxta mare mortuum esi ad orientalem ejus plagam ubi in historia de Vitriaco* ²⁶ *inscribitur, nisi mendum sit in*

²². Cette ancienne discussion était celle qui est relative à la position des montagnes Garizim et Hébal: voyez la note 1 de la page 482 et la note 1 de la page 484 — Pierre Laicstain (Laickstein, Lacksteyn) avait visité la Terre-Sainte et en avait publié une description. D'après ses notes et le récit oral qu'il avait fait au géographe Chrétien Schrot (Schrotius, Schrotenus), celui-ci composa une carte de la Terre-Sainte qui se vendait à Anvers chez Jérôme Cock en 1570. En cette même année 1570, Schrot fit imprimer, à Calcar au duché de Clèves, la représentation de la ville de Jérusalem ancienne et nouvelle, composée d'après la description que le même Laicstain en avait faite. La carte de la Terre-Sainte de Schrot fut recueillie par Ortelius qui l'adapta au format de son *Theatrum* et l'y inséra, dans la première édition latine de 1570, sous le titre: *Terra-Sancta, A Petro Laicstain perlustrata, et ab eius ore et schedis à Christiano Schrot in tabulam redacta*. Cette *Terra-Sancta* du *Theatrum*, à peu de choses près copiée, figure aussi, sans nom d'auteur, dans l'édition française du grand *Atlas* de Mercator de 1619. Sur cette carte du *Theatrum* et de l'*Atlas*, les montagnes Garizim et Hébal sont placées près de Sichem, conformément à l'opinion ancienne adoptée par Masius. Il serait curieux de savoir si, en 1570, après avoir pris connaissance de la *Terra-Sancta* par Schrot, Mercator aura encore persisté dans son opinion de 1567 relativement aux positions respectives de Garizim et de Hébal.

²³. Voyez la planche de cette notice, représentant un fragment de la carte de la Terre-Sainte conservée à Jérusalem (*Apographum nostrum Hierosolymitanum*),



*Fragment de la carte de la Terre-Sainte conservée à Jérusalem et mentionnée dans la lettre de Gerard Mercator adressée à André Masius le 22 Mai 1567. Ce fragment est extrait du livre de Masius intitulé *Josvæ imperatoris historia illustrata atq. explicata*. p. 268.*

Hébal, dont il est parlé dans le même passage du Deutéronome, paraissent se trouver près de Hai. Si je rappelle notre ancienne discussion, très illustre Monsieur, ce n'est pas pour la recommencer, mais parce que je m'aperçois que votre esprit s'occupe, avec un zèle pieux et vif, de la recherche de tout ce qui peut éclaircir les Saintes Ecritures, et parce que j'ai la confiance de vous rendre un service que je vous dois et qui vous est agréable, en vous communiquant et en soumettant à votre bienveillante appréciation tous les renseignements que je recueille en ce genre d'études.

Les deux chemins qui parcourent la carte sont des routes royales, que l'auteur me paraît avoir représentées par des cordes de la même forme tirées du Jourdain vers la Mer Méditerranée, afin de séparer ainsi visiblement les tribus d'Ephraïm, de Benjamin et de Dan de la tribu de Juda et du pays des Philistins. Finalement, les villes qui n'existent plus dans la Terre-Sainte, sont figurées anonymes sur la carte autographe. Tout ce qui semblait intéressant et curieux a été marqué par l'auteur, et je pense que ces villes anonymes n'y figurent pas sans motif comme de pures fantaisies; il est vraisemblable, au contraire, que des vestiges de plusieurs de ces villes auront été trouvés, mais que celui qui les avait découverts en aura ignoré les noms, et que, pour ce motif, leurs noms n'auront pas été inscrits. C'est ainsi que, sur le mont Carmel, entre Géri-moth et l'église de Marie, est marquée une ruine innommée, appelée vulgairement de nos jours le camp de Caïn, et qui, placée entre Jérusalem et Gabaa, me semble avoir été considérée à tort comme la ruine de Ségor,

fragment reproduit d'après la copie qui s'en trouve dans le commentaire de Masius sur l'histoire de Josué, page 268.

24. Il s'agit ici de Géri-moth (ou Jaramoth) de la tribu d'Isachar, et non de Jérimoth de la tribu de Juda; l'église de Marie, à laquelle Mercator fait allusion, est l'église de Notre Dame du mont Carmel construite au-dessus de la grotte du prophète Eli.

25. « A loco interfectionis sacerdotum Baal sant tres leucae contra Austrum ad castrum Caïn; a quo rursus versus Austrum ad Magedo sunt sex leucae, quod hodie subimbre vocatur » (*Brocardi Descriptio Terrae Sanctae, cap. VII. Iter ab Acone versus Notum*). — « Caïn mons, fons et castrum in pede extremo montis Carmeli Hic Lamech senectute cæcutiens fratricidam Caïn ignoranter pro bestia sagitta occidit. Gen. 4. Brocard. Itin. 6. Breidenb. Pasehal Itin. 178 ». (*Adrichonii Theatrum, p. 35*).

26. « Jacobus de Vitriaco (*Jacques de Vitry*), Francus, ex Argentolio, dioceseos Parisiensis ad Sequanam opido, episcopus Achonensis et postea S. R. E. cardinalis episcopus Tusculanus, vir in divinis scripturis eruditus, et sæcularium litterarum non ignarus, moribus et vita spectabilis, in declamandis ad populum sermonibus excellentis ingenii fuit, et crucem contra Albigenses hæreticos gloriose prædicans multos fideles in eos Apostolica auctoritate signavit. Scripsit: Orientalem sive Hierosolymitanam historiam, Occidentalem historiam, librum unum contra Saracenos, de vita beatæ Mariæ Oegniacensis ex urbe Nivigella progenitæ libros duos, librum

scriptura, et ubi chorographi quidam ruinam Engaddi in eodem fere loco ponunt, quanquam nostra tabula Segor ad orientalem plagam maris mortui inscriptam malim, aliorum enim de Segor opinionem tantum exprimunt chorographi illi, cum itineraria quædam eodem loci Engaddi ponant. Hæc sunt, clarissime D, quæ literis tuis respondenda occurrerunt, si quid amplius aut rectius cognoscere dabitur, diligenter perscribam. Summas humanitati tuæ et benevolentiae gratias ago pro favore et studio erga me, ac pro solutione quæstionum mearum quam in consummationem demonstrationis temporum desiderabam, sperabam opus jam prælo committere apud Sotrem ²⁷, verum cum is peste correptus esset, differenda fuit impressio donec revalescat aut alius inveniatur qui *idem* præstare possit. Bene vale, vir clarissime, et, solito me, pio *te amore* complectere pergo. Duisburgi 22 Maii.

Clarissimæ Humanitatis tuæ addictissimus.

GERARDUS MERCATOR.

Est Jo: 19 Cap. locus obscurus ubi Christum ait hora 6 crucifixum ²⁸ cum apud Marcum ponatur hora 3 ²⁹, et apud reliquos tenebræ hora 6 incipientes in eandem 3 horam consentiant ³⁰. Si exemplar tuum Syriacum aliter habeat optarem ejus lectionem harmoniæ nostræ ascribere.

Clarissimo Viro Domino Andreæ Masio, illustrissimi Ducis Cliviæ Consiliario domino in primis colendo Zevenare,

quoque de SS. mulieribus districtus Leodiensis unum, præterea epistolarum ad diversos librum unum ». (*Jacobus de Vitriaco libri duo, quorum prior orientalis, sive Hierosolymitanæ, alter occidentalis historiæ nomine inscribuntur. Duaci, 1597.* — Sur l'emplacement de Ségor, J. de Vitry s'exprime comme suit: « Est autem seeus (*Mare Mortuum*) locus, qui dicitur Segor, qui hodie vulgari appellatione Paumier nominatur ». (*Hist. Orient. p. 89*).

²⁷. Jean Soter était imprimeur-libraire à Cologne de 1518 à 1555 et peut-être encore après cette dernière date. Parmi les livres sortis de ses presses, nous avons rencontré: 1° *Inter epigrammata Græca veterum Latine à variis reddita, typo Joannis Soteris Coloniae anno MDXXVIII, multa sunt ab Hermanno comite de Newenaer scripta*; 2° *De morbo seu febris sudatoria, vulgus sudorem Britannicum vocat, ab eodem auctore. Coloniae apud Joannem Sotorem, 1529, in-4°*; 3° *Minervæ eum Musis in Germaniam profectio, ab Gerardo Buecaldano. Coloniae 1529, typo Joannis Soter in-8°*; 4° *Oratio pro christate ab eodem auctore, Excudebat Joannes Soter, 1529. Colon. in-8°.*

ville qui était située près de la Mer Morte et au côté oriental de cette Mer, où l'inscrit l'historien de Vitry, à moins que le copiste n'ait commis une faute de transcription, et où quelques chorographes placent à peu près au même endroit la ruine d'Engaddi. Je préfère cependant placer Ségor au côté oriental de la Mer Morte où elle est marquée sur notre carte, car, relativement à Ségor, ces chorographes n'expriment que l'opinion des autres, et en effet, quelques itinéraires placent Engaddi au même endroit. Voilà, Très Illustre Monsieur, ce que j'ai trouvé à répondre à votre lettre. Si je parviens à connaître quelque chose de plus ou de plus exact, j'aurai soin de vous l'écrire. Je rends grâce à votre bonté et à votre bienveillance, pour la faveur et l'attachement que vous me témoignez, ainsi que pour la solution de mes questions, solution que j'attendais pour terminer mon livre sur la démonstration des temps. J'espérais de pouvoir imprimer déjà cet ouvrage chez Soter; mais, comme il était malade de la peste, j'ai dû en différer l'impression jusqu'à ce qu'il fût guéri ou qu'un autre fût trouvé pour faire ce travail. Portez vous bien, Très Illustre Monsieur, et, d'après mon habitude, je continue à vous porter un amour respectueux. Duisbourg 22 mai.

De Votre Illustre Personne, le très dévoué

GÉRARD MERCATOR.

Au Ch. 19 de l'évangéliste Saint Jean, il y a un passage obscur où il est dit que le Christ a été crucifié à 6 heures; chez Saint-Marc il est dit que ce fut à 3 heures, et les autres évangélistes, en faisant commencer les ténèbres à 6 heures, s'accordent à dire que ce fut à 3 heures. Si votre exemplaire de l'Evangile Syriaque s'exprime autrement, je voudrais en obtenir la variante pour l'ajouter à notre Harmonie des Evangiles.

Au Très Illustre et Très Honorable Monsieur André Masius, conseiller du Très Illustre Duc de Clèves, à Zevenaer.

25. « Erat autem Pasche Pasche, hora quasi sexta, et dicit (*Pilatus*) Judæis: Ecee rex vester. Illi autem clamabant: Tolle, tolle, erucifige eum! Dieit eis *Pilatus*: Regem vestrum erucifigam? Responderunt Pontifices: non habemus regem nisi Cæsarem. (*Evang. secundum Joannem*, Cap. XIX, v. 14 et 15).

29. « Erat autem hora tertia: et crueifixerunt eum ». (*Evang. secundum Marcum*, Cap. XV, v. 25).

50. « Erat autem fere hora sexta, et tenebræ factæ sunt in universam terram usque in horam nonam ». (*Evang. secundum Lucam*, Cap. XXIII, v. 44). — « A sexta autem hora tenebræ factæ sunt super universam terram usque ad horam nonam ». (*Evang. secundum Mathæum*, Cap. XXVII, v. 45).

Cette lettre peut se résumer de la manière suivante. Mercator s'y excuse d'abord du retard qu'il a mis à répondre. Il critique la description de la Terre-Sainte par Ziegler, tout en faisant l'éloge de la carte anonyme qui l'accompagne et dont il signale la divergence avec le livre. Il détermine ensuite la position des deux villes de Pétra, ainsi que la valeur de la description de l'Arabie Pétrée par Strabon. Le reste de la lettre est consacré à l'examen de la carte conservée à Jérusalem. Après avoir donné son avis sur la suite, l'orientation et les distances de quelques localités qu'il désigne à son correspondant sans les nommer, après avoir expliqué les positions fausses données par l'auteur de la carte aux villes de Damas, Cadesbarné, Rabbat-Ammon et Madian, Mercator examine les distances relatives de Joppé, d'Antipatris et de Césarée, en les mettant en rapport avec celles assignées par Brocard, et passe successivement en revue les positions des deux Galgala, de Silo, de Lébona, du mont Geiboë, de Corozaim, de Sichem, de Thamnatsaré, de Manathath, de Ramula et de Béthel. Il communique sa manière de voir sur l'étendue, la direction et le nom de la chaîne de montagnes d'Ephraïm, ainsi que sur les dénominations de la partie de cette chaîne qui va rejoindre Sichem, et en tire un argument en faveur de son opinion sur la position d'Hébal et de Garizim, question sur laquelle il s'excuse de revenir. Finalement, il s'explique sur les deux routes qui parcourent la carte, sur les ruines qui y sont figurées, sur les positions du camp de Caïn, des villes de Ségor et d'Engaddi, et termine par quelques paroles de remerciement et de serviabilité.

Les positions géographiques déterminées par Mercator dans sa précédente lettre à Masius, n'ont pas toutes été confirmées par les recherches postérieures. Cela se comprend. Dans leurs courses rapides et périlleuses, les rares voyageurs du moyen-âge n'avaient pu étudier à loisir les traditions, les vestiges, les localités elles-mêmes de l'antique terre foulée par le Sauveur; et Mercator, qui n'avait pour guide principal dans ces contrées que le dominicain Brocard,

a pu facilement commettre des erreurs. Son immense érudition n'a pu lui tenir lieu de boussole, dans la mer des incertitudes où les géographes de son temps étaient forcés de naviguer. Aujourd'hui même, malgré les ressources que présentent les savantes investigations des nombreux voyageurs de notre siècle, malgré les incontestables progrès de l'exégèse, il y a encore plus d'un point en litige. Et quant à la question spéciale relative à la position et à la disposition des deux montagnes Hébal¹ et Garizim², lequel des deux, ou de Mercator ou de Masius, a eu raison devant la géographie biblique positive, laquelle, comme on sait, ne date véritablement que de nos temps modernes? Ainsi que nous l'avons vu dans le commentaire de Masius, Mercator localisait ou plutôt, comme il est dit dans sa précédente lettre du 22 Mai 1567, *paraissait (appareat)* localiser ces deux montagnes près de Hai³, dans la tribu de Benjamin, de telle manière que cette ville se trouvait sur la chaîne de montagnes de Garizim, et que le mont Hébal en était séparé par une vallée et sis un peu plus à l'occident dans la direction de la ville de Béthel⁴. Sans répudier cette opinion d'une façon absolue, Masius inclinait fortement vers l'ancienne manière de voir qui place ces deux montagnes près de Sichem⁵ dans la tribu d'Ephraïm : il ne pouvait comprendre, dit-il, la cérémonie de bénédiction et de malédiction, qu'en admettant une seule montagne, laquelle, après une pente courte et douce s'élevant de la plaine, présentait un plateau d'où montaient ensuite deux sortes de corniches qui se nommaient à leurs sommets l'une Garizim et l'autre Hébal. Rigoureusement parlant, ni Mercator ni Masius

¹ Hébal ou Ebal.

² Garizim ou Gerizim, aujourd'hui Gebel-el-Tûr.

³ Hai ou Ai, aujourd'hui Tell-el-Hajar ou Tell-Hadjar.

⁴ Béthel, aujourd'hui Beitin ou Beitin.

⁵ Sichem, Shechem, Chekhem, Neapolis, aujourd'hui Nabûlûs ou Nablous.

n'étaient dans le vrai, quoique ce dernier en approchât le plus.

Ce n'est pas ici le lieu de faire le relevé de tous les travaux dont la géographie judaïque a été l'objet ; nous renvoyons pour cela le lecteur à la *Bibliographia geographica Palaestinae*, publiée à Leipzig en 1867 par le regretté Titus Tobler, mort le 21 Janvier 1877. Il nous suffira de citer les ouvrages de Ritter ¹, de Robinson ², de Lynch ³, de Saulcy ⁴, de Guérin ⁵, de Sepp ⁶, et particulièrement le livre intitulé : *Memoir to accompany the map of the Holy Land constructed by C. W. M. van de Velde. Gotha, Perthes 1858*. Dans ce *Memoir* sont résumées les recherches des écrivains et des voyageurs modernes, et on peut le considérer comme donnant le mieux les résultats acquis. D'après ce *Memoir* et sur la *Map of the Holy Land* annexée à cet ouvrage, Hébal est situé en face de Garizim, mais entre ces deux montagnes existe un intervalle de 11 mille anglais, intervalle occupé par une vallée où se trouvait la ville de Sichem. Nous le répétons, Masius était donc plus près de la vérité que Mercator qui plaçait ou paraissait placer les deux montagnes près de Hai, dans une autre tribu ; mais, par contre, le commentateur de Josué se trompait singulièrement sur la forme ou la disposition en sémithéâtre qu'il affectait à une montagne unique divisée au sommet en deux corniches.

En 1706, Adrien Reland, professeur de langues orien-

1. *Erakunde. Asien. T. XV et XVI.*

2. *E. Robinson. Biblical Researches in Palestine. London. 1841.*

3. *W. F. Lynch. Narrative of the United States Expedition to the river Jordan and the Dead Sea. Philadelphia. 1849. 2^e ed. 1853.*

4. *P. de Saulcy. Voyage autour de la Mer Morte et dans les terres Bibliques. Paris. 1853-1858.*

5. *Victor Guérin. Description géographique, historique et archéologique de la Palestine. Paris 1881. Avec une carte dont toutes les localités ont été visitées et décrites par l'auteur.*

6. *D^r Sepp. Jerusalem und das Heilige Land. Pilgerbuch nach Palästina, Syrien und Aegypten. Schaffhausen. 1863.*

tales et d'antiquités sacrées à l'université d'Utrecht ,
entreprit, à son tour, d'attaquer l'opinion de Mercator sur
la position de Garizim et de Hébal. en tâchant de réfuter
plus spécialement son idée que Garizim aurait formé une
longue chaîne de montagnes ; mais sa réfutation n'était
guère heureuse, comme nous aurons soin de le montrer.
Citons avant tout Reland. « Nous ne trouvons pas néces-
» saire — dit-il — d'admettre avec Gérard Mercator que la
» montagne Garizim (qui touche par une de ses parties à
» la ville de Sichem, ainsi que Mercator, sur l'autorité
» d'un passage du Ch. 9 du livre des Juges, l'avoue lui-
» même), formait une chaîne de montagnes s'étendant de
» Sichem jusqu'à Gilgal près du Jourdain. Ce savant, qui
» croyait qu'il n'y avait d'autre Gilgal que celui des plaines
» de Jéricho, semble n'avoir imaginé cela que pour
» expliquer le Ch. XI, v. 30 du Deutéronome, où il est
» dit que Garizim se trouve *près* ou du *côté* de Gilgal. Cette
» opinion — continue Reland — ne s'appuie sur aucune
» autorité, et il est certain qu'une pareille chaîne de
» montagnes ne s'étendait pas de Sichem jusqu'au Jourdain,
» mais qu'au contraire, Garizim était une montagne unique,
» isolée, située en face de la montagne Hébal et séparée
» de celle-ci par une vallée intermédiaire. Si Hébal et
» Garizim avaient eu une extension aussi grande, alors Moïse
» n'eut désigné aucun endroit certain pour y prononcer
» les bénédictions et les malédictions, mais un lieu vague,
» indéterminé, qu'on aurait pu supposer exister aussi bien
» près du Jourdain qu'au milieu des terres de la Palestine ;
» tandis que l'Ecrivain Sacré détermine ces montagnes par
» des expressions tellement claires et positives en les pla-
» çant *près du chêne de Moreh*, qu'il ne peut y avoir de
» doute sur la désignation d'une montagne unique et voisine
» de la ville de Sichem, car le Chapitre 12 du texte hébraïque
» de la Genèse, porte : près de Sichem. Si ces montagnes
» s'étaient prolongées, à travers une aussi vaste étendue
» de terres, depuis Gilgal des plaines de Jéricho jusqu'à
» Sichem ou jusqu' au chêne de Moreh, elles semblent alors

„ ne pas pouvoir se décrire comme n'existant que là près
„ du chêne de Moreh, comme Moïse les décrit en disant :
„ *ces montagnes-là ne sont-elles pas situées au-delà du*
„ *Jourdain à côté du chemin qui mène à l'occident...*
„ *près du chêne de Moreh ?* Si les bénédictions et les malé-
„ dictiones ne devaient pas être prononcées là (*près de Sichem*),
„ mais devaient l'être, comme Mercator le pense, près de
„ Gilgal des plaines de Jéricho, où Moïse place-t-il alors
„ ces montagnes voisines du chêne de Moreh ? Et à quoi
„ sert sa description, qui semble alors plutôt cacher qu'in-
„ diquer le véritable endroit assigné par Mercator pour
„ l'accomplissement de ces cérémonies ? Il nous paraît —
„ continue encore Reland — que ce serait la même chose
„ comme si on disait : si vous voulez partir de Rome
„ pour Ancône, il faudra traverser le mont Apennin, et
„ ce mont n'est-il pas situé au royaume de Naples et
„ voisin du golfe de Tarente ? Savoir cela, ne servirait
„ de rien pour indiquer la situation de ce mont à celui qui
„ devrait le traverser pour se rendre de Rome à Ancône ;
„ pareillement, malgré l'extension de la montagne Garizim
„ depuis Gilgal des plaines de Jéricho jusqu'à Sichem,
„ puisque les cérémonies prescrites par Moïse pour être
„ accomplies près de Gilgal des plaines de Jéricho, pareil-
„ lement — disons-nous — les Hébreux n'auraient pu savoir
„ non plus où se trouvait l'endroit décrit par ces mots de
„ Moïse : « ne sont-ce pas là... près du chêne de Moreh » ?
„ chêne très éloigné du véritable endroit où, selon le docte
„ Mercator, ces cérémonies devaient se pratiquer. De ces
„ mots, en effet, les Hébreux devaient nécessairement
„ conclure qu'il fallait prononcer les bénédictions et les
„ malédictions près du chêne de Moreh (ce que le savant
„ Mercator nie), attendu que, d'après l'ordonnance, il
„ fallait les prononcer sur des montagnes qu'on leur faisait
„ connaître en disant quelles existaient près du chêne de
„ Moreh, c'est-à-dire près de Sichem. Mais — dit Reland
„ en clôturant sa réfutation — nous ne voulons pas insister
„ davantage sur l'opinion de Mercator, parce qu'elle s'ap-

» puie sur la fausse hypothèse qu'il n'y a dans l'Écriture
» qu'un seul endroit qui se nomme Gilgal ¹.

1. « Non videtur necesse statuere cum Gerardo Mercatore montem
» Garizim, (quem ipse fatetur partim imminere urbi Sichem, motus
» auctoritate loci Jud: 9.) fuisse tractum montium, qui se a Sichem
» protendat ad Gilgal illud quod prope Jordanem est. Quod ideo
» tantum finxisse videtur Vir doctus, ut explicaret illud Deuteron:
» XI, 30, Garazim esse *prope*, vel *versus Gilgal*, non aliud Gilgal
» esse ratus, quam quod in Campis Jerichuntinis est. Nec enim
» tuetur hanc opinionem ulla auctoritate, quin e contrario certum
» est tale dorsum montium non protendi à Sichemo ad Jordanem,
» sed Gerizim esse montem unicum separatim, adversum Hebali et
» valle intermedia distinctum. Quod si et Ebal et Garizim tam late
» protenderentur, nullum certum locum designasset Moses, unde
» benedictiones maledictionesque pronunciarentur, sed vagum illum
» et indeterminatum, qui aequè ad Jordanem quam in locis medi-
» terraneis Palaestinae concipi posset. At disertis adeo verbis
» circumscribit hos montes Divinus Scriptor, eosque locat *prope*
» *quercus Moreh*, ut dubitari non possit, quin singularis mons et
» locus vicinus urbi Sichem innuatur, nam hebraicè est prope Sichem
» C. 12 Gen. Quod si a Gilgal Hierichuntino protenderentur hi mon-
» tes per vastissima terrarum spatia usque ad Sichem vel quercus
» More, non videntur montes illi describi posse, quasi tantum ibi,
» prope quercus Moreh, siti essent, uti Moses ait: *An non illi*
» *montes siti sunt trans Jordanem, post viam quae ducit ad occasum...*
» *prope quercus Moreh?* Quorsum locat illos montes prope quercus
» Moreh, si non ibi. sed prope Gilgal Hierichuntinum, illae bene-
» dictiones et maledictiones debuerunt recitari, uti Mercator putat?
» Quorsum illa descriptio, quae videtur magis obscurare verum
» locum peragendarum ceremoniarum quam innuere vult Moses, quam
» indicare? Idem hoc mihi videtur ac si dicam: Si Roma velis
» Anconam proficisci transeundus est Mons Apenninus. An non iste
» mons est in regno Neapolitano et propinquus sinui Tarentino?
» Hoc enim nosse nil facit ad situm indicandum montis, quem
» aliquis Roma Anconam tendens, transire debet. Sic etiam, licet
» Gerizim ab Gilgal Jerichuntino ad Sichem protenderetur, quia
» tamen ex hypothesi Mercatoris, ceremoniae a Mose prescriptae
» et ibi agenda, prope Gilgal Hierichuntinum peragi debebant, non
» poterant scire, ubi is locus esset ex tali descriptione: an non
» sunt... prope quercum Moreh? unde longissime distabat verus
» locus peragendarum ceremoniarum juxta viri docti opinionem. Nam
» inde debuissent Hebraei colligere prope quercum Moreh haec vota

Cette réfutation — avons-nous dit — n'est guère heureuse, et voici pourquoi. Faisons remarquer d'abord que, dans sa précédente lettre du 22 Mai 1567, et, probablement aussi dans ses autres lettres adressées à Masius sur le même sujet, Mercator ne parle que d'une seule chaîne de montagnes se prolongeant de Sichem successivement vers l'occident, vers le midi, et ensuite vers l'orient jusqu'à Béthel, chaîne qu'il « soupçonne avoir été appelée primitivement du nom général de Garizim » : tel est aussi le sens dans lequel ses lettres ont été interprétées par son correspondant Masius. Dans sa réfutation, Reland, fidèle d'abord à l'interprétation de Masius, prête ensuite à Mercator l'idée qu'il admettait, non une seule, mais deux chaînes de montagnes, l'une Garizim et l'autre Hébal, se prolongeant au loin entre les mêmes limites nommées : idée que Mercator n'a jamais émise. Dans sa lettre précitée, en déterminant l'extension de cette chaîne de Garizim, Mercator se borne à dire que, de son point de départ de Sichem, Garizim (nommée plus tard Ephraïm) *semble* s'étendre, d'un côté, « par la Samarie jusqu'à Thersa », et, « du côté de l'orient jusqu'à Béthel », mais il doute si elle s'étend encore au-delà ; Reland, copiant servilement Masius, augmente l'extension de cette chaîne de Garizim, et la fait prolonger par Mercator, non-seulement jusqu'à Béthel, mais jusqu'à Gilgal près du Jourdain : cette dernière extension est donc arbitrairement attribuée à Mercator. D'après Reland, l'opinion de Mercator sur l'existence de Garizim comme chaîne de montagnes, n'a pour elle aucune autorité ; tandis que Mercator cite comme autorités favorables

« et diras recitari debere, (quod vir doctus negat) quia praecipuntur
« illa peragenda in montibus, qui, ut noti fiant Hebraeis, dicuntur
« esse apud quercus Moreh, id est, prope Sichem. Sed huic rei
« non immorabor diutius, quum falsae illi hypothese innitatur, unum
« modo locum in sacris Gilgal esse dictum ». (*Hadriani Relandi
dissertationum miscellanearum Pars prima. Dissertatio de monte
Garizim. Trajecti ad Rhenum, ex Officina Gulielmi Broedelii. Biblio-
pulae. c1615ccvi. pp. 133-135.*)

à sa manière de voir le livre des Juges, Ch. 9, v. 7. ainsi que la déclaration du voyageur et historien Josse de Ghistelles. Reland, que nous avons signalé tantôt comme copiste servile de Masius quand celui-ci sert sa cause, s'en écarte quand il ne le trouve pas son complice : « le savant Mercator — dit-il — nie que les bénédictions et les malédictions devaient se prononcer près du chêne de Moreh » ; d'après Masius, au contraire, Mercator ne nie ni n'affirme rien de cela, et se contente de soutenir que c'est, non le chêne, mais la vallée située au pied de Garizim qui portait le nom de Moreh. Finalement, l'opinion de Mercator relative à la chaîne de Garizim, » s'appuie — dit Reland — sur la fausse hypothèse qu'il n'y a dans l'Écriture qu'un seul endroit qui se nomme Gilgal » ; or, non-seulement cette hypothèse est fautive, mais, quoiqu'en dise Reland, Mercator ne l'admet pas, puisque, dans sa lettre que nous avons reproduite, il signale lui-même deux localités du nom de Gilgal (ou Galgala) : par conséquent, comme la réfutation par Reland s'appuie elle-même sur une assertion fautive, il en résulte — pour lui du moins — que sa réfutation s'écroule par sa base et est fautive aussi. Les inexactitudes sur lesquelles la réfutation de Reland est fondée, résultent de ce qu'il était privé du texte de la lettre Mercatorienne du 22 Mai 1567, et qu'il n'avait d'autres données que celles fournies par le livre de Masius auxquelles il n'est pas toujours resté fidèle.

Deux différentes opinions sur la position de Garizim et de Hébal ont donc été soutenues anciennement par des auteurs également respectables : la première et la plus ancienne, place ces deux montagnes dans la partie de la tribu d'Ephraïm située *près de Sichem* : elle a pour partisans les Samaritains, l'historien Joseph ¹, Masius ², Reland ³, et

1. *Antiquitates judaicæ.*

2. *Josvæ imperatoris historia.*

3. *Dissertationum miscellanearum....* ouvrage cité tantôt.

beaucoup d'autres ; la seconde , place ces montagnes dans la tribu de Benjamin , à l'occident de Jéricho ¹ et *près de la ville de Hai* : c'est celle que Mercator préférait et que Masius ne répudiait pas non plus d'une manière absolue. A ces deux opinions il nous faut encore ajouter une troisième , qui localise ces mêmes montagnes dans la tribu de Benjamin , mais à l'orient de Jéricho ², *près de la ville de ce nom* et jusque près de Galgala et du Jourdain : c'est l'opinion de Saint Epiphane, d'Eusèbe, et de Saint Jérôme. Déjà réfutée par Reland en 1706 ³, cette dernière opinion a été condamnée par la géographie biblique moderne, tout autant que les deux autres.

D^r J. VAN RAEMDONCK.

1. Sur la carte de la Terre Sainte par Schrotius que Mercator a consultée.

2. Idem.

3. Voyez cette réfutation dans son ouvrage cité , pp. 129-133.

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1882.

Président, M. Jos Schadde; secrétaire, M. Louis Delgeur.

Présents : MM. L. Alvin, chev. L. de Burbure, P. Génard, E. Gife, col. P. Henrard et Max. Rooses, membres titulaires et P. Rombouts, membre correspondant.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance : MM. Chalon, Schuermans, de Ceuleneer, H. Hymans et Matthieu.

Le procès-verbal est lu et adopté après un léger changement à la rédaction. M. le président propose d'envoyer une lettre de félicitation à M. Chalon, qui vient d'être promu au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold. Adopté par acclamation.

Le secrétaire fait le dépouillement de la correspondance

M. le Ministre de la Justice remercie de l'envoi du Bulletin.

Communication est faite par l'intermédiaire de M. le consul d'Espagne du Programme d'un concours ouvert à Barcelone pour le meilleur ouvrage sur les antiquités de l'Espagne. — Pris pour notification.

La Direction du Musée national Germanique de Nurenberg demande l'échange de nos publications. — Accordé.

M. le comte de Villermont, lauréat du concours de 1881, exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la séance. — La médaille et les fonds lui seront remis par les soins du Bureau.

Le secrétaire donne lecture de son Rapport sur l'état et les travaux de la Compagnie pendant l'année 1882.

M. le trésorier fait son rapport sur les finances de l'Académie et présente le budget de l'année 1883. — Adopté.

En l'absence d'un bibliothécaire le secrétaire lit un rapport sur l'état de la Bibliothèque, et rend compte en même temps du mauvais succès des négociations avec la Ville à ce sujet. On décide que M. le chev. van Havre sera prié de les reprendre à d'autres conditions.

M. le chanoine Reusens présente au nom de M. le Dr Cloquet, membre correspondant à Féloi, diverses brochures

concernant l'archéologie et au nom de M. Eug. Soil, secrétaire de la Société historique et littéraire de Tournai, un magnifique travail sur les tapisseries du XV^e siècle fabriquées à Arras et conservées dans la cathédrale de Tournai. — Remerciments.

Le président présente la liste, arrêtée par le Bureau, des candidats aux places vacantes des membres titulaires et correspondants indigènes. Après que des membres y ont ajouté quelques noms, la liste est déclarée close et sera discutée dans une prochaine séance.

M. le secrétaire communique à l'Assemblée, une relation inédite et inconnue de la Furie Française, dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque du Collège de S^{te} Barbe, à Gand. Ce récit d'un témoin oculaire de la camisade du duc d'Anjou, renferme des particularités non mentionnées par les auteurs, et est avant tout remarquable par une liste des gentilhommes français et italiens tués ou faits prisonniers, qui n'est donnée nulle part d'une manière aussi complète. — L'assemblée vote la publication immédiate de ce curieux manuscrit.

La séance est levée à 2 ³/₄ heures.

SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE 1882.

Président, M. Jos. Schadde; secrétaire, M. Louis Delgeur.

Présents : MM. R. Chalon, A. de Ceuleneer, P. Génard, E. Gife, Chev. G. van Havre, Max Rooses, et Col. H. Wauwermans, membres titulaires.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance, MM. Alvin, Matthieu et Reusens.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire fait le dépouillement de la correspondance.

Il a reçu l'annonce de la mort de M. Edmond Pouillet,

professeur à l'Université de Louvain et membre de l'Académie depuis 1864. Il s'est rendu aux funérailles de notre regretté confrère et y a prononcé quelques mots au nom de la Compagnie.

Il dit ensuite que le Bureau du « Verein für Geschichte der Stadt Meissen » nous a envoyé la première livraison de ses publications et demandé l'échange avec celles de la Compagnie. — Quelques membres craignent que ces publications ne présentent un intérêt exclusivement local et n'aient que peu ou point d'importance pour notre pays ou notre ville. On décide qu'il sera écrit en ce sens à la nouvelle Société qu'on remerciera de son offre bienveillante.

La « Société d'Emulation des Côtes-du-Nord » à S^t Brieu (France) communique le prospectus d'un ouvrage qu'elle publie et qui porte pour titre : *Trésors archéologiques de l'Armorique occidentale.* — Pris pour notification.

On procède aux élections portées à l'ordre du jour.

MM. Chalon et Gust. van Havre sont réélus conseillers.

M. le colonel Wauwermaans est nommé Vice-président pour l'année 1883, et M. le col. P. Henrard réélu-Trésorier de la Compagnie pour trois ans.

L'Assemblée fixe comme suit le :

PROGRAMME DU CONCOURS DE 1883.

PREMIER SUJET. Prix 500 francs,

Un travail concernant l'archéologie de l'ancien comté de Hainaut.

Le choix du sujet est abandonné à l'auteur.

SECOND SUJET. Prix 500 francs.

La biographie d'Abraham Ortelius.

Ce prix est fondé par le Congrès international de géographie.

Les réponses doivent être envoyées, *franc de port*, avant le 1^r Décembre 1883, au secrétariat de l'Académie d'archéologie à Anvers, 15, rue Léopold.

Ensuite l'Académie procède à la discussion des mérites respectifs des candidats présentés.

L'élection aura lieu à la prochaine séance qui a été fixée au dimanche 28 Janvier prochain, le jour réglementaire coïncidant avec le carnaval.

Un membre demande où en est la souscription à la reproduction de la grande gravure allégorique de Jost Amand écrite par M. Hymans. Le secrétaire répond que par suite du trop petit nombre des souscripteurs l'affaire a dû être suspendue ou plutôt abandonnée. Plusieurs membres croient que malgré ce premier insuccès, on aurait tort de désespérer de réussir. — Il est décidé de reprendre la discussion sur cet objet à la prochaine séance.

M. Génard dit que depuis plusieurs années il s'est occupé de recueillir les blasous et armoiries des différentes corporations, sociétés etc. qui existaient autrefois à Auvers. La plupart sont gravées et les bois lui appartiennent ou sont à sa disposition. Craignant que cette collection réunie à force de temps et de patience ne se disperse de nouveau, il demande à l'Académie de la publier dans le Bulletin, l'immense majorité des pièces étant déjà gravées, les frais à suppléer seront de peu d'importance. — Adopté.

M. van Havre annonce officiellement qu'il est tombé d'accord avec le collègue échevinal au sujet de la cession de la Bibliothèque à la Ville. Celle-ci accepte le don de ceux de nos livres qui ne se trouvent pas dans ses collections, mais non de ceux qu'elle possède déjà. Ceux-là resteront notre propriété et nous pourrons en disposer. Le mieux serait de les vendre ce qui a été décidé en principe. — Le secrétaire se mettra en relation avec l'administration communale sur la manière et l'époque du transfert.

M. Delgeur prend ensuite la parole et entre dans quelques détails sur les dernières découvertes faites en Syrie et en Asie Mineure et qui nous ont fait connaître des monuments

et des inscriptions provenant des Hittites et Héthéens. Ce peuple qui occupait la Palestine méridionale à l'époque d'Abraham, était entièrement oublié; la Bible le mentionne quelquefois en passant et le savant Bochart qui écrivit un volume in-folio sur les peuples nommés dans l'Écriture Sainte, ne lui consacre qu'une vingtaine de lignes. Ce fut pourtant un des peuples les plus puissants de l'Asie antérieure, qui fit longtemps la guerre aux Pharaons d'Égypte et aux rois de Ninive. Ce sont même les inscriptions de leurs ennemis qui nous ont fait connaître ce peuple, dont les bas-reliefs se retrouvent jusqu'aux portes de Smyrne.

Longtemps on a confondu leurs monuments avec ceux des Assyriens, mais aujourd'hui on est parvenu à les distinguer. Leurs inscriptions présentent ceci de remarquable que les caractères y sont sculptés en relief, au lieu d'être gravés en creux. Le savant professeur Sayce, d'Oxford, a essayé de les déchiffrer. Inutile d'ajouter que le Musée Britannique s'est hâté de se procurer quelques monuments Héthéens et de les exposer.

La séance est levée à 2 3/4 heures.

DISCOURS

prononcé aux funérailles de M. Edmond POULLET, membre titulaire de l'Académie d'Archéologie de Belgique, par M. Louis DELGEUR.

Messieurs,

Après les éloquents discours que vous venez d'entendre et qui vous ont rappelé les hautes qualités et les ouvrages hors ligne de l'ami que nous regrettons tous, permettez moi de vous dire quelques mots au nom de l'Académie d'Archéologie de Belgique. Elle fut une des premières so-

ciétés du pays qui le 28 Août 1864 appela Edmond Poulet dans ses rangs et l'élut membre titulaire le 29 Octobre 1876.

Bien que ses nombreuses occupations ne lui aient pas permis d'enrichir nos Annales du fruit de ses veilles, il n'en fut pas moins un de nos membres les plus actifs, les plus zélés. Les différents rapports qu'il présenta sur les travaux de nos confrères, témoignent assez combien il s'intéressait à notre compagnie. Ses remarques toujours justes et fondées étaient le fruit de ses connaissances étendues, de sa vaste érudition historique : elles ont plus d'une fois aidé nos confrères à perfectionner leurs œuvres primitives et à les rendre de plus en plus exactes jusques dans les moindres détails.

C'est que toujours et en tout Edmond Poulet avait un seul et unique but : la vérité. Il l'aima constamment, il la rechercha dès sa première jeunesse et c'est à son triomphe qu'il a consacré sa vie entière. Aujourd'hui, dans une vie meilleure, il la connaît dans toute sa plénitude, il en jouit dans le sein de Dieu. Ce n'est pas seulement notre espoir, c'est notre intime conviction. La Suprême Justice doit cette récompense à ses efforts incessants.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 1883

(Art. 15, 16, 17 et 75 des Statuts)

<i>Président.</i>	M. L. ALVIN.
<i>Vice-Président.</i>	M. le colonel H. WAUWERMANS.
<i>Secrétaire.</i>	M. le Dr L. DELGEUR. — 1884.
<i>Trésorier.</i>	M. le colonel P. HENRARD. — 1885.
<i>Bibliothécaire.</i>	M.

Commission des Publications

(Art. 24 des Statuts)

MM. Le chev. DE BURBURÉ DE WÉSEMBÉEK. R. CHALON. GALESLOOT.	MM. P. GENARD. le chev. GUST. VAN HAVRE. H. SCHUERMANS.
--	---

Commission des Finances

(Art. 30 des Statuts)

MM. R. CHALON. E. GIFE. le chan. E. REUSENS.	MM. le chev. DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT. J. SCHADDE. THYS.
--	--

Commission de la Bibliothèque

(Art. 40 des Statuts)

MM. A. DE CEULENEER. P. GENARD. A. GOOVAERTS.	MM. le chan. E. REUSENS. C. RUELENS. SCHELER.
---	---

SÉANCE DU 28 JANVIER 1883.

Président, M. Jos. Schadde; secrétaire, M. Louis Delgaur.
Présents : MM. L. Alvin, Chev. de Burbure, P. Génard.
E. Gife, col. P. Henrard et Chan. E. Reusens, membres
titulaires et MM. Geerts et H. Hymans, membres corres-
pondants.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance MM. Chalon, Helbig et Col. Wauwermans.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. Schadde, après avoir remercié les membres du bienveillant concours qu'ils lui ont accordé pendant la durée de ses fonctions, invite M. Alvin, président élu pour 1883, à le venir remplacer au fauteuil.

M. Alvin prononce le discours d'usage. Il y traite des inscriptions dont nos anciens graveurs avaient coutume d'illustrer leurs œuvres. Cette espèce d'épigraphie est trop négligée et cependant elle est souvent extrêmement remarquable et plusieurs de nos anciens savants n'ont pas dédaigné d'y prêter leur plume. L'attention de l'orateur y fut attirée il y a quelques années, lorsqu'il s'occupait de l'œuvre des trois frères Wierickx. Il avait même cru un instant donner en appendice à ses recherches les différentes inscriptions dont leurs gravures sont ornées; mais ce dessein ne put aboutir, le volume ayant déjà dépassé le nombre de pages promis. Il n'a pas oublié ce projet, mais d'autres occupations l'ont empêché de le reprendre; aujourd'hui l'âge est venu et ne lui permet plus de songer à un travail de ce genre. Il espère que de plus jeunes pourront l'exécuter et étendre à l'œuvre de tous nos graveurs, ce qu'il s'était proposé de faire pour l'œuvre des seuls frères Wierickx.

Ce discours est accueilli par d'unanimes applaudissements.

Le Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance.

M. le Ministre de la Justice remercie de l'envoi de nos travaux.

Le Musée Guimet et d'autres Sociétés françaises annoncent qu'ils ont remis à M. le Ministre des Affaires Étrangères de France leurs publications qui nous arriveront par l'entremise de la Commission des Échanges internationaux.

Parmi les publications reçues directement nous mentionnerons spécialement la livraison du Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts. Jusqu'à présent, cette société s'occupait presque exclusivement de poésie et de littérature proprement

dite. Sa dernière publication est plus sérieuse, nous y trouvons une dissertation sur le trou Gandron, abri sous roche des temps préhistoriques, et une histoire chronologique de la ville de Huy, qui a dû demander un très grand travail, l'auteur ayant dépouillé quantité d'ouvrages imprimés et manuscrits pour en extraire et arranger par ordre de dates tous les faits concernant sa ville natale. — La publication de la section ethnographique du Peabody Museum nous apporte un travail remarquable sur l'époque du cuivre en Amérique.

M. Delgeur lit les rapports de MM. Proost et Petit concernant un travail de M. Léopold Devillers, intitulé : *Trazegnies, son château, ses seigneurs et son église*. Les commissaires font l'éloge de ce travail et concluent à l'impression. Adopté.

M. Hymans, comme suite à ces rapports, communique à l'assemblée qu'il existe dans les collections de la Bibliothèque Royale une gravure de l'ancien château de Trazegnies, dont une reproduction pourrait peut-être servir à illustrer le travail de M^r Devillers.

M. Delgeur a vérifié le nombre des souscripteurs à la gravure dont M. Hymans a entreteu la Compagnie dans une réunion précédente. Il y en a environ 200. De sorte que la moitié des frais seulement de la reproduction proposée serait couverte. Plusieurs membres cependant pensent qu'une fois achevée la reproduction trouverait facilement des acheteurs ; l'assemblée paraissant abonder en ce sens. M. Hymans fait remarquer que la maison à laquelle il s'était adressé n'existe plus et qu'il ignore si celle qui lui a succédé travaillerait aux mêmes conditions. Il offre de prendre des informations. (Approuvé).

Ensuite M. Hymans communique une note sur un travail de M. le D^r H. Thode, relatif à la tête de cire du Musée de Lille. Ce travail a paru dans les Annales de l'Institut Historique Autrichien. (*Mittheilungen des Instituts für Oesterreichische Geschichtsforschung*), tome IV, 1^{re} liv. Le D^r Thode croit devoir rapporter l'origine de l'admirable spécimen de céroplastie dont il est question à

un événement rapporté par diverses chroniques romaines du XV^e siècle : celles de Vantiporto, d'Infessura et de Matarazzo. Ces auteurs rapportent qu'en l'an 1485 en creusant un terrain situé non loin du tombeau de Cécilia Metella, les ouvriers mirent au jour un sarcophage de pierre portant les mots : *Julia, filia Claudi*, et ce sarcophage qui contenait un cercueil de plomb ayant été ouvert, on y trouva le cadavre d'une ravissante jeune fille dans un état remarquable de fraîcheur. La découverte de ces restes produisit une sensation immense ; les artistes, dit un chroniqueur, se présentèrent à l'envi pour être admis à reproduire les traits de cette enfant d'une merveilleuse beauté ; la place du Capitole ressemblait à un champ de foire. Cela dura jusqu'au jour où le Pape Innocent VIII ordonna de mettre fin à l'exhibition du phénomène.

M. Thode suppose que la tête de cire, œuvre du XV^e siècle est un portrait de la jeune fille déterrée en 1485 et, à l'appui de sa supposition il cite un dessin conservé à l'Albertina de Vienne, œuvre attribuée à Raphaël et qui reproduit les mêmes traits. Dans l'hypothèse de l'auteur, ce dessin serait évidemment d'un maître encore indéterminé.

M. Hymans met sous les yeux de l'Académie les photographies du buste de Lille et du dessin de Vienne, jointes à la notice de M. Thode.

Après la lecture de ce travail M. Génard appelle l'attention de la Compagnie sur un mémoire que M. A. Merghelynck vient de publier sur les familles Tax, Feanco y Feo et van Parys, qui pendant de longues années ont résidé à Anvers et y ont contracté des alliances avec les familles les plus honorables de la ville, entre autres avec celle de Rubens. Le mémoire est orné d'un splendide portrait de François Pourbus et représentant dame Isabelle van Parys.

Ensuite, après que les membres correspondants se sont retirés, les membres titulaires se réunissent en assemblée extraordinaire et procèdent aux élections. — Sont élus membres titulaires : MM. Alph. Goovaerts, Henri Hymans et D^r van Raemdonck; et membres correspondants : MM. Anatole

Bamps, Henri van Cuyck, Frédéric Fétis, Conseiller à la Cour d'Appel de Bruxelles, A. M. Oomen et Eugène Soil, à Tournay.

La séance est levée à 2 $\frac{3}{4}$ heures.

R A P P O R T S

sur un travail de M. Léopold DEVILLERS, membre correspondant, à
Mons, concernant Trazegnies, son château, ses seigneurs
et son église.

Quoiqu'on ait imprimé, dans le tome I, de la 1^{re} série des annales de notre Académie une *Notice historique et généalogique sur l'ancienne et illustre Maison de Trazegnies, par Charlé de Tyberchamps*, j'estime cependant que ce livret, composé par Norbert Pouillon, vu son extrême rareté et son antiquité, mérite, pour être conservé à la postérité, d'être inséré dans nos Annales.

L. A. J. PETIT.

Baudour, le 13 Décembre 1882.

Sous le titre de : *Trazegnies, son château, ses seigneurs et son église*; M. Léopold Devillers, qui par ses nombreux écrits a tant contribué à mettre en relief l'histoire du Hainaut, vient de faire à l'Académie une communication des plus intéressantes.

Il en a trouvé les éléments dans un livret rarissime : *Histoire véritable et merveilleuse de Notre Dame du Sacré Rosaire honoré en l'église paroissiale de Trazegnies*. Les extraits sont choisis avec discernement et enrichis de

notes critiques. — Si cette petite publication, dit M. Devillers, est loin de contenir tous les faits qui concernent le village et ses anciens seigneurs, elle a du moins le mérite de donner de curieuses descriptions et des dates historiques. — Nous partageons complètement sa manière de voir et nous estimons que sa communication figurera avec honneur dans les travaux de l'Académie.

J. J. G. PROOST.

SÉANCE DU 1 AVRIL 1882.

Président : M. L. Alvin, secrétaire Dr. Louis Delgeur.

Présents MM. R. Chalon, chev. L. de Burbure, P. Génard, Alph. Goovaerts, col. P. Henrard, Ch. Ruelens, Jos. Schadde et col. H. Wauwermans, membres titulaires et Anat. Bamps et H. van Cuyck, membres correspondants.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance MM. Ant. Bamps, P. Cogels, Fréson, Oomen et C^{te} de Marsy.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté avec une légère modification de rédaction.

M. le secrétaire fait le dépouillement de la correspondance MM. van Cuyck, Oomen, Ant. Bamps, H. Hymans, D^r. van Raemdonck, le conseiller Fétis, Soil et Goovaerts remercient de leur nomination, plusieurs promettent de concourir à nos travaux. — Approbation.

Il rend compte ensuite de quelques ouvrages reçus et parle entre autres d'un travail très complet sur la coudée dont M. Constantin Rodenbach nous a fait hommage. Ce mémoire a exigé beaucoup de recherches et l'auteur a discuté avec soin les diverses opinions émises sur cette mesure d'un usage très répandu dans l'antiquité. M. Edom, professeur au Lycée Henri IV, nous a fait parvenir un mémoire très remarquable sur l'inscription dite Chant des Frères Arvaes. Comme l'ouvrier chargé de graver le texte a dû avoir un modèle en écriture cursive, M. Edom a

commencé par transcrire en cette sorte de caractères — dont les graffitti de Pompéi et d'ailleurs nous donnent de nombreux modèles — le texte actuel qui est en capitales. En essayant de lire sa copie il y a trouvé les cérémonies en usage dans les Lémuries, telles qu'elles sont décrites par Ovide dans le cinquième livre des Fastes (v 435 à 444).

Passant à l'ordre du jour, M. Delgeur donne lecture de la communication suivante de M. Ant. Bamps, procureur du Roi à Hasselt et membre correspondant de la Compagnie.

Hasselt, le 8 Mars 1883

Monsieur le Secrétaire,

D'après ce que je viens d'apprendre le propriétaire de de l'ancienne et célèbre abbaye cistercienne de dames nobles, fondée en 1182, par Gérard, comte de Looz, à Herekenrode, dépendance du village de Curange, à 5 kilomètres de Hasselt, se propose de faire démolir prochainement plusieurs vastes bâtiments datant en partie du XV^e, en partie du XVI^e siècle, et qui permettent de juger de la magnificence de ce monastère à ces époques.

Pour que ces splendides constructions ne disparaissent pas, sans qu'il en reste la moindre trace, mon fils le docteur Constant Bamps, membre de la Société royale de Numismatique, a fait prendre des photographies de la façade donnant sur le parc. Je vous en envoie un exemplaire.

La Compagnie appréciera s'il y a lieu de lui accorder une place dans son bulletin.

En cas de décision négative il me serait agréable qu'on me le renvoyât le plus tôt possible.

La tourelle de l'époque ogivale tertiaire construite en saillie, au milieu de la façade, et qui repose sur un pédicale unique placé à l'extérieur du bâtiment, forme l'abside de la chapelle particulière ou oratoire de l'Abbesse, joignant sa chambre à coucher. Les fenêtres de cette chapelle, ou plutôt de la tourelle, étaient ornées de vitraux peints qui ont été vendus de 1820 à 1825, par le grand-père du

propriétaire actuel de l'Abbaye. (Voir Bulletin de la commission royale des monuments, Tome XIII, année 1874, p. 14.). quelques médaillons représentant des armoiries existent encore dans ces fenêtres. Ces vitraux sont placés aujourd'hui, paraît-il, à la Cathédrale de Lichfield, en Angleterre, où se trouvent déjà, depuis 1803, les admirables vitraux de l'église de l'Abbaye, dont le dessin est attribué au peintre liégeois Lambert Lombard.

Dans les bâtiments destinés à être démolis j'ai vu, il y a trois ans, des sculptures de toute beauté : des culs-de-lampes, des chapiteaux historiés et autres, des clefs de voûte, des corbeaux, etc. Je ne doute nullement que tout cela n'y existe encore, et je suis persuadé que le propriétaire en ferait volontiers la cession au gouvernement, à un prix raisonnable.

Tous ces objets constitueraient de précieux modèles pour nos écoles d'art.

Agréé je vous prie, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

J. A. BAMPS

*Procureur du Roi, Membre correspondant
de l'Académie d'Archéologie.*

Les membres présents examinent avec intérêt la photographie qui accompagne ce travail, mais croient qu'elle ne présente pas un intérêt assez général pour être reproduite dans le Bulletin. On décide de la renvoyer à l'honorable membre avec les remerciements de la Compagnie.

Ensuite le secrétaire lit une lettre de M. le chev. de Schoutheete de Tervarent :

« J'ai visité avant hier les célèbres ruines de Sanxay, à 8 lieues de Poitiers, qui ont été découvertes par le père de la Croix, Jésuite, belge d'origine et qui attirent à si juste titre la curiosité des archéologues. Il y a là encore, intacts comme plans et substructions, un immense temple avec cella et déambulatoires, des thermes extrêmement complets.

et développés, et un amphithéâtre très vaste dont le déblaiement s'achève en ce moment.

« Même après la visite des ruines de Pompeï, je dois dire que la découverte de Sanxay, en pleine Gaule, après un abandon et un enfouissement d'environ quatorze siècles, est un des faits les plus importants à inscrire à l'actif et à l'honneur des archéologues modernes, et ce n'est pas sans une secrète émotion patriotique que j'ai vu flotter sur ce vaste champ d'exploration d'environ treize hectares, le drapeau belge à côté du drapeau français.

« Vous voyez que le R. P. de la Croix n'oublie pas sa nationalité dans les honneurs que lui vaudront ses importantes découvertes dont tous les frais jusqu'ici, s'élevant à environ cinquante mille francs, ont été supportés par ses ressources privées. L'État français songe à reprendre et acquérir les ruines de Sanxay et une commission officielle doit revenir au commencement d'avril pour les inspecter et mûrir la question.

« J'ai regretté en attendant de ne pouvoir pas rencontrer le R. P. de la Croix au milieu de ses ouvriers. Il était momentanément absent, mais son chef-surveillant m'a assuré que dans la semaine de Pâques il serait à Paris pour y assister aux réunions de la Sorbonne.

« J'ai acquis pour en faire don à l'Académie, un travail illustré de M. Vachon sur les ruines romaines de Sanxay. »

Après une conservation au sujet de de ces ruines à laquelle la plupart des membres prennent part, la séance est levée à 2 heures ³/₄.

SÉANCE DU 3 JUIN 1883.

Président : M. le col. H. Wauwermans, vice-président ;
Secrétaire : D^r Louis Delgeur.

Présents : MM. le chev. L. de Burbure, A. de Ceuleneer,
Chalon, le D^r van Raemdonck, le chan. Reusens, Jos. Schadde,

membres titulaires; M. le prés. Th. Smekens, membre honoraire et MM. Baeckelmans, Anatole Bamps et H. van Cuyck, membres correspondants.

MM. L. Alvin, Ant. Bamps et E. Gife s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Ministre de l'Intérieur annonce l'envoi de la part de M. J. H. Rivett Carnac, d'une caisse contenant des instruments de l'époque de la pierre trouvés dans l'Inde. — Cette caisse est arrivée et nous en parlerons plus loin.

La Société centrale d'architecture de Belgique communique les programme et règlement de l'exposition nationale d'architecture qu'elle se propose d'ouvrir à Bruxelles au mois de septembre prochain. — Pris pour notification.

Ensuite M. le secrétaire entre dans quelques détails sur les livres reçus. Outre les Bulletins, les Mémoires et les autres publications de l'Académie Royale de Bruxelles dont les travaux vous sont connus, notre Compagnie a reçu divers envois de nos sociétés correspondantes tant du pays que de l'étranger. Beaucoup de ces dernières, surtout en France, s'occupent non seulement d'antiquités, mais aussi de littérature, de sciences, de beaux-arts et surtout d'agriculture: celles de Beaune, du Puy et de la Basse-Alsace sont spécialement dans ce cas. Aussi trouvons-nous peu à y glaner. Il en est autrement des "Annales du Musée Guimet": nous y trouvons outre des renseignements sur le puits de Deir el Bahari, une dissertation sur le *Pantcha tantra*, plus connu sous le nom de Fables de Pilpay et la traduction d'une brochure du Rév. Jenkins " *Sur la religion en Chine.* "

Ce dernier travail, assez ancien déjà, vient d'être réimprimé en Angleterre et conserve toujours sa valeur. Le "Bulletin de l'Académie d'Hippone" renferme diverses inscriptions découvertes en Algérie et les "Mémoires de l'Académie de Dijon" nous donnent l'intéressante correspondance de Peirese avec Sarmaise et un excellent travail de M. de Caen sur la Nouvelle Comédie à Athènes.

Passant à l'ordre du jour le secrétaire présente à l'assemblée

les haches de pierre gracieusement offertes à la Compagnie par M. Rivett Carnac et donne lecture de la lettre dont cet envoi est accompagné. Le donateur demande l'avis de l'Académie sur sa trouvaille et promet de nous faire parvenir encore d'autres objets ainsi que des fac-simile de certaines pierres rares et uniques.

Une conversation s'engage au sujet de ces instruments, et l'on décide qu'une commission sera nommée pour les examiner et présenter un rapport. M. le Président désigne MM. De Ceuleneer, le prés. Schuermans et Anatole Bamps.

M. Schadde communique l'extrait d'une lettre qu'il a reçue de France, et qui est relative aux ruines gallo-romaines de Sanxay.

Il paraît, d'après cette lettre, que ces monuments ont été construits avec une très grande négligence et que l'exposition à l'air et aux intempéries des saisons les détruit rapidement. Aussi est-il à craindre que leur conservation n'entraîne à de très grandes dépenses et qu'on sera dans la nécessité de les enfouir de nouveau après en avoir levé le plan et pris le dessin.

A la suite de cette communication plusieurs membres prennent la parole, M. de Ceuleneer entre en quelques détails sur les fouilles du P. de la Croix, et M. Schadde dit, que comme probablement il devra aller en France, il se propose d'aller les visiter s'il en a le loisir.

M. Reusens parle ensuite du tumulus de Lubbeek dont il a déjà entretenu la Compagnie dans une séance précédente, les fouilles qu'il y a entreprises ne lui ont pas donné les résultats qu'il s'en était promis; M. Galesloot les a reprises il y a trois semaines (au milieu du mois de Mai), et il a découvert les restes d'une villa, qui occupent une étendue d'environ un demi-hectare d'un terrain appartenant à trois ou quatre propriétaires différents. Le premier jour il a trouvé de nombreux fragments de tuiles romaines, ensuite un pavement d'environ quatre mètres carrés et au-dessous quantité de bois brûlé.

M. Génard appelle l'attention de la Compagnie sur les collections de feu M. Moens-Van Straelen qui sont des plus

remarquables pour l'histoire de notre ville ; et qui vont , dit-on , être dispersées par une vente à l'enchère.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

SÉANCE DU 5 AOUT 1883.

Président : M. L. Alvin, secrétaire : D^r Louis Delgeur.

Présents : MM. chev. L. de Burbure, R. de Ceuleneer, R. Chalon, Max. Rooses, Jos. Schadde, col. H. Wauwermans et baron J. de Witte, membres titulaires ; et MM. Baeckelmans, Anatole Bamps, H. van Cuyck, L. Hendrix et P. Rombouts, membres correspondants.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance MM. E. Gife et col. P. Henrard.

M. le secrétaire, après avoir analysé la correspondance, rend compte du contenu de quelques ouvrages reçus.

Il cite parmi les publications étrangères, plusieurs livraisons du Bulletin de l'*Academia de Bellas Artes de San Fernando* de Madrid : la plupart sont consacrées à des affaires d'ordre intérieur ; dans l'une se trouve un récit détaillé de la découverte d'une partie des ossements du Cid, au musée de Hohenzollern et de leur translation à Burgos ; l'authenticité de ces restes précieux, enlevés du temps des guerres de Napoléon, paraît bien établie d'après les pièces qui accompagnent ce récit. Le dernier volume reçu des *Fontes rerum austriacarum*, recueil consacré à la publication de documents inédits concernant l'histoire de l'Autriche — donne l'histoire de la province autrichienne des Frères Mineurs. — Le tome XIX des publications de la Société Historique et Archéologique dans le duché de Limbourg

reproduit une légende de S^t Servais en prose flamande. Cette légende est traduite du latin, l'original a été publié en partie par Chapeauville et servit également de texte au trouvère Henri de Veldeken, pour sa légende rimée. Cette nouvelle publication présente donc un très grand intérêt à tous les amateurs de notre ancienne littérature flamande. — Dans le même volume je citerai encore un travail très intéressant sur Denis le Chartreux, né à Ryckel, près de S^t Trond et un des écrivains, les plus féconds de la fin du moyen-âge.

Le Gouvernement belge nous a fait parvenir le troisième volume du Catalogue du Musée Ravenstein; ce volume est surtout remarquable par les nombreuses remarques et petites dissertations qui accompagnent les différents articles.

Nos deux confrères MM. Anatole Bamps et M. le D^r van Raemdonck nous ont gracieusement offert, l'un son beau travail sur le congrès des Américanistes de Madrid, le plus complet qui ait paru jusqu'ici sur cette réunion, et l'autre le complément de la carte de Flandre de Mercator. On sait que l'exemplaire unique de l'œuvre de notre immortel géographe est incomplète à l'embouchure de l'Escaut. M. le D^r van Raemdonck a découvert une contrefaçon italienne de la carte originale, naturellement la partie manquante s'y trouvait. Cette copie était faite si servilement qu'elle fut mise à la même échelle par la photographie toutes les lignes des deux cartés se superposent exactement. M. van Raemdonck a fait reproduire en phototypie le fragment manquant et l'a gracieusement envoyé à tous les établissements et à toutes les personnes auxquels la ville d'Anvers avait envoyé une exemplaire de la copie photolithographiée de l'original.

M. le colonel Wauwermans rend compte de la correspondance qu'il a eue avec le C^{te} de Marsy au sujet du Mémoire de ce dernier concernant les églises fortifiées, de la Thiérache, et lit les rapports qu'ont fait sur ce travail M. le col. Henrard et lui. Ils concluent à l'impression. Adopté.

M. de Ceuleneer lit un travail sur les fouilles exécutées par le P. Camille de la Croix, à Sanxay à 30 kilom. S. O. de Poitiers et dont il a été souvent question dans les séances précédentes.

L. P. de la Croix commença en 1878 ses fouilles à Poitiers même dont les barbares ont rasé tous les édifices romains. Il retrouva les Thermes qui datent du premier siècle de notre ère et furent agrandis au troisième ; les chapiteaux des colonnes sont en style composite, dont dégénèrent peu à peu en chapiteaux romans. Au milieu de la nécropole païenne il découvrit une hypogée martyrion ou chapelle du V^e ou VI^e siècle, érigée en l'honneur des 72 martyrs, encore en grande vénération à Poitiers. On y voit un seul sarcophage et douze inscriptions en latin barbare dont une surtout est remarquable : l'auteur insiste énergiquement sur sa croyance à la divinité de Jésus-Christ, ce qui porterait à croire que les martyrs dont il vénère les restes ont souffert pour avoir professé la même doctrine, et qu'ils ont été mis à mort non par les Rois idolâtres, mais par les Visigoths Ariens, pour qui le Christ n'était qu'une créature fils *adoptif*, de Dieu. En février 1880 le P. de la Croix commença les fouilles à Sanxay ; elles furent des plus heureuses. Le champ de l'exploration est situé dans un fond dominé par de petites collines au pied desquelles coule la Vanne. Cette rivière entoure les deux tiers de ce vaste territoire qui contient environ 16 hectares dont les $\frac{7}{8}$ sont couvertes de substructions d'édifices d'origine gallo-romaine. Le principal est un temple en forme de parallélogramme, et de très grandes dimensions. Au centre se trouve un bâtiment octogonal à l'extérieur, et décagonal à l'intérieur et d'un diamètre de 8^m 85. Cet octogone lui-même occupe le milieu d'une autre construction en forme de croix grecque. Les quatre bras étaient des vestibules et le pied était le lieu de sacrifice. Entre les bras se voient quatre vastes préaux délimités eux-mêmes par des portiques. En face du temple est une grande cour, au bas de laquelle se trouve un grand établissement balnéaire, dans l'une des caves prend naissance une obscure galerie qui conduit à un grand édifice renfermant 23 petites chambres précédées de deux salles. Près du temple se trouve une vaste hôtellerie où l'on voit un hypocauste. De l'autre côté de la rivière existe un théâtre pouvant contenir 8000 spectateurs.

Quant à la construction de ces bâtiments elle est faite avec peu de soin.

Une question se présente à la vue de ces ruines. Quelle était la destination de ces édifices. Ce n'était pas une ville, car nulle part on n'a trouvé de traces de nécropole ou de tombeaux ; ce n'était pas non plus un établissement thermal, il n'y a pas d'eau minérale dans ce lieu. Il est probable que c'était là que se tenaient les grandes réunions du peuple Picton. Quoique l'on n'ait que peu de renseignements sur ces sortes d'assemblées, on sait qu'elles ont continué à exister sous les Romains, dont la politique consistait à ne pas heurter par la violence les peuples soumis, ni à supprimer leurs anciens usages, mais à les transformer insensiblement.

M. le Président remercie M. de Ceuleneer de son intéressante communication et lève la séance à 2 heures $\frac{3}{4}$.

1^r RAPPORT

Sur le Mémoire intitulé : LA THIÉRACHE MILITAIRE : LES ÉGLISES FORTIFIÉES, par le comte de Marsy, membre correspondant étranger.

Le mémoire de M. le comte de Marsy, membre correspondant de l'Académie, nous révèle l'existence d'une série d'églises fortifiées, très curieuses et certainement peu connues, qu'on rencontre dans la contrée désignée sous le nom de *Thiérache* et qui comprend principalement l'arrondissement de Vervins dans l'Entre-Sambre et Meuse. Au commencement du XVII^e siècle les habitants de cette contrée se trouvaient constamment menacés par les incursions des maraudeurs des garnisons espagnoles de la frontière voisine,

qui, mal payés, n'avaient d'autre ressource pour vivre que de se livrer au pillage des villages limitrophes; ils n'imaginèrent rien de mieux pour sauver leurs familles, leurs bestiaux, leurs richesses, que de créer des abris défensifs où à l'annonce de l'approche d'une bande de partisans, ils se retiraient en toute hâte de même que les anciens Gaulois le faisaient dans leurs *oppidums*. Tout naturellement ils choisirent les églises des villages, dont le vaste vaisseau permettait d'abriter un grand nombre de personnes et du haut de la tour desquelles on pouvait exercer une sérieuse surveillance sur la contrée; ils s'efforcèrent d'augmenter la puissance de résistance de ces édifices par quelques constructions défensives, qui sans pouvoir résister au canon pouvaient du moins défier les arquebusades des maraudeurs.

La description que nous donne M. de Marsy de ces constructions est pleine d'intérêt; nous ne regrettons que sa forme trop sommaire. Il serait intéressant de rechercher, ainsi qu'il le remarque, les constructions du même genre que l'on doit nécessairement retrouver en Belgique dans la même région, mais nous doutons que des constructions semblables aient jamais existé dans la Campine; elles n'y auraient eu aucune raison d'être.

Au moment où la fortification se transformait, où dans toutes les places fortes on substituait aux enceintes antiques, des remparts terrassés à la manière moderne, il est très curieux de constater dans le mode de construction de ces fortifications villageoises, un véritable retour vers le moyen-âge et même vers le système de défense de l'antiquité, qui s'expliquerait d'ailleurs par l'absence de canons dans les attaques auxquelles elles devaient résister.

Il est remarquable de voir se reproduire après plusieurs siècles les dispositifs de défense qui déjà dans le passé avaient été employés en Languedoc contre les Albigeois, en Bretagne et en Normandie contre les Anglais et les Normands et même dans le midi de l'Italie contre les Sarrazins,

Dans le récit de son voyage *A travers l'Apulie et la Lucanie* publié dans la Revue des Deux Mondes du 1^r Août 1883,

M. François Lenormant décrit dans les termes suivants l'église d'Acerenza, dans la Basilicate, construction normande qui remonte à l'an 1080 « C'est le monument le plus Normand. » au sens propre du mot, de tout le midi de l'Italie; on » se croirait vraiment dans une église des environs de Caen » ou de Rouen, du temps de Guillaume le Conquérant. Le » plan est absolument français, en dehors des habitudes ita- » liennes. Nous y retrouvons la circulation autour du chœur » et des chapelles absidiales.

» Extérieurement la cathédrale était fortifiée; on s'était » arrangé pour que, dans un cas de nécessité suprême elle » pût fournir aux défenseurs de la ville un réduit à l'extré- » mité orientale de l'enceinte. Des creneaux dont il ne subsiste » plus aujourd'hui qu'un petit nombre de vestiges, mais » bien reconnaissables, couronnent le sommet de ses murs et » des tourelles s'élevaient aux angles des bras du transept » » (page 609).

Il est intéressant enfin de retrouver l'existence de ces forts, qui dans notre langage moderne doivent s'appeler *fort d'arrêt*, précisément dans la contrée où de nos jours a été construit à *Hirson* l'un des premiers types de ce genre de fortification moderne.

J'estime que le mémoire de M. de Marsy mérite de prendre place dans les annales de l'Académie.

Toutefois avant de décider sa publication il conviendrait de consulter l'auteur sur les moyens d'exécution. Il a joint à son mémoire 17 dessins dont la reproduction serait difficile et très coûteuse. Peut-être pourra-t-il fournir à l'Académie les cuivres qui ont servi au tirage des épreuves et dans ce cas rien n'empêcherait leur publication. Mais dans le cas contraire il est à remarquer que beaucoup de ces dessins ont plutôt de l'intérêt au point de vue de l'histoire locale, que de l'histoire générale et je proposerais de réduire ces derniers à ceux qui répondent à un type bien déterminé, tels par exemple que le n° 10 (Aubanton) le n° 12 (Bouteille), le n° 13 (Eglancourt), le n° 15 (Hary), le n° 16 (Gronand), le n° 17 (Prisces).

Il serait également à désirer que l'auteur complétât son

travail au moyen de la description détaillée d'un de ces édifices, par exemple celui d'Origny qui a été classé parmi les monuments historiques, avec des croquis donnant les plans, coupe et élévation. La publication de ces détails offrirait plus d'intérêt que celle des vues générales que nous proposons de retrancher.

H. WAUWERMANS.

2^e RAPPORT

*sur le mémoire intitulé : LA THIÉRACHE MILITAIRE — LES
ÉGLISES FORTIFIÉES, par M. le comte de Marsy,
membre titulaire étranger.*

Les *Églises fortifiées*, dont nous parle M. le comte de Marsy dans son mémoire, ne sont certainement pas particulières à la *Thiérache*, car les raisons qui ont provoqué leur édification dans cette contrée se retrouvent dans toute la zone frontière du Hainaut, du Namurois, du Luxembourg, en Picardie, dans l'Artois et le Cambresy, comme sur l'autre frontière, dans le pays de Waes et dans la Campine. Élevées à la fin du XVI^e siècle et pendant le XVII^e siècle, elles avaient moins pour but cependant de résister, même pendant un temps très court, à un parti ennemi exécutant ce qu'on appelle de nos jours un *raid*, ce qu'à l'époque de Charles-Quint on appelait un *reise*, mot dérivé peut-être de l'arabe *razzia*, qu'à constituer un poste d'alarme, observant le pays au loin, signalant les troupes de soldats maraudeurs, et sonnant la cloche pour appeler les paysans à la défense de leurs foyers. Ces édifices ne nous semblent pas assez considérables en effet pour constituer des forts d'arrêt; les tours rondes et les échauguettes dont ils sont

munis constituent un flanquement trop incomplet pour qu'on puisse les considérer comme autre chose qu'une disposition architecturale, adoptée assez généralement à cette époque dans les constructions des châteaux et des grandes fermes du pays.

Qu'on le remarque bien du reste, ces églises fortifiées sont contemporaines de l'époque la plus douloureuse de leur histoire pour les contrées avoisinant nos frontières. A aucune époque le paysan n'y fut aussi odieusement pillé, maltraité, non seulement par les ennemis, mais par les troupes nationales. Il est vrai que, dans les Pays-Bas Espagnols surtout, elles se composaient d'un ramassis d'étrangers, allemands, écossais, italiens et espagnols, wallons et lorrains, l'écume de la société, mercenaires sans foi ni loi, mais que la paye irrégulière et la mauvaise qualité du pain de munition, seule nourriture qu'ils recevaient des magasins de l'armée quand ceux-ci en étaient approvisionnés, rendaient plus indisciplinés et plus féroces encore. Écoutons ce qu'écrivait le 18 Septembre 1646 l'évêque de Gand au marquis de Castel Rodrigo, gouverneur de nos provinces :
« Nous voyons journellement devant nos yeux, dit-il, (et
» c'est de la gendarmerie et des troupes auxiliaires qu'il
» parle), et mesmes au scandale de nos ennemys. profaner
» les cimetières, les églises et les autels, vendre les ci-
» boires remplies de sacrées Hosties, servir les Saintes-
» Huyles pour engraisser les hottes et souliers »

Raison de plus donc pour mettre les trésors des églises en lieu sûr, dans une tour ou donjon difficile à forcer. Le prélat continuant, ajoute : « Nous voyons, presque sans
» relâche, opprimer et dépouiller partout le bonhomme de
» ses avectures, meubles, habits et bestail, saisir comme
» des esclaves et les rançonner avec telles barbares inven-
» tions qui ne sont supportables, et qui pis est, on lui
» oste l'espérance de jamais retourner en sa demeure, terres
» et biens, pour l'entretien de sa vie et celle de ses femme
» et enfans.... Devant que la gendarmerie, par l'impunité,
» ne vienne à une parfaite tyrannie et que le peuple, pa-
» tienta laesa, en vienne à se résoudre à s'ayder soy-même,

» et à deffendre ses femme et enfans , comme *desja les*
» *villageois ont commencé à faire....* etc. »

Si tel était le traitement que nos paysans recevaient des troupes alliées, que ne devaient-ils pas attendre de celles de l'ennemi ! Mais là justement l'excès du mal avait inspiré le remède ; comme les communes frontières, ravagées par les deux partis, se dépeuplaient et n'offraient plus aux troupes qui les traversaient que des villages déserts et des terres incultes où elles ne pouvaient trouver leur subsistance, la France et les Provinces-Unies avaient imaginé d'assurer à ces régions une sécurité relative, en les frappant d'un impôt qu'elles payaient annuellement, en temps de paix comme en temps de guerre, mais qui les exonérait des contributions de guerre, en nature ou en numéraire, dont les armées avaient coutume de les frapper. Ces zones territoriales, qui comprenaient même de l'autre côté de la frontière une partie des communes voisines, étaient appelées : *Pays de contribution*, et les armées qui les traversaient devaient payer tout ce qu'elles y réquisitionneraient. Hélas ! il n'en fut pas toujours ainsi, et les habitants qui avaient payé la contribution préventive furent bien souvent encore frappés de nouveaux impôts.

Mais revenons au mémoire que nous avons à examiner. Nous devons savoir gré à M. de Marsy d'avoir appelé notre attention sur un genre d'édifices qui, sans avoir l'importance qu'il semble vouloir lui donner, caractérise néanmoins une époque et témoigne d'une situation troublée, que les documents civils nous avaient du reste déjà révélés. Je ne doute pas que notre pays ne renferme encore un grand nombre d'églises semblables parmi celles datant du XVII^e siècle que nous possédons encore. Je me joins à notre confrère M. le colonel Wauwermans pour proposer l'impression du mémoire dans nos Annales, mais avec les restrictions émises par le premier commissaire relativement aux gravures, trop nombreuses, et dont les dix premières n'ont que des rapports éloignés avec les monuments qui font l'objet de la notice.

Anvers, le 23 Mars 1883.

P. HENRARD.

SUPPLÉMENT AU 1^r RAPPORT.

Les objections du second rapporteur au sujet de l'assimilation que j'ai faite de ces églises fortifiées à nos *forts d'arrêt* modernes, me paraissent devoir être sérieusement examinées ; elles tendent à déterminer le caractère de ces édifices qui seraient de véritables *tours de guet* ou *postes d'alarme*.

Tout d'abord il m'est impossible de considérer ces tours ajoutées aux églises, malgré leurs défauts pour le flanquement, comme de simples fantaisies architecturales. Au XVII^e siècle comme de nos jours, les églises des villages étaient trop pauvres pour se donner un pareil luxe. J'admets que dans la plupart des cas ces dispositifs n'eurent d'autre but que de servir au guet et même que de défendre les richesses renfermées dans l'église même, objets de la convoitise des pillards. Très souvent elles auraient été insuffisantes pour abriter toute la population d'un village et surtout les troupeaux.

Mais lorsqu'on les voit, comme à Baurain (canton de Guise), renfermer un foyer et un four, et à Crotoy, entourées d'un cimetière fortifié, il me semble difficile de nier qu'elles n'aient un but plus important, je dirai un caractère stratégique.

Il est peut-être excessif de comparer à nos *forts d'arrêts* modernes ces constructions élevées en un temps où les voies de communication étaient encore très mal tracées. Mais leur multiplicité, leur éparpillement dans la contrée conduirait au même résultat que ces forts construits depuis que la défense a acquis un caractère plus concentré.

Si beaucoup d'entr'elles sont trop peu vastes pour renfermer la population d'un village et sont réduites aux proportions d'une véritable tour de guet comme à Sicheu par exemple, ne peut-on pas supposer que les défenses du cimetière, qui selon la mode du temps les entouraient, ont

disparu, ou bien que les constructeurs n'ont pas eu les ressources suffisantes pour les compléter, procédant comme dans la construction d'un château à l'exécution du *donjon* d'abord, auquel on ajoutait successivement la *cour* ou *bu g* et la *basse-cour* ou *voorburch*.

H. WAUWERMANS.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 1883.

Président : M. le col. Wauwermans, secrétaire, D^r Louis Delgeur.

Présents : MM. le chev. L. de Burbure, P. Génard, E. Gife, Alph. Goovaerts, H. Hymans et chev. de Schoutheete de Tervarent, membres titulaires, et J. Baeckelmans, Anatole Bamps et H. Van Cuyck, membres correspondants.

Se sont excusés : MM. L. Alvin, A. de Ceuleneer, Fréson, chan. Reusens, baron J. de Witte, Petit, A. Oomen et Ant. Bamps.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente

M. le chev. de Schoutheete entre dans quelques détails sur les fouilles de Sanxay, dont il est question dans le procès-verbal et qu'il a visitées. Il se propose d'offrir à la Compagnie un ouvrage très remarquable de M. Marius Vachon, concernant ces ruines.

M. le Président remercie notre honorable confrère et déclare le procès-verbal adopté.

Le secrétaire fait le dépouillement de la correspondance. M. le Ministre de la Justice remercie la Compagnie de l'envoi

de ses travaux. L'Académie Royale de Belgique et l'Académie Nationale de Reims, communiquent les programmes de leurs concours pour 1884.

Il annonce ensuite que la Compagnie vient de perdre deux de ses membres correspondants, l'un étranger : M. Geo. Chrét. Fréd. Lisch, conseiller intime aux archives grand-ducales de Mecklenbourg-Schwerin, qui s'est éteint doucement à l'âge de 83 ans, le 23 Septembre dernier ; le lendemain, 24, mourut à Namur en suite d'une longue et pénible maladie un de nos correspondants régnicoles, le chanoine Marie Augustin Joseph Barbier. Il n'avait pas 50 ans, et sa science profonde en histoire ecclésiastique ainsi que son ardeur au travail promettaient encore de beaux travaux.

Le secrétaire finit ses communications par une rapide analyse des principaux ouvrages reçus. — Notre confrère M. de Schodt a offert à la Compagnie un mémoire concernant la représentation du dieu Terme sur les médailles d'Auguste. — Dans les travaux de l'Académie de Reims se trouvent une Dissertation sur l'auteur du premier pont d'Avignon, construit en 1177, et un remarquable travail statistique sur la population de Reims et de sa banlieue avant et après la révolution française. — Dans les travaux de l'Académie de Rouen nous lisons un discours sur S^t Bernard et le Dante, et une note dans laquelle M. de Beauregard cherche à expliquer comment il se fait que le Dante ait été si longtemps inconnu et peu apprécié en France où pourtant la littérature italienne était fort goûtée aux XVI^e et XVII^e siècles. Il croit trouver la raison de ce phénomène en ce que le goût raffiné et l'amour de la régularité qui a toujours caractérisé la littérature classique en France ne pouvait s'accommoder de la rudesse et des irrégularités du génie florentin. — Dans le Bulletin de la Société Archéologique et Littéraire de l'Orléanais nous citerons un compte-rendu assez complet d'une édition des Œuvres complètes de Thomas à Kempis, publiées à Cologne en 1644. L'auteur profite de la circonstance pour faire connaître les derniers travaux concernant le pieux auteur

de l'imitation. — Le Bulletin de l'Académie des Beaux-Arts, St-Ferdinand de Madrid donne la première partie d'une dissertation sur les marbres de Pergame, conservés au Musée de Berlin — Dans les Archives pour l'histoire de la patrie, de la Société de la Haute Bavière, nous avons vu un mémoire sur l'origine des Bavarois, dû au D^r Sepp, et une notice sur les superstitions populaires du pays en ce qui concerne les magies noire et blanche.

Les Communications de la Société historique de la Styrie renferment entre autres un curieux inventaire des objets appartenant à une impératrice en 1644. Il s'agit d'Éléonore de Gonzague, fille de Vincent I, Duc de Mantoue et femme de l'empereur Ferdinand II. L'inventaire n'énumère guères que des bijoux et des objets d'or et d'argent; on n'y compte pas moins de 3600 diamants, il y a entre autres trois chaînes, dont l'une était composée de 47 diamants de la grosseur d'une tête d'oignon, entouré chacun de 19 diamants plus petits. Comme le duc de Mantoue était grand protecteur des arts, et qu'il réunissait à sa cour les plus grands artistes de son temps, on doit regretter que l'inventaire n'entre dans aucun détail et se contente de nommer les bijoux sans les décrire ni en désigner les auteurs, car on peut être certain qu'ici *materiam superabat opus*, comme dit le poète.

Dans la lettre où il s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, M. de Ceuleneer annonce que par suite de son absence de Gand, pendant les vacances, il a été dans l'impossibilité d'achever son rapport sur les antiquités préhistoriques, offertes par M. de Rivett Carnak.

M. le Président donne alors la parole à M. Delgeur, qui lit un compte-rendu succinct sur les travaux du congrès des Orientalistes auquel il a assisté.

Ensuite M Hymans communique à l'assemblée deux plans gravés en Italie au XVI^e siècle et intéressants pour notre ville. L'un, le plan d'Anvers, est orné des armes du roi d'Espagne parties de celles d'Angleterre; il est donc postérieur à l'abdication de Charles-Quint (1555) et antérieur à la mort de Marie Tudor (1558) que Philippe avait épousé en 1554.

L'autre plan porte la date de 1568 , et est celui de la citadelle dont il attribue la construction à Paciotti. M. le colonel Wauwermans fait remarquer que Paciotti n'a pas construit la citadelle et que le plan présenté donne des détails qui n'ont jamais été exécutés et qui paraissent empruntés aux fortifications d'Anvers , construites par Charles-Quint.

Enfin M. de Burbure demande si personne ne sait à quelle époque a été introduite dans nos contrées (flamandes) la culture du froment. Jusqu'à une époque assez rapprochée de nous , toutes les redevances sont stipulées en seigle , ce qui paraît prouver que le froment n'était pas encore beaucoup cultivé en ce temps.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour , la séance est levée à 2 ³/₄ heures.

DISCOURS DE M. L. ALVIN

TRÈS HONORÉS CONFRÈRES ,

Lorsque vous m'avez appelé à l'honneur d'occuper ce fauteuil , je me suis demandé , non sans anxiété , comment je parviendrais à répondre à votre trop indulgente confiance.

Quels sont mes titres si on les compare à ceux de la plupart des membres de votre Compagnie ?

Cependant , flatté de votre choix , je me persuadais qu'en montrant du zèle , en faisant preuve d'exactitude , en apportant une attention soutenue à vos savants débats , je pourrais du moins sauver les apparences et ne pas rester trop au-dessous de la tâche que vous m'assigniez. Quelque expérience acquise par une longue pratique administrative

suppléerait, pensais-je, au défaut de connaissances spéciales en archéologie. J'étais d'ailleurs certain d'être secondé par les lumières des membres du bureau et tout particulièrement de notre savant secrétaire ; j'acceptai donc avec reconnaissance.

Mais quand, à la séance d'installation de mon éminent prédécesseur, j'ai entendu le remarquable discours dans lequel il a traité, avec une compétence incontestable des questions intéressantes à un haut degré l'archéologie et les antiquités anversoises, ma perplexité a redoublé. Quel sujet allais-je aborder, à mon tour, qui soit digne de votre attention et qui ne vous fasse point regretter les suffrages que vous avez portés sur ma personne ? Je ne me suis jamais beaucoup occupé de la science archéologique, et depuis bien des années, je n'ai plus eu l'occasion d'étudier une question se rapportant à cette science si étendue et aujourd'hui si bien cultivée. Fouillant dans mes notes, j'y ai retrouvé les éléments d'un travail qui peut avoir quelque rapport avec l'archéologie, et, faute de mieux, c'est de ce travail que je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

Lorsque je préparais le Catalogue raisonné de l'œuvre des trois frères Wierix, — ces graveurs anversois que, grâce aux savantes recherches de notre obligeant confrère M. le chevalier Léon de Burbure, nous avons eu l'heureuse chance de restituer à la Belgique leur véritable patrie, — en décrivant les estampes de ces habiles artistes, je rencontrai sur la plupart d'entre elles des inscriptions le plus souvent en langue latine, presque toujours en vers, quelquefois en flamand et aussi en français. L'idée m'était venue de les transcrire en entier et d'en former l'appendice de mon volume. Ces vers ne sont point dépourvus de mérite littéraire, ils ont souvent un intérêt historique qui n'est point à dédaigner.

L'un de ces petits poèmes, gravé au bas d'une série d'estampes formant suite, m'avait même séduit au point que j'en avais fait la paraphrase en vers français. Il a pour titre : *Infantia Domini Nostri Jesu Christi*. C'est une gracieuse légende où l'enfance du Sauveur est retracée

dans une succession de scènes calquées sur les mœurs flamandes du XVI^e siècle.

Plusieurs autres suites d'estampes des Wierix sont aussi accompagnées de légendes qui réunies forment de petits poèmes dus à la plume d'écrivains ecclésiastiques du temps. La série des portraits fournirait une ample récolte de distiques ou de quatrains rappelant les traits principaux de la vie ou du caractère du personnage. D'autres gravures, ayant trait à des faits historiques, sont également accompagnées de légendes qui méritent d'être recueillies, des scènes de mœurs, des tableaux satiriques, ou allégoriques sont dans le même cas. Ces légendes sont le plus souvent l'œuvre des savants philologues groupés autour des illustres ateliers de Plantin.

Rien que pour l'œuvre des frères Wierix, la reproduction de ces légendes aurait exigé à peu près six feuilles d'impression. Mon éditeur a reculé devant les frais qu'un pareil appendice ajouterait à la dépense d'un volume comptant déjà au-delà de cinquante feuilles in-8°. Force me fut d'insérer dans ma préface l'avertissement ci-après :

« Notre prospectus annonce que ce Catalogue sera suivi
» d'un *appendice* comprenant les poèmes servant d'inscriptions
» aux images. Nous avons calculé avec l'éditeur que,
» les dix classes imprimées, il resterait environ dix feuilles,
» la troisième livraison tout entier, pour l'introduction et
» l'appendice. Mais nos calculs se sont trouvés en défaut,
» la neuvième et la dixième classe n'ont pas été comprises
» dans les deux premières livraisons. Nous avons, dans le
» cours de l'impression, découvert plus de deux cents
» numéros que ne comprenait point notre premier manuscrit.
» L'appendice prendrait, à lui seul près de six feuilles
» d'impression, force nous a été d'y renoncer. »

Au fait, ce que je voulais faire entrer dans mon Catalogue intéresse plutôt la philologie que l'iconographie. Mais l'*épigraphie* tenant à la fois de la philologie et de l'archéologie, j'ai pensé que cet objet ne serait point tout à fait déplacé dans une séance de votre Compagnie.

Ce que je m'étais proposé de faire pour les œuvres des

seuls graveurs de la famille Wierix, on pourrait, je pense, l'entreprendre utilement en l'étendant à toutes les œuvres de gravures éditées dans la ville d'Anvers durant les XVI^e et XVII^e siècles. Ce serait un monument littéraire et archéologique à la fois. On pourrait l'appeler *Épigraphie de la Chalcographie anversoise*.

Votre ville renferme les éléments essentiels d'un pareil travail et, si votre illustre Compagnie consentait à le prendre sous son patronage, je me plais à croire qu'il se rencontrerait plus d'un savant pour l'entreprendre.

J'abandonne volontiers à de plus jeunes une idée que je n'ai pu réaliser moi-même et que mon âge ne me permet point d'espérer pouvoir mener à bonne fin. Je prêterais toutefois un concours absolument désintéressé à celui qui voudra se consacrer à cette œuvre de longue haleine; je mettrai à sa disposition les notes que j'ai recueillies.

Je livre ces considérations à votre bienveillant suffrage.

Il me reste avant de me rasseoir, un devoir bien agréable à remplir: vous proposer de voter des remerciements à mon éminent prédécesseur pour la manière dont il a rempli les fonctions présidentielles.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1883.

Président, MM. L. Alvin ; secrétaire, D^r Louis Delgeur.

Présents : MM. le chev. de Burbure, A. de Ceuleneer, P. Génard, E. Give, col. Henrard, chan. Reusens et col. H. Wauwermans, membres titulaires, Anatole Bamps et H. Van Cuyck, membres correspondants.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance : MM. R. Chalon, Matthieu, chev. de Schoutheete de Tervarent, Ant. Bamps et Alph. Goovaerts.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire fait part à l'assemblée qu'aucune réponse ne lui est parvenue aux questions mises au concours pour 1883.

Il fait ensuite le dépouillement de la correspondance.

La société des sciences, des lettres et des arts, de Mons, nous a invité à envoyer des délégués à sa fête jubilaire ; à notre grand regret aucun des membres du bureau n'a pu se rendre à cette gracieuse invitation et force nous a été de nous contenter d'envoyer à notre consœur une simple lettre de félicitation.

Après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur les livres reçus le secrétaire présente son rapport sur l'état et les travaux de l'Académie pendant l'année 1883. Il lit ensuite le rapport sur l'état de la Bibliothèque ; il y rend compte de sa correspondance avec les autorités au sujet de la cession de nos livres et de nos collections à la Ville : nos livres seront soumis aux mêmes conditions que ceux de la *Société de Médecine* et la convention du 10 juin 1859 leur sera également applicable.

M. A. de Ceuleneer présente son rapport sur les instruments préhistoriques découverts dans l'Inde Centrale. M. Rivett Carnac, du gouvernement civil de l'Inde, a eu le bonheur d'en rencontrer un grand nombre sur les bords du Jumna, à l'ouest d'Allah Abad, et voulant faire jouir de sa découverte les savants

du monde entier, en a généreusement distribué des spécimens à différentes sociétés archéologiques des deux mondes. Toutes s'en sont occupées avec le plus grand intérêt; dans une séance de la Société des Antiquaires de France M. Bertrand a insisté sur l'importance de cette découverte, et dans la livraison de Mars-Avril 1883, la *Revue archéologique* a donné une traduction de la lettre de M. Rivett et reproduit quelques-unes des haches de pierre ainsi que le dessin du Dravidien armé de sa hache.

Le rapporteur propose d'envoyer une lettre de remerciements à M. Rivett et comme la *Revue archéologique* est peu lue en Belgique, il croit qu'il serait utile de publier également dans le *Bulletin* une traduction de la lettre qui accompagnait l'envoi et d'y joindre une reproduction *exacte* du mouvement représentant le Dravidien, l'héliographie de la *Revue* n'en donnant qu'une idée imparfaite, elle représente le monument renversé.

Le secrétaire dit qu'après réception de l'envoi il a écrit une lettre de remerciements à M. Rivett et lui a promis communication du rapport. Il fait remarquer que la traduction de la *Revue* ne rend pas toujours exactement la signification de certains termes du texte anglais.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

M. Alvin parle ensuite d'une pièce relative à une loterie qui a eu lieu à la Bourse d'Anvers en 1695; M. Génard dit qu'il connaît cette pièce et qu'il y a eu souvent en notre ville des loteries du même genre.

M. de Ceuleneer demande à M. Anatole Bamps, secrétaire du Congrès des Américanistes, s'il ne pourrait donner quelques détails sur la découverte que les journaux prétendent avoir été faite dans la Sonora: on y aurait trouvé une pyramide ayant le double de l'élévation de celle de Chéops.

M. Bamps répond qu'effectivement les journaux ont raconté cette nouvelle, mais qu'il a lieu de croire qu'elle est inexacte. M. Jiménez de la Espada, un des savants espagnols qui s'occupe le plus des antiquités américaines et qui est en relation continuelle avec le Mexique, n'en avait rien appris,

bien qu'il eût eu des nouvelles de ce pays à une époque postérieure à cette soi-disant découverte.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 2 ³/₄ heures.

RAPPORT

Sur l'état de l'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE en 1883, présenté par le Secrétaire.

Conformément à l'art. 26 de nos Statuts, je vais vous présenter mon rapport sur l'état des travaux de la Compagnie pendant l'année 1883. Par suite de diverses circonstances nos publications sont malheureusement considérablement en retard. Le volume de 1882 formant à lui seul un tout complet, j'avais cru bien faire en ne le divisant pas par livraisons. J'ai eu tort je l'avoue, nos souscripteurs ont ainsi désappris à connaître l'Académie. Aujourd'hui le texte est enfin complètement imprimé ; mais les cartes sont en retard. La malchance qui semble poursuivre ces infortunées voies romaines a voulu qu'au moment qu'on allait tirer l'épreuve un malheur est arrivé à la planche et que tout a été à recommencer. Aussi suis-je d'avis d'envoyer aux souscripteurs le volume tel quel et d'expédier les cartes après. De cette manière nous pourrons, s'il plait à Dieu, distribuer la première livraison de 1883 vers la mi-Février prochain et si la correction des épreuves marche bien, nous avons la chance qu'en pressant un peu la besogne nous serons au courant à la fin de l'année. — La matière heureusement ne nous manque pas. Le prochain volume commencera par l'intéressant mémoire de M. le président Schuermans concernant les grès flamands, la question archéologique à l'ordre du jour ; puis pour reposer les esprits de toute cette érudition le travail si attachant de M. le C^{te} de Villermont, suivra

le Mémoire de M. le C^{te} de Marsy sur les églises fortifiées de la Thiérache, avec planches et enfin la Notice sur la ville et le château de Trazegnies due à la plume élégante de M. de Villers. N'oublions pas la seconde partie du savant mémoire posthume de feu M. Bernaerds sur l'étymologie des noms des lieux de Belgique dont la première partie a emporté les suffrages de tous ceux qui s'occupent sérieusement de notre histoire nationale.

Si malheureusement nos publications sont restées en souffrance, nos séances par contre ont été bien remplies et ont présenté beaucoup d'intérêt, grâce au zèle des membres. Pour commencer par le commencement je vous rappellerai le remarquable discours par lequel notre Président a ouvert notre première séance. Il a parlé des inscriptions, ordinairement en vers, dont nos anciens graveurs aimaient à illustrer leurs œuvres; les savants et les écrivains les plus célèbres de cette époque ne dédaignaient pas de consacrer leurs loisirs à ces épigraphes, qui sont souvent extrêmement remarquables et dont plusieurs mériteraient d'être recueillies dans un ouvrage spécial. — M. Henri Hymans nous a entretenus de la célèbre tête de cire du musée de Lille, sur l'origine de laquelle on a beaucoup écrit. D'après un travail récent de M. Thode, publié à Munich, ce serait la reproduction des traits d'une jeune fille, remarquablement belle, dont le cadavre parfaitement conservé, fut retrouvé à Rome en l'an 1485. — M. Antoine Bamps, qui malgré son vif désir d'assister à nos réunions, s'en est toujours trouvé empêché par l'une ou l'autre circonstance fortuite, n'a pas voulu rester sans donner signe de vie, — il nous a envoyé une note sur l'ancienne abbaye de Herckenrode avec une photographie d'une partie de l'édifice; nous avons regretté que ce petit travail fût d'un intérêt trop peu général pour pouvoir entrer dans nos publications et nous l'avons renvoyé à son auteur avec nos remerciements. — M. Rivett-Carnac employé civil aux Indes Anglaises, nous a gracieusement offert un certain nombre de haches préhistoriques qu'il a découvertes dans le pays de Banda, pas loin de la rive

droite du Gange. Une commission a été désignée pour les examiner et M. de Ceuleneer va tantôt vous communiquer son rapport. — M. le chanoine Reusens est entré dans des détails au sujet du tumulus de Lubbeeck, près de Louvain. Dans le courant de cet été il y a continué ses fouilles avec notre confrère M. Galesloot. Comme ils s'y attendaient, ils ont rencontré les restes d'une villa Belgo-Romaine.

Il a été souvent question dans nos réunions de cette année des découvertes remarquables faites à Sanxay, près de Poitiers, par notre compatriote le P. Camille de la Croix.

C'est M. le chevalier de Schoutheete de Tervarent qui nous en a parlé d'abord; depuis MM. Schadde et de Ceuleneer sont entrés dans des détails sur ces intéressantes ruines et enfin le dernier nous a présenté un rapport très complet sur cette espèce de Pompéi Gallo-Romaine.

Les travaux exécutés pour l'élargissement des quais sont arrivés cette année à l'emplacement de l'ancien Bourg d'Anvers, cette circonstance a présenté le plus grand intérêt pour les membres de notre Compagnie qui s'intéressent à l'histoire de leur ville natale. Aussi plusieurs, parmi lesquels nous citerons avant tous M. de Burbure, ont suivi avec le plus grand soin toutes les péripéties de ces travaux. Les trouvailles, il est vrai, n'ont pas présenté tout l'intérêt archéologique sur lequel on a pu pouvoir compter, néanmoins les déblaiements ont permis de fixer d'une manière assez exacte les limites de l'ancien Bourg, ce qui avait été impossible jusqu'aujourd'hui; notre honorable vice-président nous en a dit déjà quelques mots dans une de nos séances de cette année. Nous formons le vœu que tous vous appuierez sans doute que malgré ses nombreuses occupations, M. le colonel Wauwermans trouvera le loisir de nous présenter sur ce sujet un travail complet. Il est plus que tout autre en état de le faire par ses connaissances spéciales et particulièrement par l'étude qu'il a faite de l'histoire d'Anvers et de ses fortifications. Il en a encore donné des preuves dans notre dernière séance en discutant les mérites des anciens plans de la ville et de la citadelle du Sud, présentés à la Compagnie par notre confrère M. H. Hymans.

Maintenant pour ne rien oublier de ce qui s'est passé dans nos séances et pour finir je me permettrai de vous rappeler que je vous ai présenté une analyse succincte des travaux du Congrès des Orientalistes de Leyde auquel j'ai eu l'honneur d'assister.

RAPPORT SUR LA BIBLIOTHÈQUE.

1883.

MM. Permettez-moi de prendre encore une fois la parole pour vous parler de notre Bibliothèque.

Jusqu'à présent vous avez dû entendre chaque année des plaintes amères sur l'état peu convenable du lieu où nos livres se trouvaient remisés. Dorénavant il n'en sera plus ainsi.

Par suite d'une décision de la Compagnie nous les avons offerts à la Ville et, grâce à la bienveillante intervention de M. le chev. Gustave van Havre, dont le dévouement aux intérêts de notre Académie est absolu, l'Administration a bien voulu accepter notre offre aux mêmes conditions qu'elle a accordées en 1879 à la Société de Médecine de notre ville. Ajoutons qu'en outre la Ville prend sur elle le transfert des livres et qu'elle a chargé son Bibliothécaire, M. Hansen, de les faire transporter et placer dans le local de la plaine Conscience.

Voici maintenant les articles de la Convention de 1859 qui intéressent surtout nos membres :

« Art. 3^o La collection cédée.... formera dans les salles un fonds séparé de celui de la Bibliothèque.

« Art. 4^o Ce fonds sera enregistré au Catalogue sous une rubrique spéciale. Il sera à la disposition de tous les lecteurs sur le pied du règlement de la salle. »

A cette époque le prêt au dehors n'était pas admis à

la Bibliothèque d'Anvers ; mais par l'art. 5 les membres de la Société de Médecine, obtinrent sous certaines conditions, le privilège d'emporter chez eux les livres de leur fonds.

Aujourd'hui le prêt à domicile existe à la Bibliothèque ; il suffit pour l'obtenir d'en avoir l'autorisation de M. le Bourgmestre, et je ne sache pas que cette autorisation ait jamais été refusée à une personne honorablement connue. Il n'y a que les manuscrits, les grands ouvrages à planches et les livres rares et précieux qui ne peuvent sortir du local de la Bibliothèque sans une autorisation toute spéciale. — Cette partie du règlement s'appliquera naturellement aussi à notre fonds et nos membres seront à cet égard traités sur le même pied que le grand public. — Jusqu'à présent le transfert n'a pas encore eu lieu. Le 13 du mois date de la lettre par laquelle le Collège m'annonçait son acceptation, le temps qui avait été beau jusqu'alors était devenu détestable, aussi M. Hansen, craignant que ce ne fût le commencement des mauvais jours émit-il l'idée de remettre le transport des livres à des jours meilleurs, fût-ce jusqu'après l'hiver. Aujourd'hui le temps s'est remis au beau et le baromètre nous paraît promettre toute une série de beaux jours ; aussi comme le transfert ne prendra pas une semaine, il pourrait encore, ce me semble, s'effectuer avant l'invasion des grands froids. Espérons que l'honorable Bibliothécaire sera du même avis.

ANNEXE AU RAPPORT PRÉCÉDENT.

(Extrait de la correspondance relative à la Bibliothèque).

ANVERS, LE 27 NOVEMBRE, 1883.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins à l'Académie d'Archéologie de Belgique (M. Louis Delgeur, secrétaire).

MESSIEURS,

Satisfaisant au contenu de votre lettre du 14 courant nous avons l'honneur de vous remettre ci-joint une copie du règlement qui régit la Bibliothèque, le dépôt de la Société de médecine.

Agrérez, etc. (signé) Georges Gits et de Brauwere, secrétaire.

COPIE.

10 Juin 1859. Convention conclue entre la Ville d'Anvers représentée par le Collège Echevinal et la Société de médecine de cette ville, représentée par les Membres de son bureau relativement à la cession de la bibliothèque de cette société à la Bibliothèque de la ville :

1^o La Société de médecine cède en toute propriété sa Bibliothèque à la Ville aux conditions suivantes :

2^o Les livres, cahiers, journaux, seront délivrés au bibliothécaire sur inventaire dressé par la Société et sur lequel le bibliothécaire donnera récépissé du fonds reçu par lui.

3^o La collection cédée par la Société formera dans la salle un fonds séparé de celui de la bibliothèque publique.

4^o Ce fonds sera enregistré au catalogue sous une rubrique spéciale. Il sera à la disposition de tous les lecteurs sur le pied du règlement de la salle.

5^o Par exception au règlement et à titre de compensation du don de la Société, il sera permis à ses membres d'avoir en lecture au dehors des volumes d'ouvrages faisant partie de la bibliothèque de la Société.

6^o Ces prêts se feront pour un temps qui ne pourra excéder quinze jours, mais que le bibliothécaire pourra renouveler.

7^o La Société s'engage de rayer de la liste de ses membres celui qui, après un avertissement du secrétaire de la Société n'aurait pas réintégré un ouvrage dans le délai requis. Ce membre aura de plus à payer à la Ville le double de la valeur de l'ouvrage perdu, endommagé ou rendu incomplet.

Fait en double à Anvers le dix Juin 1800 cinquante neuf.

RAPPORT

sur les ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES envoyées par M. Rivett-Carnac, de Ghazipur (Inde Anglaise).

M. Rivett-Carnac a eu la gracieuseté d'envoyer à l'Académie quelques exemplaires des nombreux silex qu'il a retrouvés avec M. J. Cockburn dans le Banda, district montagneux du Nord-Ouest de l'Inde. Un envoi analogue a été fait à diverses Sociétés savantes d'Europe et d'Amérique. En même temps que ces antiquités est parvenue à l'Académie une lettre de M. Rivett-Carnac réunissant les résultats des recherches qu'il a faites dans le Banda. Parmi les objets envoyés se trouvent cinq *celts* de l'époque néolithique dont le plus grand mesure 0.16 de longueur; ces *celts* présentent les mêmes caractères que ceux trouvés dans diverses contrées de l'Europe. Parmi les éclats de silex, j'ai remarqué plus d'un spécimen fort curieux; d'autres me paraissent devoir être rangés dans la catégorie des douteux.

M. Rivett suppose, avec raison, que beaucoup de ces silex sont d'époque relativement récente, les instruments en pierre ayant été en usage chez les Dravidiens du Nord jusque vers le VI^e siècle de notre ère, et il serait on ne peut plus intéressant de rechercher si chez les Dravidiens du Sud de l'Inde les instruments en pierre se sont maintenus aussi longtemps que dans le Nord. Un bas-relief retrouvé à Kalinjar confirme l'opinion de M. Rivett. Il date du VII^e siècle après J.-C. et représente un homme tenant une hache en pierre à la main droite. Cette sculpture est des plus importantes, car c'est un monument unique dans son genre. Malheureusement M. Rivett ne nous fournit aucune indication sur les dimensions, la nature de la pierre, ni sur les circonstances dans lesquelles cette curieuse découverte a été faite.

Dans la séance du 14 Février 1883, de la *Société des Antiquaires de France*, M. Bertrand a insisté sur l'intérêt

que présentent les découvertes de MM. Rivett-Carnac et Cockburn ; je ne saurais que partager l'avis d'un savant aussi compétent en cette matière ; et je souhaite que M. Rivett publie bientôt une description détaillée des divers objets recueillis par lui et par son collaborateur dans le Banda.

J'ai l'honneur de proposer à l'Académie d'adresser des remerciements à M. Rivett pour son envoi, de déposer les objets dans les collections de la Compagnie et d'insérer la traduction de la lettre de M. Rivett dans le Bulletin. La même lettre a déjà paru, il est vrai, dans la Revue archéologique ⁽¹⁾ (Mars-Avril 1883) ; mais cette revue n'étant pas à la disposition de tous les membres, il ne me paraît pas superflu de la reproduire dans le Bulletin afin de donner une plus grande publicité aux découvertes si intéressantes de M. Rivett.

La Revue a donné de bonnes reproductions de quelques haches ; il serait donc inutile de les republier, mais je propose de reproduire la représentation du Dravidien à la hache. Il me semble utile de faire connaître cette sculpture le plus possible et l'héliogravure de la revue archéologique n'en donne qu'une idée imparfaite ; car elle nous représente le monument renversé.

ADOLF DE CEULENEER.

Gand, 17 Novembre 1883.

LETTRE DE M. H. RIVETT CARNAC.

Au Secrétaire de L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE de Belgique.

Ghazipûr-Inde. 26 Nov. 1882.

CHER MONSIEUR

Dans ces dernières années M. J. Cockburn et moi, nous avons eu le bonheur de trouver un grand nombre d'instru-

(1) Ring stones a été traduit par anneaux de pierre au lieu de pierres à anneaux.

ments de pierre au Banda, contrée montagneuse des provinces N.-O. de l'Inde. Ces instruments consistent surtout en haches de pierre ou *celts* de types bien connus en Europe. Nous avons trouvé en outre des marteaux de pierre, des pierres à anneaux ou rainures annulaires (*ring stones*) et divers autres instruments, quelques-uns de type cosmopolite, d'autres uniques. — Les *celts* trouvés sont plus de 400 en nombre et appartiennent au double type des pierres polies et des pierres taillées, les premières sont en diorite les autres en basalte. — Nous croyons ces deux types contemporains. Les instruments de véritable type paléolithique en quartzide sont rares dans le district de Banda, mais deviennent plus fréquents au Sud. — Les *celts* varient de 12 $\frac{1}{4}$ pouces (311 ^{mm}.) en longueur pour un poids de 8 à 30 oz. (3 k^{il.} 712) à 2 $\frac{1}{2}$ pouces (63 $\frac{1}{5}$ ^{mm}.) pour 3 $\frac{3}{4}$ oz (106 grammes).

J'ai présenté au Musée Britannique les spécimens uniques des marteaux, etc. ainsi que les *celts* les plus grands et les plus remarquables. Sir P. C. Owen, le Directeur bien connu du musée de Kensington, a eu la bonté de mouler les meilleurs spécimens et j'espère pouvoir plus tard vous envoyer une série complète de fac-similé coloriés. — Cependant nous avons formé des groupes représentant les classes des *celts* découverts, pour les présenter aux divers musées de l'Europe et des Etats-Unis et j'ai l'honneur de vous informer qu'une caisse renfermant des *celts* vient d'être expédiée à votre adresse dans l'espoir que vous les trouverez dignes de figurer dans votre Musée.

Nous y avons joint de spécimens d'éclats, de lames, de blocs-matrices en silex, ils pourront être utiles à faire des comparaisons avec des objets similaires trouvés en d'autres contrées. Le silex se trouve en nodules et en cordons dans le calcaire de Tirhowa, et l'agate dans le lit des rivières qui traversent le conglomérat de Rewah, au sud du Banda.

M. Cockburn a réuni la plus grande collection d'instruments de silex que l'on ait vue jusqu'à présent dans l'Inde. Il se propose de les décrire en détail plus tard. Les affinités

ethniques de cette collection sont extrêmement remarquables. Si d'un côté les grattoirs et les couteaux sont de type européen de même que la masse des celts, de l'autre certains types ressemblent tout à fait à des silex trouvés jusqu'ici exclusivement en Égypte par Jukes Brown (*Journ. Antrop. Inst.* tome VII).

Un troisième type assez rare d'ailleurs et qu'il désigne sous le nom de couteau à dos en scie, a été trouvé dernièrement dans l'île de Mélos. Le type grossier des couteaux en quartz, grès et basalte ne ressemble pas mal à celui qu'emploient encore aujourd'hui les sauvages habitants de l'Australie. — Les pointes de flèches, pour autant que l'on puisse en juger, se rapprochent beaucoup plus des nombreuses formes américaines que d'aucune autre. Toutefois cette ressemblance est peut-être due au nombre considérable de ces instruments trouvés en Amérique et à leur rareté relative dans les autres contrées. Quelques-uns de ces instruments en silex sont d'origine récente, et nous sommes arrivés à la conclusion que les instruments en pierre ont été très probablement d'un usage général chez les Kolariens ou aborigènes Dravidiens de cette partie du Bundelkhund, environ 500 ans avant notre ère et que ce peuple ne les a abandonnés au plus tard que six siècles après J.-C.

Un morceau de sculpture représentant un aborigène armé d'une hache de pierre a été découvert dernièrement à Kalinjar, on le croit du VII^e siècle de notre ère. Dans l'état actuel de nos connaissances, personne n'oserait assigner l'époque jusqu'où remonte dans ce pays l'usage de ces instruments. Cependant la majeure partie de ces instruments ont été trouvés aux bords de la grande plaine formée par les alluvions du Gange et cette plaine n'est elle-même pas d'une bien grande antiquité. L'alluvium de cette partie du Bundelkhund est avant tout formé de rocs basaltiques décomposés qui s'accumulent çà et là jusque contre les bords du Jumna et il n'y a aucun doute que cette rivière n'ait beaucoup contribué à niveler et à égaliser cet alluvium. Quelques-uns de ces instruments de silex se sont fortement effleuris et doivent



LITH: BELLEMANS FRÈRES

1844

remonter à une haute antiquité. Néanmoins pour autant que l'on a pu l'examiner, il est évident que le peuple qui correspond à l'homme paléolithique de l'Europe, se servait d'instruments excessivement grossiers faits de jaspe, de quartzite et de basalte plutôt que de pétro-silex qui est loin d'être abondant.

Votre dévoué serviteur,

H. RIVETT-CARNAC, F. S. A.

Membre correspondant des Sociétés Ethnologiques de Berilo, Washington, etc.; de l'Académie royale d'histoire et d'antiquités de Stockholm, et de la Société Impériale des Arts de Vienne.

SÉANCE (EXTRAORDINAIRE) DU 30 DÉCEMBRE 1883.

Président, MM. le col. Wauwermans, secrétaire Louis Delgeur.

Présents. MM. le chev. de Burbure, P. Génard, E. Gife, Alph. Goovaerts, col. P. Henrard et Jos. Schadde, membres titulaires.

S'excuse de ne pouvoir assister à la séance M. le chan. Reusens.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. le Président offre à la Compagnie, au nom du Dr. Victor Jacques, deux brochures sur l'Ethnographie de la Belgique.

Le secrétaire entre dans quelques détails sur les ouvrages reçus: Il cite le dernier volume des Mémoires de l'Union historique du Haut-Palatinate qui est presque exclusivement consacré à Ratisbonne et contient: une histoire de la constitution de la ville depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1256, une description (avec planches) des méreaux frappés dans la ville, et une histoire très détaillée des différents établissements d'instruction qui s'y trouvent.

Les autres ouvrages qu'il mentionne sont la dernière livraison des Münsterblätter d'Ulm, concernant la superbe cathédrale de cette ville; ensuite les Monuments de la Norvège:

le dernier renferme des planches très intéressantes des diverses constructions en bois si communs dans ce pays. Notre confrère M. E. Soil, nous a envoyé un exemplaire sur papier teinté de son Histoire de la Porcelaine de Tournai, qui a été publiée par la Société historique de Tournai.

L'ordre du jour appelle l'élection du vice-président pour l'année 1884. M. le chan. Reusens est nommé à l'unanimité des suffrages des membres présents.

Au moment de procéder à l'élection d'un bibliothécaire, M. Henrard soulève la question si la Compagnie a encore besoin d'un bibliothécaire, maintenant qu'elle a cédé ses livres à la Ville. D'autres membres lui font remarquer que les livres reçus en échange ou offerts en cadeau continueront à arriver à la Compagnie et qu'il faudra quelqu'un chargé de les transmettre à la Ville qui en aura désormais la garde, puisque si par impossible il s'élevait des difficultés au sujet du Fonds de l'Académie annexé à la Bibliothèque, il faudra quelqu'un qui pût parler d'autorité et faire observer les règles de la convention entre la Ville et la Société de Médecine, convention qui est également applicable à nos livres.

A la suite de cette conversation l'assemblée décide qu'il n'y a pas lieu de changer l'état actuel des choses et que pour le moment il ne sera pas procédé à la nomination d'un bibliothécaire, mais que les fonctions de sous-bibliothécaire seront continuées à M. Oomen, membre correspondant.

M. le Secrétaire en abordant la partie de l'ordre du jour concernant les concours, rappelle que depuis bien des années la Compagnie a été dans l'habitude de demander un travail archéologique concernant l'une ou l'autre de nos provinces et que toutes les provinces ont provoqué des travaux remarquables, sauf celles de Limbourg et de Hainaut, qui n'ont pas donné de résultat. Il demande si la Compagnie reprendra ces deux provinces, ou si elle est d'avis de recommencer la série par le Brabant.

L'assemblée s'étant décidée pour la seconde proposition, la première question a été formulée comme suit : *Un travail*

archéologique se rapportant à une ou plusieurs localités du Brabant.

Le second prix du concours a été fondé par le Congrès international de géographie d'Anvers. La première fois la question concernait la part que les Belges ont prise à la découverte de l'Afrique Occidentale ; la seconde se rapportait à la cartographie en Belgique avant Mercator et Ortelius, et enfin depuis qu'un grand nombre de documents sur ce dernier ont été retrouvés en Angleterre, c'est *une biographie d'Abraham Ortelius*, qui a été l'objet du concours. La question n'a pas reçu de réponse ; mais comme elle exige assez de recherches, ceux qui désiraient s'en occuper n'ont peut-être pas eu le temps d'achever leur travail, et l'on pourrait la remettre au concours. C'est ce qui est décidé, et la seconde question est formulée comme suit :

La biographie d'Abraham Ortelius d'après des documents de première main.

Comme la décision concernant les concours a été prise en séance extraordinaire, un membre propose de la soumettre à la première réunion ordinaire. Adopté.

M. de Burbure propose d'adresser à M. le Ministre de l'Intérieur une lettre pour lui demander que les objets intéressant l'archéologie et qui ont été trouvés pendant les travaux de la rectification des quais soient remis à la Ville d'Anvers pour y être conservés dans son Musée du Steen. Ces objets n'ont que peu ou point de valeur générale et ne présentent réellement d'intérêt que pour la Ville ; — et ensuite d'écrire à l'Administration communale pour la prier d'appuyer notre demande auprès du Gouvernement.

Cette proposition, appuyée par M. le col. Wauwermans, est adoptée.

M. Génard dit ensuite quelques mots au sujet de la célèbre chapelle particulière, dite des Ducs de Bourgogne. Il apprend à l'assemblée que les vitraux viennent d'être complètement restaurés. On est parvenu après bien des recherches à retrouver les sujets qui y étaient représentés

et à remettre en place les fragments qui jusqu'à présent avaient été rassemblés un peu au hasard. Il compte nous présenter une prochaine fois une note détaillée sur cette chapelle.

Le Président remercie l'honorable membre de son intéressante communication et lève la séance à 2³/₄ heures.

LETTRE A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Monsieur le Ministre ,

Le Gouvernement du Roi s'est réservé la propriété des antiquités qui pourraient être déterrées pendant les travaux exécutés pour la rectification des quais de l'Escaut.

Plusieurs trouvailles ont été faites , qui se trouvent aujourd'hui conservées provisoirement en différents endroits jusqu'à ce que le Gouvernement décide à leur assigner une place définitive où elles puissent être exposées et servir à l'étude.

La plupart ne présentent que peu ou point d'intérêt général , mais au contraire beaucoup ont une certaine importance pour les lieux où ils ont été rencontrés.

L'Académie d'Archéologie de Belgique , séant à Anvers , prend la respectueuse liberté de vous demander de confier à notre Ville la garde de ces objets ; ils y auront un intérêt qui leur manquerait partout ailleurs , où personne n'y ferait attention , confondues qu'ils seraient parmi d'autres objets du même genre.

Bien que la centralisation de tout ce qui est d'intérêt général puisse présenter certains avantages pour l'étude , vous devez être convaincu comme nous , Monsieur le Ministre , qu'il vaut mieux ne pas déplacer ce qui est d'intérêt purement local , aussi avons-nous la ferme confiance que vous ne refuserez pas notre demande , mais que vous l'accueillerez favorablement.

Veillez , etc.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 1884

<i>Président.</i>	M. le colonel H. WAUWERMANS. — 1884.
<i>Vice-Président.</i>	M le chanoine E. REUSENS. — 1884.
<i>Secrétaire.</i>	M. le Dr L. DELGEUR. — 1882—1883—1884.
<i>Trésorier.</i>	M. le colonel P. HENRARD. — 1883—84—85.
<i>Bibliothécaire.</i>	M.
<i>Secrétaire-adjoint.</i>	M. A. GOOVAERTS.
<i>Bibliothécaire-adjoint.</i>	M. A. OOMEN.

Commission des Publications

(*Art. 24 des Statuts*)

MM. Le chev. DE BURBURE	MM. P. GÉNARD.
ALPH. GOOVAERTS.	Col. P. HENRARD.
A. DE CEULENEER.	A. SCHELER.

Commission des Finances

(*Art. 30 des Statuts*)

MM. E. GIFE.	MM. le chev. DE SCHOUTHEETE
Jos. SCHADDE.	DE Tervarent.
C. THYS.	A. MATTHIEU.
R. CHALON.	

Commission de la Bibliothèque

(*Art. 40 des Statuts*)

MM. L. ALVIN.	MM. H. HYMANS.
S. BORMANS.	CH. RUELENS.
Chev. G. VAN HAVRE.	M. ROOSES.

SÉANCE DU 3 FEVRIER 1884.

Président, M. Alvin, puis M. Wauwermans ; Secrétaire M. L. Delgeur

Présents, MM. le chev. L. de Burbure, A. de Ceuleneer, P. Génard. Alph. Goovaerts, col. P. Henrard, H. Hymans, et Jos. Schadde, membres titulaires. — M. Th. Smekens, membre honraire, et MM. Anat. Bamps, P. Cogels, H. van Cuyck, L. Hendrix, et A. Oomen, membres correspondants.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance : MM. Gife, Petit, curé de Baudour, et Ant. Bamps, qui a envoyé une communication.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté, après une légère modification à la rédaction.

M. Alvin, avant de céder le fauteuil à M. le col. Wauwermans, tient à remercier la Compagnie de l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant à la présider et les membres de ce qu'ils ont tout fait pour lui alléger sa tâche. Il rappelle que notre Compagnie est une des premières sociétés qui depuis 1830 ait pris sérieusement à cœur les intérêts de l'archéologie et ait su apprécier les monuments de tout genre que nous ont légués nos ancêtres ; à cette époque, bien peu de personnes daignaient s'en occuper, et un grand nombre des objets qui ornent aujourd'hui le Musée de la porte de Hal, gisaient oubliés dans des greniers.

M. le col. Wauwermans, en prenant le fauteuil propose de voter des remerciements à son prédécesseur (*Applaudissements*.) Il entre ensuite dans quelques détails sur l'état de la Compagnie, état qui est loin d'être prospère. Le dernier Bulletin finit avec la séance du 1 Octobre 1882, et le volume des Annales pour 1882, n'a pas encore paru. Ce retard fait un très grand tort à nos finances ; les souscripteurs n'ayant rien reçu refusent de payer leur cotisation.

D'un autre côté, il est rare qu'il nous arrive de nouveaux abonnés et la mort nous enlève peu à peu les anciens. Mais ce

qui est le plus fâcheux, le subside assez important que le Gouvernement nous accorde pour nos publications n'a pas été payé en 1882 ni 1883. — Pour remédier à cet état fâcheux, M. le Président propose: 1° de compléter au plus tôt notre Bulletin; 2° de faire paraître sans retard le tome VIII des Annales, et d'aborder immédiatement la première livraison du tome IX; 3° de ne publier qu'un seul volume pour les années 1883 et 1884; 4° d'appliquer rigoureusement l'art. 61 des statuts et de rayer sans pitié les membres qui refuseraient de payer leur cotisation; 5° de compléter les listes de nos membres. — Enfin, il est désirable que l'Académie songe dès-à-présent — pour conserver sa légitime influence — à prendre part aux festivités qui auront lieu pendant l'Exposition universelle d'Anvers. On pourrait reprendre l'idée d'un Congrès ayant pour but une fédération des Sociétés archéologiques et historiques du pays. — Ce Congrès a été adopté en principe dans la séance du 5 Décembre 1880, mais il n'y a été donné aucune suite alors. L'année 1885 semble désignée pour l'exécuter.

Les propositions de M. le Président ne rencontrant aucune opposition sont adoptées sans vote. On décide en outre que vu l'état précaire de la caisse on ne donnera pas de concours en 1884.

Ensuite M. le col. Wauwermans prononce son discours d'inauguration.

Il a pris pour sujet l'origine probable d'Anvers. Ce travail basé sur une étude approfondie du terrain sur lequel la ville est assise, sur les restes trouvés dans les derniers travaux, sur les anciennes traditions populaires et sur les mœurs et la manière de vivre des habitants des côtes maritimes de la Gaule septentrionale et de la Germanie est accueillie par d'unanimes applaudissements. — L'assemblée décide que, vu son importance, il sera publié immédiatement et inséré dans les Annales.

Ensuite M. le Secrétaire présente, selon son habitude, l'analyse des principaux livres reçus.

Depuis le transfert de la Bibliothèque il nous est parvenu entre autres: une nouvelle livraison de la description de la Cathédrale de Bois-le-Duc, monument de la fin du XV^e siècle, restauré dans ces derniers temps et un des plus beaux des Pays-Bas. — Une

livraison des monuments conservés au Musée de Stokholm; — une brochure envoyée par la Société historique et géologique du Wyoming, (Am. Sept.) et contenant le dessin de diverses poteries américaines. Une brochure de M. Brassart, de Douay, concernant un duel judiciaire entre le comte de Fauquenberghé et le seigneur de Sorel. — Une livraison du Bulletin des Antiquaires de l'Ouest, nous y avons trouvé une relation détaillée de la bataille de Poitiers-Maupertuis (1356) où le roi Jean de France fut fait prisonnier par le prince de Galles; ce travail présente le plus grand intérêt pour l'histoire militaire du XIV^e siècle. Le V^e volume des Mémoires de la même Société est entièrement consacré à l'inventaire des archives de la ville de Poitiers.

Citons encore le volume des Mémoires de l'Académie de Montpellier où se trouvent de curieux détails sur la célèbre Université de cette ville.

Conformément aux art. 24, 31 et 40 des des statuts, le Président procède à la nomination des différentes commissions.

Commission des Publications	Commission des Finances.	Commission de la Bibliothèque.
M ^r Ch ^r DE BURBURE. " P. GÉNARD, " Alph GOOVAERTS, " Col. P. HENRARD, » A. DE CEULKNEER, " A. SCHRLER.	M ^r L. GIFE, » Ch ^r DE SCHOUTHEETE- DE TERVARENT, " JOS. SCHADDE, " C. THYS, " A. MATTHIEU, " R. CHALON.	M ^r L. ALVIN. " S. BORMANS, " Ch ^r . G. VAN HAVRE, " H. HYMANS, " M. ROOSES, " Ch. RUELENS.

M. le Secrétaire rend compte du transfert de la Bibliothèque qui s'est fait dans les meilleures conditions. — Ensuite il dit que conformément à la décision de la Compagnie, il a adressé au Ministre de l'Intérieur une lettre pour demander que le Gouvernement dépose au Stœen les objets et antiquités trouvés pendant les travaux de la rectification des quais de l'Escaut et enfin il rend part de la communication de M. Ant. Bamps, procureur du Roi à Hasselt et membre correspondant, qui annonce la découverte d'un cimetière

belgo-romain à Eelen, près de Maeseyk. On y a trouvé un certain nombre de vases très intéressants dont il communique le dessin.

A la demande de plusieurs membres M. le chanoine Reusens entre dans de longs détails sur l'exposition de dentelles ouverte à Bruxelles. Sa communication, véritable histoire de l'industrie dentellière, est écoutée avec une religieuse attention et accueillie par des applaudissements unanimes.

La séance est levée à 2 heures $\frac{3}{4}$.

SÉANCE DU 6 AVRIL 1884.

Président, MM. le col. H. Wauwermans, Secrétaire, Louis Delgeur.

Présents : MM. le chev. de Burbure, R. Chalon, E. Gife, Alph. Goovaerts, col. P. Henrard, chan. E. Reusens, Jos. Schadde, membres titulaires; M. le président Smekens, membre honoraire et MM. Baeckelmans, Paul Cogels et H. van Cuyck, membres correspondants.

MM. Ant. Bamps, A. de Ceuleneer et Oomen s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal est lu et adopté avec une légère modification de rédaction.

M. le Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance.

Il donne lecture d'une lettre de M. le Bourgmestre d'Anvers communiquant à la Compagnie une dépêche de M. le Ministre de l'Intérieur qui annonce à l'Administration que « les objets trouvés à Anvers dans les démolitions pour la rectification des quais seront déposés au Musée de la Ville « Het Steen » M. le Bourgmestre remercie l'Académie des démarches, qu'elle a faites pour obtenir ce résultat.

M. Ant. Bamps, procureur du Roi à Hasselt, qui avait déjà entretenu la Compagnie d'un cimetière Belgo-Romain, trouvé à Eelen, près Maeseyk, nous écrit que l'on vient d'y découvrir un second cimetière de la même époque, à 500

mètres au S.-E. du premier et à 5 minutes du centre du village, il joint à sa communication le dessin de divers objets en verre, en terre cuite et en bronze retrouvés.

L'Oneida Historical Society, siégeant à Utica N. Y. États-Unis, demande par circulaire imprimée d'entrer en relation avec la Compagnie. Elle a pour but de réunir tout ce qui peut contribuer à faire mieux connaître l'histoire, la civilisation, les mœurs des tribus Iroquoises sur le territoire desquelles est bâtie la ville d'Utica. L'assemblée considérant que nous ne pouvons en aucune manière lui être utile à atteindre son but, décide de la remercier de son offre bienveillante.

M. Feliziano Enrici, libraire et bouquiniste à Rome, envoie un certain nombre de suppléments de son catalogue avec prière de les distribuer aux bibliophiles, vu qu'il ne connaît personne à Anvers. Pris pour notification.

Après le Secrétaire entre dans quelques détails sur les livres reçus.

Parmi les dons des membres nous citerons :

Le rapport sur l'état de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, par M. Alvin.

Les Cartes de l'ancien Duché de Limbourg, par M. Dejardin. Cet infatigable savant continue avec succès son travail sur la cartographie des différentes provinces de la Belgique.

Une brochure de M. le C^{te} de Marsy sur le promoteur de la première Croisade, Pierre l'Hermitte.

Passant aux envois des Sociétés correspondantes, il dit :

La Société archéologique du Pays de Waes a commencé la publication de la Chronique de François Joseph de Castro. L'auteur qui était flamand entre dans beaucoup de détails sur l'histoire du pays. Les publications de la Société des Antiquaires du Nord nous donnent une dissertation du professeur Steenstrup sur les voyages dans les mers arctiques et les voyages des Frères Zeni, ainsi que la première partie d'une étude détaillée sur la mythologie Scandinave : ces travaux sont en langue danoise.

L'Académie Royale d'Amsterdam consacre comme à l'ordinaire la plus grande partie de ses annales au compte-rendu de ses séances à des notices sur ses membres décédés; et à l'occasion du troisième centenaire de la naissance de Grotius le quart du volume traite de ce philosophe et de ses ouvrages. Les Mémoires, in 4°, donnent un grand travail de M. Imhoof Blumer sur la numismatique grecque.

La Société Royale des Sciences de Saxe nous a envoyé trois ouvrages : nous mentionnerons ici comme intéressant surtout l'histoire de l'art grec, une dissertation sur la statue de Athéné Parthenos. — Dans L'Archiv für österreichische Geschichte, M. Wertheimer entre dans des détails curieux et inconnus sur le mariage de Napoléon I avec l'Archiduchesse Marie-Louise : il prouve par des pièces officielles, que la première idée d'une alliance matrimoniale entre les deux empires est due à Metternich. On conçoit que celui-ci après la chute de Napoléon, a eu le plus grand soin de ne pas se vanter de cet acte diplomatique et que dans ses mémoires il ne parle pas de la part qu'il y a prise. — Dans les Sitzungsberichte de l'Académie Impériale de Vienne, nous avons lu avec intérêt, une série d'articles de Werner sur le Cartésianisme en Italie, et un travail remarquable du savant orientaliste Tomachek, concernant les routes de la Perse dans la carte de Peutinger.

Ensuite M. Delgeur donne sa conférence annoncée sur les dernières découvertes en Egypte. Malgré les troubles qui ont agité ce pays on y a fait des trouvailles importantes. M. Maspéro a pu déblayer deux cimetières chrétiens des premiers siècles et copier de nombreuses épitaphes dont plusieurs datées. Les travaux de M. Flinders Petrie aux pyramides et à leurs environs ont donné des résultats tout-à-fait inattendus : il a découvert que les pierres dont le champ des pyramides est parsemé en grand nombre d'endroits, sont des débris de statues, de vases et de sarcophages dont plusieurs portent des fragments

d'inscriptions et d'autres des traces de feu. Aucun des nombreux touristes qui visitent annuellement ces lieux, aucun des savants qui ont passé des mois pour étudier ces colosses et leur arracher leur secret, ne s'était aperçu de cette particularité, qu'aucun historien grec ni aucun monument égyptien ne pouvait faire soupçonner. Elle trouve peut-être sa raison dans Hérodote qui nous apprend que le peuple désertait les auteurs des pyramides au point de ne pas même vouloir prononcer leurs noms. Cette œuvre de destruction se serait-elle accomplie peut-être dans l'époque dont n'avons plus de monuments? C'est ce que des fouilles et des recherches nouvelles nous apprendront peut-être. Une autre découverte importante est celle de Pithom, l'une des villes mentionnées par la Bible comme ayant été bâtie par les Israélites par ordre du Pharaon persécuteur. La position de cette ville est importante pour l'exégèse : elle se trouve sur la route suivie par Israël à sa sortie de l'Égypte, et prouve sans réplique que l'exode doit avoir eu lieu par la mer Rouge comme le veut la tradition et non du côté de la Méditerranée comme le croyaient certains auteurs modernes.

Après cette conférence M. de Burbure communique à l'assemblée un projet d'inscription à placer dans un des murs du Steen et qui résume l'histoire de ce monument. Après une courte discussion on décide de nommer une commission pour examiner cette proposition. M. le Président désigne comme commissaires MM. Smekens, Reusens et Delgeur.

M. Goovaerts ayant exprimé des inquiétudes sur la conservation du Steen, M. de Burbure croit pouvoir donner l'assurance que le monument ne sera pas démoli.

La séance est levée à 2 ³/₄ heures.

SÉANCE DU 1 JUIN 1884.

Président , MM. le col. H. Wauwermans ; Secrétaire D^r Louis Delgeur.

Présents : MM. le chev. L. de Burbure , R. Chalon , P. Génard, E. Gife, le col. P. Henrard, et le chan. E. Reusens, membres titulaires ; et MM. Baeckelmans , Anatole Bamps et Louis Hendrix , membres correspondants.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance MM. Goovaerts et Matthieu .

M. Delgeur fait une revue sommaire de quelques livres reçus. Il entretient spécialement l'assemblée de diverses brochures américaines , entre autres d'un travail du D^r J. Hoffman , comparant les pictographies des Eskimo's à celles d'autres aborigènes , puis de trois brochures de M. Edwin Barber , l'une sur les instruments de musique des Indiens et deux autres sur leurs pipes ou calumets ; de son côté M. Albert Gatschet nous a envoyé de nouveau plusieurs notes très intéressantes sur les langues si peu connues des indigènes de l'Amérique.

La présentation des candidats pour les places vacantes est remise à la prochaine séance.

M. le Secrétaire répondant à une interpellation , fait connaître à l'assemblée qu'une livraison des Annales et une du Bulletin pourront être expédiées cette semaine.

On parle ensuite de la réunion éventuelle d'un Congrès archéologique national , à l'occasion de l'Exposition universelle.

Une commission est nommée pour s'en occuper. Le Président désigne comme membres MM. Génard , Gife Henrard et van Cuyck.

Ensuite M. Chalon demande où en est la publication des pièces frappées à la Monnaie d'Anvers , publication pou^t

laquelle un subside a été accordé. M. Génard répond qu'elle se trouve arrêtée par suite de l'absence de M. Mayer, qui avait promis de surveiller la publication. La plupart des pièces à reproduire lui appartiennent et malheureusement il est malade et se trouve en Italie pour sa santé.

M. le Président craint qu'il ne revienne pas de sitôt à Anvers ; on pourrait donc en parler avec M. Gustave van Havre. M. Chalon insiste, dans le cours de la conversation engagée à ce sujet, pour que l'on prenne la photographie non des pièces mêmes, mais de leur reproduction en plâtre, la photographie est beaucoup plus belle.

M. Génard fait une communication au sujet des bateaux découverts dernièrement en creusant de nouveaux bassins près du Kattendijk. Elle est écoutée avec le plus grand intérêt et donne lieu à une discussion à laquelle prennent part MM. Wauwermans, Bamps et de Burbure.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

SÉANCE DU 3 AOUT 1884

Président : M. le col. Wauwermans, Secrétaire M. Louis Delgeur.

Présents : MM. le chev. de Burbure, R. Chalon, P. Génard, Alph. Goovaerts, col. P. Henrard, chan. E. Reusens, Jos Schadde et chev. A. de Schoutheete de Tervarent, membres titulaires ; M. Th. Smekens, membre honoraire, et MM. Anat. Bamps, Baeckelmans, Paul Cogels, E. Fétis et H. van Cuyck, membres correspondants.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance MM. de Ceuleneer, E. Gife, Oomen, l'abbé Petit et Eug. Soil.

M. le Président annonce la mort de deux membres titulaires : MM. L. Galesloot et Pinchard. — Une lettre de

condoléance sera écrite à la famille des défunts. Le Secrétaire a représenté la Compagnie aux funérailles de M. Galesloot, il a appris trop tard le décès de M. Pinchard pour pouvoir lui rendre le même devoir. — A la demande de M. le Président, M. Hymans se chargera de faire une notice nécrologique sur M. Pinchard, M. Piot sera prié d'en écrire une sur M. Galesloot.

Le Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance.

La Société des sciences, lettres et arts du Hainaut et l'Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz communiquent les programmes de leurs concours.

M. Rivet-Carnac remercie de l'envoi du Rapport sur ses découvertes dans l'Inde-Centrale et fait hommage d'une brochure concernant les instruments trouvés par lui et dont il a offert des spécimens à la Compagnie.

M. Hansen nous a fait parvenir un petit écrit sur le Transvaal et M. Eug. Soil, une Notice sur une faïencerie à Tournai au XVII^e siècle.

Parmi les ouvrages reçus nous citerons : trois volumes de la Société historique d'Utrecht ; nous y remarquons, entre autres, un travail de M. le capitaine de Bas, concernant la légende de la prise de vive force de la flotte hollandaise par les hussards français en 1795 ; il y prouve, pièces officielles en mains, que les Etats Généraux avaient ordonné au commandant des navires de les remettre aux Français, que cet ordre a été exécuté sans opposition et que le combat dont parlent M. Thiers et les auteurs français, doit être rangé parmi les fables.

Nous mentionnerons dans le Bulletin des Antiquaires de l'Ouest, la découverte de tombeaux antiques dans l'enceinte de la ville actuelle de Poitiers le long de l'ancienne voie romaine, et dans le Bulletin du Périgord une Notice sur des monuments mégalithiques qui ne se trouvent pas loin de Périgueux.

Après cette communication lecture est donnée de la correspondance entre MM. Génard et Maes au sujet du prix de la reproduction photo-lithographique des monnaies

d'Anvers ; après une courte discussion il est résolu qu'une décision sera prise ultérieurement après que l'on se sera informé du prix demandé par d'autres photographes.

M. le Président exprime la crainte que par suite des travaux exécutés aux environs du Steen, ce vénérable monument ne soit, sinon démoli du moins défiguré, et que l'on ne fasse disparaître la porte de l'ancienne enceinte du Bourg et l'une des tours dont cette porte est flanquée ; il propose d'attirer sur cette éventualité l'attention de M. le Ministre et d'avertir de notre démarche la Commission des monuments et le collègue échevinal de la Ville. — Adopté.

L'ordre du jour appelle ensuite la présentation des candidats aux places vacantes dans les diverses catégories des membres. — M. le Président dit quelques mots sur l'état actuel de l'Académie : Elle est un peu endormie ; pour l'éveiller il faut lui infuser du sang nouveau et travailler avec ardeur pour maintenir notre ancien renom : à cet effet il croit utile de nommer un secrétaire-adjoint et propose de désigner pour cet emploi M. Alph. Goovaerts. (Approuvé).

M. Goovaerts remercie l'assemblée de la confiance qu'elle vient de lui témoigner.

M. le Président continuant fait remarquer que nous avons le bonheur de posséder encore parmi nous quatre membres fondateurs, MM. Gachard, de Keyser, Lambrechts et Baron de Witte. Il croit que la Compagnie a l'obligation de montrer sa reconnaissance à ces ouvriers de la première heure et de leur accorder le titre de Présidents honoraires (Approuvé par acclamation).

Par suite de cette promotion, de trois décès et d'une application de l'art. 61 des statuts, il y a six places de membres titulaires à remplir, le Bureau propose en conséquence douze candidats. — Il y a pour le moment 46 membres correspondants, ce qui fait 4 places vacantes ; en ajoutant à ce nombre les six membres qui deviendront titulaires, nous aurons 10 nominations à faire ; le nombre des candidats devant être double, le bureau a inscrit sur

sa liste 22 noms. Le Bureau propose également de nommer 3 membres honoraires régnicoles, deux membres honoraires étrangers et deux correspondants également étrangers.

A la liste présentée par le bureau divers membres ont encore ajouté sept autres noms et la liste a été déclarée close par le Président.

Ensuite l'on s'est occupé du Congrès archéologique national à réunir en notre ville l'année prochaine, congrès où l'on cherchera à jeter les bases d'une Fédération archéologique nationale. Il est décidé d'inviter à cette réunion non seulement les sociétés de la Belgique, mais encore celles des provinces limitrophes de la France et des Pays-Bas, qui firent autrefois partie du Cercle de Bourgogne; cette invitation toutefois ne sera faite que comme marque de bon voisinage et non pour qu'elles fassent partie de la fédération projetée, celle-ci devant rester exclusivement belge. Le projet de la circulaire à envoyer est lu et approuvé et le Bureau provisoire du Congrès sera nommé à la prochaine séance.

Dans cette même séance, à la réunion des membres titulaires qui suivra la séance ordinaire, il sera procédé à la nomination de trois conseillers en remplacement de MM. le col. Casterman, de Keyser et baron de Witte.

La séance est levée à 2 ³/₄ heures.

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 1884.

Président: M. le colonel Wauwermans; Secrétaire M. Louis Delgeur.

Présents: MM. A. de Ceuleneer, P. Chalon, P. Génard, A. Goovaerts, H. Hymans, chan. E. Reusens et Jos. Schadde, membres titulaires et MM. Anat. Bamps, Braeckelee, P. Cogels, Fétis, et Louis Hendrix, membres correspondants.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté après une observation de M. le Président.

Le Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance.

M. Henrard s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. M. le baron de Witte remercie du titre de président honoraire que la Compagnie lui a accordé ; mêmes remerciements de M. Gachard. — M. le comte de Marsy fait hommage d'une brochure intitulée : *Excursion de la Société d'archéologie à l'île de Jersey*.

M. le Président demande où en sont les publications de la Compagnie. Il a reçu plusieurs réclamations à ce sujet, entre autres de MM. Muquardt, de Marsy, de Villermont, Gauchez. Ce dernier est désolé que sa carte n'ait pas encore paru ; le comte de Marsy demande où l'on en est avec l'impression de son travail sur les Églises fortifiées et le c^{te} de Villermont voudrait savoir quand paraîtront ses Mémoires couronnés sur Pesches, etc.

Le Secrétaire répond que l'imprimeur avance aussi vite que possible, mais que le travail de M. Schuermans, qu'il a en mains, est d'une composition extrêmement difficile et laborieuse. Ce sont des pages à deux colonnes, formées de tout petits alinéas quelquefois d'une seule ligne, ordinairement de deux ou trois lignes et dépassant rarement cinq ou six, le tout hérissé de chiffres, de dates, d'astérisques, de petites capitales, d'italique et d'abréviations. Ce sera un travail des plus intéressants lorsqu'il sera achevé, mais qui aura coûté bien des peines et un travail herculéen. M. Schuermans du reste est un correcteur hors ligne, il fait vite et bien, et c'est une exception des plus rares s'il retient une épreuve au-delà de 24 heures.

M. Hymans appelle l'attention sur le Bulletin des séances et demande qu'il paraisse plus régulièrement. Il croit que le procès-verbal pourrait paraître dans le Bulletin même avant son approbation, et il serait d'avis que les membres de la Commission des publications fussent pris exclusivement parmi ceux qui résident à Anvers,

Le Secrétaire a reçu diverses lettres concernant le Congrès. La Société de Nivelles adhère et délègue M. Alphonse Hanon ; le Cercle d'Enghien adhère et délègue MM. Henri de Cordes et Ernest Mathieu ; le c^{te} de Walle, membre honoraire de l'Académie, adhère et demande qu'un Congrès ultérieur ait lieu à Bruges ; le Zeeuwsch Genootschap voor Wetenschappen de Middelbourg, adhère ; M. Siret, membre honoraire de l'Académie, adhère et offre son journal pour la publicité. L'Institut archéologique d'Arlon n'adhère pas encore et délègue M. Tandel pour aviser ; la Société royale de numismatique adhère et délègue MM. Chalon et Cumont. Adhèrent également la Société historique de Compiègne, la Société archéologique de Namur, le comité de Rédaction du Messenger des sciences historiques de Gand.

M. Bormans, secrétaire de l'institut archéologique Liégeois adhère personnellement et communiquera notre invitation à la prochaine séance de la Société.

M. le chanoine Reusens indique encore deux Sociétés à inviter, l'une à Liège : la Société d'histoire et d'art et l'autre à Bruges présidée par M. le Baron Béthune. — Adopté.

M. le Président propose de décider que le Congrès sera présidé par le Président de 1885. M. le chanoine Reusens est d'avis que l'on confie plutôt cette charge au Président de 1884, de qui émane la première idée du Congrès et qui en a pris l'initiative. Après une courte discussion, la proposition de M. le colonel Wauwermans, est adoptée. On décide en outre que les Vice-Présidents du Congrès seront le Président sortant de 1884 et le Vice-Président en exercice de 1885.

M. Wauwermans propose ensuite de désigner comme Secrétaire général M. Anat. Bamps qui a organisé avec tant de succès le troisième Congrès des Américanistes. Ce dernier se trouve très flatté de la proposition de notre honorable Président, cependant il pense qu'il faudrait que cette charge fût confiée à un membre résidant à Anvers. M. le Président n'est pas de cet avis : il croit qu'avec la rapidité des communications, la non-résidence du Secrétaire au lieu

du Congrès ne présente guère d'inconvénients, M. Bamps n'insiste pas et est acclamé Secrétaire.

M. le chanoine Reusens propose de demander la franchise de port. M. Bamps se charge de le faire. — Ensuite l'Assemblée décide que la question financière sera traitée spécialement dans la séance du 7 Décembre.

La séance ordinaire est levée.

Dans la séance extraordinaire sont nommés conseillers de l'Académie, MM. P. Génard, Alph. Goovaerts et H. Hymans. Les nouveaux élus remercient.

Après la discussion du mérite relatif des candidats, M. Hymans propose de réduire à cinq le nombre des membres titulaires à élire. — Adopté.

Ensuite M. Goovaerts propose d'adopter le même nombre pour les membres correspondants. Il est appuyé par M. Delgeur — Ce nombre est également adopté.

M. le Président dit que d'après l'article 47 des statuts
« les élections se font en des séances extraordinaires qui
« auront lieu autant que possible les mêmes jours que
« les séances ordinaires, mais que pour le renouvellement
« partiel du Bureau, il faut une séance extraordinaire
« spéciale, fixée dans la dernière quinzaine de Décembre. »
Il demande que l'assemblée déroge cette fois au § 2 de l'art. 45 et fixe ce renouvellement à la séance extraordinaire du 7 Décembre dans laquelle devront se faire encore d'autres élections. — Adopté.

La séance est levée à 2 ³/₄ heures.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1884.

Président : M. le colonel H. Wauwermans ; secrétaire, Dr. L. Delgeur.

Présents : MM. L. Alvin, chevalier L de Burbure, R. Chalon, E. Gife, chevalier Gust. van Havre, colonel P. Henrard, Henri Hymans, chanoine E. Reusens, J. Schadde, chevalier A. de Schoutheete de Tervarent, E. Varenbergh, prof. A. Wagener, Aug. Scheler et A. Wauters, membres titulaires ; M. A. Siret, membre honoraire et MM. Baeckelmans, P. Cogels, H. van Cuyck, L. Hendrix, A. Oomen et P. Rombouts, membres correspondants.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance : MM. de Ceuleneer, P. Génard, A. Goovaerts, A. Matthieu, Anat. Bamps, Fétis et Petit.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le président communique à l'assemblée les lettres de MM. de Keyser et Lambrechts, pour remercier l'Académie de leur nomination comme présidents honoraires.

Le secrétaire fait connaître à l'assemblée qu'il a reçu des lettres d'adhésion au Congrès, des sociétés suivantes : Institut archéologique liégeois, Société d'Emulation de Liège, Société d'Emulation de Bruges, Société historique et littéraire de Tournai ; puis de la Société des Antiquaires de Morinie, de l'Institut Royal Grand-Ducal de Luxembourg et de la Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde de Leide.

Le secrétaire présente quelques détails sur les livres reçus : M. Henri van Cuyck a offert à la Compagnie une *Notice* concernant le vie et les publications de Dieudonné Verhulst, imprimeur à Anvers au XVII^e siècle. Cette notice est extraite du Bulletin des Bibliophiles Anversois. — Dans les *Mémoires de l'Académie* de Nimes, tome V^e 1882, se trouve un travail très curieux du Dr. Puech, relatif à la ville de Nimes au XVI^e siècle. En dépouillant les archives municipales et plusieurs *livres de raison*, il est

parvenu à reconstituer dans leurs moindres détails la vie et les usages des habitants à cette époque. — Les *Mémoires de l'Académie de Rouen* pour 1882-83, donnent un travail très important pour l'histoire des beaux-arts, savoir, une analyse chimique des couleurs employées par les anciens. — Les *Mémoires de la Société Savoisienne*, dans une notice très bien faite et partout basée sur des pièces authentiques, rectifie un grand nombre de détails concernant la jeunesse d'Alphonse de Lamartine, qui sont donnés d'une manière inexacte par tous les biographes du grand poète. — Un *Mémoire de l'Académie Stanislas de Nancy*, prouve que, dès le XVIII^e siècle, des Lorrains ont appliqué la vapeur : 1^o à faire mouvoir des pompes pour l'épuisement des mines (Voyring); 2^o à suppléer au défaut du vent et des rames pour faire avancer les bateaux (l'abbé Gauthier), et 3^o à faire avancer des voitures sur les routes ordinaires. Cugnot, inventeur de cette dernière machine, en fit le premier essai à Bruxelles, où il était au service du prince Charles de Lorraine.

Ensuite le secrétaire lit deux rapports, l'un sur l'état et les travaux de la Compagnie pendant l'année 1884, et l'autre sur l'état de la bibliothèque.

Le trésorier présente son rapport sur la situation financière de l'Académie.

M. le président remercie les rapporteurs. Il remercie également M. de Burbure, pour le zèle qu'il a montré à se rendre tous les jours aux travaux des quais, où il a réussi à sauver et à conserver bien des objets intéressants qui sans lui eussent peut-être été perdus.

L'ordre du jour appelle la question du concours. A la suite d'une discussion à laquelle prennent part MM. le président, Hymans, Reusens et autres membres, l'assemblée décide que, vu le Congrès qui va se réunir cette année, le concours sera remis à l'année 1886.

Le secrétaire donne lecture de la notice nécrologique sur M. Louis Galesloot, présentée par M. Piot. — Cette notice sera insérée au bulletin.

M. Varenbergh offre à la Compagnie deux brochures

concernant deux faits de l'histoire de la Belgique, entièrement oubliés et inconnus. L'une entre en d'intéressants détails sur un drapeau donné par les dames d'Ypres aux patriotes de 1790 ; l'autre concerne une médaille offerte par la municipalité d'Audenarde , en 1814, au capitaine Charles Henri Rouvroy, de l'artillerie saxonne, pour sa belle défense de la ville contre une attaque des Français.

La séance ordinaire est levée.

Conformément aux statuts et à la décision prise dans la séance du 5 octobre, les membres titulaires procèdent aux élections.

Est nommée vice-président pour l'année 1885, M. le Dr Louis Delgeur. — M. Delgeur remercie.

Est nommé secrétaire pour les années 1885, 1886 et 1887, M. A. Goovaerts.

Un membre fait observer que cette élection, si excellente qu'elle soit, est contraire à l'art. 17 des statuts, qui exige que le secrétaire réside dans le lieu où se trouve le siège de la Compagnie. M. Goovaerts, ayant transféré son domicile à Bruxelles, n'est donc pas éligible.

On répond que M. Goovaerts se propose de continuer à habiter Anvers, et de se rendre chaque jour aux Archives à Bruxelles.

On été nommés conseillers : le chevalier MM. L. de Burbure, A. de Ceuleneer, colonel P. Henrard, A. Scheler, chevalier Schoutheete de Tervarent et H. Schuermans.

Le sort désigne MM. L. de Burbure et A. Scheler pour la 3^{me} série sortant le 31 décembre 1893 ; les autres feront partie de la 2^{me} série sortant le 31 décembre 1890.

Sont nommés membres honoraires régnicoles : MM. le général Cochetoux, à Sclessin, G. Hagemans et van Praet, à Bruxelles.

Sont nommés membres honoraires étrangers : MM. Maspero, au Caire et le chev. de Rossi, à Rome.

Sont nommés membres titulaires : MM. Anatole Bamps,

Frédéric Fétis, A. Henne, C. Piot et van der Haeghen.

Sont nommés membres correspondants régnicoles : MM. Frédéricq à Gand, Goemaere à Anvers, Dr. Jacques et Philippson à Bruxelles et M. van de Castele à Namur.

Sont nommés membres correspondants étrangers : MM Henry Philips J^r, à Philadelphie (États-Unis) ; H. Rivett Carnac. à Gazipoor (Indes-Anglaises) ; R. P. de la Croix, à Poitiers ; Martins Sarmiento, à Lisbonne ; J. de Vasconcellos et Da Veiga, à Porto.

La séance est levée à 3 heures.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR LOUIS-GUILLAUME GALESLOOT.

Louis-Guillaume Galesloot, historien et archéologue, vit le jour à Molenbeek-St.-Jean le 18 décembre 1821, et mourut à Schaerbeek, le 23 juillet 1884.

Après avoir terminé ses humanités, il travailla chez un receveur de contributions, puis en 1835 dans l'établissement géographique de van der Malen. Il fut ensuite employé à Bruxelles dans la division des travaux publics de la Ville, dans le bureau de l'état-civil et dans les archives communales. Là il s'initia aux premiers éléments de la paléographie et ensuite aux études de l'histoire nationale.

Bientôt une occasion favorable s'offrit à Galesloot pour développer ses goûts et ses occupations de prédilection. Lors de la création de la commission royale chargée de publier les anciennes lois du pays, il fut attaché au secrétariat (2 août 1847) et y fut nommé employé le 27 décembre 1854. Ses travaux et ses recherches pour la rédaction des listes des dispositions législatives en vigueur aux Pays-Bas autrichiens, durant le 18^e siècle, l'obligèrent de consulter les archives du royaume. Ces investigations le

mirent au courant des papiers relatifs à la législation conservés dans ce vaste dépôt.

Au moment de la réorganisation de l'administration des archives du royaume, il fut appelé (21 mars 1859) à remplir les fonctions de chef de la 3^e section, composée en grande partie de papiers et de documents judiciaires. Il se mit immédiatement au courant de ces actes, les compulsa, les classa aussitôt, sous la direction de l'archiviste général, et finit par établir l'ordre là où régnait le chaos. Galesloot choyait ses archives avec amour; il les classait avec méthode, y recueillait des faits nouveaux, des épisodes peu ou point connus, et dressa des inventaires de plusieurs collections. Il poussa le culte des vieux papiers jusqu'à dire que la moindre note, le fait le plus insignifiant peuvent fournir des données intéressantes et utiles, lorsqu'on sait les rattacher à d'autres faits connus: tout disait-il, est intéressant dans les archives, même les détails qui de prime-abord semblent fastidieux et frivoles.

De ces inventaires, trois ont été imprimés sous la direction de l'archiviste général. Nous les signalerons plus loin dans la partie bibliographique de cette notice.

Esclave du devoir, toujours au poste, même après la fermeture des bureaux, Galesloot étudiait le dépôt confié à ses soins sous toutes ses faces. Il savait en extraire et publier des pages intéressantes sous le rapport du droit, des mœurs et de l'histoire. Parfois il mettait de l'entrain dans sa narration ordinairement calme et sereine; par exemple il a su dramatiser, tout en respectant la vérité historique, le récit de la mort de la dame de Grand-Bigard. Il a su dépeindre la femme sincèrement convaincue de la vérité de la foi religieuse et prête à subir le martyre pour l'affirmer.

Bon nombre de publications périodiques furent gratifiées par lui de communications intéressantes; telles sont: les bulletins de l'Académie royale de Belgique, de la Commission royale d'Histoire, des Commissions d'Art et d'Archéologie, de l'Académie d'Archéologie de Belgique, de la Société d'Emulation à Bruges. La Revue trimestrielle, le

Messenger des sciences historiques et d'autres publications périodiques encore ont imprimé plusieurs articles dus à sa plume.

L'archéologie était aussi une des branches favorites de ses études, surtout en ce qui concerne la période préhistorique et celle de la domination des Romains dans notre pays.

Esprit éminemment observateur, il savait découvrir, dans ses excursions solitaires à la campagne, des positions stratégiques de peuplades préhistoriques, des voies anciennes de communication, des débris de villas romaines, des poteries, des fragments d'armes, des silex. Il recueillait ces restes avec amour, et s'empressait d'en faire don au Musée d'antiquités à Bruxelles.

Plusieurs sociétés scientifiques du pays et de l'étranger confèrent à Galesloot le titre de membre : l'Académie d'Archéologie de Belgique le nomma membre correspondant (20 novembre 1848) et membre titulaire (3 novembre 1863); le Cercle archéologique de Mons en fit autant (8 février 1869); la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre, à Bruges, l'appela dans son sein à titre de membre honoraire (1 mars 1879); les Sociétés dites Historisch Genootschap te Utrecht et Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde, à Leiden, le nommèrent successivement membre (1 mai 1879 et 25 juillet 1880). Voulant reconnaître les services qu'il a rendus à l'administration des archives, S. M. le Roi des Belges le nomma chevalier de l'ordre de Léopold, le 20 octobre 1877.

Toujours modeste, même à l'excès, Galesloot étudiait pour étudier, travaillait pour s'instruire, publiait pour divulguer la science historique; jamais il n'a songé à faire de ses publications un sujet d'ostentation. Malgré son caractère tant soit peu taciturne, mélancolique ou peu communicatif, il comptait beaucoup d'amis; ceux-ci savaient apprécier à leur valeur une nature droite, sincère et douce surtout. Il entretenait avec les savants une correspondance suivie

Galesloot aimait beaucoup la nature, les champs et les bois. Les environs si charmants de Laeken, où il avait

passé sa jeunesse, avaient pour lui un attrait particulier. Il a voulu y être enterré, et a composé lui-même l'épitaphe destinée à son tombeau. Bienfaisant et compatissant, il soulageait volontiers les malheureux, sans jamais s'en prévaloir. Volontiers il appliquait le mot sublime de l'Évangile : « ce que la main droite donne, la main gauche doit l'ignorer. » Chez lui l'esprit de bienfaisance était poussé à tel point, qu'il se posait en protecteur des animaux contre la barbarie de l'homme. La Société protectrice des animaux le comptait au nombre de ses membres.

Ses écrits sont nombreux. Tous témoignent de son érudition, de son exactitude dans la narration des faits, qu'il savait très bien résumer et surtout exposer clairement.

Nous faisons ici suivre la liste de ses publications.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES.

1. *Inventaire du Notariat général de Brabant*. Bruxelles, Hayez, 1862. CXXXIX, 160 pp., in-fol.
2. *Inventaire des archives de la cour féodale de Brabant*. Tome I. CVII et 492 pp., Bruxelles, Hayez, 1870. in-fol.
3. *Idem*. Tome II, 536 pp., Ib. 1884.
4. *Recherches historiques sur la maison de chasse des ducs de Brabant et de l'ancienne cour de Bruxelles; précédées d'un aperçu sur l'ancien droit de chasse en Brabant*. (En collaboration avec son frère, feu M^r le colonel Auguste Galesloot). Avec une planche. Bruxelles, Kiessling, 1854, 246 pp. in-16°.
5. *Procès de François Annecessens, doyen du corps des métiers de Bruxelles* publié avec notice et annotations. Bruxelles, Société de l'histoire de Belgique, 1862, 438 pp. in-8°.
6. *Le livre des feudataires de Jean III, duc de Brabant*. (Pour la Commission royale d'histoire). Bruxelles, Hayez, 1865. XIV, 403 pp., in-8°.

7. *Madame Deshoulières emprisonnée au château de Vilvorde par ordre du prince de Condé ; son évacuation de cette forteresse. Notice historique accompagnée de pièces justificatives.* Avec une planche. Bruxelles , Arnould , 1866 , 67 pp. gr. in 8°.
8. *Pierre-Albert et Jean de Launay, hérauts d'armes du duché de Brabant. Histoire de leurs procès.* Bruxelles , Arnould , 1866 , XVI et 116 pp , in-8°.
9. *Chronique des événements les plus remarquables arrivés à Bruxelles de 1780 à 1827.* VI , 399 pp. Bruxelles , Société de l'histoire de Belgique , 1870.
10. *La province de Brabant avant l'invasion des Romains. Etudes archéologiques et topographiques. — Vestiges d'un oppidum nervien près de Vilvorde.* Avec plan et vues. Bruxelles , Weissenbruch , juin 1871 , gr. in-8° . II, 59 pp.
11. *La Commune de Louvain, ses troubles et ses émeutes au XVII^e et au XVIII^e siècle (D'après des documents inédits).* Louvain , Fonteyn , 1871 . IV . 322 pp.
12. *Voltaire à Bruxelles. Souvenirs divers. 1713—1744 (Avec une ode au roi de Prusse).* Bruxelles , Decq et Duhent , 1880. 50 pp.

NOTICES.

BULLETINS DE L'ACADÉMIE ROYALE.

13. *Notice sur la découverte d'antiquités romaines à Elewyt, village situé à une lieue et demie de Vilvorde.* 7 pp. (t. XIII, n° 13, Bull.).
14. *Sur quelques antiquités trouvées dans les environs de Louvain.* 2 pp. (t. XV, n° 10).
15. *Notice sur un tumulus ou tombeau romain qui existait jadis à Saventhem, près de Bruxelles.* 12 pp. (t. XIV, n° 5).
16. *Notice sur des débris de peintures antiques sur ciment, trouvées à Laeken, et sur des restes d'un établissement romain à Melsbroeck, près Vilvorde.* 12 pp. (t. XXIII, n° 8).

17. *Déplacement du mausolée et du cercueil de l'archiduc François d'Autriche, en 1775.* 8 pp. (2^e série, t. XXV, n^o 4).
18. *Note biographique concernant le peintre J. B. de Champaigne.* 8 pp. (2^e série, XXV, n^o 2).
19. *Sur quelques antiquités romaines et autres des environs de Bruxelles, Strombeek, Conincxloo, Vilvorde et Elewyf.* 7 pp. (2^e série, t. XXVIII, n^o 11).
20. *Restes de deux habitations de l'époque romaine, découverts à Laeken.* 7 pp. 7 pp. (t. XVIII, n^o 2).
21. *Fouilles et découvertes d'antiquités romaines à Assche, et détails inédits sur le trésor de Mespelaer.* 20 pp. (t. XXXIX, 2^e série, n^o 2).
22. *Antiquités de l'époque romaine découvertes à Assche. Une urne antique du chef et président Roose. Le tumulus de Saventhem.* 8. pp. (2^e série, t. XL, n^o 11).
23. *Nouvelles conjectures sur la position du camp de Q. Cicéron, à propos de la découverte d'anciennes fortifications à Assche. Description de ces fortifications.* (Mém. cour. et mém. des savants étrangers, t. XXI). Avec un plan. 21 pp. in-4^o.
24. *Fouilles à Elewijf, et anneau antique trouvé à Becquevoort.* 6 pp. (Bull., 2^e série, t. XXIX, n^o 6).
25. *Découverte d'une tombe de l'époque romaine à Lovenjoul, près de Louvain. — Un dernier mot sur les vestiges d'une villa de cette époque, à Laeken.* Avec une planche. 9 pp. (2^e série, XLVII, n^o 6).
26. *Note supplémentaire concernant la tombe de l'époque romaine découverte à Lovenjoul, en février 1878.* 2 pp. (2^e série, t. XLIX, n^o 6).

BULLETINS DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE ¹.

27. *Charte de Henri VIII, roi des Romains, relative au pays de Liège.*

¹ M. Galesloot a dressé aussi la table alphabétique de la chronique de De Dynter.

28. *Notes extraites des anciens comptes de la ville de Bruxelles.* 28 pp. (Compte rendu, t. IX, 3^e série, 4^e Bull.).
29. *Acte de Wenceslas et de Jeanne, duc et duchesse de Brabant, du 19 juillet 1356, concernant la ville de Bruxelles. — Charte de Henri VII, roi des Romains, donnée la veille des Calendes de juillet 1230, et relative au pays de Liège. — Charte de Jean 1^{er}, duc de Brabant, relative à la bataille de Woeringen, donnée le jour de la Saint-Nicolas, en hiver, 1289.* (Non renseignée dans le titre). 8 pp. in-8°. (Ib., t. V, 3^e série, n° 1).
30. *Revendication du duché de Brabant par l'empereur Sigismond (1414-1437).* 34 pp. (Ib., t. V, n° 5, 4^e série).
31. *L'inféodation de la seigneurie de Jever au duché de Brabant et au comté de Hollande. — La seigneurie de Knipphausen également inféodée à ce duché.* 24 pp.
32. *La vente publique à Bruxelles du mobilier de la cour et de celui des églises et couvents (1580 et 1581).* 12 pp. (Bull., t. XIV, n° 3, 3^e série).
33. *Cinq chartes inédites de l'empereur Baudouin de Constantinople, du mois de février 1204-1205.* 16 pp. Compte rendu, t. III, n° 2, 4^e série).
34. *La terre de Houffalize envahie et livrée au pillage par Jean VIII, comte de Salm-Reifferscheid. Arrêt de condamnation rendu par le Grand Conseil de Malines, le 16 janvier 1529 n. st.* 8 pp. (Ib., t. X, I, n° 4, 4^e série).
35. *Confiscation et donation par le duc de Bourgogne de l'hôtel de Nevers, à Bruxelles (1467).* 12 pp. Ib., t. III, n° 1, 4^e série).
36. *Mémoires secrets d'Adrien Foppens sur le gouvernement et les affaires des Pays-Bas, pendant les années 1680-1682.* (Publiés et annotés). 104 pp. (Bull., t. IV, n° 3, 4^e série).
37. *La mort du doyen Anneessens, d'après le récit d'un témoin contemporain.* 8 pp. (Compte rendu, t. XI, n° 2, 4^e série).

38. *L'avocat Vonck devant le Conseil de Brabant, épisode de la révolution brabançonne.* 22 pp. (Bull., t. IX, n° 3, 4^e série).
39. *Complément* (Compte rendu, t. X, n° 1, 4^e série).
40. *Une fille de Jean II, duc de Brabant, a-t-elle été religieuse au couvent des Urbanistes à Bruxelles?* 5 pp. (Bull., t. IX, n° 3, 4^e série).
41. *Charles-Quint et les Etats de Brabant en 1549.* 16 pp. (Bull., t. X, n° 1, 4^e série).
42. *Précis du procès politique de l'avocat Henri Van der Noot.* 24 pp. *Ib.*, t. IX, n° 1, 4^e série)
43. *Les agrandissements de la ville d'Anvers en 1549.* 24 pp. (Compte rendu, t. I, n° IX, 4^e série).
44. *La réinstallation du Conseil de Brabant en 1793. Discours du comte de Metternich — Winnebourg. Ministre plénipotentiaire pour le gouvernement des Pays-Bas.* 22 pp. (Bull., t. XII, n° 1, 4^e série).

BULLETINS DES COMMISSIONS ROYALES D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE.

45. *Le monument mégalithique de Duysbourg composé de trois monolithes. — L'emplacement de l'église de Court-St-Etienne.* 10 pp.
46. *Sur différents groupes de tertres ou tumulus qui ont existé dans les environs de Louvain; d'après d'anciens documents.* 8 pp.
47. *Essai sur l'origine, l'ancienneté et le nivellement de nos chemins ruraux et sur leur contemporanéité avec nos grands étangs.* 123 pp.

REVUE BELGE DE NUMISMATIQUE.

48. *Sur un dépôt de monnaies romaines découvert à Noortschote, arrondissement administratif de Dixmude.* 4 pp.

ANNALES DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

49. *Antiquités trouvées dans les environs de Bruxelles.* 6 pp.

50. *Quelques renseignements concernant la famille de Pierre-Paul Rubens, et le décès de David Teniers.* 24 pp.
51. *Documents relatifs à la formation et à la publication de l'ordonnance de Marie-Thérèse du 20 mars-13 novembre 1773, qui affranchit les peintres, les sculpteurs et les architectes, aux Pays-Bas, de l'obligation de se faire inscrire dans les corps de métiers.* 112 pp.
52. *Visite aux ruines de la villa belgo-romaine de Gerpennes.* 8 pp.
53. *Le lararium de la villa romaine de Gerpennes.* 2 pp.
54. *Un procès pour une vente de tableaux attribués à Antoine Van Dyck. Notice accompagnée de pièces justificatives et de fac-simile de signatures.* 56 pp.
55. *Troubles de Bruxelles de 1698 et 1699. L'avocat Van der Meulen et les doyens des métiers traduits devant le Conseil de Brabant.* Mémoire historique 156 pp. Avec planche.
56. *Visite aux ruines de la villa belgo-romaine d'Arquennes.* 5 pp. in-8°.
57. *Het Knickerspel.* Épisode inédit de l'histoire communale d'Anvers. 1872. 90 pp.
58. *Renseignements concernant l'amie d'Antoine Van Dyck à Saventhem.* 14 pp.
59. *Mission diplomatique de P. P. Rubens.* 10 pp.
60. *Quelques mots sur nos antiquités.* 6 pp.
61. *Notice sur les travaux de la Commission royale chargée de publier les anciennes lois du royaume.* 6 pp.
62. *La mort et les funérailles du duc Antoine de Brabant.* Année 1853. 7 pp.
63. *Vente, à Londres, de tableaux de David Teniers. Vente de la collection du prince Ferd. Alex. de Portugal. — Deux portraits peints par Antoine Van Dyck.* Année 1868.
64. *Note sur l'administration de la justice criminelle aux Pays-Bas au dix-huitième siècle, particuliè-*

rement en ce qui concerne l'usage et l'abolition de la torture. 11 pp.

65. *Notice sur Fr. Xav. Le Mire, Ad. Salé et l'abbaye d'Everbode.* 9 pp.
66. *Des mesures projetées par le gouvernement de Marie-Thérèse, pour empêcher la vente des tableaux de prix appartenant à des corporations religieuses et séculières.* Année 1853. 4 pp.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION POUR L'ÉTUDE DE
L'HISTOIRE ET DES ANTIQUITÉS DE LA FLANDRE.

67. *Quelques renseignements concernant la famille du chancelier Hugonet.* 15 pp.
68. *Particularités sur la vie de Juste Lipse.* Année 1877. 82 pp.
69. *Marguerite d'York, duchesse douairière de Bourgogne (1468-1503).* Année 1879. (avec deux planches). 151 pp.
70. *La Flandria illustrata de Sanderus.* 1^{re} éd. *Notice historique sur sa publication.* Année 1873. 96 pp.
71. *Revendication de la Terre de Wedergrate près de Ninove (1445-1454) Épisode judiciaire du moyen-âge.* Année 1881. 42 pp.
72. *Arrêt du Grand Conseil de Malines portant confiscation, pour cause de rébellion, d'une somme de dix mille écus due à la ville de Bruges par l'empereur Maxilien et son fils, l'archiduc Philippe.* 3 juin 1496. Année 1881—1882. 16 pp.
73. *Comment le château de Dudzele fut rasé en 1483, et des suites de cet événement.* Année 1882. 7 pp.
74. *Sur Marguerite de Flandre, fille naturelle du comte Louis de Male.* Année 1882. 10 pp.
75. *Le ressort judiciaire de la seigneurie de Middelbourg, en Flandre, fixé par un arrêté du Grand Conseil de Malines, du 14 juillet 1537.* Année 1884. 20 pp.
76. *Encore un mot sur Marguerite d'York, veuve de Charles-le-Téméraire.* Année 1884. 7 pp.

77. *Le comte de Laval réintégré dans le château et la seigneurie de Gavre, par un arrêté du Grand Conseil de Malines.* (19 Décembre 1404). 9 pp.

BIJDRAGEN EN MEDEDEELINGEN VAN HET HISTORISCH GENOOTSCHAP GEVESTIGD TE UTRECHT. Zesdedeel. Utrecht, 1883.

78. *Trois arrêts historiques du Grand Conseil de Malines. (le premier bannissant à perpétuité Renier Van Broekhuizen, accusé d'avoir pris à main armée la ville de Leiden; le second bannissant Jean, S^r de Montfort, adhérent de Renier Van Broekhuizen; le troisième maintenant Jean, comte d'Egmont, dans la possession de la seigneurie de Purmerende.*

REVUE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE.

79. *La province de Brabant sous l'empire romain. Aperçu historique, archéologique et physique. Avec deux cartes.* Bruxelles, Devroye, 1859. 80 pp.

REVUE TRIMESTRIELLE.

80. *Un projet de vente d'un tableau de Van Dyck, déjoué, 1721-1739.*
81. *La dame de Grand-Bigard. Un procès criminel pour hérésie, sous Charles-Quint. (1546-1548)*
82. *Jacques de Bourgogne, Seigneur de Falais, et sa famille. Un épisode des poursuites contre les sectaires aux Pays-Bas. 1545-1550.*
83. *Une bataille livrée sur les bords du Rhin, entre l'armée romaine et les Germains, l'an 357 de l'ère vulgaire.*
84. *L'assassinat de Charles-Alexandre duc de Croy, le 9 novembre 1624, à Bruxelles.*
85. *Un enlèvement au château de Houtain-le-Mont. 1599-1602.*
86. *Josse Huwaerts, décapité à Bruxelles, pour crime d'hérésie. 1542-1552.*
87. *Une querelle à l'opéra à Bruxelles, 1748.*

88. *Nicolas Schavaert et les derniers hérétiques à Bruxelles*. 1591.
89. *Les eaus célèbres du Conseil de Brabant. Une querelle à l'opéra à Bruxelles. Conflit survenu entre le Conseil souverain de Brabant et le chancelier d'Aguesseau. La succession de la veuve du financier Law*. 1747-1750.
90. *Le monastère de Groenendael envahi par des soldats*. 1638.
91. *Le bon vieux temps. Un procès célèbre devant l'ancienne cour féodale de Brabant*. 1633-1645.
92. *Anneessens. Renseignements inédits sur sa carrière politique*.
93. *Un grand chevalier d'industrie*.
94. *Acte de patriotisme des Carmes*.

MESSAGER DES SCIENCES HISTORIQUES, PUBLIÉ A GAND.

95. *Le procès d'une sœur au village de Casterlé*. 1565-1571. Année 1869. 53 pp.
96. *Baxius, le dénonciateur de sorciers*. 1597-1598. Année 1871. 8 pp.
97. *Un procès entre David Teniers et la corporation des peintres, batteurs d'or et vitriers de Bruxelles*. (Ventes publiques de tableaux) 1683. Année 1868. 20 pp.
98. *Une émeute à propos de soi-disant sorcières*. Année 1870. 7 pp.
99. *Vol de tableaux de la galerie de l'archiduc Albert, au château de Tervueren, en mars 1624*. Année 1867. 23 pp.
100. Suite à l'article précédent. — *Réparation d'une erreur judiciaire*. 1624-1629. Année 1870. 27 pp.
101. 1° *Quelques renseignements concernant la mère de Marguerite de Parme et son époux*. — 2° *Sur deux procès du duc d'Albe devant les échevins de Bruxelles*. 1550. — 3° *Requête des habitants de cette ville au duc d'Anjou*. Année 18... 10 pp.

102. *Revendication du pays de Malines par la maison d'Egmont. Épisodes des mœurs de la féodalité (1440-1564).* Année 1879. 36 pp.
103. *Les représentants du peuple à Calcken.* Décembre 1792 à mars 1793. Année 1875. 16 pp.
104. *Arrêt du Grand Conseil de Malines qui maintient le magistrat de Grammont dans le droit de créer des bourgeois forains.* Année 18... 20 juillet 1521. 22 pp.
105. *Les tombeaux d'Henri II et de Jean III, ducs de Brabant, à l'abbaye de Villers.* Gand. 1882. 26 pp.
106. *Deux lettres de Sanderus autographes et inédites.* 8 pp.
107. *Le domaine de Bouchout près de Bruxelles. Quelques souvenirs historiques.* Avec planche. Gand, 1880. 75 pp.
108. *L'ancienne Heptarchie de Laeken-Notre-Dame, aujourd'hui résidence royale.* Notice historique accompagnée de pièces justificatives, et suivie du texte inédit d'une coutume de cette localité. Avec deux planches. Gand, 1878. 66 pp.
109. *Le duc de Wellington à Bruxelles. Souvenirs divers recueillis et annotés.* 115 pp. Avec fac-simile. Année 1884.
110. *André Van Artfelt, peintre anversoïis, et le procureur général du Conseil de Brabant.* (Un secret d'État). 1644. Année 1877. 6 pp.

ANNALECTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE
DE LA BELGIQUE.

111. *Fondation du monastère dit du Trône de Notre-Dame, et documents qui s'y rapportent.* 36 pp.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR.

112. *Arrêt du Grand Conseil de Malines, du 15 février 1539 (n. st.), concernant un ancien usage du comté de Namur.*

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ DE L'ARRONDISSEMENT DE NIVELLES.

113. *Une excursion archéologique à Court-Saint-Étienne.*

TABLES

DE LA TROISIÈME SÉRIE DES ANNALES ET DU
BULLETIN.

Les chiffres romains indiquent les volumes des Annales, les lettres B¹ et B² la première et la seconde partie du Bulletin. — Les chiffres arabes désignent les pages du volume.

I. — Table des points d'ordre intérieur.

- Statuts de l'Académie d'archéologie de Belgique du 30 novembre 1873, B¹. 5, 335.
Statuts de l'Académie du 16 février 1879, B². 5.
Règlement d'ordre intérieur et des finances de l'Académie du 30 novembre 1873, B¹. 13.
Bureau de l'Académie pour l'année 1875, B¹. 28. — 1876, id. 107. — 1877, id. 198. — 1878, id. 312. — 1879, B². 16. — 1880, id. 111. — 1881, id. 235. — 1882, id. 428. — 1883, id. 518. — 1884, id. 563.
Conseil de l'Académie, B¹. 20, 99. — B². 17, 112, 236.
Présidents annuels de l'Académie : 1875, M. le général Meyers. — 1876, M. G. Hagemans. — 1877, M. le baron J. de Witte. — 1878, M. le chevalier de Schoutheete de Tervarent. — 1879, M. R. Chalon. — 1880, M. le colonel H. Wauwermans. — 1881, M. le chanoine

- Reusens. — 1882, M. Jos. Schadde. — 1883, M. L. Alvin. — 1884, M. le colonel H. Wauwermans.
- Tableau des membres de l'Académie au 1 janvier 1875, B¹. 20. — Au 1 janvier 1876, id. 99. — Au 1 août 1879, B². 19.
- Sociétés correspondantes de l'Académie, B². 237.
- Séance de l'Académie du 21 février 1875, B¹. 29. — Du 13 juin 1875, id. 37. — Du 29 août 1875, id. 57. — Du 24 octobre 1875, id. 81. — Du 5 décembre 1875, id. 95.
- Séance de l'Académie du 27 février 1876, B¹. 108. — Du 9 avril 1876, id. 115. — Du 16 juillet 1876, id. 130. — Du 20 août 1876, id. 152. — Du 29 octobre 1876, id. 177. — Du 17 décembre 1876, id. 184.
- Séance du 28 janvier 1877, B¹. 206. — Du 4 mars 1877, id. 208. — Du 27 mai 1877, id. 241. — Du 15 juillet 1877, id. 294. — Du 18 août 1877, id. 296.
- Séance publique du 18 août 1877, B¹. 296.
- Séance du 28 octobre 1877, B¹. 298. — Du 25 novembre 1877, id. 304. — Du 23 décembre 1877, id. 309.
- Séance du 24 février 1878, B¹. 313. — Du 2 juin 1878, id. 323. — Du 27 octobre 1878, id. 331. — Du 15 décembre 1878, id. 334. — Du 29 décembre 1878, id. 342.
- Séance du 26 janvier 1879, B². 65. — Du 16 février 1879, id. 68. — Séance du 6 avril 1879, id. 68. — Séance extraordinaire du 6 avril 1879, id. 70. — Séance du 1 juin 1879, id. 71. — Séance extraordinaire du 1 juin 1879, id. 72. — Séance du 3 août 1879, id. 74. — Séance extraordinaire du 3 août 1879, id. 76. — Séance du 5 octobre 1879, id. 76. — Du 7 décembre 1879, id. 78. — Du 28 décembre 1879, id. 97.
- Séance du 1 février 1880, B². 113. — Du 4 avril 1880, id. 129. — Du 6 juin 1880, id. 149. — Du 1 août 1880, id. 171. — Du 3 octobre 1880, id. 183. — Du 5 décembre 1880, id. 224. — Du 19 décembre 1880, id. 231.

Séance du 6 février 1881, B². 243. — Du 3 avril 1881, id. 260. — Du 12 juin 1881, id. 277. — Du 7 août 1881, id. 293. — Du 2 octobre 1881, id. 318. — Du 4 décembre 1881, id. 410. — Séance extraordinaire du 18 décembre 1881, id. 422.

Séance du 5 février 1882, B². 429. — Du 2 avril 1882, id. 447. — Du 4 juin 1882, id. 453. — Du 8 août 1882, id. 464. — Du 1 octobre 1882, id. 474. — Du 3 décembre 1882, id. 513. — Du 24 décembre 1882, id. 514.

Séance du 28 janvier 1883, B². 519. — Du 1 avril 1883, id. 524. — Du 3 juin 1883, id. 527. — Du 5 août 1883, id. 530. — Du 7 octobre 1883, id. 540. — Du 2 décembre 1883, id. 547. — Séance extraordinaire du 30 décembre 1883, id. 559.

Séance du 3 février 1884, B². 564. — Du 6 avril 1884, id. 567. — Du 1 juin 1884, id. 571. — Du 3 août 1884, id. 572. — Du 5 octobre 1884, id. 575. — Du 7 décembre 1884, id. 579.

Questions du concours de 1875, B¹. 81. — De 1876, id. 96, 154, 156. — De 1877, id. 96, 328. — De 1878-79, id. 332, 333, B². 79, 150, 154. — De 1880, B². 261, 262. — De 1881, id. 430, 439. — De 1882, id. 423. — De 1883, id. 515.

Listes d'ouvrages reçus par l'Académie, B¹. 168, 239, 310, — B². 98, 127, 146, 167, 180, 228, 257, 274, 289, 316.

II. — Table des travaux de la Compagnie

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DES AUTEURS.

A

ALVIN (L.)

Discours sur l'épigraphie des anciennes gravures B². 543.

B

BARBIER (J.), S. BORMANS ET ALF. BEQUET.

Rapport sur le concours ouvert en 1881 sur une question d'histoire ou d'archéologie relative à la province de Namur B². 439

BASTELAER (D.-A. VAN).

Les couvertes, lustres, vernis, enduits, engobes, etc. de nature organique employés en céramique chez les Romains. Recherches chimiques et archéologiques. III. 113

Introduction	113	d'un mordant ou liquide adhésif organique	129
§ I. Enduits entièrement organiques, liquides à froid ou à chaud, ou liquéfiés par l'intermédiaire d'un dissolvant. .	116	§ III. Enduit pâteux formé d'une poudre inorganique délayée ou agglutinée par un liquide organique . . .	136
§ II. Enduit inorganique posé par l'intermédiaire		Conclusion	140

Rapports sur ce travail par MM. H. SCHUERMANS *et* R. CHALON B¹. 189 et 197
Étude sur un reliquaire phylactère du XII^e siècle. VI. 32
Rapports sur ce travail par MM. EM. REUSENS *et* P. GÉNARD B² 72 73

Considérations sur le vin à Rome, à propos de la
feuille du cimetière belgo-romain de Strée et
d'un texte d'Horace III. 599

BEQUET (ALF.), J. BARBIER ET S. BORMANS.

Rapport sur le concours ouvert en 1881 sur une
question d'histoire ou d'archéologie relative à la
province de Namur B². 439

BERNAERTS (G.)

Études étymologiques et linguistiques sur les noms
de lieux romans et bas-allemands de la Belgique. VII. 5, X. 5

1 ^{re} PARTIE. NOMS ROMANS.		§ 2. Terminaisons.	43
Introduction	VII 5	§ 3. Particularités propres aux noms romans	57
Table des auteurs cités dans cet ouvrage et des abrégés qui y sont employées	9	<i>Partie spéciale.</i>	
<i>Partie générale.</i>		2 ^e PARTIE. NOMS BAS-ALLEMANDS.	
§ I. Suffixes	15	Introduction	X. 5
		Partie générale	25
		Vocabulaire	88

Rapports sur ce travail par MM. le chevalier LÉON DE BURBURE *et* P. GÉNARD . . . B². 159

BORMANS (S.)

Rapport sur le concours de 1875 concernant la ques-
tion libre relative à l'ancien duché de Luxembourg. B¹. 83

Rapport sur le concours de 1876 ayant pour sujet :
Une question archéologique ou historique
relative à l'ancienne principauté de Liège. . B¹. 156

BORMANS (S.), J. BARBIER ET ALF. BEQUET.

Rapport sur le concours ouvert en 1881 sur une
question d'histoire ou d'archéologie relative à la
province de Namur B². 439

BURBURE (CHEVALIER LÉON DE).

- Rapport sur le travail de M. P. GÉNARD intitulé :
*Documents sur le saccagement d'Anvers en
1576 connu sous le nom de Furie espagnole.* B¹. 114
- Rapport sur la *Notice sur Jeanne-Marie van
der Ghenst, mère de Marguerite de Parme,*
par M. FÉLIX VAN DER TAELEN. B¹. 301
- Rapport sur le mémoire de M. G. BERNAERTS
intitulé : *Études étymologiques et linguistiques
sur les noms de lieux romans et bas-allemands
de la Belgique.* B². 159

C

CASTERMAN (A.)

- Notice nécrologique sur M. Le Grand de Reulandt. B². 86

CEULENEER (AD. DE).

- Fouilles faites par M. Sarmentos dans la province
de Minho en Portugal. B². 254
- Congrès international d'anthropologie et d'archéologie
préhistoriques. Session de Lisbonne. Notes archéo-
logiques sur le Portugal. B². 325
- Rapport sur les antiquités préhistoriques envoyées
par M. Rivett-Carnac, de Ghazipur (Inde
anglaise.) B². 555

CHALON (R.)

- Rapport sur un travail de M. D.-A. VAN BASTELAER
intitulé : *Les couvertes, lustres, vernis,
enduits, engobes etc. de nature organique,
employés en céramique chez les Romains.*
Recherches chimiques et archéologiques. . . . B¹. 197
- Discours sur l'architecture au XIX^e siècle. . . . B². 65

CUYCK (H. VAN).

- Nicolaas Rockox, de jongere, burgemeester van
Antwerpen in de XVII^e eeuw VII. 339
Rapports sur ce travail par MM. le chev.
GUST. VAN HAVRE et P. GÉNARD. B². 262

D

DELGEUR (D^r L.)

- Rapport sur le congrès et l'exposition géographique
de Paris B¹. 58
Rapport sur une notice de M. AUG. SCHELER intitulée:
Deux rédactions diverses de la légende de Ste.
Marguerite en vers français publiées avec va-
riantes d'après des mss. du XIII^e et du XIV^e siècle. B¹. 186
Discours prononcé aux funérailles de M. Le Grand
de Reulandt, secrétaire perpétuel de l'Académie. B¹. 322
Rapport sur la première question du concours de
1877: *Une question archéologique ou historique,*
relative à l'ancien comté de Flandre. B¹. 328
Rapport sur une notice de M. P. GÉNARD intitulée:
La mère de don Juan. B². 73
Rapport sur un travail de M. P.-C. VAN DER ELST
intitulé: *Coup d'œil historique sur l'ethnographie*
des nations africaines. B². 186
Notice nécrologique sur M. Félix van der Taelen. B². 320
Rapport sur les travaux de l'Académie en 1881. . . . B². 425
Les dernières découvertes en Égypte. B². 450
Discours prononcé aux funérailles de M. Edmond
Pouillet, membre titulaire de l'Académie d'archéo-
logie de Belgique B². 517
Rapport sur l'état de l'Académie pendant l'année 1883. B². 549
Rapport sur l'état de la bibliothèque en 1883. . . . B². 552

DESSEL (C. VAN).

- Mélanges archéologiques. III. 574
I. L'établissement belgo-romain d'Assche (Brabant) 574
II. Établissement belgo-romain d'Elewynt. 594
III. Antiquités romaines a Bergh (canton de Vilvorde) 597

DEVILLERS (LÉOPOLD).

- Trazegnies, son château, ses seigneurs et son église . IX. 169
Rapports sur ce travail par MM. L.-A.-J.
PETIT et J.-J.-E. PROOST B². 523

DIERCKX (H.)

- Lettre sur la découverte d'un puits à Beersse. B². 172

E

ELST (P. C. VAN DER).

- Introduction de la voirie romaine sur le sol de
la Belgique. B². 131
Rapports sur ce travail par MM. H. SCHUER-
MANS et S. LE GRAND. B¹. 148 et 152

EVEN (ED. VAN).

- Lodovico Guicciardini. III. 249
Rapports sur ce travail par MM. P. HEN-
RARD et P. GÉNARD. B¹. 178 et 180

G

GALESLOOT (L.)

- Rapport sur le mémoire de M. AL. MATTHIEU
intitulé : *Le consistoire de la trompe* B¹. 117
Rapport sur une notice de M. J. PROOST intitulée :
Le prévôt général de l'hôtel. B¹. 185

GALESLOOT (L.) et H. SCHUERMANS.

- Rapport sur le mémoire de M. VICTOR GAUCHEZ
intitulé : *Topographie des voies romaines de
la Gaule-Belgique.* B². 154

GAUCHEZ (VICTOR).

Topographie des voies romaines de la Gaule-Belgique. VIII. 5

Introduction 5

PREMIÈRE PARTIE.

Les grandes voies romaines de la Gaule Belgique d'après l'itinéraire d'Antonin et la carte de Peutinger. . . . 17-84

I. De Lugdunum Batavorum à Noviomagus 19
 II. De Lugdunum Batavorum à Noviomagus (Rte du Sud). 23
 III. De Noviomagus à Argentoratum 25
 IV. De Colonia Agrippina à Divodurum Mediomatricorum 30
 V. De Colonia Trajana à Aduatua Tungrorum et Colonia Agrippina 35
 VI. De Noviomagus à Gesogiacum, *quod nunc* Bononia. 38
 VII. De Castellum Moninorum à Turnacum 45
 VIII. De Tarvenna à Turnacum. 46
 IX. De Minariacum à Bigacum 47
 X. De Bagacum à Durocortorum Remorum. 48
 XI. De Camaracum à Augusta Suessionum. 51
 XII. De Bagacum à Samarobriva Ambianorum. 52
 XIII. De Nemetacum Atrebatum à Lutecia. 53
 XIV. De Cæsariomagus Bellovacorum à Aug. Suessionum 55

XV. De Gesogiacum à Durocortorum Remorum 56
 XVI. De Durocortorum à Moguntiacum. 58
 XVI^{bis}. De Durocortorum à Colonia Agrippina. 61
 XVII. De Durocortorum à Argentoratum 62
 XVIII. De Argentoratum à Brigantium 64
 XIX. De Aug. Rauracum à Lugdunum, Caput Galliarum 69
 XX. De Divodurum Mediomatricorum à Cabillonum . . . 72
 XXI. De Durocortorum à Tullum 75
 XXII. De Durocortorum à Vesontio. 76
 XXIII. De Augustomagus Sylvanectum à Augustobona Tricassii 77
 XXIV. De Durocatalaunum à Cabillonum. 78
 XXV. De (?) par Gravinum à Augustobona Tricassii. . . . 81

DEUXIÈME PARTIE.

Les voies romaines de la Belgique 85-427

Introduction 87
 I. La Meuse. 119
 II. L'Escaut. 129
 III. De Bagacum Nerviorum à Colonia Agrippina. 134
 III^{bis}. De Geminiacum à Perniciacum 150
 IV. De Aduatua Tungrorum à Noviomagus, rive gauche . 152

V. De Nemetacum à Turnacum	156	XXII. De Turnacum à Oudenbourg, in Meldis.	281
VI. De Bagacum à Gesogiacum, <i>quod nunc</i> Bononia . .	158	XXIII. De Bagacum à la mer, in Meldis, par Blicquy. . . .	284
VII. De Durocortorum à Colonia Agrippina, par Meduantum	164	XXIV. De Gesogiacum à Aerdembourg	287
VIII. De Durocortorum à Augusta Treverorum, par Arlon	173	XXV. De Gesogiacum à Trajectum ad Rhenum, par Gand et Anvers	291
VIII ^{bis} . De Orolaunum à Augusta Treverorum, par Luxembourg	181	XXVI. De Gesogiacum à Aerdembourg, par le Looweg . .	299
IX. De Bagacum à Trajectum ad Rhenum	184	XXVII. De Castellum Morinorum à Oostdunkerke, in Meldis.	301
X. De Bagacum au Portus Æpatiacus.	195	XXVIII. In Meldis. Le littoral.	303
XI. De Bagacum à Augusta Treverorum par Hastières.	203	XXIX. De Turnacum à Gand.	313
XII. De Durocortorum aux stations militaires de Macquenoise, Mons, etc. . . .	212	XXX. De Augusta Treverorum à Geldonia	317
XIII. De Augusta Treverorum à Aduatua Tungrorum. . .	218	XXXI. De Augusta Treverorum à Landen, par Ombret.	319
XIV. De Colonia Agrippina à Gesogiacum.	225	XXXII. De Augusta Treverorum à Noviomagus, par Ombret et Hasselt	322
XIV ^{bis} . Les voies directes de Louvain à Assche	236	XXXIII. De Bagacum à Aduatua Tungrorum, par Dinant et Huy.	325
XV. De Durocortorum à Augusta Treverorum, par Vieux Virton.	242	XXXIV. De Huy à Landen. . .	330
XVI. De Divodurum à Colonia Agrippina par Dalheim. . .	247	XXXV. De Huy à Saint-Trond.	333
XVII. De Epoissus à Colonia Agrippina.	250	XXXVI. De Huy à Pons Mosæ.	337
XVIII. De Durocortorum à Colonia Agrippina, par Juliacum	258	XXXVI ^{bis} . De Pons Mosæ à Dinant, par Liège et Huy. . .	339
XIX. De Bagacum à Augusta Treverorum, par Givet. . . .	267	XXXVII. De Cinnacum à Perniciacum	343
XX. De Bagacum à Augusta Treverorum, par Trélon et Givet.	270	XXXVIII. De Aduatua Tungrorum à Augusta Treverorum, par Stavelot.	345
XXI. De Bagacum à Embourg par Dinant.	273	XXXIX. De Pons Mosæ à Augusta Treverorum.	349
XXI ^{bis} . De Dinant à Embourg, par Ciney.	277	XL. De Pons Mosæ à Augusta Treverorum, par Stavelot. .	352
		XLI. De Augusta Treverorum à Trajectum ad Rhenum par l'Oppidum Aduaticorum. . .	358
		XLI ^{bis} . De Orolaunum aux stations du Nord et à Bagacum	372

XLII. De Oppidum Aduaticorum à Trajectum ad Rhenum, par Tirlemont.	376	rum au camp de Cicéron.	396
XLIIbis. De Oppidum Aduaticorum à Noviomagus, par Tirlemont.	381	XLVII. De Turnacum à Aduatua Tungrorum, par le Castrilocus.	400
XLIII. De Pons Mosæ à Elewyt. — Embranchem. vers Anvers	383	XLVIIbis. Le Borinage.	403
XLIV. De Aduatua Tungrorum à Nivelles	387	XLVIII. De Turnacum à Perniciacum par le camp de Brunehaut	405
XLIVbis. De Landen à Nivelles	391	XLIX. De Bagacum à Perniciacum par la chaussée de Trèves.	413
XLV. De Tirlemont à Nivelles.	394	L. De Hautmont et Maubenge à Elewyt	417
XLVI. De Aduatua Tungrorum		LI. Bataille de la Sambre	422
		Table	429

Rapports sur ce travail par MM. H. SCHUERMANS *et* L. GALESLOOT. B². 154

GÉNARD (P.)

Rapport sur une notice de M. le comte M. NAHUYs intitulée : <i>Peinture à l'huile sur parchemin du XV^e siècle</i>	B ¹ . 155
Rapport sur la biographie de Lodovico Guicciardini, par M. EDOUARD VAN EVEN.	B ¹ . 180
Rapport sur une notice de M. D.-A. VAN BASTELAER intitulée : <i>Étude sur un reliquaire phylactère du XII^e siècle</i>	B ² . 73
Deux documents diplomatiques concernant l'exécution d'Oldenbarnevelt	B ² . 120
Le tombeau de Christian III, roi de Danemark, dans la cathédrale de Roeskilde, la dernière œuvre du sculpteur-architecte Corneille Floris le vieux.	B ² . 137
Rapport sur l' <i>Histoire de la ville de Chièvres</i> , par M. L.-A.-J. PETIT.	B ² . 188
Rapport sur un travail de M. L. Torfs concernant le plus ancien cartulaire de l'abbaye de S ^t . Michel.	B ² . 227
Les architectes anversois au XVI ^e siècle.	B ¹ . 413
Rapport sur la note de M. ALPH. JACOBS, concer-	

nant *une cuve baptismale de l'époque romane*
 (VII^e siècle) trouvée à Rotselaer. B². 443
 Une exécution au XVI^e siècle. B². 160
 La Furie espagnole. Documents pour servir à l'his-
 toire du sac d'Anvers en 1576 II. 5

Avant-propos	5	(p. 481). — IV. Le récit de
I. Les Pays-Bas à la mort du		Georges Gascoigne (p. 491).
gouverneur de Requesens.		— V. Le récit d'un anonyme
— Le sac d'Alost	9	(p. 512). — VI. Le récit de
II. Le magistrat d'Anvers de		Mendoça (p. 516). — VII.
1576. — L'arrestation du		L'incendie de l'hôtel de ville
Conseil d'État à Bruxelles. .	19	et des maisons de la Grand'
III. Les suites de l'arrestation		Place. Extrait du registre
du Conseil d'État. Roda usurpe		des Merciers (p. 523). —
les fonctions de gouverneur		VIII. La cathédrale d'Anvers
général. — Les préliminaires		et ses archives. Le clergé.
du sac d'Anvers.	111	(p. 533). — IX. Les institu-
IV. L'armée de Roda et celle		tions religieuses. L'abbaye
des États-Généraux. — La		de St. Michel ; le couvent de
pacification de Gand. — Le		St. Sauveur ou de Pierre Pot :
massacre de Maestricht. —		la maison professe des jésui-
Les colonels allemands et		tes (p. 540). — X. Les
leurs conjurations. — La		maisons incendiées pendant
<i>Furie espagnole</i> ou le sac		la <i>Furie</i> (p. 547). — XI Les
d'Anvers	246	familles patriciennes ; le com-
V. Les journées de la Furie. —		merce (p. 552). — XII. Les
Rapports sur le sac d'Anvers		victimes de la Furie espa-
I. Rapport officiel du magis-		gnole (p. 564). — XIII. Les
trat (p. 475). — II. Rapport		voix de l'étranger (p. 571).
aux États-Généraux. (p. 478).		VI. Après la <i>Furie</i> . — Départ
— III. Le rapport du gou-		des troupes espagnoles. 583
verneur de Champaigney.		Conclusion. 725

Rapports sur ce travail par MM. le chev.

LÉON DE BURBURE *et le chev.* GUST. VAN

HAVRE B¹. 114 et 115

La mère de don Juan. V. 5.

Rapports sur ce travail par MM. le D^r.

L. DELGEUR *et* P. HENRARD B¹. 73 et 74

Les poursuites contre les fauteurs de la Furie
 espagnole ou du sac d'Anvers de 1576. V. 25

Introduction.	25	XVI. Bannissement de Pierre de Puttere.	94
I. Poursuite contre la famille du pagador Francisco Lixaldi et son beau-frère Martin de Malier.	27	XVII. Condamnation de Laurent van Aelst aux galères du roi.	108
II. Les poursuites contre Guillaume Ryff.	42	XVII. Condamnation de Penino de Penino aux galères du roi	109
III. Correction de Jean van Staeyen	45	XIX. Bannissement de Johachim van Lintstede.	113
IV. Bannissement d'Albert Geertssen	46	XX. Bannissement de Marguerite Claessens.	118
V. Condamnation à mort de Pierre Jason Gillis.	47	XXI. Acquittement de Veyt Meringer	119
VI. Bannissement de Thomas de Beaulieu.	53	XXII. Condamnation à mort de Jean Peeters.	122
VI ^{bis} . Condamnation à mort de Melchior Carmillo	60	XXIII. Procès de Pedro de Castillo	123
VII. Condamnation à mort de Salomon van Volcke.	61	XXIV. Condamnation à mort de Pedro de Hordonnez	125
VIII. Bannissement de Cornelle de Munninck.	62		
XI. Condamnation à mort de Jehan-Perez Barizetto ou Barizetta	65	APPENDICES.	
X. Bannissement de François alias George Michault.	73	I. Correspondance de Philippe II.	129
XI. Epreuve connue sous le nom de purge, subie par le chirurgien Jean van Salin ghen	77	II. Payements faits aux colonels d'Eberstein et van den Eynde	141
XII. Acquittement de Charles Jama	79	III. Payements faits aux troupes des Etats qui entrèrent à Anvers, le 2 novembre 1576, pour la défense de la ville.	148
XIII. Bannissement de Pierre Putters	83	IV. Reddition de la citadelle d'Anvers.	153
XIV. Condamnation à mort de Pierre Stups.	89	V. Reconstruction des maisons détruites pendant la Furie	159
XV. Procès de Nicolas Neptoli.	92	VI. Tableaux et gravures représentant le sac d'Anvers.	166
		VII. Sommaire	169

Les confréries de S ^t . Antoine l'ermite à Anvers.	B ² .	189
L'église Notre-Dame d'Anvers et le projet d'agrandissement de ce temple en 1521.	VI.	307
Le projet de démolition de la cathédrale d'Anvers en 1798.	VI.	326

GÉNARD (P.) et CHEV. LÉON DE BURBURE.

Rapport sur le mémoire de M. G. BERNAERTS

intitulé : *Études étymologiques et linguistiques sur les noms de lieux romans et bas-allemands de la Gaule Belgique.* B². 159

GÉNARD (P.) et CHEV. GUST. VAN HAVRE.

Rapport sur le mémoire de M. H. VAN CUYCK intitulé : *Nikolaas Rockox de Jongere, burgemeester van Antwerpen in de XVII^e eeuw.* B². 262

GIFE (E.)

Rapport sur la découverte d'un puits à Beersse. B². 174

GRAND (S. LE).

Rapport sur le concours concernant la question libre relative à l'ancien duché de Luxembourg. B¹. 81

Rapport sur le mémoire de M. AL. MATTHIEU intitulé : *Le consistoire de la trompe.* B¹. 121

Rapport sur un travail de M. P.-C. VAN DER ELST intitulé : *Introduction de la roirie romaine sur le sol de la Belgique.* B¹. 152

■

HAGEMANS (G.)

Discours sur les découvertes archéologiques dans la Troade B¹. 109

Discours prononcé aux funérailles de M. Le Grand de Reulandt, secrétaire perpétuel de l'Académie. B¹. 320

HAVRE (CHEV. GUSTAVE VAN).

Rapport sur le travail de M. P. GÉNARD intitulé : *Documents sur le saccagement d'Anvers en 1576 connu sous le nom de Furie espagnole.* B¹. 115

HAVRE (CHEV. GUST. VAN) et P. GÉNARD.

Rapport sur le mémoire de M H. VAN CUYCK intitulé : *Nikolaas Rockox, de jongere, burgemeester van Antwerpen in de XVII^e eeuw.* . . . B². 262

HENRARD. (P.)

- Rapport sur la biographie de Ludovico Guicciardini par M. ÉDOUARD VAN EVEN. B¹. 178
- Rapport sur une notice de M. J. PROOST intitulée : *Le prévôt général de l'hôtel.* B¹. 186
- Rapport sur la *Notice sur Jeanne-Marie van der Ghenst, mère de Marguerite de Parme,* par M. FÉLIX VAN DER TAELEN. B¹. 301
- Rapport sur une notice de M. P. GÉNARD intitulée : *La mère de don Juan* B². 74
- Notice nécrologique sur M. le lieutenant-colonel Renard. B². 88
- Rapport sur un travail de M. P.-C. VAN DER ELST intitulé : *Coup d'œil historique sur l'ethnographie des nations africaines.* B². 187
- Rapport sur le mémoire de M. le comte DE MARSY intitulé : *La thérache militaire : les églises fortifiées* B² 536
- Marie de Médicis dans les Pays-Bas 1631-1638. . I. 5

Avant-propos 5

CHAPITRE I^r. — Paroles prophétiques attribuées à Henri IV. — Comment elles s'accomplissent — Entrée de Richelieu au ministère. — Ses dissentiments et sa rupture avec Marie de Médicis. — Tentatives de raccommodement. — Mesures prises envers les serviteurs de la

reine Anne — Le duc d'Orléans se réconcilie avec le cardinal. — Il rompt de nouveau avec lui et se retire de la cour. — La reine-mère est retenue prisonnière à Compiègne. — Négociations pour la décider à se retirer à Moulins. — Elles échouent. — Le duc d'Orléans lève des troupes. — Le roi marche contre

lui et le force à quitter la France. — La reine-mère se refuse néanmoins à quitter Compiègne. — Elle se défend de l'intention qu'on lui attribue de s'enfuir en Flandre.

11
CHAPITRE II. — Charles IV duc de Lorraine. — A quelles conditions il accorde un refuge dans ses États au duc d'Orléans. — Négociations entre ce dernier et l'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, pour obtenir aide et protection de l'Espagne. — Mission du greffier Jacques de Brecht en Lorraine. — Le commandeur de Valençay envoyé à Bruxelles. — Circonspection du gouvernement espagnol. — Rubens chargé d'éconduire le commandeur. — Charles IV demande à l'infante d'accueillir Marie de Médicis dans les Pays-Bas. — Réponse dilatoire. — Le duc d'Orléans fait proposer à sa mère de se retirer à La Capelle, dont il a gagné le gouverneur. — La reine-mère s'enfuit de Compiègne. — Elle apprend en route que les portes de La Capelle lui sont fermées. — Elle se réfugie dans les Pays-Bas.

52
CHAPITRE III. — Marie de Médicis à Avesnes. — Elle envoie M. de la Barre à Louis XIII. — Entrevue de ce gentilhomme avec le roi. — Lettre de la reine-mère. — Réponse du roi. — Sa harangue aux députés du Parlement. — Nouvelle lettre de la reine. — Le prince d'Épinoy

la visite au nom de l'infante. — Sa cour à Avesnes. — Elle reçoit le marquis d'Aytona. — Elle nomme La Vieuville pour la représenter auprès du marquis. — Rubens est désigné pour lui servir d'intermédiaire avec le gouvernement espagnol. — Il partage les illusions de la reine et des émigrés français. — Il fait connaître à Madrid leurs espérances. — Il est appuyé par le marquis d'Aytona. — Motifs de l'inaction de l'infante

66
CHAPITRE IV. — Marie de Médicis se rend à Mons. — Sa réception. — L'infante vient l'y rejoindre. — Elle la conduit à Bruxelles par Mariemont. — Entrée des deux princesses dans la capitale. — Indisposition de la reine-mère. — Elle se rend avec l'infante à Anvers. — Assiste à la procession de la kermesse. — Visite l'imprimerie plantinienne et les ateliers de Rubens et de Van Dyck. — Ce dernier peint son portrait. — Elle visite la flottille de Jean de Nassau. — Défaite de la flottille par les troupes hollandaises

84
CHAPITRE V. — Décadence de l'Espagne. — Le cabinet de Madrid met tous ses soins à éviter une rupture avec la France. — En apprenant le désir du duc de Lorraine de donner les Pays-Bas pour asile à la reine-mère, il donne pour instructions à l'infante d'engager celle-ci à se retirer en Allemagne. — Mécontent-

tement et résolution du roi d'Espagne à la nouvelle de l'entrée en Flandre de Marie de Médicis. — Discours du comte-duc d'Olivarès au conseil d'État à la réception des lettres de Rubens et de d'Aytona. — Dépêche de Philippe IV à l'infante lui prescrivant l'inaction. — Réponse de l'infante ; elle expose les raisons qui l'ont fait agir contrairement aux ordres du roi. . . . 97

CHAPITRE VI. — A la nouvelle de la fuite de la reine-mère, le duc d'Orléans se met en mesure de recruter des troupes. — Secours qu'il attend de Wallenstein et de l'empereur. — Mesures de précautions prises par Richelieu. — Il menace le duc de Lorraine. — Il l'oblige à passer en Allemagne avec son armée. — Monsieur veut se retirer dans les Pays-Bas. — Le maréchal de la Force poursuit dans le Luxembourg et défait le régiment de Mars appartenant au duc d'Orléans. — Projet d'entreprise sur Sedan. — Il échoue. — Monsieur demande à faire entrer ses troupes dans le Luxembourg. — L'infante lui propose de les employer dans le Palatinat au service de l'empereur. — Situation des affaires de l'émigration à la fin de 1631. — Richelieu triomphe. — Vers satiriques de Beau-tru. — Le cadeau de S^t. Nicolas à la reine-mère. — Elle fait imprimer une nouvelle lettre au roi. 118

CHAPITRE VII. — Participa-

tion secrète de Richelieu à l'union de Gustave-Adolphe et des princes protestants d'Allemagne. — Après la bataille de Leipzig, le cardinal avoue hautement l'alliance de la France et du roi de Suède. — Il menace la Lorraine. — Charles IV visite Louis XIII à Metz. — il signe le traité de Vic. — Discussions entre les conseillers de Monsieur. — Le père Chanteloube. — Disgrâce de Le Coigneux. — Mariage de Gaston et de la princesse Marguerite. — Le duc d'Orléans quitte Nancy et se dirige vers les Pays-Bas. — Il attend à Longwy des propositions de réconciliation avec son frère. — Il entre dans le Luxembourg. — Sa réception à Namur. — A Bruxelles. — M^{me} du Fargis 149

CHAPITRE VIII. — Les revers de la maison d'Autriche en Allemagne décident l'Espagne à sortir de son inaction. — Menacés par Gustave-Adolphe, les princes-électeurs catholiques cherchent à se mettre sous la protection de la France. — Le comte d'Emden est envoyé à Trèves et le Luxembourg est renforcé de nouvelles troupes. — Le secrétaire de l'ambassade française à Madrid propose un moyen de réconcilier Louis XIII et sa mère. — Marie de Médicis le repousse. — Ses espérances et ressources de l'émigration en France et à l'étranger à cette époque. — Richelieu menace la Lorraine.

— Charles IV presse l'infante de le secourir et le duc d'Orléans de se hâter. — Aide pécuniaire promise à Monsieur par le gouvernement des Pays-Bas. — Des lettres de change arrivées de Madrid permettent de remplir ces promesses. — Gaston quitte Bruxelles. — Accueil reçu par les gentilshommes de sa suite pendant leur séjour dans cette ville 168

CHAPITRE IX. — Richelieu ne déclare pas la guerre à l'Espagne, mais lui suscite des ennemis et des difficultés intérieures. — Rapports entre le gouvernement de Philippe IV et celui de l'infante. — Mécontentement de la noblesse belge. — Le comte Henri de Bergh se vend aux Provinces-Unies. — Carondelet, doyen de Cambrai, s'entend avec Richelieu pour soulever la noblesse. — Les principaux conjurés. — Manifeste des États-Généraux aux peuples des Pays-Bas. — Entrée en campagne du prince d'Orange. — Venloo et Ruremonde sont pris, Maestricht assiégé. — Le comte Guillaume de Nassau s'empare du fort Ste. Croix près d'Anvers. 193

CHAPITRE X. — Ressources du duc d'Orléans à son départ de Bruxelles. — Ses projets. — Richelieu se met en mesure de les déjouer. — Calais reçoit un nouveau gouverneur. — La Lorraine est envahie. — Les Pays-Bas rappellent leurs troupes pour

résister à l'invasion hollandaise. — Gaston quitte Trèves. — Il traverse la France sans rencontrer d'obstacles. — Montmorency le rejoint dans le Languedoc. — Du Fargis envoyé à Madrid. — Promesses de l'Espagne. — Duplicité de cette cour. — Combat de Castelnaudary. — Montmorency prisonnier. — Louis XIII marche contre son frère. — Monsieur négocie. — Traité de Béziers. — Supplice de Montmorency. . 211

CHAPITRE XI. — Émotion produite dans les Pays-Bas par la trahison du comte de Bergh. — L'infante lui écrit. — Le comte se retire à Liège. — Il publie des manifestes. — Plan de révolte du prince d'Épinoy. — Le duc d'Arshot consent à quitter la cour. — Les prières de l'infante le font revenir sur sa détermination. — Le roi de France abandonne les conjurés. — Les États provinciaux protestent de leur fidélité à l'infante. — Le comte de Bergh est forcé de quitter Liège. — Pourquoi le pays reste sourd aux excitations révolutionnaires. — La *Flandre fidèle* du sieur de Guret. — Convocation du conseil d'État à Bruxelles. — Mesures de précaution. — Résistance du gouverneur de Bouchain. — Imprudences des conjurés. — Entrée des Français à Bouchain. — Nouvelles intrigues françaises. — Isolement des principaux conjurés. — Mesures de rigueur contre les

frères de Carondelet. — Tragédie de Bouchain. 228

CHAPITRE XII. — Siège et reddition de Maestricht. — Mécontentement général. — Convocation des États-Généraux. — Les États demandent à négocier la paix avec la Hollande. — L'infante y consent. — Déclaration du prince d'Orange. — Bases du traité de paix qu'il propose. — Leur acceptation équivaldrait à la proclamation de l'indépendance des Pays-Bas. — Manifestes des États-Généraux des Provinces-Unies — Ils ne veulent traiter avec les Pays-Bas que d'États à États. — L'infante consent encore. — Pamphlet provoquant à l'assassinat de Richelieu. — Le roi de France réclame l'extradition de Chantelouve et de St. Germain. — Refus de l'infante. — Les envoyés français s'adressent aux États-Généraux qui refusent de les entendre. — But de cette démarche insolite. — Les États résistent à leurs provocations 259

CHAPITRE XIII. — Rôle de Marie de Médicis pendant l'expédition du duc d'Orléans. — De Hayes de Courmenain envoyé à Wallenstein. — Il est arrêté en Allemagne par le baron de Charnacé. — La reine en pèlerinage à Montaignu. — On apprend à Bruxelles le traité de Béziers. — Découragement dans l'entourage de la reine. — Plusieurs de ses gentilshommes négocient avec le cardinal. —

Affaire du baron de Guesprez. Complot de Chantelouve contre M^{me} de Combalet. — Propositions de raccommodement remises à la reine. — Philippe IV l'encourage à négocier. — Les réticences de Gaston. — Mission secrète du baron de Guay en Espagne. — On croit qu'elle cache un piège. — Montmorency révèle le mariage de Monsieur, qui se décide à fuir de nouveau dans les Pays-Bas. — Manifeste de Montereau. — Réponse du roi. — Marie de Médicis se retire à Malines, puis à Gand. 282

CHAPITRE XIV. — Dispositions belliqueuses de Monsieur. — Ses ambassadeurs. — Il compte sur le maréchal de Toiras. — Promesses d'Espagne. — Casal est ôté à Toiras. — Garanties demandées par Philippe IV. — Prétentions nouvelles. — Elles sont justifiées. — Négociations secrètes de Monsieur avec le cardinal par l'entremise de Châteauneuf, puis de d'Elbene. — Sa mère en est exclue. — Marie de Médicis à Gand. — Elle est atteinte de la fièvre. — Gravité du mal. — Louis XIII en est instruit. — Mission de Desroches. — La reine rentre à Bruxelles. — Puylaurens et la princesse de Chimay. — Dissentiments entre la noblesse du pays et les Français. — Incident du frère Charles d'Arenberg. — Émotion qu'il cause à Bruxelles. 301

CHAPITRE XV. — L'abbé Sca-

glia et le duc d'Elbeuf. — Opinion du marquis d'Aytona sur eux. — Le marquis croit jouer Richelieu. — Gaston promet à sa mère de rompre les négociations. — Ressources sur lesquelles compte l'émigration. — Prudence de l'Espagne. — M^r de Lingendes et le comte de Maure à Madrid. — Marie de Médicis essaye d'entraver puis de rompre les négociations de Monsieur avec le cardinal. — Richelieu décide le roi à attaquer la Lorraine. — Il veut que la princesse Marguerite lui soit livrée. — Elle s'enfuit déguisée de Nancy. — Son arrivée dans les Pays-Bas. — Accueil qui lui est fait. 324

CHAPITRE XVI. — Continuation des négociations avec les Provinces-Unies. — Les plénipotentiaires belges s'efforcent de faire admettre comme bases du traité les articles de la trêve de 1609. — Exigences des députés hollandais. — P.-P. Rubens et le duc d'Ar-schot. — L'Espagne exige la rétrocession de Fernambouc. — Le président Roose est l'homme de confiance d'Olivarès. — Richelieu s'efforce de rétablir la ligue contre la maison d'Autriche et d'empêcher la conclusion de la trêve. — Mission du baron de Char-nacé à La Haye. — Le prince d'Orange entre en campagne. — Prise de Rhinberg. — Le marquis d'Aytona s'empare de Stefenswerth. — Irrup-tion des Hollandais dans le

Pays de Waes. — Puteanus et l'anti-Puteanus. — Les États-Généraux envoient le duc d'Ar-schot à Madrid. — Projet de ligue contre la France. — Échec du duc de Feria en Alsace. — Mort de l'infante 344

CHAPITRE XVII. — Les Fran-çais émigrés essayent de troubler la tranquillité des Pays-Bas après la mort de l'infante. — Monsieur refuse d'unir sa cause à celle de sa mère. — Il reprend ses négocia-tions avec la France. — Propositions de Puylaurens. — Contre-propositions de Richelieu. — Elles sont re-poussées. — Marie de Médi-cis essaie de négocier direc-tement avec le roi son fils. — Coup d'œil rétrospectif. — M^r de Villiers. — St. Genest envoyé à Paris. — Son entre-vue avec le roi selon les *Mémoires* du cardinal. — Al-feston et le père Chanteloube. — Retour de M^r de Villiers. — Espérances de la reine. — Jacquelot envoyé à Louis XIII. — Réponse qu'il rap-porte. — Décision du conseil d'État sur le retour de Marie de Médicis. 368

CHAPITRE XVIII. — Les dis-sentiments entre Monsieur et la reine-mère deviennent plus vifs. — Affaire Le Sec. — Heurtaut blesse le marquis du Fargis. — Gaston nomme la marquise dame d'honneur de la duchesse d'Orléans. — La reine se décide à négocier avec Richelieu. — M^r de la Leu est envoyé à Paris. — La

reine s'en remet à la générosité du cardinal. — Lettre de Suffren à Richelieu. — Réponse du roi à M^r de la Leu. — Lettres de Richelieu à la reine et à Suffren. — Nouveaux attentats dont il accuse les ministres d'Espagne et Chanteloube d'avoir soudoyé les auteurs. — Invraisemblance de ces accusations. — Leur but 395

CHAPITRE XIX. — Richelieu cherche à renouer les négociations avec le duc d'Orléans. — Il doit triompher de la jalousie du roi pour son frère. — Mécontentement que cause au roi le mariage lorrain. — Il cherche à le faire casser par le parlement de Paris. — Reprise des négociations entre le roi et Gaston. — Elles paraissent sur le point d'aboutir. — Lettre de Marie de Médicis à Philippe IV pour le prier de s'efforcer de les rompre. — La princesse de Phalsbourg arrive à Bruxelles. — Son rôle dans les derniers événements dont la Lorraine venait d'être le théâtre. — Sa fuite de Nancy. — Conditions du traité entre Monsieur et son frère. — Désespérant de le rompre, M^{me} de Phalsbourg fait dresser par les docteurs de l'université de Louvain deux consultes affirmant la validité du mariage du prince avec sa sœur. — Lettre qu'elle fait adresser au pape par le duc d'Orléans. — Arrivée du prince Thomas de Savoie à Bruxelles. — Il décide Mon-

sieur à rompre avec le roi de France et à s'allier aux Espagnols. — Attentat contre Puylaurens. — M^r de Clauzel en est l'auteur. — Rupture définitive de Gaston et de Marie de Médicis. — Retour de l'abbé d'Elbène avec des lettres de Louis XIII et du cardinal. — Traité de Monsieur avec l'Espagne. — Richelieu en fait imprimer une copie. — Il ne rompt pas avec l'Espagne mais s'allie plus intimement aux Provinces-Unies 413

CHAPITRE XX. — Le duc d'Arschot arrive en Espagne. — L'accueil gracieux qu'il y reçoit est l'exécution d'un mot d'ordre venu de Bruxelles. — Il est soupçonné de conspiration. — Balthazar Gerbier. — Il offre de faire des révélations relatives à la conjuration de la noblesse. — Ses conditions. — Négociations à ce sujet. — Le gouvernement espagnol incline à la clémence. — Lettre du marquis d'Aytona et déclaration du comte d'Egmont incriminant le duc d'Arshot. — On amuse celui-ci pour ne pas éveiller sa défiance. — Il blâme l'incapacité et la lenteur des ministres espagnols. — Philippe IV décide de dissoudre les États-Généraux de Bruxelles et de charger d'Aytona de continuer les négociations de paix avec les Provinces-Unies. — Il interroge d'Arshot. — Arrestation de celui-ci. — Ses aveux dans sa prison. — Le

pensionnaire Schotte. — Déclaration du marquis d'Aytona en Flandre. — Arrestation du prince de Barbanson. — Fuite de d'Épinoy et du comte de Hennin. — Ils sont ajournés devant le parlement de Malines chargé de l'information. — Ils protestent de l'incompétence de ce tribunal comme membres de la Toison d'or. — Sentences prononcées 436

CHAPITRE XXI. — Traité du 15 avril 1634 entre la France et les Provinces-Unies. — Philippe IV ordonne de dissoudre les États-Généraux. — Rôle effacé des États de 1632. — Ce qu'ils auraient pu être. — Le marquis d'Aytona entre en campagne. — Blocus de Maestricht. — Monsieur vient au camp. — Diversion du prince d'Orange. — Le blocus est levé. — Le duc d'Orléans fait des levées de troupes. — Espérances de ses partisans. — Evénements en Allemagne. — Victoire de Nordlingen. — Mauvaise humeur de Monsieur en en apprenant la nouvelle. — Paroles imprudentes des Français. — Réjouissances à Bruxelles. — Sentence du parlement de Paris contre le mariage lorrain. — Monsieur refuse de signer une protestation. — Il va trouver le marquis d'Aytona à Namur. — Duplicité du duc. — Il négocie secrètement avec Richelieu. — Traité d'Écouen. — Fuite de Monsieur. — Il envoie

St. Quentin à Bruxelles. — Négociations secrètes de Marie de Médicis. — Aveux ingénus du duc d'Orléans au cardinal 460

CHAPITRE XXII. — Le cardinal-infant don Fernando, frère de Philippe IV, se prépare à prendre possession du gouvernement des Pays-Bas. — Son voyage triomphal depuis Juliers. — Il fait la St. Hubert à Tervueren. — Portrait de l'infant. — Son entrée à Bruxelles. — La reine-mère et la duchesse d'Orléans. — Dissentiments entre la reine et la princesse de Phalsbourg. — Résultats de la victoire de Nordlingen en Allemagne. — Traité de Richelieu avec la ligne protestante. — Surprise de Trèves. — Alliance offensive et défensive entre la France et les Provinces-Unies. — Plans d'invasion des Pays-Bas. — Prévoyance de Richelieu. — D'Amontot demande la mise en liberté de l'électeur de Trèves. — Réponse dilatoire du cardinal-infant. — Entrée de l'armée française dans le Luxembourg. — Bataille d'Avins. — Le héraut d'armes au titre d'Alençon vient à Bruxelles déclarer la guerre au cardinal-infant. — On refuse de l'entendre. — Les Français habitant Bruxelles chassés des Pays-Bas 490

CHAPITRE XXIII. — Position difficile de l'armée française après la bataille d'Avins. — Jonction des armées alliées près de Maestricht. — Armée

du cardinal-infant. — De Tirllemont il se retire derrière Louvain. — Invasion de la Belgique. — Sac de Tirllemont — Siège de Louvain. — Belle défense des habitants. — Piccolomini rejoint avec ses troupes l'armée du cardinal-infant. — Retraite des alliés. — Ils sont poursuivis jusqu'à Ruremonde. — Prise du fort de Schenk. — Activité du prince d'Orange. — Dévastation sur les frontières de Picardie. — Marie de Médicis à Anvers. — Elle veut jouer le rôle de médiatrice entre les belligérants. — Elle envoie l'abbé Fabroni à Rome. — Ses lettres au pape. — Elle écrit à Louis XIII par l'intermédiaire de l'internonce Julio Mazzerini. — Duplicité de celui-ci. — Réponse du roi. — Clausel et le duc de Rohan. — Colère de la reine. — Tentatives de médiation d'Urbain VIII. — Négociations secrètes entre le cardinal-infant et le prince d'Orange. — Elles échouent. 524

CHAPITRE. XXIV. — Bruxelles pendant l'hiver de 1635. — Fête donnée par le duc de Lorraine en l'honneur de la princesse de Cantecroix. — Etat misérable de la duchesse d'Orléans. — Mesures prises par le cardinal-infant. — Déclaration de l'assemblée du clergé de France contre le mariage de Gaston. — Richelieu cherche à la faire approuver par le pape. — Urbain VIII s'y refuse. — Marie de Médicis parle de quitter

Bruxelles. — Disgrâce de ses anciens serviteurs. — M^{me} du Fargis internée à Louvain. — Reprise des hostilités avec la France. — Motifs de leur retard. — Jean de Weert devant Liège. — L'armée française en Franche-Comté. — Siège de Dôle. — Manifeste du cardinal-infant. — Prise de La Capelle, du Catelet et de Corbie. — Mauvais état de ces places. — Épouvante à Paris. — Impopularité du cardinal. — Il fait tête à l'orage. — Il lève une armée. La met sous le commandement de Monsieur et reprend l'offensive. — Retraite du cardinal-infant. — Siège et prise de Corbie. — Motifs de la capitulation. — Les armées de cette époque . . . 550

CHAPITRE XXV. — Motifs de l'inaction du cardinal-infant pendant le siège de Corbie. — Coup d'œil rétrospectif. — Arrestation et mort de Puylaurens. — L'abbé de la Rivière. — Le comte de Montrésor et Mr de Saint-Ibal. — Monsieur conspire avec le comte de Soissons l'assassinat du cardinal. — Il manque de résolution. — La prise de Corbie les oblige d'ajourner leur dessein. — Le comte décide Monsieur à quitter la cour. — Il se retire à Sedan, Gaston se dirige vers la Guienne. — Émotion à Bruxelles à la nouvelle de cette retraite. — Négociations entre le comte de Soissons, le cardinal-infant, la reine-mère et le prince Tho-

mas. — Monsieur à Blois négocie avec le cardinal de Richelieu. — Il cherche à se retirer à Sedan. — Richelieu l'en empêche. — Le roi le force à s'accommoder. — Continuation des négociations entre Sedan et Bruxelles. — Traité du 28 juin 1637 signé par Marie de Médicis au nom du comte de Soissons. — Celui-ci refuse de le ratifier. — Sa lettre au prince Thomas. — Il se réconcilie avec le roi de France 574

CHAPITRE XXVI. — Campagne de 1637. — Capitulation de Cateau-Cambresis et de Landrecies. — Le peuple de Bruxelles accuse de trahison les Français réfugiés. — Le conseil d'Etat ordonne le recensement de ceux que renferme la capitale. — On visite la maison de la reine-mère. — Monsigot envoyé en Angleterre, porteur du traité avec le comte de Soissons, rapporte l'offre de Charles I^{er} de négocier avec Louis XIII la rentrée de Marie de Médicis en France. — Difficultés au sujet de la duchesse d'Orléans. — La reine soupçonnée de conspirer secrètement avec la France. — Enquête. — Le père Caussin et M^{lle} de la Fayette. — Disgrâce de Chanteloube. Les nouveaux favoris de la reine-mère. — Cam-

pagne de 1638. — Siège de St. Omer. — Combat de Calloo et défaite du comte Guillaume de Nassau. — Levée du siège de St. Omer. — Marie de Médicis part pour Spa. — A St. Trond elle prend subitement la route de la Hollande. — Causes de son départ. — Manifeste qu'elle désavoue et déclaration qu'elle publie à Londres à ce sujet 597

CHAPITRE XXVII. — Accueil fait à la reine-mère dans les Provinces-Unies. — Abstention de l'ambassadeur français. — Les États demandent à Richelieu de mettre un terme à son exil. — Mécontentement du cardinal. — La reine se rend à Londres. — Son entrevue avec M^r de Bellièvre, ambassadeur français. — Réponse de Louis XIII. — Ambassade de lord Jermyn. — Avis des conseillers d'Etat. — Réponse du roi à lord Jermyn. — Dénûment de la reine. — Le P. Bonnefons envoyé à M^{me} de Combalet. — Richelieu envoie de l'argent. — Mémoire de Fabroni. — Troubles à Londres. — Marie de Médicis est forcée de quitter cette ville. — Elle débarque à Flessingue. — Mort du P. Sufren. — Elle s'arrête à Cologne. — Sa mort. — Son testament 623

Rapports sur ce travail par MM. EM. VA-

RENBERGH et le D^r L. DELGEUR. . . B. 2^e sér. 701

Les pistolets de l'Empereur. Notice sur l'artillerie

de campagne de Charles-Quint en 1554 . . . VI. 53

HYMANS (H.)

Note sur le commerce anversois au XVI^e siècle,
d'après une estampe du temps. B². 279

J

JACOBS (ALPH.)

Note sur une cuve baptismale de l'époque romane
(XII^e siècle) trouvée à Rotselaer. B². 444.
Rapport sur ce travail par M. P. GÉNARD . B². 443

K

KERVYN DE LETTENHOVE (BARON).

Rapport sur le mémoire de M. J.-J.-E. PROOST inti-
tulé : *Du droit d'asile en Belgique*. B². 132

KIECKENS (FR.)

La Furie française en 1583. B². 457
Daniel Seghers, de la compagnie de Jésus, peintre
de fleurs. Sa vie et ses œuvres. 1590-1661 X. 355

Introduction	355	IV. Seghers à Rome. — Se-	
I. Les Seghers et les Van		ghers et le Dominiquin . . .	380
Gheele.	358	V. Retour à Anvers. — Paral-	
II. Daniel Seghers devient cal-		lèle entre Seghers et Breu-	
viniste. — Sa première édu-		ghel de Velours. — Seghers	
cation artistique en Hol-		et ses collaborateurs.	386
lande. — Son retour à Anvers.		VI. L'infante Isabelle à Anvers.	
— Il est reçu comme élève		— Marie de Médicis. — Zèle	
par Breughel de Velours. —		de Seghers pour la conver-	
Seghers redevient catho-		sion des hérétiques. — Ses	
lique	365	vertus. — Tableau peint pour	
III. Daniel entre dans la com-		Routaert. — Jean-Philippe	
pagnie de Jésus. — Ses tra-		van Thielen, l'élève et l'émule	
vaux à Malines et à Anvers.		de Seghers. — Visite du car-	
— Seghers et Rubens. —		dinal-infant Ferdinand . . .	390
Seghers et Breughel de Ve-		VII. Les tulipes en Hollande.	
lours. — Séjour à Bruxelles.	373	— Leur reproduction par le	

Frère Seghers. — Voyage à Tongres. — Quelques-uns de ses tableaux	397	Bernard sur l'Escaut. — Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, à Anvers. — Seghers et Amélie de Solms, veuve du prince d'Orange. — Charles II, roi d'Angleterre à l'atelier de Seghers. — Philippe-Guillaume, prince-palatin du Rhin. — Seghers et Vondel. — Le portrait de Seghers par Lievens	423
VIII. Mort de Rubens et de Van Dyck. — Dominique Bockx. — Quelques œuvres. — La guirlande de St.-Ignace. — Corneille Schut. — Seghers chanté par les poètes hollandais	404	XI. Tableau fait pour Amélie de Solms. — Nouveaux cadeaux. — Huygens et Caters. — Catherine de Suède à Anvers. — Florent du Rieu. — Voyage de Seghers à Amsterdam. — Dernières années. — Seghers à Gand — Retour à Anvers. — Sa mort. — Médaille frappée en son honneur. — Sort des présents de la maison d'Orange.	433
IX. Seghers et Frédéric-Henri, prince d'Orange. — Cadeaux princiers faits au Frère Seghers. — Huygens et le P. Caters. — Visite de Thomas Turcus, général des dominicains. — Frédéric-Guillaume, marquis de Brandebourg et les jésuites d'Anvers. — Envoi du reliquaire de St.-Laurent	409		
X. Seghers et Dominique Bockx, son neveu, religieux de St.-			

Rapports sur ce travail par MM P. GÉNARD et H. HYMANS B. 4^e sér. 102

KURTH (GODEFROID).

Étude critique sur Saint-Lambert et son premier biographe III. 5.

Introduction	5	mière biographie	57
CHAP. I. La date et l'auteur de la première biographie	22	CHAP. IV. Examen de la tradition liégeoise	78
CHAP. II. Divers remaniements de la première biographie	43	Note complémentaire	93
CHAP. III. Valeur de la pre-		Conclusion	95
		Appendice	101

Rapports sur ce travail par MM. S. BORMANS et ALPHONSE LE ROY. B¹. 156 et 167

M

MARSY (COMTE A. DE).

Notice nécrologique sur M. Guizot, membre honoraire, au Val-Richer. 1787-1874 : B1 122
 Note nécrologique sur M. l'abbé Le Petit B². 118
 Le Thiérache militaire; les églises fortifiées. . . IX. 399
Rapports sur ce travail par MM. H. WAU-
WERMANS et P. HENRARD . . . B². 533, 536 et 539

MATTHIEU (ALB.)

Le consistoire de la trompe (consistorie van den horen) III. 461
 Introduction 461
 I Notice historique et origines 491
 II. Compétition et luttes entre le Gruyer et le Grand Veneur. 499
 III. Compétence du consistoire de la trompe 501
 IV. Nombre des consistoires et leur composition 505
 Appendice 509

Rapports sur ce travail par MM. L. GALES-

LOOT et S. LE GRAND B¹. 117 et 121
 Histoire du conseil de Flandre V. 171

Introduction 171
 PREMIÈRE PARTIE.
Histoire externe. 173-318
 CHAP. I. L'audience du comte.
 — Le conseil de Flandre depuis sa création jusques à la paix de Gavre 173
 CHAP. II. Le conseil de Flandre depuis la bataille de Gavre jusqu'au rétablissement du conseil de Malines (1453 à 1503). 219
 CHAP. III. Le conseil de Flandre sous le règne de Charles-Quint (1515-1555). 245
 CHAP. IV. Le conseil de Flandre sous le règne de Philippe II 265
 CHAP. V. Le conseil de Flandre depuis l'avènement des archiducs Albert et Isabelle jusqu'à l'inauguration de Joseph II (1598-1780). 288

DEUXIÈME PARTIE.

Histoire interne 319-399
 CHAP. I. Considérations générales. 319
 CHAP. II. Des conseillers 328
 CHAP. III. Du président 342
 CHAP. IV. Des séances du conseil 348
 CHAP. V. Du procureur général et de l'office fiscal 355

CHAP. VI. Des avocats	360	CHAP. VIII. De la juridiction et de la compétence du conseil	380
CHAP. VII. Du greffier, des procureurs, du receveur, des exploits et des huissiers du conseil	375	Conclusion	400
		Appendice	403

*Rapport sur ce travail par M. le Dr L. DEL-
GEUR* B¹. 328

MEYERS (LIEUTENANT-GÉNÉRAL).

Discours sur la conservation des monuments mili-
taires B¹. 30

MOL (J.-B. VAN).

Un panorama d'Anvers (1515) B². 81

N

NAHUYS (COMTE MAURIN).

Peinture à l'huile sur parchemin du XV^e siècle
représentant Élisabeth de Duvendorde, épouse
de Simon d'Adrichem B¹. 199

Rapports sur ce travail par MM. le chev. A.

DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT *et* P. GÉNARD. B¹. 154 et 155

Retable d'autel avec sculptures et peintures, œuvre
d'un artiste bruxellois V. 17

NOUË (ARSÈNE DE).

Rapport sur le concours de 1875 concernant la question
libre relative à l'ancien duché de Luxembourg. B¹. 91

P

PETIT (L.-A.-J.)

Rapport sur un travail de M. LÉOPOLD DEVILLERS

intitulé : *Trazegnies, son château, ses seigneurs et son église.* B² 523

Histoire de la ville de Chièvres. : . VI. 106

Avant-propos 106

Introduction 108

CHAP. I. Histoire conjecturale. 116

CHAP. II. Histoire de la ville de Chièvres. — Partie civile. — Antiquité de Chièvres. — Seigneurs. 120

CHAP. III. Seigneurie de Chièvres et de ses fiefs en 1473. . 135

CHAP. IV. Chronologie historique 154

CHAP. V. Principaux faits de 1558 à 1799 170

CHAP. VI. 1799 à 1878 184

PARTIE RELIGIEUSE ET DE BIENFAISANCE.

et modernes 203

CHAP. II. Eglise, cimetiére, cure et maison des vicaires . 209

CHAP. III. Des chapelles 251

CHAP. IV. Ancien couvent . . 264

CHAP. V. Établissements de charité 269

CHAP. VI. Refuge des Prémontrés de Vigogne 280

CHAP. VII. Instruction publique 281

CHAP. VIII. Eglise de Waudignies, cure et couvent. — Ecoles communales 284

CHAP. IX. Bourses d'études . . 288

CHAP. X. Personnages distingués de la ville de Chièvres . 288

Annexes. 290

CHAP. I. Juridictions anciennes

Rapports sur ce travail par MM. P. GÉNARD et EM. REUSENS B². 188 et 189

PIOT (CH.)

Les populations romaines, établies en Belgique, ont-elles frappé du numéraire avant et pendant l'invasion de César ? B¹. 42

Rapport sur ce travail par M. A. WAGENER B¹. 53

Notice nécrologique sur M. Louis-Guillaume Galesloot. B². 582

POULLET (ED.)

Rapport sur la *Notice sur Jeanne-Marie van der Genst, mère de Marguerite de Parme*, par M. FÉLIX VAN DER TAELEN B¹. 303

Rapport sur un mémoire de M. J.-J.-E. PROOST intitulé : *Du droit d'asile en Belgique* B². 132

PROOST (J.-J.-E.)

Rapport sur un travail de M. LÉOPOLD DEVILLERS
intitulé : *Trazegnies . son château , ses sei-
gneurs et son église* B². 523

Le prévôt général de l'hôtel , ses attributions et ses
prérogatives III. 141

*Rapports sur ce travail par MM. L. GALES-
LOOT et P. HENRARD* B¹. 185 et 186

Du droit d'asile en Belgique VI. 63

§ I. Considérations générales sur le droit d'asile interna- tional et le droit d'asile reli- gieux	63	depuis la constitution grégo- rienne jusqu'à la promulga- tion de la bulle : « Ex quo divina » de Benoît XIII	86
§ II. Le droit d'asile religieux depuis les premiers siècles du moyen-âge jusqu'à la con- stitution grégorienne	66	§ IV. Le droit d'asile religieux depuis la promulgation de la bulle : « Ex quo divina » jus- qu'à sa suppression	100
§ III. Le droit d'asile religieux			

*Rapports sur ce travail par MM. E. POUILLET
et le baron KERVYN DE LETTENHOVE.* B². 132

R

RAEMDONCK (D^r J. VAN).

La géographie ancienne de la Palestine. Lettre inédite de Gérard Mercator à André Masius. B². 477

L'âge de la pierre à Rupelmonde III. 539

REUSENS (EM.).

Rapport sur une notice de M. VAN BASTELAER ,
intitulée : *Étude sur un reliquaire phylactère
du XII^e siècle* B². 72

De la rareté de la sculpture décorative dans les
monuments romans de la Belgique B². 133

Rapport sur l'*Histoire de la ville de Chièvres* ,
par M. L.-A.-J. PETIT B². 189

Discours sur les expositions rétrospectives d'objets
d'art ancien B². 245

RIVETT-CARNAC (H.)

Lettre relative aux antiquités préhistoriques décou-
vertes à Ghazipur (Inde anglaise). B². 556

ROOSES (MAX.)

Le plus ancien fac-similé d'un manuscrit B². 295

Notes sur l'édition plantinienne des œuvres de Hubert
Goltzius. B². 301

ROY (ALPHONSE LE).

Rapport sur le concours de 1876, ayant pour sujet :
*Une question archéologique ou historique rela-
tive à l'ancienne principauté de Liège* . . . B¹. 167

RUELENS (C.)

Fabri de Peiresc et ses correspondants en Belgique . B². 263

S

SCHADDE (Jos.)

Discours sur la conservation et la restauration des
monuments B². 431

SCHELER (AUGUSTE).

Deux rédactions diverses de la légende de Sainte-
Marguerite en vers français, publiées avec variantes
d'après des mss. du XIII^e et du XIV^e siècle . . . III. 165
*Rapports sur ce travail par MM. A. WA-
GENER et le D^r L. DELGEUR* . . . B¹. 186 et 189

SCHOETTER (J.)

État du duché de Luxembourg et du comté de Chiny,
pendant la guerre de trente ans III. 325

Avant-propos	325	§ 11. Excès de l'armée de Piccolomini	357
§ 1. Événements d'Allemagne .	326	§ 12. État du pays de Luxembourg et du comté de Chiny après le départ de Piccolomini	362
§ 2. Déclaration de guerre entre la France et l'Espagne .	328	§ 13. Reprise des hostilités entre la France et les Pays-Bas. Bataille de Rocroy, 19 mai 1643	367
§ 3. Arrivée de Piccolomini et de Jean de Werth dans le Luxembourg et invasion en France	332	§ 14. Investissement et prise de Thionville	370
§ 4. Excès des régiments impériaux dans le Luxembourg et le comté de Chiny	334	§ 15. Complications en Allemagne	375
§ 5. Disette, famine, peste . .	338	§ 16. Prise de Trèves	376
§ 6. Dépeuplement du pays . .	340	§ 17. Retour de Beck	383
§ 7. Administration du comte de Keil	345	§ 18. État précaire du Luxembourg. Paix de Westphalie .	385
§ 8. Préparatifs de guerre . .	348	Pièces justificatives	396
§ 9. Siège et bataille de Thionville	350		
§ 10. Nouveaux préparatifs de guerre	354		

Rapports sur ce travail par MM. S. LE GRAND, S. BORMANS et A. DE NOUË. B¹. 81, 83 et 91

SCHOUTHEETE DE TERVARENT (CHEV. A. DE).

Projet d'une légende internationale pour les cartes archéologiques préhistoriques. Proposition de M. Ernest Chantre	B ¹ . 56
Rapport sur une notice de M. le comte M. NAHUYS intitulée : <i>Peinture à l'huile sur parchemin du XV^e siècle.</i>	B ¹ . 154
Rapport sur la <i>Notice sur Jeanne-Marie van der Genst, mère de Marguerite de Parme</i> , par M. FÉLIX VAN DER TAELEN	B ¹ . 300
Discours d'installation prononcé à la séance du 24 février 1878.	B ¹ . 314

SCHUERMANS (H.)

- Le monument funéraire romain du Musée des beaux-arts d'Anvers. B¹. 125
Rapport sur un travail de M. P.-C. VAN DER ELST, intitulé : *Introduction de la voirie romaine sur le sol de la Belgique* B¹. 148
Rapport sur un travail de M. D.-A. VAN BASTELAER, intitulé : *Les couvertes, lustres, vernis, enduits, engobes, etc. de nature organique employés en céramique chez les Romains. Recherches chimiques et archéologiques* B¹. 189
Lettre à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie sur les inscriptions romaines relatives aux Nerviens . B¹. 250
Notice nécrologique sur M. Camille van Dessel. . B¹. 325
Mille inscriptions des vases de grès dit flamand. . IX. 41

SCHUERMANS (H.) et GALESLOOT (L.)

- Rapport sur le mémoire de M. VICTOR GAUCHEZ intitulé : *Topographie des voies romaines de la Gaule-Belgique* B². 154

STRAETEN (EDMOND VAN DER).

- Voltaire musicien IV. 5
- | | |
|--|-------------------------------------|
| I. Concerts intimes 5 | VIII. L'opéra 148 |
| II. Intermèdes de société . . . 27 | IX. L'opéra comique 177 |
| III. Profession de foi. — Lulisme 48 | X. Musique instrumentale . . 196 |
| IV. Ramisme 64 | XI. Acoustique 214 |
| V. Wagnérisme 91 | XII. Locutions 230 |
| VI. De Charybde en Scylla . . 108 | XIII. Notes biographiques . . 243 |
| VII. Gluckisme 133 | XIV. Esprit et raison 278 |

SULBOUT (C.)

- État de la civilisation en l'Ardenne thuringienne ou tongroise, vers la fin de la période gallo-romaine. III. 520

CHAP. I. Villas ou établissements agricoles	522	gieux	530
CHAP. II. Établissements militaires	528	CHAP. IV. Cimetières.	533
CHAP. III. Établissements reli-		CHAP. V. Industrie.	536
		CHAP. VI. Voies	537

Rapports sur ce travail par MM. S. LE GRAND, S. BORMANS et A. DE NOUË. B¹. 81, 83 et 91

T

TAELEN (FÉLIX VAN DER).

Notice nécrologique sur M. le comte de T'Serclaes de Wommersom B². 176

Notice nécrologique sur M. W.-F.-J. van Genechten. B². 233

Notice sur Jeanne-Marie van der Genst, mère de Marguerite de Parme IV. 295

Rapports sur ce travail par MM. le chev. A. DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT, le chev. LÉON DE BURBURE, P. HENRARD et ED. POULLET. B¹. 300-304

THYS (CH.-M.-T.)

Notice nécrologique sur M. H.-F. van de Velde, ancien président de l'Académie B¹. 38

V

VILLERMONT (COMTE DE).

Aublain IX. 193

CHAP. I	193	Épilogue	356
CHAP. II	229	Appendice	385
CHAP. III	255		

Rapports sur ce travail par MM. S. BORMANS, J. BARBIER et A. BEQUET. . . . B². 439

VLAMINCK (ALPH. DE).

La Ménapie et la Flandre. IV. 357

Introduction 357

PREMIÈRE PARTIE.

La Ménapie et les contrées limitrophes à l'époque de Jules-César. 359-434

I. Situation géographique du peuple ménapien. 359

II. Les Ménapiens habitaient l'ancienne île des Bataves et la Zélande, les Morins la Flandre. 363

III. Les Belges, les Morins particulièrement, en lutte avec Rome : ils sont vaincus. 371

IV. Soulèvement des Éburons et des Nerviens. Soumission des Ménapiens. 381

V. Extinction des Éburons. 389

VI. Emplacement des Éburons et des Aduatuques. Le camp d'Aduatuca 393

VII. Les clients des Trévires. — Les deux ponts construits sur le Rhin 406

VIII. Les tribus clientes des Nerviens. — La forêt des Ardennes 416

IX. La nation des Bataves. . . 421

X. Expulsion des Ménapiens de la Zélande; leur transfert en Flandre 427

SECONDE PARTIE.

La Flandre et ses annexes au moyen âge 435

I. Le pagus du Mempisc (*Pagus mempiscus*) 435

II. Le pagus de la Flandre (*Pagus flandrensis*) 473

III. Le pagus de Tournai (*Pagus tornacensis*) 491

IV. Le pagus de Gand (*Pagus gandensis*) 508

V. Le pagus de Courtrai (*Pagus curtracensis*) 521

VI. Le pagus de Waes (*Pagus Wasiae*) 530

VII. Le pagus de Roden (*Pagus rodanensis*) 535

VIII. Le pagus de la Pevèle (*Pagus Pabulensis*) 538

IX. Le pagus du Mélandois (*Pagus medenantensis*) . . . 541

X. Le Pagus du Carembaut (*Pagus Carcbatensis*) . . . 544

XI. Le pays de Weppes (*Wep-pae*) 546

XII. La Gohelle (*Gauheria*, *Goveria*) 547

XIII. Le pagus de la Lys (*Pagus lctigus*) 548

XIV. Le pagus de la Scarpe (*Pagus Scarbin*) 554

XV. Le prétendu petit pagus de la Ménapie 557

XVI. Le pagus de l'Yser (*Pagus isseretius*) 559

XVII. Le pagus de Furnes (*Pagus furnensis*) 561

XVIII. Les territoires de Bruges, d'Ypres, de Lille, de Bergues. 561

XIX. Le pagus de Thérouane (*Pagus teruanensis*) 562

XX. Le pays de Boulogne (*Pagus bononiensis*) 575

XXI. Pagus de l'Artois (*Pagus advertisus, atrebatensis*) . . 579

XXII. L'Ostrevant (*Pagus ostrebannus, ostrevandensis*) . 590

XXIII. Le pagus de Cambrai (*Pagus cameracensis*) . . . 597

Rapport sur ce travail par M. le D^r L. DELGEUR. B¹. 328

W

WAGENER (A.)

- Rapport sur une notice de M. Piot intitulée : *Les populations romaines, établies en Belgique, ont-elles frappé du numéraire avant et pendant l'invasion de César?* B¹. 53
- Rapport sur une notice de M. AUG. SCHELER intitulée : *Deux rédactions diverses de la légende de Ste. Marguerite, en vers français, publiées avec variantes d'après des mss. du XIII^e et du XIV^e siècle* B¹. 186

WAUWERMANS (H.)

- Rapport de la Commission instituée par l'Académie d'archéologie de Belgique pour rechercher les moyens de conserver les monuments historiques et artistiques menacés de destruction par suite des projets de reconstruction des quais à Anvers . . B¹. 211
- Discours sur les architectes militaires flamands au XVI^e siècle. B¹. 257
- Rapport sur la modification des Statuts de l'Académie. B¹. 335
- La Tour bleue d'Anvers B². 31
- Discours sur les travaux de l'Académie B². 114
- Notice nécrologique sur M. le colonel Casterman . . B². 467
- Rapport sur le mémoire de M. le comte DE MARSY intitulé : *La Thiérache militaire; les églises fortifiées* B². 533
- Supplément à ce rapport B². 539
- La légende d'Anvers VI. 5
- Origine d'Anvers IX. 5

WITTE (BARON J. DE).

- Discours sur les noms appliqués aux sept jours de la semaine. B¹. 242

III. — Table méthodique des travaux de la compagnie.

Antiquités préhistoriques.

- Projet d'une légende internationale pour les cartes
archéologiques préhistoriques. Proposition de M.
Ernest Chantre B¹. 56
- Rapport sur les antiquités préhistoriques envoyées
par M. Rivett-Carnac, de Ghazipur (Inde an-
glaise B². 555 et 556
- L'âge de la pierre à Rupelmonde III. 539

Antiquités orientales.

- Discours de M. G. HAGEMANS sur les découvertes
archéologiques dans la Troade B¹. 109
- Les dernières découvertes en Égypte B². 450
- La géographie ancienne de la Palestine. Lettre
inédite de Gérard Mercator à André Masius . . B². 477

Antiquités romaines.

- Le monument funéraire romain du Musée des
beaux-arts d'Anvers B¹. 125
- Les couvertes, lustres, vernis, enduits, engobes, etc.
de nature organique employés en céramique chez
les Romains. Recherches chimiques et archéo-
logiques III. 113. — B¹. 189 et 197

Antiquités gallo-romaines.

- Les populations romaines, établies en Belgique,
ont-elles frappé du numéraire avant et pendant
l'invasion de César? B¹. 42 et 53
- Introduction de la voirie romaine sur le sol de la

- Belgique B¹. 131, 148 et 152
Lettre de M. H. SCHUERMANS à M. le secrétaire
perpétuel de l'Académie sur les inscriptions
romaines relatives aux Nerviens. B¹. 250
État de la civilisation en l'Ardenne thuringienne
ou tongroise, vers la fin de la période gallo-
romaine. III. 520 — B¹. 81, 83 et 91
Mélanges archéologiques III. 574
Considérations sur le vin à Rome, à propos de la
feuille du cimetière belgo-romain de Strée et d'un
texte d'Horace III. 599
Topographie des voies romaines de la Gaule-Bel-
gique VIII. 5. — B². 154

Antiquités ecclésiastiques.

- Note sur une cuve baptismale de l'époque romane
(XII^e siècle) trouvée à Rotselaer B². 443 et 444
Retable d'autel avec sculptures et peintures, œuvre
d'un artiste bruxellois V. 17
Étude sur un reliquaire phylactère du XII^e siècle
VI. 32. — B². 72 et 73

Antiquités judiciaires.

- Une exécution au XVI^e siècle. B². 160
Le prévôt général de l'hôtel, ses attributions et
ses prérogatives. III. 141. — B¹. 185 et 186
Le consistoire de la trompe (consistorie van den
horen) III. 461. — B¹. 117 et 121
Du droit d'asile en Belgique VI. 63. — B². 132

Antiquités littéraires.

- Rapport sur un travail de M. L. TORFS concernant le
plus ancien cartulaire de l'abbaye de S^t. Michel. B². 227
Le plus ancien fac-similé d'un manuscrit. . . . B². 295
Notes sur l'édition plantinienne des œuvres de Hubert
Goltzius B². 301

- Deux rédactions diverses de la légende de Sainte-Marguerite en vers français, publiées avec variantes d'après des mss. du XIII^e et du XIV^e siècle
III. 165. — B¹. 186 et 189
- Études étymologiques et linguistiques sur les noms de lieux romans et bas-allemands de la Belgique VII. 5. — X. 5. — B². 159

Antiquités militaires.

- Discours de M. le lieutenant-général MEYERS sur la conservation des monuments militaires . . . B¹. 30
- Discours de M. H. WAUWERMANS sur les architectes militaires flamands au XVI^e siècle B¹. 257
- Les pistolets de l'Empereur. Notice sur l'artillerie de campagne de Charles-Quint en 1554. VI. 53. — B¹. 79
- La Thiérache militaire; les églises fortifiées
IX. 399. — B². 533, 536 et 539

Beaux-Arts.

- Discours de M. R. CHALON sur l'architecture au XIX^e siècle B². 65
- De la rareté de la sculpture décorative dans les monuments romans de la Belgique B². 133
- Le tombeau de Christian III, roi de Danemark, dans la cathédrale de Roeskilde, la dernière œuvre du sculpteur-architecte Corneille Floris le vieux B². 137
- Peinture à l'huile sur parchemin du XV^e siècle représentant Élisabeth de Duvendoorde, épouse de Simon d'Adrichein B¹. 154, 155 et 199
- Discours de M. Jos. SCHADDE sur la conservation et la restauration des monuments B². 431
- Discours de M. le chanoine EM. REUSENS sur les expositions rétrospectives d'objets d'art ancien . B². 245

Notices historiques.

- Marie de Médicis dans les Pays-Bas. 1631-1638. I. 5. — B. 2^e sér. 701
État du duché de Luxembourg et du comté de Chiny,
pendant la guerre de trente ans. III. 325. — B¹. 81, 83 et 91
La Ménapie et la Flandre IV. 357. — B¹. 328
Histoire du conseil de Flandre V. 171. — B¹. 328
Histoire de la ville de Chièvres . . VI. 105. — B². 188 et 189
Trazegnies, son château, ses seigneurs et son église. IX. 169. — B². 523
Aublain. , IX. 193. — B². 493

Notices sur la ville et la province d'Anvers.

- La Tour bleue d'Anvers B². 31
Un panorama d'Anvers (1515) B². 81
Découverte d'un puits à Beersse. B². 172 et 174
Les confréries de S^t. Antoine l'ermite à Anvers . . B². 189
Note sur le commerce anversois au XVI^e siècle,
d'après une estampe du temps B². 279
Les architectes anversois au XVI^e siècle B². 413
La Furie française en 1583 B². 457
La Furie espagnole. Documents pour servir à l'his-
toire du sac d'Anvers en 1576. . . II. 5. — B¹. 114 et 115
Les poursuites contre les fauteurs de la Furie espa-
gnole ou du sac d'Anvers de 1576 V. 25
La légende d'Anvers VI. 5
L'église Notre-Dame d'Anvers et le projet d'agrandis-
sment de ce temple en 1521 VI. 307
Le projet de démolition de la cathédrale d'Anvers
en 1798. VI. 326
Origine d'Anvers IX. 5

Notices diverses.

- Rapport sur le congrès et l'exposition géographique
de Paris B¹. 58

Rapport de la commission instituée par l'Académie d'archéologie de Belgique pour rechercher les moyens de conserver les monuments historiques et artistiques menacés de destruction par suite des projets de reconstruction des quais à Anvers . . .	B ¹ . 211
Discours de M. le baron J. DE WITTE sur les noms appliqués aux sept jours de la semaine . . .	B ¹ . 242
Discours d'installation prononcé par M. le chev. DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT à la séance du 24 février 1878 . . .	B ¹ . 314
Rapport sur la modification des statuts de l'Académie . . .	B ¹ . 335
Discours de M. H. WAUWERMANS sur les travaux de l'Académie. . .	B ³ . 114
Deux documents diplomatiques concernant l'exécution d'Oldenbarnevelt . . .	B ² . 120
Rapport sur un travail de M. P.-C. VAN DER ELST intitulé : <i>Coup d'œil historique sur l'ethnographie des nations africaines</i> . . .	B ² . 186 et 187
Fouilles faites par M. Sarmentos dans la province du Minho en Portugal. . .	B ² . 254
Fabri de Peiresc et ses correspondants en Belgique	B ² . 263
Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Session de Lisbonne. Notes archéologiques sur le Portugal . . .	B ² . 325
Rapport sur les travaux de l'Académie pendant l'année 1881 . . .	B ² . 425
Discours de M. L. ALVIN sur l'épigraphie des anciennes gravures. . .	B ² . 543
Rapport sur l'état de l'Académie pendant l'année 1883	B ² . 549
Rapport sur l'état de la bibliothèque de l'Académie en 1883. . .	B ² . 552
Mille inscriptions des vases de grès dit flamand. . .	IX. 41

Notices biographiques.

Étude critique sur Saint-Lambert et son premier biographe . . .	III. 5. — B ¹ , 156 et 167
---	---------------------------------------

- Lodovico Guicciardini III. 249. — B¹. 178 et 180
Voltaire musicien IV. 5
Notice sur Jeanne-Marie van der Genst, mère de
Marguerite de Parme IV. 295. — B¹. 300-304
La mère de don Juan V. 5. — B². 73 et 74
Nikolaas Rockox de jongere, burgemeester van Ant-
werpen in de XVII^e eeuw VII. 339. — B². 262
Daniel Seghers, de la compagnie de Jésus, peintre
de fleurs. Sa vie et ses œuvres. 1590-1661.
X. 355. — B. 4^e sér. 102

Notices nécrologiques.

- A. Casterman B². 467
Comte de T'Serclaes de Wommersom B². 176
Louis-Guillaume Galesloot B². 582
Guizot B¹. 122
Le Grand de Reulandt. B². 86
Abbé Le Petit B². 118
Lieutenant-colonel Renard B². 88
Félix van der Taelen B². 320
Camille van Dessel. B¹. 325
H.-F. van de Velde. B¹. 38
W.-F.-J. van Genechten B². 233
Discours prononcé par M. G. HAGEMANS aux funé-
railles de M. Le Grand de Reulandt B¹. 320
Discours prononcé par M. le D^r L. DELGEUR aux funé-
railles de M. Le Grand de Reulandt. B¹. 322
Discours prononcé par M. le D^r L. DELGEUR aux funé-
railles de M. Edmond Poulet B². 517
-

IV. Table des travaux de la Compagnie

PAR ORDRE DES VOLUMES.

Tome I.

Marie de Médicis dans les Pays-Bas. 1631-1638, par M. P. HENRARD	5
---	---

Tome II.

La Furie espagnole. Documents pour servir à l'histoire du sac d'Anvers en 1576, par M. P. GÉNARD. . .	5
--	---

Tome III.

Étude critique sur Saint Lambert et son premier bio- graphe, par M. GODEFROID KURTH	5
Les couvertes, lustres, vernis, enduits, engobes etc. de nature organique employés en céramique chez les Romains. Recherches chimiques et archéologiques, par M. D.-A. VAN BASTELAER	113
Le prévôt général de l'hôtel, ses attributions et ses prérogatives, par M. J.-J.-E. PROOST	141
Deux rédactions diverses de la légende de Sainte-Mar- guerite en vers français, publiées avec variantes d'après des mss. du XIII ^e et du XIV ^e siècle, par M. AUG. SCHELER	165
Lodovico Guicciardini, par M. ED. VAN EVEN . . .	249
État du duché de Luxembourg et du comté de Chiny pendant la guerre de trente ans, par M. J. SCHOETTER	325
Le consistoire de la trompe (consistorië van den horen), par M. ALB. MATTHIEU	461
État de la civilisation en l'Ardenne thuringienne ou tongroise, vers la fin de la période gallo-romaine, par M. C. SULBOUT	520

L'âge de la pierre à Rupelmonde, par M. le D ^r J. VAN RAEMDONCK	539
Mélanges archéologiques, par M. C. VAN DESSEL . .	574
Considérations sur le vin à Rome, à propos à propos de la fouille du cimetière belgo-romain de Strée et d'un texte d'Horace, par M. D.-A. VAN BASTELAER . . .	599

Tome IV.

Voltaire musicien, par M. EDMOND VAN DER STRAETEN .	5
Notice sur Jeanne-Marie van der Genst, mère de Marguerite de Parme, par M. FÉLIX VAN DER TAELEN	295
La Ménapie et la Flandre, par M. ALPH. DE VLAMINCK .	357

Tome V.

La mère de don Juan, par M. P. GÉNARD	5
Retable d'autel avec sculptures et peintures, œuvre d'un artiste bruxellois, par M. le comte MAURIN NAHUYs .	17
Les poursuites contre les fauteurs de la Furie espagnole ou du sac d'Anvers de 1576, par M. P. GÉNARD. . .	25
Histoire du conseil de Flandre, par M. AL. MATTHIEU .	171

Tome VI.

La légende d'Anvers, par M. H. WAUWERMANS.	5
Étude sur un reliquaire phylactère du XII ^e siècle, par M. D.-A. VAN BASTELAER	32
Les pistolets de l'Empereur. Notice sur l'artillerie de campagne de Charles-Quint en 1554, par P. HENRARD.	53
Du droit d'asile en Belgique, par M. J.-J.-E. PROOST. .	63
Histoire de la ville de Chièvres, par M. L.-A.-J. PETIT .	106
L'église Notre-Name d'Anvers et le projet d'agrandisse- ment de ce temple en 1521, par M. P. GÉNARD	307
Le projet de démolition de la cathédrale d'Anvers en 1798, par M. P. GÉNARD	326

Tome VII.

Études étymologiques et linguistiques sur les noms de lieux romans et bas-allemands de la Belgique, 1 ^{re} partie, M. G. BERNAERTS	5
Nikolaas Rockox de jongere, burgemeester van Antwerpen in de XVII ^e eeuw. Verhandeling door H. VAN CUYCK	339

Tome VIII.

Topographie des voies romaines de la Gaule-Belgique, par M. VICTOR GAUCHEZ	5
--	---

Tome IX.

Origine d'Anvers, par M. H. WAUWERMANS	5
Mille inscriptions des vases de grès dit flamand, par M. H. SCHUERMANS	41
Trazegnies, son château, ses seigneurs et son église, par M. LÉOPOLD DEVILLERS.	169
Aublain, par M. le comte DE VILLERMONT	193
La Thiérache militaire ; les églises fortifiées, par M. le comte A. DE MARSY	169

Tome X.

Études étymologiques et linguistiques sur les noms de lieux romans et bas-allemands de la Belgique, 2 ^e partie, par M. G. BERNAERTS	5
Daniel Seghers, de la compagnie de Jésus, peintre de fleurs. Sa vie et ses œuvres. 1590-1661, par M. FR. KIECKENS	355

V. Table des planches et figures.

BULLETIN,

1^{re} partie.

Peinture à l'huile sur parchemin du XV ^e siècle représentant Élisabeth de Duvenvoorde, épouse de Simon d'Adrichem.	199
Le Bourg d'Anvers	211
Avant-projet de restauration du Steen	211
Le Steen (restauré)	211
Muraille avec créneaux et machicoulis	262
Caponnière ou casemate pour la défense des fossés	269
Casemate basse, système Albert Dürer.	271
Fortification bastionnée	273
Bastions	274
Front formé de deux bastions et d'une plate-forme	275
Front formé de deux plates-formes et d'un bastion	275
Système à bastions.	284

2^e partie.

Plan des fortifications de Vérone	38
Casemate basse, système Albert Dürer.	40
Casemate pour anciens murs projetée par Dürer	42
Tour de la ville de Nuremberg	43
Tour à moineaux flanquants	44
Plan de la Tour bleue à Anvers.	48
Ancien projet de reconstruction de la porte des Béguines à Anvers	49
Plan d'Anvers de 1531 à 1542	64
Projet de reconstruction des remparts d'Anvers d'après le système d'Albert Dürer	64
Panorama d'Anvers au commencement du XVI ^e siècle	81

Fac-similé d'un plumitif d'audience en 1555	164
Tau ou béquille, et clochette, insignes particuliers à St. Antoine	190
Emblème de la gilde de St. Antoine d'Anvers	212
Armes de la famille Antoni	212
Armes de la famille Anthoine.	213
Parois extérieures d'une ancienne cuve baptismale trouvée à Rotselaer.	444
Fragment de la carte de la Terre sainte conservée à Jérusalem et mentionnée dans la lettre de Gérard Mercator adressée à André Masius le 22 mai 1567	500
Sculpture représentant un aborigène Kolarien (Inde).	588

ANNALES.

TOME III.

Lodovico Guicciardini	249
Une planche de l'Atlas de l'Ardenne vers l'an CCCCXL	520
Crique ensablée à Rupelmonde.	539
Silex taillés	539
Omoplate ouvragée.	539
Antiquités belgo-romaines	574

TOME IV

Carte de la Gaule-Belgique à l'époque de Jules César.	606
Carte des pagi de la Flandre et de ses attenances au moyen âge	606
Carte de l'ancien diocèse de Tournai d'après un pouillé de l'année 1330	606

TOME V.

Fac-similé de la signature de Barbe Blombergh	8
Retable d'autel avec sculptures et peintures provenant d'un monastère à Megen	17

Figures gravées sur un rétable d'autel avec sculptures et peintures provenant d'un monastère à Megen	24
Planche retraçant différents épisodes de la Furie espagnole	170
Sceau et contrescel du conseil de Flandre	319

TOME VI.

Reliquaire phylactère du XII ^e siècle. Face	32
Reliquaire phylactère du XII ^e siècle. Revers	32
Pièce de campagne dite pistolet de l'Empereur.	53
Sceau de la ville de Chièvres.	306
Plan de la ville de Chièvres	306
Projet de restauration de l'église de Chièvres	306
Projet d'agrandissement de l'église Notre-Dame à Anvers en 1521. Plan des colonnes encore existantes	314
La nouvelle œuvre. — Vue prise du cimetière (aujourd'hui la place Verte) en 1566	318
Projet d'agrandissement de l'église Notre-Dame de 1521. Plan du nouveau chœur.	322

TOME VII.

Nicolas Rockox	339
Armoiries d'Adrien Rockox	343
Partie supérieure de la verrière de la famille Dassa à l'église Notre-Dame d'Anvers.	346
Blason funéraire d'Adrien Rockox	348
Fac-similé des signatures de Louis Perez, N. Rockox, Isabeau van Olmen, Adrienne Perez et P. Fabri.	352
Blason funéraire de Marie van Berchem, épouse de Louis Perez, dans le couvent des Pauvres Claires à Anvers	353
Armoiries de la famille Perez	355
Armoiries d'Adrien Rockox	405
Armoiries de la famille Rockox	406
Blason funéraire d'Adrienne Perez	407

Armoiries de Nicolas Rockox et d'Adrienne Perez se trouvant sur la face postérieure des volets du triptyque représentant l'incrédulité de St. Thomas . . .	409
Armoiries de Nicolas Rockox	412
Blason funéraire de Nicolas Rockox	433
Armoiries se trouvant sur le tombeau de Nicolas Rockox	434
Armoiries de quelques familles alliées à celle de Rockox	443

TOME VIII.

Carte des voies romaines de la Belgique et de leurs raccordements avec les pays voisins, d'après les documents de l'antiquité et les publications de nos sociétés savantes.	432
Carte des voies romaines de la Gaule-Belgique et de leurs raccordements avec les pays voisins, d'après les stations indiquées dans l'itinéraire d'Antonin et sur la carte de Peutinger	432
Bataille de la Sambre	432

TOME IX.

Le site primitif d'Anvers	40
Anvers en 1884.	40
Sceaux des Senzeilles	398
Sceau de la justice de Roly	398
Églises fortifiées. La Bouteille	408
" Englancourt	409
" Froidestrées	410
" Gronard	411
" Hary	411
" Prisces	414

Réception d'ouvrages.	9, 127, 146, 167, 180, 228, 257, 274, 289, 316
Séances de l'Académie.	65, 68, 70, 71, 72, 74, 76, 78, 97, 113, 129, 149, 171, 183, 224, 231, 243, 260, 277, 293, 318, 410, 422, 429, 447, 453, 464, 474, 513, 514, 519, 524, 527, 530, 540, 564, 567, 571, 572, 575, 579
Sociétés correspondantes	237
Statuts de l'Académie	5
Tables de la 3 ^e série des <i>Annales</i> et du <i>Bulletin</i>	595
Tombeau de Christian III dans la cathédrale de Roeskilde . .	137
Tour bleue à Anvers	31

GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00612 3653

